This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

D 975,476

54

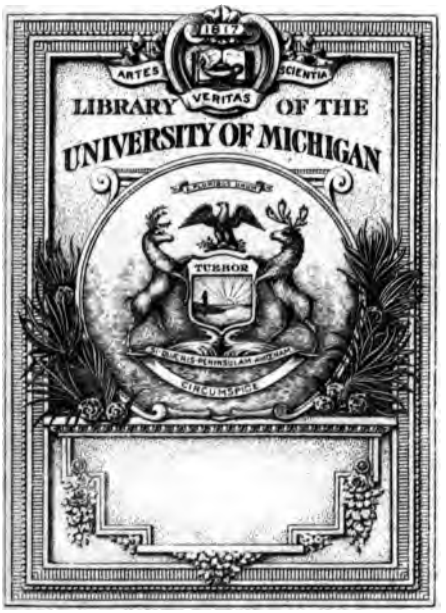
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

2465/2

SYNONYMES FRANÇAIS;

TOME III.

De l'Imprimerie de LESGUILLIEZ, frères,
rue du Petit Carreau, N°. 208.

SYNONYMES

FRANÇAIS;

Pierre Joseph André

PAR L'ABBÉ ROUBAUD.

NOUVELLE ÉDITION, par ordre Alphabétique, soigneusement corrigée & augmentée d'un très-grand nombre de Synonymes.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez { BOSSANGE, MASSON & BESSON, BARBOU, frères, Libraires.

1796.

840.33
R853
v.3

69700-02

NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇAIS.

L.

Labyrinthe, Dédale.

Labyrinthe, mot latin, grec, égyptien, eſt formé de l'article *L* (le), de *bire* (palais), & de *ein* (ſoleil). Le palais, conſtruit par pluſieurs Rois d'Égypte, dans le nome d'Héracléopolis, à l'honneur du Soleil ou d'Hercule, repréſentoit, par ſes diviſions & ſes ſubdiviſions infinies, celles de la révolution annuelle de cet aſtre, c'eſt-à-dire, les mois, les jours, &c. Sur le modele de

ce palais, il en fut bâti trois autres, un en Crete; un autre à Lemnos, un troiſieme en Etrurie (*a*). *Dédale*, fameux ouvrier, conſtruiſit celui de Crete; & le nom de l'ouvrier a été donné à l'ouvrage. Mais ce nom grec ſignifie induſtrieux, habile, bien exécuté, artiſtement varié, ingénieuſement fabriqué. Le mot eſt formé de *dai* (habileté, ſavoir), & de *dal* (grand, élevé).

Selon ſa valeur primitive, *labyrinthe* déſigne le deſſein de l'ouvrage; *dédale* marque l'habileté de l'ouvrier. *Labyrinthe* eſt devenu le nom propre des conſtructions, des plantations, des lieux dont les tours & les détours ſont ſi multipliés qu'on s'y égare & qu'on ne ſait où trouver une iſſue: il ſe dit au propre & au figuré. *Dédale*, nom détourné & appliqué de l'ouvrier à l'ouvrage, ne ſe dit guere que figurément des choſes infiniment compliquées, qu'il eſt difficile de concevoir nettement & de tirer au clair, ſi ce n'eſt en poéſie ou dans le ſtyle relevé. Ainſi nous diſons le *labyrinthe de Verſailles*; mais le Poëte l'appellera fort bien un *dédale*, ſur-tout en conſidérant la curioſité de l'ouvrage.

Pline regarde les grands *labyrinthes* de l'antiquité comme les chef-d'œuvres de l'induſtrie humaine. Lucrece appelle la terre *dédale*, à cauſe de l'infinie variété & de l'incompréhenſible accord de ſes merveilles.

Dédale eſt un mot noble; *labyrinthe* eſt un mot commun à tous les ſtyles. On dira également

(*a*) *Voyez* Pomponius Mela, l. 1. c. 9, Pline, l. 34, c. 16.

le *labyrinthe* & le *dédale* des Loix : on dira plutôt le *labyrinthe* que le *dédale* de la Chicane. Le palais de la Justice est un vaste *dédale* ; & ses avenues sont quelquefois de tortueux *labyrinthes*. Les grandes villes sont de vrais *dédales* : les carrieres forment quelquefois des *labyrintes* dangereux.

Dédale ne doit donc être employé qu'en grand, il ne devroit même l'être qu'en beau ou en bien, *puisqu'il* exprime l'heureux artifice de l'ouvrage. Les Grecs & les Latins ne le prennent qu'en bonne part. Mais ils prenoient en mauvaise part *labyrinthe*, figurément appliqué aux discours, aux affaires, aux choses obscures & difficiles à démêler. Ainsi, par un désordre inextricable, une affaire qui a beaucoup de branches, est un *labyrinthe* : avec un ordre réel mais impénétrable, un ouvrage plein de savantes combinaisons est un *dédale*. Le corps humain est un *dédale* dans sa construction, dont *il* est impossible de démêler entiérement l'art : *le cœur humain* est un *labyrinthe*, par ses sentimens confus qu'il est impossible de saisir, d'expliquer, d'accorder ensemble. Les Grecs appelloient *labyrinthé* le discours d'un bavard qui n'a ni suite ni fin : Plaute appelle *logo-dædala* le *discours adroit* qui cache son artifice sous des paroles séduisantes.

Lacs, Rets, Filet.

Eſpece de piéges pour ſurprendre & prendre.

Du radical *lak*, *laq*, qui ſert à dénommer l piéges qui prennent, ſaiſiſſent, l'oriental *lakaa* ſaiſir, ſurprendre; & le latin *laqueus* (avec tou ſa famille), *lacs*, *lacet*, nœud coulant, qui *lie* qui enlace, attache, enchaîne. *Rets* vient du pri mitif *rat*, *rad*, lien : d'où l'hébreu *ratham* lier, *rets*, *filet*; le celte *raff*, corde, lien; theuton *reif*, lien, nœud; *rat*, lien de mariage le gallois *rhwyd*, *filet*, *rets*; le lat. *reſtis*, corde *rete*, filet; *retæ*, joncs ou arbres qui embarraſſe & arrêtent la navigation; le languedocien *redort* lien d'ozier; l'eſpagnol *red*, *filet*, &c. *Filet* vie de fil; en hébreu *pthil*, fil, corde, ruban, voile *Fil*, *pil*, *fol*, *pel*, *vel*, fil, poil, cheveu, peau voile, &c. déſignent différens objets qui couvren cachent, enveloppent, contiennent, ſelon la va leur de leur racine commune.

Anſi le propre du *filet* eſt d'envelopper & d contenir : celui des *rets*, d'*arrêter* & de retenir celui des *lacs*, de ſaiſir & d'enlacer.

Les *lacs* ſont formés de cordons enlacés, entre mêlés, noués. Les *lacs* d'*amour* ſont des chiffre entremêlés, des lettres entrelacées, des cordon noués d'une certaine maniere. Les *lacs* du cha ſeur ſont des nœuds coulans. L'ouvrage tiſſu d ces *lacs* eſt un *lacis*.

Les *rets* ſont formés d'un lacis, ou par l'entrelacement de pluſieurs cordes ou ficelles jointes enſemble par mailles & à jour. Les *rets* ſont des eſpeces de *filets* pour la chaſſe ou pour la pêche : il y en a de différentes ſortes. Le mot *filet* eſt le genre à l'égard des *rets*, & autres eſpeces de piéges tendus aux animaux.

Le *filet* eſt formé d'un aſſemblage ou plutôt d'un réſeau de fils, de ficelles, de *lacs*, ſoit pour la chaſſe & la pêche, ſoit pour différens autres uſages. *Filet* eſt d'un uſage auſſi étendu en françois que *rete* l'étoit en latin ; il a donc borné l'uſage du mot *rets* à déſigner certains *filets* de chaſſe & de pêche. Ainſi nous appellons *filet*, le réſeau dans lequel on enferme ſes cheveux, & que les Latins appelloient *rete*. Le mot de *filet* eſt là très-bien appliqué, puiſque ſon idée propre eſt de renfermer & de contenir.

Au figuré, nous dirons qu'une perſonne eſt priſe dans des *lacs*, des *rets*, des *filets* qu'on lui a *tendus*, ou bien qu'elle leur a échappé ou qu'elle s'en eſt tirée, ſans trop avoir égard à la différence propre des termes. Cependant c'eſt ſur-tout de cette attention & du choix que dépend l'élégance du diſcours.

Les *lacs* ſont plus fins, plus ſubtils, moins ſenſibles, moins compliqués : ils attirent, ils ſurprennent, ils attachent, ſelon la valeur & la définition propre du mot. Vous tombez dans les *lacs* d'un Sophiſte : cette application du mot eſt très-ordinaire chez les Latins. Vous êtes pris dans les *lacs* d'une Coquette : une Coquette ſe prend dans ſes propres *lacs*.

X4

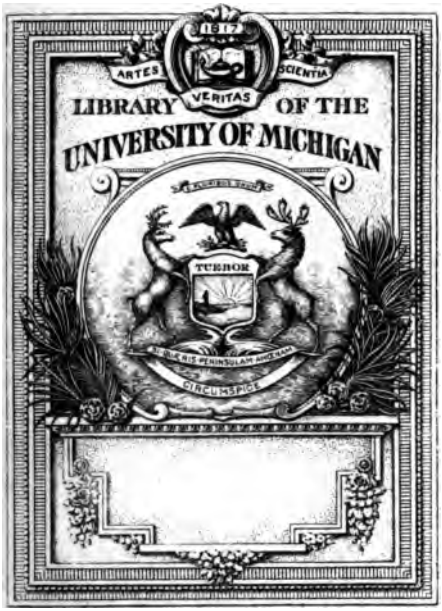
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

2465/2

SYNONYMES FRANÇAIS;

TOME III.

la choſe, le partage aſſigné aux Cadets pour leur entretien, &c.

La terminaiſon *erie* eſt trop amplement expliquée dans un autre article, pour que je m'y arrête ici long-temps. *Lainerie* déſigne collectivement toutes ſortes de fabrications & de marchandiſes de *laine*. La terminaiſon ſert particuliérement à dénommer différentes ſortes d'art ou d'induſtrie, *Imprimerie*, *Bonneterie*, *Verrerie*, &c.; & les ouvrages de ces arts collectivement pris, *la Poterie*, *la Maçonnerie*, *la Verrerie*, &c. Nous dirons *l'art de la Lainerie*; les Italiens diſent ſimplement l'art de *la Laine*. On fait commerce de *laineries* & de *lainages* : le commerce des *laineries* eſt celui des ouvrages, des draps, des étoffes, &c. faites avec de la *laine*; le commerce des *lainages* eſt celui des *laines* brutes ou travaillées, ou des choſes de *laine*. Il faut que les *laines* ſoient manufacturées, façonnées, adaptées par l'induſtrie à différens uſages, pour être *laineries*.

Le *lanifice* ſemble ſe confondre avec la *lainerie*; auſſi ce mot (emprunté du latin) n'eſt-il pas établi dans la Langue. Cependant il exprime énergiquemement le travail ou la manufacture de la *laine* par ſa terminaiſon *fice*, de *fac*, *fic*, faire, produire, travailler, façonner, former, &c. Ainſi l'*artifice* eſt l'art de *faire* une choſe, ou la choſe *faite* avec art; l'*orifice*, le trou *fait* à un vaſe, l'entrée d'une choſe profonde; le *ſacrifice*, une offrande *faite* à Dieu; le *maléfice*, une action méchamment faite, &c.

Le mot latin *lanificium* ſignifie ouvrage de *laine*, ou art de la *Lainerie*; & celui de *lanificus*, un ouvrier en *laine*. *Lanifice* eſt plus propre

pour indiquer la fabrication même des *laines*; & *lainerie*, les choſes fabriquées de cette matiere. Le *lanifice* ſera l'art même de la *lainerie*, & la *lainerie* l'ouvrage du *lanifice*. *Lanifice* peut encore indiquer tous les genres de ſoins & de travaux qu'exige la *laine* ou la toiſon, avant que d'être miſe en œuvre; au lieu que *lainerie* ne regarde que la *laine* ouvrée. Je conviens que *lanifice* peut déſigner, comme chez les Latins & dans les mots que nous venons de citer, l'ouvrage même fait de *laine*: mais lorſqu'on a deux mots ſuſceptibles de la même idée, il faut affecter ſpécialement à chacun ſon idée particuliere & rigoureuſe. Enfin *lainerie* eſt un mot collectif, employé dans un ſens indéfini; ainſi l'on dira qu'un drap de *laine* eſt de la *lainerie*. Mais ſi *lanifice* ſe prenoit pour le drap même, il s'employeroit dans un ſens abſolu & déterminé, ce drap ſeroit un *lanifice*: c'eſt ce qu'on ne dit pas.

Lamentable, Déplorable.

Lamentable qui mérite, qui excite des *lamentations*, c'eſt-à-dire des cris plaintifs, longs & immodérés. *Déplorable*, qui mérite, qui tire des *pleurs* (lat. *ploratus*), c'eſt-à-dire des larmes accompagnées de cris.

La, las, lam ſont des cris de douleur, les ſignes naturels de la plainte. De là notre vieux mot *lais* & le latin *leſſus*, qui n'exprime que la plainte ou le gémiſſement ſimple. De là le mot latin & françois *lamentation*, qui, par le ſon le plus élevé, & par la voix prolongée *lam*, ainſi

que par alluſion à la cauſe, marquée dans le reſte du mot, exprime des cris ou des plaintes très-fortes & ſoutenues, qui ſont cauſées par une violente affliction. Les *lamentations* ne ſont pas de ſimples *gémiſſemens* : *gem*, autre ſigne ſenſible de la douleur, eſt beaucoup plus foible & moins éclatant que *lam*, qui forme néceſſairement un grand cri. Le *gémiſſement* eſt une voix plaintive, tendre, pitoyable, inarticulée ; il échappe d'un cœur ſerré ou oppreſſé : la *lamentation* eſt l'effuſion d'un cœur qui ne peut ni ſe contenir ni s'arrêter ; elle eſt grande, ſombre, lugubre, opiniâtre. La colombe & la tourterelle *gémiſſent*, & ne ſe *lamentent* pas. Cicéron définit la *lamentation*, une douleur exprimée par des cris immodérés & lugubres, *ejulatus* : le *gémiſſement*, dit le même Philoſophe, eſt quelquefois permis aux hommes; les *lamentations* ne le ſont pas même aux femmes. La *lamentation* ſe rapproche du *hurlement*, cri élevé, traînant, & effrayant, propre aux loups & aux chiens qui ſemblent ſe déſoler. Le *gémiſſement* ne marque que la ſenſibilité : la *lamentation* marque en général une ſorte de foibleſſe ; mais dans de grandes calamités publiques, les *lamentations* paroîtront juſtes, naturelles, convenables : il faudroit que, comme celles de Jérémie, elles égalaſſent les calamités.

On dit, dans l'Encyclopédie, que la force, la continuité, les *gémiſſemens* diſtinguent les *lamentations* de la *plainte* qu'on regarde comme un diſcours, tel que celui d'un homme qui *ſe plaint pour demander juſtice*. La *lamentation* eſt une eſpece particuliere de *plainte* ; & toute expreſſion vocale de la ſouffrance, de la douleur, de l'af-

fliction ou du mécontentement, peut s'appeller *plainte* : ainſi l'on dit qu'un malade qui, ſans parler, dans le ſommeil même, pouſſe quelque accent douloureux, ſe *plaint*. On ſe *plaint* avec des ſoupirs & des ſanglots, comme avec des *gémiſſemens* & des *lamentations*. Le *ſoupir* eſt le ſimple & douloureux accent d'une voix embarraſſée &, plus littéralement, d'une *reſpiration* gênée ; de *ſpir*, ſouffle, reſpiration. Les *ſanglots* ſont des ſoupirs redoublés & plus élevés, ſemblables au hocquet ou au glouſſement de la poule, pouſſés avec une voix entrecoupée, & produits par un mouvement convulſif du diaphragme : quoique ce mot ſemble être une onomotapée, le latin *ſingultus* paroît tenir à *ſingulus*, chacun en particulier, ce qui convient bien à des accens entrecoupés. Enfin, à la *plainte*, on oppoſe quelquefois le *regret*. La *plainte* eſt dans la bouche ; le *regret* eſt dans le cœur. La *plainte* roule ſur tout ce qui cauſe de la douleur, de l'affliction, une peine, un mal : le *regret* ne tombe que ſur la perte qu'on a faite, ou ſur la privation d'un bien qu'on auroit deſiré d'obtenir ; car ce mot ſignifie *retour vers*, *regreſſus*. On *plaint* les autres, on *ſe plaint* ; on *regrette* ſon ami, les places qu'on a perdues ou qu'on auroit voulu poſſéder. L'Abbé Girard s'eſt un peu embarraſſé dans l'explication des verbes *plaindre* & *regretter*.

J'oubliois de remarquer que *plainte* vient du latin *planctus*, mais qu'il n'en a pas conſervé l'énergie, puiſque le mot latin exprime l'action de ſe frapper la poitrine ou quelque autre partie du corps, dans une grande affliction : *pla*, *plo*, marque le bruit rendu par un corps frappé fortement.

Plainte répond plutôt aux mots latins, *queſtus*, *querela*, *querimonia*; *queſtus*, *plainte* ſimple & ordinaire; *querela*, *plainte* vive, turbulente, qui demande de l'aide, du ſecours, ou juſtice contre quelqu'un; *querimonia*, complainte grave, longue, ſoutenue, répétée, *lamentable*.

Il nous reſte les pleurs & les cris mêlés, eſpece de *plainte* qu'on auroit pu appeller *déploration*. Je demande la permiſſion de me ſervir de ce mot pour la commodité du diſcours. Qu'on ſe rappelle la valeur de la racine *plo*; qu'on ſe repréſente l'homme *éploré*; qu'on ſe figure celui qui *implore* des ſecours; enfin que l'on conſidere celui qui, par des cris ou des larmes ameres, déplore ſon ſort, on ſe fera une juſte idée de l'objet *déplorable*. Il eſt clair que la *déploration* eſt plus vive & plus pathétique que la *lamentation*, plus lugubre & plus traînée elle-même que la *déploration*. La *déploration* eſt d'un homme qui ſe déſole, qui ſe déſeſpere; la *lamentation*, d'un homme qui ne peut ſe modérer, ſe conſoler. La douleur du premier eſt profonde, elle ſort du fond du cœur; la *douleur* du ſecond eſt conſtante, elle paroît être profonde. Celui qui *déplore* ſon ſort, vous touche & vous attache; celui qui *lamente* ſur le ſien, vous attriſte & vous afflige: vous pleurez ſur l'un, vous gémirez avec l'autre. On *déplore* un grand malheur, une grande calamité qui porte au cœur le coup le plus ſenſible: on *lamente* de même un grand malheur, une grande calamité; mais quelquefois auſſi on *lamente* un accident fâcheux comme un grand malheur. Il eſt difficile d'affecter la *déploration*; il faut des pleurs & tous les ſignes d'une douleur naturelle: il eſt facile de

pouſſer des *lamentations*; il ne faut que des cris & un viſage ſombre. Les gens trop ſenſibles ont beaucoup de malheurs à *déplorer*: les gens mélancoliques & foibles de caractere *ſe lamentent* ſouvent, & l'on ne ſait pourquoi. Après qu'on a bien *déploré* ſon malheur, les larmes épuiſées, on ſe *lamente* encore long-temps.

Il n'eſt perſonne qui ne diſtingue à préſent, ſans difficulté, l'objet *lamentable* de l'objet *déplorable*. L'objet *lamentable* eſt fait pour exciter *en vous*, par des fortes impreſſions, des ſentimens ſi douloureux qu'ils éclatent par des cris, & ne s'exhalent que par de longues *plaintes* ou de longs *regrets*. L'objet *déplorable* eſt fait pour exciter en nous, par des impreſſions touchantes, une ſenſibilité ſi vive, qu'il faut, non ſeulement des cris, mais encore des larmes ameres pour exprimer notre douleur. Le ſpectacle de la deſtruction qui ſemble répandre le deuil ſur la nature, & qui le porte au fond de l'ame, avec des ſentimens d'horreur, eſt vraiment *lamentable*: le ſpectacle de *l'humanité* ſouffrante, qui, en proie au malheur & à la douleur, implorant la pitié, invoquant la mort même comme un bienfait, vous briſe le cœur, eſt vraiment *déplorable*. Une ville qui ſe renverſe ſur ſes habitans, eſt un objet également *déplorable* & *lamentable*.

* La ſituation des perſonnes eſt *déplorable*; leurs cris mêmes ſont *lamentables*. Je veux dire qu'on appelle auſſi *lamentables* les ſignes propres de la *lamentation*.

Lamentable eſt un grand mot qui convient proprement aux grands objets. *Déplorable* tombe

également, comme la misere, sur toute sorte de malheureux.

J'ai recueilli dans cet article plusieurs mots que j'ai trouvés en mon chemin, mais synonymes, liés au sujet, & propres pour entrer dans un tableau & en éclairer l'objet principal.

* L'Abbé Roub. qui craint toujours de voir notre langue s'appauvrir, a employé *lamenter*, verbe actif, sans nous prévenir qu'il vieillissoit, & qu'il ne restoit que le verbe réciproque, *se lamenter*.

Lamenter, c'est plaindre d'un ton propre à exciter la pitié, mais il ne présente alors que l'idée de celui qui chante son malheur ou celui d'autrui. Virgile *lamentoit* la ruine de Troie ; c'est Enée qui *se lamentoit*. On diroit d'un homme accoutumé à se plaindre, qu'il va par-tout *lamenter* ses malheurs. Il ne reste, dans l'usage familier, que le verbe *se lamenter*, dont l'expression n'est jamais altérée, & qui renferme toute la force du verbe actif.

Sans donner à *lamentable* & à *déplorable* une force d'expression, qu'ils ne tiendroient, d'après l'Abbé Roub., que des divers degrés de *plaintes*, de *gémissemens*, &c., c'est dans leur propre sens que nous la trouverons.

Lamentable est ce qui est digne d'exciter à la pitié, ce genre n'exclut aucun des moyens qui peuvent vous y amener ; il a tous les caracteres pour répandre le deuil dans votre ame, & ne laisser d'accès qu'à la pitié : dans cet état, on est

bien

bien près des larmes ; encore un trait, & vous *déplorerez*.

Déplorable joint à la force du premier, celle de vous provoquer aux larmes. Celui-là vous touchoit, mais celui-ci vous brise.

Les cris *lamentables* de l'homme expirant sur la roue, frappent peut-être moins le Philosophe observateur, que l'état *déplorable* où nous réduit une législation barbare, qui punit un crime, par un crime inutile.

Il semble que *lamentable* exprime un simple dessein d'amener à la pitié, & que *déplorable* a un effet nécessité. Cependant on dit des cris *lamentables*, comme signes de lamentation, & *déplorables* restes, comme signes de l'objet déploré.

Lancer, *Darder.*

Lancer, jetter en avant avec violence, comme quand on porte un coup de *lance*. *Darder*, *lancer* avec violence un *dard* ou un trait perçant, frapper avec cette espece de trait. *Lan* est un mot primitif, qui signifie *étendue*, grandeur, & sur-tout longueur. Les Hébreux ont dit *lantz*, *lanth* ; les Grecs, λογχις, λογχη ; les Celtes, *lancz*, *lans*, *lance* ; les Latins, *lancea*, pour désigner la *lance*, pique très-longue & de longues armes offensives. *Dard* est un mot celte conservé dans le gallois, & qui désigne une arme courte & pointue ; les Grecs ont dit δορυ ; les pistils des fleurs s'appellent *dards* ; les aiguillons des insectes sont des *dards* ; de gros morceaux de fer pointus sont des *dards*

en ferrurerie : ce mot vient du primitif *dard*, pointe, en celte, pointe, feu, &c.

Ainſi on *lance* toutes ſortes de corps pour atteindre au loin : les Baliſtes *lançoient* de gros matras, & les Arabes *lancent* la zagaye. On ne *darde* que des inſtrumens perçans, & on les *darde* pour percer : l'aſpic *darde* ſa langue pour laiſſer ſon venin dans la plaie, comme les pêcheurs *dardent* le harpon pour accrocher la baleine. Vous *lancez* un vaiſſeau ; l'abeille *darde* un aiguillon.

Lancer n'a que la ſignification de jetter : *darder* a de plus celle de frapper, percer, pénétrer. La couleuvre des Moluques ſe ſuſpend à des branches d'arbre pour ſe *lancer* ſur les animaux & les *darder*.

Le ſoleil *lance* & *darde* ſes rayons : il les *lance*, lorſqu'il les répand dans le vuide ou le vague des cieux ; il les *darde*, lorſqu'il les jette à plomb ſur un objet, le frappe & le pénetre.

Jupiter *lance* la foudre & ne la *darde* pas ; car, quoique la foudre ſoit bien repréſentée comme un trait perçant, ſon effet ſenſible & propre n'eſt pas de percer ; elle écraſe, elle renverſe, elle embraſe, elle conſume. Cependant, ſi elle étoit conſidérée comme un trait ſubtil qui pénetre, elle pourroit être *dardée* ; mais alors vous en affoiblirez l'idée. On *lance* & on *darde* des feux.

Au figuré, *lancer* eſt d'un très-grand uſage : on *lance* des regards, des eaux, des ſarcaſmes, des anathêmes, &c. *Darder* ne s'emploie guere qu'au propre : cependant on a dit, *darder* des œillades amoureuſes, le trépas, des eaux, & même des pleurs. On auroit mieux dit *darder* des épigrammes, des ſarcaſmes, & tout ce qui s'appelle

trait piquant. *Darder*, pris figurément, marquera plus de véhémence que *lancer*, avec la direction la plus courte & l'intention formelle de frapper. A l'égard de la direction, on *darde* contre & droit; on *lance* contre, sur, vers, & dans différens sens.

On dit *décocher* un *dard*, & *décocher*, au lieu de *darder*, une épigramme, un trait de satyre, de colere. Cette derniere expression n'est que familiere & figurée, elle signifie proprement tirer sur quelqu'un. *Décocher*, c'est à la lettre, tirer de l'arc, ou plutôt tirer ou faire partir une fleche ou un trait avec la corde qui étoit arrêtée dans la *coche* ou l'entaille du bois. Ces circonstances désignent une action préparée, combinée, adroite, avec beaucoup de force & d'effet. Saint-Evremond a dit *décocher un compliment*, & on le dit encore; je ne sais pourquoi, si ce n'est pour désigner la facilité, l'abondance, la légereté avec laquelle on fait des complimens, comme si on en avoit plein *son carquois*, ou comme si on les avoit là tout ajustés & tout prêts pour les jetter à la tête dans l'occasion & en passant. St.-Evremond dit: Cet homme est civil jusqu'à l'excès, à chaque porte il vous *décoche un compliment*.

Landes, Friches.

Lan signifie étendue; *land*, dans les Langues du Nord, pays, étendue de pays; *landa*, en français, terre qui ne produit rien ou qui ne produit que des *lans* ou *landes*, en Bas-Breton,

joncs marins, genets, ou broussailles, &c. *Friche*, autrefois *fricz*, n'est qu'une corruption de *frais* & *fraîche*, selon du Cange, au mot *friscum*. Il pourroit bien venir de *fre*, *fri*, franc, intact: selon l'une & l'autre origine, il désigne une terre neuve, fraîche, franche, vierge.

Lande annonce donc une étendue que *friche* ne demande pas. Il y a des *friches* dans des cantons, des *landes* dans des provinces. Les *landes* sont de mauvaises terres qui ne donnent que quelques misérables productions; les *friches* sont des terres incultes ou négligées, auxquelles il ne manque que la culture. Dans un pays neuf, des Colons cultivent d'abord les *friches* & laissent les *landes*. Les pays stériles ne sont que des *landes*, & il n'est pas à croire que l'Agriculture ait commencé par des terres *ingrates*. Un pays fertile vous invite & vous enseigne à cultiver ses *friches* ou à défricher ses bonnes terres. C'est-là que l'Agriculture a pris naissance; c'est-là surtout qu'elle s'étend & se perpétue. La *lande* est telle par sa nature même; la *friche* n'est telle que faute de culture.

Je sais qu'on dit rarement *lande* ou *friche* au singulier: il est vrai que le premier mot annonce beaucoup de terre & de pays, & que le second désigne une sorte de contagion qui s'étend d'une terre à l'autre. Si le champ de mon voisin tombe en *friche*, il travaille à y faire tomber le mien. On prétend, dans un Dictionnaire, qu'on ne dit plus guere *des friches*, quoiqu'on dise tomber en *friche*. On dit des *friches*, & souvent, depuis qu'on a recommencé à parler d'Agriculture; & il faut bien le dire. De l'expression très-usitée,

tomber en friche, on entend ſur-tout les terres qu'on abandonne ou qu'on néglige après les avoir cultivées. Les *landes* exiſtent par elles-mêmes; les *friches* ſe forment par notre négligence ou par dégénération.

Si vous voyez des *landes* dans un Empire, priez Dieu pour ſa proſpérité: priez Dieu pour ſon ſalut, ſi vous voyez des *friches* s'y former.

On demande quels ſeroient les moyens les *plus* ſimples, les plus praticables, les plus efficaces pour cultiver les *landes* d'un pays? Je réponds qu'il y en a un, & qu'il n'y en a qu'un: rendez dans tous leurs alentours la culture floriſſante. Avec des *friches* autour d'elles, des *landes* ſont à jamais incultivables, ſauf un ſecours miraculeux: mais la bonne culture d'un champ produit celle du champ voiſin, & ainſi juſqu'à l'infini.

Puiſque vous voulez que la population ſoit la richeſſe d'un Etat, je veux qu'on vous donne cinq cents mille mendians valides avec leurs bras pour toute reſſource, & des *landes* immenſes; dites leur produiſez-moi des richeſſes! & laiſſez aller la richeſſe au Cultivateur; vous ſerez diſpenſé de toute autre eſpece d'encouragement, vous n'aurez plus de *friches*.

Dans un Etat agricole, un Miniſtre demandoit de bonne-foi, s'il faudroit bien quatre cent mille francs pour mettre en valeur une étendue de *landes* auſſi conſidérables que celles de Bordeaux? Avec cette effrayante & incroyable ignorance, tout-à-l'heure tout un Royaume ſerait en *friche*. Les Chinois diſent qu'il n'y a

que des économes ruraux qui puiſſent gouverner un Etat agricole.

* La maniere d'employer ces termes au figuré, fait bien ſentir leur différence. On appelle *landes* les paſſages longs, ſecs, vains, vagues & ennuyeux d'un ouvrage : on dit d'une perſonne qui a de l'eſprit naturel, mais ſans acquit & ſans connoiſſances pour le faire valoir, que c'eſt un *eſprit en friche.*

Languiſſant, Langoureux.

DANS les adjectifs, la terminaiſon *ant*, *ent*, marque *ce qui eſt*, l'état préſent; la terminaiſon *eux*, la force, l'habitude, l'abondance, l'excès, l'affectation d'une qualité, d'être tel. *Languiſſant*, qui languit, qui eſt en langueur; *langoureux*, qui ne fait que languir, qui outre ou affecte la langueur.

Ainſi on eſt naturellement *languiſſant*; & on fait artificieuſement le *langoureux*. On a bien l'air *languiſſant*, mais on prend l'air *langoureux*. Votre ami vous dit adieu d'une voix *languiſſante*; un galant pouſſe auprès de ſa belle des ſoupirs *langoureux*. Un malade très-affoibli vous demande des ſecours d'un ton *languiſſant*; un mendiant ruſé vous demande l'aumône d'un ton *langoureux*.

S'il n'y a pas de l'affectation dans le *langoureux*, il y a du moins quelque choſe d'exceſ-

ſif, d'immodéré, d'habituel, de ſingulier dans ſa maniere d'être. Ainſi l'on dira d'un convaleſcent qu'il eſt encore un peu *languiſſant*, & d'un autre, qu'il eſt encore tout *langoureux*. Vous trouverez *langoureux* celui qui paroît toujours *languiſſant*. Il ne ſuffit pas d'être *languiſſant* pour être appellé *langoureux*, il faut le paroître par des ſignes ou des démonſtrations frappantes de langueur & d'une langueur aſſez ſoutenue, & ſur-tout mêlée de plaintes & de marques de ſenſibilité, &c.

Auſſi *langoureux* ſert-il à exprimer telle eſpece de langueur qu'on attribue à quelque paſſion violente; tandis que la langueur, exprimée par le mot *languiſſant*, ne déſigne que l'abattement ou la ſimple diminution des forces. La femme qui dit : *Oui, Seigneur, je languis, je brûle pour Théſée*, le dit *langoureuſement* & non *languiſſamment*. Un amant eſt *langoureux* ſans être *languiſſant*. Un diſcours *langoureux* ſera tendre; & un diſcours *languiſſant* ſeroit froid. Les regards *languiſſans* ſont *langoureux* s'ils ſont tendres en même-temps. Ce dernier terme eſt ſur-tout du ſtyle amoureux.

Lares, Pénates.

LES *Lares* & les *Pénates* ſont, dans la Mythologie, des Dieux ou des Génies tutélaires des habitations, des maiſons, des villes, des contrées de tous les lieux.

Ceux qui prétendent que les *Lares* ſont des Génies privés ou attachés aux familles particu-

lieres, & les *Pénates* des Dieux publics, protecteurs des contrées ou de la choſe publique, contrediſent toutes les autorités (*a*). Il y avoit des *Lares* publics comme des *Pénates* privés.

Les Romains avoient des *Lares* & des *Pénates*, que leurs Auteurs ne ceſſent de confondre. Ils avoient reçu les premiers des Latins ou des Etruſques, & les ſeconds des Troyens. On dit en conſéquence qu'il faut aller chercher l'origine du nom de *Pénate* dans la Langue phrygienne, tandis que l'origine du nom de *Lare* doit ſe trouver dans la Langue latine ou dans l'étruſque; mais *lar* & *pen* ſont des mots celtes, & le latin eſt une Langue celtique. Le celte n'a pas moins de rapport avec le phrygien, que les croyances & les mœurs des peuples Celtiques n'en ont avec ceux de la Phrygie. Quoi qu'il en ſoit, *pen* eſt une racine latine très-féconde; & *lar*, dans l'acception de *lare*, y forme à peine quelques mots. Quant aux Etruſques, il paroît, par Arnobe, qu'ils appelloient ces Dieux domeſtiques *Conſents*. Le culte des *Lares* fut introduit à Rome, par le Sabin *Tatius*.

Lar ſignifie habitation, maiſon, foyer; en celte, *lar*, habitation, place, ſol; en grec, *laura*, grand bourg; en oriental, *dur*, *dar*, habitation. *Pen* marque proprement l'élévation, la hauteur, la ſommité; en celte, *pen*, tête,

(*a*) *Voyez* Arnobe, l. 3, *advers. Gent*; Macrobe, l. 1, Saturn. 7, 13; S. Aug. *de Civitate Dei* l. 9. c. *XI*; Gruter, dans ses *Inscriptions*; Servius, sur le deuxieme liv. de l'Enéide; Voſſius, *de Idol.* 1, 12, &c.

chef, face, ou partie élevée; en oriental, *phen*, face, élévation, ſommet: de-là les noms de diverſes montagnes, telles que les Appennins. Les Gaulois adoroient le Dieu *Pen* ſur les hautes montagnes.

Mais ce mot ſert auſſi à déſigner l'intérieur, le fond, la profondeur; & c'eſt dans cette acception que tous les Auteurs anciens & tous les Interpretes ont toujours pris le nom de *Pénates*. Cicéron (*a*) dit que ces Génies domeſtiques ſont ainſi appellés parce qu'ils réſident dans l'intérieur (*penitùs*), ou parce qu'ils veillent à la proviſion (*penus*) de la maiſon, &c.; c'eſt pourquoi, ajoute-t-il, les Poëtes les appellent *Pénétrales*. *Pen* ſignifie ce qui *pénetre*, ce qui eſt au-dedans, ce qui eſt enfoncé.

Les *Lares* peuvent être particuliérement conſidérés comme les Dieux protecteurs de l'habitation & de la famille en général; & les *Pénates*, comme les Dieux tutélaires de la maiſon intérieure ou de la choſe domeſtique. Les *Lares* gardoient ſur-tout la maiſon, des ennemis du dehors; les *Pénates* la préſervoient des accidens intérieurs.

Les *Larés* latins étoient repréſentés ſur les monumens avec des chiens à leur ſuite, ou même avec des peaux de chien pour vêtemens: cet animal étoit leur ſymbole. Les *Pénates* Troyens étoient repréſentés ſous la figure de deux jeunes hommes armés de lances & aſſis: l'appareil militaire les diſtingue. La vigilance & la fidélité ſont l'apanage des *Lares*; la force

(*a*) *L. 2. de Natur. Deor. 68.*

& la défenſe ſont le partage des *Pénates*. Les *Lares* ſont des gardiens qui veillent pour avertir du danger; les *Pénates* ſont des défenſeurs qui attendent pour le repouſſer : c'eſt le même objet préſenté par différens noms ſous des attributs différens ou dans des fonctions diverſes.

Les *Lares* préſident proprement à la ſûreté : tout eſt en ſûreté ſous leurs yeux, dit Ovide (*a*), & c'eſt pourquoi ils étoient appellés *Præſtites*. Les *Pénates* préſident particuliérement au ménage : ſelon l'idée de Cicéron, ils étoient ainſi appellés à cauſe des proviſions qu'ils avoient dans leur diſtrict, comme les *pourvoyeurs* étoient appellés *Penatores*. Les *Pénates* ſeroient donc auſſi les Dieux de la nourriture, tandis que les *Lares* l'étoient de la naiſſance.

Mais c'eſt aſſez de ces foibles conjectures pour un ſujet ſi peu important. Les *Lares* des Latins, les *Pénates* des Troyens, les *Conſents* des Etruſques, les *Curetes* des Samothraces, les *Dactyles Idéens* des Grecs, &c., ſemblent être les mêmes Génies, ou eſprits, ou manes diverſement qualifiées.

Nous diſons poétiquement ou familiérement nos *Pénates*, & non pas nos *Lares*, pour nos foyers domeſtiques. On va revoir ſes *Pénates*, on les ſalue.

(*a*) *Faſt. l.* 2.

Larmes, Pleurs.

Du primitif & celte *ac*, eau, & du celte *rum*, *rym*, petit, les Grecs formerent *dacruma*, les Latins *lacryma*, larmes : les Celtes disoient *daigr*. La *larme* est, à la lettre, une goutte d'eau : nous demandons une *larme* ou une goutte de liqueur. De *pla*, onomatopée, cri plaintif, les Latins formerent *planctus*, *ploratus*, plainte, gémissement, lamentation : nous avons donné à *plor*, *pleur*, la signification particuliere de *larme*, comme les Italiens à *pianto* : mais le sens primitif & propre du mot est celui d'un cri ou d'un signe éclatant de douleur ; & il n'a été long-temps employé que dans cette acception : *pleur* signifioit un grand deuil.

Corneille a eu tort de dire que *les pleurs d'une amante ont de puissans discours* : mais s'il avoit seulement attribué aux *pleurs* un langage, il n'auroit fait que suivre l'usage ancien & le sens propre du mot. Quand Scipion fit brûler la flotte des Carthaginois dans leur port, ce fut à tous, dit Amyot, un si misérable spectacle, qu'*on n'oyoit que pleurs & lamentations*, ne plus ne moins que si Carthage eût été ruinée de fond en comble. Racine dit : *Seigneur, écoutez les pleurs de Cléofile.* Madame de Sévigné raconte que Mademoiselle, suivant son humeur, *éclatoit en pleurs*, en cris, en plaintes,

en douleurs exceſſives. Voilà les *pleurs* avec tout leur cortege.

Larme eſt donc la dénomination propre de l'humeur limpide que la compreſſion des muſcles fait ſortir du ſac lacrymal & découler de l'œil. *Pleur*, mot détourné de ſa ſignification naturelle, déſigne une eſpece particuliere & une abondance de *larmes*, ou des *larmes* abondantes & accompagnées de cris, de ſanglots, de lamentations, des éclats de la douleur. Le rire, la joie, l'artifice, comme la douleur, l'affliction, une ſurpriſe extraordinaire, enfin toute cauſe phyſique qui produit une compreſſion des muſcles de l'œil, fait couler des *larmes*. Les *pleurs*, comme on l'a fort bien obſervé, ſont toujours marqués par quelque choſe de lugubre, par une émotion violente, des ſignes éclatans, une inſpiration & une expiration précipitée.

Voyez ces termes mis en oppoſition par de bons Ecrivains : les *pleurs* renchériſſent toujours ſur les *larmes* ; ils vous donnent l'air ſombre, farouche, déſolé. Il ne faut pas, dit S. Evremont, que les *larmes d'une abſence* ſoient auſſi *lugubres* que les *pleurs des funérailles*. *La Tragédie en pleurs*, dit Boileau, nous arrache des *larmes pour nous divertir*.

La Tragédie excite la pitié & la terreur : qu'elle faſſe couler mes *larmes*, j'en ſortirai plus tendre & plus humain ; ſi elle m'arrache des *pleurs*, j'en ſortirai mélancolique & farouche.

Les *larmes* embelliront ſouvent la beauté ; les *pleurs* la défigurent. Rien n'eſt plus doux que de douces *larmes* ; tout eſt amer dans les *pleurs*.

Les *larmes* ſoulagent, & les *pleurs* ſemblent aigrir la douleur.

Les premiers *pleurs* des enfans, dit J. J. Rouſſeau, ſont des prieres; leur douleur éclatante *implore* notre ſecours. O ſentiment, ſentiment, s'écrie-t-il, douce vie de l'ame! quel eſt l'infortuné mortel à qui tu n'arraches des *larmes*?

L'homme dur qui n'a jamais verſé des *larmes*, verſera des *pleurs*, & pas une *larme* ne tombera ſur lui.

La ſenſibilité, la pitié, la tendreſſe, les paſſions douces, répandent des *larmes*: la colere, la fureur, le déſeſpoir, les paſſions violentes, ne verſent que des *pleurs*. Pline l'ancien diſtingue bien (*a*) les *larmes* de la miſéricorde, de pluſieurs autres ſortes de *larmes*, & ſur-tout de celles que nous appellons *pleurs*. Nous diſons des *pleurs de rage*, & des *larmes de joie*. *Lacrumo gaudio*, dit Démée dans les Adelphes.

Andromaque verſe des *larmes*; pour Hermione, il n'y a que des *pleurs*. Andromaque ſent couler ſes *larmes*; l'amour maternel les verſe pour exciter une pitié généreuſe: Hermione ne ſentiroit pas jaillir ſes *pleurs*; la fureur qui les excite, les dérobe à la fierté.

Il ſied à Céſar d'arroſer de *larmes* les cendres de Pompée. Il ſied à Cornélie de ne pas verſer des *pleurs*, il faut qu'elle vomiſſe des flammes.

Par une volubilité & une inconſéquence aſſez naturelle de l'eſprit, Xercès qui vient de treſſaillir d'allégreſſe à la vue de ſa nombreuſe ar-

(*a*) L. 11, chap. 37.

mée, fond tout à coup en *larmes*, en conſidérant que, dans peu d'années, de tant d'hommes raſſemblés il n'en reſtera pas un ſeul. Vain & ambitieux bourreau, & tu vas précipiter leur deſtin, & ton cœur ſenſible ne t'inſpire pas de l'horreur pour des projets inſenſés, que tu n'expieras jamais par aſſez de *pleurs* !

Mentzicoff, occupé dans ſon déſert, du travail de la terre, des ſoins domeſtiques, d'exercices de Religion, ne voit ſon repos troublé que par des *larmes* de *repentir* ſur ſes fautes, & d'*attendriſſement* ſur ſes enfans. Mais ſon lâche perſécuteur Dolgoroucki, plongé dans le même abîme, ſans avoir les mêmes reſſources de raiſon & de vertu, n'aura point de repos, point de conſolation dans les *pleurs* du *deſeſpoir*, qui redoubleront lorſqu'il verra la fille de ſa victime rappellée à Pétersbourg.

Le repentir ſincere nous donne des *larmes*; le remords déchirant n'a que des *pleurs*.

Il y aura des *larmes* par-tout où ſe trouvera l'humanité. Dans l'Enfer, & dans tout ce qui lui reſſemble ſur la terre, il n'y aura que des *pleurs*.

Fénelon parle ſouvent, dans ſes Œuvres ſpirituelles (*a*), de ces ſaintes *larmes* qui rendent heureux ceux qui les verſent : il n'y mêle point les *pleurs*.

Ceux qui ſement dans les *larmes*, recueilleront dans la joie; l'Eſprit-Saint nous l'a dit. Ceux qui ſement dans les délices, recueilleront

(*a*) *Voyez* ſur-tout le tome 2, pag. 272, & ſuiv.

dans les *pleurs*; nous le voyons même ici-bas chaque jour.

Rien ne *seche* plutôt que les *larmes*, disoit Apollonius; il n'est pas si facile de tarir les *pleurs*.

Comme celui qui s'excite à verser des *larmes*, paroît peu touché! comme celui qui s'efforce de retenir ses *pleurs*, paroît navré!

Les *larmes* des femmes, dit un proverbe espagnol, valent beaucoup & coûtent peu. Les *pleurs* des hommes valent peu & coûtent beaucoup.

Le Héros ne connoît guere les *pleurs*: mais s'il ne connoissoit pas les *larmes*, que seroit-ce donc qu'un Héros? un grand cœur n'est pas foible, mais il est sensible & tendre.

Quelle est cette gloire qui ne s'acquiert que par les malheurs & les *pleurs* du genre humain? Les trophées de Timoléon, dit Plutarque, ne coûterent pas une robe de deuil, pas une *larme* de tristesse à sa Patrie. Voilà mon Héros.

Sous le berceau que vous baignez de *larmes*, est le tombeau qu'arroseront vos *pleurs*.

Aux *pleurs* des malheureux, allons mêler nos *larmes*: voilà tout le traité de la consolation.

Voyez, dans les Maximes de la Rochefoucauld, le détail que l'Auteur fait de différentes sortes d'hypocrisie dans les afflictions: l'hypocrisie des *larmes* & celle des *pleurs* y sont parfaitement distinguées & caractérisées par les expressions comme par les idées. Les passages seroient trop longs à rapporter ici.

* On dit une *larme*, & non pas un *pleur*: voilà pourquoi j'ai dit qu'il y avoit dans les *pleurs* une ſorte d'abondance ou de continuité. On a la *larme* à l'œil; il en tombe une *larme*. Il n'appartient qu'à Boſſuet de dire un *pleur* (*a*); & encore ce *pleur* eſt une lamentation, ſuivant le ſens naturel du mot. On dit de *groſſes larmes*, & non pas de *gros pleurs*: la *larme* a une forme comme la goutte, comme la *larme* batavique, ou celle de Job; mais les *pleurs* ſe mêlent & ſe confondent toujours pour former des ruiſſeaux: on dit auſſi des *larmes de ſang* plutôt que des *pleurs de ſang*, parce que le mot *larme* a un rapport particulier à la liqueur qui découle; & que *pleur* ne déſigne proprement que l'éclat de la douleur. Mais ces termes ſont ſans ceſſe employés l'un pour l'autre, par égard au nombre, & à l'harmonie de la phraſe; & la Langue elle-même les confond dans le verbe *pleurer*, qu'elle oblige, par indigence, à déſigner également les *pleurs* & les *larmes*. On a dit autrefois *larmer*; mais ce mot eſt proſcrit: *lacrymer* ſe feroit plutôt conſervé, comme *lacrymal*, *lacrymatoire*. *Larmoyer* n'a qu'un ſens reſtreint.

(*a*) Là commencera ce *pleur* éternel; là, ce grincement de dents qui n'aura jamais de fin. *Oraiſon funèbre d'Anne de Gonzagues.*

Larves, Lémures.

ESPRITS ou Démons qui, chez divers Peuples anciens, venoient, la nuit, sur la terre troubler le repos des vivans, &c. Il est bien établi que les esprits étoient les ames des morts (*a*). Les ames des méchans, esprits malfaisans; s'appelloient *larves* & *lémures*; & celles des bons, esprits bienfaisans, *lares* & *pénates* (*b*). Il n'est pas plus aisé de distinguer les *lémures* des *larves*, que les *pénates* des *lares*.

Larve paroît venir, comme *late*, de *lar*, habitation, & alors c'est un esprit domestique: mais le latin *larva* signifie proprement spectre, fantôme, masque. M. de Gébelin forme le mot de *lémure* des mots orientaux *ur*, lumiere, & *hem*, carnage; & il en fait un *jour de carnage*. Cette définition convient bien aux *lémuries*, fêtes de *lémures*, mais non aux *lémures* mêmes. Le *lémure* seroit plutôt l'apparence ou l'image d'un mort, selon cette origine même: *lem* désigneroit la destruction, la mort, la nuit; & *ur*, l'apparence de l'objet, du mort, visible pendant la nuit, dans les ténebres. Si nous pré-

(*a*) *Voyez* Ovide, l 5, *Fast.*; Apulée, l de *Deo Socratis*; S. Augustin, l 4; *de Civitate Dei*; Spon. *Recherches d'Antiquité*, Dissertation XVIII.

(*b*) *Voyez* Ovide, S. August. &c. *ubi supr.*

ames ; dans les *larvales*, on auroit dû prier pour elles, ſi cette inſtitution s'étoit accommodée au génie de la Religion.

Apulée dit (*a*) que, dans l'ancienne Langue latine, *lémure* déſignoit l'ame ſéparée du corps ; & que les *lémures* ſe diviſoient en *lares* ou Génies bienfaiſans & en *larves* ou mauvais Démons. Cette diſtinction paroît aſſez naturelle. Alors *lémures* ſeroit un mot générique qui pourroit bien déſigner quelquefois l'eſpece particuliere des *larves*, mais par le moyen de quelque modification. Saint Auguſtin rapporte (*b*) au contraire que les Platoniciens faiſoient des ames des bons les *lares*, & des ames des méchans les *lémures*. Et pourquoi les Romains n'auroient-ils honoré les *lémures* que comme des eſprits malfaiſans ? Diſons que les *lémures* étoient les ames malfaiſantes des méchans ; & les *larves*, ces mêmes ames errantes ſous l'apparence de ſpectres. Dans un point ſi obſcur, il faut ſavoir s'en tenir aux conjectures ſans s'y attacher.

Laſciveté, Lubricité, Impudicité.

PENCHANS, paſſions, vices relatifs aux plaiſirs des ſens, à l'amour, à la luxure.

Les mots latins, *laſcivus*, *laſcivia*, *laſcivire*, formés du cri de joie, *la*, & de *cieo*,

(*a*) *De Deo Socratis.*

(*b*) L. IX. *de Civitate Dei.*

remuer, ou plutôt de *civeo*, remuer avec vivacité, pétulance, volupté, expriment proprement l'idée de bondir, sauter, folâtrer. Nos mots *lascifs* & *lasciveté* ne désignent qu'une forte inclination aux plaisirs des sens, marquée par des mouvemens particuliers. Le mot latin *lubricus*, signifie glissant ou pente où l'on ne peut se retenir : nos mots *lubrique* & *lubricité* ne désignent que le penchant violent & presque irrésistible d'un sexe vers l'autre : cependant on dit en Médecine, *lubrifier*, pour oindre, rendre glissant : on a dit aussi la *lubricité* de l'air. Il est à observer que *lub* signifie volonté, desir, affection, goût. *Impudicité* marque par la négation *in*, le contraire de la chasteté, de la *pudeur*, de la *pudicité* ; & selon la valeur de *pu* & *pud*, il emporte l'idée d'un goût, d'un plaisir sale, déshonnête, honteux dans un sens moral & religieux.

Le *lascif* tressaille à la vue de son objet ou à la seule idée du plaisir ; il desire vivement, il jouit voluptueusement. Le *lubrique* est emporté vers son objet ; sans frein dans ses desirs, dans ses plaisirs il est sans retenue. L'*impudique* se livre sans pudeur à un objet ou à ses goûts ; sans respect pour la pureté, il se souille de jouissances criminelles.

La *lasciveté* naît d'un tempérament amoureux, irritable, voluptueux. La *lubricité* consiste dans l'extrême pétulance, l'incontinence hardie, l'insatiable avidité de ce tempérament qui dévore son objet avant d'en jouir ; & qui également irrité par la résistance & par la jouissance, va, sans cesse demandant à son objet

de nouveaux plaisirs, les provoque par la débauche. L'*impudicité* résulte des sentimens & des mœurs propres à ce tempérament & à ces vices, & contraires à la modération de la Nature & à la sainteté des regles.

La Bergere *lascive*, chatouillée par son penchant, veut être apperçue, poursuivie, & voluptueusement vaincue par son Berger. La *lubrique* Messaline souvent lassée, jamais rassasiée, a donc épuisé les plaisirs & ses forces, sans avoir épuisé ses feux. L'*impudique* Athénien aime mieux encourir l'infamie qui ne lui permet pas d'approcher des temples & de parler en public, que de se sevrer de plaisirs déshonnêtes & défendus.

L'*impudicité* ne regarde que l'homme; car il a seul des idées & des relations morales. La *lasciveté* lui est commune avec les animaux; on dit que les moineaux, les boucs, les chats sont *lascifs* : ce mot ne désigne que les sensations & les mouvemens physiques. Dans l'Encyclopédie, on assure que la *lubricité* convient également aux animaux : on le nie dans le Dictionnaire de Trévoux; par la raison, dit-on, que ce défaut naturel est aussi relatif aux mœurs & contraire à la décence. Mais ne pourroit-on pas dire la même chose de la *lasciveté* ? Dans l'homme tous ces penchans ont un aspect moral : mais cet aspect n'est indiqué par la valeur propre du terme, que dans l'*impudicité* qui exclut formellement l'idée morale de *pudeur*. Le mot de *lubricité* n'exprime par lui-même qu'une sorte de *lasciveté* qui n'a point de retenue : les animaux *lascifs* à l'excès & avec certaines circonf-

tances physiques & sans moralité, seront donc justement appellés *lubriques*, & avec d'autant plus de raison que la *lubricité* a quelque chose de brutal & de furieux que n'a point la *lasciveté*. Mais comme il n'est donné qu'à l'homme d'outrer à tout excès ce genre de plaisirs, & qu'il est bien rare que l'animal y tombe, c'est au premier que la plus forte qualification est naturellement applicable.

* Ce qui dénote la *lasciveté*, la *lubricité*, l'*impudicité*, comme les regards, les gestes, les postures; ce qui excite ces penchans, comme des vers, des livres, des tableaux, tout cela s'appelle *lascif*, *lubrique*, *impudique*.

* On avance dans un Dictionnaire, que le mot *impudique* ne se dit plus dans le style noble, parce qu'il présente une idée qui ne l'est pas. Par la même raison, on ne devroit pas dire dans ce style, *viol*, *fornication*, *adultere*, *libertinage*, *débauche*, *crapule*, &c.; & il en seroit de même de *lascif* & de *lubrique*; car l'idée présentée par ces mots n'est pas noble. Mais l'exemple de tous les Moralistes & de tous les Prédicateurs nous rassure. On ne parleroit donc jamais noblement d'un vice bas, ni honnêtement d'un vice honteux. Perraut reprochoit à Despréaux d'avoir employé dans *sa Satyre sur les femmes*, les mots *luxurieux* & *lubrique*, qu'il trouvoit déshonnêtes, parce qu'ils exprimoient des choses déshonnêtes. Le grand Arnaud, dans une réponse au Critique, justifie parfaitement le Censeur des mœurs, en Mora-

liſte rigide, en Grammairien philoſophe, & en Ecrivain pur. Je n'ai rien à dire après lui. Mais il obſerve que ces mots étoient un peu vieux; & je dois obſerver qu'il ne leur eſt reſté aucune trace de vieilleſſe : Deſpréaux ſuffiſoit bien pour leur rendre toute leur vigueur.

* M. Beauzée dit, à la ſuite des Synonymes de l'Abbé Girard, que la *luxure* eſt une habitude, un penchant criminel d'un ſexe vers un autre; la *lubricité*, l'influence ſenſible de ce penchant ſur les mouvemens indélibérés; la *laſciveté*, la manifeſtation extérieure de ce penchant par des actes étudiés & prémédités. Je n'ai pas trouvé des raiſons capables de juſtifier ces dernieres aſſertions.

La *luxure* eſt un vice, un excès moral, une eſpece de péché capital, comme la pareſſe. Le mot, par la valeur de *lux*, marque l'excès, la ſurabondance, la ſurcharge; & par ſa terminaiſon *ure*, ce qui fait, conſtitue, détermine l'excès. L'habitude, l'état des choſes, ſont ordinairement diſtingués par la terminaiſon *ude*, comme dans le mot même d'*habitude*, & dans *étude*, *ſolitude*, *ſervitude*, &c. La *lubricité* & la *laſciveté* ſont, comme l'*impudicité*, ſelon le ſens de leur terminaiſon commune, des qualités de l'agent ou de l'action, & non de ſimples manifeſtations ou des influences ſenſibles. La *lubricité* a, comme la *laſciveté*, des mouvemens très-délibérés; mais elle n'a aucune retenue, ſelon la conſtitution du mot. La *laſciveté* a, comme la *lubricité*, des mouvemens très-indélibérés, comme on le voit dans les animaux qui ſont *laſcifs*, ſans étude & ſans préméditation.

Légal, Légitime, Licite.

Al, terminaiſon de l'adjectif *lég-al*, ſignifie ce qui concerne ou regarde, ce qui appartient ou convient à, ce qui a quelque rapport ou relation avec : *banal*, ce qui eſt relatif ou commun au *ban*, c'eſt-à-dire, au pays, au diſtrict, à la ſeigneurie, à un peuple : *vital*, ce qui concerne la vie, ce qui y influe : *moral*, ce qui regarde les *mœurs*, ce qui eſt de cet ordre : *pectoral*, ce qui a quelque rapport avec la *poitrine*, quelque influence ſur elle : *latéral*, ce qui eſt de l'un ou de l'autre côté (*latus*), ou relatif aux côtés de la choſe : *brutal*, ce qui convient à une brute : *oriental*, ce qui regarde l'*orient*, ce qui eſt à l'*orient*, &c. : *légal*, ce qui concerne la *loi*, (*lex*, *lege*).

Ime, lat. *imus*, terminaiſon de *légit-ime*, ſignifie très, entiérement, profondément, parfaitement, à fond : *unanime*, ce qui eſt d'un parfait accord ; *cacochyme*, tout plein de mauvaiſes humeurs, très-ſujet à des infirmités ; *ſublime*, fort élevé, élevé juſqu'au plus haut degré ; *illuſtriſſime*, ce qui eſt très-illuſtre ; *intime*, ce qui eſt bien avant dans la choſe ou parfaitement uni ; *légitime*, ce qui eſt entiérement ſelon la *loi*, fondé en raiſon & ſur un droit rigoureux.

Ite, communément *it* au maſculin, terminaiſon de *lic-ite*, lat. *licitus*, marque le participe paſſé du verbe, ce qui eſt déjà, ce qui

eſt fait, devenu ; *maudit*, *maudite*, ce qui eſt ou a été *maudit* ; & de même *écrit*, *écrite* ; *introduit*, *introduite* ; *proſcrit*, *proſcrite*, &c. : *licite*, ce qui eſt permis par la Loi, laiſſé à la *volonté*, abandonné au libre arbitre : *li*, *lu*, *lib*, *lic*, *lac*, ſignifient volonté, liberté. Ce mot eſt un terme dogmatique qui emporte une idée morale ou un rapport à une Loi, au lieu que *permis* eſt un terme générique, uſuel, & applicable aux choſes qui ne ſont point du reſſort de la Loi proprement dite ; outre qu'une choſe eſt *licite* dès que la Loi ne l'a point déclarée mauvaiſe, au lieu qu'il faut une autoriſation pour qu'une choſe ſoit *permiſe*, ainſi que l'a obſervé M. Beauzée.

Légal ſe dit proprement des *formes*, des obſervances, des choſes preſcrites par la Loi poſitive, ſous peine ou de nullité ou d'animadverſion de la part de la Loi. *Légitime* ſe dit proprement des choſes fondées ſur la *juſtice* eſſentielle ou ſur la Loi ſociale dérivée de la *Loi naturelle* de juſtice, en un mot, ſur un droit qu'on ne peut violer ſans tomber dans l'injuſtice. *Licite* ſe dit proprement des actions ou des choſes que les Loix regardent du moins comme indifférentes, & qu'elles rendroient moralement mauvaiſes ſi elles les défendoient.

Mon action eſt *légale*, lorſqu'elle eſt faite dans les formes preſcrites, & la Loi me la garantit. Mon action eſt *légitime*, lorſque je ne fais qu'uſer de mon droit, ſans attenter au droit d'autrui, & la puiſſance doit me la garantir. Mon action eſt *licite*, lorſqu'elle eſt au-

torisée ou qu'elle n'est aucunement défendue ; & la Loi me garantit d'animadversion.

C'est la forme qui rend la chose *légale* ; c'est le *droit* qui rend la chose *légitime* ; c'est le pouvoir qui rend la chose *licite*.

Une élection est *illégale*, si l'on n'y observe pas toutes les conditions requises par la Loi. Une puissance est *illégitime*, si elle exerce la force sans droit, contre notre droit. Un commerce est *illicite*, quoique bon dans l'ordre naturel, si la Loi le défend en vertu d'un droit.

La disposition de vos biens, quoique *légitime* & conforme à la loi de la propriété, n'est pourtant valide qu'autant qu'elle est faite d'une maniere *légale*. Une condamnation bien *légale* n'est pourtant pas *légitime*, si elle tombe sur un innocent. Le concubinage, parce qu'il n'est pas *licite*, ne fait que des enfans *illégitimes*, faute des conditions *légales* requises en vertu du droit d'établir des formes qui donnent au mariage l'authenticité sociale & qui constatent sa *légitimité*.

En fait de restitutions, la compensation est *légitime* : mais elle n'est pas *licite*, si elle n'est *légale* ; c'est-à-dire, que vous y avez droit ; mais votre droit est de la demander aux Tribunaux, & non de la faire par vos mains.

Vous avez peut-être de *légitimes* sujets de plaintes contre quelqu'un, mais sans pouvoir intenter une action *légale* contre lui, & la vengeance personnelle & arbitraire n'est jamais *licite*.

L'intérêt *légal* de l'argent est le taux du

Roi ; tout autre intérêt plus fort n'eſt plus regardé comme *licite*, il ſeroit uſuraire. L'intérêt de l'argent au taux déterminé par la libre concurrence & le libre accord avec certaines conditions ou dans certains cas, paſſe pour *légitime*. L'intérêt *légitime* eſt celui qu'on eſt en droit de prendre, ſelon les principes de la morale, ou, pour mieux dire, de la juſtice : l'intérêt qu'il eſt expreſſément permis de prendre par les Ordonnances, eſt *licite* devant tous les Tribunaux : la Loi fixe l'intérêt *légal*.

Conſidérons d'abord ce qui eſt *légitime* ; enſuite ce qui eſt *licite* ; enfin ce qui eſt *légal* : ainſi procede la vraie probité.

Legérement, à la Légere.

Léger, peu peſant, eſt le latin *levis*, *leve*, de la même famille que *lever*, *élever* ; & c'eſt ce qui ſe leve facilement, s'éleve en l'air, &c. La racine eſt *lab*, *law*, &c., qui, en celte & dans pluſieurs autres Langues, ſignifie *main*, & ſert à déſigner l'action de prendre avec la main, de lever, de porter en l'air.

Légérement énonce une ſimple modification de la maniere dont les choſes ſont ou doivent être : *à la légere* déſigne un coſtume différent de celui que les choſes ont dans l'état naturel : l'adverbe marque une *particularité* : la phraſe proverbiale, une *ſingularité*. Le premier attribue a légéreté ; l'autre un caractere, une allure,

un air, une forme de légéreté remarquable & distinctive. Voy. *A l'aveugle*, *Aveuglément*.

Au sens propre, nous disons *armé*, vêtu *légérement* ou *à la légere*. Les soldats armés *légérement* ont des armes & des vêtemens qui ne les chargent point : les soldats armés *à la légere* ont une espece particuliere d'armure qui les distingue. Nos troupes sont aujourdhui armées *légérement*, en comparaison de nos anciens Gendarmes : les Romains avoient des troupes armées *à la légere* pour voltiger autour de l'ennemi & le harlecer.

Vous êtes vêtu *légérement*, lorsque votre habillement n'est ni pesant, ni épais, ni incommode : vous êtes vêtu *à la légere*, lorsque la forme & la qualité de votre habillement vous laissent un air libre, dégagé, leste. En été, on est vêtu *légérement* : à la campagne, on est vêtu *à la légere*. Une femme, en robe de gaze, est *légérement* vêtue ; une Danseuse, en corset blanc, l'est *à la légere*.

* *Légérement* est d'un usage très-étendu dans ses différentes acceptions opposées aux idées différentes de *pesant*, *lourd*, *grave*, *profond*, *matériel*, &c. Au propre, la phrase *à la légere* est ordinairement restreinte aux deux façons précédentes de les employer : mais mal-à-propos voudroit-on nous en interdire de nouvelles applications auxquelles l'analogie nous invite.

Des ouvrages sont travaillés *légérement*, lorsqu'ils le sont avec cette aisance, cette tournure, cette délicatesse qui annoncent la souplesse, la dextérité, la sûreté de la main. Pourquoi ne

dirions-nous pas que la garde-robe d'une femme eſt montée *à la légere*, lorſqu'on n'y trouve que des tiſſus faits, comme les feuilles de roſe, pour ne briller qu'un jour, des imitations meſquines d'un grand luxe, en un mot, l'apparat de la folie ſur un fond de miſere ?

Les jeunes filles, élevées en habit de garçons, marchent, dit-on, plus *légérement* & mieux ; cela peut être, & même auſſi hardiment que des Grenadiers. Les maiſons des nouvelles villes qu'on éléve à Paris, ſont, pour la plupart, conſtruites ſi fort *à la légere*, qu'elles ſeront à peine, pour les propriétaires, des bâtimens viagers.

* Au figuré, comme au propre, *légérement* ſe dit quelquefois en bonne part, par exemple, lorſqu'il ſignifie *ſuperficiellement* : mais au figuré, nous ne diſons *à la légere* qu'en mauvaiſe part. Cette phraſe exprime une légéreté déplacée, tandis que l'adverbe déſigne quelquefois une légéreté convenable.

Vous ne parlez que *légérement* d'une choſe que vous ne touchez qu'en paſſant ; & ce n'eſt pas en parler *à la légere*, vous faites bien.

Un Panégyriſte paſſe *légérement* ſur les défauts & les torts de ſon héros ; & certes, il ne le fait pas *à la légere*, il agit avec réflexion & avec adreſſe.

Dans ces cas-là, il y a oppoſition entre l'adverbe & la phraſe adverbiale. Il y a donc, dans l'un & dans l'autre, des propriétés fort différentes & des différences eſſentielles.

* *Légérement*, pris au figuré dans le même ſens qu'*à la légere*, dénote ou un défaut de reflexion, d'examen, de jugement, ou un défaut d'égards, de ménagement, de bienſéance. C'eſt agir ou inconſidérément ou leſtement.

L'adverbe attribue à l'action ou à la perſonne un défaut, un vice de légéreté : la phraſe adverbiale déſigne, dans la perſonne, l'air, le coſtume, les manieres de la légéreté.

L'homme qui ne réfléchit pas, agit *légérement*. L'homme frivole agit *à la légere*.

Vous parlez *légérement*, lorſqu'il vous échappe une parole imprudente. Vous parlez *à la légere*, lorſque vous affectez dans vos diſcours un ton léger.

Le préſomptueux traite les choſes *légérement*; le fat les traite *à la légere*.

L'étourdi prend ſon parti *légérement*, il y ſonge à peine ; il ſe conduit *à la légere*, comme ſi les choſes ne valoient pas la peine d'y ſonger.

On s'engage *légérement* (car c'eſt avant d'entreprendre qu'il faut réfléchir) ; & alors on ſe conduit ſouvent *à la légere*, parce qu'on ne ſent pas toute l'importance de l'engagement.

Il y a des hommes ſuperficiels qui ſont réduits à traiter *légérement* les matieres ; mais en revanche, ils parlent de tout : il y a des hommes légers qui traitent *à la légere* les choſes les plus graves ; mais auſſi déliberent-ils gravement ſur les plus futiles.

Lépreux, Ladre.

LE *lépreux* & le *ladre* ſont attaqués de la même maladie. La *lepre* eſt le genre de maladie : la *ladrerie* eſt cette maladie particuliere dont un ſujet eſt actuellement atteint. *Lépreux* eſt le nom propre & connu des Anciens : *ladre* eſt une dénomination détournée & corrompue de quelques dialectes celtiques.

Les hommes ſont plutôt *lépreux* ; & les animaux, *ladres*. La *lepre* étoit très-commune chez les Juifs : la *ladrerie* eſt aſſez commune parmi les cochons.

Au figuré, *lepre* eſt un mot noble ; on dit la *lepre du péché* : *ladrerie* eſt un mot déri-ſoire ; on appelle *ladrerie* une vilaine & ſordide avarice.

Ces termes préſentent la maladie ſous des aſpects différens. Regle générale : toutes les fois que le même objet a différens noms, chaque nom le diſtingue par un caractere particulier, comme je l'expliquerai plus au long dans un autre article. Ainſi l'*hydrophobie* eſt proprement l'horreur de l'eau ; & la *rage* nous annonce une ſorte de fureur effrénée.

Le nom de *lepre* vient de l'Orient, comme la maladie qu'il déſigne. Les Orientaux appellent cette maladie *bereth*, *bera*, mot qui, précédé de l'article *al*, *l*, a fait *lebre*, *lepre*, *lepra* : *leb* ſignifie blanc, le blanc ; & la blancheur de la peau eſt un des premiers caracteres de ce mal.

mal. Dans les Indes, on fait peu de cas des hommes blancs, parce que cette couleur eſt, chez eux, l'indice de la *lepre*. Ceux qui tirent ce mot du grec λεπρα, le dérivent de λεπις ou de λεπύριον, écorce, écaille, parce qu'en effet, dans cette maladie, la peau ſe couvre d'une ſorte d'écailles ou d'une vilaine croûte. Ils n'obſervent pas que *lep*, en grec, ſignifie auſſi blanc; λεπρόω, blanchir; ainſi *lepidus*, en latin, ſignifie poli, luiſant. Or il eſt convenable de préférer l'idée propre du mot radical. Le mot *lépreux* indiqueroit donc proprement les premiers degrés de la maladie & le caractere diſtinctif des *ladres* appellés *blancs* qui ont la face encore aſſez belle, la peau blanche, le cuir liſſe.

Ladre déſigne au contraire l'état très-avancé de la maladie, celui où le corps, tout couvert d'ulceres ou d'écailles, parvient à un ſi haut point d'inſenſibilité qu'on perce avec une aiguille le poignet du malade, ſes pieds & juſqu'au gros tendon, le plus ſenſible de tous, ſans qu'il en ſouffre aucune douleur : bientôt les membres ſe détachent, tombent ſucceſſivement, & le malade meurt en détail. Il ne ſeroit pas raiſonnable de conteſter que cet état d'inſenſibilité & de corruption, ſoit celui du *ladre*. Nous diſons, tant au phyſique qu'au moral, qu'un homme eſt *ladre*, lorſqu'il paroît inſenſible, que rien ne le pique, qu'il ſouffre tout ſans ſe plaindre. On remarque que les Grecs ont appellé cette maladie ἐλεφαντίασις, à cauſe que les *ladres* ne ſentent rien & reſſemblent à l'éléphant que la dureté de ſa peau rend très-peu ſenſible. Dans cet état, le corps eſt couvert

d'ulceres & au dernier période de la corruption : tel étoit l'état du *Lazare*, c'eſt à-dire, du *ladre* ou *lazre*, comme on a dit autrefois ; car *ladre* eſt une corruption de *Lazare* ; & l'on a dit *Saint Ladre* pour *Saint Lazare* ; & les *ladres* ſont appellés *Lazares* dans les Statuts de pluſieurs anciens *Lazarets*. Du celte *lazr*, nous avons fait *ladre*, comme les Latins en ont fait *latro*. Ce mot celte ſignifie tuer, mettre à mort : l'inſenſibilité du *ladre* eſt une eſpece de mort, & la mort abſolue s'enſuit bientôt. En général, la racine celtique *lac*, *laz*, *lad*, ſignifie couper, déchirer, mettre en lambeaux ; & le *ladre*, tout déchiré, pour-ainſi-dire, par ſes ulceres, tombe en lambeaux, & périt.

Levant, Orient, Eſt.

LE *Levant* eſt littéralement le lieu où le ſoleil paroît ſe lever par rapport à un pays : cette dénomination eſt tirée de *ſoleil levant*. L'*Orient* eſt le lieu du ciel, où le jour commence à luire, la lumiere à briller : *or* ſignifie jour, lumiere. L'*Eſt* eſt le lieu de l'horizon d'où le vent ſouffle quand le ſoleil ſe leve ; le mot déſigne le ſouffle, le vent, *ſt*, que le lever du ſoleil excite.

Le *levant* déſigne proprement l'aſpect du ſoleil qui ſe leve, & l'expoſition du lieu qu'il frappe en ſe *levant* : nous diviſons le Globe, un pays, un quarré de terre, ſelon les aſpects de cet aſtre ; le *levant*, le *couchant*, &c. L'*Orient*

eſt la région, la contrée du ciel ou de la terre ſur laquelle les aſtres répandent d'abord leur lumiere : nous diſons les *pays Orientaux*, *la partie Orientale du ciel* : le mot d'*Aſie* déſigne l'*Orient* ou les contrées Orientales, & celui d'*Europe* les pays Occidentaux. L'*eſt* eſt un des points cardinaux de l'horizon d'où le vent ſouffle, & déterminé par le lieu du lever du ſoleil : nous diviſons la bouſſole par l'*eſt*, l'*oueſt*, &c. ſelon la direction des vents.

Le *levant* appartient proprement à la Sphere, à la Géographie : l'*orient*, à la Coſmogonie, à l'Aſtronomie ; l'*eſt*, à la Navigation, à la Météorologie.

La terre qui eſt immédiatement devant nous & plus près du ſoleil *levant*, eſt notre *levant* : mais tout l'eſpace de terre qu'il éclaire avant nous eſt l'*Orient* : nous appellons *levant*, une portion de l'Empire Ottoman qui borne d'un côté une partie de l'Europe ; & les vaſtes contrées des Indes, & autres pays éloignés s'appellent l'*Orient* : tant il eſt vrai que ce dernier mot a un ſens plus vaſte. Mais quand il s'agit de diriger notre marche ou de marquer ſa direction, nous allons à l'*eſt*, à l'*oueſt*, &c.

Avec ces notions vous expliquez les dénominations du côté oppoſé, de celui où les aſtres paroiſſent terminer leur courſe, le *couchant*, l'*occident*, l'*oueſt*.

Quant aux deux autres points cardinaux de la ſphere, nous ne donnons à l'un & à l'autre que deux dénominations, à l'un celles de *midi* & de *ſud*, à l'autre celles de *ſeptentrion* & de *nord*. *Midi* doit naturellement faire, ainſi que

ſeptentrion, le double office de *levant* & d'*orient*.

Midi eſt proprement le milieu du jour, *medius dies*. Le *midi* marque l'élévation du ſoleil & autres aſtres quand ils paſſent dans le *méridien*. Il déſigne auſſi les parties du monde, ſituées ſous l'équateur & en-delà, par rapport à nous, juſqu'au pôle auſtral. Enfin le côté d'un jardin placé au *nord*, s'appelle le *midi*, parce que c'eſt lui que le ſoleil échauffe en ſon *midi*. Ce mot eſt donc Aſtronomique, Géographique, & correſpondant aux différentes applications de *levant* & d'*orient*.

Mais on dit auſſi *vent du midi* : ce mot embraſſe donc tous les rapports que nous venons de diſtinguer ci-deſſus. Le Marin dit, *vent du ſud*, & il a introduit l'uſage de cette maniere de parler, faite pour exprimer la qualité même du vent, ou que le *vent eſt ſud*, au lieu qu'on dit ſeulement, *vent du midi* & non *de midi* ; ce qui marque ſeulement que le vent vient du côté du *midi*. Cette obſervation s'applique aux trois autres mots de la même claſſe. *Sud* a la même valeur qu'*eſt*, dans une direction différente ; ce mot vient de l'oriental *shoud*, noir, moins parce que le *midi* eſt brûlant, que parce que ſes vents amenent les nuages, les temps ſombres, les tempêtes, les orages : il pourroit auſſi venir, par cette derniere raiſon, du primitif *u*, *hu*, *hud*, eau, humidité. Conformément à leur Langue particuliere, les Navigateurs ont dit, la *mer du ſud*, comme la *mer du nord*.

Le *ſeptentrion* eſt le point cardinal qui répond ſur l'horizon au pôle boréal ; & il ſe dit de la

partie du ciel & de celle du globe qui eſt oppoſée au *midi* & ſituée entre l'équateur & le pôle. Le *nord* a beaucoup uſurpé de ſon domaine ; car, par exemple, on dit plutôt aujourd'hui, le *nord* que le *ſeptentrion* d'un jardin, d'un édifice ; ſans doute parce qu'il eſt plus commode à dire. *Septentrion*, compoſé de *ſeptem*, ſept, & de *trio*, bœuf, ſignifie les *ſept bœufs* : cette dénomination eſt tirée des conſtellations que nous appellons *ourſes*, placées vers le pôle arctique, & principalement compoſées de ſept étoiles fort apparentes.

Septentrion eſt auſſi le vent qui ſouffle de ce côté, la biſe. Mais en terme ſcientifique, nous diſons plutôt & plus juſtement le *nord*, le *vent du nord*, avec les Marins. *Nord* vient de l'oriental *nord*, flambeau ; ce flambeau eſt l'étoile polaire qui ſervoit de guide aux Phéniciens. C'eſt toujours la navigation qui donne les noms propres pour diſtinguer les vents & leur direction.

Je finis cet article par une obſervation ſur deux manieres de parler ſynonymes. Nous diſons *les peuples, les pays de l'orient*, de *l'occident*, *du midi*, *du nord*, plutôt que *du ſeptentrion* ; & *les pays, les peuples Orientaux*, *Occidentaux*, *Méridionaux*, *Septentrionaux*. Il me ſemble que la premiere locution convient mieux pour déſigner la poſition abſolue ; & la ſeconde, la poſition relative. Je m'explique : les peuples du *midi*, du *nord*, &c., ſont réellement au *midi*, au *nord*, &c. du globe ; & les peuples *Méridionaux*, *Septentrionaux*, &c. ſont plutôt au *midi*, au *ſeptentrion*, &c., re-

lativement à celui qui parle & ou au pays dont il parle. L'Allemagne n'eſt pas au *midi*, ce n'eſt pas un pays du *midi*; mais elle eſt *méridionale* à l'égard des pays plus *ſeptentrionaux*, elle eſt à leur *midi*. Les provinces *méridionales* de la France ſont à *ſon midi*, & non *au midi abſolu*. Les *pays du midi* appartiennent *au midi*; les pays *meridionaux* regardent le *midi*. J'ai déjà dit que la terminaiſon *al* ſignifie ce qui regarde, ce qui eſt relatif.

Je pourrois encore ajouter une remarque ſur un uſage introduit, de diſtinguer, d'une maniere particuliere, *les peuples du Nord* des *peuples Septentrionaux*. On a coutume de prendre les *peuples Septentrionaux* pour ceux qui ſont le plus avancés dans le *nord*, ſur-tout lorſqu'il s'agit de les diſtinguer les uns des autres. Le *ſeptentrion* eſt alors la partie du *nord* la plus reculée ou la plus voiſine du pôle.

Lever, Hauſſer.

La, *lab* eſt un mot primitif & celtique qui ſignifie main, & déſigne la main, en tant qu'elle prend, ôte, enleve (& c'eſt le ſens du mot *ab*, changé quelquefois en *ar*) : de là le grec. *labo* prendre; le latin *levare*, enlever, alléger; le français *lever*, & ſes compoſés *élever*, *enlever*, *relever*, &c. *Al* eſt également un mot primitif formé de la lettre *A*, qui marque la qualité d'*avoir*, la propriété, la poſſeſſion; & de la lettre L, qui marque l'élévation, & qui, primitive-

ment, la repréſentoit ſous la figure d'une *aile*; il déſigne ce qui a de l'élévation, de la *hauteur*. La lettre T ajoutée à ce mot, marque une grande élévation. D'*alt*, nous avons fait *aut*, *haut*.

Ainſi l'action de *lever* a proprement pour objet d'ôter, de tirer, d'enlever la choſe de la place où elle étoit. L'action de *hauſſer* a pour objet propre de donner plus de hauteur, plus d'élévation, un plus haut degré dans la ligne perpendiculaire, à la choſe qu'on *hauſſe*.

Auſſi le mot *lever* ne ſignifie-t-il, dans une foule de cas, qu'ôter une choſe de deſſus une autre, détacher une partie d'un tout, prendre ou ſupprimer ce qui étoit impoſé, tirer ce qui étoit dans un lieu, ſans aucune idée de *hauſſer*, de rendre plus haut, de mettre plus haut, caractere diſtinctif & ineffaçable de ce dernier terme. On *leve* & on ne *hauſſe* pas l'appareil d'une plaie, le ſcellé, un ſiége, une aune d'étoffe, le maſque, une ſentence, un interdit, des fruits, des rentes, des contributions : on *hauſſe* & on ne *leve* pas un mur, un plancher, les monnoies, une paye, des gages, les prix des denrées. On ne *leve* que ce qu'on ôte d'une place : on ne *hauſſe* que ce qu'on éleve plus haut.

Il arrive aſſez communément qu'on *leve* en *hauſſant* ou plaçant plus haut; qu'on *leve* pour *hauſſer* ou donner une certaine hauteur; qu'une choſe *levée* en eſt plus haute qu'auparavant. En général, dans les cas où *lever*, outre ſon idée fondamentale, rappelle celle de hauteur, il déſigne ſeulement la hauteur propre, naturelle, ordinaire d'un corps qui, par un ſimple changement de ſituation & de direction, la reprend,

ſans qu'il y ait rien d'ajouté à ſa meſure naturelle : tandis que *hauſſer*, dans les mêmes cas & par oppoſition, demande un nouveau degré de hauteur ajouté à la hauteur que l'objet avoit déjà, comme quand on *hauſſe* un mur.

Vous *levez* ce qui ſe *baiſſe* & ſe *hauſſe*, comme le couvercle ou le deſſus d'un coffre : vous le *levez*, en changeant ſeulement ſa direction, qui, d'horiſontale qu'elle étoit, devient perpendiculaire, & il n'a que ſa hauteur. S'il étoit queſtion de lui donner une hauteur qu'il n'a point par ſa ſtructure ou dans quelque ſituation que ſoit l'objet, laiſſé à ſa place, il faudroit le *hauſſer*. On *leve* ce qui étoit baiſſé ; on *hauſſe* ce qui étoit trop bas.

Une échelle eſt renverſée à terre ; vous la *levez* pour la dreſſer & l'appuyer contre un mur : ſi elle n'a pas aſſez de hauteur pour que vous atteignez à votre but ; il faut la *hauſſer*.

Vous étiez aſſis, vous vous *levez*, & vous ne vous *hauſſez* pas ; vous êtes alors debout & dans votre hauteur : ſi vous vous mettez ſur la pointe du pied, & que vous éleviez les bras, tant que vous pouvez, pour toucher un objet trop élevé pour vous, vous vous *hauſſez*, vous vous élevez au-deſſus de votre hauteur naturelle.

Le Soleil ſe *leve* & ſe couche : il ſe *leve*, lorſqu'il commence à paroître ſur l'horiſon, pour parcourir ſa carriere accoutumée : il ne ſe *hauſſe* pas ; car il ne ſort pas du cercle qu'il a coutume de tracer.

On *leve* la tête qu'on avoit baiſſée : on la *hauſſe* quand on l'éleve plus que de coutume, à une hauteur ſinguliere.

Vous *levez* & vous *haussez* les épaules. *Lever* eſt le mot propre pour exprimer le mouvement ſimple : *hauſſer* déſignera une hauteur qui n'eſt point ordinaire & qui a quelque choſe de remarquable.

Vous *levez* les yeux & vous ne les *haussez* pas ; car vous ne faites que changer leur direction ſans changer leur hauteur. Et voilà auſſi pourquoi on n'*éleve* pas les yeux. Dites *lever les yeux au ciel*, & non *élever les yeux vers le ciel.*

* *Elever* eſt, plutôt que *lever*, ſynonyme de *hauſſer*, par la raiſon qu'il déſigne toujours la *hauteur.* Ce mot déſigne même une grande hauteur, une hauteur éminente ou du moins remarquable, qui met l'objet au-deſſus de la hauteur commune ; au lieu que *hauſſer* ne marque qu'une augmentation de hauteur, ſans aucun autre rapport, de maniere que l'objet peut être encore aſſez bas.

Elever indique, par ſa valeur propre, le lieu, la place d'où l'objet part pour aller en haut ; c'eſt *lever de. Hauſſer* indique proprement la hauteur nouvelle que l'objet acquiert ; car il en avoit déjà. Vous *élevez* un mur, en le prenant à ſa baſe pour le porter à une certaine hauteur : vous le *hauſſez*, en lui donnant, par une conſtruction nouvelle, plus de hauteur qu'il n'en avoit. On *éleve* de bas en haut ; on *hauſſe* d'un degré à un autre.

Elever ſuppoſe différens degrés de hauteur que l'objet parcourt par une augmentation progreſſive, & qu'il laiſſe au-deſſous de lui. *Hauſſer* n'annonce qu'un nouveau degré indéfini de hauteur, ſans

aucune progreſſion déterminée. Vous *élevez* une pyramide par différens lits de pierres poſées les unes ſur les autres : vous *hauſſez* une ſtatue, en la poſant ſur une baſe de pierre.

Elever eſt l'oppoſé d'*abaiſſer*, mettre en bas, en un lieu bas. *Hauſſer* eſt l'oppoſé de *baiſſer*, mettre plus bas, au-deſſous, moins haut.

Je ne dis rien des applications figurées de ces termes ; elles doivent ſe conformer aux différences de leur ſens phyſique.

Libéralité, Largeſſe.

LA lettre L ſert à déſigner la main, le bras, emblême de la puiſſance, de la faculté, de la *liberté*. La *libéralité* eſt la vertu qui donne *librement*, gratuitement, généreuſement, celle d'un homme *libre*, puiſſant, noble ; ſon action eſt de *livrer*, donner avec la main : le don ou la choſe donnée eſt *une libéralité* ; & c'eſt ce dont il s'agit ici. De *lar*, grandeur, étendue, en celte, en phénicien, en étruſque, s'eſt formé le mot *large*, étendu dans un certain ſens. La *largeur* eſt la ſeconde dimenſion d'un corps. Au figuré, on a dit *largeſſe*, pour exprimer les dons faits d'une main *large*, *largâ manu*, diſent les Latins, ou la grande étendue de ces dons.

La *libéralité* eſt un don généreux ; la *largeſſe* une ample *libéralité*. Ce qu'on donne *libéralement*, n'eſt pas dû ; ce qu'on donne *largement*, n'eſt pas compté ou meſuré. Il y aura, ſi l'on veut, une bonne meſure dans la *libéralité*, une

grande mesure dans la *largesse*. S'il y a dans les *libéralités* de l'abondance, il y aura dans les *largesses* de la profusion. Mais de plus, la *libéralité* est toujours un don, tandis que la *largesse* n'est souvent que profusion dans la dépense. On peut payer *largement*, sans avoir le mérite de la *libéralité*.

L'économie peut suffire pour des *libéralités*; pour des *largesses*, il faut de l'opulence.

La vertu de la *libéralité* fait plutôt des *libéralités* que des *largesses*; elle donne moins pour donner mieux, long-temps, & même davantage.

Ceux-là se trompent, dit Tacite (*a*), qui prennent pour *libéralité* une *luxueuse largesse*: il y a beaucoup de gens qui savent dissiper & ne savent pas donner. Je hasarde le mot *luxueux*, pour rendre le *luxuriosus* des Latins, pris dans un autre sens que notre mot *luxurieux*.

Les *libéralités* modestes & sages se font avec aisance & noblesse; les *largesses* ambitieuses & brillantes se font avec éclat & faste.

Une main *libérale* fait un plus beau présent qu'une main *large*, dit Séneque (*b*).

Les *largesses* sont de l'argent jetté en l'air; les *libéralités* sont de l'argent placé.

Dans les occasions d'exercer la charité, la bienfaisance, la bienveillance envers les pauvres, envers un client, envers un ami, on fait des *libéralités*. Dans les occasions d'apparat, des fêtes, des réjouissances, envers la tourbe, la populace, la canaille, on fait des *largesses*.

(*a*) *Hest.* 30, 2.
(*b*) *De Benef.* 1, 7.

Les *largeſſes* publiques ne conviennent qu'à la plus haute grandeur ; les *libéralités* particulieres lui conviennent bien davantage. Il ne s'agit pas d'être magnifique, mais *libéral* : il n'y a de *libéral* que le bienfaiſant ; ſans juſtice il n'y a point de bienfaiſance.

Dans les anciennes fêtes nationales, le peuple crioit *largeſſe* ou *nobleſſe* ; & des hérauts, en répondant à ſes cris, *largeſſes*, jettoient des médailles d'or & d'argent, appellées *pieces de largeſſes*, par cette raiſon. Les Chevaliers aſſez grands Seigneurs pour tenir cour, faiſoient auſſi *largeſſe* (*a*). Aujourd'hui, c'eſt plutôt *nobleſſe* : je dois appeller ainſi la diſtribution de ces dons, autrefois perdus, aujourd'hui convertis en *libéralités* ſages, compatiſſantes, bienfaiſantes, qui délivrent des fers un débiteur impuiſſant, & ſauvent ou récompenſent par des établiſſemens, la vertu de tant de filles laborieuſes, & réjouiſſent l'humanité.

Les *libéralités* ſecourables font adorer & bénir celui qui les répand, moins pour les dons en eux-mêmes qui ſouvent lui coûtent peu, que pour le caractere bienfaiſant qui détermine ſon choix. Les vaines *largeſſes* ne ſervent, ſelon la remarque de Cicéron (*b*), qu'à faire pouſſer des cris & des clameurs à une vile populace, à des femmelettes, à des mercénaires qui ſe les arrachent ſans ſonger à celui qui les fait.

(*a*) *Mém. ſur l'ancienne Chevalerie*, par M. de Ste Palaye, t. 1. pag. 99. & 170.

(*b*) *De Officiis*, 2. 57.

Les *libéralités* ſont faites pour ſoutenir, encourager, attacher. Les *largeſſes* ſont plutôt propres à corrompre, éblouir, avilir.

Philippe de Macédoine, qui ſavoit bien ſe concilier les eſprits par des *libéralités* faites à propos, inſtruit des *largeſſes* qu'Alexandre faiſoit aux Macédoniens, lui demanda s'il comptoit s'aſſurer de leur fidélité en les corrompant, & s'il vouloit être regardé comme leur Banquier plutôt que comme leur Roi.

Les Romains, dans le premier âge de la République, ne connoiſſoient pas même les *libéralités* tirées du tréſor public; à peine accordoient-ils une médiocre ſubſiſtance aux enfans de leurs Généraux tués ſur le champ de bataille, ſans leur laiſſer du pain. Lorſqu'ils ſouffrirent qu'on fît des *largeſſes* au peuple pour acheter l'édilité & autres places, tout fut au pillage; & leurs Empereurs enfin, en épuiſant ſans ceſſe le tréſor par des *largeſſes* toujours plus néceſſaires, aſſervirent la tyrannie elle-même à la faim, aux beſoins, aux fantaiſies, aux volontés de la populace & de la ſoldateſque.

S'il y a peu de mérite, ſuivant la remarque de Cicéron (*a*), à faire des *libéralités*, quand on a ſous ſa main un tréſor, quel mérite y auroit-il, demandoit un Roi, à faire des *largeſſes*, quand on plonge les mains dans le tréſor du peuple?

Le Perſe Nourſchivan faiſoit, avant de régner, de grandes *libéralités* aux gens à talens agréables;

(*a*) *Ibid*, N. 52.

ils s'attendoient à de grandes *largeſſes*, lorſqu'il fut ſur le trône. *Autrefois*, dit-il, *je donnois ce qui m'appartenoit ; aujourd'hui je donnerois ce qui appartient à mon peuple.*

Le repentir, dit Pline le jeune (*a*), ſuit les *libéralités* irréfléchies. Les rapines, dit Cicéron (*b*), ſuivent les *largeſſes* immodérées.

Les ſecours utiles & productifs ſont les vraies *libéralités* des particuliers. Les grandes & fructueuſes dépenſes ſont les juſtes *largeſſes* des Rois.

Cratès comparoit les Princes qui enrichiſſent de leurs *largeſſes* les courtiſans, ſans *libéralité* pour les ſervices & les beſoins de l'utile citoyen, à ces figuiers qui, placés ſur un rocher eſcarpé, portent des fruits, non pour les hommes, mais pour les corbeaux & les milans (*c*).

Louis XII ne ſe permit pas des *libéralités* au profit des courtiſans ; auſſi fut-il joué ſur les treteaux comme un vil avare. Mais il eut la royale *largeſſe* de remettre, chaque année, au peuple une portion d'impôt ; auſſi fut-il à ſa mort appellé, par la voix publique entrecoupée de ſanglots, *le Pere du peuple.*

* Qu'on me permette de conſigner ici mes regrets ſur ce qu'on ne dit plus, comme autrefois, *large* dans le ſens de *libéral* : il n'eſt pas moins utile que celui de *largeſſe*, & nos peres en ont bien connu le prix. *Autant*, *dépend* (dépenſe), *chiche que large.* Henri I du nom, Comte

(*a*) *Epiſt.* L. 1, v. 8.
(*b*) *De Offic.* 2, 54.
(*c*) *Stob. Serm.* 15.

de Champagne au douzieme ſiecle, fut ſurnommé *le Large*. Juvénal des Urſins dit, ſous l'an 1389, que Charles VI étoit *large* & abandonné à l'argent, diſtribuer & donner finances; & que là où ſon feu pere donnoit cent écus, il en donnoit mille. Ce n'eſt pas être *libéral* que d'outrer ainſi les dépenſes. Monſtrelet dit, dans le portrait d'Agnès Sorel : *Et c'étoit icelle Agnès, de vie moult charitable & large en aumônes, & diſtribuoit du ſien l'argent aux pauvres égliſes & aux mendians.* On voit que *large* n'eſt pas prodigue, & qu'il s'emploie très-bien en bonne part.

Liberté, Franchiſe.

J'AI déjà dit que *li*, *lib* marque la faculté, le pouvoir, la volonté, le plaiſir, la *liberté*. La *liberté* eſt le pouvoir de faire ce qu'on veut, ce qui nous plaît. *Franc*, en allemand *fran*, en anglais *frée*, en anglo ſaxon, *frag* & *frac*, en theuton, *franck*, *wranc* & en hol. *wranckrik*, &c., viennent du nord où l'on adoroit une déeſſe *Frea*. Le mot primitif eſt *frag*, *frac* : c'eſt pourquoi les *Francs* ſont quelquefois appellés *Fracti*, mot pris fort à contreſens pour le participe latin de *frango*.

La *franchiſe* eſt une ſorte de *liberté* ou une circonſtance de la *liberté*. Ce mot, l'allemand *freiheit*, l'anglais *fréedom*, &c. ſignifient *liberté* & *exemption* : l'exemption eſt donc l'idée propre qui diſtingue la *franchiſe* de la *liberté*. Auſſi cette idée ſe retrouve-t-elle dans toutes les acceptions & les applications du mot; ce qui forme

une regle générale pour déterminer le ſens propre & eſſentiel des termes. Ainſi un bien eſt *franc* & quitte, lorſqu'il n'eſt chargé d'aucune dette. Un *franc-aleu* ne releve d'aucun Seigneur immédiat. Une liqueur, ſans mélange & ſans altération, eſt *franche*. Ce ſont des obſtacles, des barrieres, des difficultés qu'on *franchit* : on *s'affranchit* d'une ſujétion. La *Franche-Comté* eſt ainſi appellée parce que ſes habitans étoient exempts de toute impoſition, ou parce que ſes Comtes ſe déclarerent & ſe maintinrent *francs* de tout hommage envers les Empereurs, comme dit Ducheſne.

La *liberté* eſt donc le pouvoir de réduire en acte ſes facultés ou d'exercer ſa volonté. La *franchiſe* eſt une exemption de charges ou de conditions onéreuſes ſur l'exercice de ſes facultés & de ſa volonté. La *liberté* exige la faculté, & la poſſibilité préſente de faire la choſe : la *franchiſe* lui facilite l'exécution entiere de la choſe par la levée de quelque obſtacle ou de quelque difficulté. La *liberté* peut être gênée, reſtreinte, traverſée, arrêtée ; la *franchiſe* la délivre de gênes & d'embarras.

La *liberté* a d'ailleurs un domaine infiniment plus étendu que la *franchiſe*. Il y a toutes ſortes de *libertés*, *liberté* phyſique, *liberté* morale, *liberté* théologique, *liberté* civile, &c. : la *franchiſe* n'a guere lieu que dans l'ordre politique, l'ordre civil, l'ordre moral. Je veux dire que l'uſage du mot *franchiſe* eſt reſtreint à tel & tel ordre des choſes ; au lieu que par-tout où il s'agit de pouvoir faire ou ne pas faire, il y a *liberté*.

On dit qu'un peuple eſt politiquement *libre*, lorſqu'il

lorſqu'il eſt gouverné par lui-même ; eſt-ce qu'il n'eſt pas toujours gouverné par des lois & par des magiſtrats bons ou mauvais ? On appelle un peuple *franc*, lorſqu'il n'eſt point aſſujetti à des impôts : y a-t-il un peuple plus opprimé en finances, par le monopole & ſans impôts proprement dits, que celui de l'Etat Eccléſiaſtique ?

Si les Francs furent honorés de ce nom, lorſqu'ils reprirent leur *liberté* violée par les Romains, ſous la domination même de ces conquérans, ils étoient déjà, du moins en partie, réellement *francs* ; car pluſieurs de ces peuples étoient exempts de tout tribut & de toute charge, au rapport de Tacite (*a*) ; & cette *franchiſe* les diſtinguoit & les illuſtroit avant la *liberté* & l'indépendance.

Il eſt faux que l'on ſoit *libre* dès qu'on n'obéit qu'aux lois ; & ſi ces lois ſont tyranniques ? la *liberté* n'eſt que dans la jouiſſance pleine & entiere de ſes droits. Il eſt ridicule de ſe croire *franc* d'une charge, parce qu'on ne la ſupporte pas en perſonne ; & ſi vous en indemniſez quelqu'un qui la ſupporte pour vous ? la *franchiſe* n'eſt réelle qu'autant que la charge ne retombe

(*a*) » Omnium harum gentium virtute præcipui Batavi, non multùm & ripâ, sed insulam Rheni amnis » colunt : Catorum quondam populus, & seditione » domesticâ in eas sedes transgressus, in *quibus pars* » *Romani Imperii fierent.* Manet honos & antiquæ so- » cietatis insigne ; nam nec tributis contemnuntur, » nec publicanus atterit : exempti oneribus & collatio- » nibus, & tantùm in usum præliorum sepositi, velut » tela & arma, bellis reservantur «. *De Mor. Germ.* N°. 29.

pas indirectement sur vous, comme la Taille de votre Fermier y retombe.

La *liberté* regarde également le droit naturel, le droit commun, le droit positif : la *franchise* n'est proprement que du droit positif. La *liberté* sera plutôt dans la regle générale ; la *franchise*, dans l'exception particuliere. La *liberté* suppose plutôt un droit ; la *franchise*, un privilége.

La *liberté* est commune à la Nation ; la *franchise* est pour certain ordre de l'Etat ou pour de simples particuliers.

La *liberté* d'exercer toutes sortes de professions honnêtes est ou doit être commune à toute une Nation ; mais si le droit de travailler n'est plus qu'un droit *royal* qu'il faille acheter, il n'y a réellement plus de *liberté* pour le pauvre sans un privilége de *franchise*. La *franchise* est le complément de la *liberté*.

Divers peuples, en s'incorporant dans une Monarchie, ont stipulé la conservation de leurs *libertés* & de leurs *franchises* ; c'est-à-dire, de leurs droits constitutifs & de leurs priviléges d'exemption.

C'est, pour une Province, une *liberté* que de s'imposer elle-même ; c'est, pour un ordre de Citoyens, une *franchise* que de n'être pas imposé.

L'Eglise Gallicane a conservé ses *libertés* ou le droit de suivre les anciens canons & son ancienne discipline. Le Clergé de France compte, parmi ses précieuses *franchises*, l'exemption de tributs sous le nom d'impôts.

Les villes murées, à force de *franchises*, ont dépeuplé les campagnes ; mais la campagne sera toujours l'asyle naturel de la *liberté*.

Les *libertés* qui tendent à restreindre ou à

uſurper le droit d'autrui, ſont injuſtes & odieuſes. Les *franchiſes* qui tendent à augmenter les charges d'autrui, ou à ſurcharger les autres, ſont injuſtes & odieuſes.

Les *libertés* ſont donc des droits qui augmentent le pouvoir ou diminuent la dépendance; & les *franchiſes*, des priviléges qui diminuent les gênes & augmentent les jouiſſances.

Le mot *franchiſe* s'applique principalement aux exemptions de droits pécuniaires; & c'eſt-là ſur-tout que la *franchiſe* eſt bien diſtinguée de la *liberté*.

Les lois prohibitives ôtent la *liberté* du commerce; les *Lois* fiſcales en ôtent la *franchiſe*. Un commerce eſt *libre* dans tous les ports: il n'eſt *franc* que dans des ports privilégiés, & ce n'eſt que là qu'il eſt parfaitement *libre*. Là, j'ai la *liberté* de paſſer avec ma marchandiſe, en payant: un autre qui a la *franchiſe*, paſſe ſans payer.

Nous ſavons par l'Hiſtoire d'Allemagne, que, dans les Monarchies modernes, il y avoit autrefois un ordre particulier de Citadins qui, *libres* ſans être nobles, établis à la maniere des anciens Germains, poſſédoient & cultivoient, autour de leurs habitations, des terres *franches*, une ſorte de domaine; de là tant de rues de *francs Bourgeois* qu'on trouve encore aux extrémités des grandes villes anciennes.

* Au moral, la *franchiſe* eſt une *liberté* de parler, exempte de toute diſſimulation. Dans quelque ſens qu'on prenne ce mot, dit M. de Voltaire, il donne toujours une idée de *liberté*. En morale, il déſigne une des nuances de la vérité de caractere: c'eſt une qualité qui fait parler

comme on penſe, ſans rien diſſimuler. Elle tient de la *liberté*, mais elle eſt plus retenue, moins indépendante, & ne va jamais ſans quelque *candeur*. Elle eſt voiſine de la *ſincérité*, qui empêche de parler autrement qu'on ne penſe, & qui obſerve les ménagemens qu'on ſe doit & qu'on doit aux autres. La *franchiſe* franchit facilement cette barriere, pour peu qu'on la preſſe : elle dégénere en *liberté* outrée; elle devient imprudence, indiſcrétion, témérité, ſelon qu'elle eſt plus ou moins offenſante ou dangereuſe.

Ainſi donc le propre de la *franchiſe*, dans le diſcours, eſt d'exclure la contrainte, de paſſer par-deſſus les conſidérations, de franchir les barrieres ou les limites poſées par l'uſage. Dans le même cas, la *liberté* ſe prend quelquefois pour une ſorte de licence ou d'indépendance, une extenſion du pouvoir ou du droit de parler, un effort contre une force ſupérieure.

La *franchiſe* fait dire ce qu'on penſe; la *liberté* fait oſer dire ce qu'on dit. C'eſt la vérité, c'eſt la droiture qui inſpire la *franchiſe* : c'eſt la hardieſſe, c'eſt le courage qui inſpire la *liberté*. On parle avec *franchiſe* à ſes amis, à ceux qui demandent des conſeils : on parle avec *liberté* à des ſupérieurs, à ceux à qui l'on doit des ménagemens. S'il faut parler, parlez avec *franchiſe* : s'il eſt dangereux de ſe taire, parlez avec *liberté*. Il convient à celui qu'on interpelle, de répondre avec une *franchiſe* honnête : il ſied à celui qu'on opprime, de s'élever avec une *liberté* noble contre l'oppreſſion. Il faut que la *franchiſe* ait l'air de la complaiſance : il faut que la *liberté* ſe couvre du reſpect. Un bon Prince excite la *fran-*

chiſe de ſes Conſeillers, & encourage la *liberté* des Magiſtrats.

Se Licencier, s'Emanciper.

SE *licencier*, ſe donner congé, ou plutôt prendre la *licence*, dans l'acception uſitée du mot. *Licence*, abus de la *liberté*, *liberté* immodérée : S'*émanciper*, ſe mettre hors de tutele ou de puiſſance, ou plutôt prendre une *liberte* qu'on n'a pas ou qu'on ne prenoit pas : *émancipation*, action de mettre hors de ſa main, de ſa puiſſance : de *man*, main ; *cip*, *cap*, prendre ; *è*, hors, hors de.

Se *licencier* dit manifeſtement plus que s'*émanciper*. Plus les femmes cherchent à s'*émanciper* & à ſe *licencier*, dit Bourdaloue, plus elles s'expoſeront à des mécontentemens & à des ennuis. Se *licencier* ne ſe dit qu'en matiere morale, quand on ſort des bornes du devoir, du reſpect, de la modeſtie. S'*émanciper* peut être familiérement dit dans les choſes indifférentes qu'on n'avoit pas oſé faire, qui ne ſont que hardies ; mais à la rigueur, il marque ſeulement trop de *liberté* au lieu d'une vraie licence. Vous vous *émancipez* beaucoup, pour quelqu'un qui releve de maladie, dit le Dictionnaire de l'Académie.

Qui s'*émancipe*, pourra bientôt ſe *licencier*.

Celle qui s'*émancipe* devant un ſexe hardi, l'invite à ſe *licencier* avec elle. Une fille qui ſe

met ſous la puiſſance d'un mari, pour *s'émanciper*, trouvera bon mari l'homme qui lui permettra de ſe *licencier*.

Ce qu'on appelleroit à peine aujourd'hui *s'émanciper* pour une femme, auroit été, il n'y a pas long-temps, ſe *licencier* avec ſcandale.

Ceux qui *s'émancipent* en paroles, donnent lieu de croire qu'ils ſe *licencient* en actions.

Ne vous *émancipez* jamais avec les Grands, quelque familier que vous ſoyez avec eux : la premiere choſe dont ils ſe ſouviennent toujours, c'eſt qu'ils ſont Grands. Ne vous familiariſez pas avec les Grands ; ſi vous ne voulez pas qu'ils ſe *licencient* envers vous : ne voyez-vous pas que leur familiarité vous honore, & qu'elle a beaucoup à prendre ſur vous, pour que vous ſoyez au pair avec eux. On pourroit excepter de la regle, ces hommes doués du rare talent qu'on pourroit appeller *don de familiarité*, qui fait qu'en plaiſant à tout le monde, on fait oublier toutes les diſtinctions : tel étoit ce fameux Gourville qui nous a laiſſé des Mémoires.

Limer, Polir.

CES termes ſont expliqués l'un par l'autre dans les Dictionnaires ; & ils ſe confondent ſouvent au figuré, quand il s'agit de ſtyle & de diſcours.

Divers Savans ont dérivé *lime* de différens mots grecs, de λίμη, lime ; de λίζω, racler ; de

λειος (*lævis*) poli. C'eſt le celte *lim*, *lem*, aigu, pointu, tranchant, & l'imitation du bruit que la *lime* rend ſous la main en travaillant les métaux. Le celte *pol* ſignifie tourner, renverſer : les Grecs l'ont appliqué à la terre & à une foule d'autres objets dans le ſens de cultiver, orner, embellir. Les Latins diſoient *des champs polis*. *Polir* eſt donc un mot bien propre pour déſigner la culture de l'eſprit, la politeſſe des mœurs, l'élégance du ſtyle.

Le ſens propre de *limer* eſt d'enlever avec la lime les parties ſuperficielles & ſaillantes d'un corps dur : celui de *polir* eſt de rendre, par le frottement, un corps uni, luiſant, agréable à l'œil.

L'action de *limer* a pluſieurs objets différens ; on *lime* pour *polir*, pour amenuiſer, pour ſcier ou couper. L'action de *polir* s'exerce par différens moyens ; on *polit* avec la *lime*, avec l'émeril, avec le poliſſoir, &c.

Limer, pour *polir*, c'eſt enlever les aſpérités, les parties ſuperflues, ce qu'un corps a de rude & de raboteux. *Polir* ajoute à cet effet celui de donner au corps la netteté, la clarté, le luſtre qu'exige la perfection. Vous appercevrez les coups de *lime* ſur l'ouvrage, ſi on ne lui a pas donné le *poli*.

Lime, au figuré, déſigne fort bien la critique qui retranche, réforme, corrige, efface ce qu'il y auroit d'inégal, d'inexact, de dur, de rude dans un ouvrage d'eſprit : *poli* déſigne bien la derniere façon, la derniere main, la perfection, l'agrément & le brillant qu'il s'agit d'y mettre.

Polir fait que le travail de *limer* diſparoît.

L'exactitude, la correction, la préciſion, l'égalité, font un ſtyle *limé* : le ſtyle *poli* a de plus beaucoup d'élégance, une grande pureté, une douce harmonie, quelque choſe de brillant ou de lumineux. Boſſuet & Corneille ne s'occupent point à *limer* leur ſtyle ; Fénélon & Racine *poliſſent* le leur avec beaucoup de ſoin.

Bouhours dit : Il faut prendre garde de rien ôter de la ſubſtance & de l'agrément du diſcours, à force de le *limer* & de le *polir*. Voilà l'écrivain qui ſent la force des termes & les met à leur place. Il faut *polir* & *limer* un ouvrage, dit S. Evremont, afin d'en ôter la *premiere rudeſſe* qui ſent le travail de la compoſition. Voilà un Ecrivain qui intervertit les termes & néglige ſon ſtyle. Il eſt clair que *polir* dit plus que *limer* ; qu'il ne s'agit pas de *limer* après qu'on a *poli* ; & qu'on ôte la premiere rudeſſe de la compoſition en *limant*, au lieu qu'on *polit* pour ôter toute trace de rudeſſe. Cependant l'Auteur, prévenu d'une mauvaiſe habitude, retombe dans la même faute en diſant qu'il n'y a que les gens oiſifs qui perdent leur temps à *polir* & à *limer* une rime.

Limon, Fange, Boue, Bourbe, Crotte.

Ces termes déſignent également une terre détrempée avec de l'eau, imbibée d'eau, mais non de la même maniere ou dans le même état.

Le *limon* eſt proprement une terre délayée,

entraînée, & enfin dépoſée par les eaux. Les rivieres charient & dépoſent du *limon*. Le *limon* rend l'eau trouble : la liqueur raſſiſe, le *limon* reſte au fond. Le ſédiment ou le dépôt des liqueurs s'appelle *limon*, *lie*, &c. (mots qui tiennent enſemble par une origine & par une valeur commune). Le *limon* ſe pétrit : nous ſommes tous pétris du même *limon*, du *limon* dont Adam fut formé. Ce mot s'emploie noblement, au figuré, pour exprimer notre origine.

La Nature vous a formé
D'un *limon* moins groſſier que le *limon* vulgaire.
Madame Deshoul.

Limon vient de *li*, *lim*, eau ; d'où le grec λιμνος, le latin *limus*, cette terre molle que les eaux ont coutume d'entraîner, diſent les Interpretes ; mot qu'ils oppoſent à *lutum*, *boue*, & à *cœnum*, *bourbe*.

La *fange* eſt une terre très-délayée, preſque liquide, plus étalée que profonde, & aſſez claire. Je trouve dans un Dictionnaire, *fange*, *boue épaiſſe* : ce mot ſignifieroit plutôt *eau très-épaiſſe*. Ce qui eſt *fange* dans les campagnes, eſt *boue* dans les villes, c'eſt-à-dire, plus épais, plus ſale, plus noir. M. de Voltaire ne ſuppoſe que de la *fange* dans les ſillons des champs.

Dans les ſillons *fangeux* de la campagne humide,
Le Roi marche incertain, ſans eſcorte & ſans guide.

Boue renchérit ſur *fange* ; & c'eſt pourquoi

Port-Royal dit, il m'a *tiré d'un abîme de fange & de boue.* L'homme bas rampe dans la *fange*: l'animal immonde ſe vautre dans la *boue.* L'homme d'une très-baſſe origine, eſt né dans la *fange* : l'homme vil par ſes mœurs eſt une ame de *boue. Fange* vient de *fan, phan*, qui, dans les Langues orientales comme en celte, en grec, &c. ſignifie clair, lumineux, & par analogie *eau. Fange*, en vieux français, ſignifioit *lac*, marécage : le celte a dit *faneq. Fa*, clair ou lumineux, joint à la négative X, a fait, en latin, *fax*, *fex*, trouble, liqueur épaiſſe, lie, ſelon M. de Gébelin. La *fange* eſt donc proprement une *boue* claire & liquide.

La *boue* eſt une terre détrempée, plus ou moins épaiſſe, ſale, noire, & puante; telle que celle qui s'amaſſe dans les rues des villes, après la pluie. On enleve les *boues* d'une ville: les *Boueurs* les tranſportent dans des tombereaux; on rachete les *boues* & lanternes. En fait de baſſeſſe, il n'y a rien au deſſous de la *boue.* On traîne dans la *boue*, celui qu'on traite avec la derniere ignominie. Celui qui paſſe d'un état élevé, ou honoré à un état vil & mépriſé, tombe dans la *boue. Aujourd'hui ſur le trône & demain dans la boue*, eſt une locution qui rapproche les extrêmes. La *boue* a donc phyſiquement les qualités propres à ſoutenir & à juſtifier les qualifications les plus injurieuſes. Ce mot vient de *bo*, *bu*, *bou*, *eau*, eau ſale & noirâtre, comme le *brou* des Flamands, le *braw* des Gallois, &c.

La *bourbe* eſt une *boue* profonde, entaſſée, très-épaiſſe, telle que celle qui ſe forme dans les

eaux croupiſſantes, les étangs, les marais, ou qu'on laiſſe amonceler dans les campagnes : on y enfonce, on n'y ſauroit marcher, on ne s'en tire pas, on s'y *embourbe* : elle forme un *bourbier*. Vous n'oſeriez paſſer un gué *bourbeux* ou boire une eau *bourbeuſe*. La *bourbe* des eaux croupiſſantes infecte le poiſſon. *Bor*, *bro*, *brou*, ſignifie eau, une vilaine eau. Le grec dit *borboros* dans le ſens de *bourbe* ; & cette réduplication de *bor* marque très-bien l'épaiſſeur & l'entaſſement. Un amas épais de pus s'appelle *bourbe*. Au figuré, une affaire très-embarraſſée eſt un *bourbier*.

La *crotte* eſt une terre détrempée, *fange*, ou *boue*, une pouſſiere liée par les eaux de la pluie, qui rejaillit quand on y marche peſamment, s'attache aux vêtemens, à la perſonne, &c., & les ſalit, les tache, les gâte. C'eſt dans les rues & autres lieux où l'on marche, qu'il y a de la *crotte* ; on s'y *crotte*, on ſe *crotte* comme un barbet. C'eſt la *crotte* qu'un caroſſe, un cheval fait rejaillir ſur le pauvre paſſant. Nicod tire ce mot de *cruſta*, croûte ; Ménage le dérive de *creta*, terre tenace & gluante. C'eſt le même mot que *crotte*, excrément : il ſignifie ordure, ſaleté, vilainie ; & il vient de l'hébreu *kor*, *kur*, excrément ; en grec, λειμοων, excrément, ordure, craſſe, *ſcorie*.

* L'Auteur a mieux peint que défini, & c'eſt de ſes propres lumieres dont je me ſervirai pour rectifier cet article, qui ne m'a pas paru préſenter rien d'aſſez ſatisfaiſant pour aſſigner les différences.

Limon eſt le dépôt des eaux courantes.

Bourbe eſt le dépôt des eaux croupiſſantes, *boue* eſt de la terre détrempée, telle que celle qu'on trouve dans les rues.

Fange eſt une vraie onomotapée, qui peint le bruit que fait le pied ſortant de la *boue* où il s'eſt empreint.

Crotte, eſt moins la cauſe que l'effet, c'eſt le verbe *crotter* qui le fournit, & qui donne l'idée de tâches ſales, de portions de *boue* attachées aux ſouliers, aux vêtemens. On ſe *crotte* avec de la *boue*, & ſouvent on ne ſe *crotte* pas en marchant dans la *boue*.

Le Nil dépoſe du *limon*, c'eſt au fond des mares d'eau croupiſſantes qu'on trouve de la *bourbe*. C'eſt après la pluie qu'on trouve de la *boue* dans les rues, ſa différence avec *fange* ne ſe fait pas ſentir, mais ce dernier peint; la *boue*, ne devient *crotte*, que lorſqu'elle a taché ou gâté vos vêtemens.

Liſte, Catalogue, Rôle, Nomenclature, Dénombrement.

Liſte, *liſta* en baſque & dans la baſſe latinité, *leiſt* en allemand, vient, comme les mots *liſiere*, *litre*, *linteau*, &c. du celte *leż*, près, limite, bord (en latin *littus*); & il déſigne proprement une bande plus ou moins longue, telle que la laniere de parchemin ſur laquelle on écrivoit autrefois les noms des perſonnes ou

des choſes qui avoient enſemble quelque rapport commun, comme pour en rappeller ſeulement la mémoire par un ſimple trait, tel que le nom de la perſonne. Nous coupons encore des bandes de papier pour faire des *liſtes*; & les *liſtes* ne forment guere ſur le papier qu'une certaine bande d'écriture. On dit la *liſte* des Juges, la *liſte* des morts, la *liſte* des viſites, la *liſte* des bénéfices, la *liſte* des emplettes qu'on veut faire, &c. La *liſte* eſt une ſuite plus ou moins longue de ſimples & brieves indications, miſes ordinairement les unes au deſſous des autres.

Catalogue eſt un mot grec qui ſignifie recenſement ou état détaillé; de *logos*, diſcours, parole; & de *kata* dans le ſens de *chaque*, chacun en particulier, diſtributivement (*ſingulus*). Le *catalogue* eſt fait avec un certain ordre, une certaine diſtribution, un deſſein particulier; & même avec des explications & des éclairciſſemens: ce n'eſt pas une ſimple *liſte*; il contient plus d'indication: il eſt même quelquefois raiſonné & accompagné de diſcours. On a fait un Ouvrage très-ſavant ſous le titre de *Catalogue des Papes*. On dit le *catalogue des Saints*, *inſcrire ſur le catalogue des Saints*; ce qui indique les titres & les preuves de la ſainteté. On dit le *catalogue d'une bibliotheque*: ce *catalogue* eſt bien ou mal fait, ſelon que les indications ſont ou ne ſont pas juſtes & ſuffiſantes. Un *catalogue de livres* n'eſt pas une ſimple *liſte* de noms ſans ordre & ſans indication particuliere. Ainſi le *catalogue* eſt une ſorte d'Ouvrage, fait avec une certaine méthode, pour donner

des renſeignemens ſur les objets qu'on y préſente en détail & qui forment un enſemble, un tout.

La lettre *R*, les mots *ro*, *rou*, *rot*, déſignent le roulement. *Rôle*, autrefois *roole*, eſt le mot *rotulus*, *rotulum*, de la baſſe latinité, petit *rouleau*; car on rouloit autrefois ces ſortes de *liſtes*, comme toutes les expéditions de Juſtice, écrites ſur des parchemins collés ou couſus à la ſuite les uns des autres. On dit le *rôle des tailles*, le *rôle des cauſes à plaider*, le *rôle des ſoldats*, le *rôle des ouvriers* &c. Ces applications ſont d'autant plus convenables, qu'il s'agit d'objets qui *roulent*, pour-ainſi-dire, enſemble, qui viennent chacun à leur tour, qui ſont renfermés dans un certain cercle. Le *rôle* eſt une ſorte de regiſtre qui marque le rang, le tour, l'ordre à obſerver à l'égard des perſonnes qui ſont engagées dans le même état, aſſujettis à la même condition, ſoumiſes à une regle commune.

Nomenclature ſignifie manifeſtation, expoſition, dénombrement des *noms*. Les Romains appelloient *Nomenclateurs* ces gens qui ſe chargeoient d'apprendre aux Candidats les noms de tous les citoyens qu'ils rencontroient, afin que ces ſolliciteurs fuſſent en état de ſaluer chacun par ſon nom, ſelon la regle très-ſenſée de la civilité Romaine. La *nomenclature*, eſpece de *liſte* ſeche de mots, a pour objet d'apprendre les mots d'une Langue, c'eſt-à-dire, les *noms* des choſes dans cette Langue; les *noms* des perſonnes qu'il s'agit de faire connoître; les *noms* qu'on donne ou qu'il convient de donner aux différens genres d'objets conſidérés & claſſés dans l'Hiſ-

toire Naturelle, &c. La *nomenclature* joue surtout un grand *rôle* dans la Botanique. On pourroit définir ce mot, la grande ſcience de la mémoire.

Le *dénombrement* (mot formé de *nombre*) eſt un compte détaillé des parties d'un certain tout, comme des habitans d'une ville, d'un Empire; & c'eſt-là le cas où ce mot eſt ordinairement employé. On veut ſavoir fort inutilement, quant à l'objet qu'on a coutume de ſe propoſer, le *nombre* des hommes qu'il y a dans un pays, & on en fait le *dénombrement*. Cependant on fait auſſi le *dénombrement* des choſes: nous joignons à ce mot celui d'*aveu*, en Juriſprudence féodale, en parlant de la déclaration qu'on donne au Seigneur dominant, de tous les fiefs, droits & héritages qu'on reconnoît tenir de lui. On appelle auſſi *dénombrement* en Rhétorique, la diviſion des parties d'un diſcours, ſur tout dans une narration où l'on fait mention en détail des choſes relatives au ſujet: j'aimerois mieux dire *énumération*; ce mot eſt littéraire, & ſpécialement affecté au diſcours, au récit, à l'art de parler. Le *dénombrement* ſemble nous annoncer plutôt le *nombre* des objets; l'*énumération* nous rappelle plutôt la diviſion des parties, ou les particularités de la choſe. Vous ne faites pas le *dénombrement* des vertus de votre héros; vous en faites l'*énumération*. Le *dénombrement* tend à ſavoir la quantité: l'*énumération* tend à raſſembler les détails de la choſe pour la rendre plus ſenſible, plus frapante. Laiſſons à chacun ſa Langue.

L'Hiſtoire Romaine dit *cens* pour *dénombre-*

ment, à l'égard des habitans d'une ville, d'un pays, & de leurs biens. Mais le mot *cens*, *cenſus*, ſignifie proprément eſtimation, jugement, revenu ; & le *cens* avoit pour objet, dans le *dénombrement des citoyens & de leurs biens*, de régler ſur leurs déclarations authentiques, la quotité des contributions de chacun ſelon ſes facultés, comme de connoître le nombre des combattans. Nous entendons par *recenſement* une nouvelle vérification, en terme de Droit, de finance, de commerce.

L'Abbé Girard ſe propoſoit de joindre aux mots *liſte* & *catalogue*, celui de *table*, formé de *tab*, étendre, couvrir, & ſervant à déſigner une étendue large & plate. Nous appellons *table*, un tableau raccourci & méthodiquement diſpoſé pour donner la facilité de voir ou de trouver ce qu'on deſire ſavoir. Ainſi nous faiſons des *tables aſtronomiques*, des *tables généalogiques*, mais ſur-tout des *tables de livres*. Ces dernieres *tables* indiquent, ſoit par ordre de matieres, ſoit par ordre alphabétique, les principaux points traités dans un livre, & l'endroit du livre où chaque point eſt traité : c'eſt une eſpece de répertoire & d'indice. Ainſi ce genre de *table* s'appelle quelquefois *index*, mais proprement à l'égard des livres latins. Les Commerçans ou les teneurs de livres nomment auſſi quelquefois *index*, un livre rédigé par ordre alphabétique, qui ſert à leur indiquer les différens articles de leur livre de raiſon. L'*index* doit être un bon ſommaire de l'ouvrage : on a fait juſqu'à des livres ſous ce titre. *Index*, mot latin, vient de *dek*, *deik*, doigts ; ce qui montre, ce qui indique : il

il marque donc quelle eſt la fin de ce genre de travail.

Littéralement, à la Lettre.

DANS le ſens littéral, ou conformément à la valeur des termes ou des paroles, *littéralement* déſigne le ſens naturel & propre du diſcours; *à la lettre*, en déſigne le ſens ſtrict & rigoureux. L'adverbe ſignifie, ſelon la force naturelle des termes & la ſignification grammaticale des expreſſions : la phraſe adverbiale ſignifie, dans toute la rigueur morale & au pied de la *lettre*.

Il ne faut pas prendre *littéralement* ce qui ne ſe dit que par métaphore. Il ne faut pas prendre *à la lettre* ce qui ne ſe dit qu'en plaiſantant.

Nous devons entendre *littéralement* les paſſages de l'Ecriture, le texte des Canons, les Loix, tout ce qui fait autorité, tant qu'il n'y a point de raiſon naturelle & valable de leur attribuer un autre ſens. Mais il ne faut pas toujours les entendre *à la lettre; car la lettre tue; c'eſt l'eſprit qui vivifie.*

Il n'y a point de traduction plus infidele que celle qui rendroit *littéralement* la haute Poéſie. Il n'y a point de commerce plus triſte que celui d'un homme qui prend tout *à la lettre*.

* On voit, dans ces exemples, que le mot *littéralement* annonce la fidélité grammaticale

la plus exacte ; & la phraſe *à la lettre*, la fidélité *morale* la plus ſcrupuleuſe.

Vous traduiſez *littéralement* ce que vous rendez *mot à mot*. Vous rapportez *à la lettre* ce que vous répétez *mot pour mot*. Dans le premier cas, vous donnez une explication très-juſte : dans le ſecond, vous faites le récit le plus véritable.

On rend *littéralement* ou par une ſimple verſion le texte d'un Auteur, lorſque les expreſſions & les phraſes correſpondantes dans les deux Langues ont les mêmes propriétés & font le même effet dans l'une & dans l'autre : on rend équivalemment & par une traduction élégante d'autres paſſages, lorſque le génie du nouvel idiome, incompatible avec le ton, les formes, les images propres de l'original, ne peut faire bien parler l'Auteur ſelon ſon eſprit & ſelon l'eſprit de la choſe, que par des tours, des expreſſions, des peintures analogues : c'eſt ce qui fait les bons Traducteurs. On ne prend pas les complimens *à la lettre* ; mais on tâche, tant qu'on peut, d'en croire quelque choſe : on ſait pourtant qu'ils ne ſignifient rien.

* La *lettre* ſignifie ici le *ſens littéral* ; & *littéralement* ſignifie proprement d'*une maniere littérale*. C'eſt pourquoi la locution, *à la lettre*, a un rapport particulier avec le ſens, l'eſprit, l'intention, l'objet du diſcours ; tandis que l'adverbe *littéralement* ſert plutôt à exprimer la maniere particuliere de rendre, de traduire, d'interpréter les mots, les expreſſions, les phraſes,

ſelon les regles & les convenances de l'élocution.

Livre, Franc.

LA *livre* de poids, diviſée en vingt parties, n'eſt devenue, depuis long-temps, qu'une *livre de compte*, déſignant vingt ſous. Le *franc*, ancienne monnoie valant une *livre*, n'eſt plus que la valeur numéraire d'une livre. Le *franc* repréſente proprement la *livre* compoſée de vingt ſous.

Le *franc* eſt la *livre* propre de France. Il n'y a qu'une ſorte de *franc*; il y a pluſieurs ſortes de *livres*, la *livre* tournois, la *livre* pariſis, la *livre* ſterling, &c. Il eſt vrai qu'on diſtinguoit le *franc tournois*, le *franc pariſis*, &c., ſelon l'eſpece de *livre* que valoient les *francs*, & que le *franc barrois* eſt encore une monnoie fictive en uſage dans le Barrois & la Lorraine, à l'égard des rentes & des amendes, & abſolument étrangere ailleurs & dans tout autre cas. Mais tous ces *francs* n'en étoient pas moins des *livres de France*; & la dénomination de ces monnoies étoit tirée de leur premiere empreinte, qui étoit l'effigie d'un Français à pied ou à cheval. L'Auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'Hiſtoire des Nations*, dit, en parlant des anciennes monnoies, un *franc de France*: je n'en connois point d'autre.

Il eſt donc faux que ces deux mots ſoient purement ſynonymes, comme on le répete encore après Bouhours. Les *livres ſterlings* ne ſont pas des *francs*.

Par la même raiſon, il vaudroit mieux dire, *cent livres* que *cent francs ;* mais l'oreille eſt accoutumée à *deux cents, cinq cents, huit cents francs ;* elle permet donc *cent francs*, quoique le Pere Bouhours juge que ce ſeroit mal parler.

Cent francs au denier cinq, combien font-ils ? *vingt livres*
Boil.

4°. On dit *un ſac de douze cents francs*, &c., & non de *douze cents livres ;* la raiſon en eſt que dans ce cas & autres ſemblables, la *livre* pourroit être priſe pour *livre* de poids. Toutes les fois que le mot *livre* peut être équivoque, il faut dire *franc.*

Livrer, Délivrer.

Livrer, mettre en main, au pouvoir, dans la poſſeſſion de quelqu'un, & *délivrer*, remettre dans les mains, au pouvoir, en liberté ou à la libre diſpoſition de quelqu'un.

Délivrer a deux acceptions différentes ; la premiere, celle du latin *liberare*, affranchir, mettre en liberté ; la ſeconde, celle de *livrer*, mettre entre les mains de quelqu'un, ſpécialement ce qui étoit retenu, ce à quoi l'on étoit tenu. Ne croyons pas que les différentes acceptions d'un mot ſoient étrangeres l'une à l'autre ; il faut au contraire les interpréter l'une par l'autre : & la juſteſſe de cette regle eſt ſurtout ſenſible dans le cas préſent. Les deux accep-

tions du mot *délivrer*, vous retracent l'idée de mettre une choſe au pouvoir ou à la libre diſpoſition de quelqu'un, ſoit par l'action de *livrer* ou tranſmettre, ſoit par l'action de *libérer* ou affranchir. Or il eſt naturel de penſer que celui qui *délivre* une choſe, la *livre* en ſe *libérant* ou en s'acquittant, ou ſe *libere*, s'acquitte en la *livrant* : il la *livre* d'entre ſes mains où elle étoit, entre les mains où elle doit être. La prépoſition *de*, marque le lieu d'où la choſe ſort pour être remiſe & comme reſtituée au pouvoir ou à la diſpoſition d'autrui. Ménage prend le mot *délivrer* pour le latin *deliberare* ; & Du Cange prouve qu'on a dit *deliberare* dans le ſens de *livrer entre les mains :* il eſt encore à remarquer que *delivrer* pourroit, dans le ſens de ce mot latin, indiquer une choſe *délibérée*, conclue, arrêtée, preſcrite, ou convenue. Enfin les Juriſconſultes Romains prennent *libération* pour payement, ou pour adjudication, &c. De toutes ces obſervations, je conclus que *délivrer*, dans le ſens de *livrer*, ajoute à ce dernier, l'idée d'une charge dont on s'acquitte, ou d'un marché qu'on exécute ; & cette concluſion s'accorde avec l'uſage.

Livrer n'exprime donc que la ſimple tradition d'une main à l'autre, à quelque titre que ce ſoit. *Délivrer* exprime l'action de *livrer*, dans les formes ou dans les regles, en vertu d'une charge ou d'une obligation dont on s'acquitte à l'égard de la perſonne qui eſt en attente ou en ſouffrance. Vous *délivrez* la choſe que vous devez *livrer*. Vous gardez ce que vous ne *livrez* pas : vous retiendriez à la perſonne ce que vous avez

à lui *délivrer*. La *livraiſon* change la poſſeſſion de la choſe : la *délivrance* acquitte l'un & ſatisfait l'autre.

On vous *livre* des effets qu'on veut mettre dans vos mains. On vous *délivre* les effets d'une ſucceſſion que vous recueillez.

Un Marchand vous *livre* la marchandiſe dont vous lui *livrez* le prix. Un Ouvrier vous *délivre* les ouvrages que vous lui aviez commandés, & vous lui en *délivrez* le montant.

On vous *livre* la ſomme que vous empruntez : vous *délivrez* des lettres de change en payement ou en gage de votre dette.

Vous *livrez* à quelqu'un des meubles dont vous lui faites préſent : vous lui *délivrez* le legs que le Teſtateur lui a fait.

En *livrant* à une perſonne l'effet qu'on vient de lui adjuger à l'encan, vous le lui *délivrez* comme au plus offrant & dernier enchériſſeur.

Une ville eſt *livrée* au pillage ; un coupable eſt *livré* à la Juſtice. La paye eſt *délivrée* aux ſoldats ; le pain ſe *délivre* aux priſonniers.

On peut vous *livrer* des papiers qui ne vous appartiennent pas, le ſac de votre Partie. On vous *délivre* des papiers, des expéditions, des titres auxquels vous avez droit, ce qui doit être en votre poſſeſſion. *Délivrer* ſe prend quelquefois pour *expédier* ; mais alors il n'eſt pas ſynonyme de *livrer*.

Vous *livrez* de la main à la main l'objet dont il vous plaît de vous défaire. Le Notaire vous *délivre* les deniers dépoſés dans ſes mains pour prix de la vente de votre terre.

Il eſt clair qu'on ne peut pas ſe ſervir du mot

délivrer, dans les cas où il pourroit signifier *affranchir*; alors il est opposé à *livrer*. On ne *délivre* pas la personne qu'on *livre*, ou la place qu'on *livre* en vertu d'un traité ou par trahison.

J'ai parcouru presque toutes les applications qu'on a coutume de faire du mot *délivrer*, selon l'idée de *livrer* : elles reviennent toutes à mon sens.

Logique, *Dialectique.*

Logique, de la racine grecque λογ, λογὸς; mot, expression, discours, compte, supputation, raison, &c. Les Philosophes prennent, avec Aristote, le mot *logique* dans le sens de raison, raisonnement, &c.

Dialectique; de διαλεγω, διαλεγεσθαι, discerner, discuter, disserter, discourir, converser. La *dialectique* a été primitivement prise pour l'art de discerner le vrai d'avec le faux, traité d'abord en *dialogues*.

Ces mots désignent la science ou l'art de raisonner, c'est-à-dire le moyen de conduire l'esprit, dans la recherche de la vérité, du connu à l'inconnu, par la méthode du raisonnement : avec cette différence, selon la doctrine d'Aristote Topic. L. 1 C. 1., que la *logique*, rigoureusement prise, part de principes certains pour arriver au vrai, par des conséquences certaines, tirées selon les regles infaillibles du raisonnement; & que la *dialectique*, suivant l'acception commune, part de données incertaines, pour atteindre au vrai-

ſemblable par des concluſions apparentes, déduites avec des raiſonnemens peut-être réguliers, mais hypothétiques.

La *logique* eſt ain , non-ſeulement une ſcience, mais la premiere des ſciences néceſſaires aux Philoſophes : la *dialectique*, en ſe jettant dans le champ immenſe des probabilités, eſt devenue un art conjectural, honteuſement dégradé par les ſophiſtes.

Nous dirons qu'un Logicien a une *logique* ferme, vigoureuſe, ſerrée, preſſante : nous dirons qu'un Dialecticien a une *dialectique* fine, ſubtile, ingénieuſe, ſéduiſante.

Ariſtote, par un prodigieux effort de génie, découvrit la méthode de définir, diviſer, argumenter, prouver clairement & diſtinctement la vérité ; méthode précieuſe que nous appellons *logique*, & que l'Ecole a trop long-temps réduit à une vaine ſcience de mots, à un jargon inintelligible. Zenon d'Elée, comme l'a remarqué Port Royal, avoit jetté les premiers fondemens de cette ſcience dans des *dialogues* qui lui firent donner le nom de *dialectique* ; idée que Platon, *L. 7 de Repub.*, confirme en la définiſſant, l'art d'interroger & de répondre. Ainſi la *logique* s'en tient au raiſonnement & à ſes regles, tandis que la *dialectique* invite à la diſcuſſion & à la diſpute. La *logique* ne fut d'abord, chez les Grecs, que l'art de perfectionner le raiſonnement par la méthode : mais lorſque les Sophiſtes & les Rhéteurs ſe furent emparés de la *dialectique*, ce peuple diſcoureur ne voulut plus connoître que l'art de chicanner, comme l'obſerve un Bel-Eſprit du ſiecle dernier, de ſubſtituer aux raiſons des mots harmonieux &

d'artificieux ſophiſmes, d'eſſayer ſes forces contre les vérités les plus conſtantes, de défendre tour-à-tour, à la honte de la raiſon, les opinions les plus oppoſées.

Il y a une *logique* naturelle, ou une diſpoſition naturelle à raiſonner juſte, qui vous mene droit à la vérité, même à travers les piéges du ſophiſme, qu'elle évitera ſans démêler tout l'artifice de ſes combinaiſons. Il y a une *dialectique* d'Ecole, ou une méthode d'argumentation, qui s'oppoſe au progrès de toutes les ſciences, par l'eſprit de doute, de diſpute & de contradiction qu'elle répand avec l'obſcurité.

On dit qu'il n'y a point de *logique* dans un ouvrage, où l'on ne trouve ni principes, ni méthode, quand même la *dialectique* en releveroit quelques paſſages par les couleurs de la vraiſemblance, ſubſtituée à la vérité.

Longuement, Long-temps.

Longuement, diſoit Vaugelas, n'eſt plus en uſage à la Cour, où il étoit ſi uſité, il n'y a que vingt ans; c'eſt pourquoi l'on n'oſeroit plus s'en ſervir dans le beau langage : on dit *long-temps* au lieu de *longuement*.

Long-temps ne veut pas dire *longuement*; & je doute que *longuement* ait jamais été employé dans le ſens pur & ſimple de *long-temps* : il y ajoute l'idée d'un augmentatif, bien, très, fort, *plus long-temps* qu'à l'ordinaire, que les autres, que la choſe ne l'exige, &c. Ce mot répond au *longiter*

(*trois fois long*, *très-long*) des Latins, tandis que *long-temps* n'exprime que leur *longùm* ou l'idée positive & simple. Il convient aussi bien à notre Langue que *longamente* à l'ital., & *luengemente* à l'espagnol.

L'Académie observe que *longuement* ne se disoit qu'en plaisantant, & pour marquer qu'un discours, qu'un sermon a ennuyé. Il se dit sérieusement, mais familiérement, & pour l'ordinaire dans un esprit de blâme ou de critique. On dit sans plaisanter que quelqu'un a prêché *longuement*. On ne plaisante pas, quand on dit dans l'autre exemple rapporté par l'Académie : demeurez ici, tant & si *longuement* qu'il vous plaira; on peut le dire même avec humeur.

Long-temps désigne seulement une certaine mesure, une durée de temps, d'existence, d'action : *longuement* exprime, à la lettre, une action faite d'une *maniere* plus ou moins *longue*, lente, paresseuse, languissante, &c.; tel est le discours diffus, prolixe, traînant, prolongé au delà des justes limites.

On mange *longuement*, quand on est *plus long-temps* à manger ou à table que les autres.

On est *long-temps* à faire un ouvrage de longue haleine; si en outre on le fait *longuement*, c'est à ne pas finir.

Vous conviendrez avec Pascal, que vous écrivez *longuement*, quand même vous n'écririez pas *long-temps*, lorsque vous n'avez pas le temps d'être court.

Il n'est guere de Prédicateurs qui ne prêchent *longuement*; car il en est bien peu qui n'excedent par la longeur de leur discours la mesure d'at-

tention dont l'auditeur eſt capable. L'eſprit gêné déjà par la contrainte du corps, ne ſauroit être tendu aſſez *long-temps* vers le même objet, pour ne pas ſe fatiguer & s'ennuyer d'une révolution continuelle d'impreſſions & d'idées qui ſe preſſent, ſe confondent, s'effacent, & ne forment à la fin qu'un chaos. Il n'en faut pas davantage pour que tout le fruit du meilleur ſermon ſoit perdu.

Celui là parle le plus *longuement*, non pas qui parle le plus *long-temps*, mais qui dit des mots pendant que l'autre dit des choſes.

Si vous tournez avec de longs circuits de paroles autour d'une même idée, vous parlerez *longuement*, & on ne vous écoutera pas *long-temps*.

Les Athéniens diſcouroient *longuement* pour l'oreille d'un Spartiate. Les Apophtegmes de Sparte dureront auſſi *long-temps* que les plus beaux diſcours d'Athenes.

On excuſe les défauts d'un Ouvrage, avec le prétexte qu'on n'y a pas travaillé *long-temps* : eh, que ne preniez-vous le temps de bien faire ? Travaillez *longuement*, s'il le faut, que nous importe ? faites bien, voilà ce qu'on vous demande.

Il faut écrire comme on parle : oui, à condition que nous n'écrirons pas comme nous parlons ; car nous écririons bien *longuement*, bien irréguliérement, bien platement, bien groteſquement, &c. *Il ne faut point parler comme on écrit* : oui, quand on n'écrit point pour parler ; car nous ne ſupporterions pas *long-temps* une converſation écrite, & par exemple dans le ſtyle des Verſificateurs qui cadencent les mots, des Poëtes qui chantent, des Orateurs qui déclament, des Logi-

ciens qui argumentent, &c. Tout cela veut dire, *écrivez*, *parlez naturellement.*

Tant qu'on intéresse ou qu'on amuse, on ne parle pas *longuement*, quoiqu'on parle *long-temps.*

Avec une abondance d'idées, on parle *long-temps* : avec une abondance de paroles, on parle *longuement.*

Lorsque, Quand.

« Ce sont, dit l'Abbé Girard, deux mots de » l'ordre de ceux que la Grammaire nomme con- » jonctions, pour marquer de certaines dépen- » dances & circonstances dans les événemens » qu'ils joignent : mais *quand* paroît plus propre » pour marquer la circonstance du temps, & » *lorsque* paroît mieux convenir pour marquer » celle de l'occasion. Ainsi je dirois : Il faut tra- » vailler *quand* on est jeune ; il faut être docile » *lorsqu'on* nous reprend à propos. On ne fait » jamais tant de folies que *quand* on aime ; on » se fait aimer *lorsqu'on* aime : le Chanoine va » à l'église *quand* la cloche l'avertit d'y aller ; » & il fait son devoir *lorsqu'il* assiste aux offices.

» Cette différence, ajoute-t-il, paroîtra peut- » être futile ; mais pour être délicate, elle n'en est » pas moins réelle ; on peut même se la rendre » plus sensible, si l'on veut. Il n'y a pour cet effet » qu'à substituer, dans les exemples que je viens » de donner, d'autres termes à la place de *quand* » & *lorsque.* L'on verra que des expressions qui

» ne marquent préciſément que la circonſtance » du temps, telles que celles-ci, *dans le temps* » *que*, *au moment que*, *aux heures que*, con- » viendroient parfaitement à la place du mot » *quand*, & qu'elles n'y changeroient rien au » ſens; mais qu'elles ne conviendroient point à » la place de *lorſque*, & qu'elles y altéreroient le » ſens : au lieu que des expreſſions qui marquent » d'autres circonſtances que celles du temps, y » conviendroient bien à la place du mot *lorſque*, » & n'y conviendroient pas à la place du mot » *quand*. Car enfin, dire qu'il faut travailler » *quand* on eſt jeune, c'eſt dire qu'il faut travail- » ler dans le temps & non dans l'occaſion de » la jeuneſſe. Mais dire qu'il faut être dociles » *lorſqu'on* nous reprend à propos, c'eſt dire » qu'il faut l'être dans les occaſions, & non dans » le temps où l'on nous reprend. De même en » diſant, qu'on ne fait jamais tant de folies que » *quand* on aime, on veut dire que le temps où » l'on eſt amoureux, eſt celui où l'on fait le plus » de folies; & non que ce ſoit faire des folies » que d'aimer. Mais en diſant qu'on ſe fait ai- » mer, *lorſqu'on* aime, on veut dire qu'on ſe » fait aimer en aimant; il n'eſt point alors queſ- » tion du temps où l'on ſe fait aimer, mais de » ce qui eſt propre à ſe faire aimer, &c. »

L'explication eſt claire : mais la diſtinction, ſur quoi eſt-elle fondée? Eſt-il vrai que le mot *quand* exprime proprement la circonſtance du temps? Eſt-il vrai que le mot *lorſque* marque celle de l'occaſion? C'eſt ce qu'il falloit me prouver d'abord.

L'uſage confond ſi bien la valeur de ces mots,

qu'ils ſont généralement employés, & par les meilleurs Ecrivains, tantôt dans un ſens, tantôt dans un autre, & même identiquement dans la même phraſe, comme dans ces vers de Racine :

Si tu m'aimois, Phédime, il falloit me pleurer,
Quand d'un titre funeſte on me vînt honorer;
Et *lorſque*, m'arrachant du doux ſein de la Grece,
Dans ce climat barbare, on traîna ta maîtreſſe.

Mais l'étymologie nous donne l'intelligence parfaite que l'uſage nous refuſe : elle démontre que la propriété de marquer la circonſtance du temps appartient à *lorſque*, & que toute autre circonſtance peut auſſi être indiquée par le mot *quand*; ce qui accuſe l'Abbé Girard de la plus forte des mépriſes. Et ſi les différentes acceptions dans leſquelles notre Langue prend quelquefois inconteſtablement ces mots ou ceux de leur famille, s'accordent avec leur ſens originel & le confirment, qu'avons-nous à deſirer ou à craindre?

Lors eſt la même choſe que l'*heure*, de l'oriental *or*, lat. *hora*, ital. *ora*, françois *heure*. *Lors de ſon élection*, *de ſon décès*, ſignifie ſans doute, à *l'heure*, *au temps de ſon décès*; & *lorſqu'il fut élu*, ſignifie peut-être bien, *lors de ſon élection*. *Or* & *ores* ſignifient préſentement comme l'*or* & l'*ora* des Italiens. *Alors* ſignifie *à cette heure*, dans *ce temps-là*; & *lorſque* eſt le même qu'*alors que*. *Dès-or-mais*, *dors-en-avant*, ſignifient d'*ici de ce temps-là à l'avenir*. Quelques-uns de ces mots ne ſe prennent que dans leur ſens propre : d'autres ont étendu leur domaine, mais ſans perdre

perdre leur idée caractériſtique, trop fortement empreinte pour être jamais effacée. Donc le propre de *lorſque* eſt évidemment de marquer la circonſtance de temps.

Quand déſigne préciſément la liaiſon, l'enſemble, comme le mot oriental *cad* prononcé *cand*. La lettre Q déſigne de même la force unitive, tout ce qui lie; de là *qui*, *que*, *quel*, &c., qui ſervent à lier enſemble les idées ou les parties d'un diſcours. La vertu de ce mot eſt donc d'indiquer un rapport indéterminé entre deux choſes, ſans aucune idée particuliere de temps. Le latin *quandò* ne la preſente pas davantage; il ſignifie particuliérement *fois*, *la fois que*, *cette fois*, ou *ce cas*, *cette circonſtance*, *cette occaſion*. *Quandò* ſe prend même pour *aliquandò*, de même que *quandò-que*, quelquefois: *quandò-cunque*, *toutes les fois que*, *toutefois & quantes*, &c.: donc le mot *quand* n'exprime qu'une liaiſon, un enchaînement, un concours de choſes arrivées dans tel cas, telle occaſion, telle circonſtance. Par cette qualité générique même, il devient propre à déſigner la circonſtance particuliere du temps; circonſtance que le concours ſuppoſe; ſeul même, il peut la déſigner dans l'interrogation; car le mot *lorſque* ne peut être employé pout demander *en quel temps?* On ne dira pas, *lorſque viendrez-vous?* Il faut donc néceſſairement dire, *quand viendrez-vous? Pourquoi* n'interroge point par *lorſque*? parce que le mot *que* forme union, & ſuppoſe déjà une autre idée, ou une partie de phraſe. *Lorſque* ſignifie *à cette heure*, & non *à quelle heure*.

Il eſt encore à obſerver que *quand* ſe prend en-

core tantôt pour *quoique*, & tantôt pour *ſi*. Ainſi vous direz : je ne ferois pas une injuſtice *quand* la Loi même me l'ordonneroit ; c'eſt-à-dire quoique la Loi me l'ordonnât, ou mieux, *dans le cas même* où la Loi me l'ordonneroit. *Quand* cet homme ne réuſſira pas dans ſon entrepriſe, quel bien vous en reviendra-t-il ? c'eſt-à-dire, ſi cet homme ne réuſſit pas, *ſuppoſé qu'il* ne réuſſiſſe pas, *dans le cas* où il *ne réuſſira pas*, &c. ; il eſt évident que dans ces exemples, *quand* ne ſignifie pas *en tel temps* ; il veut dire *en tel cas*. Or, dans ces mêmes exemples, on ne peut pas dire *lorſque* ; & c'eſt par la raiſon qu'il ne ſignifie pas *en tel cas*, & qu'il ſignifie *en tel temps*. Donc la vertu propre du mot *quand* eſt de marquer la circonſtance *du cas*, puiſqu'il la marque dans toutes ces acceptions certaines : donc il doit la marquer également dans les acceptions conteſtées : donc il la marque évidemment, puiſque l'idée commune de toutes les acceptions eſt l'idée même démontrée par l'étymologie.

Je demande à préſent pourquoi le mot *quand*, dans les occaſions où il n'eſt pas ſynonyme de *lorſque*, eſt employé pour ſignifier *en tel cas*, ſi ce n'eſt pas là ſon ſens naturel ? Et pourquoi, ſi c'eſt-là le ſens naturel de *lorſque*, ce mot n'y ſauroit être employé ?

Voilà les raiſons de mon opinion : j'en ai inutilement cherché pour l'opinion contraire. J'obſerve même que des Gens de Lettres qui adoptent le ſentiment de l'Abbé Girard, le contrediſent dans les exemples qu'ils citent à côté. Par exemple, ils diſent, *quand* je ſonge à la miſere de l'homme, *quand* je penſe que l'avarice eſt une paſſion gé-

nérale, &c., est-ce que le mot *quand* marque, dans ces passages, une circonstance de temps?

J'ai insisté sur cette méprise, parce qu'elle abuse beaucoup d'Ecrivains. On suit l'Abbé Girard, sans savoir pourquoi, ou plutôt parce qu'il est commode de croire & de s'épargner l'embarras d'un choix & d'un examen: moi aussi, j'ai suivi la foule, en attendant l'instruction: je la suivrai peut être encore, par une juste défiance de moi-même, en attendant un jugement qui fixe l'opinion ou l'usage.

Louche, Bigle.

Louche paroît venir de *luscus* (borgne) qui dans la basse latinité a signifié *bigle*, au rapport de Nicod: nous disons *louche* pour trouble & pour ambigu. Un vin est *louche*, quand il n'est pas clair; une construction est *louche*, quand elle ne présente pas un sens clair & net, & que l'expression qui paroît se rapporter à une chose, se rapporte à une autre. Le *louche* regarde de travers, obliquement, si bien qu'on ne sait pas ce qu'il regarde.

Bigle, prononcé *bicle* en Anjou, au rapport de Ménage, *biscle* en languedocien, est une contraction de *bis oculus*, *binus oculus*, comme si l'on disoit *œil double*, *double vue*, défaut qui semble faire voir double, ou regarder en deux endroits. On ne se sert guere que de *louche*: nous oublions de jour en jour notre Langue.

Le défaut propre de *louche* est de tourner les

yeux de côté au lieu de regarder directement l'objet, de maniere qu'il paroît regarder d'un côté, tandis qu'il regarde de l'autre. Le défaut propre du *bigle* eſt de tourner un œil ou les deux yeux en dedans, de maniere qu'ils ont deux directions oppoſées, & ſemblent regarder deux objets.

Loyal, Franc.

LA difficulté de trouver un ſynonyme à *loyal* eſt une preuve démonſtrative de ſon utilité. Il faudroit, s'il nous manquoit, exprimer l'idée du mot par une phraſe. Et s'il y a des perſonnes *loyales*, comment exprimer leur qualité propre autrement que par le ſubſtantif *loyauté?*

On a coutume de joindre enſemble les deux épithetes *franc* & *loyal*; homme *franc* & *loyal*, procédé *franc* & *loyal*. Il y a donc des rapports particuliers entre la *franchiſe* & la *loyauté*; & la *loyauté* renchérit ſur la *franchiſe*.

La *loyauté* eſt une *franchiſe* de mœurs & de manieres, par laquelle l'ame ſe montre & ſe déploye, avec cette liberté & cette aiſance qui annoncent tout à la fois & la pureté & la nobleſſe des ſentimens. L'homme *franc* eſt droit & ouvert; l'homme *loyal* eſt *franc* avec une ſorte de généroſité, avec cet abandon de l'homme ſûr de lui-même, & qui non-ſeulement ne diſſimule rien, mais encore n'a rien à diſſimuler de ce qui peut ſervir à le faire connoître & juger. L'homme *franc* a le caractere vrai: l'homme *loyal* releve

ce caractere par une sorte de naïveté, par une sorte de noblesse, par une sorte de grace dans les manieres. Il n'y a rien à dire à l'homme *franc* : vous ne songerez pas qu'il puisse y avoir quelque chose à dire à l'homme *loyal*.

On dit qu'une marchandise est *loyale*, quand elle est bonne, nette, pure, bien conditionnée. Si l'on pouvoit dire qu'elle est *franche*, ce seroit pour marquer qu'on n'y trouve ni mêlange, ni alliage, ni apprêt, ni altération. On approuve celle-ci : on loue l'autre.

On dit qu'un cheval est *franc* du collier, quand il tire bien, qu'il va de lui-même, qu'il n'a pas besoin d'être châtié, aiguillonné. On dit qu'il est *loyal*, quand on n'a qu'à lui demander un manége pour qu'il le fasse, qu'il employe toute sa force pour obéir au moindre signe, & qu'il s'abandonne entiérement à la volonté du Cavalier. On estime le premier : on aimeroit le second.

Les Vocabulistes expliquent le mot *loyauté* par ceux de *fidélité* & de *probité* : ils définissent l'homme *loyal*, un homme plein de probité & d'honneur : ils donnent pour *déloyal*, celui qui n'a ni parole, ni foi, ni loi ; & la *déloyauté* est infidélité, perfidie. La *loyauté* est donc une *fidélité*, & par conséquent une *probité* franche, naturelle, pure, noble, généreuse, sans apprêt, sans efforts, &, pour-ainsi dire, sans aucune sorte d'imperfection.

Cette observation nous conduit à l'idée premiere du mot, & nous rappelle son vrai synonyme, *féal*. Les vassaux qui avoient prêté serment à leur Seigneur, s'appelloient *féaux* & *loyaux*, comme qui diroit gens vivans sous la *loi* ou selon

la *loi* à laquelle ils ſont ſoumis, ſous la *foi* & ſelon la *foi* qu'ils ont promiſe. On diſoit auſſi *léal* & *leude*. La *loyauté* eſt la fidélité, la conformité à la *loi* : la *féauté* eſt la fidélité, la conformité à *ſa foi* : *fidélité* eſt un terme générique & indéfini. On a dit *légal* & *légalité* dans le ſens de *loyal* & *loyauté*, pour fidélité, probité, droiture ; mais on n'entend plus par ces mots que la conformité des actes & des opérations avec les diſpoſitions des Lois poſitives, & ſpécialement ſelon les formes preſcrites par les Loix.

Le ſtyle féodal avoit paſſé juſque dans la Littérature. Marot diſoit :

Or maintenant j'apperçoy *loyauté*,
Je voy à l'œuil amour & *féauté*,
Je voy vertu, je voy pleine liesse :
Tout cela voy : voire mais en qui est-ce ?

Le gouvernement *féodal* a diſparu ; & l'on n'a plus dit *féauté* ; & *féal* n'eſt guere reſté que dans les Lettres de Chancellerie. *Loyauté* n'eſt plus qu'un vieux mot, mais aſſez connu : on dit encore *loyal*, mais dans certains cas, & dans le ſtyle familier : un Pair, quand on le reçoit au Parlement, promet de ſe comporter *comme loyal & magnanime Pair*. *Fidele* & *fidélité* tiennent lieu, en quelque maniere, de *féal* & de *féauté* : nous n'avons point de termes qui remplacent *loyal* & *loyauté*, ſur-tout dans l'acception & l'étendue que le langage du Monde leur avoit données.

Nous ſavons que ce qui a les qualités & les conditions requiſes par la *Loi*, eſt *loyal* dans le

ſens propre du mot : il eſt ſenſible que celui qui a toutes les qualités & les conditions requiſes par les *loix de la Société*, *du Monde*, ou du moins *de ſon état*, eſt l'*homme loyal*. Ainſi le Marchand eſt *loyal*, lorſqu'il exerce ſa profeſſion avec la droiture, la probité, l'honnêteté, les bienſéances, les formes requiſes. L'homme du Monde eſt *loyal*, quand, aux qualités eſſentielles de la fidélité, de la probité, de l'honneur, il ajoute le déſintéreſſement, la nobleſſe, la franchiſe des procédés & des manieres dont le Monde fait une ſorte de regle de bienſéance, de convenance, d'état. L'*homme loyal* reſſemble donc beaucoup au *galant homme*, pris, non pas pour l'homme de bonne compagnie ou d'un commerce agréable, mais pour l'homme de probité, d'un commerce auſſi facile que ſûr.

Le *galant homme* met dans le commerce la droiture, l'honnêteté, la probité que l'*homme loyal* a dans le caractere. Vous avez raiſon de compter ſur des procédés honnêtes de la part du *galant homme* ; il ne vous faudra qu'un mot de l'*homme loyal* pour être ſûr de ſes ſentimens & de ſa conduite. Confiez ſans crainte vos intérêts au *galant homme* ; rapportez-vous-en à l'*homme loyal* qui ſera plutôt pour vous que pour lui. Il faut traiter avec le *galant homme* pour le connoître : il n'y a, pour-ainſi-dire, qu'à voir, qu'à entendre l'*homme loyal* pour le connoître à fond. Le *galant homme* aura de la franchiſe : l'*homme loyal* a la franchiſe d'un cœur ouvert. L'*homme loyal* fait naturellement & d'abondance de cœur ce que le *galant homme* fera peut-être par principes, avec réflexion, avec meſure. Le *galant*

homme n'a pas cette bonhommie de l'*homme loyal*, qui allie une certaine naïveté dans les manieres avec la nobleſſe des ſentimens. Le *galant homme* fait bien ce qu'il doit : l'*homme loyal* le fait, comme ſi c'étoit ſon plaiſir ; & c'eſt en effet ſon plaiſir. Vous êtes content du *galant homme* : vous êtes enchanté de l'*homme loyal*.

Je préſente bien plutôt la forme que le fond du *galant homme*. La raiſon en eſt que le mot *galant* déſigne bien plutôt des manieres qu'un caractere moral. Le ſens propre de ce mot eſt celui de gai, gentil, agréable, plaiſant, réjouiſſant : *galle*, *galler*, en vieux françois, réjouiſſance, ſe réjouir ; grec *gaô*, rire ; oſque *gau*, latin *gaudium*, joie, gaieté ; françois *gaillard*, diſpos, plein de gaieté.

Qu'eſt-ce donc que cette dénomination de *galant homme* qui s'éloigne ſi fort de l'idée propre du mot diſtinctif, qui, à cauſe de ſes différentes acceptions, n'offre d'abord qu'un ſens équivoque, & qui a excité beaucoup de vains débats dans un ordre de gens qui l'ont toujours à la bouche ? Liſez la 449e Remarque de Vaugelas. Vous y verrez des gens de la Cour & des *plus galans de l'un & de l'autre ſexe* ſe tourmenter pour donner des notions du *galant*, ſans parvenir à une définition ou plutôt à une deſcription exacte : car à la fin, on en fait *un compoſé* (un galimâtias) où il entre *du je ne ſais quoi*, ou *de lâ bonne grace*, *de l'air de la Cour*, *de l'eſprit*, *du jugement*, *de la civilité*, *de la courtoiſie & de la gaieté* : *le tout ſans contrainte, ſans affectation & ſans vice*. Vaugelas dit qu'avec cela il y a de quoi faire un honnête homme de la Cour, mais qu'il n'y en a

pas assez pour faire un *galant homme*, ainsi que l'avouoit l'assemblée.

A l'occasion de cette remarque, l'Académie assigna trois acceptions différentes à la dénomination de *galant homme* : 1°. celle d'homme civil, honnête, poli, de bone compagnie & de conversation agréable : 2°. celle d'homme habile dans sa profession, qui entend bien les choses dont il se mêle, qui a du jugement & de la conduite : 3°. celle d'un homme qui mérite une louange familiere ou un compliment flatteur, ou du moins à qui on le fait en lui disant qu'il est *galant*.

Aucune de ces acceptions n'est celle dont nous venons de parler, & dont ont veut parler quand on dit qu'un tel est un *galant homme*, un *honnête homme* à qui l'on peut se confier ; qu'un autre s'est tiré d'une mauvaise affaire en *galant homme* & en *homme d'honneur* ; qu'un homme dont l'honnêteté, la probité, la délicatesse ont été mises à l'épreuve, est vraiment un *galant homme*, &c. Que de confusion & d'incertitude, des acceptions si différentes jettent dans le langage ! Avec quelle réserve il faut employer ces termes & ces qualifications équivoques ! Qu'il est louable de les éviter !

Lumiere, Lueur, Clarté, Eclat, Splendeur.

M. d'Alembert a dit : « *Eclat* est une *lumiere* « vive & passagere ; *lueur*, une *lumiere* foible &

» durable ; *clarté*, une *lumiere* durable & vive ; » ces trois mots se prennent au figuré & au propre : » *splendeur* ne se dit qu'au figuré, la *splendeur* » d'un Empire ».

L'Abbé Girard avoit, ce me semble, mieux dit : « La *lueur* est un commencement de *clarté*, » & la *splendeur* en est la perfection : ce sont les » trois différens degrés de *lumiere* (& l'*éclat* ?)... » Tout le secours de la *lueur*, ajoute-t-il, se » borne à faire appercevoir & découvrir les » objets : la *clarté* les fait parfaitement distinguer » & connoître ; la *splendeur* les montre dans leur » *éclat* (dans tout leur *éclat*, dans leur plus » grand *éclat*) ». C'est avec plaisir que je consacre presque uniquement cet article à commenter & à justifier cet Ecrivain.

Lu est un mot primitif qui, en arabe, en celte, en grec, en latin, désigne la *lumiere* & ce qui y est relatif. La *lumiere* est ce au moyen de quoi les objets sont visibles, ce qui fait le jour, ce qui fait que nous voyons. Les autres mots n'expriment que des modifications & des gradations de la *lumiere*. La *lueur* est une *lumiere* foible, un *commencement de clarté*, un rayon ; mais ce n'est nullement une propriété de la *lueur* d'être durable ; il est bien plutôt à présumer qu'elle sera *passagere* & *fugitive*, épithete qu'on y joint si souvent, & avec raison, puisqu'il est dans la nature de ce qui est *foible* de s'évanouir, de se dissiper, de périr bientôt. Un feu follet jette une *lueur* : une *lueur* d'espérance ne se soutient pas ; cependant une *lueur* peut absolument être durable.

De *cal*, chez les Orientaux *hal*, désignant la chaleur & les *couleurs*, les Celtes firent *cla*,

blanc, comme les Grecs *gala*, lait, & les Latins *calx*, chaux. *Clar* chez les Celtes, *clarus* chez les Latins, *claer* en gallois, en françois *clair*, ſont formés de *cal*, couleur, ou de *cla*, blancheur, & d'*ar*, vif. La *clarté* eſt une *lumiere* ſuffiſante; un jour pur & qui chaſſe les ombres; comme la *lueur*, elle peut fort bien n'être pas *durable*. Un *éclair* produit une très-vive *clarté*, qui vous laiſſe à l'inſtant dans une obſcurité profonde. On voit nettement & aſſez, quand on voit *clair*. Il y a une *clarté* pâle & foible, comme une *clarté* vive & brillante.

Eclat vient également de la racine *cla*; mais vraiſemblablement priſe par onomatopée, pour l'expreſſion du cri, de la *clameur* ou de l'*acclamation*, d'un grand bruit, du fracas, &c. Ainſi on dit un *éclat* de rire, l'*éclat* d'une querelle, l'*éclat* de la voix, l'*éclat* de la foudre. Mais ce mot déſigne une grande *lumiere*, comme un grand bruit; l'*éclat* eſt une forte & très-brillante *lumiere*, une *clarté* auſſi abondante que vive. Nulle raiſon de dire qu'il n'eſt que *paſſager*; l'*éclat* du ſoleil ou du jour, l'*éclat* des cieux, l'*éclat* du diamant, l'*éclat* de la gloire, de l'évidence, d'un nom, de la grandeur, de la vérité, des merveilles, &c. ſont ou peuvent être fort durables.

La *ſplendeur* eſt la plus grande *lumiere*, un *éclat* éblouiſſant, la plénitude de la *lumiere* & de l'*éclat*. Ce mot ſe dit au propre & proprement du ſoleil & des aſtres, qui renferment la plénitude de la *lumiere*. Au figuré, il eſt ſynonyme de pompe, magnificence, &c.

Ainſi donc la *lueur* eſt une *lumiere* foible &

légere ; la *clarté*, une *lumiere* aſſez vive & plus ou moins pure ; l'*éclat*, une *lumiere* brillante ou une vive *clarté* ; la *ſplendeur*, la plus grande *lumiere* & le plus vif *éclat*.

La *lumiere* fait voir ; la *lueur* fait voir imparfaitement & confuſément ; la *clarté* fait voir diſtinctement & nettement ; l'*éclat* fait voir facilement & parfaitement, mais quelquefois en affectant trop fortement la vue pour qu'elle puiſſe le ſoutenir long-temps ou le fixer ; la *ſplendeur* fait voir tout l'*éclat* de la choſe, & avec tant d'*éclat* que les yeux en ſont éblouis.

La *lumiere* eſt en oppoſition directe avec les ténebres. La *lueur* perce à travers ces mêmes ténebres. La *clarté* diſſipe l'obſcurité. L'*éclat* chaſſe les ombres. La *ſplendeur* eſt toute *lumiere*.

Dans l'uſage figuré de ces termes, on obſervera les mêmes différences & la même gradation.

Luxe, Faſte, Somptuoſité, Magnificence.

L'ACADÉMIE & tous les Vocabuliſtes français affectent au mot *luxe* l'idée propre d'excès & de déréglement : *luxus* a la même idée chez les Latins. Tous les mots latins, français, &c. de la même famille portent le même caractere. Les Moraliſtes, les Economiſtes de tous les temps juſqu'à nos jours, ne l'ont jamais autrement enviſagé. Au figuré, ce mot exprime un vice du diſcours, &c. Auſſi les Apologiſtes du *luxe*,

lorſqu'ils ont voulu ſe donner les airs du Paradoxe, ont-ils dénaturé ce terme, en le réduiſant à l'expreſſion des ſuperfluités, des commodités, des jouiſſances agréables ; & il le falloit bien, ſans quoi ils n'auroient rien dit que tout le monde n'eût dit ou penſé. Quelques Etymologiſtes croyent que ce mot & celui de *luxure* viennent de *luxer*, parce que ces vices énervent le corps ; *luxer* & *luxation* tiennent à l'oriental *luz*, déboîter, démettre. D'autres Savans font deſcendre *luxe* de *lo*, *laus* élevé, mais en y ajoutant l'idée modificative d'*excès*. Il réunit le double ſens de *luc*, qui exprime les deux contraires, lumiere & obſcurité, éclat & deuil ; c'eſt la définition même de *luxe* qui, par l'éclat, produit le deuil, par l'excès le défaut, par la richeſſe apparente la miſere réelle.

Faſte eſt le mot *fas*, *faſt*, abondant, haut, élevé ; c'eſt ce que l'oriental *phaſq* ſignifie : *faſt*, en theuton, veut dire beaucoup, fort. Notre mot *faîte*, *faſtigium*, exprime proprement la plus haute élévation. Ces mots tiennent au radical, *fat*, abondance, excès. Comme ce qui eſt élevé, eſt ce qui paroît davantage, les Latins ont attaché à *faſtus*, *faſte*, l'idée particuliere d'apparence, d'oſtentation, de gloire.

Somptuoſité vient de la racine *ſum*, *ſam*, élevé, grand : d'où les mots latins *ſumma*, ſomme, *ſummatus*, ſouveraineté, *ſummé*, grandement, extrêmement ; *ſumptus*, frais, grand frais ; *ſumptuoſus*, qui eſt d'une grande dépenſe ; *ſomptuoſité* n'a point d'autre valeur.

Magnificence, en latin *magnificentia*, eſt

composé de *mag*, grand, & de *fic*, *fac*, faire, qui exprime l'action apparente, une chose d'éclat, & dérivé de *magni-facere*, estimer grandement, faire grand cas, exalter ou élever fort haut. Toute cette famille annonce la grandeur, l'élévation, le prix, la splendeur, la sublimité.

Ces mots désignent donc de grandes, grosses ou fortes dépenses ; le *luxe*, une dépense excessive, désordonnée ; le *faste*, une dépense d'apparat, d'éclat ; la *somptuosité*, une dépense extraordinaire, généreuse ; la *magnificence*, une dépense dans le grand & le beau. *Luxe* ne doit être pris qu'en mauvaise part, comme il le fut toujours. *Faste* suit naturellement la même regle; on veut y mettre des exceptions qui n'ont pourtant pas lieu au figuré, quand on dit, par exemple, *faste* de science, de vertu, de douleur, &c. *Somptuosité* a besoin d'idées accessoires, pour qu'il énonce l'excès ou l'abus d'une maniere déterminée. *Magnificence* est proprement un terme d'éloge, exprimant une qualité des personnes, il annonce même une vertu noble & sublime ; mais aussi la *magnificence* peut tomber dans le *faste* & le *luxe*.

Il y a *luxe* dans les dépenses libres qui, par une grandeur démesurée ou un déplacement pernicieux, attaquant, à l'égard de l'Etat, les avances de la culture, font avorter la reproduction & dégénérer le revenu ; ou qui, à l'égard des particuliers, attaquant leurs fonds ou avances de fortune, détériorent leur condition & consument leurs ressources. Il y a *faste* dans les dépenses qui, par la parade, l'ostentation,

la pompe, ne ſervent qu'à jetter un inutile éclat, & à éblouir les vues foibles. Il y a *ſomptuoſité* dans les dépenſes qui, par leur intenſité, leur profuſion, leur maſſe, ſurpaſſent les meſures d'une eſtimation ordinaire & de l'attente, & laiſſent l'imagination étonnée. Il y a *magnificence* dans les dépenſes qui, par leur grandeur, leur hauteur, leur recherche, leur goût, leur beauté, raviſſent l'admiration, charment la curioſité, & honorent celui qui les fait.

Le *luxe* joue la richeſſe ou l'opulence : déréglement d'eſprit & de conduite. Le *faſte* joue la grandeur, la majeſté : vanité des vanités. La *ſomptuoſité* annonce la grandeur & l'opulence : grande puiſſance déployée avec une grande énergie. La *magnificence* annonce l'opulence & la grandeur, relevées par la maniere & par l'objet : c'eſt, pour-ainſi-dire, la majeſté dans toute ſa gloire, ſi des ombres étrangeres ne l'obſcurciſſent.

Le *luxe* du jour conſiſte principalement dans la grandeur des petites dépenſes, dépenſes meſquines, *futiles*, honteuſes ou pitoyables, à renouveller le lendemain. Le *faſte* des Cours conſiſte principalement dans une multiplication prodigieuſe de dépenſes d'une certaine parade & de diſſipation. La *ſomptuoſité* de nos ancêtres conſiſtoit principalement dans des conſommations immenſes qui vivifioient le territoire. La *magnificence* ſouveraine conſiſte principalement dans de vaſtes & ſages dépenſes qui applaniſſent toute la ſurface de l'Empire, & rapprochent, par la liberté & la facilité de la circulation,

toutes les conſommations de tous les conſommateurs.

Le *luxe* produit la miſere, & la miſere l'étouffe. Dans la décadence, il y a du *faſte* encore ; mais c'eſt celui de la pauvreté qui ſe maſque. La molleſſe raffinée & appauvrie ſubſtitue la délicateſſe & les commodités à la *ſomptuoſité*. La *magnificence* n'eſt plus alors qu'une belle décoration de théâtre.

Pompée, infailliblement vainqueur de Céſar, s'il eût été le maître, avoit malheureuſement traîné malgré lui, dans ſon armée, le *luxe* de Rome ; Pompée & Rome périrent. A la publication de la Bulle d'or, Charles IV, avec tout le *faſte* d'un Roi des Rois, fut ſervi à table par des Souverains puiſſans ; mais ces honneurs étoient vuides de puiſſance. Nabuchodonoſor, par la merveilleuſe *ſomptuoſité* de ſes ouvrages, éleva Babylone au-deſſus des Cités les plus renommées de l'Univers : Babylone s'écroula ſous le poids de ces mêmes ouvrages. Louis XII exerça pendant tout le cours de ſon regne & au milieu des guerres les plus diſpendieuſes, une *magnificence* vraiment royale envers ſes peuples ; & ce Prince, ſimple & modeſte, économe juſqu'à être accuſé d'avarice, fut le plus magnifique des Rois & le plus glorifié par le plus beau des ſurnoms.

Conſidérez le *luxe* épouvantable de ces Rois de Perſe, qui promettent les plus grandes récompenſes à ceux qui inventeront de nouveaux plaiſirs & de nouveaux moyens de dépenſe ; & vous prédirez les victoires d'Alexandre. Conſidérez

ſidérez le *faſte* triomphal de ces Romains qui étalent les dépouilles, les images & le deuil des peuples vaincus ; & tranſportez-vous enſuite au milieu des ruines immenſes qu'ils ont diſperſées dans de vaſtes déſerts. Élevez juſqu'au ſommet des pyramides d'Egypte vos régards étonnés de leur *ſomptuoſité* ; baiſſez-les enſuite ſur ces monceaux d'oſſemens humains qui ſe ſont accumulés autour d'elles pour leur conſtruction. Parcourez curieuſement toutes les *magnificences* du château de Verſailles ; mais regardez enſuite à ſes fondemens, & cherchez enfin tout autour les beautés de la Nature.

On a fort bien obſervé que les Etats ne périſſent que par le *luxe* ; puiſque l'Hiſtoire a négligé de nous donner le tableau des impôts & leurs proportions avec le revenu territorial, nous n'avons donc point d'Hiſtoire. On dit que le *faſte* convient aux perſonnes qui, par leur état, doivent repréſenter : je ne ſais ſi la grandeur, la *ſomptuoſité*, l'éclat, la magnificence des dépenſes néceſſitées par l'état ou l'occaſion, doivent s'appeller *faſte* ; mais je demande ſi des hommes grands par eux-mêmes ou par leurs actions, un St. Louis, un Dugueſclin, un Louis XII, un Henri IV, un Turenne, ont beſoin de *faſte ?* On loue ſans meſure la *ſomptuoſité* d'un Prince dans les établiſſemens, les édifices, les monumens qu'il éleve : eſt-il donc bien difficile & méritoire de faire avec beaucoup d'argent & ſans privation une grande dépenſe ? Célébrons ces établiſſemens, ſi le bien de l'Etat les exige ; ſi par une grande dépenſe ils en épar-

gnent de plus grandes ; s'ils ſont fondés, placés, diſtribués, dirigés avec l'économie qui, par une ſage & belle ordonnance, fait de plus grandes choſes avec beaucoup moins de frais ; en un mot, s'ils payent le capital par des intérêts beaucoup plus forts que ne l'eût fait tout autre genre de dépenſes. On exalte beaucoup, ſur-tout en préſence des Grands, la *magnificence* ; & ce n'eſt pas ſans raiſon : mais leur apprend-t-on comment on eſt vraiment *magnifique*, quand on doit l'être, juſqu'à quel point on peut l'être? Leur apprend-t-on en quoi conſiſte la *magnificence* d'un Souverain, celle d'un grand Propriétaire de terres, celle d'un Citoyen opulent?

Le *luxe* eſt malheureuſement de tous les états ; il y en a juſque chez le bas peuple : il ſe gliſſe dans les genres de dépenſes les plus communes. Le *faſte* ne ſe trouve proprement que chez les riches, dans leurs bâtimens, dans leurs meubles, dans leurs habillemens, dans leurs équipages & leur train ; mais l'appareil ne convient que dans les fêtes, les cérémonies, les ſolemnités. *La ſomptuoſité* concerne proprement les feſtins, les édifices, les monumens, les choſes d'éclat : il eſt peu d'hommes aſſez opulens pour étaler en tout genre une *ſomptuoſité* habituelle. La *magnificence* ne ſied qu'aux Grands qui, aux moyens de faire des dépenſes extraordinaires, joignent des titres pour les rendre éclatantes, mais par un uſage bien entendu qui les fait eſtimer, honorer & glorifier, en rendant leur *magnificence* auſſi utile qu'agréable au Public.

Accommodez-vous à votre fortune, il n'y

aura plus de *luxe*. Méritez la conſidération, l'eſtime, la gloire, ſuivant votre état, vous trouverez le *faſte* ſuperflu. Vivez ſeulement avec vos richeſſes d'une maniere honorable, la *ſomptuoſité* vous reſtera pour les bienfaits. Dépenſez, & dépenſez encore avec autant d'intelligence que de grandeur à enrichir vos peuples, & la richeſſe de votre Empire publiera votre *magnificence*, comme la beauté du Ciel publie celle de la Divinité.

M.

Maflé, Jouflu.

Maflé, qui a le viſage plein & large. *Jouflu*, qui a de groſſes joues.

Jouflu n'exprime que l'embonpoint des *joues*. *Maflé* exprime proprement la groſſeur de la partie antérieure du viſage, celle des levres & des parties voiſines : mais par une ſuite aſſez naturelle, il a déſigné l'embonpoint du viſage entier, & enfin celui même de la taille ou du corps.

M, *ma*, *mu*, *mo* indiquent proprement les levres, la bouche, ſes environs : de-là, les mots *mâchoire*, *muſeau*, *mufle*, *menton*, *moue*, &c. : autant d'idées relatives au-devant & au bas du viſage ou de la figure. *Joue*, en bas-breton *jot*, en italien *gota*, en languedocien *gaoute*, &c., du celte *code*, élevé, déſigne la partie du viſage la plus élevée, relevée en boſſe, bombée. Le mot *fl* imitant & déſignant les fluides, les liquides, & particuliérement le *ſouffle*, en lat. *flatus*, a ſervi à compoſer, avec *ma* & *jou*, *maflé* & *jouflu*, par la raiſon très-ſimple que le *maflé* & le *jouflu* ſemblent *ſouflés* & *bourſouflés*.

On veut que *maflé* ne ſe diſe guere que des femmes, & *jouflu* des enfans. Pourquoi donc reſtreindre l'emploi propre & naturel des termes? pourquoi l'homme qui a un gros viſage ne ſeroit-il pas *maflé*? pourquoi une perſonne faite, qui auroit de groſſes joues, ne ſeroit-elle pas *jouflue?* que ſeroient donc l'un & l'autre? c'eſt cela qui s'appelle de la bizarrerie, & c'eſt à ce genre de bizarrerie qu'il ne faut pas condeſcendre.

Qu'on peigne les vents *jouflus*; c'eſt leur vrai coſtume. Mais pourquoi ces petits Amours tout *maflés?* en ſont-ils plus jolis?

Les Aſiatiques & les Africains aiment les *groſſes maflées*; c'eſt leur goût. Je ne ſais ſi l'on s'eſt jamais aviſé de peindre la beauté *jouflue*.

Jouflu eſt, nous dit-on, un mot familier; & *maflé*, un mot populaire. Cependant le ſens propre de ce dernier mot & ſes rapports avec pluſieurs autres mots de la Langue étant connus, pourquoi ſeroit-il rejetté de la bouche des honnêtes gens? J'ai bien regret à un grand nombre de ces termes populaires, bannis du beau langage ſans être remplacés. Les Dictionnaires en offrent à chaque page: voyez dans celui des rimes, combien de rimes refuſées au ſtyle noble, vont enrichir le bas-comique ſur-tout, ſuivant l'obſervation de M. Marmontel. Il y a ſans doute beaucoup de mots bas, barbares, forgés, contournés, dépourvus de ſens & de recommandations, que la délicateſſe ne ſauroit adopter. Mais des termes convenables, bons & utiles, des termes qui portent une idée caractériſtique,

qui peignent un objet particulier, & qui ſont ſeuls à l'exprimer, ce n'eſt pas la délicateſſe, c'eſt une humeur fantaſque qui les renvoye au peuple, c'eſt la ſottiſe des *Précieuſes ridicules*. Comment donc déſigner la choſe qu'ils expriment ? par des mots vagues, par des périphraſes ? mais les mots vagues ne donnent qu'une idée vague, & non l'idée diſtinctive de la choſe ; mais les périphraſes ne ſont que de plates longueurs, lorſqu'il ne s'agit que d'exprimer l'idée ſimple. Déſignera-t-on les gens par leurs qualités, lorſqu'il ne faut que dire leurs noms ? Ainſi donc, plutôt que de puiſer dans l'abondance du langage populaire (je ne dis pas ſans choix & ſans goût), plutôt que de nous ſervir de ce que nous avons ſous la main, nous reſterons pauvres, & nous nous réduirons aux reſſources de la miſere.

Magnifier, Glorifier.

OH, certes ! ce n'eſt pas un mot populaire que *magnifier*, il eſt bien noble ; & toutefois, qui oſeroit s'en ſervir ? Ainſi, d'un côté, aujourd'hui nous dédaignons les mots populaires ; de l'autre, nous proſcrivons des termes diſtingués : que nous reſtera-t-il ?

» Ce mot, dit Vaugelas, eſt excellent & a » une grande emphaſe pour exprimer une louange » extraordinaire. M. Coëffeteau en uſe ſouvent » après Amiot & tous les Anciens. Encore tout » de nouveau, un de nos plus célebres Ecri-

» vains (*a*) ne fait point de difficulté de s'en » ſervir. Mais avec tout cela, il faut avouer » qu'il vieillit, & qu'à moins que de l'employer » dans un grand ouvrage, il auroit de la peine » à paſſer. J'ai une certaine tendreſſe pour tous » ces beaux mots que je vois ainſi mourir, » opprimés par la tyrannie de l'uſage, qui ne » nous en donne point d'autres en leur place, » qui aient la même ſignification & la même » force ».

L'Académie obſerve ſur cette remarque, que ce mot n'a guere d'uſage qu'en parlant de Dieu & des choſes ſaintes. Dans ſon Dictionnaire, elle le conſerve ſans lui imprimer la note de vieilleſſe, comme ſi elle vouloit nous engager à l'employer à l'égard des objets précédens. C'eſt ainſi qu'en bornant l'application d'un terme à ce qu'il y a de plus ſublime, on lui donne un grand caractere; & cela ſert bien à diſtinguer les genres de ſtyles.

Toutes les anciennes verſions du premier verſet du *Magnificat*, portent, Mon ame *magnifie* le Seigneur: toutes les traductions nouvelles, Mon ame *glorifie* le Seigneur. Mais ſi la *gloire* n'eſt pas la *grandeur*, *glorifier* n'eſt pas *magnifier*.

Magnifier, c'eſt exalter, célébrer la grandeur, lui rendre le plus grand hommage. *Glorifier*,

(*a*) L'Auteur, ſi je ne me trompe, entend parler de M. de Maucroix, qui dit, dans la traduction des Homélies de Saint Chryſoſtôme: On *magnifie* la puiſſance de Dieu & la conſtance des Martyrs.

c'eſt exalter, célébrer la gloire, rendre gloire. Quiconque entend les mots de *magnifique* & de *magnificence*, entend celui de *magnifier*. *Ma*, *mag*, en latin *magnus*, déſigne la *grandeur*. *Glo*, *gl*, *cl*, ſignifie éclat, rayon, lumiere. *Fier*, dans la terminaiſon des verbes, eſt le verbe *faire* ou *devenir*.

S'il falloit exprimer en un ſeul mot l'action de celui qui tranche du grand, qui joue la grandeur, qui a de grands airs, nous ne dirions pas qu'il *s'exalte*, nous ne dirions pas qu'il ſe *glorifie*; ce n'eſt pas cela. Et ſi nous diſions qu'il ſe *magnifie*? cela s'entendroit.

Ces généreux Panégyriſtes qui veulent faire quelque choſe de rien, ou qui ajoutent quelques coudées à la ſtatue de leurs petits héros, les *magnifient*, ce me ſemble, plutôt qu'il ne les *glorifient*.

Je ne ſais ſi de tant de *Très-Hauts & Très-Puiſſans Seigneurs*, *monſeigneuriſés* de leur propre grace, il n'y en a pas quelques-uns qui ſe *magnifient* un peu. Je ne ſais ſi, depuis que les Gens de qualité ſe ſont fait la loi de deſcendre de quelque Prince Souverain, il n'y en a pas quelques-uns qui ſe *glorifient* un peu. C'eſt une grande illuſtration que ceux-ci ajoutent à la grandeur.

Je ne propoſe ces exemples que pour faire ſentir la valeur des termes, & l'utilité du mot *magnifier*, ſans vouloir le faire deſcendre ſi bas. Qu'on le réſerve pour les grands ouvrages, comme le demande Vaugelas; qu'on le reſerve pour les choſes ſaintes, comme le dit l'Académie: mais qu'on le conſerve. C'eſt aux Pré-

dicateurs, ſur-tout, qu'il convient d'en rétablir l'uſage, & d'en orner leurs diſcours.

Maint, Pluſieurs.

Maint, dit La Bruyere, eſt un mot qu'on ne devoit jamais abandonner, & par la facilité qu'il y avoit à le couler dans le ſtyle, & par ſon origine, qui eſt françaiſe. Vaugelas remarquoit qu'à moins d'être employé dans un Poëme héroïque, il ne ſeroit pas bien reçu, ſi ce n'eſt en raillant. Thomas Corneille rapportoit qu'il pouvoit encore figurer avec grace, non-ſeulement dans une Epigramme ou dans un Conte, mais encore dans un Poëme héroïque, ſur-tout quand on le répete comme dans ce vers :

Dans *maints* & *maints* combats, ſa valeur éprouvée.

On ne le ſouffre que dans le ſtyle Marotique, & dans l'enjouement de la converſation.

Maint ſignifie *pluſieurs* : mais *plusieurs* marque purement & ſimplement la pluralité, le nombre ; tandis que *mains* réduit la *pluralité* à une ſorte d'unité, comme ſi les objets formoient une exception, un tout ſéparé du reſte, un corps à part. Quiconque ſent la force & l'utilité des mots collectifs, doit regretter & recommander celui-là. Il n'y a perſonne qui ne trouve une différence ſenſible entre ces deux phraſes : *Tout homme eſt ſujet à erreur* ; *tous les hommes ſont ſujets à l'erreur*. *Tout* déſigne la qualité propre de l'eſpece, de l'humanité :

tous ne désigne qu'une qualité commune aux individus, à la généralité. La locution, *maint Auteur*, semble annoncer un nombre d'Auteurs qui forment une sorte de classe, & comme s'ils faisoient cause commune : *plusieurs* n'annonce que le nombre, sans désigner aucun rapport particulier entre eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre, quelque chose de semblable. Ces mots disent plus que *quelques-uns*, & moins que *beaucoup*.

Maint a le privilege rare de se répéter & d'exprimer par sa répétition un assez grand nombre. On dit *maint* & *maint*, comme *tant* & *tant*. Ces sortes de licences contribuent beaucoup à donner aux Langues des formes distinctives qui les rendent intraduisibles quant à la grace & au génie ; & par-là elles ont quelque chose de précieux. La locution *maint* & *maint* est si commode, qu'on ne peut, en quelque maniere, s'empêcher de s'en servir de temps-en-temps, & de dire *mainte & mainte fois*.

La Bruyere regrette également le mot *moult*. *Moult*, dit-il, quoique latin, étoit dans son temps d'un même mérite ; & je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur lui. *Beaucoup* ne vaut pas *moult* ; car il rappelle naturellement l'idée fort étrangere d'un *beau cõup*, & nullement celle d'une assez grande abondance ; tandis que *moult* vous met sous les yeux la *multitude*.

Maint vient de *main*, *manus*, *man*, qui marque la capacité, la contenance, la quantité, le nombre. *Plusieurs*, dérivé de *plus*, vient de *plo*, *pul*, *pol*, multitude.

Maintenir, Soutenir.

DES édifices anciens ſe *maintiennent* & ſe *ſoutiennent*, comme d'anciennes coutumes. Des barres de fer *maintiennent* & *ſoutiennent* une voûte. Un protecteur *maintient* & *ſoutient* un établiſſement. Une femme ſe *maintient* & ſe *ſoutient* bien. Vous *maintenez* & vous *ſoutenez* votre dire. *Maintenir* & *ſoutenir* ſignifient également *défendre* & *conſerver*.

Maintenir, c'eſt, à la lettre, *tenir la main* à une choſe, la tenir dans le même état : *ſoutenir*, c'eſt *tenir* une choſe *par-deſſous* ou *en deſſous*, la tenir à une place. On *maintient* ce qui eſt déjà tenu & qu'il faut tenir encore pour qu'il ſubſiſte dans le même état : on *ſoutient* ce qui a beſoin d'être tenu par une force particuliere, & qui couroit riſque, ſans cela, de tomber. Si on *portoit* la choſe ſur ſoi, ſi on en portoit le poids, on la *ſupporteroit*. Vous *maintenez* ce que vous voulez qui dure ; vous *ſoutenez* ce que vous voulez qui ſoit aſſuré.

C'eſt ſur-tout la vigilance qui *maintient* : c'eſt ſur-tout la force qui *ſoutient*. La puiſſance *ſoutient* les Loix : les Magiſtrats en *maintiennent* l'exécution. Vous *ſoutenez* une famille par vos ſecours ; vous y *maintenez* la paix par vos ſoins. On *ſoutient* ce qui eſt foible, chancelant : on *maintient* ce qui eſt variable, changeant.

Celui qui *maintient* ſa maiſon par ſon éco-

nomie, la ſert peut-être auſſi bien que celui qui la *ſoutient* par ſon crédit.

L'*accord ſeul des eſprits* maintient *celui des cœurs*. Si vous voulez être *ſoutenu*, *ſoutenez*-vous vous même.

Celui qui ne ſait pas ſe *maintenir* dans la médiocrité, ne *ſoutiendra* pas l'opulence.

Il faut de la force pour *ſoutenir* toujours ſon caractere : il faut de l'habileté pour *maintenir* long-temps ſon crédit.

Vous *ſoutenez* des aſſauts, des efforts : vous *maintenez* les choſes dans l'ordre & à leur place. Vous *ſoutenez* votre droit contre celui qui l'attaque : vous *maintenez* les prérogatives de votre place, lorſque vous ne les négligez pas.

On *maintient* ſon dire en inſiſtant, par ſa conſtance. On *ſoutient* ſon opinion, en combattant pour elle avec des preuves.

Ce qui ne ſe *maintient* pas, change, paſſe : ce qui ne ſe *ſoutient* pas, baiſſe, tombe.

La ſanté ſe *maintient* par le régime : la vie ſe *ſoutient* par la ſubſiſtance. Par la ſubſiſtance, vous exiſtez : par le régime, vous ſubſiſtez dans le même état.

Vous *maintenez* donc la choſe dans l'état où elle étoit : vous *ſoutenez* la choſe pour qu'elle ſoit en bon état. Des Juges vous *maintiennent* dans la poſſeſſion de vos biens : des amis vous *ſoutiennent* dans vos entrepriſes. L'établiſſement qui reſte dans le même état, ſe *maintient* : celui qui réſiſte aux choſes, ſe *ſoutient*. Il s'agit de *maintenir* la paix, plutôt que de *ſoutenir* des guerres.

Maintenons les coutumes, quand elles ſont

bonnes : mais si elles sont mauvaises, l'ancienneté est-elle un titre pour les *soutenir ?*

Il s'agit plutôt de conserver pour *maintenir*, & de défendre pour *soutenir.*

Une femme se *maintient*, qui conserve sa beauté, sa fraîcheur, ses avantages. Une femme se *soutient*, qui résiste aux accidens, aux attaques, aux ravages du temps.

Il y a des ames qui *soutiendront* les grands revers : où est l'homme qui se *maintienne* longtemps dans une certaine égalité d'ame ?

Qui se *maintiendra* toujours dans une place où l'on a toujours besoin d'être *soutenu ?*

J'ai parcouru, dans ces exemples, les manieres les plus usitées d'appliquer ces termes : elles reviennent toutes à mes idées.

Mal parler, Parler mal.

M. Beauzée pense que ces deux expressions ne sont pas synonymes. *Mal parler* tombe, selon lui, sur les choses que l'on dit ; & *parler mal*, sur la maniere de les dire : le premier est contre la morale, & le second contre la grammaire.

« C'est *mal parler* que de dire des choses » offensantes, sur-tout à ceux à qui l'on doit » du respect ; de tenir des propos inconsidérés, » déplacés, qui peuvent nuire à celui qui les » tient ou à ceux dont on parle. C'est *parler* » *mal* que d'employer des expressions hors d'u» sage ; d'user de termes équivoques ; de cons-

» truire d'une maniere embarraſſée, ou à con-
» tre-ſens; d'affecter des figures giganteſques
» en parlant des choſes communes ou médio-
» cres; de choquer la quantité en faiſant lon-
» gues les ſyllabes qui doivent être breves, ou
» breves les ſyllabes qui doivent être longues.
» Il ne faut ni *mal parler* des abſens, ni
» *parler mal* devant les Savans, &c. ».

Pour moi je ne vois dans ces deux manieres de parler qu'une différence de conſtruction ſans aucune différence de ſens; & je dirois également, il ne faut ni *mal parler* devant les Savans, ni *parler mal* des abſens. Il en eſt de *mal* comme de *bien :* or on a dit l'art de *bien parler*, comme l'art de *bien penſer*, dans un ſens grammatical. *Mal* ſe met également devant ou après mille autres verbes avec la même ſignification : vous direz *mal enfourner* ou *enfourner mal* une affaire.

M. Beauzée obſerve lui-même que cette diſtinction n'a lieu qu'à l'infinitif & dans les temps compoſés du verbe : ainſi on ne diroit pas *il mal parle*, comme on dit *il a mal parlé*. Je conclus de-là que celui qui vient de *mal parler*, *parloit mal*, ſans autre différence que celle du mode.

Mal parler & *parler mal* ſe prennent de même moralement & grammaticalement, ſelon le ſujet & les circonſtances du diſcours, avec cette différence que, quand il ne s'agit que de la maniere de parler, le verbe n'a pas beſoin de régime; mais que quand il s'agit des choſes & de leur moralité, le verbe exige un régime après lui. *Mal parler* & *parler mal* ſans addi-

tion, c'eſt mal exprimer ou exprimer mal ſa penſée; au-lieu que vous direz *mal parler* ou *parler mal* des abſens, de ſes amis, de tout le monde, pour faire entendre qu'on en dit du mal.

Si la maniere différente de placer l'adverbe change quelque choſe à l'expreſſion, c'eſt de renforcer l'idée quand il précede le verbe. Alors l'adverbe & le verbe ſemblent s'incorporer enſemble, comme s'ils ne formoient qu'un mot compoſé. L'idée de l'adverbe paroît être plutôt conſtitutive que modificative; & l'expreſſion en eſt plus énergique. C'eſt ainſi que pluſieurs mots compoſés d'un adverbe & d'un verbe diſent beaucoup plus & avec plus de force que le verbe ſuivi de l'adverbe. Par exemple, nous diſons *mal traiter & traiter mal ;* or *maltraiter* annonce un traitement plus dur, plus injurieux, plus violent que *traiter mal,* ſans aller pourtant juſqu'à *outrager,* action qui *outre* la choſe *& outre* les perſonnes. Appliquez aux adverbes conſtruits différemment avec les verbes ce que je dis ailleurs des adjectifs placés devant ou après les ſubſtantifs. Voyez l'art. *Savant Homme & Homme Savant.*

Mal-aviſé, Imprudent.

Aviſé, qui *voit à* ſa choſe, qui voit bien: *avis*, ce qu'on croit voir de mieux; de *vis*, vue, voir, viſer, & de la prépoſition *à*. *Prudent*, qui voit en avant, qui apperçoit au loin.

prudent eſt comme le latin *providens ;* de *pro ;* en avant, au loin ; & de *vid*, qui voit. La prudence ſe diſtingue de la ſageſſe par une connoiſſance profonde, telle que la prévoyance.

Celui qui ne s'aviſe pas des choſes dont il doit s'aviſer, eſt *mal-aviſé :* celui qui ne voit pas auſſi avant dans la choſe qu'il auroit dû y voir, eſt *imprudent*. Le *mal-aviſé* ne regarde pas aſſez à la choſe qu'il fait ; il la fait mal : l'*imprudent* ne ſait pas bien la valeur de ce qu'il fait ; il fait mal. Le premier n'a pas pris conſeil des circonſtances & des convenances ; il les choque : le ſecond n'a pas approfondi les conſéquences & les ſuites de la choſe ; elle tourne contre lui. Celui-là manque d'attention, de circonſpection, de précaution : celui-ci manque de ſageſſe, d'application, de prévoyance.

Je ſuis *mal-aviſé*, ſi je laiſſe paſſer l'occaſion que je devrois ſaiſir : ſi je n'ai pas prévu l'événement que j'aurois dû prévoir ; je ſuis *imprudent*. Dans ce dernier cas, je ne ſais pas ce que je fais : dans le premier, je ne fais pas ce qu'il faut.

Souvent nous ſommes très-*mal-aviſés* ſur nos propres affaires, tandis que nous ſommes fort *aviſés* ſur celles des autres : nous ne voyons pas les nôtres de ſang-froid, & nous voyons mal. Nous ſommes quelquefois plus *imprudens* en agiſſant avec réflexion, qu'en ſuivant notre premier mouvement ou notre premiere idée : il faut délibérer de ſang-froid, & non que la crainte ou telle autre paſſion délibere.

Il eſt des circonſtances où nous ſommes *mal-aviſés* pour avoir pris trop d'avis différens qui nous

nous brouillent l'esprit. Il est des extrémités où la prudence même nous oblige à des démarches *imprudentes* qui nous perdront peut-être.

Le *mal-avisé* qui ne se soucie point de voir les difficultés, est un sot. L'*imprudent* qui ne s'embarrasse point de courir des risques, est un fou.

Il y a beaucoup de gens qui perdent leurs procès pour être *mal-avisés*: il y a beaucoup de gens qui se perdent de réputation pour être *imprudens*. Les uns ne songent pas aux convenances, & les autres aux conséquences.

A dire tout ce qu'on pense, sans savoir devant qui on parle, on est fort *mal-avisé*. A dire des choses qui peuvent offenser, à quelqu'un qui peut se venger, on est fort *imprudent*.

Il faut pardonner à un homme simple & droit d'être un peu *mal-avisé*: il faut pardonner à un homme sans usage & sans expérience, d'être un peu *imprudent*. C'est même une grande regle de justice de ne pas juger les personnes sur une regle commune à tous, mais de juger chacun selon son caractere & sa maniere propre d'être. Celui-ci ne m'offense pas qui me dit des choses que je trouverois très-offensantes de la bouche de tel autre.

Tant vaut l'homme, tant vaut l'action.

Quel homme n'est pas quelquefois *mal-avisé*? mais on l'est plus ou moins essentiellement. Quel homme n'est pas *imprudent* une fois par jour? mais l'un est plus habile que l'autre à cacher ou à réparer son imprudence.

mais il ne l'eſt que comme un enfant. Cet abus a également trompé l'Encyclopédiſte que j'ai cité plus haut : car il dit que le ſubſtantif *malignité* a une toute autre force que ſon adjectif *malin* ; puiſqu'on permet aux enfans d'être *malins* ; & qu'on ne leur paſſe pas la *malignité* ; parce que c'eſt l'état d'une ame qui a perdu l'inſtinct de la bienveillance, qui deſire le malheur de ſes ſemblables, & ſouvent en jouit. De cette obſervation, il falloit conclure que cette application particuliere du mot étoit vicieuſe & mauvaiſe, puiſqu'elle dénature le mot.

Mais l'uſage n'a-t-il pas pu changer la valeur du terme ? Non, s'il a conſervé le mot propre pour exprimer l'idée étrangere à celui-là, & s'il emploie le même terme ſelon ſon vrai ſens dans toutes ſes autres applications ; & voilà une regle pour diſtinguer l'abus de l'uſage. Que les circonſtances de la choſe ou du diſcours vous engagent quelquefois à vous relâcher du ſens ſtrict & ſévere du mot, ce n'eſt pas à dire qu'il change de ſens. Quand vous direz à quelqu'un, par plaiſanterie ou par hyperbole, qu'il eſt *malin* ou *méchant* ; *méchant* & *malin* ne ceſſent pas de ſignifier ce qu'ils ſignifient.

Or nous diſons l'eſprit *malin* ; une vertu *maligne*, de *malignes* influences, une fievre *maligne*, une *maligne* interprétation, &c. ; & la qualité que nous attribuons alors aux objets, eſt la *malignité* proprement dite. Nuire eſt leur propriété, leur but, leur effet naturel ; mais ils nuiſent par des moyens ſubtils & cachés. Il y a dans l'homme *malin* & de la *malice* & de la *méchanceté* : mais ſa *malice* eſt plus malveil-

lante, plus mal-faisante & plus raffinée ou plus profonde que celle de l'homme purement *malicieux* : mais sa *méchanceté* est couverte, dissimulée, artificieuse, sans la brutalité, sans la violence, sans l'abandon de l'homme proprement *méchant*. Les Interpretes Latins disent *malignus*, *quasi malè genitus*, mal né, né pour le mal; comme *benignus*, *benè genitus*, bien né, né pour faire le bien. Le latin *malignus* est synonyme de malveillant, mal-faisant, inique, pervers, dangereux, funeste. Le *malin* prend plaisir à faire du mal.

L'Abbé Girard poursuit ainsi : « Le *mauvais* » l'est par emportement; il est violent; quand » il nuit, il satisfait sa passion: pour n'en rien » craindre, il ne faut pas l'offenser ».

Ne diroit-on pas que l'emportement fait le *mauvais*? Cependant on peut être *mauvais*, sans être proprement emporté, quoique la dureté, la brutalité, la violence du caractere contribuent à rendre *mauvais*: il y a même des gens emportés, qui sont très-bons. En général, une chose est *mauvaise*, quand elle a quelque vice ou quelque défaut essentiel, ou qu'elle n'a pas les qualités relatives à l'usage qu'on en fait, à l'idée qu'on en a, au service qu'on en attend. C'est ainsi que du pain est *mauvais*, qu'une action est *mauvaise*, que l'air est *mauvais*, qu'un discours, des habitudes, la mine, l'air, des ouvrages, &c., sont *mauvais*. Le *mauvais* ne vaut rien; il fait du mal. Un homme est *mauvais*, quand au lieu de l'indulgence, de la douceur, de l'humanité, de l'équité, des qualités qui font l'homme bon, il a

les vices contraires qui font que, dans l'occaſion qu'il y a d'exercer quelqu'une de ces vertus caractériſtiques de l'homme ou de l'eſpece, il fait du mal.

Mauvais eſt le latin *malus*, qui naturellement a fait dans notre Langue, *mauv*; *mauvais*; &. il ſe prend dans les différentes acceptions du mot latin. Du Cange & Huet le tirent immédiatement de *maleficus*, comme ſi l'on avoit dit autrefois *maufais*: en effet; le diable que le peuple appelle quelquefois *mauvais* s'appelloit *le Maufès*. Mais il y a le *mal-faiſant* (*maleficus*), qui n'eſt que propre à faire du mal, & qui n'en fait que quand on le met en jeu, à l'épreuve, en compromis; & c'eſt-là le *mauvais*. Il y a le *mal faiſant* qui naturellement & par lui-même en activité, fait le mal, travaille à le faire, ou tend violemment à le faire; & c'eſt-là le *méchant*. On a dit *mauvaiſtié* pour exprimer la qualité de *mauvais*: il n'y a pas juſqu'aux enfans qui n'éprouvent ſouvent le beſoin d'un ſubſtantif pour déſigner la qualité; & quelquefois ils vont juſqu'à en faire un comme *mauvaiſeté*, qui ne ſent pas, comme *mauvaiſtié*, la barbarie & la corruption. J'ai remarqué que le Diable eſt appellé *mauvais Ange*, ainſi qu'*Eſprit malin*: il eſt ſenſible que cette derniere qualification déſigne ſes ruſes, ſes artifices, ſes preſtiges, ſon habile & profonde mal-faiſance, dont la premiere ne rappelle point l'idée (*a*).

(*a*) Je ne ſais pourquoi de tant d'acceptions qu'on donne à *mauvais*, comme fâcheux, incommode, ſiniſtre, dangereux, funeſte, corrompu, &c., l'Abbé Girard

« Le *méchant*, dit enfin l'Abbé Girard, l'eſt » par tempéramment ; il eſt dangereux; quand il » nuit, il ſuit ſon inclination : pour en être » à couvert, il faut le fuir ».

Le *méchant* eſt animé de la haine du bien, de ſes ſemblables, de ce qu'il doit aimer, de ce qu'il doit faire. Il eſt poſſible qu'on naiſſe avec des diſpoſitions prochaines pour le devenir; car il naît des monſtres. Il n'eſt que trop facile

---

va choisir, pour faire un article de son livre, l'idée de *chétif*. Il a si loin d'un de ces mots à l'autre, qu'il est plus difficile d'en déterminer la différence que la ressemblance. L'auteur leur attribue pour qualité commune, une sorte d'inaptitude à être avantageusement placé ou mis en usage. Avec une idée si générale & si vague, on trouveroit à un mot des synonymes sans nombre, qu'on seroit étonnné de voir ensemble. *Chétif* signifie qui n'a point de valeur, qui est sans mérite, qui excite la pitié ou le mépris; ce qui ne nous ramene à *mauvais* que par réflexion & par induction : *chétif* est bien plutôt synonyme de pauvre, misérable, maigre, petit, que de *mauvais* : car le sens propre de *chétif*, italien *cattivo*, est celui de *malheureux captif*, de l'aveu de tous les Etymologistes. Quant à l'application de ce mot aux choses d'usage, telles que les étoffes, le linge, &c. il n'y a aucune raison de prétendre que *chétif* renchérit sur *mauvais*; & qu'un habit *chétif* ne peut plus servir, tandis qu'on porte au besoin un habit *mauvais*. Un habit peut être si *mauvais* qu'on ne le porte plus; & l'on portera bien encore l'habit *chétif* qui sera trop court, trop étroit, trop mesquin, en cas de besoin. Des fruits *chétifs* valent mieux à manger que des fruits *mauvais*. On mange, quoiqu'on fasse une *mauvais* chere; & avec une *mauvaise* chere souvent on ne mange pas davantage. Soignez l'enfant *chétif*: respectez l'urne *chétive* de Pompée : n'avilissez pas tant l'homme, *chétive* créature, &c.

de le devenir avec un caractere dur & féroce, avec une humeur atrabilaire, avec des passions aigries, avec l'ignorance ou le mépris de tous les principes, avec des habitudes licentieuses. Le *méchant* est *mauvais*, quand il a l'occasion de faire du mal; mais de plus, il cherche les occasions d'en faire. Il est *malin*, s'il a un esprit capable de servir plus sûrement son iniquité; mais il emploie également la force, le courage, l'audace. S'il a des momens de relâche, de calme, de gaîté, il sera *malicieux*. En deux mots, il fait du mal tant qu'il peut; il n'a de plaisir qu'à en faire; il en fait de toute sorte de manieres; s'il n'en fait pas, il médite, il projette d'en faire; s'il ne peut en faire, il souffre, il se tourmente. Qui descendroit dans son cœur, trouveroit que le plus malheureux des hommes, c'est le plus *méchant*. Heureusement, il est contenu; il est contenu par le danger, par son intérêt. Par son intérêt même, il est forcé de faire du bien. En proportion de la *méchanceté* qu'on a, on ressemble plus ou moins à cet effroyable portrait. Ce n'est pas la faute de la Langue, si quelquefois on altere, on affoiblit la valeur du terme, au point même qu'il ne signifie plus rien. L'Académie a depuis long-temps remarqué que *méchant* est plus fort & plus odieux que *mauvais*.

M. de Gébelin croit avec Ménage, que le mot *méchant* est le latin *mis cadens*, qui cheoit, réussit, tombe malheureusement: *cadere*, cheoir; *mis*, *mes*, signifie privation, mal, misere; l'oriental *skân*, pauvre, misérable. Alors son acception propre & primitive seroit à-peu-près

celle de *mauvais* dans ſon ſens le plus étendu ; mais avec cette différence que *mauvais* marque la propriété, la mauvaiſe qualité de la choſe, & *méchant* marquera le mauvais ſuccès, l'effet malheureux ; dans ce ſens, nous diſons un *mauvais* ou un *méchant* habit, de *mauvais* & de *méchans* vers, une *mauvaiſe* ou *méchante* terre, &c. Cette acception de *méchant* ſe diſtingue de la précédente par la maniere de placer cet adjectif. De *méchans vers* ſont *mauvais* ; des *vers méchans* ſont ſatyriques : un *méchant pays* eſt *mauvais*, il ne vaut rien ; un *peuple méchant* eſt mal-faiſant, il faut le craindre. Vous ne direz pas qu'un livre eſt *méchant*, quand il n'eſt que mal fait ; il eſt *mauvais*. Ainſi, dans ſon acception foible, l'adjectif *méchant* précede le ſubſtantif. Revenons au ſens & au caractere moral de nos ſynonymes.

Le *malicieux* eſt tel par une diſpoſition ou une tournure d'eſprit & d'humeur, qui fait qu'on ſe plaît à cauſer un tort, une peine, ou même une légere humiliation à quelqu'un, par la fineſſe & l'adreſſe qu'on a l'art d'employer avec ſuccès ; & qu'on ſe réjouit de la peine qu'on a faite. Le *malin* eſt tel par une corruption profonde & raffinée, qui fait qu'on travaille à nuire tant qu'on peut, de maniere que la main ſoit inviſible ou le moyen impénétrable, pour porter le coup plus ſûrement, plus avant, plus impunément ; & qu'on jouit avec une délectation ſecrete du mal qu'on a fait. Le *mauvais* eſt tel par un vice groſſier & intraitable de caractere & d'humeur, qui fait qu'on ſe livre tout entier au penchant qu'on a de

nuire ou de faire du mal, dès qu'il eſt excité; & qu'on trouve à l'avoir fait une brutale ſatiſfaction. Le *méchant* eſt tel par une corruption & une dépravation abſolue de cœur & d'eſprit, qui fait qu'on veut nuire & faire tout le mal qu'on peut par toute ſorte de moyens, manifeſtes ou cachés, ruſe ou force, n'importe; & qu'on ne jouit que du plaiſir de faire tout le mal qu'on peut faire.

Il y a de l'eſprit & une ſorte de foibleſſe à être *malicieux* & *malin*: la *malice* & la *malignité* combinent & concertent; puiſqu'elles ſe cachent, elles craignent: mais le *malin* a tout l'eſprit qui convient au *méchant*; & s'il agit en homme foible, c'eſt quelquefois parce que cette maniere eſt plus ſûre que la force. Le *mauvais* ſe paſſe fort bien d'eſprit; le pouvoir & la force lui ſuffiſent. La force peut ſuffire au *méchant*: mais avec de l'eſprit, il eſt cent fois plus *méchant*.

Salomon dit que la *malice* des femmes ſurpaſſe celle des hommes: les hommes ont la force; les femmes y ſuppléent par la *malice*: & voilà pourquoi les enfans ſont en général *malicieux*. La *malice* diſpoſe à la *malignité*: le talent & l'habitude s'étendent & s'élevent par degrés à meſure que leur ſphere s'agrandit; & gâté par le ſuccès, l'eſprit corrompt le cœur. Les gens de mauvaiſe humeur ſont aſſez naturellement *mauvais*: car on eſt *mauvais* ou tout près de l'être dans un accès de mauvaiſe humeur: il ſemble qu'il faille ſe venger de ce qu'on ſouffre; & l'humeur en donne la force comme elle en inſpire la volonté. Enfin le *mé-*

chant eſt un être dénaturé, l'ennemi du bien, l'ennemi de l'humanité : tout homme qui ſe corrompt devient plus ou moins *méchant*. Que ſeroit-ce ſi le pouvoir de nuire ne manquoit pas bientôt au méchant ?

Un homme ſans *malice*, eſt ſimple, innocent, *bonhomme*. Un homme ſans *malignité*, eſt *benin*, droit & facile. Le perſonnage oppoſé au *mauvais*, eſt *bon*, mais de cette bonté, négative en un ſens, qui fait qu'on s'abſtient de faire du mal; capable néanmoins de faire le bien lorſqu'elle ſera excitée par l'objet. Le perſonnage oppoſé au *méchant*, eſt *bon*, mais de cette bonté active qui fait l'homme bienfaiſant, charitable, généreux, ami des hommes.

Maniaque, Lunatique, Furieux.

Maniaque, poſſédé de manie, comme *démoniaque*, poſſédé du démon. Cette terminaiſon, plus commune autrefois, tient manifeſtement au participe latin *actus*, d'*agere*, pouſſer, aiguillonner, agiter, emporter, entraîner; comme la terminaiſon de *lunatique* tient au mot *ictus*, frappé, attaqué, preſſé, tourmenté. *Lunatique* ſignifie, à la lettre, *frappé de la lune*; comme *fanatique*, tourmenté d'une fureur religieuſe; *pulmonique*, attaqué du poumon, &c.

Maniaque & *lunatique* ont originairement le même ſens : car de *man*, *lune*, les Grecs firent *mania*, fureur, maladie cauſée, à ce qu'ils croyoient, par la lune : de-là, *maniaque*, *luna-*

tique chez les Latins qui, par ce mot, exprimoient également une fureur produite par les mêmes influences. Mais ils appelloient *lunatique*, celui qui n'avoit que des accès périodiques de folie, tandis que la folie du *maniaque* n'a rien de régulier; & il en eſt de même de celle du *furieux*. Ils diſtinguoient le *furieux* du *maniaque*, en ce que la *fureur*, produite par la bile-noire, entraîne un renverſement total d'eſprit & une folie abſolue; au lieu que la manie produite par différentes cauſes, ſur un eſprit foible, ne ſuppoſe qu'un trouble violent dans l'eſprit & une pure démence.

Depuis que le demi-ſavoir qui fait tout, a diſſipé d'un ſouffle les influences de la lune ſur le corps humain, quoiqu'on voie les accidens les plus multipliés & les plus remarquables concourir avec les révolutions de cette planete; quoiqu'on ait vu des perſonnes changer, à chaque lunaiſon, de figure juſqu'à n'être plus reconnoiſſables; depuis cette époque, il n'y a plus de *lunatiques* que les chevaux dont la vue ſe trouble ou s'éclaircit ſelon les phaſes de la lune: ou s'il y a des hommes *lunatiques*, ce ſont des gens d'une humeur changeante & fantaſque, ou tout ſimplement des fous, mais, à parler convenablement, des fous qui ont des intervalles de raiſon; la *lune* n'y fait rien.

Il nous reſte le *furieux* & le *maniaque*: le *maniaque* eſt une eſpece particuliere de fou *furieux*, qui, ſans fievre & dans un délire perpétuel, ſe jette ſur tout ce qui ſe préſente à lui, briſe avec une force prodigieuſe juſqu'à de groſſes chaînes, ne ſent pas, même nu & en plein air,

le froid le plus cuiſant, &c. Il y a des *furieux* qui n'ont que des accès violens d'une fievre chaude : il y en a même qui, hors de la criſe, paroiſſent aſſez raiſonnables pour que la loi leur ait permis de ſe marier & de teſter dans leur bon ſens.

Le mot *furieux* conſerve toujours une grande force dans ſes applications ordinaires. Mais le mot de *manie* s'eſt affoibli pour exprimer une paſſion exceſſive, un goût immodéré, une envie démeſurée ; enſorte qu'on dit d'un homme ſujet à de ſingulieres habitudes, qu'il a une *manie* ou des *manies* : on dira même s'il a des bizarreries & des lubies un peu étranges, que c'eſt un *maniaque*, quoique bien loin d'être *furieux*.

On dit *manie* dans le ſens de *tic* ; avec cette différence que le *tic* déſigne proprement des geſtes & des habitudes ridicules du corps, au lieu que la *manie* eſt dans l'eſprit ou dans le caractere. On a le *tic* de ſe ronger les ongles, & la *manie* de juger de tout. Mais ſi cette *manie* eſt ſi ridicule, ſi puérile, ſi miſérable, & , pour-ainſi-dire, ſi bête, qu'elle ſemble exclure l'eſprit plutôt que d'en émaner, elle ſera fort bien appellée *tic*. Ainſi quand on aura dit qu'un homme d'eſprit a la *manie* de juger des choſes avant de les bien connoître, on dira fort à propos qu'un ſot a le *tic* de juger ce qu'il ne peut pas même concevoir.

Manifeſte, Notoire, Public, &c.

Manifeſte, qui eſt mis en lumière, ou ſous la *main*, à portée d'être connu de tout le monde; de *man*, flambeau, lumiere; ou de *man*, main. Les Interpréres latins obſervent que l'ancien mot *manus* ſignifioit *clair*; d'où *mané*, le matin: *manifeſtus*, *manus factus*, rendu clair, mis au jour. *Manifeſter*, c'eſt mettre au jour ce qui étoit, en quelque ſorte, dans les ténébres. Ce qui eſt au jour, ce qui eſt clair, étoit caché ou obſcur; & ce qui eſt au jour peut être facilement connu, ſans l'être, du moins comme ce qui eſt *notoire* ou *public*. Les Latins appelloient *manifeſtaire* un voleur découvert & pris ſur le fait; & la choſe, miſe en évidence, étoit également *manifeſtaire*, mot qui ſe rapproche beaucoup de *notoire*.

Notoire, qui eſt fort connu, ce qui l'eſt d'une maniere certaine: de *no*, connoiſſance. Le latin *notus* veut dire *connu*: qu'eſt-ce que ſon dérivé *notorius* ajoute à cette idée? Ce mot eſt proprement un terme de droit; & les Juriſconſultes nous apprennent qu'on appelloit *notoria* les accuſations & les informations qui donnoient la connoiſſance & la preuve du fait. La *notoriété* fait preuve. Qu'on ſe rappelle ce que je viens de dire du latin *manifeſtarius*. La terminaiſon *oire* déſigne ſur-tout la cauſe, l'efficacité, ce qui fait qu'une choſe a tel effet, &c.: *illuſoire*, ce qui eſt fait pour ſéduire, ce qui fait illuſion: *gratulatoire*, ce qui eſt deſtiné & propre à

féliciter ou à rendre des actions de graces ; *ambulatoire*, ce qui ne fait qu'aller, venir, changer, varier ; *péremptoire*, ce qui tranche toutes les difficultés &c. Ce qui eſt *notoire* eſt ſi bien connu, qu'il eſt certain & indubitable.

Public, pris adjectivement, s'applique à toute ſorte d'objets aſſez généralement connus. Ce que tout le monde voit, ce que tout le monde dit, ce que tout le monde croit, &c., eſt également *public*. C'eſt ici ce que tout le monde ſait ou connoît ; mais ce mot ne marque que l'étendue de la connoiſſance, ſans établir par lui-même la certitude de la choſe ; ce qui eſt propre au mot *notoire*. *Public* vient de *pul*, *plu*, *ple*, multitude ; d'où s'eſt formé le latin *plebs*, public.

Il eſt donc facile de connoître ce qui eſt *manifeſte* : ce qui eſt *notoire* eſt bien & certainement connu : on connoît aſſez généralement ce qui eſt *public*.

La choſe *manifeſte* n'eſt plus cachée : la choſe *notoire* n'eſt pas incertaine : la choſe *publique* n'eſt pas ſecrete.

Il n'y a point à diſſimuler ſur ce qui eſt *manifeſte* ; à conteſter ſur ce qui eſt *notoire* ; à ſe taire ſur ce qui eſt *public*.

La *manifeſtation* déclare ce qui eſt ; la *notoriété* le conſtate ; la *publicité* le répand.

Reconnu par les Parties, un fait eſt *manifeſte* : vu par une foule de témoins, il eſt *notoire* : ſu de tout le monde, il eſt *public*.

Il y a des vérités *manifeſtes* qu'on ne veut pas ſavoir, parce qu'on a peur de les croire, & ont les nie. Il y a des vérités *notoires* auxquelles on feint de ne pas ſe rendre, parce qu'on

veut ſe ſingulariſer, & on les combat. Il y a des vérités publiques, que preſque perſonne ne ſait, parce qu'on ne veut point paſſer ſa vie à faire foule au coin des rues pour lire, ſi on le peut, des affiches : prétendez-en cauſe d'ignorance !

Le terrible jour que celui de la *manifeſtation* des conſciences ! La terrible peine que la *notoriété* du crime imprimée ſur le viſage par un ſigne d'opprobre, au lieu de ſang répandu ! Le terrible frein que celui de la *publicité* des accuſations, des informations, de toutes les procédures & de toutes les délibérations de la Juſtice !

Il eſt *manifeſte* que les places ne ſont pas faites pour les perſonnes : il eſt *notoire* qu'elles l'ont quelquefois été : voyez les faits *publics* conſignés dans l'Hiſtoire, pour ſavoir la ſuite de cet arrangement.

* *Notoire* & *public* n'ont rapport qu'à la connoiſſance qu'on a des choſes ; mais *manifeſte* déſigne de plus la qualité des choſes conſidérées en elles-mêmes, dans le ſens de ſes deux autres ſynonymes, *clair*, *évident*. Des principes, des vérités, des raiſonnemens ſont *manifeſtes*, *clairs*, *évidens* en eux-mêmes. *Cal*, beau en grec, blanc en celte, lumineux, ſerein, joint au mot *ar*, vif, a fait le latin *clarus* ; clair qui a une lumiere vive, une blancheur éclatante, clarté pure. *Evident* vient du verbe latin *videre*, voir ; c'eſt ce qu'on voit très-diſtinctement, ce qu'il eſt impoſſible de conteſter, ce qui ravit notre conſentement même malgré nous. J'ai dit que *manifeſte* ſignifie littéralement & rigoureuſement mis en lumiere, au jour, à découvert.

Rien

Rien de caché dans ce qui eſt *manifeſte* ; il n'y a qu'à le conſidérer. Rien d'obſcur dans ce qui eſt *clair*, il n'y a qu'à le regarder. Rien d'incertain dans ce qui eſt *évident*, il n'y a qu'à voir, à ouvrir les yeux. Ce qui eſt *évident* eſt très-*manifeſte* & très-*clair* ; or l'objet *manifeſte* tombe, pour-ainſi-dire, ſous les ſens ; & la choſe *claire* ſaute aux yeux. Il n'y a rien à développer dans ce qui eſt *manifeſte*, rien à eclaircir dans ce qui eſt *clair*, rien à dire ſur ce qui eſt *évident*.

Il y a devant nous des choſes très-*manifeſtes* que nous ne voyons pas : nos yeux ſont en quelque ſorte diſtraits. Il y a des choſes très-*claires* que nous voyons mal ; nous avons quelquefois les yeux troubles. Il y a des choſes très-*évidentes* que nous ne voulons pas voir ; nous fermons les yeux.

Il eſt bien facile de connoître ce qui eſt *manifeſte*, de concevoir ce qui eſt *clair*, de ſe convaincre de ce qui eſt *évident*.

Un coup-d'œil jetté ſur des vérités *manifeſtes* ne nous en donnera peut-être que des perceptions imparfaites & confuſes ; mais il faut en acquérir, par l'attention, des idées *claires*, diſtinctes & complettes ; & c'eſt par l'enchaînement & la combinaiſon de ces idées que le raiſonnement méthodique parvient à rendre, dans un foyer de lumiere, ces vérités *évidentes* ; évidence qui ſeule exclut la crainte de ſe tromper, & ravit ainſi notre *conſentement* ou notre *aſſentiment* (*a*).

(*a*) *Assentiment* est un terme de Métaphysique qu'on

Après des recherches pénibles, je crois avoir trouvé des différences *manifeſtes* entre des mots ſynonymes. De plus grandes difficultés m'attendent ; c'eſt de rendre mes idées *claires*, & ſi *claires* que mes Lecteurs les conçoivent ſans beaucoup d'efforts. Enfin une peine me reſte ; je crains l'erreur ou l'illuſion ; je crains que ce qui me paroît *évident*, ne leur paroiſſe pas bien prouvé ; je crains que ce qui me paroît vraiſemblable, n'ait à leurs yeux aucune apparence de vérité.

Manigance, Machination, Manege.

Manigance eſt un mot bas : faudroit-il le rejetter ? Ne faut-il pas des mots bas, pour repréſenter des choſes baſſes ? Ne ſont-ils pas plutôt les noms propres de ces choſes ? *Machination* eſt au contraire un mot noble : ne ceſſeroit-il pas de l'être, s'il s'appliquoit à des choſes qui ne peuvent être anoblies ? *Manege* eſt enfin de miſe par-tout : & ne faut-il pas de ces termes communs pour exprimer des idées communes à divers genres de choſes ? Sans cette

---

diſtingue du *conſentement*. L'*aſſentiment* eſt l'acquieſcement de l'eſprit ; il concerne la vérité des choſes : le *conſentement* eſt l'acquieſcement de la volonté ; il concerne la bonté des choſes. Par l'*aſſentiment* vous reconnoiſſez la réalité des rapports que les choſes ont entre elles ; & par le *conſentement*, la convenance des rapports qu'elles ont avec nous.

distinction, sans cette variété ou plutôt sans cette diversité, une langue n'auroit qu'une couleur & un style.

Manege & manigance viennent de *main*, *manus*, *man*. La *main*, l'instrument le plus adroit, ou, pour mieux dire, l'instrument par excellence, est naturellement faite pour désigner l'adresse, la dextérité, l'artifice, la finesse, la subtilité; & c'est une propriété que toutes les langues ont affectée à ces noms différens. Ainsi donc, le *manege* est une *manière* adroite d'*agir* ou de faire, de manier. La *manigance* est un mauvais *manege*, une manière rusée de faire des choses basses, de vilaines choses furtivement, & sous main. Je ne sais si la terminaison de *manigance* n'a pas quelque rapport au mot *ganse*, qui désigne un entrelacement, un lien, un moyen de saisir, d'arrêter. Nicod croyoit que ce mot signifioit *brouillis d'affaires* ou une contenance mal composée. *Manege* (dans l'acception dont il s'agit ici) n'a été reçu ou du moins mis en vogue que dans le dernier siecle, avec la valeur de l'italien *maneggio*: Bouhours soupçonnoit même que nous le devions au Cardinal Mazarin.

Quant à *machination*, tout le monde sent qu'il doit exprimer l'action d'assembler & de combiner des ressorts ou des moyens cachés pour venir à bout d'un dessein qu'on n'oseroit mettre au jour; puisque la *machine* est un assemblage de pieces qui, par leur combinaison, & leur artifice, augmentent les forces mouvantes, &c. Le *mimac* nous donne en petit quelque idée de la *machination* qui est dans le grand;

mais il entraîne une complication, un embrouillement, qui fait qu'on n'entend rien aux choſes, qu'on ne les démêle pas, quoique le *micmac* ſe trahiſſe par quelque côté; ce qui l'éloigne de *manigance* dont il paroît ſi voiſin. *Machination* n'a qu'un ſens odieux.

La *manigance* eſt donc un emploi de petites manœuvres cachées & artificieuſes pour parvenir à quelque fin. La *machination* eſt l'action de concerter & de conduire ſourdement des artifices odieux qui tendent à une mauvaiſe fin. Le *manege* eſt une conduite habile ou plutôt adroite, avec laquelle on manie on ménage ſi bien les eſprits & les choſes, qu'on les amene inſenſiblement à ſes fins.

La *manigance* eſt naturelle au brouillon qui n'a que de petits moyens. La *machination* convient à ces gens ſans honneur & ſans vertu, pour qui tous les moyens ſont bons, & les moyens les plus lâches, les meilleurs. Le *manege* eſt la reſſource familiere de ceux qui vivent dans des lieux où l'on ne fait rien, où l'on n'a rien, où l'on n'eſt rien que par *manege*.

Le petit peuple n'entend guere que la *manigance*. L'intérêt, la paſſion, la malignité enſeignent la *machination*. La Cour eſt la grande école du *manege*.

Les ſots ſont très-capables de *manigance* : il n'y a que de mal-honnêtes gens qui le ſoient de *machination* : il faut des gens fins, ſouples & ſtylés pour le *manege*.

Que les grandeurs & les dehors ne nous impoſent pas : il y a cent fois plus de *manigance* que de *manege*, là où on excelle même en

machinations. Au lieu de négociations, des *micmacs*, disoit un Courtisan. Je voudrois qu'on essayât d'exprimer cette pensée autrement que par le mot populaire de *micmac*.

Je pardonne quelque *manigance* à un pauvre misérable qu'on n'écouteroit pas, s'il parloit raison & sur-tout misere. Je ne croirai jamais qu'un personnage envoyé pour représenter un Roi dans une Cour étrangere, se permette des *machinations* qui tendent à troubler ou la Cour ou le pays. Je conçois qu'on ait recours au *manege* pour de mauvaise négociations ou avec des esprits faux, ou pour brouiller les affaires.

Le peuple marchand fait, dit-on, toute sorte de *manigances* pour farder & débiter sa marchandise. Un Ministre est en place pendant un mois ou environ qu'on le tâte, sans qu'il se fasse des *machinations* contre lui. Les enfans mêmes ont leur *manege*, & assez adroit pour faire des dupes.

Manœuvre, *Manouvrier*.

Ouvriers qui, sous des Chefs ou des Maîtres, travaillent de la *main* ou à quelque Art mécanique.

Le *manœuvre* est un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage. Le *manouvrier* est un ouvrier mercenaire qui gagne sa vie à travailler pour ceux qui ordonnent ou entreprennent l'ouvrage.

Manœuvre est la dénomination propre de cer-

rains aides qui servent les Maçons & les Couvreurs, dans les fonctions qui ne demandent point d'art ou d'apprentissage. *Manouvrier* est une appellation générale qui s'applique à toutes les sortes de gens de journée salariés. Le *manouvrier* differe du *journalier*, en ce que le *journalier* tire son nom de la *journée* qu'il fait & qu'il gagne, tandis que le *manouvrier* tire proprement le sien de son *ouvrage* & de son industrie.

A la campagne, tous les gens qui ne vivent que de leurs bras appliqués aux travaux de la terre, s'appellent ordinairement *manœuvres* ou plutôt *journaliers*. Ces *manœuvres* sont compris dans la classe générale des *manouvriers*, gens de peine qui gagnent leur vie, dans quelque métier que ce soit, en travaillant sous les ordres d'autrui pour un salaire. Ces *manœuvres*-là sont, sans contredit, les plus précieux des *manouvriers*, puisqu'ils s'exercent au plus précieux des Arts.

Nous dirons plutôt les *manœuvres*, un *manœuvre*, en spécifiant, en particularisant : nous dirons plutôt les *manouvriers*, en généralisant, en parlant collectivement. Les premiers forment, en quelque sorte, des especes dans divers genres ; & les seconds, un genre dans une classe. Vous regardez le *manœuvre* relativement au métier qu'il fait : vous considérez le *manouvrier* relativement au rang qu'il occupe dans la société. Le *manœuvre* est un petit ouvrier ; le *manouvrier* est un pauvre malheureux.

Pour désigner un mauvais ouvrier, nous disons quelquefois, *c'est un manœuvre* : la raison en

eſt qu'on appelle proprement *manœuvre*, celui qui n'eſt employé qu'aux plus ſimples travaux, ou qui apprend l'Art plutôt qu'il ne l'exerce. Mais le *manouvrier* peut être fort habile; & s'il n'eſt pas Entrepreneur ou Maître, ce n'eſt pas faute de capacité, mais parce qu'il eſt atteint du vice de pauvreté.

Manque, Défaut, Faute, Manquement.

ON a coutume de diſtinguer *manque* & *défaut*, de *faute* & *manquement* : des idées particulieres m'obligent à traiter de tous ces mots dans le même article, & j'eſpere qu'il n'en réſultera aucune confuſion.

Le *manque* eſt l'abſence de la quantité qu'il devroit y avoir, ce qu'il s'en manque pour qu'une choſe ſoit complette ou entiere, ce qu'on trouve de *manque* ou de moins qu'il ne faut, par oppoſition à ce qu'il y auroit de trop. Le *défaut* eſt l'abſence de la choſe qu'on n'a pas, de ce qu'on deſireroit, de ce qu'on n'a pas en ſa poſſeſſion, par oppoſition à ce qu'on y a.

Dans un ſac qui doit être de mille francs, vous trouvez trente livres à dire, il y a trente livres de *manque*; le *manque*, le *déficit* eſt de trente livres : c'eſt ainſi qu'on parle, & vous ne direz pas là *défaut* pour *manque*. Le *manque* eſt donc en effet ce qui s'en *manque* ou ce qui *manque* d'une quantité déterminée, fixée, ordonnée. Mais ces rapports ne ſont nullement indiqués par le *défaut* : le *défaut* exiſte toutes les fois que vous n'avez pas une choſe, ou que

la choſe ceſſe, comme quand on dit, *le défaut de la cuiraſſe* ou *au défaut de l'épaule*. Le *manque* eſt toujours relatif; le *défaut* eſt plutôt abſolu. Par le *manque*, vous n'avez pas aſſez; il n'y a pas ce qui devroit y être: par le *défaut*, la choſe n'eſt pas ou n'eſt plus; mais il n'eſt pas dit qu'elle dût être.

Le *manque* de ſoin fait plus de tort que le *manque* de ſavoir. Dans ce proverbe Anglais, le *manque* de ſoin & de ſavoir déſigne ſeulement l'inſuffiſance, & non le *défaut* abſolu ou la privation totale de ſavoir & de ſoin. Le *manque* d'eſprit dit ſeulement qu'on n'a pas la doſe d'eſprit ordinaire ou convenable: le *défaut* d'eſprit exprime une privation quelconque, & même la nullité. L'argent vous *manque* en route, & ce *manque* vous oblige à vous arrêter; vous n'en aviez pas aſſez: le *défaut* d'argent annonce ſimplement que vous n'en avez pas; & en conſéquence vous ne pouvez rien entreprendre. Le *manque* ſuppoſe donc une regle ou une meſure donnée; ce qui le diſtingue de *défaut* qui en fait abſtraction.

Tel eſt le ſens naturel & propre du mot *manque*: mais l'acception commune de *défaut* tombe ſur une irrégularité qui rend la choſe défectueuſe. Les deux ſens de *défaut* ſe diſtinguent en ce que, pris pour *irrégularité*, il demande l'article après la prépoſition *de*; & qu'il l'exclut au contraire, quand il ſignifie *manque*. Le *défaut d'eſprit* veut dire qu'on n'en a pas; un *défaut de l'eſprit* déſigne qu'on a dans l'eſprit quelque qualité vicieuſe.

Je confeſſe que *défaut* pour *manque* ne me

plaît pas, & j'aimerois mieux *faute*. Mes raiſons ſont, outre l'équivoque préſentée d'abord par ce mot, qu'il ſignifie réellement ici *faute*, & qu'il faut l'abandonner pour en revenir à celui-ci pour parler d'une maniere adverbiale. Ainſi, dans le ſens de *manque*, on dit adverbialement *faute* de bien, de moyen, de reſſource, pour *à faute* ou *par faute* : *faute* d'un point, Martin perdit ſon âne : *faute* d'argent, on eſt un ſot, dit Scarron. Mais on ne dira pas adverbialement, *défaut d'un point, défaut d'argent. Défaut* ſignifie auſſi *faute*, *faute* de comparoir, dans le ſtyle du Palais.

Je ne diſſimulerai même pas une idée qui paroîtra d'abord bien étrange, mais qui peut-être n'eſt pas ſi dénuée de raiſon qu'on ne me la pardonne, ſi on ne l'approuve pas. Je ne ſais s'il ne vaudroit pas mieux dire *le faute d'argent* que le *défaut d'argent*. *Faute* ſeroit alors conſidéré ſous ſon aſpect adverbial qui en fixeroit l'idée. On diroit le *faute*, comme on dit *l'appropos*. Ne diſons-nous pas *le boire*, *le manger*, pour exprimer l'action de boire & celle de manger ? Ces manieres de parler ont de la grace & jettent dans la Langue de la variété ; & les idiotiſmes lui impriment un caractere diſtinctif. Je ne remarquerai pas les variations de genre que pluſieurs de nos ſubſtantifs ſubiſſent, comme quand on dit, *la foudre* & *le foudre*, un *grand délice* & de *grandes délices*, de *ſottes gens* & des *gens ſots*, *une choſe belle* & *quelque choſe qui eſt beau*, une *perſonne* ſi *bonne* que *perſonne* n'eſt ſi *bon*, &c. Le *faute* d'argent, d'eſprit, de ſoin, ne ſeroit qu'une phraſe elliptique qui ſigni-

fieroit *le cas où il manque telle choſe*, comme *à faute* ſignifioit *dans le cas où on manqueroit à ; par faute, le cas où on a manqué de* &c.

Avançons. *Faute* eſt donc ſynonyme de *manque*, avec la différence que j'ai obſervée à l'égard de *défaut*. La *faute* eſt ſynonyme de *manquement*. Le *manquement* eſt, dit-on, une *faute* d'omiſſion, tandis que la *faute* eſt tantôt de commettre ce qui n'eſt pas permis, & tantôt d'omettre ce qui étoit preſcrit. Ne nous y trompons pas : le *manquement* n'exclut point l'action poſitive : une inſulte eſt un *manquement* de reſpect ; or l'inſulte eſt une action, une *faute* très-poſitive. Il faut donc dire que la *faute* s'appelle *manquement*, lorſqu'on la conſidere comme une action par laquelle on *manque* à une regle, à une loi. Par la *faute*, on fait mal : par le *manquement*, on n'obſerve pas la regle. Dans la *faute*, il y a toujours une omiſſion, & c'eſt cette omiſſion qui forme le *manquement* proprement dit. Le *manquement* eſt fait à la regle ; ainſi nous diſons *manquement de foi, de reſpect, de parole* : nous ne diſons pas une *faute de parole, de reſpect, de foi* ; ce terme marque l'oppoſition au bien, le mal.

Manquement paroît donc plus foible que *faute*. Auſſi a-t-on dit que le *manquement* eſt une *faute légere*. Il eſt vrai que *faute* ſe dit plutôt en matiere grave & dans l'ordre moral ; & qu'en général le *manquement* n'a pas la même importance. Cependant nous diſons *manquement* de foi, ce qui eſt grave en fait de probité, d'honneur & de mœurs, & c'eſt bien plus qu'une *faute*. L'habitude de dire *manquer à ſa parole*,

dans le langage de l'honneur, a fait qu'on a donné un grand relief au *manquement de parole*; d'ailleurs, ce *manquement* eſt néceſſairement grave par les circonſtances ; puiſque c'eſt *manquer* à la loi qu'on s'étoit ſoi-même impoſée. Enfin *manquement* eſt vraiment le mot propre pour exprimer l'*omiſſion* ſimple dont il s'agit ici. Il faut toujours en revenir à l'idée premiere.

Comme on dit *manquement*, on dit *manque de foi*. *Manque* exprime la nature, l'eſpece de la choſe, d'une maniere générale : *manquement* exprime l'action ou l'omiſſion particuliere par laquelle on eſt coupable de ce *manque*. On dit *le manque de foi* & un *manquement de foi* : le *manque de foi* n'exiſte que par & dans le *manquement*. S'il étoit vrai que *manquement* en ce ſens ne fût plus en uſage, comme un Vocabuliſte le prétend, il ſeroit à propos de le réhabiliter.

* L'idée propre de *faute*, *défaut*, *faillir*, eſt celle de tomber : celle de *manque*, *manquer*, *manquement*, eſt d'être privé, d'avoir beſoin d'une choſe qui échappe, qu'on ne trouve pas. Nos réflexions répondent au ſens naturel de ces termes.

Manſuétude, *Douceur*, *Bonté*.

Le mot *manſuétude*, renfermé dans le ſtyle religieux, n'a pas fait une grande fortune, & parce qu'il eſt iſolé dans notre Langue, & parce

qu'on n'en a jamais déterminé la juſte valeur. Il entre, dans la *manſuétude*, de la *douceur*; il y entre de la *bonté* : mais elle n'eſt ni la *douceur* ni la *bonté* pure. En aſſociant la *manſuétude* avec la *douceur*, en l'aſſociant avec la *bonté*, je ne prétends pas aſſocier & comparer enſemble ces deux dernieres qualités, trop manifeſtement diſtinctes : je ne fais que les rapprocher pour chercher les rapports qu'elles ont avec la *manſuétude*, & donner une idée ſuffiſante de cette derniere qualité, dont il nous manque une notion aſſez préciſe.

Les Interpretes Latins diſent que *manſuetus* eſt comme *manu aſſuetus*, littéralement *accoutumé par la main*, c'eſt-à-dire, apprivoiſé, adouci, familiariſé par les careſſes, les flatteries, telle que l'action de paſſer doucement la *main* ſur le corps d'un animal pour l'amadouer. En effet, les Latins oppoſoient *manſuetus* à *ferus*, l'animal ſauvage & farouche, à l'animal doux & privé.

Mais cette idée eſt bien foible & bien petite pour une auſſi grande vertu que la *manſuétude* qui ſuppoſe les plus belles qualités de l'ame, & qui ne fait preſque que perfectioner ces qualités par un exercice habituel & conſtant. M. de Gébelin éleve notre eſprit bien plus haut. En convenant que *ſuetus*, *ſuetudo* marquent la coutume, l'habitude, il cherche & trouve dans la racine *man* l'acception de *bonté*, celle de *bonté parfaite*. Les premiers Latins diſoient *manus* pour *bon* : de la *manna*, manne, ſuc doux & mielleux : de là *immanis*, qui n'eſt pas bon, qui eſt cruel, outré : de là vraiſemblablement *hu-*

manus, humain : de là auſſi *amœnus*, doux & agréable, &c.

La *bonté* formera donc le fond de la *manſuétude*. Mais la *manſuétude* eſt l'habitude d'être *bon*, ou une *bonté* conſtamment exercée & néceſſairement perfectionnée par cette pratique conſtante. Auſſi eſt-elle la *bonté* la plus *douce*, la plus égale, la plus parfaite. C'eſt la *bénignité*, quand il s'agit de ſe prêter au bien, à l'indulgence, à la clémence, à la bienfaiſance : c'eſt la *débonnaireté*, quand il faut être patient, modéré, réſigné juſqu'à la longanimité. Auſſi l'Académie l'a-t-elle appellée *bénignité*, *débonnaireté*, *douceur* d'ame. Auſſi les Ecrivains ſacrés, & ſpécialement S. Paul (*a*), aſſocient-ils ſouvent la *manſuétude*, avec la *bonté*, la *bénignité*, la *patience*, l'humilité, la longanimité, la modération, &c. Il en eſt de même des Philoſophes profanes de l'ancienne Rome.

L'idée de la plus grande *douceur* eſt inſéparable de tant de *bonté*. Il ne ſeroit même pas difficile de la trouver dans le mot. *Man* ſignifie auſſi ſource, ce qui coule de ſource, facilement, également, doucement : nous venons de voir auſſi le ſens de *doux*, *adouci* dans *ſuetus*, *aſſuetus* : la racine orientale & celtique *ſue*, *ſua*, ne déſigne-t-elle pas auſſi quelque choſe de bon, d'inſinuant, de *doux*, de perſuaſif, de *ſuave*, comme dans les mots latins formés de *ſuad* & de *ſuav* ? Quant *ſuet* ſeroit tiré de cette racine,

(*a*) *Ep. ad Galat.* 5, 22. *Ad Ephes.* 4, 11, 2, *ad Timoth.* 2. 25. &c.

uſage : les *marchandiſes* oppoſées aux *denrées*, ſont les matieres premieres, travaillées, façonnées, manufacturées, ſimples ou combinées, appropriées par l'induſtrie à divers uſages, ou faites pour l'être, & qui ne ſe conſomment que par un uſage plus ou moins long.

Divers Vocabuliſtes définiſſent la *denrée*, ce qui ſe vend pour la nourriture & la ſubſiſtance des hommes & des bêtes. D'autres diſent, après Savary, que le mot *denrée* eſt le nom qu'on donne aux plantes propres à notre nourriture, comme artichauts, carottes, navets, panais, choux; & qu'on peut diſtinguer les groſſes *denrées*, telles que les bleds, le foin, le vin, le bois (à brûler); & les menues, comme les fromages, les fruits, les graines, les légumes. Tous ces objets concourent à notre ſubſiſtance; & au premier uſage qu'on en fait en ce genre, ils ſe détruiſent. Mais les métaux, les lins, les chanvres, les draperies, les merceries, les toiles, les bonneteries, &c. ſont purement des *marchandiſes*, & non des *denrées*; parce qu'ils forment des matieres durables, ou des ouvrages d'induſtrie, également durables, deſtinés à d'autres beſoins que ceux de notre ſubſiſtance journaliere, & qui ne s'uſent que par une conſommation lente.

Lorſqu'on a voulu faire baiſſer, à force de prohibitions & de réglemens, le prix des *denrées* pour procurer une main-d'œuvre à bon marché aux manufacturiers, & des *marchandiſes* moins cheres aux conſommateurs, on a détruit les fondemens pour bâtir en l'air; car dès que le cultivateur vend mal ſes *denrées* & ſes autres productions, il cultive mal, & bientôt il n'a ni

denrées,

denrées, ni matieres premieres à fournir à l'induſtrie, & il n'y plus de *marchandiſes*. La terre ou l'agriculture produit, alimente, ſoutient, éleve, conſerve les arts ainſi que les hommes.

Le commerce le plus digne d'être protégé, encouragé, favoriſé, eſt ſans doute celui qui, en même-temps qu'il pourvoit aux premiers beſoins de tous & de chacun & de chaque jour, porte le plutôt, le plus ſouvent, le plus d'argent à la terre, ſource unique de toute production & de toute richeſſe. Or le commerce des *denrées* fournit la nourriture journaliere & la ſubſiſtance, tandis que le commerce des *marchandiſes* ne regarde, en général, que des beſoins ſecondaires ou plus rares: & le premier rend directement & immédiatement au Cultivateur le prix, le prix entier des *denrées* (déduction faite des frais de tranſport, s'il y en a), objets qu'il faut ſans ceſſe faire renaître pour des beſoins ſans ceſſe renaiſſans; au lieu que le ſecond fait paſſer le prix des *marchandiſes* par différentes mains qui les partagent, en rendent le moins qu'elles peuvent au Cultivateur, le lui rendent plus tard, & ne lui renouvellent pas ſi ſouvent & ſi régulierement leurs demandes pour des objets de durée, qui ſuffiſent plus ou moins long-temps au beſoin ou au deſir.

* A cette différence capitale priſe dans l'uſage économique de ces mots, j'en ajouterai une autre tirée de leur valeur primitive; & celle-ci nous indiquera quand & comment la *denrée* devient & peut être proprement appellée *marchandiſe*.

La *denrée* eſt proprement ce qui ſe vend, ſe débite; & la *marchandiſe*, ce qui ſe trafique, ſe revend. Le Vigneron qui vend ſon vin, le vin de ſon crû, vend une *denrée*; le Marchand qui l'achete & le revend, vend une *marchandiſe*: le premier fait commerce de *denrées*, le ſecond en fait *marchandiſe*. Les légumes ſont des *denrées* dans les mains du Jardinier qui les met en vente ou qui les apporte au marché; ils deviennent des *marchandiſes* dans les mains du Regrattier qui les revend à ſon échoppe, à ſon étal, ou à ſa boutique. Les choſes ne ſont que *venales* dans le premier cas; & dans le ſecond, elles ſont *marchandes*.

Cette différence, ſi ſenſible quoiqu'inconnue, eſt économiquement très-utile, puiſqu'elle nous fait diſtinguer par la valeur & l'emploi propre de chaque mot, le commerce du Cultivateur qui a produit la *denrée*, & le négoce du Marchand qui fait de la *denrée* du Producteur une *marchandiſe* circulante d'une main marchande à l'autre. Eſt Marchand qui vend des *marchandiſes*; n'eſt pas Marchand qui vend ſes *denrées*.

Mari, Epoux.

Mar, mas, fort, mâle, viril: oriental, *mari*, fort, viril, époux, le mâle. *Epoux*, latin *ſponſus*, promis, accordé, fiancé, & par extenſion *marié*; du verbe *ſpondere*, promettre, cautionner.

Mari déſigne la qualité phyſique; c'eſt le terme

phyſique. *Epoux* marque l'engagement ſocial; c'eſt le terme ſacramental ou moral. Le *mari* répond à la *femme*, comme le mâle à la femelle : l'*époux* répond à l'*épouſe*, comme un conjoint à l'autre. Les Latins appelloient l'animal mâle, *mari* : *époux* ne peut convenir qu'aux perſonnes. On prend un *mari* : la cérémonie donne un *époux*.

Epoux eſt donc par lui-même un mot plus noble; il eſt ſeul du haut ſtyle : *mari* eſt plus familier. Mais chaque condition a ſon ſtyle comme ſes mœurs; le petit peuple dit *mari* & *femme*, ou même *mon homme*, *ma femme* : les Bourgeois délicats & graves diront *mon époux*, *mon épouſe* : plus haut, ce ſera *monſieur* & *madame*; quand on deſcend juſqu'à la familiarité, *mon mari* & *ma femme*, ſi ce n'eſt quelqu'un de ces mots plats & ſots qu'on appelle *mots d'amitié*.

Le mot *mari* annonce la puiſſance : le mot *époux* n'annonce que l'union. Qui prend un *mari*, prend un maître; qui prend une *épouſe*, prend une compagne. Une *femme* eſt en puiſſance de *mari*; le *mari* eſt le chef & le maître de la communauté : deux *époux* ſont l'un à l'autre; & ce mot déſignant également l'*époux* & l'*épouſe*, ſemble mettre entre eux une ſorte d'égalité.

Le *mari* a les droits; & l'*époux*, les devoirs. Tel qui ne ſe ſouvient pas qu'il eſt *époux*, n'oublie point qu'il eſt *mari*. Tel s'appelle *bon mari*, qui n'a que le nom d'*époux*. Il faut connoître les mœurs pour ſavoir la langue qu'on parle.

Mari déſigne l'état, l'état de *mariage*; & par cette raiſon, l'on auroit dû appeller la femme

marie, comme les Latins l'ont appellée *marita*. *Epoux* désigne simplement la foi donnée ou la fidélité promise : aussi ce mot s'emploie-t-il dans un sens spirituel ; & l'on dit qu'une Vierge est l'*épouse* de Jésus-Christ.

Marquer, Indiquer, Désigner.

Marquer vient de *mar*, *marc*, *marque*, qui, en celte, & dans les différentes langues de l'Europe, signifie empreinte, caractere, note, signe, distinctif qui fait reconnoître la chose. On imprime une *marque*, on met une *marque* aux marchandises, au linge, pour les distinguer. *Marquer* veut proprement dire mettre une marque ; mais dans l'acception dont il s'agit, c'est faire reconnoître un objet à certaine marque, à certain trait distinctif.

Indiquer vient du mot primitif *di*, jour, lumiere, ce qui fait qu'on voit ; & de *dak*, *dig*, *doigt*, le doigt qui montre, fait voir : de là le δεικνυω des Grecs, lat. *indico*. *Indiquer* signifie donner un *indice*, montrer comme avec le doigt, donner des lumieres sur une chose. L'*indice* met sur la voie.

Désigner vient de *signe*, lat. *signum*, orient. *sem*, celte *sen*. Le *signe* annonce, décele, avertit par des rapports particuliers avec la chose. *Désigner* signifie faire connoître par des signes, des traits, des circonstances propres ou relatives à la chose.

Le propre du verbe *marquer* eſt de diſtinguer & de faire diſcerner un objet par des caracteres particuliers, de maniere qu'on ne puiſſe pas le méconnoître ou le confondre avec un autre. Le propre d'*indiquer* eſt de donner des lumieres, des renſeignemens ſur un objet qu'on ignore ou qu'on cherche, de maniere à diriger nos regards, nos pas, nos ſoins, nos penſées pour le voir, le remarquer, le trouver. Le propre de *déſigner* eſt d'enſeigner ou d'annoncer la choſe cachée par le rapport de certains ſignes avec elle, de maniere que, ſans la mettre ſous nos yeux, nous la ſachions & nous en ſoyons certains.

Les *marques*, comme les empreintes, les caracteres, les taches, ou propres ou appliquées à l'objet, le font connoître & reconnoître au milieu d'une infinité d'autres, par quelque propriété diſtinctive, ou par des traits excluſifs. Les *indices*, comme les *indications*, les notions, les renſeignemens, nous montrent, par la lumiere & l'inſtruction, l'objet, le but, la voie, & nous aident, en nous dirigeant, à y parvenir. Les *ſignes*, comme la *ſignature*, les *ſignaux*, les *ſignalemens*, par leur vertu ſignificative ou démonſtrative, fondée ſur une liaiſon néceſſaire ou établie avec l'objet, nous apprennent que la choſe eſt, où elle eſt, ce qu'elle eſt.

Le cadran *marque* les heures : le barometre *marque* les degrés de peſanteur de l'air : votre ſceau *marque* votre approbation : l'ouvrier *marque* ſon étoffe, il y met ſa *marque* : votre Lingere *marque* votre linge : les rides *marquent* la vieilleſſe : l'habit eccléſiaſtique *marque* l'état, &c.... Toutes ces *marques* ou empreintes, ou tracées,

ou appliquées, vous font distinguer l'objet de tout autre, ou ses qualités exclusives.

L'*index* d'un livre *indique* la division & la place des matieres : votre doigt *indique* l'objet éloigné que vous voulez montrer : une carte vous *indique* votre route : la bousſole *indique* le chemin du Nord : un homme officieux vous *indique* où vous trouverez ce que vous cherchez : des écriteaux *indiquent* des objets à vendre, &c. Tous ces *indices*, ſouvent étrangers à l'objet ou éloignés de l'objet, ne ſont que vous aider à y parvenir.

La fumée *déſigne* le feu : le ſignalement *déſigne* la perſonne : l'enſeigne *déſigne* le Marchand : les ſymboles *déſignent* des choſes cachées : les pavillons différens *déſignent* les Nations : le pouls *déſigne* l'état de la ſanté, &c. Tous ces *ſignes* ſenſibles, liés à l'objet par des rapports connus, vous donnent avis & connoiſſance de la choſe.

La phyſionomie ne fait qu'*indiquer* le caractere ; car elle ne donne que des préſomptions ou des indications éloignées & même incertaines. La conduite, ou une ſuite d'actions, *déſigne* le caractere ; car le caractere nous détermine & nous mene. Il y a des traits de caractere ſi *marqués*, qu'ils ne nous permettent pas de le méconnoître ; car ils ne conviennent à aucun autre objet.

Le mot *déſigne* la choſe ; la parole *déſigne* la penſée : le mot & la parole ſont des *ſignes* ; ils annoncent, déclarent, expriment. Rigoureuſement parlant, les mots & les paroles ne *marquent* point, parce qu'ils ſont plutôt l'expreſſion que l'empreinte des choſes, & qu'ils revêtent

l'idée entiere, au lieu de la diſtinguer par quelque trait particulier ; cependant il eſt des cas où il ſeroit très-convenable de le dire. Si les mots & les paroles ne ſont pas propres, clairs, expreſſifs, ils ne feront quelquefois qu'*indiquer* les choſes.

La culture des terres fait plus qu'*indiquer* la civiliſation des peuples ; elle la ſuppoſe, l'établit, la prouve, la démontre ; elle la *déſigne*, car elles ſont eſſentiellement liées l'une à l'autre. Mais comme l'agriculture n'eſt pas la *marque* propre, le trait diſtinctif, le caractere affecté à la civiliſation, elle ne la *marque* pas, rigoureuſement parlant.

Des *marques* d'honneur vous diſtinguent : certains *ſignes* manifeſtent votre volonté : des *indices* nous font conjecturer. Ce ſont des différences que les *marques* mettent entre les choſes : ce ſont des lumieres ou des inſtructions que les *indices* donnent à l'égard des choſes inconnues ou incertaines : ce ſont des choſes cachées ou ſecretes, que les *ſignes* révelent ou annoncent.

Marri, Fâché, Repentant.

Marri mériteroit d'être conſervé, ſoit parce qu'il eſt affecté ſur-tout à un genre particulier de ſtyle (au ſtyle religieux), & que c'eſt, dans une langue, une perfection, que d'avoir des mots, des locutions, des formes excluſivement propres aux différens genres de diſcours ; ſoit parce qu'il exprime ſeul l'eſpece de triſteſſe & de chagrin

que les Latins appelloient *mœror*, mot tiré de la même racine que *marri*, à ſavoir, l'oriental *mar*, *mor*, triſte, noir, morne, ſombre. *Mœror* eſt la paſſion ou la triſteſſe profonde qui s'exprime par la plainte, par les larmes, par tous les ſignes extérieurs d'une douleur vive, *ægritudo flebilis*, dit Cicéron (*a*). Tel eſt l'état de l'homme *marri*. Il n'eſt pas ſeulement *affligé*; l'*affliction* déſigne, à la lettre, l'état d'un homme ſouffrant, abattu, accablé par quelque coup (*flag*, *flig*) de l'adverſité. Il n'eſt pas ſeulement *chagrin*; le *chagrin* marque proprement l'état d'un cœur *fermé*, *ſerré*, *oppreſſé*, & en quelque ſorte enivré de douleur (ſelon le ſens de l'arabe *Shakrain*): il faut que ſa douleur éclate, & ſa douleur durable eſt accompagnée de *regrets* tendres, de pleurs, de lamentations, *flebilis*.

Fâché eſt un mot plus vague: il exprime un déplaiſir quelconque, & juſqu'à un mécontentement léger & paſſager. La vertu propre du mot eſt d'exprimer une ſorte de colere, un commencement de colere, un reſſentiment, le mouvement d'un ſang ou d'un cœur *échauffé*. *Fac*, en bas-breton, ſignifie indignation, mépris; *facha*, animer, irriter: *fâcher* ſignifie de même *irriter*. Ce mot appartient à la racine *fo*, *feu*; d'où le latin *fax*, flambeau, ce qui brûle, allume. De *fax*, fâcher, *faſcher*, par le changement naturel de *x*, en *cs*, *ch*, *ff*. On eſt *fâché* de tout ce qui

(*a*) *Ægritudo* eſt à l'eſprit ce qu'*Ægrotatio* eſt au corps, une *maladie*; c'eſt un déſordre de l'eſprit. *Flebilis*, qui fait pleurer, qui excite les pleurs, déplorable.

déplaît; on peut donc l'être auſſi de ſes fautes: mais on n'eſt *marri* que de ſes fautes. On peut être *fâché*, ſans qu'il y ait lieu au *regret*; mais le *regret* eſt inſéparable du *repentir*. On n'eſt *repentant* que comme on eſt *marri*, de ſes propres actions : mais le mot *repentant* ne tombe pas toujours, comme *marri*, ſur des *fautes*. Il faut donc, pour rapprocher davantage ces trois termes, ſuppoſer ici qu'on eſt *repentant* ou *fâché*, comme *marri* de ſes *fautes*.

Repentant déſigne donc le *regret* que l'on a, une *réflexion* fâcheuſe que l'on fait, une ſorte de *rétractation* de ce qu'on a fait; & le mot *pen*, entre autres acceptions, a celle de penſer, peſer, méditer : *repen*, *re-penſer*, réfléchir, revenir ſur ſes pas. Mais *pen* ſignifie auſſi pointu, piquant, poignant; de là le mot *peine*, travail, tourment; & le *repentir* marque la peine, le tourment, la douleur poignante qu'on éprouve, comme l'action de réfléchir ſur cette peine, le regret ou le retour qui porte à réparer le mal, la *pénitence* ou la *compenſation* qu'on voudroit faire & pour réparer le mal & pour ſe délivrer de la *peine* qu'on en reſſent, s'il eſt poſſible. Tout le monde reconnoît facilement ces idées dans le mot *repentant* : l'analyſe prouve qu'elles lui ſont propres & naturelles.

L'homme *marri* de ſes fautes, les pleure, les déplore; & dans ſa douleur amere & profonde, il demande ſa grace, il demande ſon pardon avec les ſentimens & les accens tendres & pathétiques d'un cœur contrit qui mérite de l'obtenir. L'homme *fâché* de ſes fautes, les déteſte, s'en indigne; & dans ſon reſſentiment tourné contre lui-même,

il commence, en quelque sorte, à venger sur lui le tort ou l'offense qu'il s'agit de réparer. L'homme *repentant* de ses fautes, s'en tourmente & les abjure; & dans ses regrets justes & réfléchis, il sent la nécessité, il reconnoît le devoir de réparer ses torts & d'expier ses offenses.

C'est la douleur que vous voyez dominer dans l'homme *marri*; il semble n'avoir pas même d'autre sentiment. C'est l'humeur que vous croyez voir dominer dans l'homme *fâché*; mais ses motifs la corrigent. C'est le regret qui domine dans l'homme *repentant*; & ce regret est en lui-même salutaire.

Il ne suffit pas d'être *fâché* de ses fautes; il faut les réparer. Il ne suffit pas même d'en être *repentant*; il y a un repentir stérile. Il faut en être *marri*; la douleur est alors trop vive & trop profonde pour être vaine.

A proprement parler, on est *marri* de ses péchés: on n'est que *fâché* d'une faute légere: on est *repentant* de toute sorte de fautes graves.

Massacre, Carnage, Boucherie, Tuerie.

Massacrer signifie littéralement assommer avec une *massue*, ou d'une maniere *exécrable*: c'est tuer, écraser, déchirer impitoyablement, jusqu'à ne pas laisser aux objets leur forme sensible. Ainsi l'on dit d'un ouvrage très-mal fait, très-défiguré, qu'il est *massacré*. Le *massacre* désigne une grande

maſſe, un grand *amas*, une grande multitude de gens *maſſacrés*.

Carnage vient de *car*, *carn*, *chair* : c'eſt proprement l'action de *faire chair*, de mettre en pieces ou à mort une multitude d'êtres vivans. On dit qu'un animal vit de *carnage*, lorſqu'il ſe nourrit de chair ; qu'on fait *carnage* aux chiens, lorſqu'on leur donne de la *chair* à manger ; qu'on a fait un grand *carnage* de gibier, grand abattis de *chair* à manger. On reſpire le *ſang* & le *carnage*.

La *boucherie* eſt proprement le lieu où l'on raſſemble & tue les animaux, pour notre *bouche*, pour notre nourriture. Mais ce mot exprime auſſi l'action même de les tuer ; & c'eſt une *boucherie* que de tuer une grande quantité de perſonnes dans le même lieu, quand on n'a qu'à tuer, ſur-tout avec le ſang-froid du Boucher, & pour ſatisfaire un appétit groſſier, je veux dire une paſſion brutale. La racine de ce mot eſt le celte *boc*, bouche.

Tuerie eſt de même le lieu particulier où l'on tue des animaux, mais ſans aucune autre indication donnée par le mot même. Auſſi quand il déſigne l'action, le fait de tuer, de faire périr beaucoup de gens, il n'exprime ni deſſein ni intention ; & c'eſt pourquoi il ſe dit particuliérement des meurtres qui arrivent comme par accident ou par malheur dans une grande preſſe, un grand tumulte, une grande bagarre : ce qui a fait dire avec quelque raiſon, que ce mot n'eſt pas noble. Mais c'eſt le mot propre & néceſſaire pour exprimer le cas que je viens de décrire. M. de Gébelin tire le mot *tuer* du primitif *du*, *tu*,

noir, nuit profonde, ſommeil : en celte, *tuad*, hache ; *aber-thu*, ſacrifice d'animaux ; en grec, *thyein*, égorger, ſacrifier ; en latin, *tudo*, frapper, &c. *Tuer* eſt donc mot à mot priver du jour, plonger dans le ſommeil de la mort, par quelque coup mortel.

La barbarie, la férocité, l'atrocité dans toute leur horreur, ordonnent le *maſſacre*. La ſoif du ſang, la fureur effrénée, l'*acharnement* pourſuivent le *carnage*. L'humeur ſanguinaire, l'ardeur de dévorer ſa proie, l'impitoyable cruauté font une *boucherie*. Une aveugle impétuoſité, un horrible déſordre, les chocs tumultueux d'une foule emportée, cauſent une *tuerie*.

Une politique atroce ordonne le *maſſacre* de la Saint-Barthélemi, celui des Vêpres Siciliennes, celui des Innocens, celui des Romains répandus dans les Etats de Mithridate : voyez comme le champ du *maſſacre* eſt vaſte ; combien ſes victimes ſont nombreuſes ; quel effroi, quelle horreur il inſpire ! La férocité de la victoire, excitée par la réſiſtance, exaltée par le ſuccès, pourſuit le *carnage* tant qu'elle trouve des victimes, tant que ſon épée eſt encore tranchante, tant que ſon bras ne tombe pas de laſſitude, comme on l'a vu dans tant de batailles, dans tant de villes forcées : voyez comme la fureur du *carnage* s'accroît à meſure que le *carnage* s'étend ; comme l'ivreſſe de ſang altere de ſang le ſoldat effréné ; & s'il s'arrête avant que le champ lui manque ! Le mépris du ſang humain, devenu cruel & impitoyable, fait ces horribles *boucheries* où il n'y a qu'à maſſacrer, à égorger un troupeau de victimes raſſemblées ſous la main des *Bouchers* :

voyez comme dans les champs de l'Aſie, le droit barbare des gens fait une ſanglante *boucherie* de cette troupe de priſonniers, dont le vainqueur ne veut pas pour eſclaves; combien les *boucheries* plaiſent aux tyrans; comme le Général, inhumainement jaloux de gloire, envoye ſes ſoldats à la *boucherie*, à une perte certaine! Enfin (car le cœur ſe ſerre & les larmes coulent, quand on s'arrête à de pareils tableaux), des émotions violentes & confuſes entraînent des *tueries*, où ſouvent il y a plus de malheur que de crime, & qui excitent autant la pitié que l'horreur: vous voyez des *tueries* dans les déroutes, les ſéditions, les tumultes populaires; & vous les voyez ſurtout comme des déſaſtres, des calamités déplorables.

Je ſuis contraint d'ajouter que le *maſſacre*, auſſi lâche qu'odieux, tombe ſur des gens foibles ou ſurpris, qui ne ſont point en état de ſe défendre; le *carnage*, ſur des gens qui ſe défendoient, mais qui ſuccombent; la *boucherie*, ſur des hommes domptés, qu'on traite comme des animaux; la *tuerie*, ſur les malheureux.

* Il y a cette différence entre *tuerie* & *boucherie*, pris dans le ſens propre & pour des lieux particuliers, qu'à la *tuerie*, on ne fait que tuer les animaux; & qu'à la *boucherie*, on en étale & on en vend la chair. La *tuerie* eſt ordinairement dans la *boucherie*. Il a ſouvent été queſtion de transférer les *tueries* (& non les *boucheries*) hors des grandes villes; ce qui ſeroit bon, ſi le prix de la viande n'en étoit pas augmenté.

Mater, Mortifier, Macérer.

Mat, de la même famille que *bat*, battre, en oriental, tuer ; grec, ματτω, écraſer, broyer ; lat. *mactare* tuer, aſſommer, égorger ; italien, *ammazzare*, tuer, aſſommer ; eſpagnol, *matar*, tuer, comme dans la Langue d'Otahiti, &c. *Echec & mat*, ſignifie en perſan, en indien, &c. le *Roi eſt mort* : *mater* le Roi, c'eſt littéralement le tuer. Hors de là, ce mot, employé d'une maniere figurée ou adoucie, veut dire dompter, ſoumettre, ſubjuger : le grec *matto* a le même ſens : *mate*, en anglais, ſignifie étourdir, atterrer, de même que mortifier : l'eſpagnol *matar* veut encore dire forcer : Saumaiſe dit que *mattus* veut dire en lat. triſte, mortifié, dompté, ſubjugué. Le *mat*, au jeu égyptien des tarots, eſt une piece qui ne prend rien ; c'eſt le fou, *matte* en italien & en languedocien, ματαιος, en grec, qui n'a point de tête, de faculté, de liberté ou de puiſſance.

Mortifier eſt, à la lettre, faire *mort*, commencer la corruption, opérer la deſtruction. La *mortification*, dit très-pertinemment Boſſuet, eſt un eſſai, un apprentiſſage, & un commencement de *mort*. Ce mot déſigne phyſiquement l'altération des mixtes, un changement de figure, la perte de la qualité caractériſtique, la ſouſtraction de la chaleur vivifiante. Son premier effet eſt d'attendrir, d'amollir, d'énerver. Au figuré,

mortifier ſignifie réprimer, abaiſſer, humilier, faire honte, couvrir de confuſion.

Macérer vient de *mac*, mâchoire, & tout ce qui ſert à concaſſer, à broyer, à briſer, à meurtrir, à exprimer le ſuc des mixtes. Cette derniere idée eſt propre à la *macération* phyſique. Ce mot tient particuliérement à *macer*, maigre; l'effet propre de cette action eſt d'amaigrir, d'atténuer, de rendre ſouple, & par conſéquent d'attendrir, d'amollir, de flétrir, de réduire une choſe à l'état d'un corps mâché, meurtri, épuiſé.

Ces mots ne ſont pas ſynonymes dans toutes leurs applications : il faut les diſtinguer par leurs applications mêmes.

On dit *mater* des animaux, & particuliérement des oiſeaux : on les *mate*, en les dreſſant, en les domptant, en les apprivoiſant, en les exerçant à leur faire faire ce qu'on veut. On dit *mortifier* des corps, & particuliérement des viandes ou des chairs : on les *mortifie* en les dépouillant des principes de leur mouvement ou de leur vie, en amortiſſant leur force, en détruiſant le tiſſu de leurs parties, en les altérant pour les amollir ou les attendrir ou les mener à la putréfaction, comme quand on bat la viande ou qu'on la laiſſe expoſée à l'air. On dit *macérer* des mixtes, & ſur-tout des plantes : on les *macere* en affoibliſſant leur vertu, en les faiſant tremper ou rouir dans une liqueur, en faiſant paſſer leurs principes dans la liqueur même, en les flétriſſant par quelque moyen ſemblable.

En ſtyle chrétien, on dit également *mater*,

mortifier, *macérer* ſon corps ou ſa chair. Vous *matez* le corps par les violences que vous lui faites pour le dompter, le ſubjuguer, le maîtriſer, le réduire en ſervitude, comme dit S. Paul : vous le *mortifiez* par le ſoin que vous prenez de réprimer ſes appétits, d'amortir ſes deſirs, d'éteindre ſes feux, de briſer l'aiguillon de la chair : vous le *macérez* par des exercices qui l'offenſent, l'affligent, le tourmentent, & le tiennent dans un état de ſouffrance. C'eſt par la ſouffrance que vous le *macérez* ; c'eſt par la contradiction que vous le *mortifiez* ; c'eſt par la force du joug que vous le *matez*.

Le Fidele ſe *mate*, qui ſe dompte & prend l'empire ſur lui-même : il ſe *mortifie*, lorſque, pour plaire à Dieu, il ſe refuſe à ce qui lui plaît davantage, & pratique ce qui lui déplaît le plus : il ne ſe *macere* qu'en tourmentant ſon corps par les auſtérités de la pénitence. La *macération* n'eſt que la *mortification* du corps par les jeûnes, les veilles, la haire, le cilice, & autres auſtérités ſemblables : mais il y a des *mortifications* à l'égard de l'eſprit & des paſſions. Tel qui ſupporte avec conſtance les *macérations* du déſert, ſuivant la penſée de Bourdaloue, n'aura pas la force d'eſſuyer une *mortification* qui l'humilie. C'eſt à l'homme ſenſuel ſur-tout à ſe *macérer* : c'eſt à l'homme fragile & préſomptueux à ſe *mortifier* : c'eſt à l'homme indocile & rebelle à ſe *mater*. On *mate* ſes paſſions, puiſqu'on les dompte : on les *mortifie*, puiſqu'on les humilie & qu'on les refrene : on ne les *macere* pas, puiſqu'on ne ſauroit les tour-

menter

menter corporellement. *Mater* ne perd jamais ſon idée phyſique.

Par cette raiſon, on ne *macere* pas quelqu'un ; on le *mortifie*, on le *mate* dans un ſens figuré. On le *mortifie* par l'humiliation, la honte, la confuſion, l'avanie : on le *mate* en le réduiſant au ſilence, en ne lui laiſſant ni excuſe ni reſſource, en le rangeant à ſon devoir, en détruiſant toutes ſes prétentions & ſa préſomption, en l'atterrant & le forçant à la ſoumiſſion, à l'obéiſſance, à la réſignation. Il faut *mortifier* l'homme vain & inſolent : il faut *mater* l'homme revêche & opiniâtre.

Matiere, Sujet.

» LA *matiere*, dit l'Abbé Girard, eſt ce » qu'on employe dans le travail. Le *ſujet* eſt ce » ſur quoi l'on travaille.

» La *matiere* d'un diſcours conſiſte dans les » mots, dans les phraſes, & dans les penſées. » Le *ſujet* eſt ce qu'on explique par ces mots, » par ces phraſes, & par ces penſées.

» Les raiſonnemens, les paſſages de l'Ecriture » Sainte, les penſées des Peres de l'Egliſe, les » caracteres des paſſions, & les maximes de » morale, ſont la *matiere* des Sermons. Les » myſteres de la Foi & les préceptes de l'Evan» gile en doivent être le *ſujet* «.

L'Auteur prend évidemment ici la *matiere* pour les *matériaux* ; or *matiere* n'eſt point,

dans cette acception, ſynonyme de *ſujet*. On ne dira jamais que les mots, les penſées, les raiſonnemens, ſont le *ſujet* d'un diſcours ; c'eſt la *matiere* dont ils ſont compoſés. Mais outre cette *matiere* ou ces *matériaux* qu'on met en œuvre, il y a une *matiere* ſur laquelle on travaille, dont on traite, qu'on explique ; & c'eſt celle-là qui eſt ſynonyme de *ſujet* : le *ſujet* eſt la *matiere* particuliere dont nous traitons. *Sujet*, de *ſub* & *jaceo*, ce qui eſt deſſous, ce ſur quoi on opere ; *matiere*, de *mat*, étendue, ce qu'on parcourt, ce ſur quoi on éleve.

La *matiere* eſt le genre d'objets dont on traite ; le *ſujet* eſt l'objet particulier qu'on traite. Un ouvrage roule ſur une *matiere*, & on y traite divers *ſujets*. Les vérités de l'Evangile ſont la *matiere* des ſermons ; un ſermon a pour *ſujet* quelqu'une de ces vérités. Les *matieres* philoſophiques, théologiques, politiques, préſentent une multitude innombrable de *ſujets* particuliers à éclaircir.

La morale eſt la *matiere* des Eſſais de Nicole ; & la maniere de converſer avec les hommes, eſt le *ſujet* d'un de ſes livres.

Leibnitz a écrit ſur toutes ſortes de *matieres* ; mais il n'a pas écrit ſur toutes ſortes de *ſujets*. Son eſprit, capable de tout, ſembloit n'être borné que par le temps.

Le Cardinal Duperron écrivit avec un grand ſuccès ſur les *matieres* controverſées entre les Catholiques & les Proteſtans : il triompha dans ſa diſpute avec Dupleſſis-Mornay au *ſujet* de l'Euchariſtie.

Pic de la Mirandole, à l'âge de vingt-trois

ans, soutint ses fameuses theses sur toutes les *matieres* scientifiques. Parmi ses censeurs, il y en avoit qui n'entendoient même pas le *sujet* de quelques-unes de ses propositions ; témoin celui qui prit le mot *cabale* pour un méchant hérétique, grand détracteur de Jésus-Christ, & chef des Sectaires appellés de son nom *Cabalistes*.

Les Académies donnent des *sujets* de prix. Des Professeurs donnent des leçons sur une *matiere*.

Il faut posséder toute la *matiere*, pour bien traiter le plus petit *sujet*. Tout tient à tout.

On peut effleurer en passant une *matiere* : on doit approfondir son *sujet*. Le *sujet* est la *matiere* propre d'une discussion ou du discours.

Il y a également de la hardiesse à traiter une *matiere* neuve & un *sujet* rebattu : mais la hardiesse du sot ne s'adresse pas aux mêmes objets que celle d'un homme d'esprit.

Vous connoissez, comme moi, des Orateurs, des Dissertateurs, des Philosophes, qui n'oublient rien sur la *matiere* dont ils parlent, que leur *sujet*. *Sur quoi a-t-il prêché ?* question assez ordinaire.

Il y a toujours *matiere* à conversation pour les gens qui parlent ; il n'y a pas tant de *sujets* de conversation pour les gens qui pensent.

Comment se fait-il que cet homme qui, avec des connoissances profondes sur une *matiere*, & de l'habileté pour les mettre en œuvre, ne fasse jamais, sinon rien qui vaille, du moins rien qui marque ? Que lui manque-t-il donc ? le choix du *sujet*.

Aux choix des *matieres*, je connois l'esprit d'un Auteur ; au choix du *sujet*, son goût.

Une *matiere* n'est jamais épuisée, pour qui l'approfondit ; un *sujet* n'est jamais ingrat, pour qui abonde en idées.

L'art du Louangeur est de trouver *matiere* à louanges, là où il n'y a pas le plus petit *sujet* d'éloge : les sots doivent retenir & payer, au poids de l'or, cet homme-là.

Il est sans doute de la politesse de mettre la personne qui vous visite sur la *matiere* qu'elle fait : mais il faudra bientôt changer adroitement & sans affectation de *sujet*, pour rendre la conversation générale ; car le monde n'est là que pour parler, & chacun a droit à vos égards. Combien d'esprit il faut pour être poli, sans parler de tant d'autres qualités naturelles & acquises ? Comptez, je vous prie, les maîtresses de maison qui ont ce talent-là, le talent de s'occuper des uns, sans jamais paroître oublier les autres. J'en connois pourtant, & plus d'une ; & je connois fort peu de monde.

Matinal, Matineux, Matinier.

Que d'embarras & de variations dans l'usage de ces mots, faute d'avoir connu la valeur des terminaisons qui les distinguent uniquement !

» De ces trois, dit Vaugelas, *matineux* est le » meilleur ; c'est celui qui est le plus en usage, » soit en parlant, soit en écrivant, soit en prose » ou en vers. *Matinal* n'est pas si bon, il s'en

» faut beaucoup ; les uns le trouvent trop vieux, » & les autres trop nouveau ; & l'un & l'autre » ne procede que de ce qu'on ne l'entend pas » dire ſouvent : *matineux* & *matinal* ſe diſent » ſeulement des perſonnes : il ſeroit ridicule » de dire l'*étoile matineuſe* ou *matinale*. Pour » *matinier*, il ne ſe dit plus ni en proſe ni en » vers, ni pour les perſonnes ni pour autre » choſe, ſur-tout au maſculin ; car il ſeroit » inſupportable de dire un *aſtre matinier* : mais » au féminin l'*étoile matiniere* pourroit trouver » ſa place quelque part.

» L'Académie, dit Th. Corneille ſur cette » remarque, a été du ſentiment de M. de Vau- » gelas en faveur de *matineux*, quoique plu- » ſieurs aient témoigné qu'ils diroient plutôt » à une femme, *vous êtes bien matinale*, plutôt » que, *vous êtes bien matineuſe*. Il y a un » petit Ouvrage fort connu, ſous le titre de » *la Belle matineuſe*. *Matinier*, ſignifie ce qui » appartient au matin. Il n'eſt en uſage que » joint à *étoile*, l'*étoile matiniere* «.

Matinal a prévalu depuis ſur *matineux* ; & l'Académie a jugé que le premier doit s'appliquer à celui qui s'eſt levé matin, & le ſecond à celui qui eſt dans l'habitude de ſe lever matin. Si l'uſage d'appliquer *matinal* aux perſonnes ſe maintient, il faut néceſſairement adopter cette diſtinction. Si l'on aime mieux parler ſelon le ſens propre des termes, nous ſerons forcés de l'abandonner, & nous reprendrons même *matinier*, qui a de la vogue encore dans quelques provinces.

La valeur des terminaiſons *al*, *eux*, *ier*.

étant déterminée, l'incertitude & l'arbitraire cessent ; tout est clair, l'usage se fixe.

J'ai déjà dit que la terminaison *al* indique les appartenances, les dépendances, les circonstances de la chose, comme on le voit dans *local*, ce qui est propre au lieu ; *amical*, ce qui est propre à l'amitié ; *fatal*, ce qui vient du destin ; *conjectural*, ce qui n'est que conjecture. *Matinal* signifie donc ce qui est du matin, propre au matin, dépendant du matin, comme l'*aube matinale*, la *rosée matinale*, la *fraîcheur matinale*, &c. effets ou accessoires dépendans du matin. Cette épithete est donc propre aux choses ; les personnes ne sont pas des circonstances du matin : enfin l'idée de *se lever* matin est absolument étrangere à ce terme. *Matinal* n'exprime donc ni l'acte ni l'habitude d'une personne qui se leve matin.

J'ai trop souvent expliqué la valeur de la terminaison *eux*, pour avoir besoin de la rappeller ici. *Matineux* désigne ou l'acte de se lever de grand matin, ou l'habitude de se lever très-matin. Cette épithete convient donc proprement aux personnes. Malleville avoit grande raison d'intituler son fameux sonnet, *la Belle matineuse*. Virgile (*a*) applique à son héros l'épithete de *matutinus*, *matineux* : sur quoi Servius observe que le Poëte transporte à la personne la qualification propre du temps. Virgile parloit très-exactement ; & quand ce mot n'auroit pas été fort juste, il auroit été forcé de l'employer pour exprimer la diligence d'Enée, faute d'autre mot distinctif.

(*a*) *Nec minùs Æneas se matutinus agebat.* Æneid. l. 8

Mais *matineux* a un double ſens, celui de ſe lever un jour de *très-grand matin*, & celui de ſe lever matin *habituellement*. Comment lever l'équivoque, ſans périphraſe ? Il n'y aura qu'à dire *matinier* pour exprimer l'habitude ; & c'eſt à quoi le mot, par ſa terminaiſon, eſt particuliérement propre. La terminaiſon *ier* indique très-communément l'habitude, l'attachement, l'exercice, le métier même, comme dans *Ouvr-ier*, *Jardin-ier*, *Cordel-ier*, & mille autres ſemblables en matiere d'art & de profeſſion. L'homme *matinier* a l'habitude, fait profeſſion de ſe lever matin. C'eſt pourquoi l'*étoile du matin* eſt *matiniere* ; car elle ſe leve régulierement de bonne heure pour annoncer le matin.

Ainſi, l'aube du jour eſt *matinale* : un Chaſſeur qui ſe leve de grand matin un jour de chaſſe, eſt *matineux* : un Laboureur qui ſe leve tous les jours de bon matin, eſt *matinier*.

L'uſage de ſe coucher vers le temps où l'aube *matinale* ſe leve, ne fait que déplacer la jouiſſance de la vie, en l'altérant : je ne vois que la laideur & les mauvaiſes mœurs qui y gagnent. L'effort d'être *matineux* pour des voyages, des affaires ou des plaiſirs, vous jette au moins dans un mal-aiſe qui vous dégoûte & des affaires & des plaiſirs : je vois que la pareſſe eſt une maladie qu'on ne ſent pas, mais qu'une légere ſecouſſe fait bien ſentir. Le temps n'eſt pas extrêmement éloigné que les boutiques de Paris étoient ouvertes deux heures plutôt qu'elles ne le ſont aujourd'hui, & encore ſe fermoient-elles plus tard : ainſi pour les Ouvriers *matiniers* de

ce temps-là, l'année avoit au moins treize de nos mois de travail, les gains à proportion.

Matinal eſt un mot ſpécialement affecté à la Poéſie qui décrit, & qui n'a rien de plus beau à décrire que le lever du ſoleil : peut-être eſt-ce là ce qui lui a donné tant de vogue.

Mélancolique, Atrabilaire.

Les *mélancolique* & l'*atrabilaire* ſont tourmentés d'une bile noire, recuite, réſineuſe, viſqueuſe & tenace, qui eſt adhérente aux viſceres, trouble les digeſtions, envoye des vapeurs épaiſſes au cerveau, arrête & vicie les humeurs, & cauſe enfin le plus grand déſordre dans toute l'économie animale. Les villes fourmillent de ces malades-là.

Les deux mots, *mélancolique*, *atrabilaire*, l'un latin, l'autre grec, déſignent le même état des perſonnes, car μελας & *ater* ſignifient *noir*, *bilis* & χολη bile. Dans les Langues orientales, ſeptentrionales, celtiques, la racine *at* exprime ce qui eſt mauvais & ce qui eſt noir ; & dans toutes les Langues, *mel*, *mal*, déſignent le mal & la noirceur. Mais le mot *ter* renforce celui qu'il modifie : ainſi en latin, *ater*, *atramentum*, *atrox*, *atrocitas*, &c. annoncent ce qu'il y a de plus noir & de plus mauvais : au lieu que ſouvent *mel*, *mal* ne déſignent, dans différentes Langues, qu'un état de langueur ou de foibleſſe. Ainſi la *mélancolie*, ſuſceptible de graduations, ne va que par excès juſqu'à l'*atrabile*

(qu'on me permette ce mot). Il y a une *mélancolie* douce, agréable même : l'*atrabile* eſt toujours cruelle & terrible. Une ſimple triſteſſe vous donne l'air *mélancolique* qui intéreſſe : mais l'habitude de l'ame & la férocité des traits donnent cet air *atrabilaire* qui effraye.

Le *mélancolique* eſt dans un état de langueur & d'anxiété : ſa triſteſſe eſt morne & inquiete. L'*atrabilaire* eſt dans un état de fermentation & d'angoiſſe ; ſa triſteſſe eſt ſombre & farouche. Le *mélancolique* évite le monde, il veut être ſeul : *l'atrabilaire* repouſſe les hommes, & il ne peut vivre avec lui-même. La *mélancolie* attendrit d'abord le cœur que l'*atrabile* endurcit. Le *mélancolique*, ſenſible à l'intérêt que vous lui témoignez, l'eſt encore aux peines de ſes ſemblables : l'*atrabilaire*, ennemi des autres & de lui-même, voudroit ne voir que des êtres plus malheureux que lui.

Ariſtote dit que les gens d'eſprit ſont *mélancoliques* ; naturellement penſifs & réfléchiſſans, une vie ſédentaire, laborieuſe & ſolitaire les rends tels. Les tyrans ſont des fous *atrabilaires* ; & s'ils ne l'étoient pas d'abord, comment ne le deviendroient-ils pas bientôt, pleins de ſentimens pénibles, nourris de crimes, toujours menaçans & tremblans, toujours & plus méchans & plus malheureux !

La délicateſſe des nerfs, une conſtitution molle, un cœur tendre, les peines d'eſprit, diſpoſent à la *mélancolie*. L'abondance de la bile, des fibres ſeches & roides, l'uſage habituel des mets ſucculens, des paſſions ſans ceſſe irritées tant par la poſſeſſion que par la privation, une ame

ardente qui brûle encore le corps après l'avoir énervé, fomentent l'*atrabile*.

On eſt d'un tempérament *mélancolique* : prenez garde à cet enfant, triſte ſans ſujet, ſouvent rêveur & ſolitaire, trop tranquille pour ſon âge ; il a beſoin de diſtractions variées, d'un exercice continuel, d'alimens ſimples & benins, de remedes doux & propres à faciliter les digeſtions, la tranſpiration, la circulation des humeurs. On a l'humeur *atrabilaire* : prenez garde à cet homme qui devient taciturne, ſauvage, colere, & dur : il a beſoin de fortes ſecouſſes, d'exercices violens, d'un régime adouciſſant & frugal, de remedes ſimples & capables de diviſer & d'entraîner les humeurs.

Craignez d'impatienter le *mélancolique*, ſa bile eſt prête à fermenter. Craignez d'irriter l'*atrabilaire*, ſa bile fermente ſans ceſſe.

Le *mélancolique* devient viſionnaire & fou. L'*atrabilaire* devient furieux & frénétique.

Le *mélancolique* meurt lentement : c'eſt l'*atrabilaire* qui ſe tue.

* *Atrabilaire* ne s'applique qu'aux perſonnes ; mais on dit un *temps mélancolique*, un *jeu mélancolique*, ou qui inſpire la *mélancolie*. Le mot *atrabile* exprimeroit bien le mal phyſique : la *mélancolie* ne déſigne ſouvent que des peines d'eſprit manifeſtées par un air triſte & languiſſant.

Mêler, Mélanger, Mixtionner.

LES Langues ſont philoſophiques & abondantes, lorſqu'avec la même racine elles diſtinguent par des modifications d'une valeur connue, la plus grande quantité de nuances dont l'idée du mot ſimple & radical eſt ſuſceptible. Ainſi de *miſcere*, *mêler*, les Latins ont fait les compoſés *ad-miſcere*, *mêler*, joindre à; *com-miſcere*, mêler avec, compoſer; *im-miſcere*, *mêler* dans, enſemble, *mélanger*; *inter-miſcere*, *mêler* entre, entremêler; *permiſcere*, *mixtionner*, confondre, fondre l'un dans l'autre; *pro-miſcere*, *mêler* confuſément, mettre pêle-mêle; *remiſcere*, *mêler* de nouveau, remêler, &c.: ainſi des ſubſtantifs, des adjectifs, des adverbes.

De la racine *mi* déſignant la bonté, la ſimplicité, la pureté, & de la fugitive *S* déſignant la privation, l'altération, le mêlange, ſe formerent *mis* & *mes*, qui, dans une foule de Langues, ont ſervi à la compoſition d'une foule innombrable de mots. Les Orientaux, les Celtes, les Grecs, les Latins, en ajoutant à *mes*, *mis*, *mas*, un *c* ou un *g*, indiquant la capacité, la compoſition, la jonction, l'aſſemblage, firent, les premiers, *maxg*; les ſeconds, *meſg*, *meſc*, *miſc*; les troiſiemes, *miſgô*; les derniers, *miſc*: d'où le languedocien *meſcla*, en français *meſler*, *mêler*.

Mêler eſt le verbe ſimple & le genre: *mélanger* & *mixtionner* ſont des dérivés; ils mo-

difient & reſtreignent l'idée ſimple. Le *mélange* eſt proprement un aſſemblage ou plutôt une aggrégation de choſes diſpoſées ou combinées enſemble, pour former un tout, un tiſſu, un corps, &c. La *mixtion* eſt un mélange de drogues & de liqueurs : c'eſt proprement un terme de pharmacie.

Mêler, c'eſt mettre enſemble, avec, dans, entre, &c., à deſſein ou ſans deſſein, avec art ou ſans art, avec une ſorte de confuſion quelconque, toute ſorte de choſes de quelque maniere que ce ſoit, en brouillant, en joignant, en incorporant, en déplaçant, en alliant, &c. *Mélanger*, c'eſt aſſembler, aſſortir, ou compoſer, combiner, à deſſein & avec art, des choſes qui doivent naturellement ſe convenir, pour obtenir par leur aggrégation & leur variété, un réſultat avantageux & un nouveau tout. *Mixtionner*, c'eſt *mélanger*, fondre des drogues dans des liqueurs, de maniere qu'elles reſtent incorporées, & que la compoſition produiſe des effets particuliers.

On *mêle*, on incorpore enſemble des liqueurs : on *mêle*, on bat les cartes : on *mêle*, on brouille mal-adroitement des écheveaux : on *mêle*, on confond des papiers ſans y ſonger : on *mêle*, on dérange des livres. Les eaux d'une riviere vont ſe *mêler*, ſe confondre *dans* celles d'un fleuve : vous *mêlez* la douceur *à* la ſévérité : le Cuiſinier *mêle*, accommode un mets *avec* un autre, pour en faire un bon ragoût : ainſi de mille autres manieres de *mêler*. L'art *mélange* des couleurs, des laines, des drogues, &c. Le Peintre *mélange* habilement ſes couleurs :

le *mélange* industrieux des couleurs fait la peinture : le Fabricant *mélange* artistement les laines & les soies de différentes sortes & de couleurs différentes, pour en former un tissu particulier : l'Apothicaire *mélange* des drogues dans une sage proportion pour en faire un médicament : les recueils appellés *mélanges*, ne sont bien souvent que des *œuvres* fort *mêlées* ; & ce dernier titre leur conviendroit mieux. L'on *mixtionne* artificiellement des substances étrangeres les unes aux autres, que l'on fond ou confond ensemble ; & c'est proprement la drogue qui distingue la *mixtion* : un breuvage *mixtionné* est dénaturé : si vous *mixtionnez* une liqueur, vous la falsifiez.

Vous *mêlez* le vin avec l'eau pour boire : vous *mélangez* différentes sortes de vin pour les corriger ou les améliorer l'un par l'autre, & en faire un autre vin : vous *mixtionneriez* le vin que vous frelateriez avec des drogues.

* *Mêler* peut également s'employer en bonne & en mauvaise part ; *mélanger* s'emploie plutôt en bonne part ; mais *mixtionner* s'emploie ordinairement en mauvaise part. Le premier de ces verbes est seul usité au figuré.

* *Mêler* indique proprement l'action de faire un mélange : *mélanger*, le résultat de cette action ; *mixtionner*, l'artifice & l'objet de la même action.

Menſonge, Menterie.

MAN, *men* ſignifie voile, couverture : *mend*, *ment*, *mentir* ſignifie littéralement mettre un voile ſur la vérité. La métaphore eſt bien marquée dans le mot anglais *falſehood*, voile trompeur, menſonge.

Du verbe *mentir*, vient ſans addition d'idée le ſubſtantif *menterie* : *menſonge* eſt évidemment un mot compoſé : il ajoute donc une idée particuliere à l'idée ſimple de l'autre terme. Les Latins diſent *mentitio* & *mendacium*, *menterie*, & *menſonge*, Le *menſonge* eſt *menzogna* en italien ; & la *menterie*, *bugia*. Les Eſpagnols appellent *mentira*, la *menterie* ; & *embuſte*, le menſonge. Ces peuples & autres auroient-ils donc également chargé leurs Langues de mots abſolument ſuperflus ? N'eſt-il pas plus vraiſemblable que, par deux mots, tirés même de familles différentes, ils ont prétendu exprimer ou déſigner des idées ou des choſes différentes ?

Une *menterie* eſt une ſimple fauſſeté avancée dans l'intention de tromper : le *menſonge* eſt une fauſſeté méditée, combinée, compoſée de maniere à tromper, à ſéduire, à abuſer. Cette derniere aſſertion n'eſt point une ſuppoſition gratuite. Quand on dit que tous *ſonges* ſont *menſonges*, c'eſt un rapport matériel, un rapport de ſignification, un rapport de choſes qu'on nous rappelle tout-à-la-fois. Le *menſonge* eſt la *menterie* à laquelle on a fort ſongé, qu'on a méditée, arrangée, compoſée avec art ; ou la

menterie qui fait illuſion comme un *ſonge*, une viſion, qui impoſe, faſcine, trompe ſpécieuſement. L'eſpagnol *embuſte*, correſpondant à *menſonge*, marque l'embûche, le piege : auſſi dit-on dans cette Langue *decir mentiras*, dire des *menteries*; & *urdir in embuſte*, inventer des *menſonges*. Le latin *mendacium*, *menſonge*, démonſtration trompeuſe, ſigne inſidieux, dit auſſi plus que *mentitio*, *menterie*. Nous avons, dans notre Langue même, la preuve de ma propoſition. *Menſonge* y ſignifie illuſion, erreur ſéduiſante; le monde, dit-on, n'eſt qu'*illuſion* & *menſonge*. Le *menſonge* eſt auſſi fable & fiction; la poéſie, dit-on, vit de *menſonges*: le *menſonge* & les vers ſont de tout temps amis, dit la Fontaine.

Et c'eſt pourquoi *menſonge* eſt du ſtyle noble, & *menterie* du ſtyle très familier. Le *menſonge* eſt une grande & profonde *menterie*; il eſt inſpiré par quelque intérêt important, il viſe à un but élevé. La *menterie* n'a ni motifs, ni les mêmes préſomptions, elle eſt ſimple & familiere; c'eſt un *menſonge* léger, badin, ou du moins ſans conſéquence, ſi l'on ſe borne à l'uſage.

Vous n'accuſerez pas ſérieuſement quelqu'un en face, de *menſonge*; vous l'offenſeriez : le *menſonge* eſt en général grave. Vous lui reprocherez en plaiſantant une *menterie*; il n'en ſera pas bleſſé : la *menterie* eſt plus ou moins légere.

L'hypocriſie eſt un *menſonge* continuel d'action; ou, comme dit la Bruyere, un *menſonge* de toute la perſonne; car elle eſt artificieuſe, profonde & ſéduiſante. Un plaiſant ne met dans ſon jeu que de la *menterie*;

car il n'y met ni la malignité ni l'importance, ou l'intention d'un mauvais deſſein.

Le diable, dit on, eſt le pere du *menſonge*; & c'eſt ce qui déſigne la ſubtilité, l'artifice, l'adreſſe, la méchanceté réfléchie du *menſonge*. On ne fera pas intervenir le diable dans la *menterie*; c'eſt bien aſſez de l'homme.

Les enfans préludent aux *menſonges* par des *menteries*: ſachez leur inſpirer l'horreur de la fauſſeté, & je vous réponds d'eux.

Par des *menſonges*, on ſe rend odieux, & par des *menteries*, mépriſable. *Menteries* & *menſonges* rendent indigne de foi: eh! qui croiroit dans les grandes choſes, celui qu'il ne croit pas dans les petites?

Le fourbe fait des *menſonges*: le bavard dit des *menteries*. Celui-ci ne trompe perſonne; l'autre trompe les plus fins.

La *menterie* eſt fort commune parmi le peuple; c'eſt même un de ſes amuſemens. Le *menſonge* n'eſt pas rare parmi les gens importans; ils ont beaucoup plus d'affaires ſérieuſes.

La civilité du monde eſt *menterie* plutôt que *menſonge*: elle ne trompe perſonne; ou ſi elle trompe quelqu'un c'eſt celui qui veut être trompé. Le diſcours flatteur que tout le monde tient à tout le monde, ne ſignifie rien.

Chez les femmes, dit la Bruyere, ſe parer & ſe farder n'eſt pas, je l'avoue, parler contre ſa penſée; c'eſt chercher à impoſer aux yeux, & vouloir paroître ſelon l'extérieur contre la vérité; c'eſt une eſpece de *menterie*. La fauſſe modeſtie, dit-il encore, eſt le dernier raffinement de la vanité, elle fait que l'homme vain ne

paroît

paroît point tel, & ſe fait valoir au contraire par la vertu oppoſée au vice qui fait ſon caractere ; c'eſt un *menſonge*. Dans ces deux phraſes, la force des termes eſt très-bien indiquée par la nature des choſes & la qualité des actions.

* *Menterie* déſigne proprement, par ſa terminaiſon, l'eſpece d'action qu'on fait : ainſi, par lui-même, ce mot a la vertu de déſigner toute eſpece de *menſonge*, ou plutôt de fauſſeté dite pour tromper. Mais *menſonge* ayant uſurpé ſon domaine naturel, ſon uſage a été reſtreint à l'eſpece la plus commune, la plus ſimple, la plus légere ; & c'eſt auſſi à quoi ſa terminaiſon a été ſouvent réduite, car elle eſt ſouvent renvoyée au ſtyle familier pour déſigner quelque choſe de commun, de petit, de léger, de futile, de frivole, de ridicule, comme dans *badinerie*, *minauderie*, *forfanterie*, *pillerie*, *vanterie*, &c. Voyez *Badinage* & *Badinerie*.

Merci, *Miſéricorde*.

Nous diſons demander, crier *merci*, *miſéricorde*, c'eſt-à-dire, grace, pardon.

On demande *merci*, comme on demande pardon, juſque pour les fautes les plus légeres ; comme on demande quartier ou grace de reproches, de railleries. On demande *miſéricorde*, comme on implore la clémence dans des cas

graves, pour des fautes graves, comme on implore la pitié, des secours dans de grands dangers, dans de vives alarmes. Si quelqu'un vous excede de quelque maniere, vous criez *merci* : dans une grande calamité, le peuple crie *miséricorde.*

Merci ne se dit plus que dans certaines phrases familieres : dès-lors il a perdu son ancienne noblesse ; & il ne convient plus que dans des occasions communes. Les grandes idées morales appartiennent à *miséricorde.*

L'on demande *merci* à celui à la discrétion de qui l'on est, & qui fait trop sentir sa supériorité : l'on implore la *miséricorde* de celui qui peut punir & pardonner, perdre & sauver. Le foible demande *merci* ; le criminel implore la *miséricorde.* On implore la *miséricorde* de Dieu, celle du Prince : on demande *merci* au plus fort.

* On est, on se remet, on s'abandonne à la *merci*, à la *miséricorde* de quelqu'un, c'est-à-dire, à sa discrétion. Mais la volonté, la bonne volonté vous reçoit à *merci* : le cœur, un sentiment tendre vous fait *miséricorde.*

N'attendez point de *merci* des gens durs & rigides : n'attendez point de *miséricorde* des gens insensibles & impitoyables.

Nous avons tous besoin de *merci* : cette pensée dispose à l'indulgence. L'indulgence est sœur de la clémence ; elle nous dispose à la *miséricorde*

On est à la *merci* des bêtes féroces, des causes aveugles, comme des êtres intelligens : la *miséri-*

corde n'appartient qu'aux êtres ſenſibles, bons par leur nature, capable de pitié.

Si vous avez jamais été *à* la *merci* des flots & des orages, oh ! ſans doute vos ſemblables trouveront en vous *miſéricorde*. L'homme qui a ſenti la puiſſance peſer ſur lui, en eſt plus humble : l'homme qui a ſenti le malheur frapper ſur ſon ſein, en eſt plus tendre.

Le tyran ne connoît point la *miſéricorde* ; vous êtes à ſa *merci*. On lui échappe, comme à une bête féroce, par prudence ou par bonheur.

* *Merci* exprime également la grace que l'on fait & celle que l'on rend : *grand-merci*, ſignifie je vous *remercie*, je vous rends grace : *remercier*, c'eſt rende grace ; ainſi *merci* devroit être conſervé, quand ce ne ſeroit qu'en faveur de *remercier*. *Miſéricorde* ne déſigne que la vertu qui fait grace, & les actes de cette vertu : on a de la *miſéricorde*, on fait *miſéricorde* ou des actes de *miſéricorde* ; mais on ne rend pas *miſéricorde*, comme on rend grace.

Merci vient du latin *merces*, prix récompenſe ; & par extenſion, faveur, grace. On *mérite* en quelque ſorte ſa grace en s'humiliant pour la demander : on reconnoît, on commence au moins à payer la grace qu'on a reçue par la grace que l'on rend : il y a là un prix qu'on obtient, & un prix qu'on en paye. Voilà comment ce mot a naturellement deux ſens : ou plutôt deux acceptions, qui paroiſſent d'abord oppoſées.

Quant à *miſéricorde*, ce mot exprime litté-

ralement la ſenſibilité du *cœur* (*cor*, *cord*), l'attendriſſement de l'ame ſur la *miſere*, ſur les maux d'autrui. Cette notion générale ſemble confondre la *miséricorde* avec la *pitié*, qui toutefois, par la valeur du terme, annonce une bonté naturelle & une ſorte de *piété* envers celui qui ſouffre (voyez *Pitié*). La *miséricorde* ſe prend en effet ſouvent, & avec raiſon, pour la *pitié*: mais elle a ſa propriété, ſa deſtination, ſa fonction particuliere. La *miséricorde* eſt cette eſpece de pitié généreuſe qui retient, balance, tempere la juſtice & même l'emporte quelquefois ſur elle; qui pardonne, comme la clémence, douce, patiente, mais avec une ſenſibilité bien vive, & par un intérêt bien tendre pour le coupable, qui fait céder la conſidération de nos droits, de notre pouvoir, de nos avantages, & celle des torts, des injures, du démérite de la perſonne, à la conſidération, ou plutôt au ſentiment de ſes peines, de ſes ſouffrances, de ſa miſere. La *misericorde* eſt donc la pitié qui nous engage à de généreux ſacrifices, lorſque la juſtice nous en diſpenſe & nous donne même des droits oppoſés. Ce n'eſt point par une ſimple *pitié*, c'eſt par une grande *miséricorde* que vous allez expoſer votre vie pour retirer un injuſte ennemi d'un piege qu'il vous tendoit à vous-même. Je n'ai vu nulle part une notion complette & juſte de cette vertu. On dit que c'eſt la pitié ou la compaſſion: on dit que c'eſt la vertu qui, comme la clémence, fait accorder le pardon à celui qu'on pourroit punir: on dit que c'eſt celle qui porte, comme la pitié, à ſoulager les miſeres d'autrui: on dit

que la *miſéricorde* eſt en oppoſition avec la juſtice. Eh bien ! au lieu de ſéparer toutes ces idées qu'il faut néceſſairement ſuppoſer dans le mot, pour faire d'une ſeule vertu pluſieurs vertus différentes, réuniſſez-les, & vous en formerez un caractere propre & diſtinctif, & vous aurez une vertu particuliere ſous un nom propre, & avec une idée qui doit ſe retrouver dans toutes les applications juſtes du terme.

Mériter, être Digne.

Mérite, lat. *meritum*, vient du primitif *mar*, grand, très-grand ; & il ſe rapporte au latin *merces*, récompenſe, prix, ſalaire. *Meritum*, mérite, récompenſe, ſervice, bon office : *méritus*, qui s'eſt élevé par ſa conduite, qui a rendu des ſervices, qui a gagné par ſon travail ; & de même du verbe *mereri*, *mériter*. Ainſi le *mérite* eſt proprement dans les actions, les œuvres, les ſervices qui, ſelon la raiſon, la juſtice, l'équité, menent à la récompenſe, exigent un prix, donnent un droit.

Dyn, *dign*, forment le même mot primitif, qui, en oriental, en celte, en grec, en latin, &c. marque l'élévation, la force, la puiſſance. *Digne* lat. *dignus*, ſignifie mot à mot qui domine ſur les autres, qui eſt diſtingué par ſes qualités, ſoit par ſa naiſſance, ſoit par ſa place, par ſon talent, par ſa vertu, par ſon *mérite*. La *dignité* eſt une diſtinction ; cette diſtinction annonce une ſupériorité qu'on peut avoir à

plois. Vous diriez néanmoins que toutes récompenſes eſt bonne pour tout ſervice, ſur-tout quand les choſes ne s'apprécient plus qu'en argent.

A celui qui demande une choſe deſtinée à ſervir de récompenſe, vous répondrez, ſans l'offenſer, qu'il ne l'a point *méritée* : vous ne lui direz point qu'il en eſt *indigne*, ni ſans doute qu'il n'en eſt pas *digne*, à moins qu'il n'ait mérité l'excluſion, & vous l'offenſeriez. Dans le premier cas, c'eſt lui dire ſeulement qu'il n'a pas aſſez de ſervice : dans le ſecond, c'eſt le taxer au moins d'incapacité.

Vous avez beau dire & beau faire, on n'ôtera point, à celui qui a le plus *mérité*, la ſatisfaction & l'honneur d'avoir mieux *mérité* que ceux qui l'emportent ſur lui ; on n'ôtera point au plus *digne* ſes qualités, la ſupériorité qu'il a ſur les autres, & le ſentiment qu'il a de la ſupériorité.

Croyez que celui qui dérobe aux autres la récompenſe qu'ils *méritent*, ſera regardé, ſe comportera & finira comme ce miſérable qui vole le bien d'autrui. Croyez que l'homme qui n'eſt pas *digne* de la place qu'il obtient, n'en paroîtra que plus indigne, n'en ſera que plus rigoureuſement jugé, la perdra honteuſement, ou bien ne la conſervera qu'avec des travaux très-infinis qui le rendront malheureux. Allez, ſi l'on ne fait pas juſtice, juſtice ſe fait.

Il eſt de l'ordre naturel & eſſentiel que chacun ait ce qu'il *mérite* : or, il eſt clair que le regne de cet ordre n'eſt pas de ce monde-ci. La cu-

rieuſe révolution, ſi tous ceux qui ne ſont pas *dignes* des poſtes qu'ils occupent, en étoient tout d'un coup dépoſſedés ! Oh ! combien de gens qui tremblent à cette propoſition !

* Nous diſons ſouvent un *homme de mérite*, & quelquefois familiérement, un *digne homme*. L'honnêteté, la probité, la droiture, la franchiſe qui forment le fond du caractere de la perſonne, & qu'il eſt facile de reconnoître dans la ſimplicité de ſes diſcours & de ſes procédés, font le *digne homme*; il eſt *digne* d'eſtime, de confiance, de bienveillance. Des qualités excellentes & remarquables, le bon emploi de ces qualités, l'emploi propre à nous aſſurer l'approbation des honnêtes gens & la conſidération publique, ce qui vous fait diſtinguer avec éloge dans votre état, dans votre profeſſion, dans la carriere ou l'ordre des choſes que vous ſuivez, c'eſt-là ce qui fait l'homme de *mérite*; il *mérite* bien de la ſociété, de la patrie, de l'humanité, &c. Votre *digne homme* eſt un bon & honnête homme; il a de fort bonnes qualités : l'*homme de mérite* a plus que de bonnes qualités, il a de la vertu; c'eſt *un homme !* On n'eſt pas un *digne homme* pour avoir des qualités honnêtes; pour avoir du *mérite*, on n'eſt pas *homme de mérite* : mais le *digne homme* eſt eſſentiellement & cordialement ce qu'il eſt; l'homme de *mérite* s'eſt fait une habitude & même un caractere de *mérite*, ſi je puis ainſi parler. On aime aſſez un *digne homme*, mais on le laiſſe : l'on aime ou l'on hait, l'on honore ou l'on dénigre l'*homme de mérite*; il fait ſouvent envie. Le

digne homme a du ſens, & il n'a pas beſoin d'eſprit : l'*homme de mérite* n'eſt point tel, ſans une certaine doſe d'eſprit ou de talent ; mais tout l'eſprit du monde ne fait pas, ſeul, un *homme de mérite*. Le *digne homme* reſte tout naturellement obſcur : il y a beaucoup de *gens de mérite* fort obſcurs, mais ils ne ſont pas faits pour l'être ; ce n'eſt pas que la qualification d'*homme de mérite* ne ſoit quelquefois ridiculement prodiguée. Je ne pouſſerai pas plus loin ce parallele : liſez dans la note, deux paſſages de Bourdaloue ſur le *mérite*, tirés, l'un de l'Oraiſon funebre du grand Condé, l'autre du premier Sermon de la Touſſaint : il ſeroit aſſez difficile d'en dire davantage ſur ce ſujet, & de dire auſſi bien (*a*).

(*a*) » De quelque maniere que nous jugions des » choſes, & quelque idée que nous nous formions du » *mérite* des hommes, il eſt rare de trouver dans le » Monde un vrai *mérite* ; encore plus rare d'y trouver » un *mérite* parfait, & ſouverainement rare, ou plutôt » rare juſqu'au prodige d'y trouver un *mérite* univerſel, » c'eſt-à-dire, tous les genres de *mérite* raſſemblés & » réunis dans le même ſujet. On voit tous les jours des » hommes avec peu de *mérite*, aidés du haſard & de la » fortune, ne laiſſer pas de s'acquérir de la gloire, & » faire de grandes actions ſans en être eux-mêmes plus » grands. On voit des hommes d'un *mérite* diſtingué, » mais borné ; des braves, mais dont les autres qualités » ne répondent pas à la valeur ; de grands Capitaines, » mais hors de là de petits génies. On voit des eſprits » élevés, mais en même temps des ames baſſes ; de » bonnes têtes, mais de méchans cœurs. On voit des ſu- » jets dont le *mérite*, quoique vrai, n'a pas le bonheur » de plaire, & qui, avec tous les talens dont le Ciel les a

Méfaiſe, *Mal-aiſe.*

LE mot oriental & celte, *me*, changé en *mi*, *mis*, *mes*, ſouvent placé au commence-

» pourvus, n'ont pas celui de se faire aimer. On voit » des hommes qui brillent dans le mouvement & dans » l'action, mais que le repos obscurcit & anéantit; » que les emplois font valoir, mais qui dans la retraite » ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils ont été. Où voit- » on l'assemblage de toutes les choses, &c ?

» Il y a dans le monde des *mérites* stériles, c'est-à- » dire sans récompense, parce qu'il y a des *mérites* que » les hommes ne connoissent pas; & par ce seul prin- » cipe, combien dans le monde de *mérites* perdus, » combien d'ignorés, combien d'oubliés, combien d'ef- » facés par le temps, combien d'étouffés dans la foule & » dans la multitude! Il y a aussi des *mérites* connus, » mais qui ne plaisent pas. Combien par-là ne voit-on » pas, parmi les hommes, de *mérites* malheureux, re- » butés, & si j'ose ainsi dire, réprouvés? des *mérites* » qui, par l'aliénation des cœurs, bien loin d'attirer la » bienveillance & l'amour, excitent plutôt la jalousie & » la haine? Avoir du *mérite* ou en avoir trop, c'est » souvent dans le monde une exclusion pour les em- » plois & pour les places qui y tiennent lieu de récom- » penses. Enfin, quelque justes & reconnoissans que » soient les hommes; je dis plus, quelque libéraux & » magnifiques qu'ils puissent être, il y a des *mérites* » qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent » pas, des *mérites* dont ils conviennent & dont ils sont » même touchés, mais qui excédant le nombre des » graces dont ils sont les dispensateurs, leur deviennent » malgré eux, des *mérites* onéreux, des *mérites* incom- » modes; & même des *mérites* importuns «.

ment de divers mots compoſés, déſigne la privation, l'altération, le défaut, l'éloignement, &c.; il ſe prend auſſi pour *mal*, *mauvais*, &c.; que ſi l'on met également *mes* & *mal* devant le même mot, ceux-là doivent naturellement reprendre leur ſens propre & rigoureux. Le *mésaiſe* ne ſera donc que la ſimple privation d'aiſe ou de bien-être; & le *mal-aiſe* ſera un mal poſitif, ennemi de l'aiſe ou du bien-être. *Mésaiſe* marquera proprement une ſituation dans laquelle, après avoir ceſſé d'être bien, on n'eſt pas encore mal; & le *mal-aiſe*, une ſituation dans laquelle on eſt mal, ſans avoir un mal déterminé.

Mais il arrive que, quand de tels mots forment des ſynonymes dans la Langue, l'uſage les diſtingue, en appliquant celui-ci à une eſpece particuliere d'objets, tandis que celui-là eſt reſtreint à une autre eſpece. Ainſi l'on prétend que *mal-content* ſe dit du ſupérieur à l'inférieur; & *mécontent* de l'inférieur au ſupérieur *(a)*.

Je n'ai entendu dire *méſaiſe* que relativement à l'état de la ſanté: les Dictionnaires appliquent proprement *mal-aiſe* à l'état de la fortune. Ainſi un homme *mal-aiſé* ou qui eſt dans le *mal-aiſe*, n'eſt autre choſe qu'un homme privé d'aiſance ou des commodités de la vie, à l'étroit, expoſé à des beſoins. Dans ce cas là,

(a) Il faut pourtant obſerver qu'on eſt *mal-content*, quand on ne l'eſt guere ou qu'on n'eſt nullement ſatisfait; & *mécontent*, quand loin d'être ſatisfait, on eſt fâché & très-fâché.

vous ne diriez pas *méſaiſe* ; mais vous direz avec Fénélon : L'eſtomac a un diſſolvant qui cauſe la faim, & qui avertit l'homme du beſoin de manger : ce même diſſolvant qui picotte l'eſtomac, lui prépare, par ce *méſaiſe*, un plaiſir très-vif, lorſqu'il eſt appaiſé par les alimens. Obſervons encore que, dans cet exemple, le *méſaiſe* a quelque choſe d'aſſez léger. Le *méſaiſe* ſera donc un état incommode du corps ; & le *mal-aiſe*, ſi l'on veut, toute autre eſpece d'incommodité analogue, mais proprement celle d'un homme mal accommodé de la fortune.

Enfin, lorſque deux termes auſſi faciles à confondre que ceux-là ſe rencontrent & ſe heurtent dans la Langue, il arrive inſenſiblement que l'un des deux fait tomber l'autre dans l'oubli. C'eſt ainſi que *méſaventure*, quoique négligé, a fait entiérement abandonner *malaventure*. *Malaiſe* l'a également emporté ſur *méſaiſe*, très-peu uſité aujourd'hui ; & il a bien fallu qu'il s'emparât de la ſignification ou de la fonction propre de ce dernier. L'Académie remarquoit, dans ſon premier Dictionnaire, que *méſaiſe* étoit vieux, & que *mal-aiſe* vieilliſſoit : ce dernier paroît s'être rétabli au détriment de l'autre. Si l'on reconnoît entre eux une différence fixe, pourquoi ne pas les conſerver l'un & l'autre ?

Méſuſer, Abuſer.

MAL uſer. Il y a donc deux manieres générales de *mal uſer*, diſtinctes & importantes à diſtinguer. Sans cela, comment tant de peuples différens ſe ſeroient-ils accordés à recevoir deux mots pour exprimer une ſeule & unique idée? Comme nous diſons *méſuſer* & *abuſer*, les Latins ont dit *deuti* & *abuti*, les Italiens *miſuſare* & *abuſare*, les Anglois, *miſuſe* & *abuſe*, les Allemands, *misbrauchen* & *übelbrauchen*, &c. Le mot primitif *heth*, *oed*, (temps), changé en *oth*, *uth*, *ut*, a ſervi dans les Langues de l'Occident comme dans celles de l'Orient, à déſigner ce qui ſe fait *en tout temps*, les *uſages*, les coutumes, les mœurs.

Il eſt facile en effet de diſtinguer deux manieres très-différentes de *mal uſer*: il y a un emploi des choſes qui eſt *mauvais*, il y en a un qui eſt *méchant*; & voilà ce qui différencie nos deux verbes. On *méſuſe* de la choſe qu'on employe mal; on *abuſe* de la choſe qu'on employe à faire du mal. Or dans le premier cas, on peche contre la raiſon, contre la ſageſſe, contre ſes intérêts, contre le bon ordre: & dans le ſecond, on peche contre la juſtice, contre la droiture, contre la probité, contre les droits d'autrui. On *méſuſe* par *déréglement*, en agiſſant, comme on dit, à tort & à travers, ſans rime ni raiſon: on *abuſe* par *excès*, ou en outre-paſſant ſon pouvoir, ſes droits, les droits de la liberté.

Les Juriſconſultes ont défini la liberté le droit d'uſer & d'*abuſer*; ce n'eſt pas là le mot, il falloit dire *méſuſer*. Je *méſuſe* de ma liberté; ſi je fais une ſottiſe qui me nuit; mais j'en ai le droit. Si je m'en ſers pour nuire à autrui; j'en *abuſe* alors, & j'outre-paſſe mon droit: mais c'eſt licence & non pas liberté.

Les Loix *abuſeroient* de leur force, ſi elles l'exerçoient contre celui qui ne fait que *méſuſer* de la ſienne. La juſtice eſt de laiſſer à chacun ſes droits, c'eſt-à-dire, ſa liberté.

Une mauvaiſe tête *méſuſe* de vos bienfaits; un mauvais cœur en *abuſe*.

Il n'eſt rien dont l'ignorance ne *méſuſe* & dont la malice n'*abuſe*.

Il y a deux choſes preſque auſſi communes & preſque auſſi funeſtes l'une que l'autre, *méſuſer* avec de bonnes intentions, & *abuſer* par des intentions mauvaiſes. La *bonne intention* n'excuſe pas celui qui doit avoir des intentions éclairées; &, comme la *mauvaiſe intention*, elle fait le mal avec le bien même.

Un ami indiſcret *méſuſera* du ſecret que vous lui confiez: un ami perfide en *abuſera* contre vous-même.

Là les filles *méſuſent* de la liberté qu'elles ont de ſe choiſir un époux: ici les parens *abuſent* du droit qu'ils ont de les empêcher de choiſir. Par-tout & toujours, nous ſommes entre deux écueils.

Un grand Prince, digne de gouverner un grand Etat & familier avec ſes Sujets, témoignoit, il n'y a pas long-temps, à un Artiſan, pere de famille, l'envie qu'il auroit d'envoyer

un de ſes fils s'inſtruire en France, & de placer l'autre dans le pays. *Je ſupplie Votre Alteſſe Royale de ne pas combler mes enfans de vos bienfaits*, lui répondit l'Artiſan : *l'un n'apprendroit peut-être qu'à* méſuſer *d'un vain ſavoir, & l'autre, qu'à* abuſer *de ſa fortune : moi, je leur apprendrai à vivre honnêtes & heureux, dans une laborieuſe médiocrité.* Voilà le premier ſage que j'aye rencontré juſqu'à ce jour, s'écrie le Sage couronné !

Ce n'eſt pas aſſez que de point *abuſer* de ſes richeſſes, il faut encore ne pas en *méſuſer*. On n'eſt pas riche ſeulement pour ne point faire de mal aux autres, on l'eſt pour leur faire du bien, par le bon emploi de ſa fortune.

Oh ! ſi l'on n'*abuſoit* pas de la proſpérité, & ſi l'on ne *méſuſoit* pas de l'adverſité !

Entre la maniere d'en *uſer* des gens habiles, & celle de *méſuſer* des ignorans, il y a une troiſieme voie, dit un proverbe italien. Oui, vraiment, il y a celle du bon ſens, droit & éclairé. Mais n'y en a-t-il pas encore une quatrieme trop connue ? celle d'*abuſer*.

Sans doute les Sciences, les Lettres, les talens corrompent les mœurs, mais quand on en *abuſe*, & de même que la lumiere & la force. Le fait eſt qu'on en *méſuſe* bien plutôt en les détournant de leur deſtination naturelle, l'utilité du genre humain.

A proprement parler, on ne *méſuſe* pas de l'autorité, on en *abuſe* : car tout acte d'autorité, s'il n'eſt tutélaire & juſte, eſt injuſte & oppreſſif.

Songe-t-on à diſtinguer ſi l'on ne fait que

méſuſer

mésuser de ses avantages, ou si l'on n'en *abuse* pas ? Cette considération est bien puissante pour nous engager à en bien user.

Enployer son crédit à faire obtenir des graces, c'est d'abord en *mésuser* ; c'est bientôt en *abuser*, car c'est un grand abus que les graces.

L'avare trouvera qu'on *mésuse* de son bien, & qu'on le dissipe, dès qu'on en use. L'impatient trouve qu'on *abuse* de sa patience ou qu'on l'excede, lorsqu'il vous brusque.

Métal, Métail.

SANS doute il faut dire *métal* (*a*), & non *métail*, pour désigner des corps fusiles & ductiles, ou qui se fondent au feu & s'étendent sous le marteau, & qui appartiennent au regne minéral : ainsi on dit *métallique*, *métallurgie*, *métalliser*, suivant l'origine du mot ; en oriental, *m-tal*, *m-hal* ; en celte, *metall* ; en grec, *metallon* ; en latin, *metallum* ; en italien, *metallo* ; en espagnol, en anglais, en allemand, &c. *metal*, *métall*. Mais quelle est la valeur intrinseque de

(*a*) Quelques personnes écrivent encore *métail*. Un défenseur de M. de Fontenelle, pour répondre au reproche que Rollin fait à cet Ecrivain ingénieux, d'assigner à des pensées énigmatiques, la fin de chaque alinéa, comme un poste dont elles devoient s'emparer, dit : » C'est un fleuve dont chaque flot apporte sur les bords » le précieux *métail* qu'il roule en une prodigieuse » quantité dans ses eaux «.

ce mot? La Langue grecque nous en donnera une parfaite connoissance : μεταλλον signifie *métal* & l'action de creuser (*effossio*) : μεταλλαω signifie creuser, scruter, fouiller, à la lettre chercher ce qui est dessous, sous la surface, dans l'intérieur. Le *métal* est une matiere tirée du sein de la terre. *Tal* veut dire extraire, arracher, tirer hors.

Mais le mot *métail* est-il le même que *métal*, & doit-il être banni de la Langue comme inutile? Je suis loin de le croire. *Métail* est tout à la fois fort différent de *métal*, & fort utile. Ce mot signifie un *alliage de métaux*, une composition, ou simplement un mélange. Les Etymologistes tirent *métail* ou *méteil* de *mixtale*, mot de la basse latinité. *Met*, *mes*, *mid*, *mis*, signifient moitié, milieu, mélange, mixtion, &c. Le *métail* est, comme l'*émail*, une composition. C'est *métail* qu'on a dit & qu'il faut dire pour désigner l'alliage ou la composition de divers métaux, mal à propos appellée aujourd'hui *métal*, comme quand on dit *miroir de métal* ou d'*acier*, mélange de cuivre & d'étain; ou simplement de *métal*, lorsqu'il s'agit de la composition de cuivre rouge & d'étain fin, dont on fait les cloches. On appelloit autrefois *métail* ce mélange de froment & de seigle que nous appellons *méteil* : l'Espagnol l'appelle *mestillon*.

Métal marque donc un *métal* quelconque, pur & simple : *métail*, une composition de métaux ou un mélange dans lequel il entre quelque *métal*. Ainsi, quand nous voudrons enrichir la Langue & parler clairement, nous dirons que l'or est un *métal*, que l'argent est un *métal*; &

que le similor est un *métail*, que le tombac est un *métail*.

Si les choses n'étoient pas telles, j'ose dire qu'elles devroient l'être. Il est ridicule de dire qu'une tabatiere d'or de Manheim n'est pas d'or, mais qu'elle est de *métal*; comme si l'or n'étoit pas un *métal* : la contradiction ou l'équivoque cesse, si l'on dit qu'elle est de *métail*.

Métamorphoser, Transformer.

OPÉRER un changement de forme; μετὰ & *trans* marquent le changement, le passage; μορφὴ, forme.

La *métamorphose* appartient à la Mytologie; le mot dénomme les changemens de formes opérés par les Dieux de la Fable. La *transformation* appartient également à l'ordre naturel & à l'ordre surnaturel; le mot indique tout changement de forme quelconque, même dans le langage des Sciences exactes.

Niobé est *métamorphosée* ou *transformée* en rocher : Jupiter se *métamorphose* ou se *transforme* en aigle, en cygne, en taureau : Narcisse, idolâtre de sa beauté, méritoit bien d'être *métamorphosé* en fleur fugitive : le vaisseau des Argonautes est *métamorphosé* en constellation. Nabuchodonosor est *transformé* & non *métamorphosé* en bête. L'Ange des ténebres se *transforme* en Ange de lumiere : plusieurs especes de vers se *transforment* en mouches & en papillons : l'eau

ſe *transforme* en air : une équation ſe *transforme* en une autre.

L'ancienne Hiſtoire du Ciel n'eſt qu'un tiſſu de *métamorphoſes* : la ſcene du monde eſt une *transformation* continuelle. L'allégorie fait des *métamorphoſes*, des *transformations* qu'opere la Nature. Les *métamorphoſes* merveilleuſes de Protée rappellent les *transformations* continuelles & bien plus merveilleuſes de la matiere.

* *Métamorphoſe* n'exprime, au propre, qu'un changement de forme : *transformation* déſigne encore quelquefois d'autres changemens, comme la tranſmutation ou la converſion des métaux, la tranſſubſtantiation ou le changement de ſubſtance, &c. ; les Myſtiques appellent *transformation*, l'état d'une ame confondue, perdue, abimée, pour-ainſi-dire, en Dieu par la contemplation.

* La *métamorphoſe* emporte toujour une idée de merveilleux ; & il n'en eſt pas de même de la *tranſformation*, ſuivant ce qui vient d'être remarqué. Ainſi, au figuré, la *métamorphoſe* eſt une *transformation* merveilleuſe, extraordinaire, étonnante, un changement prodigieux, inattendu, incroyable, de manieres, de conduite, de ſentimens, de caractere, ou de mœurs. La *métamorphoſe* eſt d'ailleurs une *transformation* ſi entiere, que, l'objet ne conſervant aucun de ſes traits, il eſt abſolument méconnoiſſable. La *transformation* ſera plus ſimple & plus facile ; elle s'arrête même ordinairement aux apparences & aux manieres.

Un déguiſement étrange qui ne permet pas de reconnoître l'objet, s'appellera une *métamorphoſe*; il en ſera de même d'un grand changement ſubit. Le filou qui prendra le dehors & les manieres d'un honnête homme, ne fera que ſe *transformer*; ces *transformations* ſont faciles & communes.

L'amour-propre ſe *métamorphoſe*, comme un Protée, avec tant d'habileté, qu'il prend d'un inſtant à l'autre les formes même les plus oppoſées. Le faux dévot *transformera* ſes vices en vertus, & vos vertus en vices, par les fauſſes apparences qu'il tâchera de leur donner.

Le Cardinal de Retz, dans ſa retraite, eſt un homme abſolument *métamorphoſé*. Le Cardinal Mazarin ſe *transformoit* de différentes manieres, ſelon le viſage que lui montroit la fortune.

Le fanatiſme *métamorphoſe* l'homme. L'uſage du monde *transforme* l'homme ruſtique.

Le libertin ſe *transforme* quelquefois par reſpect humain; il eſt *métamorphoſé* par la converſion.

La Cour eſt le pays des *métamorphoſes*, & la décadence en eſt le temps. La mode *transforme* chaque jour les parures, lorſque les parures ne ſont que des colifichets qui *transforment* des colifichets.

Un appollon qui ſe *transforme* en Berger, une Daphné qui ſe faſſe *métamorphoſer* en laurier, oh, le bon vieux conte!

* Ces exemples montrent aſſez que la *métamorphoſe* annonce, en général, un changement plus grand, plus profond, plus extraordinaire, plus entier que la ſimple *transformation*. Par la

nature même des choſes auxquelles le mot de *métamorphoſe* s'applique à la rigueur, il eſt ſenſible qu'il convient mieux que *transformation* au figuré; & il y eſt en effet d'un grand uſage.

Métier, Profeſſion, Art.

Art, lat. *ars*, ablatif *arte*, vient, ſelon M. de Gébelin, du mot *ar*, terre; & il déſigna d'abord l'*art* de travailler la terre, l'*art* primitif, & enſuite les *arts* ſuccurſaux ou ſecondaires : c'eſt l'induſtrie de l'eſprit humain qui approprie, perfectionne, multiplie les biens à notre uſage.

Donat, ſur la premiere ſcene de l'*Andrienne*, tire ce mot du grec ἀρετή, induſtrie, vertu. D'autres le dérivent d' ἄρος, employé dans le ſens d'utilité par Eſchyne.

Profeſſion, lat. *profeſſio*, vient de *profiteri*, compoſé de *fateri* (déclarer, avouer), dérivé de *fa*, *fari* (parler). La *profeſſion* déſigne proprement une déclaration publique, une affiche authentique, ſelon la valeur particuliere que lui donne la prépoſition *pro*.

Métier vient, ſuivant M. de Gébelin, de *mat*, matiere. Mais cette origine laiſſe trop d'idées intermédiaires à ſuppléer ſans aucune preuve. Paſquier a prouvé fort bien, & même par des lettres de Charles V, que *meſtier* vient de *méneſtrier*, *miniſterium*, miniſtere : on a dit en latin, par abréviation, *myſterium* & *meſterium*; & les gens de *métier* furent autrefois appellés *miniſteriales*. *Miniſtere*, formé de *man*, main,

& de *ſtare*, être debout, c'eſt, au rapport de M. de Gébelin, celui qui ſe tient debout, prêt à la main pour ſervir, ſerviteur, miniſtre : *miniſtrare*, ſervir. *Métier* ſignifie donc ſervice : il indique naturellement l'idée de beſoin ; & l'on a dit avoir *métier* pour avoir beſoin, être dans une néceſſité. L'eſpagnol *meneſter* répond à l'italien *biſogno*.

Ainſi, littéralement parlant, le *métier* eſt un genre de ſervice que l'on rend dans la Société : la *profeſſion* eſt un genre d'état auquel on ſe dévoue : l'*art* eſt un genre d'induſtrie qu'on exerce.

Métier déſigne la condition qu'on remplit ; *profeſſion*, la deſtination que l'on ſuit ; *art*, le talent qu'on cultive.

Le *métier* fait l'ouvrier, l'homme de travail : la *profeſſion* fait l'homme d'un tel ordre, d'une telle claſſe : l'*art* fait l'Artiſan, l'Artiſte, l'homme habile.

Le *métier* demande un travail de la main ; la *profeſſion*, un travail quelconque ; l'*art*, un travail de l'eſprit, ſans exclure comme ſans exiger le travail de la main.

Ainſi vous dites le *métier* de Boulanger, le *métier* de Chaudronnier, le *métier* de Mâçon. Mais on dit la *profeſſion* de Commerçant, d'Avocat, de Médecin, & non pas le *métier* ; car ces gens-là ne travaillent pas de la main. Enfin, on dit également *l'art* de la Serrurerie ou de l'Horlogerie, de la Peinture ou de la Sculpture, de la Rhétorique ou de la Poéſie, pour déſigner le génie des choſes, ſans égard à la maniere de les exécuter.

* D'après cette idée & dans un ſens reſtreint

par l'usage ordinaire le *métier* est, à l'égard de la Société, un service commun. A l'égard de celui qui le fait, c'est une *profession* vulgaire & ignoble ; & il y a des *professions* nobles, honorables, distinguées, la Robe, l'Epée, l'Eglise. A l'égard du génie & de l'industrie propre de la chose, c'est un *art* méchanique & subalterne ; & il y a des *arts* libéraux, des *arts* savans, &c.

On fait un *métier* pour vivre, suivant le rapport de ce terme avec celui de besoin : aussi dit-on qu'un *métier* est bon ou lucratif, qu'un *métier* ne vaut plus rien, qu'il faut que chacun vive de son *métier*, qu'il n'est si petit *métier* qu'il ne nourrisse son maître, &c. Mais la *profession*, comme opposée au *métier*, fait abstraction de cette idée ; & la naissance, les convenances, les circonstances, ou les goûts, en déterminent le choix : on se distingue, on s'illustre dans sa *profession*, comme on en vit, comme on s'y enrichit : l'*art*, opposé au *métier*, ne désigne par lui-même que des dispositions, des connoissances, une habileté distinguée : c'est une science pratique qui tend d'un côté à l'utilité, de l'autre à la gloire peut-être.

On appelle *métier*, *vil métier*, *métier mercenaire*, telle *profession* qu'on veut décrier & flétrir. Ainsi Athalie dit à Joas, *quittez ce vil métier* : Fléchier reproche à des Prêtres de regarder leur vocation (ou *profession*), moins comme un *emploi* qui doit les sanctifier, que comme un *métier qui doit les nourrir* : Boileau dit que des Auteurs font d'un *art* divin un *métier mercenaire*. Ainsi la *profession* & l'*art* sont avilis par le nom de *métiers*.

* Cependant le mot de *métier* eſt quelquefois relevé par ſon régime : ainſi on dit le *métier des armes*, le *métier de Roi*. On dit également le *métier des armes*, la *profeſſion des armes*, l'*art militaire*.

Le *métier des armes* déſigne un uſage habituel, ou l'habitude acquiſe par l'exercice & l'expérience. La *profeſſion des armes* marque l'emploi auquel on s'eſt conſacré. L'*art militaire* eſt la ſcience pratique de la guerre, ou le recueil méthodique des préceptes & des regles à ſuivre dans l'exécution.

Dans ces cas-là, le mot *métier* n'eſt point ennobli, comme on le croit, par la métaphore qui le détourne de ſon ſens naturel : il eſt au contraire ramené à ſa ſignification générale & primitive de *ſervice*, *office*, *miniſtere*. Ainſi on dit qu'un Militaire eſt au *ſervice* : la Royauté elle-même eſt un vrai *ſervice*.

* Suivant ce que nous venons de dire du *métier* des armes, ce mot ſe prend quelquefois par extenſion, pour tout ce qu'on fait d'habitude & ce qu'on doit ſavoir faire : ainſi on fait *métier* & marchandiſe d'une choſe ; qui fait tant de *métiers* n'en ſait aucun ; que chacun ſe mêle de ſon *métier* ; la Coquette fait *métier* de ſéduire, &c. La *profeſſion* ſe prend pour la livrée que l'on porte ou l'affiche qu'on ſe donne : ainſi l'on dit faire *profeſſion* d'être honnête homme, homme d'honneur, bon citoyen, brave, loyal, &c. : on eſt bel eſprit, joueur, ivrogne de *profeſſion* : les gens qui ne ſe ſentent pas capables de ſoutenir

un avis, prennent le parti d'être complaisans de *profession*. Enfin l'*art* se prend pour l'industrie, l'adresse, l'habileté en tout genre : ainsi on dit *l'art d'aimer*, *l'art de plaire*, *l'art du théâtre*, *l'art du courtisan*, &c. &c. &c.

Mignon, *Mignard*, *Gentil*, *Joli*.

POUR entendre facilement l'explication de ces termes, il faut avoir présentes à l'esprit les notions de la *délicatesse*, de l'*agrément*, de la *grace*, qui entrent dans la composition du *mignon*, du *mignard*, du *gentil* & du *joli*.

La *délicatesse* est composée d'une finesse, d'une pureté, d'une élégance, qui ne sont discernées que par le goût, & parfaitement senties que par un goût exquis. L'*agrément* est un trait fin & animé, qui se fait remarquer par une impression de plaisir. La *grace* releve ce qu'il y a de plus *délicat* & de plus *agréable*, par ce qu'il y a de plus doux, de plus naturel, de plus propre à gagner le cœur. La *délicatesse* surprend, & on l'admire : l'*agrément* pique, & il nous plaît : la *grace* embellit, & nous enchante. La *délicatesse* est l'excellence de la finesse ; l'*agrément*, une beauté légere & riante ; la *grace*, l'expression la plus élégante, la plus vraie & la plus séduisante de la Nature (*a*). J'espere que ces idées paroîtront

(*a*) L'Abbé Girard n'a pas prétendu nous faire connoître les *agrémens* & les *graces*, en se bornant à nous

assez justes, & qu'elles aideront à l'intelligence de ce que j'ai à dire.

Mignon, disent les Dictionnaires, délicat, *joli*, *gentil*. Ce mot est formé de la racine *mig*, *mil*, *min*, petit, fin, en celte, en grec, en irlandois, &c. La *petitesse* est donc l'idée primitive du mot; mais dans le petit, la finesse a quelque chose de délicat; & si l'objet plaît, sa délicatesse est parée d'agrémens. Aussi *mignon* est-il un terme de tendresse & de flatterie; & l'on appelle *mignons*, des favoris; ce qui a répandu sur ce terme quelque chose d'odieux, fort propre à le faire négliger: tant le sort des mots dépend des mœurs! Ce n'est plus qu'en souriant ou par dérision qu'on dit à un homme qu'il est un *joli mignon*. Nous disons un *visage mignon*, une *bouche mignonne*, & nous donnons cette épithete à de petits meubles, à des bijoux, & autres petits ouvrages de l'art travaillés fort délicatement. On ne dira plus qu'en riant, qu'un ouvrage d'esprit est *mignon*,

---

dire que l'air & les manieres rendent *gracieux*; l'esprit & l'humeur, *agréable*: que l'homme *gracieux* plaît; & que l'homme *agréable* amuse: que c'est plus par les manieres que par l'air que les hommes sont *gracieux*, & les femmes plus par l'air que par les manieres: que *gracieux* exprime proprement ce qui flatte les sens ou l'amour-propre; & *agréable*, quelque chose qui convient au goût & à l'esprit: que les *graces* naissent d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté; & les *agrémens*, d'un assemblage de traits fins que l'humeur & l'esprit animent: que le corps est plus susceptible de *graces* & l'esprit d'*agrémens*. Fausses ou réelles, ces oppositions ne nous apprennent point ce que c'est que la *grace*, ce que c'est que l'*agrément*.

pour en exprimer la grande fineſſe, comme on le faiſoit autrefois, au rapport de Bouhours; & on eſt étonné de trouver dans des Dictionnaires nouvellement corrigés, un *ſonnet mignon*.

Mignard, nous dit-on encore, doux, gracieux, délicat: il a la même origine que *mignon*. C'eſt un de ces mots, diſoit Bouhours, dont notre Langue s'eſt preſque défaite, depuis qu'elle eſt devenue raiſonnable; peut-être parce qu'il lui a paru trop mou & qu'il ſent un peu le diminutif. Quant à la molleſſe du mot, ce n'eſt point une raiſon pour qu'on le rejette; c'en étoit une, pour les Poëtes de la Cour des derniers Valois, de l'employer ſans ceſſe dans les vers qui demandoient un caractere tendre & délicat. Quant à l'air de diminutif qu'on lui ſuppoſe, cette idée eſt abſolument contraire à la valeur de la terminaiſon *ard* qui eſt augmentative, puiſqu'elle exprime l'ardeur, la hauteur, la force. Ainſi le ſubſtantif *mignardiſe* marque beaucoup de douceur & de molleſſe; il exprime auſſi des careſſes & des flatteries inſinuantes. On a dit la *mignardiſe* des graces: d'Ablancourt loue Lucien de la *mignardiſe* & de l'agrément qu'il a toujours avec une humeur gaie & enjouée: Rollin dit que la vraie éloquence ne dédaigne pas ce qu'on appelle gentilleſſes & *mignardiſes*. Auſſi les idées de douceur, de molleſſe, de tendreſſe, d'inſinuation, les idées *gracieuſes*, ſont-elles capitales dans le mot *mignard*, qui ſe diſtingue par-là du *mignon*. C'eſt comme augmentatif & à raiſon de l'abus, que nous avons, en quelque ſorte, condamné *mignard* à ne plus guere exprimer que l'affectation, l'afféterie, la fadeur, l'excès, les manieres

de l'*enfant gâté*, d'un *mignot* ou de quelqu'un qui veut être *mignoté*. Le peuple & sur-tout les nourrices appellent leurs enfans *mignards* dans le sens propre & favorable du terme, que nous devons considérer ici, en prevenant nos Lecteurs que, pris dans un mauvais sens, il désigne l'affectation & l'abus des qualités qui forment son caractere primitif.

L'usage de *mignon* a été fort restreint; nous gâtons celui de *mignard;* nos peres ont désennobli celui de *gentil*. De *gen* qui marque la naissance, est venu *gentil*, lat. *gentilis*, qui a de la naissance, de la noblesse; d'où *gentil-homme*. Un air *gentil*, une *gentille* action, une *gentille* entreprise, étoient jadis un air *grand*, une action *généreuse*, une entreprise *noble*. Le temps vint où l'on trouva tout *gentil*, le printemps, le rossignol, un vers, un minois, une plaisanterie, &c. *Gentil* cessa donc d'être noble : il devint agréable, plaisant, gracieux, sémillant. *Gentil*, disent les Dictionnaires, agréable, *mignon*, gracieux, *joli* & même *beau;* ce qui d'abord semble ne pas s'accorder. Le *gentil* a une tournure agréable, des graces dans ses façons & ses manieres, mais sur-tout cette *vivacité* naturelle que les Anciens avoient mise au nombre des graces avec le *brillant* & la *douceur* : il se passe même de traits; & il s'accorde si peu avec la grandeur & l'excellence, qu'on dit d'une chose de ce genre qu'*elle passe le gentil*. L'épithete de *gentil* ne loue qu'avec modération, comme quand on dit un *enfant gentil*, un *gentil cavalier*, un *gentil esprit*.

Enfin *joli* a fait la plus grande fortune aux dépens de *gentil* & de ses autres synonymes,

Je considere le *joli*, ainsi que le *gentil*, le *mignard* & le *mignon*, dans les personnes. A l'égard des autres objets, il n'y a qu'à conserver l'analogie.

Résumons. Une élégante régularité dans de petites formes, la délicatesse des traits, les agrémens propre de la petitesse, constituent le *mignon*. La délicatesse & la douceur dans les traits animés, l'air & les manieres gracieuses, une expression tendre, distinguent le *mignard*. Un assortiment de traits fins, qui sied ou ne messied pas; cette vivacité franche, qui par ses façons donne de l'agrément & semble donner de l'esprit à tout; cette facilité naturelle de manieres, qui a toujours de la grace & fait disparoître les défauts, caractérisent le *gentil*. L'élégance & la finesse des traits du *mignon*, la douceur tendre du *mignard* ou la vivacité riante du *gentil*, l'air de la grace ou d'un ensemble formé pour les graces, brillent dans le *joli*.

Le *mignon* est la miniature du grand; le *mignard* est une sorte de naïveté touchante; le *gentil* est au corps ce que l'esprit est à la raison; le *joli* est le rival du beau.

On est plutôt *mignon* & *joli* par les traits & les formes; on est plutôt *mignard* & *gentil* par l'air & les manieres. On est *joli* sans être absolument *mignon*: on sera *gentil* sans être *joli*: on est *mignard* sans être *gentil*: je veux dire qu'on peut avoir une de ces qualités sans l'autre. On est *mignon* par sa petitesse même; & il ne faut que des traits fins & gracieux pour être *joli*. On est *joli* par ces traits; mais sans ces traits, avec l'agrément des façons, on est *gentil*. Enfin la vivacité

cité pure du *gentil* ne reſſemble point à la douceur careſſante du *mignard*.

Le *mignon* plaît, & il plaît par ſa petiteſſe même. Le *mignard* montre l'intention de plaire; & il plaît, s'il eſt naturel, par quelque choſe d'affectueux & de flatteur. Le *gentil* n'a pas beſoin de ſonger à plaire; il plaît par des moyens qui ſemblent être les ſaillies de la bonne humeur ou d'un eſprit agréable. Le *joli* plaît parce qu'il eſt préciſément fait pour plaire; il plaît par les charmes de la fineſſe, de l'agrément & de la grace.

Auprès du *mignon*, les objets du même genre paroiſſent matériels & lourds. A côté d'une femme *mignarde*, les autres paroiſſent dures & ſeches. A côté d'un enfant *gentil*, les autres paroiſſent ſots ou mauſſades. Au milieu de pluſieurs perſonnes *jolies*, on paroît laid, ſi on n'eſt beau.

Les femmes s'étouffent pour paroître *mignonnes*. Elles s'affadiſſent, quand elles veulent faire les *mignardes*. Si elles veulent faire les *gentilles*, elles grimacent. Lorſqu'elles ſe croyent *jolies* & qu'elles veulent le paroître, elles *enlaidiſſent*.

S'il y a une certaine meſure de grandeur donnée, il ſied mal d'être *mignon* : une jolie petite tête ſur de groſſes & larges épaules, eſt difforme. S'il faut avoir des traits mâles & un caractere de force, il eſt bien ridicule d'être *mignard* : un *homme mignard* eſt une ſotte femme. S'il eſt de la bienſéance d'être grave & poſé, il faut avoir peur d'être *gentil* : un Magiſtrat *gentil* eſt un plaiſant perſonnage. Si une choſe eſt faite pour être belle, il eſt bien miſérable de

la faire *jolie* : ce peuple qui trouve tout *joli*, & qui ne veut que du *joli*, eſt un *joli* peuple !

Dans cette derniere phraſe, *joli* eſt dit ironiquement ; & l'ironie s'accommode auſſi des autres termes, qu'elle dénature de même. Je n'entreprendrai pas d'expliquer les variations auxquelles ſe prêtent ces mots dans leurs différentes applications à tel ou tel genre de choſes. Il faut finir.

Minutie, Babiole, Bagatelle, Gentilleſſe, Vétille, Miſere.

Ces mots déſignent des choſes petites, de peu de valeur ou de conſéquence. Ce n'eſt pas ſans regret que j'aſſocie *gentilleſſe*, terme d'éloge décidé, avec les autres termes qui n'ont point ce caractere ou qui en ont un tout oppoſé. Cependant une *gentilleſſe* n'eſt qu'une jolie *bagatelle* ; & je crois qu'en prévenant mes Lecteurs ſur le tort que j'ai l'air de leur faire, j'obtiendrai d'eux la permiſſion de réunir des mots qui, quoique ſenſiblement différens, tiennent à une idée commune, pour éviter l'inconvénient de multiplier les articles, & de me répéter ennuyeuſement.

Minutie ne vient pas de *mineur*, comme on l'a cru : il eſt immédiatement tiré de *menu*, lat. *minutus* ; d'où *minutia*, extrême petiteſſe, petiteſſe contemptible, comme diſent les Interpretes. Par cette raiſon d'étymologie, j'écris *minu-t-ie* avec un *t* plutôt qu'avec un *c*. J'ai dit que *min* ſignifie petit : *menu*, ce qui eſt fort petit, qui a *moins*, qui

eſt moindre. Nous en avons fait auſſi *mince*, qui a peu d'épaiſſeur, tandis que *menu* veut dire proprement qui a peu de volume. Je ne dis pas qui a peu de *groſſeur*; car c'eſt le mot *fin* qui eſt oppoſé à *gros*, comme à *groſſier*. Le *délié* eſt *fin*, mais ſur-tout flexible & ſouple avec une certaine longueur. Ces idées different peu de celles de l'Abbé Girard ſur les mêmes termes. *Minutie* déſigne donc la qualité de fort peu de choſe, de choſe de peu de conſéquence, de ce *qui n'eſt pas eſſentiel, qui ne fait rien au gros de l'affaire*, ou de la choſe, comme dit Bouhours. Saint-Evremont diſoit : Ce mot a enfin franchi les bornes de la Langue Latine : il ne paroiſſoit d'abord qu'en lettres italiques dans nos livres imprimés, comme un peu honteux de l'honneur qu'on lui faiſoit; aujourd'hui il va la tête levée, habillé à la françoiſe. Le Cardinal de Retz s'en ſervoit volontiers.

De *ba*, *bab*, qui expriment les idées relatives à l'enfance, vient *babiole*, hocher, joujou d'enfant, ce qui n'eſt pas digne d'un homme fait, choſe de *bibus*. On a dit dans la baſſe latinité, *baubella*, petit joujou : en italien, *bambella*, poupée, &c.

Le celte *back* ſignifie petit. On en fit *bague*, qui ſignifioit en vieux françois une choſe de peu de valeur. Les Italiens donnerent le nom de *bagattino* à une petite monnoie qui ne vaut qu'un denier. Leur mot *bagatella*, comme notre mot *bagatelle*, déſigne une choſe qui n'a point de valeur ou qui n'a que fort peu de prix.

De *gentil*, expliqué dans l'article précédent, s'eſt formé *gentilleſſe*, qui déſigne, dans ſes diffé-

rentes applications, des agrémens légers, des traits fins, des ornemens délicats, de jolies choſes, & ſpécialement de petits ouvrages délicatement travaillés & curieux par la façon. On achete des *gentilleſſes* à la foire.

Vétille paroît être le latin *vetilia*, petits brins, brins d'oſier avec leſquels on lie la vigne. Nous donnons ce nom à des inſtrumens ou à des objets fort petits, & qui ſervent à arrêter, à retenir. Ainſi ce mot tient à la racine *vet*, qui ſignifie empêcher, défendre, arrêter. Les *vétilles* ſont de petites choſes qui gênent, embarraſſent, arrêtent.

Je ne ſais pourquoi les Vocabuliſtes négligent de remarquer l'acception de *miſere*, pris pour une bagatelle, un rien, une choſe mépriſable, qui ne doit faire aucune ſenſation. La racine, *me*, *mi*, exprime le mépris comme le défaut. On dit ſans ceſſe qu'une choſe n'eſt qu'une *miſere*, qu'il ne faut faire aucune attention à de petites *miſeres*, qu'une choſe qui n'en vaut pas la peine eſt une *miſere*.

Ainſi *minutie* déſigne proprement la petiteſſe, le peu de conſéquence d'une choſe qu'on néglige, qu'on laiſſe de côté : *babiole*, la puérilité, le peu d'intérêt d'une choſe qui ne peut occuper, qui ne convient qu'à des enfans : *bagatelle*, le peu de valeur, la frivolité d'une choſe qu'on ne peut eſtimer, dont on ne ſauroit faire cas : *gentilleſſe*, la légéreté, le peu de ſolidité d'une choſe qui n'a que le mérite de l'agrément : *vétille*, la futilité, le peu de force d'une choſe dont on ne doit pas s'embarraſſer, à laquelle il ne faut pas s'arrêter : *miſere*, la pauvreté, la nullité d'une choſe qu'on compte pour rien, qui ne doit pas affecter, qu'on mépriſe.

Les petits esprits s'occupent très-sérieusement de *minuties* : eh ! de quoi s'occuperoient-ils ? Les meilleurs esprits s'amusent quelquefois à des *babioles* : chacun a, chaque jour, ses momens d'enfance. La frivolité de l'esprit & des mœurs donne un grand prix aux *bagatelles* : nous estimons les choses selon les rapports qu'elles ont avec nous. Un goût léger & délicat nous attache à toutes sortes de *gentillesses* : on aime bien mieux l'esprit que la raison. Les gens d'une humeur difficultueuse & d'un esprit borné, sont forts en *vétilles* ; s'ils voient un fétu dans l'œil, ils ne voient plus l'œil. Une sensibilité ou une susceptibilité extrême s'affecte des plus petites *miseres* : pour peu que vous touchiez les gens de cette sorte, c'est comme si vous les touchiez à la chair vive.

Où en sont les affaires, si le Préteur se mêle de toutes les *minuties* ? Où en est notre âge, si l'on se ruine de tous côtés en *babioles* ? Où en sont les hommes, si les femmes ne sont plus que de jolies *bagatelles* ? Où en sont les mœurs, si toutes les méchancetés passent sous le nom de *gentillesses* ? Où en est la raison, s'il n'est plus permis de parler que de *vétilles* ? Où en sommes-nous, si les *miseres* sont traitées comme de grandes affaires, & les grandes affaires comme des *miseres* ?

Le suffisant qui ne fait rien, traite de *minutie* ce que les autres font. Il vaut mieux s'amuser avec des *babioles*, que de s'ennuyer ou de faire tant de choses qu'on fait gravement dans le monde. La plupart des choses que nous faisons avec le plus d'intérêt & d'ardeur, ne sont que des *ba-*

gatelles quand elles ſont faites. Il eſt ſouvent moins embarraſſant de répondre à de fortes difficultés, qu'à des *vétilles* qui déroutent. Des amis qui ſe brouillent pour des *miſeres*, n'étoient point amis.

Ménagez ces eſprits que la Nature a ſpécialement chargés de *minuties*; car la vie eſt ſi minutieuſe dans ſes détails, que leurs ſoins vous en épargnent une bonne partie; & ſans les petits, il n'y auroit point de grands. Ne riez pas de ceux qui pourroient nuire, & qui ne s'occupent que de *babioles*: il y a des hommes qu'il faudroit remercier d'être inutiles. Ne croyez pas que ceux qui ne ſongent qu'à des *bagatelles*, ne font tous que remplir leur petite vocation: ſi chacun pouvoit ſe mettre à ſa place, combien de ces gens là qui deviendroient de grands hommes? Ne vous engouez pas de toutes les *gentilleſſes* de ce peuple: car à la fin, il ne pourra ni ſentir profondément, ni penſer fortement, ni vouloir courageuſement, ni agir noblement. Ne vous arrêtez pas à ces *vétilles* qu'on vous oppoſe pour vous détourner de vos grands deſſeins; une fois que les grandes difficultés ſont levées, votre réponſe à toutes les autres eſt d'exécuter & de réuſſir. Concevez-vous comment il y a des riches qui ſongent à peine une fois en paſſant, & par accident, que ce qui n'eſt pour eux qu'une *miſere*, ſeroit ſouvent le ſalut & la richeſſe de pluſieurs familles? Mais conſolons-nous; il y a des riches dont le plus grand luxe (ſi je puis ainſi parler), eſt en charités; & rendons à notre Siecle la juſtice, qu'il n'y en eut peut-être jamais d'auſſi ſage dans la diſtribution de ſes charités.

* *Minutie* ſe dit particuliérement des petites

actions, de petites occupations, des petits détails, des petits soins, des petits accessoires, de ce qui, dans les affaires, dans les ouvrages, ne tire pas à conséquence. *Babiole* se dit proprement des ouvrages mêmes ou des choses qui ressemblent à des hochets, à des joujoux. *Bagatelle* se dit aussi des ouvrages mêmes, des objets, des présens, &c. de peu de valeur; mais il exprime également le peu de valeur de ce qu'on fait, de ce qu'on dit. *Gentillesse* s'applique de même à l'objet & à l'action. *Vétille* sert particuliérement à indiquer les petites difficultés, les petits obstacles, les petites chicanes, &c. qu'on rencontre ou qu'on éprouve dans ses entreprises, dans ses raisonnemens, &c. *Misere* désigne bien le peu de qualité des choses mépriſables ou qui ne sont pas dignes d'attention.

Mirer, Viser.

Mir signifie ce qui excite l'attention, la surprise, l'*admiration*: *mirer*, regarder, considérer attentivement. *Vis* signifie visage, face, vue: *viser*, tendre, diriger la vue vers un point. *Mirer* n'exprime que l'action de considérer; *viser* indique la fin ou le terme de l'action. On *mire* un objet, & on *vise* à un but, comme dit Malherbe dans sa traduction des *Bienfaits* de Séneque. *Mirer* ne se dit guere qu'au propre; & *viser* s'emploie souvent au figuré, pour désigner les *vues* que l'on a, l'objet qu'on a en *vue*.

Un Canonnier *mire* une tour & *vise* à l'abattre.

Vous *mirez* une étoffe à contrejour pour en découvrir les tares : vous *visez* au blanc pour y adresser votre coup.

Une fille se *mire* & tâche de s'admirer dans une glace. L'homme expérimenté *vise* plus haut pour atteindre plus bas.

Le distrait semble *mirer* un objet qu'il ne regarde même pas. L'hypocrite, comme le louche, regarde d'un côté, pendant qu'il *vise* de l'autre.

On voit bien ce que le courtisan *mire*, mais on ne voit pas où il *vise*.

La vie d'un grand nombre d'hommes se passe à *mirer* un objet & un autre sans *viser* à rien.

On *mire* beaucoup d'objets, & puis on n'en poursuit aucun. On *vise* où l'on veut, & on arrive où l'on peut.

Si vous *mirez* la physionomie, elle vous échappe; il y a des choses qn'on ne voit qu'au premier coup-d'œil. Serviteur très-humble au bel-esprit, dit Moliere, je n'y *vise* pas; il y a des choses qu'on est sûr de ne pas attrapper quand on y *vise*.

Que vous importe que cet homme-là *mire*? Dès que sa position & sa passion dominante vous sont connues, vous savez où il *vise*.

Le paon, dit-on, se *mire* dans sa queue : & où est l'homme qui souvent ose, si je puis ainsi parler, s'envisager soi-même? Entre ceux qui attrapent sans *viser*, & ceux qui *visent* sans attraper, quelle différence de nombre!

Nous avons beau *mirer* les objets, nous y sommes toujours trompés plus ou moins. Nous avons beau *viser* droit à un but; les voies qui y menent, n'y menent pas toujours.

Mirez bien, *visez* bien, attrape qui peut.

Mobilier, Mobiliaire.

TERMES de Droit & d'économie. Ces mots ne ſont pas ſeulement diſtingués par la maniere de les écrire, puiſqu'on ne dit pas *mobiliair*, comme on dit *mobilier*; & qu'on prononce *mo-bi-li-aire*, *li* formant ſeul une ſyllabe, au lieu que *lier* dans *mo-bi-lier* & *mo-bi-lier-e*, n'en forme qu'une ſeule.

Nous diſons également choſe, ſucceſſion, avance, richeſſe, *mobiliere* ou *mobiliaire*. La terminaiſon latine des adjectifs *aris*, ſe rend également en françois par *ier* & par *aire* : ainſi de *ſingularis* & de *particularis*, nous avons fait *ſingulier* & *particulier*; & d'*exemplaris* & *ſalutaris*, *exemplaire* & *ſalutaire*. Mais la terminaiſon latine *arius* fait *aire* en français, plutôt qu'*ier* : ainſi *neceſſarius*, *contrarius*, *précarius*, &c. nous ont donné *néceſſaire*, *contraire*, *précaire*, &c. *Mobiliaire* a cette derniere terminaiſon & ſes rapports; *mobilier* a la premiere, ainſi que ſa valeur déterminée. Or *arius* indique en général, avec un ſens plus étendu, un rapport plus vague avec le mot radical, que la modification *aris*. *Particularis* ſignifie ce qui eſt à part, & *ſalutaris*, ce qui ſauve : mais *precarius* ſignifie ce qui exiſte comme par grace, ce qui ne ſemble ſe ſoutenir qu'à force de *prieres*; *neceſſarius*, ce qui impoſe une néceſſité, ou ce qui eſt impoſé par la néceſſité. Il en eſt de même des mots ſuivans, dont la terminaiſon a la même origine : *ſecondaire* ſignifie ſeulement ce qui eſt au deſſous, en ſous ordre;

ſomptuaire, ce qui eſt relatif aux dépenſes ; *mortuaire*, ce qui a quelque rapport aux morts, comme dans le *drap mortuaire*, un *extrait mortuaire*, &c. ; *agraire* ſignifie, non quelque choſe des champs, mais quelque choſe de relatif aux champs, comme la loi du partage des terres.

Mobile, ce qui ſe *meut*, ce qui ſe meut aiſément : *meuble*, choſe *mobile* ou tranſportable, employée au ſervice d'une maiſon : *mobilier*, qui eſt *meuble*, qui fait meuble : *mobiliaire*, qui a rapport aux *meubles*, au *mobilier* (pris ſubſtantivement), ou qui eſt regardé comme meuble, lors même que ce n'eſt pas un meuble proprement dit. *Mobilier* marque la qualité de la choſe ; *mobiliaire*, une relation quelconque avec la choſe.

Les lits, les tables, les chaiſes, ſont proprement des effets *mobiliers* ; ils ſont la choſe même, des meubles : l'argent, les obligations, les récoltes coupées, ſont proprement *mobiliaires* ; ils ne ſont pas meubles, mais on les aſſimile aux meubles. Le don des meubles meublans eſt rigoureuſement *mobilier*, tandis qu'un don en argent n'eſt vraiment que *mobiliaire*. Les avances *mobilieres* de la culture conſiſtent dans les inſtrumens & les meubles de l'atelier ruſtique : ſes avances *mobiliaires* conſiſtent dans toutes les choſes mobiles, les proviſions, comme les inſtrumens néceſſaires au Cultivateur. La richeſſe *mobiliere* eſt en meubles : la richeſſe *mobiliaire* eſt en effets de tout genre ou meubles, ou aſſimilés aux meubles & rangés dans cette claſſe. *Mobiliaire* a donc par lui-même une plus grande étendue de ſens que *mobi-*

lier, quoiqu'on attribue à ce dernier la même capacité.

Cette distinction n'est pas inutile, puisque la différence existe en effet dans les choses; mais elle ne se borne pas à ce service particulier. Ainsi, par exemple, quand nous voudrons dire que quelqu'un a fait des dispositions rélativement à ses meubles, nous dirons des *dispositions mobiliaires*, & tout le monde nous entendra; mais des dispositions *mobilieres* sembleroient être des arrangemens de meubles.

La Jurisprudence relative aux meubles, ou plutôt au mobilier, s'appellera *mobiliaire*, comme les Loix relatives aux dépenses s'appellent *somptuaires*, comme la Loi Romaine relative au partage des terres s'appelloit *agraire*. *Jurisprudence mobiliere* seroit une expression aussi louche & aussi désagréable que l'est *Jurisprudence criminelle*. *Mobilier* signifie proprement ce qui est meuble, comme *criminel* ce qui est crime : or la Jurisprudence n'est ni crime ni meuble; & il faut de la réflexion & de l'habitude pour que l'esprit s'accommode de ces manieres de parler : nulle difficulté au contraire, si l'on dit *Jurisprudence mobiliaire*, si l'on disoit *Jurisprudence criminaire*; car ces adjectifs expriment proprement ce qui est relatif au mobilier, aux crimes.

Le grand Monde, le beau Monde.

LE mot *monde* ſe prend ici pour les gens polis. Cette acception paroît être fondée ſur ce que le mot lat. *mundus* a la ſignification de net, propre, brillant, agréable (*a*). Les gens qui hantent la Cour, dit-on dans un Dictionnaire eſtimé, ſont appellés les gens *du monde*, le *beau monde*, le *monde poli*. Ce ſeroit en vérité bien reſtreindre le *monde*, le *monde poli*, que de le réduire aux gens de la Cour. Le *grand monde*, ajoute-t-on, ce ſont les *gens de qualité*. C'eſt en vérité trop étendre le *grand monde* que de lui faire embraſſer tous les *gens de qualité*, & ſur-tout ce nombre prodigieux de *gens de qualité*, qui n'étoient hier que des gens de condition. Enfin les mêmes Vocabuliſtes diſent qu'on appelle *beau monde* les gens polis, qui ont de l'eſprit, de la politeſſe, qu'on appelle auſſi le *grand monde*. On croiroit encore qu'ils veulent dire qu'il n'y a de polis & de ſpirituels que les gens de qualité.

Il auroit mieux valu copier l'Académie. On

(*a*) *Mon* exprime la hauteur, la grandeur, le volume; idée bien convenable au monde. Mais les Grecs & les Latins ſemblent plutôt avoir conſidéré le *monde* du côté de l'élégance, de la beauté, de la perfection, dans le ſens de l'adjectif *mundus*, propre, élégant, ajuſté, paré. Les Grecs, dit Pline 11, 4, l'ont appellé d'un nom qui ſignifie *ornement* (κοσμος) & nous, d'un nom qui ſignifie *élégance parfaite* (*mundum*).

appelle, a-t-elle dit, le *grand monde*, la Cour & les gens de *haute* qualité ; & l'on dit le *beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. Ces notions sont justes. C'est la naissance & le rang qui font la grandeur, & par conséquent le *grand monde* : c'est une politesse aisée tout à la fois & noble, l'élégance des formes, une certaine fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage, un certain charme dans les manieres, c'est-là ce qui fait le *beau monde* ; car c'est la perfection & l'éclat qui constituent la beauté.

Le *grand monde* est la premiere classe de la société : le *beau monde* est l'élite du *monde poli*. Les gens du *grand monde* font une grande figure dans le *beau monde*.

Le *grand monde* est un grand tourbillon qu'il faut voir de loin pour ne pas en être froissé ou foulé. Le *beau monde* est un beau cercle qu'il faut voir quelquefois pour se polir & s'*urbaniser*.

Les femmes jouent un assez grand rôle dans le *grand monde*, & le plus beau rôle dans le *beau monde*.

Les Gens de Lettres paroissent ordinairement déplacés dans le *grand monde* ; qu'est-ce, qu'ils font là ? Mais ils ne doivent point paroître étrangers dans le *beau monde*, s'il y faut de l'esprit, du goût, & l'art de parler.

Les airs du *grand monde* ne sont pas l'air du *beau monde*. Ne vous laissez pas imposer par les airs du *grand monde*, ou séduire par l'air du *beau monde*.

Il y a les mœurs du *grand monde* & les formes du *beau monde*. Le *grand monde* fait une

Ces mots viennent du celte *mon*, élévation, qui tient à *man*, grand. *Montagne* eſt comme *mons magnus*, *ingens*, grand *mont*.

Mur, Muraille.

LA *muraille* eſt, dans la choſe comme dans le mot, l'extenſion du *mur*. *Mur*, *mor*, en celte, ſignifie pierre, amas de pierres; & cette racine ſe retrouve dans pluſieurs Langues avec la même idée, ou quelque idée ſemblable. *Muraille* ſemble tenir au latin *murale*, ou plutôt à *muralia*, ce qui a rapport aux *murs*, ce qui eſt formé de *murs*, comme la *muraille* qui eſt une ſuite de *murs*. Notre terminaiſon *ail* ou *aille* ſert à déſigner la grandeur, l'amas, l'aſſemblage, la quantité.

Le *mur* eſt un ouvrage de maçonnerie : la *muraille* eſt une ſorte d'édifice. Le *mur* eſt ſuſceptible de différentes dimenſions; la *muraille* eſt un *mur* étendu dans ſes différentes dimenſions. On dit les *murs* d'un jardin, & les *murailles* d'une ville.

L'Architecte, le Maçon, diſtinguent différentes eſpeces de *murs*; ils conſiderent ſur-tout les qualités de leur conſtruction. Le Voyageur, le Curieux s'arrêteront plutôt à l'eſpece appellée *muraille*; ils en conſidéreront ſur-tout la force, la grandeur ou la beauté, comme à l'égard des *murailles* de Babylone, une des ſept merveilles, ou des *murailles* d'Avignon, un des ouvrages les plus remarquables en ce genre.

Le propre du *mur* eſt d'arrêter, de retenir, de ſéparer,

séparer, de partager, de fermer : l'idée du mot celte qui signifie pierre, est celle d'arrêter, de former une barriere, un frein, un lien, comme l'oriental. *mor* (d'où *mora*, retardement, ainsi que *de meure*, &c.) : & *mar*, *mor*, signifie borner, séparer, partager : ces idées analogues conviennent parfaitement à l'ouvrage appelé *mur*. L'idée particuliere de la *muraille* est celle de couvrir, de défendre, de fortifier, ou de servir de rempart, de boulevart : ce mot répond au latin *mœne*, *mœnia* (*murailles* d'une ville) dérivé de *munire*, munir, fortifier, remparer : ainsi le latin *ante murale* désigne une fortification avancée devant la *muraille*.

Les *murs* de nos anciens châteaux sont des *murailles* défensives qui, de siecle en siecle, ont résisté aux injures de l'ennemi & du temps. Les *murs* de nos maisons nouvelles sont des cloisons qui bouchent la vue, mais qui laissent passage à l'humidité, à la pluie, au chaud & au froid. Jugez des mœurs & des temps par les ouvrages.

Les *murs* domestiques nous séparent les uns des autres & nous bornent. A la Chine, en Egypte, en Angleterre, on construisit une grande *muraille* pour défendre le côté foible de l'Empire contre les Barbares.

Pendant la guerre, les Soldats Romains n'alloient jamais se renfermer dans les *murailles* des villes : ils étoient toujours campés ; mais ils bordoient leurs camps de *murs*, de fossés, de palissades.

La Chronologie Romaine date *ab urbe condita*, c'est-à-dire, de la construction des *murailles* de Rome : *urbs*, pour *orbs*, signifie enceinte,

le mot clôture, pour en indiquer l'objet ou l'effet. On dit *mur* en allée, *mur* de refend, *mur* en aîle, & jamais *muraille* en aîle, qui feroit une sorte de pléonasme.

On dit les *murs* d'une ville, mais au pluriel, comme si ce n'étoit que par leur multiplicité & leur continuité qu'on en forme une clôture.

Le *mur* n'est que la partie qui divise, la *muraille* est ce qui enceint & protege.

Mutation, Changement, Révolution.

Mutation est le mot latin *mutatio* : son primitif est *mut*, mouvement; c'est une nouvelle supposition d'objet. Son action est physique, & si quelquefois on s'en sert au figuré, c'est en lui conservant toute sa force d'origine. Nous avons dit d'une propriété qui changeoit de maître, qu'elle éprouvoit des *mutations*; que les Etats éprouvent de violentes secousses aux *mutations* de Dynasties; que les changemens sont insuffisans, là où la *mutation* est nécessaire.

Ce mot présente l'idée d'échange, de remplacement d'un objet par un autre, d'un mouvement général & complet. Il differe de *changement* en ce que ce dernier s'applique à toute espece de résultat, soit dans le tout, soit à la partie. *Changement* est une expression vague, indéterminée, qui se modifie; au lieu que *mutation* est un terme absolu. L'usage en respec-

tant ſa force d'expreſſion, l'a relégué dans le Vocabulaire de la Juriſprudence. Si quelquefois on s'en ſert dans le ſtyle ſoutenu, l'Académie obſerve que ce n'eſt qu'au pluriel.

Le *changement* réſulte d'une ſimple altération, d'une ſimple modification; les adjectifs en déterminent la force & l'étendue.

Les *mutations* ſont l'effet de la lutte des principes oppoſés ou divers; les *changemens* multipliés les amenent, & les maux accrus par cette fluctuation rapide, qui ne laiſſe que peu ou point d'eſpace pour le bien, finiſſent par cauſer les *révolutions*, ces criſes de la maladie du corps ſocial qui l'épurent ou le gangrennent, le guériſſent ou le diſſolvent. Par les *changemens*, vous jugerez de l'inſuffiſance des vues & des moyens. Par les fréquentes *mutations*, vous jugerez de l'incertitude ou de l'abſence des principes, & par le tout vous prédirez les *révolutions*.

Révolution, de *revolvere*, tourner autour, eſt au propre le mouvement périodique d'un aſtre, & ſon retour au point de départ. L'acception figurée qu'il prend ici, eſt abſolument métaphorique: il peint la courſe rapide d'un aſtre, qui renverſe & entraîne tout dans ſa marche; car tel eſt auſſi l'effet de nos *révolutions* politiques. Le Philoſophe y voit encore la marche conſtante & invariable de la Nature qui crée, détruit, recompoſe tour à tour, & marque la durée des empires, comme celle de nos jours, entre l'enfance, la force & la caducité.

Les Empires, en *révolution*, ſont une li-

tuellement leur foi : mais auſſi ils s'engagent *réciproquement* à des devoirs différens.

La ſympathie & l'antipathie ſeront des ſentimens *mutuels* : ce qu'on ſent, eſt ce qu'on fait ſentir. La bienfaiſance du patron & la reconnoiſſance du client, ſont des ſentimens *réciproques* ; ils ne ſont pas les mêmes, mais ils ſe répondent l'un à l'autre.

Les mêmes droits de part & d'autre ſont *mutuels* : des droits différens d'un côté & de l'autre, ſont *réciproques*. Les Citoyens ont les mêmes droits à l'égard les uns des autres, ces droits ſont *mutuels* : le Prince & les Sujets ont des droits différens & même oppoſés en apparence ; ces droits ſont *réciproques* & nullement *mutuels*.

Les droits & les devoirs ſont *réciproques*, parce qu'ils naiſſent les uns des autres, ou qu'ils ſe ſuppoſent également par une corrélation néceſſaire : mais ils ne ſont pas *mutuels* ; car ils forment deux choſes différentes & de différente nature.

* *Mutuel* ne ſe dit guere qu'en matiere de volonté, de ſentiment, de ſociété : *amitié mutuelle*, *obligation mutuelle*, *don mutuel*. *Réciproque* s'étend ſur une foule de choſes éloignées de cette idée : on dit des *termes réciproques*, des *verbes réciproques*, des *figures réciproques*, des *influences réciproques*, &c., pour exprimer particuliérement la réaction, la corrélation, le retour, la *réciprocation* ou l'action de rendre la pareille. Ainſi le verbe latin *reciproco* ſignifie refluer, remonter vers ſa ſource, revenir : ainſi

l'on dit dans quelques provinces *réciproquer*, pour dire, répondre à des avances, ripoſter, rendre la pareille : ainſi deux termes qui reviennent au même, s'appellent *réciproques* : ainſi Cicéron nous dit que ces deux choſes, ces deux propoſitions ſont *réciproques : s'il y a une divination, il y a des Dieux : s'il y a des Dieux, il y a une divination*, &c.

* J'ai cherché fort inutilement ſur quoi Vaugelas a pu ſe fonder, pour prétendre que *réciproque* ne ſe dit proprement que de deux, & même qu'il ne ſe dit jamais de pluſieurs ; mais que *mutuel* ne ſe dit proprement que de pluſieurs, & qu'il ne laiſſe pas de ſe dire auſſi de deux ſeulement. Th. Corneille rapporte que l'Académie a trouvé cette diſtinction trop ſubtile, & qu'on dit indifféremment l'un & l'autre terme, en parlant de deux ou de pluſieurs. En effet, cette diſtinction eſt purement idéale, ſans raiſon & contre l'uſage.

nanottus, diminutif de *nanus* : mais enſuite il l'a dérivé, comme Borel, de *napus*, navet ; parce que les navets ſont gros & courts comme les *nabots*. Le *nabot* eſt donc gros & court ; mais ce n'eſt pas tout-à-fait un *nain* : le *nain* eſt une eſpece d'homme manqué, un homme enfant ; & cette idée ſeroit exagérée à l'égard du *nabot*.

Rac, *rag*, oppoſé à *roc*, *rôg*, (élevé) ſignifie petit, bas, vil. De-là le mot *racaille*, en bas breton *ragailh*, en hébreu *raca*, lie du peuple ; l'italien *ragazzo*, enfant ; le bas-breton *ragna*, rogner, écourter, retrancher. Le mot injurieux de l'Evangile *raca*, ſignifie en ſyriaque *vuide*, comme *rek* en hébreu : au figuré, c'eſt l'homme de néant, l'homme vuide de ſens & de raiſon, l'homme ſans valeur, vain & vil. Le grec ſignifie choſe de nul prix. En languedocien, le marc de raiſin s'appelle *raque*. Il eſt clair que *ragot* eſt un mot plus fort & plus injurieux que *nabot*.

Le *nabot* eſt beaucoup trop petit ; il doit être gros en même-temps qu'il eſt court. Le *ragot*, s'il n'eſt pas plus petit ou plus court, eſt au moins plus vilain, plus difforme, plus ridicule ; il a une configuration vicieuſe, une mauvaiſe encolure. C'eſt ce que Scarron a bien obſervé dans le portrait de ſon *Ragotin*. Ainſi, en terme de Maréchallerie, un cheval *ragot* a non-ſeulement les jambes courtes, mais il eſt épais & large de croupe. Le *nabot* eſt donc ridiculement petit : le *ragot*, ridiculement petit, eſt ridicule dans ſa conformation. En conſultant des perſonnes qui parlent bien ſans leur avoir com-

muniqué ma distinction, je me suis assuré qu'elle étoit conforme à l'usage. Court, rond, ramassé, taillé dans le fort, avec un air vigoureux ou robuste, un homme est *trapu* : *tra* désigne également épaisseur & force.

Naïveté, Ingénuité, Candeur, Franchise, Sincérité.

J'EMPRUNTERAI, sans difficulté, dans cet article, les idées & même les expressions de l'Abbé Girard, de M. de Voltaire, de l'Auteur des *Considérations sur les mœurs de ce Siécle*, & de M. Roubaud de Tresséol, qui a traité la même matiere dans un ancien Mercure de France, &c. Peut-être ont-ils laissé quelquefois ou plus d'exactitude ou plus de développement à desirer.

Naïf est le *nativus* des Latins. *Nat*, *nat*, désignent ce qui a rapport à la *naissance*, à la *nature*. C'est donc la *nature* pure & franche qu'exprime la *naïveté*, qualité si propre à l'*enfance*. L'Auteur des *Considérations* dit que la *naïveté* est l'expression la plus simple & la plus naturelle d'une idée. Nous parlons de la qualité qui fait qu'on s'abandonne entiérement, dans ses paroles, au sentiment qu'on a des choses, comme si la *nature* elle-même s'exprimoit avec un abandon absolu.

Gen signifie production, naissance, noblesse, en celte, en grec, en latin, &c. Le latin *in-*

plus réservée, plus modérée, & qui fait se taire, plus affectueuse, plus cordiale, & qui suppose la confiance, devroit se faire aimer; mais comme elle ne peut pas faire aimer la vérité, elle ne peut souvent que se faire estimer.

La *naïveté* auroit quelquefois besoin de lumieres ou de réflexion; & l'*ingénuité*, de discernement ou d'expérience. La *candeur* n'a besoin que de se conserver. La *franchise* auroit quelquefois besoin de frein & d'adoucissement; & la *sincérité*, d'une connoissance particuliere des caracteres, & d'une certaine finesse pour leur faire goûter la vérité.

La *naïveté* s'accorde avec le génie. L'*ingénuité* est la vertu propre de l'enfance & le présage de la *candeur*. La *candeur* se présente à mon imagination comme la robe de l'innocence. La *franchise* ne regne qu'avec des mœurs généreuses. La *sincérité* fait le lien des vraies amitiés, & défait les autres.

Les détracteurs jurés des vertus humaines ou des qualités louables, se plaisent à nous représenter la *naïveté* comme une sorte de niaiserie, d'ignorance ou d'imprudence hardie, ou de simplicité exagérée & affectée; l'*ingénuité*, comme une vraie bêtise, une sotte précipitation, une affectation de *franchise*; la *candeur*, comme le masque de la dissimulation, une recherche habile de manieres, une fine imposture; la *franchise*, comme une rudesse de caractere, une humeur incivile, un orgueil offensant, une méchanceté déguisée, une demangeaison de parler; la *sincérité*, comme une dissimulation profonde de ses vrais desseins, une hypocrisie de bienveillance,

veillance, un artifice caché qui tend à capter la créance & la confiance des perſonnes. Ces Sophiſtes qui ne prennent jamais les choſes que du mauvais côté, ont néanmoins cela d'utile, qu'ils en font aſſez bien connoître les défauts, les inconvéniens & l'abus. Le triſte jeu d'eſprit que de peindre tout en noir, & de faire haïr les hommes!

Narrer, Raconter, Conter.

DE *no*, *nor*, connoître, les Latins firent *narrare*, *narrer*, faire connoître, expoſer un fait; ſi l'on n'aime mieux tirer ce mot de *nar*, eau courante: les paroles coulent de la bouche; la narration eſt un diſcours ſuivi. *Raconter* ne veut pas dire *conter* de nouveau: ce qu'on conte une ſeconde fois, on le *reconte*: on *raconte* ce qu'on rapporte pour la premiere fois. *Ra*, ſemble n'être ici que la racine *ra*, *re* (courir, rouler, couler), appliquée à la parole qui coule de la bouche, comme dans divers mots celtes ou grecs, tel que *Rhétorique*. Ainſi *raconter* ſignifieroit rapporter de ſuite, tout au long, en parcourant la choſe, ou par un diſcours ſuivi. *Conter* a fait le tourment des Etymologiſtes. Ménage le tiroit de *commentari*, feindre, imaginer. Muratori, en rejettant cette étymologie, renonce à l'eſpérance d'en trouver une meilleure. M. de Gébelin croit qu'il vient du grec κοντός, pique, ou de κοντός, petit; car le *conte* réunit les deux qualités d'être court & piquant. Ce

mot ne viendroit-il pas plutôt du latin *contari*; ou de *cunctari*, *percontari* ou *percunctari*? *Contari* & *percontari* signifient s'informer, interroger avec curiosité : *cunctari* ou *percunctari* signifient différer, s'arrêter ou s'amuser plus ou moins long-temps. Mis à l'actif, ces verbes signifieront donc informer, exciter ou satisfaire la curiosité de quelqu'un, & arrêter quelqu'un ou retenir son attention, l'amuser : ces idées sont précisément propres à nos mots *conte* & *conter*. Cette étymologie me paroît la plus naturelle. Mais il faut recourir à l'usage pour trouver la différence de ces trois mots, selon que les idées leur sont plus particuliérement affectées, sans l'être à l'un exclusivement aux autres; car ils sont bien souvent confondus.

Ainsi *narrer* est de la Rhétorique & d'apparat; on ne regarde proprement qu'à la maniere. *Raconter* est de l'instruction & en tout genre de choses : on regarde sur-tout à la vérité & à la fidélité. *Conter* est de la conversation ou dans le genre familier : on regarde au fond & à la forme. On *narre* avec étude ou art, pour attacher, intéresser, prévenir un auditoire, un tribunal, le public qui juge. On *raconte* avec exactitude, pour rendre compte, expliquer les faits, apprendre la chose à la personne, aux gens, au monde qui doit ou veut être instruit. On *conte* avec agrément, pour amuser, pour plaire, pour occuper agréablement quelqu'un, récréer sa société, les curieux qui cherchent le plaisir.

La *narration* doit être claire, élégante, facile, concise. Le *récit* doit être simple, fidele, circonstancié, exempt de réticences & de dé-

tours. Le *conte* doit être familier, court, piquant & curieux. Le *conte* a ſes regles comme la *narration*; c'eſt de même un genre d'ouvrage: le *récit* a ſes loix plutôt que des regles; il doit peindre les faits, comme la parole les penſées.

Les Orateurs, les Hiſtoriens, les Poëtes *narrent*. Chacun *raconte* à ſa maniere. Sans les Français, les Grecs auroient été le premier peuple du monde pour *conter*; mais ils n'ont eu ni La Fontaine ni Voltaire.

D'Ablancourt dit que Thucydide *narre* mieux que Tacite. Bouhours a déjà dit que Tacite *raconte* les choſes, non comme elles ont été, mais comme il imagine qu'elles auroient dû être. L'Arioſte *conte* divinement des folies.

Vous *narrez* les faits relatifs à votre ſujet. Vous *racontez* ce dont il s'agit de faire l'hiſtoire, au lieu de le dire en gros. Vous *contez* des choſes vraies ou feintes, plaiſantes ou ſérieuſes & même *morales*.

Les beaux diſeurs *narrent* en racontant, & tant pis pour eux. Ceux qui aiment beaucoup à parler ſans raiſonner, *racontent* & *racontent*. Si l'on ſavoit combien il faut d'eſprit & d'agrément dans l'eſprit pour *conter*!

Il y a de bons *Narrateurs*, on donnoit autrefois ce nom aux Avocats. Un *raconteur* d'office n'eſt guere qu'un ennuyeux de peu d'eſprit: c'eſt le ſens ordinaire du mot. Un *conteur* eſt mauvais *conteur*, s'il n'eſt qualifié de bon: autrefois il y avoit des *conteurs* (*conteours*, *contours*) en titre, qui alloient réciter, chez les Grands, des contes en proſe, comme les Troubadours y chantoient leurs vers.

Nation, Peuple,

CES mots ont plusieurs acceptions différentes, selon lesquelles ils diffèrent dans leurs rapports. Etablissons d'abord leur sens primitif, qui constitue leur différence primitive.

La lettre *N* a particuliérement désigné les idées relatives à la *naissance*; & cette idée est celle de *nation*, en latin *natio*, mot dérivé de *nasci*, *natus*, naître, né. Ce mot collectif rassemble tous ceux qui ont la même naissance ou qui sortent de la même tige. Chez les Romains, la Déesse *Nation* étoit ainsi appellée, parce qu'elle présidoit aux *naissances : A nascentibus, Natio nominata est*, dit Cicéron, *de Divin.* 3, 47.

De *pol.* & *pul*; les Latins firent *populus*, *peuple*, grand nombre, grande multitude.

Ainsi, dans le sens littéral & primitif, le mot *nation* marque un rapport commun de naissance, d'origine; & *peuple*, un rapport de nombre & d'ensemble. La *nation* est une grande famille; le *peuple* est une grande assemblée. La *nation* consiste dans les descendans d'un même pere; & le *peuple*, dans la multitude d'hommes rassemblés en un même lieu.

Les Gaulois de l'Europe, les Galates de l'Asie, les Gallo-Grecs, les Gallois d'Angleterre, & peut-être les Galles de l'Afrique, forment une même *nation*. Ces Galles forment, au milieu de l'Afrique, un *peuple* guerrier, redoutable,

inconſtant, vagabond, fort reſſemblant aux anciens Gaulois.

Dans le même ſens, les Iroquois, les Abénaquis, & autres *peuples* ſauvages qui ne forment proprement que des hordes ou des bandes, des troupes, ſont juſtement appellées *nations*, & diſtinguées comme *nations* par leurs traditions mêmes, qui les font deſcendre de différens chefs.

Tacite dit que les Suéves ſont une *nation* différente des Cattes & des Tenctères avec leſquels ils s'entremêloient dans la Germanie, de maniere à ne former, à certains égards, qu'un *peuple* avec eux.

La même Langue, dans la bouche de deux *peuples* éloignés, comme les Bretons & les Gallois, annonce qu'ils ne ſont originairement qu'une *nation*. La confuſion des Langues dans l'idiome d'une *nation*, tel que l'anglais, annonce qu'elle n'eſt, quant à ſa compoſition, qu'un *peuple* mêlé.

* Dès que *nation* déſigne un rapport de naiſſance & d'origine, il eſt naturel d'appeller *nation* la totalité des races nées ou établies de pere en fils dans le même pays, & déſignées par une dénomination commune comme le nom à l'égard des familles. Ce mot, dit Feſtus, déſigne ceux qui ſont nés dans un pays à l'excluſion de ceux qui ſeroient venus d'ailleurs. Mais ni les Indigenes ne ſont indiqués, ni les Aborigenes ne ſont exceptés par le mot *peuple*. Ainſi, dans cette acception, la *nation* conſiſte dans les naturels du pays; & le *peuple* dans

les habitans. Si le *peuple* a là un domicile, la *nation* ſeule y a ſa patrie.

Un peuple étranger qui forme une colonie dans un pays lointain, eſt encore Anglais, Allemand, Français; il l'eſt de *nation* ou d'origine. Les *peuples* de l'Italie ou de l'Allemagne, quoique différens de race & dans des Etats différens, compoſent la *nation* Italienne ou Allemande, du nom de la contrée où ils ont pris naiſſance, & où ils vivent avec des rapports particuliers de langage, de mœurs.

A la diſſolution de l'Empire Romain, la Germanie fut inondée de *peuples barbares* qui, dans leur furie vagabonde, foulerent & refoulerent, pouſſerent & repouſſerent, vomirent & revomirent de toutes parts les *nations Germaniques*. Le déluge tomba du nord ſur le midi; & de ce cahos ſortit l'Europe moderne.

* Il réſulte de là, que divers *peuples* raſſemblés, naturaliſés, unis par divers rapports communs dans le même pays, forment une *nation*; & qu'une *nation* ſe diviſe en divers *peuples*, diſtingués les uns des autres par des différences ou locales & phyſiques, ou politiques & morales. Il réſulte de là, que la *nation* eſt un grand *peuple*.

Les Gaulois, les Bourguignons, les Viſigots, les Francs & autres *peuples*, naturaliſés dans ce pays, amalgamés ou incorporés les uns dans les autres, fondus en une Société politique, ont formé la *nation* Françoiſe. La *nation* Françoiſe ſe diviſe en *peuples* différens, Normands, Gaſcons, Languedociens, Bretons, établis dans

différentes Provinces, ſous divers reſſorts, avec des coutumes propres.

Les Nomes de l'ancienne Egypte, les Cités de l'ancienne Gaule, les Tribus Arabes, les Hordes Tartares, les Cantons Suiſſes, les Provinces-Unies, les Etats-Unies de l'Amérique, nous rappellent des *peuples* diſtincts par des relations ou des aſſociations particulieres, dans la *nation* ou la Société générale.

De ces *peuples* réſulte la *nation*. Les *peuples* ſont unis, & la *nation* eſt une. La *nation* eſt le corps; & les *peuples* ſont des eſpeces de corporations nationales. Vous parlez collectivement au nom de la *nation*, & diſtributivement au nom des *peuples*.

* Politiquement parlant, la *nation* & le *peuple* conſervent leur caractere propre & leurs différences naturelles. La *nation* eſt une grande famille politique, à l'inſtar de la famille naturelle; le *peuple* eſt une grande multitude raſſemblée & réunie par des liens communs.

La *nation* eſt attachée au pays par la culture, elle le poſſede. Le *peuple* eſt dans le pays, il l'habite. Auſſi diſons-nous particuliérement une *nation agricole*, & des *peuples paſteurs* ou *chaſſeurs*.

La *nation* eſt le corps des Citoyens: le *peuple* eſt l'enſemble des regnicoles.

En Pologne, la *nation* eſt compoſée d'environ deux cent mille hommes; le reſte n'eſt qu'un *peuple* privé des droits de Citoyen, des droits naturels à l'homme.

La *nation* qui ne fait pas corps, n'eſt en

effet qu'un *peuple* ou une multitude raſſemblée ſous des conditions qui ne ſont pas celles d'une Société parfaite.

La *nation* comprend les *peuples*. La *nation* eſt une, par l'unité de volonté, de puiſſance, de Loi, d'intérêt, d'exiſtence politique : les *peuples* ſe diſtinguent par des variétés, comme on l'a remarqué plus haut.

Nous ne diſons pas la *nation Grecque*; nous diſons *les Grecs* ou *les peuples de la Grece*, parce qu'ils formoient, non un *Etat*, mais des Etats indépendans & ſans ceſſe déſunis & avec une ſimple confédération contre les ennemis étrangers.

Nous conſidérons particuliérement dans la *nation*, la puiſſance, les droits des Citoyens, les relations civiles & politiques. Nous conſidérons dans le *peuple* la ſujétion, le beſoin ſur-tout de la protection, & des rapports divers de tout genre.

Un Roi eſt le Chef d'une *nation*, & le pere du *peuple*.

Les alliances, les traités, les guerres, ſe font de *nation* à *nation*, & non de *peuple* à *peuple*; mais le *peuple* ou les particuliers en profitent ou en ſouffrent.

La *nation* eſt, ſous divers rapports, gouvernante & gouvernée; le *peuple* n'eſt que gouverné, ſi l'ordre particulier du *peuple* ne gouverne par des Magiſtrats de ſon choix. Les Loix ſe font par les Repréſentans de la *nation* & en ſon nom; elles ne ſe font par les Repréſentans du *peuple* que dans la Démocratie.

L'Etat étant conquis & ſoumis à un nouvel

ordre de choſes, la *nation*, proprement dite, eſt détruite, mais le *peuple* reſte. Les Gaulois, ſubjugués par Céſar, furent & s'appellerent *Romains*.

Les Juifs, conſidérés ſous deux aſpects différens, étoient *nation* & *peuple*. Dans l'ordre naturel & à l'égard des autres Sociétés politiques, ils étoient la *nation Juive*. Dans un ordre ſurnaturel & eu égard à leur Gouvernement Théocratique, ils étoient le *peuple de Dieu*.

Les Romains ne s'appelloient point la *nation Romaine*; c'étoit le *peuple Romain*, car c'étoit le *peuple-roi*.

* Le *peuple* eſt donc encore diſtingué de la *nation*, comme un ordre particulier de l'Etat. La *nation* eſt le tout; le *peuple* eſt la partie, & cette partie eſt compoſée d'une grande multitude. La *nation* ſe diviſe en pluſieurs Ordres, & le *peuple* en eſt le dernier.

Par-tout où il n'y aura point, dans ces différens Ordres, égalité ou réciprocité de droits & de devoirs; ou, ſi l'on veut, dès qu'il y aura d'un côté des droits ſans devoirs, & de l'autre des devoirs ſans droits, il y aura dans un Etat deux *nations* qui lutteront l'une contre l'autre, comme Eſaü & Jacob dans le ſein de leur mere: *duæ ſunt gentes in utero tuo*: ou plutôt il n'y aura, au lieu de *nation*, que deux *peuples* ennemis, l'un oppreſſeur, l'autre opprimé. Mais quelque riches & puiſſans que les premiers Ordres de l'Etat ſemblent être, ſi le *peuple* eſt

pauvre & misérable, la *nation* est pauvre & misérable.

* J'ai dit que l'on considere sur-tout la *nation* sous les rapports politiques de puissance, mais sans exclure d'autres rapports qui soient généraux & communs à tout le *peuple*, ou plutôt à tous les *peuples* de l'Etat, sur-tout les qualités morales, car les qualités physiques s'attribueront plutôt au *peuple* qu'à la *nation*. Une *nation* est belliqueuse, fiere, superbe, comme un *peuple*, plutôt même qu'un *peuple*; car le mot *nation* s'empare naturellement de toute idée d'élévation: mais on dira plutôt qu'un *peuple* est blond ou brun de couleur, petit ou grand de stature, robuste ou débile de corps. En général, les qualifications morales se partagent entre le *peuple* & la *nation*.

Un Roi de Danemarck écrivoit, il y a plus de quatre siecles, à un Roi de France, qu'en secondant ses projets, il ne pouvoit joindre les troupes Danoises aux troupes Françoises, parce que l'humeur des deux *nations* étoit incompatible; & que la hauteur & la fierté du *peuple* Danois ne supporteroit point la vivacité & la pétulance des *peuples* François.

* Je passe sous silence des acceptions subalternes dans lesquelles ces termes sont employés quelquefois avec une sorte de licence, mais toujours avec égard à leur sens primitif. Ainsi on appelle *nation* les gens d'une même profession, tels que les Savans, les Poëtes. La *nation* des Poëtes, dit Boileau, est une *nation* farou-

che : Grands Savantas, *nation* indocile, dit Madame Deshouliere. Une grande multitude s'appelle un *peuple*, ſur-tout ſi elle eſt confuſe & tumultueuſe. On dit qu'un homme eſt *peuple*, lorſqu'il n'a que l'intelligence, les préjugés, les façons du *commun peuple*, du vulgaire, &c.

Naturel, Tempérament, Conſtitution, Complexion.

Naturel annonce les propriétés, les qualités, les diſpoſitions, les inclinations, les goûts, en un mot le caractere qu'on a reçu de la *Nature*, avec lequel on eſt *né*, (lat. *natus*). Ce mot ſe prend ordinairement dans un ſens moral : on le dit quelquefois dans le ſens phyſique de *conſtitution*, comme vous le voyez dans les Dictionnaires. Le caractere réſulte de l'aſſemblage & de la combinaiſon des qualités ; il eſt diſtingué & qualifié par les qualités dominantes du ſujet : s'il eſt queſtion de celles qu'on a reçues de la Nature, c'eſt le *naturel*, qui change, s'altere, ſe modifie de mille manieres, mais dont on conſerve toujours le fond. Même au phyſique, ce mot convient mieux pour déſigner les qualités phyſiques relativement à leurs effets moraux. Vous diriez plutôt un *naturel ardent*, qu'un *naturel robuſte*.

Le *tempérament* eſt proprement ce qui fait l'humeur, ce que produit dans le corps animal le mélange avec la doſe des humeurs, *tempérées* ou modérées l'une par l'autre. *Tempérer*

a pour racine le mot *tep* (lat. *tepidus*, *tiede*), en arabe, en celte, *dap*, *daph*, veut dire chauffer. Ce mot ſignifie modérer, adoucir, affoiblir une choſe par une autre ; & c'eſt ainſi que le mélange des humeurs produit dans le corps le *tempérament*. Les divers degrés de froid, de chaud, de ſec, d'humides, forment la *température* de l'air ; l'humeur dominante forme le *tempérament* ſanguin ou billieux, chaud ou froid, bouillant ou flegmatique, &c. Le bon *tempérament* réſulte ſur-tout de l'équilibre des humeurs.

La *conſtitution* s'étend plus loin : elle conſiſte dans la compoſition & l'ordonnance des différens élémens d'un corps, des différentes parties d'un tout, qui le *conſtituent* ou l'*établiſſent* tel, ou qui fondent & forment ſon exiſtence, ſon *état*, ſa maniere propre & *ſtable* d'être (de *ſt*, *ſtare*, *ſtatuere*, être, établir à demeure). Ainſi tout ce qui entre naturellement dans un corps animé pour former ſa maniere propre & habituelle d'être, concourt à ſa *conſtitution*. L'ame & le corps, unis enſemble, *conſtitue* l'homme ; la matiere & la forme *conſtituent* le corps phyſique ; les ſolides & les liquides, tous les élémens d'un corps animé, ſelon les rapports qu'ils ont entre eux & avec ſa deſtination naturelle, forment enſemble ſa *conſtitution*. La force ou l'irritabilité des nerfs influe ſur la *conſtitution* du corps, tout comme la chaleur ou la froideur du ſang ; ainſi des autres branches du ſyſtême animal. Ce ſyſtême phyſique eſt au corps ce qu'eſt à un Etat ſa *conſtitution*, qui détermine par des loix fondamentales, par des formes diſtinctives, d'une maniere *ſtable*, le genre de gouvernement. La

conſtitution embraſſe tous les rapports qui déterminent & aſſurent l'exiſtence & ſa maniere. Ainſi ce mot eſt propre à réunir les différentes qualifications relatives, tant aux ſolides qu'aux liquides, & à l'enſemble; mais ſur-tout celles qui regardent la force, la vigueur, la délicateſſe, la foibleſſe, &c. comme quand on dit, *c'eſt un bon corps, c'eſt un mauvais corps.*

Complexion vient de *plec*, *plic*, en celte en grec, en latin, &c.; *plier*, *lier*, *entrelacer*; rac. *pel*, *ple*, *pli*, tournure, penchant, habitude. La *complexion* indique proprement les habitudes formées, les plis pris, les penchans ou les diſpoſitions habituelles, ſoit qu'elles naiſſent du *tempérament* ou des humeurs, ſoit qu'elles naiſſent de quelque autre élément *conſtitutif* du corps. Les Médecins diſtinguent quatre *complexions* générales, ſelon que l'une des quatre humeurs prédomine. J'aimerois mieux dire, ſelon les autres rapports de la *conſtitution*, une *complexion robuſte* ou *délicate*, qu'une *complexion ſanguine* ou *bilieuſe* (ce qui eſt propre au *tempérament*); mais ſur-tout déterminer par l'uſage de ce mot, les appétits, les goûts, les inclinations, les penchans auxquels on a coutume de céder & de ſe livrer; comme quand on dit, *complexion amoureuſe*, *ardente*, *tendre*. On diſoit *complexion* pour déſigner l'humeur, les volontés capricieuſes, les goûts ſinguliers auxquels une perſonne eſt ſujette. La Bruyere dit qu'un Miniſtre n'a ni humeur ni *complexion*, c'eſt-à-dire, ni paſſion, ni foible, ni penchant à ſurprendre.

Le *naturel* eſt donc formé de l'aſſemblage

des qualités naturelles ; le *tempérament*, du mélange des humeurs; la *conſtitution*, du ſyſtême entier des parties conſtitutives du corps; la *complexion*, des habitudes dominantes que le corps a contractées.

Le *naturel* fait le caractere, le fond du caractere ; le *tempérament* l'humeur, l'humeur dominante ; la *conſtitution*, la ſanté, la baſe ou le premier principe de la ſanté; la *complexion*, la diſpoſition, la diſpoſition habituelle du corps.

Nef, Navire.

POUR abréger, je réunirai, dans cet article, diverſes obſervations ſur la même famille de mots.

Nef n'eſt, depuis long-temps, qu'un terme poétique ; & tant pis. Il peut être conſidéré comme le mot ſimple, & employé comme genre. *Navire* diſtingue une eſpece de bâtiment de haut bord pour aller en mer ; & il ſert auſſi à déſigner collectivement tous les grands bâtimens ou les vaiſſeaux. *Nef* devroit au moins ſervir de genre à l'égard des petits bâtimens, & *navire* à l'égard des autres.

Nef marque proprement quelque choſe d'élevé, de conſtruit ſur l'eau ; *navire*, une maiſon flottante, une habitation pour aller ſur mer. En celte *nef*, *neb*, déſigne ce qui eſt élevé. *Nef* diſtingue l'élévation & la forme : ainſi l'on dit *nef* d'égliſe, & l'on appelle *nefs*, certains

petits vaſes qui ont la forme d'une *nef* : *navire* exprime particuliérement l'idée d'aller, de nager, de voguer, de *naviguer* (*navim agere*) ; le *navire* eſt la *nef* qui va (*ire*, aller).

* On a dit *nocher* & *nautonnier* ; on ne dit guere ni l'un ni l'autre, ſi ce n'eſt en poéſie, & je ne ſais pourquoi. Le *nocher* eſt proprement le maître, le patron, le chef, le conducteur du bâtiment : le *pilote* eſt un conducteur, un gouverneur de *pile* (mot celte), c'eſt à-dire vaiſſeau, navire, grand bâtiment qui a un gouvernail, un *peautre*, en vieux français (de *pal*, pieu, corps long & étroit), régi par le *pilote*. Le *nocher* conduit ſa barque : le *pilote* gouverne ſon vaiſſeau en habile *navigateur* & ſous les ordres d'un Capitaine. On a dit, dans la baſſe latinité, *naucherus*, *nauclerus*, *nauclearius*, &c. : c'eſt le grec ναυκληρος, poſſeſſeur, maître du *navire* ; κληρος, qui a en partage, en héritage, à ſa diſpoſition, dans ſon domaine.

Le *nautonnier* travaille à la manœuvre du bâtiment : c'eſt ce qu'exprime la terminaiſon du mot. Il n'eſt pas le *matelot* ; car celui-ci eſt proprement attaché au ſervice des *mâts*, des navires à *mât*. Il n'eſt pas le *marinier* ; car celui-ci ne ſert proprement que ſur mer, ou par extenſion ſur les grandes rivieres. Il n'eſt pas le *batelier* ; car celui-ci ne mene qu'un bateau : le *nautonnier* Caron conduit une barque.

* Nous avons les adjectifs *naval* & *nautique* ;

naval, qui regarde les vaiſſeaux, les *navires* de guerre; *nautique*, qui concerne la navigation, la ſcience ou la pratique de la *navigation*. On dit l'architecture *navale* ou qui regarde la conſtruction des vaiſſeaux, & l'aſtronomie *nautique* ou qui concerne la navigation; la conduite des vaiſſeaux; des proviſions *navales* & des problêmes *nautiques*; un combat *naval* & des courſes *nautiques*, &c. Les Latins appelloient ainſi *naval* ce qui concernoit la guerre *navale* ou de mer : ils appelloient *nautique* ce qui ſe rapportoit aux *nautonniers* appellés, eux-mêmes *nautici*.

Nous diſons auſſi *marin*; mais ce mot eſt vague & flottant d'une acception à une autre. *Marin*, qui vient de la mer, ou qui appartient à la mer, *ſel marin*, *loup marin*, *corps marin*, *monſtre marin*. *Marin*, qui ſert ſur la mer ou à la navigation, *cartes marines* ou *nautiques*. *Marin*, qui eſt habitué à la mer, au ſervice de mer; nous appellons *marins* les Officiers de mer.

On a demandé quel ſeroit le mot propre pour dénommer la ſcience, l'art, le moyen, l'inſtrument propre pour découvrir au loin les vaiſſeaux, leur nombre, leur marche, &c. ? Je crois qu'on pourroit dire *nautoptique*; *naut* qui regarde la navigation ou les navires; *optique*, qui concerne la vue, la perſpective.

* La *marine* joint à la navigation, la conſtruction & le ſervice de mer; ou dans d'autres termes, elle comprend l'architecture navale, le pilotage, l'art des évolutions militaires. Nous appellons

appellons auſſi *marine* le Corps des Officiers, des Soldats, des Matelots, même avec les vaiſſeaux & tout ce qui ſert à conſtituer la puiſſance *navale* d'un Etat.

* Faut-il dire *naviger* ou *naviguer* ? On dit l'un & l'autre ; quoique les Marins diſent *naviger*, je crois qu'il vaux mieux dire *naviguer*. Pourquoi? parce que c'eſt le mot latin *navigare* qui a le *G* fort, *gu*, comme dans *navigation* & *navigateur*. La terminaiſon latine *gare* ſe change ordinairement en *guer* dans notre Langue : *inſtigare*, inſtiguer, inſtigation, inſtigateur ; *promulgare*, promulguer, promulgation ; *divulgare*, divulguer, divulgation, *conjugare*, conjuguer, conjugaiſon ; *allegare*, alléguer, allégation, &c.... C'eſt la terminaiſon *gere* qui ſe change auſſi naturellement en *ger* ; *affligere*, affliger, affliction ; *exigere*, exiger, exaction ; *protegere*, protéger, protection, protecteur ; *negligere*, négliger, négligence ; *erigere*, ériger, érection, &c. Je conviens que *mitigare* a fait mitiger, *obligare*, obliger, *fuſtigare*, fuſtiger, &c. : mais ce ſont-là des exceptions à la regle, dans laquelle, nous rentrons auſſitôt, en diſant *imitation*, *obligation*, *fuſtigation*, &c. Or il vaux mieux ſuivre la regle générale que de ſe jetter dans l'exception, quoique l'uſage en donne le choix. Ces deux terminaiſons latines *gare* & *gere* viennent également du verbe *agere*, faire, pouſſer, conduire, &c. : mais la premiere, par ſon ā long, ſemble déſigner une action plus forte & plus conſtante que la ſeconde avec l'ĕ bref.

Negre, Noir.

Negre eſt le latin *niger, noir.* Les Portugais, qui, les premiers, découvrirent la côte occidentale de l'Afrique, appellerent *negro* le peuple de couleur *noire*, répandu ſur la plus grande partie de cette côte, & le pays *Nigritie.* Les *negres* étoient auparavant déſignés par le nom commun d'*Ethiopiens.* Les Grecs & les Latins oppoſoient, dans pluſieurs phraſes proverbiales, l'*Ethiopien* au *blanc* : l'*Ethiopien ne blanchit pas.*

Le *negre* eſt proprement l'homme d'un tel pays ; & le *noir*, l'homme d'une telle couleur.

Vous oppoſez les *noirs* aux blancs ; & des *negres*, vous faites une ſorte de bétail.

On fait la traite des *negres ;* & on cherche la cauſe de la couleur des *noirs.* Si la couleur des *noirs* fait des brutes, la traite des *negres* ne peut être maudite ni de Dieu ni des hommes.

Conçevez l'eſprit humain ! Le fameux Las Caſas, ce véhément & vénérable patron des Américains, c'eſt lui qui fut le premier bourreau des *negres* ; c'eſt lui qui donna la premiere idée d'enlever des Africains pour les condamner aux fers & aux tourmens dont ils s'efforçoit de délivrer ſes chers Indiens. Croyoit-il donc que des *noirs* n'étoient pas hommes auſſi bien que ſes peuples *jaunes* ?

Les *negres* peignent le Diable blanc, ainſi

qu'il convient à des *noirs*, & ſur-tout à des *noirs* perſécutés par les blancs. Chacun ſe fait des Dieux à ſon image & ſelon ſes intérêts.

Je veux croire que les *negres* eſclaves ſon bien traités & fort heureux; mais que ſignifie donc cette maniere de parler proverbiale, ſi généralement reçue; ſi ſouvent employée, *traiter quelqu'un comme un negre?* Au Pérou, il eſt défendu aux *noirs* d'avoir un commerce charnel avec une blanche, ſous peine d'être honteuſement mutilés: ce que font les couleurs!

Si la couleur des *noirs* en fait phyſiquement une autre eſpece d'hommes, comment arrive-t-il (fait avéré) que les *negres* tranſplantés dans d'autres climats, blanchiſſent d'une génération à l'autre; & que les Européens noirciſſent, tranſplantés dans celui des *noirs*, ſans croiſement de races, & par des changemens gradués du noir au blanc, & du blanc au noir?

* Le latin *niger*, noir, eſt formé de la négation *ni*, & du celte *gar*, *ger*, brillant, lumineux, coloré. Le noir eſt l'abſence de toute couleur. Une des propriétés de la lettre *N* eſt d'exprimer la négation, la privation, l'abſence, par les mots *ne*, *ni*, *non*, *nenni*, &c. Ce dernier mot differe de *non*, en ce que la négation redoublée *ne*, *ni*, eſt évidemment plus forte & plus ferme, comme le *neen* du Tudeſque, que la ſimple négative *non*. *Non* ſignifie pas ou point: *nenni*, point du tout, non certes. *Nenni* n'eſt qu'un mot de converſation familiere. Je fais cette obſervation en paſſant, pour ne pas multiplier les articles.

Néologie, Néologiſme.

LE Dictionnaire *néologique* de l'Abbé Desfontaines, entrepris pour ridiculiſer les mots nouveaux, & en général les innovations dans le langage, a introduit dans la Langue cette famille nouvelle des mots νεος, nouveau; λογος, diſcours, parole.

Cette famille a été bien accueillie, & parce que les mots nous manquoient, & parce qu'il étoit facile d'en ſaiſir ou retenir le ſens. Le rapport de *néos* avec *neuf* & *nouveau*, eſt ſenſible: *log* étoit déjà dans une foule de mots français avec une idée connue.

Logie ſert ordinairement à déſigner un genre de ſcience, de connoiſſances, de traité, comme dans *théologie*, *chronologie*, *aſtrologie*; & ſouvent une qualité du diſcours, comme dans *amphibologie*, *battologie*. Ce mot, par lui-même, ne ſe préſente pas ſous un mauvais aſpect, puiſqu'il ſignifie *parole*. *Iſme* indique, comme nous l'avons remarqué, un ſyſtême ou une doctrine particuliere, une créance ou la profeſſion d'une créance particuliere, comme dans *magnétiſme*, *matérialiſme*, *théiſme*; & ſouvent l'affectation, l'abus, l'excès de la choſe, comme dans *fanatiſme ſophiſme*, *puriſme*.

Dans quels cas cette terminaiſon eſt-elle propre à déſigner l'abus? C'eſt ſur-tout quand la Langue a un autre mot qui, uniquement diſtingué par ſa terminaiſon du mot terminé en *iſme*, n'ex-

prime que l'idée nue de la chose. Ainsi le *philosophisme* sera l'abus de la *philosophie ;* le *purisme* est une affectation de *pureté* dans le langage.

La *néologie* annonce donc, sans aucune note, un genre nouveau de langage, des manieres nouvelles de parler, l'invention ou l'application nouvelle des termes. Le *néologisme* marquera l'abus ou l'affectation à se servir de mots nouveaux, d'expressions nouvelles, d'expressions & de mots ridiculement détournés de leur sens naturel ou de leur emploi ordinaire ; & c'est ainsi qu'on l'entend.

L'Académie a donc eu raison d'adopter, dans son Dictionnaire, le mot *néologie*, que d'autres Vocabulistes ont passé sous silence. Il ne s'agissoit plus que de le distinguer de *néologisme.*

Les Grammairiens ont autrefois agité la question, s'il est permis de faire des mots nouveaux ? Il valoit autant demander s'il est permis d'acquérir de nouvelles idées & de nouvelles richesses ? Il y a donc une *néologie* louable, utile, nécessaire, opposée au *néologisme.*

La *néologie* a ses loix & ses regles : la premiere de ces loix est de n'ajouter à la Langue que ce qui lui manque : la premiere de ces regles est de suivre, dans la formation de nouveaux mots, le génie, l'analogie & les formes propres de la Langue. Des mots vains & superflus, qui ne font que surcharger la Langue d'une abondance stérile, des mots & des expressions baroques & bizarres qui réveillent

l'idée du barbariſme, ſont du *néologiſme* tout pur.

Cette famille s'eſt étendue par le mot *néologue*, mais à contreſens, ou dans un ſens contraire à la valeur naturelle du mot, déterminée ſelon la formation réguliere du ſubſtantif perſonnel. *Néologie* fait *néologue*, comme *philologie*, fait *philologue*: or, ſi *néologie* ſe prend, ainſi que *philologie*, en bonne part, *néologue* doit être pris de même en bonne part, comme *philologue*; & l'on a fait tout le contraire. *Néologiſme* donnoit *néologiſte*, comme *puriſme* a donné *puriſte*; & il falloit dire *néologiſte* comme on a dit *puriſte*, pour déſigner, ſelon la valeur du ſubſtantif qui le produit naturellement, l'affectation & l'abus de la choſe. *Néologiſte* ſeroit donc propre pour qualifier celui qui innove ſans raiſon, tandis qu'on appelleroit *néologue* celui qui a des raiſons légitimes d'innovation. Le Phyſicien qui découvre & invente, eſt forcé d'être *néologue*: le Poëte qui, comme Ronſard, forge ou fabrique des mots ſuperflus & barbares, eſt un *néologiſte* ridicule. Le génie eſt *néologue*, il fait ſa Langue: le faux bel-eſprit ſera *néologiſte*, il gâte la Langue. Du moins le mot *néologue* ne doit qualifier que la perſonne qui innove, ſans éloge & ſans blâme; tandis que le blâme eſt néceſſairement affecté au *néologiſte*.

Net, Propre.

CES adjectifs ſont ſynonymes, en tant qu'on les oppoſe à *ſale.*

Net, en latin *nit*, *nit-idus*; en anglais *neat*, &c., vient de *ni*, éclat en celte, formé de *li* (lumiere, blanc), par un changement ordinaire de *l* en *n*. *Net*, ce qui eſt blanc, clair, poli, ſans ordure, ſans ſouillure, ſans tache, ſans défaut, ſans mélange étranger. *Propre*, formé de *pro* (en avant, en tête, premier), exprime ce qui conſtitue l'eſſence, ce qui appartient en propre, ce qui eſt convenable ou diſpoſé pour une fin. Mais, par une ellipſe particuliere à notre Langue, ſelon la remarque de M. Gébelin, il prend la ſignification de *net*, *ajuſté : une perſonne propre*, *un appartement propre*, c'eſt-à-dire, un objet qu'on a mis dans l'état où il doit être, où il eſt convenablement; un objet *approprié*, rendu *propre* à être vu, employé.

La *propreté* ajoute donc à la *netteté* l'idée d'un arrangement ou d'une diſpoſition convenable à la deſtination & à l'uſage de la choſe. La *netteté* n'eſt que le premier élément de la *propreté*. Une choſe eſt *propre*, quand elle eſt *nette* & arrangée comme il convient.

Une aſſiette *nette*, blanche, eſt *propre*, propre pour y manger. Des ſouliers ſont *nets*, quand on les a bien décrottés : mais quoique *nets*, ils ne ſont pas *propres*, s'ils ſe trouvent déformés,

avachis, éraillés. On dit d'un habillement qu'il eſt *propre*, plutôt que *net*, parce que l'habillement eſt fait non-ſeulement pour être blanc & ſans aucune ſaleté, mais encore ajuſté, ſelon les convenances & les bienſéances. Quoique *nette* & vêtue d'habits *nets*, une perſonne n'eſt pas *propre*, ſi elle a ſa chevelure dans un déſordre déſagréable, un côté de ſon habillement plus long ou plus pendant que l'autre, des vêtemens qui ne ſont pas faits pour ſa taille.

On dit qu'un enfant eſt *net*, lorſqu'il ne laiſſe plus aller ſous lui; mais il faut bien encore d'autres conditions pour qu'il ſoit *propre*. Il y a des gens qui, avec une *netteté* recherchée & dans leur perſonne & dans leurs habits, n'ont pas l'air *propre*, par une ſorte de diſgrace naturelle qui fait que leur figure & leur encolure déparent en quelque ſorte leurs ajuſtemens.

On dit d'un gros mangeur qui ne laiſſe rien dans les plats, qu'il fait les plats *nets* : mais ces plats-là ne ſont pourtant pas *propres*, il faut les laver pour qu'on y mange.

On dit, en maniere de proverbe : Qui veut tenir *nette* ſa maiſon, n'y met ni femme ni pigeon. Cependant il n'y a rien de plus *propre* qu'une femme *propre*; les hommes ne pouſſent jamais ſi loin les *recherches* de la *propreté*.

* Je n'ai rien à dire d'une foule d'acceptions dans leſquelles ces mots n'ont aucun rapport l'un avec l'autre. Cela prouve combien ils ſont éloignés l'un de l'autre dans leur ſens naturel.

Nippes, Hardes.

Nippes, dit M. de Gébelin, ſignifie, hardes, habillemens avec leſquels on eſt toujours propre & qui ſe lavent : du primitif *nip*, eau ; en grec, *nip*, eau, *nipto*, laver ; *nip*, eau, en algonquin & en virginien, &c. ; en hébreu *nyp*, diſtiller, arroſer ; en dannois *nipper*, en ſuédois *neppe*, propre, paré. Avant cet Interprete de la Nature, les Etymologiſtes étoient ſi embarraſſés ſur l'étymologie de ce mot, qu'ils alloient la chercher juſque dans l'eſpagnol *naypes*, qui ſignifie *cartes à jouer*.

Hardes, dit ce Savant, c'eſt tout l'équipage d'une perſonne, tout ce qui eſt deſtiné à être porté ſur ſoi : ce mot eſt pour *fardes*, même famille que *fardeau ;* de *fer*, porter. *Harde*, en français, ſignifie troupe, bande, compagnie de bêtes, d'oiſeaux. Les Francs ont appellé *horda*, les Saxons *heorda*, les Danois *hird*, les Goths *hairda*, un troupeau. Notre vieux mot *hardelle* ſignifie troupe, multitude, amas. Tout le monde connoît la valeur de notre mot *horde*. Le tudeſque *hord* & le gothique *haurd* déſignent une choſe, un lieu fait pour raſſembler & renfermer une quantité d'objets ; tel eſt un coffre, une armoire. *Harde* indique de même l'aſſemblage, l'amas, le paquet.

Les *hardes* ſont expreſſément diſtinguées des *nippes* dans divers paſſages d'Auteurs connus. Ainſi Moliere fait dire à ſon *Avare* : que l'em-

prunteur prendra, pour une partie de la ſomme, des *hardes*, *nippes* & bijoux.

Les Dictionnaires nous donnent le mot *nippe* pour un terme générique qui ſe dit *tant des habits que des meubles*, & de tout ce qui ſert à l'ajuſtement & à la parure; & le mot *hardes*, pour un terme collectif qui déſigne *tout ce qui ſert à l'habillement*, & par conſéquent à la parure; & par extenſion, *des meubles deſtinés à parer une chambre.*

Nippes indique donc également & des habits & des meubles; & *hardes* n'indique proprement que des habits ou des habillemens quelconques.

Quand il s'agit de déſigner l'habillement, en quoi ces deux termes different-ils l'un de l'autre? En ce que le mot *hardes* renferme toutes les ſortes de vêtemens qu'on porte ſur ſoi pour quelque fin que ce ſoit, pour l'utilité, pour la néceſſité, pour l'agrément: mais les *nippes* ſont les *hardes* deſtinées ſur-tout à la propreté & à la parure, comme le linge dont on change & qu'on lave pour être propre. S'il eſt parlé dans la même phraſe de *hardes* & de *nippes*, les *hardes* ſont de gros vêtemens qui couvrent; & l'on parle de *nippes*, pour marquer préciſément qu'il y a des *hardes* de parure & de propreté.

S'ils déſignent des meubles, quels meubles particuliers déſignent-ils l'un ou l'autre? *Nippes* déſignent de même les meubles ou plutôt les effets employés pour la propreté, comme le linge de table ou de lit: *hardes* ne peut déſigner que certains petits meubles portatifs & à l'uſage de la perſonne, comme des étuis, des couteaux. La

preuve que *hardes* emporte de petits meubles, c'eſt que *harder* ſignifie troquer, échanger des *hardes* ou de menus meubles.

* Le mot *hardes* marque néceſſairement une collection, un amas, un paquet; tandis que *nippes* ne fait qu'indiquer le genre d'objets ou de choſes. On met ſes *hardes* en paquet; on a ſa valiſe pleine de *hardes;* nos *hardes* forment notre équipage: mais nous exprimons par *nippes*, ou tels effets que nous avons, ou l'uſage que nous en faiſons, les qualités qui les font remarquer. *Hardes* n'a point de ſingulier; & *nippes* en a un, quoiqu'il ſoit plus fréquemment employé au pluriel. Les *hardes* ſe prennent donc en gros; les *nippes* peuvent être conſidérées en détail. L'idée d'aſſemblage & de multitude eſt ſi naturelle dans le mot *hardes*, que pluſieurs Etymologiſtes, tel que Borel, le tirent de *har*, *hart*, *hard*, qui ſignifie lien, attache, corde; parce que les *hardes* ſont des choſes qu'on lie & dont on fait des paquets pour le voyage.

* *Hardes* ſe dit également de ce qui concerne les hommes & les femmes; *nippes* ſe dit plutôt de ce qui concerne les femmes, comme ſi la propreté & la parure étoient particuliérement affectées à ce ſexe, ou ſi leurs *nippes* formoient la partie principale de leurs effets ou de leurs jouiſſances. Ainſi une femme s'eſt réſervé, par ſon contrat de mariage, ſes *nippes* & ſes bijoux. A la Chine, un pere ne donne en dot à ſa fille que des habits, des *Nippes* & quelques meubles.

* *Nippes* ſe dit encore plutôt à l'égard de la garde-robe des femmes du commun, qu'à l'égard de celles des femmes d'une claſſe ſupérieure. Une Bourgeoiſe a de bonnes *nippes* : une grande Dame a de belles *hardes*, ou plutôt de beaux habillemens, une belle garde-robe. La propreté eſt la magnificence du peuple. Une bonne ménagere ſe diſtingue par ſes *nippes*, comme une femme de la Cour par ſes bijoux & autres effets précieux.

* Nos Vocabuliſtes oublient le verbe, *nipper*, quoiqu'on diſe tous les jours qu'une fille, une femme ſe *nippe*, qu'elle eſt bien *nippée*.

Noircir, Dénigrer.

Dénigrer eſt le latin *denigrare*, compoſé de *nigrare*, *noircir*. *Noircir*, actif, rendre noir ; *dénigrer*, travailler à rendre noir par décoloration ou dégradation de couleur, comme il arrive à ce qui ſe ternit, ſe flétrit, s'obſcurcit. *Dénigrer* ne ſe dit qu'au figuré : *noircir* prend, au figuré, l'idée rigoureuſe de *noirceur*. L'idée de *dénigrer* eſt de peindre en noir, ou avec des traits fort défavorables, c'eſt décrier indignement : celle de *noircir* eſt de peindre des plus noires couleurs, ou de la maniere la plus flétriſſante, c'eſt diffamer odieuſement.

Celui qui vous *dénigre*, veut vous nuire ; il attaque votre réputation, il ravale votre mérite.

Celui qui vous *noircit*, veut vous perdre ; il attaque votre honneur, il vous perd de réputation ; le calomniateur *noircit ;* le détracteur *dénigre.*

L'action de *noircir* eſt d'autant plus odieuſe, qu'elle ne tombe que ſur l'innocence, la vertu, la probité, l'honneur & les mœurs. L'action de *dénigrer*, toujours maligne, mais moins méchante par elle-même, & avec un reſſort beaucoup plus étendu, roule ſur tous les genres de réputation & de mérite, ſur les talens agréables comme ſur les qualités eſſentielles, en un mot ſur toute ſorte d'avantages. Il faut à celui qui vous *noircit*, que vous paroiſſiez vicieux, méchant, criminel : il ſuffit quelquefois à celui qui vous *dénigre*, que vous paſſiez pour ignorant, ridicule, ſot, &c.

Les Savans ſe *dénigrent* quelquefois les uns les autres : ceux qui n'ont d'autre raiſon de les haïr que leur ſcience, ſans avoir même l'eſpérance de les *dénigrer* efficacement, les *noirciſſent.*

A *noircir* les autres, il y a d'abord un effet certain, c'eſt celui de commencer par être ſoi-même *noirci.* A *dénigrer* ſes concurrens, c'eſt au moins parler comme l'envie ; & l'envie eſt un hommage rendu au mérite, comme l'hypocriſie en eſt un rendu à la vertu.

Les Hiſtoriens qui, pour briller par le paradoxe, s'attachent à *noircir* les belles réputations & à réhabiliter les noms proſcrits, jouent, avec beaucoup moins d'eſprit qu'ils ne penſent, le rôle des ſots, & avec un ſuccès à-peu-près ſemblable. Les détracteurs de l'Antiquité *dénigroient* ce qu'ils n'entendoient pas ; & tout ce qu'ils prouvoient

contre les Anciens, c'eſt qu'ils ne les entendoient pas.

* Par la raiſon que *noircir* attaque l'honneur, il ne ſe dit que des perſonnes ou de leurs actions morales. Par la raiſon que *dénigrer* s'adreſſe à tout genre de mérite, il s'applique aux choſes; car on tâche à rabaiſſer leur prix, à les rendre mépriſables. On *dénigre* un ouvrage, une marchandiſe; on ne les *noircit* pas : on *dénigre* & on *noircit* un Auteur, un Marchand.

Je ne ſais ſur quoi des Vocabuliſtes ſe ſont fondés, pour dire que *dénigrer* eſt bas & hors d'uſage; rien n'eſt moins exact.

Noiſe, Querelle, Rixe, &c.

IL y a différentes ſortes de diſputes ou de combats de paroles, dans leſquels les eſprits s'entrechoquent plus ou moins, par divers motifs, avec des conſéquences différentes, enfin avec des caracteres particuliers qui leur ont fait donner divers noms. Je demande la permiſſion de raſſembler ici les notions de ces termes, quoiqu'ils ne ſoient pas annoncés dans mon titre. Tous ces objets s'éclairent l'un l'autre.

L'oppoſition des *opinions*, le deſir de défendre la ſienne, l'envie de la faire prévaloir, l'opiniâtreté à ne pas céder, la vivacité qui s'en mêle, forment & maintiennent la *diſpute*. Ce mot ſignifie littéralement différence, diverſité, diviſion (*dis*) d'opinions, de penſées, d'avis (*put*, penſer). Dans la *diſpute*, il n'y a qu'à s'expliquer & à s'en-

tendre ; mais faute de modération ſur-tout, on ne s'explique pas, on ne raiſonne pas toujours bien; on ne s'entend pas, on ne veut pas s'entendre. Il faudroit réduire la *diſpute* à une diſcuſſion froide, qui, en rapportant & peſant le pour & le contre, démêleroit, approfondiroit & éclairciroit la matiere.

La force & l'éclat de la diſcuſſion, ou plutôt de la conteſtation (oppoſition formelle & directe qui dément, dénie, défie, attaque, repouſſe, pourſuit); l'eſprit de parti, impétueux & obſtiné; les altercations vives & multipliées avec les grands mouvemens de l'oppoſition, portés même juſqu'au tumulte, font & diſtinguent le *débat*. Le *débat* marque, comme le *combat*, l'emploi de toutes ſes forces pour *battre* un adverſaire, c'eſt-à-dire, en triompher, & à peu près avec les mouvemens de l'homme qui ſe *débat*, ſe démene, & s'efforce de l'emporter. Les partis amenent les *débats*. La diſcuſſion des affaires publiques dans une grande aſſemblée, ne ſe fait guere ſans *débats* vifs & tumultueux. Dans ces ſortes de *débats*, l'éloquence du corps a beaucoup de crédit, mais moins que les raiſons ſecretes de prévention : je les voudrois par écrit & au rapport d'un homme habile, impartial & incorruptible, s'il s'en trouve.

L'alternative de la parole qui paſſe d'une bouche à l'autre, la conteſtation toute entrecoupée de réponſes, de répliques, de ripoſtes, qui ſont plutôt des mots & des ſaillies que des raiſonnemens ſuivis, l'impatience que la contradiction excite & qui excite la vivacité de la contradiction, & même des cris, mais ſans querelle établie,

forment l'*altercation*. Le mot *alter*, *autre*, démontre cette *alternative*, cette eſpece de *réciprocation* par laquelle l'*altercation* eſt caractériſée. C'eſt ainſi que les Latins entendoient ce terme, & qu'on auroit dû nous l'expliquer : ils appelloient *altercation* cette eſpece de petit combat dans lequel les Avocats ſe lançoient l'un à l'autre des traits rapides. Quintilien l. 6, c. IV, dit qu'un bon *altercateur* ne doit être ni colere ni turbulent, ni criard. Il eſt bien difficile qu'il n'y ait pas quelquefois des *altercations* entre un mari & une femme : je tremble pour eux, ſi elles deviennent fréquentes ; ſans mauvais procédés, ils deviendront inſupportables l'un à l'autre. Il faut du ſang-froid & de la modération, pour que l'*altercation* n'aille pas plus loin.

La confuſion & l'embarras des choſes, la difficulté de les débrouiller & de les éclaircir, la diſſention portée dans les eſprits par la diverſité de ſentimens ou d'intérêts, brouillés comme les affaires, l'attache à ſon ſens ou à ſon intérêt, avec des raiſons apparentes pour s'y tenir, & ſans raiſons ſuffiſantes pour s'en départir, produiſent le *démêlé*. Il s'agit manifeſtement dans le *démêlé*, de *démêler* ce qui eſt *mêlé*, de ſe *démêler* d'un embarras, d'une affaire qui ſe brouille & qui brouille les eſprits. Les *démêlés* tirent à conſéquence : prenez des Juges, des Arbitres, des Conciliateurs ; car plus vous conteſterez, plus vous vous débattrez, plus vous vous échaufferez, & moins vous pourrez vous rapprocher, vous entendre, vous concilier.

[illegible]ifférence de ſentimens, de volontés, de [illegible]ons, &c. qui intéreſſent, piquent, compromettent

promettent la fortune, l'honnêteté, l'honneur, quelque passion, l'amour-propre; la méfintelligence qui se refuse à l'accord & provoque le conflit, l'humeur ou la passion qui veut avoir raison ou satisfaction de la chose, produisent le *différend*. Il est sensible que ce mot tient à celui de *différence*, mais c'est la *différence* que les Latins appelloient *discrimen*, qui sépare, divise, oppose par des circonstances aggravantes. Dans les *différens*, il y a divers partis à prendre, ou de les accommoder par des arrangemens amiables, ou de les terminer par un jugement, ou de les vuider, comme les querelles, par des voies de fait : le premier de ces partis est sage, le second équitable; des bêtes & des bêtes féroces prendroient le troisieme.

Ces sortes de divisions sont quelquefois accompagnées ou suivies de *querelle*, de *noise*, de *rixe*, &c.

La *querelle* est, à la lettre, une plainte vive & emportée contre quelqu'un : *quereller*, se plaindre avec emportement, traiter mal, accabler de reproches. *Querela*, en latin, plainte vive, mécontentement, ressentiment marqué. En chaldéen, en syriaque, en arabe, *kahré*, *kara*, se plaindre. Chacun connoît les expressions & les effets du ressentiment & de l'emportement.

La *noise* est une sorte de *querelle* méchante, maligne, faite pour *nuire*, molester, vexer, ou de maniere à causer du mal, du tort, du tourment. C'est le grec *neikos*, *querelle*, vexation; lat. *noxa*, faute, dommage, tort; anglais, *noise*, vacarme, fracas, & *nac*, vexer, molester. La racine *nos* signifie proprement maladie; *nech*,

mieux à la *réputation*; la *renommée* eſt au-deſſus de l'une & de l'autre. Sans épithete, nos trois ſynonymes ſe prennent communément en bonne part : mais le mot *nom* ne ſe dit guere que dans le genre noble, au lieu qu'on dit d'un Artiſan qu'il a du *renom*, le *renom* ou la réputation d'être un bon ouvrier : la *renommée* n'eſt que dans le grand. Employés comme ſynonymes les uns des autres, ils déſignent divers degrés d'une *grande réputation* : le *renom* ajoute au *nom*, & la *renommée* au *renom*.

Nom vient de *no*, connoître; & il ſignifie ce *qui fait connoître & reconnoître*. Avec l'acception de *renom*, il n'eſt d'uſage que dans certaines phraſes, *acquérir*, *ſe faire un nom*; *avoir*, *laiſſer un nom*; c'eſt-à-dire, ſe faire connoître, être bien connu. Il ne s'emploie que dans un ſens abſolu; vous avez un *nom* & non pas du *nom*, quoiqu'on ait dit *un peu de nom*, *quelque nom*, au lieu de *renom*. Il rejette le régime compoſé; on n'acquiert pas le *nom* d'être homme d'honneur; on en acquiert le *renom*.

Le *renom* eſt le *nom* répété, redoublé, répandu, ſuivant la force de la particule réduplicative & intenſive *re* : il emporte donc un plus grand *nom*, une plus grande réputation. Quand il eſt employé d'une maniere abſolue, comme dans ces exemples, *homme de renom*, *ville de renom*, il prend le ſens de *renommée* qui ne s'employe pas de cette ſorte.

La *renommée* eſt un très-grand *nom*, un *nom* par-tout connu; le *renom* qui a le plus d'éclat & de durée; une réputation auſſi haute que vaſte, formée par le concours des *cens voix*, par une

sorte de concert ou d'accord unanime, & même par une espece de jugement public qui, sur des faits & des titres connus & même éclatans, fixe l'opinion & la mémoire. Ce mot ne signifie quelquefois que le bruit qui court, ou même l'estimation commune. Souvent il annonce un personnage allégorique qui seme les bruits & distribue les réputations.

Ce mot, par la valeur de sa terminaison, annonce l'assemblage, une réunion, un corps, un résultat de divers jugemens, d'une foule de suffrages, des différentes réputations acquises par une suite de faits, &c. Ainsi le mot d'*armée* marque une réunion de troupes en un corps & sous un Chef; celui de *ramée*, un assemblage de rameaux & de branches entrelacées; *fumée*, un amas, un tourbillon, un nuage de flammes étendues; *nuée*, un amas, un corps de nuages ou autres objets; *ondée*, une pluie à flots ou ondes; *poignée*, tout ce qui contient la main; *potée*, plein un pot, &c. Telle est la signification ordinaire de la terminaison substantive *ée*, ajoutée à un autre mot de la Langue : comme on le voit dans *potée*, formé de *pot*; *poignée*, de *poing*; *ondée*, d'*onde*; *brassée*, de *bras*; *fournée*, de *four*, *cueillerée*, de *cueillere*; *renommée*, de *renom*, &c.

Par le *nom*, vous êtes connu, distingué : par le *renom*, on fait du bruit, on a de la vogue : par la *renommée*, vous êtes fameux, tout est rempli de votre *nom*, & il est durable. Le *nom* vous tire de l'obscurité; le *renom* vous donne de l'éclat; la *renommée* vous couronne de toute sa gloire. Le *nom* vous a élevé au-dessus de votre sphere; le *renom* vous a élevé au-dessus de vos

Pairs ; la *renommée* vous a élevé sur le grand théâtre où les réputations n'ont ni borne ni fin. En deux mots, ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le consomme.

Avec un mérite brillant & les circonstances, on se fait un *nom*. Des qualités & des succès qui éblouissent les esprits & flattent la faveur populaire, dépend le *renom*. Aux places élevées, aux talens sublimes, aux qualités transcendantes, à ce qui produit de profondes impressions & de grands effets, s'attache la *renommée*.

Il n'est pas si aisé, dit la Bruyere, de se faire un *nom* par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le *nom* qu'on s'est déjà acquis. Il est aussi difficile de dire pourquoi certaines gens ont eu autrefois du *renom*, que d'exprimer comment il se fait que tant d'autres n'en ont aucun. Il seroit plus facile de trouver des vertus modestes qui fuient la *renommée*, que des vertus éclatantes qui n'en sont point enorgueillies.

C'est un fardeau pesant qu'un nom *trop tôt fameux. Le succès vient du sort ; du succès le* renom. *L'obscurité vaut mieux que tant de renommée.*

Le *nom* est un bruit qui flatte ; le *renom*, un bruit qui étourdit ; la *renommée*, un bruit qui transporte ; tout cela n'est que bruit.

Celui qui s'est fait un *nom* a effectivement l'avantage de s'entendre nommer quelquefois par quelques personnes. Celui qui a travaillé pour s'entendre applaudir tout autour de lui, use en un jour de *renom* toute sa réputation future. Celui qui jouit le plus de sa *renommée*, est celui qui oc-

cupe le plus ſon imagination à la célébrer ſur tous les tons au nom des quatre parties du Monde & de la poſtérité.

Combien d'hommes qui ſacrifient leur repos pour avoir un *nom* ! Combien qui ſacrifient leur honneur pour avoir du *renom* ! Combien qui ſacrifient leur vertu & leur bonheur pour avoir de la *renommée* !

Il n'eſt pas ſans exemple que le mérite égale le *nom*. Il y a quelques exemples de *renom* conſtamment ſoutenu. Il n'eſt pas impoſſible que la *renommée* vaille ce qu'elle coûte.

Que de gens qui, avec de grands droits à la *renommée*, ont vécu ſans *nom* ! Que de perſonnages qui ont long-temps ſurvécu à leur *renom*, quoiqu'on les crût morts avec lui ! Que de grands hommes qui n'ont jamais vu leur *renommée* ! Qu'eſt-ce que l'opinion ? qu'eſt-ce que la fortune ?

L'Auteur du *Paradis perdu* n'eut d'autre *renom* que celui de Républicain fougueux & de vain déclamateur ; il mourut ſans *nom* : ſa *renommée* naquit long-temps après ſa mort.

Combien de *noms* faits par des mains étrangeres, qui préferent l'argent ! Combien de fois le *renom* eſt ſurpris par une cabale qui en rit ! Combien de *renommées* uſurpées ſur des ſubalternes qui n'oſeroient les réclamer ! Après cela, jugez les hommes.

Nommer, Appeller.

« On *nomme*, dit l'Abbé Girard, pour distinguer dans le discours : on *appelle* pour faire venir dans le besoin. Le Seigneur *appella* tous » les animaux, & les *nomma* devant Adam pour » l'instruire de leurs noms : tel est le sens du texte » hébreu. Il ne faut pas toujours *nommer* les » choses par leur nom, ni *appeller* toutes sortes » de gens à son secours ».

Appeller n'est point synonyme de *nommer*, lorsqu'il signifie inviter à venir à soi, comme dans les cas posés par l'Abbé Girard. **Appellez-moi cet homme**, & nommez-*moi cet homme*, sont des phrases fort différentes. *C'est toi qui l'as* nommé, *je le dis & me* nomme, ce n'est pas dire, *c'est toi qui l'as* appellé, *je le dis & m'*appelle. Mais dans une acception secondaire, *appeller* signifie dire le nom de la personne ou lui donner un nom, sans l'intention de la faire venir à soi ou à son secours ; & c'est alors qu'il devient synonyme de *nommer*, & c'est la différence des synonymes que nous cherchons.

Nommer, dire le *nom* ou donner un *nom* ; je viens d'expliquer le sens de ce dernier mot. *Appeller*, formé de *pel*, annonce proprement des signes faits avec la main : l'*appel* est un signal pour faire venir. Mais comme en *appellant*, il est assez ordinaire que l'on *nomme* les personnes, on a dit *appeller* pour *nommer* : *comment* l'appellez-*vous? comment se* nomme-*t-il*? *Nommer* mar-

que le *nom propre* de la perſonne : *appellé* n'énonce qu'un ſigne ou une qualification diſtinctive, quelle qu'elle ſoit. On *nomme* quelqu'un par ſon nom ; on l'*appelle* de diverſes manieres.

La belle Hélene fit trois fois le tour du cheval de bois pour découvrir le piége ; & dans l'eſpérance que les Grecs ſe trahiroient par ſurpriſe, elle *appella* leurs principaux Capitaines en les *nommant* par leurs *noms*, & en contrefaiſant la voix de leurs femmes.

Adam, ou le Seigneur *nomma* les animaux de noms convenables ou analogues à leurs qualités, ainſi que Platon, dans ſon Cratile, préſume que Dieu le fit de tous les êtres. Lorſqu'Adam, honteux de ſa faute, ſe cacha, Dieu l'*appella* par ſon nom, en le *nommant*, Adam, où es-tu ? Dans cette derniere phraſe, le mot *appeller* a, par l'addition du *nom*, un double ſens.

C'eſt ainſi qu'en *appellant* quelqu'un par ſon *nom*, on le *nomme*. Celui qui *nomme* ce qui eſt comme ce qui n'eſt pas, *appelle*, ſelon le paſſage d'Iſaïe, Cyrus par ſon nom, deux cens ans avant ſa naiſſance.

Appeller demande donc à ſa ſuite quelque nom ou quelque ſigne particulier, pour qu'il ſignifie *nommer* : mais on ne *nomme* les gens que par leurs noms, ou propres, ou patronimiques, ou uſités ; & on les *appelle* ou de leurs noms, ou par leurs qualités, ou de différentes qualifications.

Boileau *nomme* Chapelain ; & il *appelle* un chat un chat, & Rollet un fripon.

Vous *nommez* Simon, & vous l'*appellez*

perfide. Vous *nommez* Tibere, & vous l'*appellez* monſtre. Vous *nommez* Louis XII, & vous l'*appellez* le Pere du peuple. Vous *nommez* Bayard ou du Terrail, & vous l'*appellez* le Chevalier ſans peur & ſans reproche.

Autrefois les Guerriers diſtingués étoient *appellés* de quelque ſurnom, tels que le *preux*, le *hardi*, le *brave*, le *téméraire*, le *loup*, le *renard*, *cœur de lion*, &c. ſelon les qualités par leſquelles ils s'étoient le plus ſignalés dans les haſards de la guerre. Avec cette excellente maniere de publier & de récompenſer le mérite, nos peres ne *nommoient* pas un Chevalier illuſtre, ſans rappeller ſes exploits & déſigner à un Général tous les genres de talens qu'il devoit employer ſelon les conjonctures.

Les Fondateurs de Rome *nommerent* leur ville *Valentia* : ce fut ſon nom myſtérieux qui ſignifie en latin, comme *romé* en grec, élévation, ville élevée. On l'*appella* auſſi tout ſimplement la *ville*, non pour déſigner par-là, comme on l'a cru, la ville par excellence ; mais par oppoſition à la campagne, & parce qu'elle étoit la ſeule ville de l'Etat naiſſant.

Dans la primitive Egliſe, on baptiſoit en plongeant dans l'eau ; & à chaque immerſion, on *nommoit* une des perſonnes de la Trinité. Alors tous les nouveaux baptiſés, quel que fût leur âge, étoient indiſtinctement *appellés* enfans.

Pluſieurs anciens Peuples (& il reſte des traces de cet uſage dans le Nord), en *nommant* un tel, l'*appelloient* fils d'un tel : il n'y avoit pas moyen de renier ſon pere.

Jean de Montigni, Premier Préſident du Par-

lement de Paris, fut *appellé* le *Boulanger* par le peuple reconnoiſſant des ſecours qu'il lui avoit procurés dans une diſette : après lui ſa famille ſe *nomma* le Boulanger.

Tel homme qui *s'appelle* le Comte ou le Marquis, n'oſeroit *nommer* ſon pere. Un grand nom ſied à un petit Plébéïen, comme un grand habit à un petit homme.

Qui craint d'être *appellé* comme il ſe *nomme*, qu'il *s'appelle* comme il voudra ; c'eſt ce que je dirois, s'il n'y avoit les plus graves inconvéniens à parler & à traiter ſans ceſſe dans la Société avec des maſques.

Nonne, *Nonnette*, *Nonnain*.

Noms donnés autrefois aux Religieuſes, & employés encore dans le ſtyle badin.

Nonne eſt le mot ſimple ; il ſignifie une fille Religieuſe. *Nonnette* eſt un diminutif de *nonne*, c'eſt une jeune Religieuſe. *Nonnain* eſt une fille d'un Ordre religieux ou appartenant à un Corps de Religieuſes. La terminaiſon de ce dernier mot exprime un rapport de naiſſance, d'origine, de ſociété, de communauté : ainſi l'*Américain* eſt né en Amérique ; le *Républicain* eſt membre de la République ; le *Franciſcain* eſt de l'Ordre de Saint-François ; le *vilain* eſt du village ou de la claſſe des objets vils.

Le premier de ces termes exprime donc l'état ou la qualité de la perſonne ; le ſecond, la jeuneſſe ou quelque choſe de tendre ou de

fin ; le troiſieme, un rapport particulier de la perſonne avec l'Ordre ou la Société dont elle eſt.

Le mot *nonne*, dans le ſens de Religieux, Saint, Pénitent, exiſtoit dans l'Egypte chrétienne dès les premiers ſiecles. Les Religieux ont été appellés *Nonni* & *Nonnones*, comme les Religieuſes *Nonnæ* & *Nonnanes*. Ces mots expriment certainement un rapport de famille, celui de pere & fils, de mere & fille. Borel croit qu'ils ſignifient *peres* & *meres*, & qu'ils attribuent par honneur aux Religieux & aux Religieuſes, un droit de révérence paternelle & maternelle : il eſt particuliérement autoriſé dans ſa conjecture par un paſſage de la regle de Saint-Benoît, & par le mot italien *nonno*, grand-pere. Voſſius penſe que ces termes ſignifient au contraire *fils* & *filles*, & qu'ils viennent de l'hébreu *nin*, fils (en baſque *ninia*, fils & filles), ou mieux encore, de l'égyptien *non*, qui a le même ſens : en effet, cette dénomination paroît être venue de l'Egypte ; & dès que le Supérieur a été appellé *Abbé* ou *Pere*, & la Supérieure *Abbeſſe* ou *Mere*, il a été tout naturel d'appeller *fils* & *filles* les Religieux & les Religieuſes.

La *Nonne* differe donc de la *Religieuſe*, en ce qu'elle eſt agrégée à une famille & ſoumiſe à une Mere ſpirituelle, au lieu que l'autre eſt vouée à une eſpece particuliere de religion, & ſoumiſe à une regle.

Notes, Remarques, Observations, Considérations, Réflexions.

Ces termes, présentés ailleurs comme synonymes, ne peuvent l'être tous que dans une acception littéraire. J'avouerai même qu'il y a loin des *notes* aux *réflexions* : cependant on en a même rapproché les *pensées*. Je ne vais pas jusque-là ; & je ne suis la voie qu'on a tracée d'abord, que pour rendre plus sensibles les limites trop foiblement marquées entre ces différens mots.

L'idée propre de *no*, *not*, est de connoître, de faire bien connoître : la *note* fait connoître, mieux connoître ou ressouvenir. L'idée de *marc*, *marque*, est de former un signe distinctif : la *remarque* fait distinguer, discerner & regarder attentivement ce qui peut être confondu, ce qui échappe. L'idée propre d'*observer* (*ob-servare*) est de garder, de tenir devant soi, sous ses yeux, de fixer : l'*observation* est un examen ou le résultat d'un examen attentif & de nouvelles recherches. L'idée primitive de *considérer* est d'attacher ses regards sur un *astre* (*sydus*), sur un objet important, curieux, fait pour être examiné avec une diligence constante : la *considération* roule sur les différentes faces d'un objet dont elle pénetre ensuite les profondeurs. L'idée de *réfléchir*, composé de *fléchir*, est de prendre ou de suivre une nouvelle direction, de se replier;

la *réflexion* intellectuelle eſt un retour de l'eſprit ſur la penſée, ou la penſée approfondie ou mûrie.

Dans le cas préſent, les *notes* ſervent proprement à éclaircir ou expliquer un texte : les *remarques*, à relever ou dans un ouvrage ou dans un ſujet, ce qui attire ou mérite particuliérement l'attention ; les *obſervations*, à découvrir par un nouvel examen des choſes nouvelles, & à conduire par de nouveaux développemens ou d'un ouvrage ou d'un ſujet à des réſultats du moins plus certains : les *conſidérations*, à développer avec étendue les différens rapports d'un objet intéreſſant & la raiſon des choſes, en préſentant l'objet diſtinct ſous ſes différentes faces : les *réflexions*, à creuſer les idées ou à tirer de nouvelles penſées du fond des choſes.

Les *notes* doivent être claires, courtes, préciſes, comme les notices & les notions ; car il ne s'agit que d'expliquer des mots, des paſſages, des alluſions, en un mot, de diſſiper quelque obſcurité ; & ſi elles étoient fort étendues, elles ſeroient des commentaires. On fait différentes ſortes de *notes* ſur un ouvrage ; mais on en fait pas un livre, quoique dans pluſieurs livres on ſoit obligé de chercher le *texte* parmi les *notes*.

Les *remarques* doivent être nouvelles, utiles, critiques ; car il ſeroit peu judicieux de vouloir faire remarquer ce que tout le monde remarque ou ce que perſonne ne ſe ſoucie de remarquer ; mais les beautés & les défauts, le bon & le mauvais qui ne frappent point ſans beaucou

d'attention, c'eſt-là l'objet des *remarques* ſoit ſur un ouvrage ſoit ſur une matiere. On fait des *remarques* ſur la Langue Françaiſe comme ſur la Philoſophie d'Ariſtote. La Fontaine nous renvoye au *livre des Remarques.*

Les *obſervations* doivent être lumineuſes, curieuſes, ſavantes ; car c'eſt pour démêler ce qu'il y a de plus fin, découvrir ce qui eſt caché, développer ce qui eſt intéreſſant, qu'on met une attention particuliere à obſerver, qu'on étudie les choſes, qu'on exerce avec conſtance ſa ſagacité & ſa critique. Les *obſervations* ſont quelquefois des ouvrages particuliers, comme les *remarques.* On fait des *obſervations*, non-ſeulement dans la Société & ſur des écrits, mais ſur toute ſorte de ſujets phyſiques, métaphyſiques, moraux.

M. Beauzée donneroit, ce me ſemble, lieu de croire qu'il confond les *obſervations* avec les *remarques* ; car il dit que le mot d'*obſervation* ſert à exprimer les *remarques* que l'on fait dans la Société ou ſur les ouvrages ; & il ajoute que les *obſervations* demandent de la ſagacité pour démêler ce qui eſt le moins ſenſible, & du goût pour choiſir ce qui eſt plus digne d'attention, & pour rejetter ce qui n'en mérite point. L'Abbé Girard eſtime que les *remarques* annoncent un choix & une diſtinction ; & que les *obſervations* déſignent quelque choſe de critique & de recherché. Il y a certainement plus de recherches dans les *obſervations* que dans les *remarques* : vous *remarquez* ce qui vous frappe ; & vous *obſervez* pour découvrir & ſavoir. Il faut, ſans doute, dans

les unes & dans les autres du goût & de la critique ; mais dans les *remarques*, c'eſt plutôt la critique de l'homme de goût qui ſent ; & dans les *obſervations*, celle d'un ſavant qui interroge les choſes, les détaille, les creuſe, les poſſede.

Les *conſidérations*, doivent être étendues & profondes, grandes ou importantes du moins par le ſujet ; après qu'on a porté une *obſervation* ſtudieuſe ſur ſes divers aſpects, elles deſcendent par une méditation conſtante juſqu'au fond des choſes, pour en rendre compte & raiſon ; & elles ne s'exercent proprement que ſur des objets *conſidérables*, faits pour être *conſidérés*, dignes de *conſidération*, ſelon le rapport naturel que ces mots ont entre eux. Les *conſidérations* forment des ouvrages philoſophiques & méthodiques ſur des ſujets graves, intéreſſans, relevés, tels que les mœurs, la Religion, la Société, les finances, les cauſes de la grandeur & de la décadence d'un Empire.

Les *réflexions* doivent être naturelles ſans être triviales, neuves ou exprimées d'une maniere neuve & piquante, plutôt judicieuſes & ſolides que ſubtiles & ingénieuſes ; car il faut qu'elles naiſſent du ſujet, & qu'elles réveillent l'attention, qu'elles inſtruiſent & ſe gravent dans l'eſprit. Elles ſont ou éparſes dans un ouvrage, ou ajoutées à un ouvrage, ou raſſemblées en un corps d'ouvrage, mais détachées : elles donnent moins l'idée des choſes que des idées ſur les choſes ; elles font penſer.

Notifier,

Notifier, Signifier.

LA *note* & le *ſigne* font connoître, ſavoir. La *note* dit plus que le *ſigne*. Si le *ſigne* donne à connoître, la *note* fait remarquer & diſtinguer. Le *ſigne* déſigne, indique, montre, enſeigne : la *note* éclaircit, explique, conſigne, caractériſe. Le *ſigne* exprime ; & la *note* imprime. Le *ſigne* fait que la choſe eſt connue, qu'on en connoît l'exiſtence : la *note* fait que la choſe eſt bien connue, claire, certaine, notoire, qu'on en connoît même la valeur, la propriété, la qualité, &c. Enfin la *note* eſt un *ſigne* très-clair, très-marqué, très-certain, très-expreſſif.

Ainſi, *notifier*, c'eſt *ſignifier* formellement & nettement, d'une maniere authentique, dans les formes, de façon que la choſe ſoit, non-ſeulement connue, mais indubitable, conſtante, notoire. Vous *ſignifiez* ce que vous déclarez avec une réſolution expreſſe aux perſonnes : vous *notifiez* ce que vous leur *ſignifiez* en regle ou avec les conditions propres à donner à votre *ſignification* la valeur convenable ou le poids néceſſaire. Ce qu'on vous a *ſignifié*, vous ne pouvez pas l'ignorer : vous ne pouvez éluder ce qu'on vous a *notifié*. J'ai dit à l'article *magnifier, glorifier*, que la terminaiſon *verbale fier*, veut dire *faire* : qu'une choſe ſoit telle, la rendre telle : *juſtifier*, rendre certain ou inno-

Si nous disons qu'une personne en *nourrit* une autre, nous voulons dire qu'il lui donne la *nourriture*, ce qui change en sa substance, ce qui la fait vivre.

Alimenter est formé d'*aliment*; l'*aliment*, selon la terminaison du mot, est ce qui fait qu'on s'éleve, qu'on s'accroît, qu'on se maintient, qu'on subsiste, qu'on se nourrit; ce mot latin vient du verbe *alere*, dont la racine est *al*, qui exprime les idées relatives à l'élévation: ainsi nous disons élever ou *nourrir* des enfans, &c. Mais *alimenter* n'est pas le mot *alere* d'où vient le mot *aliment* qui a fait *alimenter*; aussi n'exprime-t-il qu'une action relative à l'aliment qui nourrit.

Sustenter est le latin *sustentare*, fréquentatif de *sustinere*, soutenir, tenir par-dessous, servir d'appui; & il signifie faire subsister, ou donner des secours pour qu'on puisse subsister, exister, ne pas tomber, ne pas cesser de vivre. On dit *sustenter*, & non pas *substanter*, qui seroit formé de *substance* & qui signifieroit entretenir la *substance*, fournir à la *substance*. *Sustenter* indique un état de besoin, de presse, de souffrance, & l'action de soulager, d'aider, de faire supporter.

Ces termes ne sont tous les trois synonymes qu'autant qu'ils désignent un soin relatif à la conservation de la vie par les alimens.

Nourrir, c'est fournir à la substance des corps vivans, de maniere qu'elle soit conservée par vos alimens qui se transforment en cette substance même. *Alimenter*, c'est fournir à leur subsistance, de maniere qu'ils aient toujours

des alimens pour se nourrir. *Sustenter*, c'est pourvoir à leurs besoins rigoureux & pressans, de maniere que, par vos alimens, ils aient ce qui est nécessaire pour vivre.

Vous *nourrissez* ceux à qui vous donnez les alimens dont ils se nourrissent : vous *alimentez* ceux à qui vous procurez constamment les alimens qu'ils consomment : vous *sustentez* ceux à qui vous donnez les alimens nécessaires pour qu'ils existent.

Vous maintenez la vie de ceux que vous *nourrissez* : vous entretenez la subsistance de ceux que vous *alimentez* : vous soutenez l'existence de ceux que vous *sustentez*.

La vraie mere *nourrit* son enfant de sa propre substance. Un Pourvoyeur *alimente* des consommateurs par des fournitures de denrées. La charité *sustente* l'indigent par des secours.

L'agriculture *nourrit* les peuples par ses productions. Le commerce *alimente* un pays par des approvisionnemens successifs. Le travail *sustente* le petit peuple par de modiques salaires.

Vous n'*alimentez* pas vos enfans, vos gens, ceux à qui vous donnez la nourriture, vous les *nourrissez*. Vous ne *nourrissez* pas vos voisins, des étrangers chez qui vous portez seulement des denrées, vous les *alimentez*, si vous entretenez leur consommation. Vous n'*alimentez* point ceux à qui vous proposez quelquefois des denrées ; vous ne *nourrissez* pas ceux que vous ne faites que soulager, vous les *sustentez*.

La terre ne *nourrira* que ceux qui lui rendront l'argent & l'honneur qu'elle veut. Le commerce n'*alimentera* que ceux qui le protégeront

& l'accueilleront comme un ſervice libre & utile. L'aumône ne *ſuſtentera* long-temps que ceux qui travailleront à n'avoir pas beſoin d'aumône.

Celui qui m'empêchera de gagner ma vie, doit me *nourrir*. Celui qui a le monopole d'une denrée, doit en *alimenter* les conſommateurs auſſi ſûrement & à auſſi bas prix que le commerce libre. Celui qui perçoit les revenus des pauvres, doit les *ſuſtenter*. Ces obligations ſont évidentes, de la juſtice la plus rigoureuſe, & ſacrées.

* J'oſe croire qu'*alimenter* ne ſera plus regardé comme un mot à négliger : il a un caractere ſi diſtinctif ! Il figurera même très-bien, dans un ſens relâché, comme *nourrir*, pour exprimer l'action d'entretenir, de fomenter, de faire durer une choſe. *Suſtenter* ne ſe tranſporte point des perſonnes aux choſes inanimées : on ne dira point *ſuſtenter*, comme on dit *nourrir* ou *alimenter* un feu. Je ne ſais pas pourquoi l'on veut exclure ce verbe du ſtyle noble. Appliqués aux choſes inanimées, *nourrir* & *alimenter* ſe diſtinguent également, le premier par une influence efficace & directe ſur la conſervation & l'entretien de la ſubſtance, de la force, de l'état ordinaire des choſes ; & le ſecond, par la communication ſucceſſive des moyens qui entretiennent les choſes, fourniſſent à leur conſommation, perpétuent leur durée, &c.

Vous *nourriſſez* le feu dont vous entretenez l'action & la force : vous *alimentez* un feu dans lequel vous jettez de quoi l'entretenir : on *nourrit*

un canal avec des eaux qui deviennent ſes eaux : on *alimente* un vivier dans lequel on a ſoin de mettre de nouveau frai de poiſſon. Au figuré, on *nourrit* la diſcorde, en tenant toujours les eſprits en fermentation & en guerre : on l'*alimente*, en préſentant ſans ceſſe aux eſprits de nouveaux moyens & de nouveaux motifs de diviſion & d'oppoſition.

* L'idée néceſſaire d'*alimenter* eſt d'entretenir d'alimens : auſſi n'exprime-t-il point celle d'entretenir immédiatement la vie ou la ſubſtance, ou l'exiſtence même des objets ; autre acception des mots *nourrir* & *ſuſtenter*. Ainſi l'aliment, le pain par exemple, n'*alimente* pas ; il *nourrit* & *ſuſtente*. Tout aliment, en tant qu'il entretient notre ſubſtance, *nourrit* : la nourriture ſuffiſante & néceſſaire pour ſoutenir la vie, *ſuſtente*. Il y a donc une meſure donnée de nourriture pour *ſuſtenter* : mais avec plus ou moins d'alimens, on eſt *nourri* bien ou mal ; trop ou trop peu, ou avec toute autre ſorte de modifications. On ſait déjà que *nourrir* ſignifie entretenir la ſubſtance par la converſion de l'aliment en cette ſubſtance ; au lieu que *ſuſtenter* ſignifie ſeulement ſoutenir la vie, ſans aucun rapport à la maniere dont l'effet eſt opéré par les alimens.

La viande fraîche & le ſang des animaux appliqués ſur la peau, *nourriſſent* le corps ; c'eſt ce qui fait que les Bouchers ſont, pour l'ordinaire, gras, frais & vermeils. Six onces de bons alimens par jour ſuffiſent pour *ſuſtenter* une perſonne ; c'eſt ce que des curieux ont

éprouvé, & ce que l'expérience de divers peuples chasseurs nous avoit appris : les Médecins les plus indulgens ne permettent que trente-six onces de toute sorte de nourriture.

Les fruits *nourrissent* peu ; les sucs des viandes *nourrissent* trop : ce qui n'empêche pas qu'on n'abreuve de bons bouillons les malades qu'il faudroit à peine *sustenter*. Il faut manger pour se *nourrir*, & se *nourrir* pour se *sustenter*. Celui qui se contente de se *sustenter*, est celui qui se *nourrit* le mieux, pourvu que, d'ailleurs, il donne assez de travail à son estomac.

* J'ai une remarque à faire sur la formation de ces trois verbes. *Nourrir* est un verbe simple qui exprime une action simple, comme les verbes *aimer*, *lire*, *créer*, *coudre*, &c. : de ces verbes, nous formons assez ordinairement des substantifs qui désignent l'effet produit par cette action : de-là les mots *nourriture*, *lecture*, *créature*, *couture*. *Alimenter* est un verbe composé & formé du substantif *aliment* ; comme *tourmenter* est formé de *tourment*, *réglementer* de *réglement*, *fermenter* de *ferment*, *médicamenter* de *médicament*, &c. Ces verbes doivent donc exprimer une action relative à ces substantifs qui expriment eux-mêmes la cause d'un effet, la source, &c. Ainsi *médicamenter* signifie donner des *médicamens*, des choses faites pour guérir ; *tourmenter*, causer des *tourmens*, ce qui trouble & blesse ; *alimenter*, fournir des *alimens*, ce qui a la propriété de *nourrir*, &c. *Sustenter* est le dérivé d'un autre verbe, de *soutenir* ; & comme dérivé, il exprime la fréquence, la

répétition, la *réitération* des actes, que les Latins ont coutume d'exprimer par les terminaisons *itare*, *itari*. Ainsi *hærere*, s'arrêter, a fait *hæsitare*, s'arrêter plusieurs fois ; *vocare*, appeller, *vocitare*, appeller à cris redoublés ; *polliceri*, promettre, *pollicitari*, promettre souvent, &c. Mais cette regle trouve peu d'applications dans notre Langue, qui, très-souvent, a le verbe primitif sans le dérivé, ou le dérivé sans le primitif, & qui en confond les idées distinctives.

* Enfin il me reste un coup-d'œil à jetter sur les notions que l'Abbé Girard donne de la *subsistance*, de la *nourriture* & de l'*aliment*.

On fait, dit-il, des provisions pour la *subsistance* ; elle est commise aux soins du pourvoyeur. On apprête à manger pour la *nourriture* ; elle se prépare à la cuisine. On choisit entre les mets les *alimens* les plus convenables ; sur cela, on consulte le goût ou le Médecin. De-là il conclut que le premier de ces termes a un rapport particulier au besoin ; le second, à la satisfaction de ce besoin ; & le troisieme, à la maniere de le satisfaire.

Je n'observerai point qu'il falloit comparer les *subsistances* & non pas la *subsistance* avec les *alimens* : que la *nourriture* se passe fort bien de cuisine ; témoin le lait qui fait la *nourriture* du *nourrisson* : que les *alimens* ne tiennent leur qualité ni de la personne qui les prend, ni du Médecin qui les prescrit : que le besoin n'entre dans la notion propre d'aucun de ces termes caractérisés par des rapports sup-

L'eau eſt *nourriſſante*, puiſqu'on voit des plantes & qu'on a vu des arbres, tel que celui de Vanhelmont, vivre & croître dans l'eau, ſans tenir à la terre par des racines. L'effet des engrais ſemble prouver que les parties huileuſes, ſulfureuſes, &c., ont une qualité *nutritive*. La ſeve des arbres eſt leur ſuc *nourricier* qui ſe répand dans tout le corps; mais chaque branche paroît avoir ſes organes particuliers de nutrition, & ſa circulation propre.

Nourriſſant eſt le mot uſité. *Nutritif* eſt un mot dogmatique: les Médecins diſent *un remede purgatif & nutritif*: on diſtingue par la qualification de *nutritives* les parties ſubtiles des alimens, propres à la nutrition, des autres ſubſtances groſſieres qui en ſont ſéparées par l'effervescence de l'eſtomac. Le mot *nourricier* appartient proprement à la phyſique des corps animés, & ſpécialement des plantes.

Nue, Nuée, Nuage.

Nab, *neb*, marque l'élévation. En celte *neb*, *nef*, ſignifie le ciel, le haut des airs, de même que *nue*. En celte & en latin, *neb*, *nub*, ſignifient *nue*, &c., en languedoc. *nive*. *Nub* ſignifie encore couvrir, voiler, comme dans le latin *nubere*: en grec *nyx*, en latin *nox*, en différentes Langues celtiques *nos*, en françois *nuit*, déſignent l'obſcurité, les ténebres, la privation de lumiere. Cette ſeconde propriété appartient,

comme celle d'élévation, à la famille dont il s'agit ici.

Nue eſt le mot ſimple : il déſigne des vapeurs élevées & condenſées dans les airs. *Nuée* eſt un mot compoſé ; & comme les ſubſtantifs dérivés d'un autre, & diſtingués par cette même terminaiſon, il déſigne les circonſtances particulieres de la choſe, la *nue* ou un amas de vapeurs épaiſſes, ſombres, menaçantes, groſſes de pluie, & prêtes à crever. *Nuage* eſt également compoſé de *nue* ; & par le mot *age*, il déſigne particuliérement l'action ou l'effet produit par l'interpoſition de la choſe, celui de cacher, de couvrir, d'obſcurcir, d'offuſquer. Ces remarques achevent de juſtifier les idées de Bouhours & de M. Beauzée ſur ces trois termes ; c'eſt tout ce que l'Académicien m'a laiſſé à faire ; car les obſervations ſuivantes lui appartiennent quant au fond.

L'idée d'*élévation* eſt ſi particuliérement affectée à la *nue*, que dans toutes les applications uſitées du mot, ſoit au propre, ſoit au figuré, c'eſt la hauteur qu'il offre à notre conſidération, comme dans les exemples ſuivans. Un Ange, une Divinité deſcend ſur une *nue* du haut des Cieux. L'aigle perce la *nue* & ſe perd dans les *nues*. Un arbre, un mont ſourcilleux, s'éleve juſqu'aux *nues* & s'y cache. Dieu voit du haut des *nues* les entrepriſes des hommes. On éleve quelqu'un juſqu'aux *nues* par des louanges exceſſives. Un homme ſauté aux *nues*, tombe des *nues*. Les Myſtiques, dit Boſſuet, n'ont ſongé qu'à percer les *nues*, & à ſe faire perdre de vue par leurs Lecteurs. L'un a peur de ramper, & ſe perd dans la *nue*, dit Boileau. L'idée d'élévation domine manifeſtement

Nuancer désigneroit donc l'assortiment des différentes teintes de la même couleur ; ce mot, inconnu aux Vocabulistes de ce temps-là, est encore peu usité.

Nuer a fait *nuance ; nuance* a fait *nuancer*. *Nuer*, ce seroit donc plutôt, selon la remarque précédente, former des nuances sur un fond de couleurs par l'assortiment des différentes couleurs nouvelles ; *nuancer*, assortir les nuances d'une couleur par la diversité de ses teintes. Ainsi l'un exprimeroit la variété des couleurs, & l'autre la variété des nuances de chacune.

Il importe peu que cette distinction soit agréée, quoique raisonnable. *Nuer*, signifie proprement former des nuances, soit avec différentes couleurs, soit d'une seule ; *nuancer*, assortir ces nuances selon leurs propres rapports : ce qui désignera deux gentes d'industrie. Il est à observer que *nuer un dessin*, signifie marquer sur les fleurs les couleurs que l'ouvrier doit employer : ainsi le dessinateur *nue*, & l'ouvrier *nuance*. Dans le Dictionnaire du Commerce, *nuer*, c'est disposer les couleurs selon leurs nuances ; & *nuancer*, disposer les nuances de l'étoffe, de la tapisserie, de la broderie.

Nuer se dit proprement de ces sortes d'ouvrages : cependant les Fleuristes disent *une fleur bien nuée* ; l'anémone, appellée *albertine*, est *nuée* d'incarnat. Les Naturalistes disent que des papillons & des chenilles étalent une riche variété de couleurs *nuées* avec un art infini.

Dans ces applications, *nuer* indique une diversité de couleurs. Les Brodeurs appellent *or nué*, l'or employé avec de la soie dans un ouvrage, de

sorte

ſorte que l'or ſerve comme de fond au tableau, & que la ſoie ſerve à donner les couleurs convenables aux figures.

Nuer ne ſe dit point au figuré : mais on y dit *nuancer*, pour déſigner la différence fine, délicate, imperceptible, qui ſe trouve entre les mots, les idées, les mêmes eſpeces de choſes, comme vertus, paſſions, &c. & c'eſt une raiſon d'approprier au mot *nuancer* l'expreſſion particuliere des nuances de la même choſe ou de la même couleur.

Quoi qu'il en ſoit, il réſulte, en derniere analyſe, de ces différentes obſervations, que *nuer* exprime l'action ou l'art d'aſſortir & de diſtribuer ſur un fond ou un tiſſu, les couleurs ou leurs teintes, ſelon les rapports qu'elles ont entre elles, avec le fond & avec les objets qu'elles figurent, repréſentent ou imitent. *Nuancer* exprime l'action ou l'art d'obſerver, de diſtinguer, d'employer les nuances, ſoit celles qui forment ou marquent le paſſage d'une couleur à une autre, ſoit celles qui marquent ou forment les différens degrés d'une couleur, ſelon que la choſe l'exige. Cette diſtinction générale n'a rien d'arbitraire, ou plutôt qui ne ſoit conforme à l'étymologie comme à l'uſage.

Nul, *Aucun.*

Nul, *nè ullus*, *nè unus*, pas un, pas un ſeul : *aucun*, *aliquis unus*, quelqu'un. *Nul* porte avec lui ſa négation ; *aucun* en attend une pour en de-

venir le ſynonyme. *Nul* a plus de force excluſive & abſolue qu'*aucun*. *Nul* exclut *chacun*, chaque individu, chaque choſe, d'une maniere déterminée, depuis la premiere juſqu'à la derniere : *aucun* négatif exclut *quelqu'un*, celui-ci ou celui-là, une choſe & une autre, d'une maniere indéterminée. *Nul n'oſe*, c'eſt-à-dire qu'il n'y a *pas un ſeul* qui oſe : *aucun* d'eux n'oſe, c'eſt-à-dire qu'il ne ſe trouve pas *quelqu'un* qui oſe. L'homme négatif & ſans égards, n'a *nul* égard pour vos prieres, il les rejette abſolument : l'homme honnête & capable d'égards, n'a *aucun* égard à vos prieres dans telle occaſion, il ne s'y rend pas. La juſtice rigoureuſe qui ne fait *nulle* acception des perſonnes, n'en fera *nulle* en votre faveur : l'équité moins ſévere, qui fait quelquefois acception des malheureux & des foibles, n'en fera *aucune*. Vous n'aurez *nulle* conſidération, quand vous devez n'en avoir pas la moindre : vous n'en avez *aucune*, quand vous auriez pu en avoir quelqu'une.

De la force des termes, il réſulte que *nul* peut & doit en général être employé en régime, tout comme *aucun*, quoiqu'en diſent quelques Grammairiens. Selon eux, au lieu de dire : *les injures ne firent ſur lui* nulle *impreſſion*, il faudroit dire : *les injures ne firent ſur lui* aucune *impreſſion*. Pourquoi donc, ſi un terme renchérit ſur l'autre, ſi vous avez beſoin de marquer une parfaite inſenſibilité, s'il eſt utile d'aggraver le reproche ? *Nul* ajoute à *aucun*, comme *point* à *pas*. Si l'oreille préfere quelquefois *aucun* à *nul*, il n'en faut pas moins que la juſteſſe de l'expreſſion l'emporte, dans les cas graves, ſur la délicateſſe de l'oreille.

Nous disons fort bien, *je nai vu cet homme-là* nulle *part*, *je ne fais* nul *cas de celui-ci*, *je ne dois* nul *égard à l'autre*, *un contrat est* nul & *de* nul *effet*. Les personnes les plus délicates parlent ainsi. Une observation grammaticale à faire, c'est que, loin d'exclure *nul* du régime, il est absolument nécessaire, lorsque la phrase ne porte point de négation; & la raison en est que, sans une négation particuliere, *aucun* signifie *quelqu'un* ou *quelque*. Et c'est pourquoi on a dit & bien dit: *le bien est de* nulle considération *devant Dieu*, *mais non pas devant les hommes*; *cette piece est de* nulle valeur; *cette machine est bien inventée*, *mais elle est de* nul usage. On ne diroit pas qu'une chose *est d'aucun usage*, d'*aucune valeur*, d'*aucune considération*, pour exprimer qu'elle n'en a point: *aucun* ne prend ce sens que dans la proposition négative. Des Historiens disent: *Il y avoit peine de mort contre quiconque avoit tué volontairement* aucun *de ces animaux: il n'appartient qu'à ceux qui ignorent la liaison de toutes les especes de connoissances entre elles, d'en mépriser* aucune partie. *Aucun* est là mis, en mauvais style à la vérité, mais dans son vrai sens, pour *quelqu'un* ou *quelque*.

* *Nul* se dit, au nominatif, pour *personne*, sans rapport à un nom exprimé. Nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine*: nul *ne va au pere que par le fils*. *Nul* désigne là, sans aucun nom, de la maniere la plus précise & la plus propre au style énergique des sentences, l'universalité des hommes. *Aucun* se lie nécessairement avec un nom: ainsi vous direz, *aucun Auteur*, *aucune*

raiſon, aucun de ces gens-là, aucune de ces choſes.

* *Nul* ſe prend encore dans une autre acception abſolument étrangere à *aucun* : il marque l'invalidité, l'inefficacité, la nullité d'un acte & autres choſes ſemblables. On dit auſſi en ce ſens qu'un *homme eſt nul*, quand il n'a ni vertu, ni caractere, ni énergie, ni influence. Cette acception ſert bien encore à confirmer la force négative, excluſive & deſtructive du mot, qui réduit les choſes à rien, qui fait qu'elles ſont comme non-avenues, comme ſi elles n'étoient pas.

Numéral, Numérique.

LE mot *numérique* n'eſt pas la même choſe que *numéral*, comme on nous le dit ; car la choſe *numérale* forme toujours un nombre ; mais il n'en eſt pas de même de la choſe *numérique*. *Trois* eſt un nom *numéral* ou un nom de nombre : mais une différence *numérique* n'eſt pas même cette différence dans le nombre, c'eſt celle d'un individu à un autre. *Numéral* ſignifie ce qui dénomme un nombre ; *numérique*, ce qui a rapport aux nombres. Les lettres *numérales* ſervent de chiffres, les vers *numéraux* marquent des dates ; mais les rapports *numériques* ſont ſeulement tirés des nombres ; l'arithmétique *numérique* ſe ſert ſeulement de chiffres au lieu de lettres.

Les lettres *numérales* des Romains, I, II, III, IV, &c. ne ſont pas du *calcul numérique*; ce calcul ſe fait avec les chiffres que nous appellons *arabes*, 1, 2, 3, 4, &c. : ces chiffres & ces lettres de nombre ont la même origine, quoique dans leur figure ils ne ſemblent avoir aucun rapport entre eux. La main eſt également leur type, avec cette différence que les lettres repréſentent les doigts coupés ou ſéparés de leur racine; au lieu que les chiffres repréſentent, ſelon le nombre, la forme des doigts alongés & unis à leur baſe. Dans l'une & l'autre maniere, *un* eſt le pouce iſolé; *deux* répréſente dans le chiffre deux doigts unis, & par les lettres deux doigts ſéparés, ainſi de ſuite. Le 5 offre le deſſin ou le contour des cinq doigts étendus; & V, la forme de la main dont les doigts du milieu ſont fermés ou retranchés. Après V, les Romains ajoutent des doigts ou des unités; les Arabes ferment la main & levent le pouce, figure repréſentée par 6; & les nombres ſuivans, 7, 8, 9, ont des rapports marqués avec 2, 3, 4, parce qu'ils ſe forment avec les mêmes doigts, mais différenciés par des arrondiſſemens & par des pointes. Les Romains expriment la dixaine, terme des nombres, fixé par les dix doigts, avec un X, ſigne des deux mains miſes en croix; & ce ſigne porta d'abord à chacune de ſes pointes élevées, cinq autres petites lignes ou doigts. La dixaine arabe eſt exprimée par 10, c'eſt-à-dire premiere révolution des doigts : le zéro eſt l'imitation du poing ou de la main fermée. M. de Gébelin, un jour que nous cauſions enſemble ſur cette matiere, fut ſi frappé de la vraiſemblance & de la ſimplicité de mon idée,

ration *h* eſt l'expreſſion naturelle d'une affection vive : la lettre *l* qui a la figure du doigt étendu, déſigne auſſi naturellement la longueur, l'élévation, l'éloignement ; ainſi le mot *hol*, changé dans la ſuite en *ſol*, eſt l'indice naturel d'un corps rond & élevé qui excite de vives affections ; & tel eſt le *ſoleil*. L'écriture alphabétique eſt donc auſſi bien donnée par la Nature que le langage. J'obſerverai encore, & ce n'eſt pas ſans objet, que la voyelle *o* n'eſt que la quatrieme dans l'ordre alphabétique, par la raiſon que la bouche s'ouvre moins pour le prononcer, que pour prononcer *i*, comme elle s'ouvre moins pour prononcer *i* que *e*, *e* que *a* : mais elle s'ouvre moins encore pour prononcer *u*, *ou*. Permis à l'ignorance de trouver tant de choſes arbitraires & riſibles.

L'interjection *o* s'emploie avec ou ſans aſpiration. Elle ne prend point d'aſpiration, lorſqu'il ne s'agit que d'exprimer purement & ſimplement la ſenſation, le ſentiment, l'idée ſans acceſſoires ; lorſque vous n'avez beſoin que d'avertir par l'émiſſion de la voix ou du cri ; lorſque vous paſſez promptement de ce mot à un autre ſur lequel la voix s'éleve, appuie, ou ſe repoſe. Ainſi vous vous écriez, *ô Ciel ! ô Dieu ! ô mon pere ! ô temps ! ô mœurs ! ô crime ! ô terreur ! ô bonté ſuprême ! O* n'eſt là que le cri pur du beſoin, de l'étonnement, de l'effroi, de la reconnaiſſance, &c.

Si l'interjection eſt modifiée par l'aſpiration, ſon idée l'eſt également ; & elle l'eſt différemment, ſelon que l'aſpiration précede ou ſuit la voyelle.

Si l'aſpiration ſuit la voyelle, il eſt évident qu'elle alonge la ſyllabe & qu'elle prolonge le cri. *Oh !* c'eſt comme ſi vous diſiez réduplicativement

o o, en coulant & ſans diſtinguer les deux voix. *Oh* eſt donc une exclamation plus forte, plus grande, plus ſoutenue, le cri d'une ſenſation plus profonde & plus durable, celui d'une intention plus marquée & plus développée, tandis que *o* n'eſt qu'un pur éclat de voix. Vous dites *o* pour appeller quelqu'un qui eſt à portée de vous entendre : ſi la perſonne eſt éloignée, & que vous craignez de n'en être pas entendu, vous criez *oh, oh !* La douleur d'une vive piqûre vous fait jetter un cri *o* : la douleur d'une bleſſure profonde vous fait pouſſer un cri lamentable, *oh ! O* n'eſt qu'une voix fugitive qui appelle, pour-ainſi-dire, la ſuite du diſcours : vous vous arrêtez, vous peſez ſur *oh !* c'eſt une ſorte de phraſe ; & cette phraſe nous apprend que vous êtes pénétré de douleur, de joie, d'admiration, de terreur, &c. ; & que vous voudriez nous pénétrer des mêmes ſentimens.

Si l'aſpiration précede la voyelle, c'eſt tout le contraire. Les poumons ſemblent ſe vuider, la voix s'épuiſer, la ſenſation ſe diſſiper par la force de l'aſpiration. En diſant *ho*, vous chaſſez tout d'un coup un grand volume d'air ; & la voix s'arrête auſſitôt. Cette interjection exprime donc une ſenſation vive, impatiente, prompte à s'exhaler ; & qui s'exhale, pour-ainſi-dire, toute entiere par ſa force, par ſa précipitation, par l'élan de l'homme qui étouffe. Vous dites *ho* dans la vive ſurpriſe que vous cauſe la préſence ſubite d'un objet très-inattendu ; mais la ſenſation ne dure pas : vous direz *oh* dans une grande & longue admiration, & votre exclamation eſt ſoutenue par la ſenſation durable qui prolonge l'accent. *Ho* marquera un

mouvement vif de plaiſir ; *oh*, la joie, une joie profonde : il en ſera de même de la douleur & de tout autre ſentiment. Auſſi l'exclamation *ho* exprime-t-elle particuliérement la vivacité de la ſurpriſe. Voulez-vous marquer encore mieux votre ſurpriſe ? vous répéterez le cri *oh*, *ho*, avec ſyncope, ou en entrecoupant votre diſcours avec l'effort d'une voix épuiſée, difficile, gênée, comme dans le rire *hi! hi! hi!* où les coups de goſier ſont très-diſtincts & très-ſenſibles.

La même obſervation s'applique naturellement aux interjections *ah*, *ha*, *eh*, *he*, &c. ; puiſque la différence vient de la maniere de placer l'aſpiration. Mais ces interjections ne ſervent-elles pas quelquefois à exprimer les mêmes ſenſations que *oh*, *ho*, l'admiration, par exemple, & autre paſſion vive ? oui, ſans doute : elles ſont donc ſynonymes ſous ce rapport. *Ah*, *eh*, *oh*, exprimeront la ſurpriſe : l'exprimeront-ils ſans aucune différence ? Non certes ; car ces cris ſont ordinairement involontaires, on ne choiſit pas entre l'un & l'autre : c'eſt donc la Nature qui inſpire telle ou telle voix ; & chaque voix a ſa raiſon dans la Nature. Quelle eſt donc la raiſon particuliere de chacune de ces exclamations ?

Il faut la chercher dans la valeur diſtinctive des voix & des voyelles. *A* ſe prononce ſans modification, de toute l'ouverture de la bouche, &, ſi je puis ainſi parler, de toute l'ouverture de l'ame. Cette voix rend & réfléchit en quelque ſorte la ſenſation de la maniere la plus libre, la plus franche, la plus pure ; & cette ſenſation doit remplir l'ame, puiſqu'elle force ou néceſſite la plus grande ouverture de la bouche. *Ah!* eſt donc

l'exclamation d'un cœur plein & libre de rendre ſa ſenſation par un éclat égal à la force de l'impreſſion. *A* exprime dans toutes les Langues, la poſſeſſion, la jouiſſance, ce qu'on *a*, ce qu'on *a* dans l'ame. L'interjection eſt donc l'expreſſion naturelle & néceſſaire de la grande ſenſation.

E n'eſt autre choſe que le ſon même de la reſpiration naturelle; & c'eſt par cette raiſon qu'il eſt le ſigne propre de la vie & de l'exiſtence, & dans toutes les Langues, *hé*, *é* eſt la racine d'une foule de mots qui expriment cette idée. Moins ouvert que l'*a*, moins ſonore que l'*o*, il n'exprime qu'une ſenſation plus douce, où il n'exprime une ſenſation quelconque que d'une maniere plus douce, ſans l'éclat de l'*a*, ſans la force de l'*o*. *Eh* affoiblit donc ou adoucit la ſenſation que vous exprimez également par *ah* & par *oh*.

O ſe prononce de maniere que la voix en eſt plus ſonore, plus retentiſſante, plus frappante; elle fait ainſi plus d'impreſſion ou la porte plus loin. C'eſt ſur-tout cet effet que la Nature produira par les interjections *o*, *oh*, *ho*: c'eſt pour cela qu'elle ramaſſe, enfle & pouſſe fortement la voix. Auſſi *o*, *oh* ſont-ils les cris naturels de celui qui appelle, qui appelle à ſon ſecours; & *o* s'eſt tout naturellement placé devant ce qu'on appelle grammaticalement le *vocatif*. *Oh* marque donc l'intention ou du moins la propriété de produire plus d'effet.

Ah! ſera donc l'éclat franc d'une grande plainte, d'une grande joie, ou de toute autre grande ſenſation, ſans autre deſſein & par l'effet naturel de l'impreſſion. *Eh!* ſera l'émiſſion douce

de la plainte, de la joie, de tout autre ſentiment qui, s'il ne peut pas abſolument ſe contenir, ſe modere du moins. *Oh!* ſera l'exploſion d'une grande peine, d'une grande joie, d'une grande ſenſation, qui cherche, pour-ainſi-dire, un ſoulagement, un remede, un effet propre à ſatisfaire la paſſion de l'ame. *Eh!* marque l'exiſtence de la ſenſation: *ah!* ſa grandeur, *oh!* ſon énergie.

De même, *ha*, *ha*, *ha* eſt un éclat de rire franc & ouvert. *Hé*, *hé*, *hé* eſt un rire ſimple & modéré. *Ho*, *ho*, *ho* eſt un gros rire accompagné de ſurpriſe ou de moquerie, ou de quelque autre circonſtance aggravante. *Hi*, *hi*, *hi* eſt le rire tout bas & contraint. *I* eſt la plus foible, la plus gênée & la plus timide des voix....

J'en ai aſſez dit, ſi l'on veut m'entendre: j'en ai trop dit, pour qui ne le veut pas, & ne trouve qu'à rire dans la ſcene de M. Jourdain avec ſon Maître de Langue. Si ce n'eſt-là qu'un rêve de mon imagination, je ſuis bien trompé: je croyois étudier la Nature, & j'ai cru l'entendre parler.

Obligeance ou Obligence.

S'IL falloit aſſurer la fortune de ce mot par une recommandation apologétique, rien ne ſeroit plus aiſé. Vous *obligez* vos amis par des ſervices; ils vous ont des *obligations*, ils vous en ſont obligés: on vante votre caractere *obli-*

geant, vos manieres *obligeantes*, vos propos & vos ſoins *obligeans*; vous êtes, en un mot, un homme fort *obligeant*. Quelle eſt donc la qualité proprement énoncée par l'uſage de ces expreſſions? *L'obligeance*; tout le monde vous fait à-la-fois cette réponſe : il n'y a plus rien à dire.

J'ai l'*obligeance* d'autant plus à cœur, que ſon ſuccès prépare les voies à un autre mot non moins précieux, celui d'*officioſité* : car enfin quelle eſt la qualité proprement dite qui diſtingue l'homme officieux, ſi ce n'eſt l'*officioſité*? les mots propres & utiles s'appellent & ſe ſoutiennent comme les vérités.

Faut-il écrire *obligeance* ou *obligence*? J'ai entendu prononcer quelquefois ce mot par de jolies femmes. Je ne l'ai lu qu'une fois dans une comédie de cotterie, qu'il me ſeroit peut-être impoſſible de retrouver; je compte ſur l'*obligeance* du Dramatiſte pour me tirer de peine, il peut compter ſur ma gratitude.

Le Lecteur veut-il abſolument une réponſe? je vais la hazarder. Il me ſemble que nous écrivons *eance*, lorſque les ſubſtantifs de cette ſorte ſont tirés d'un verbe latin de la conjugaiſon en *are*; & *ence*, lorſqu'ils ſont dérivés d'un verbe de la ſeconde ou troiſieme conjugaiſon en *ere* ou en *ere*. Ainſi des verbes latins *vindicare*, *derogare*, *alleviare*, &c., nous avons fait *vengeance*, *dérogeance*, *allégéance*, &c. L'*a*, dans ces mots, eſt l'empreinte diſtinctive de leur origine. Au contraire, des verbes *indigere*, *urgere*, *diligere*, *negligere*, *exigere*, &c., nous avons formé les mots *indigent* & *indigence*, *urgent* & *urgence*;

Obliger eſt un acte de pouvoir, qui impoſe un devoir ou une néceſſité. *Contraindre* eſt un acte de perſécution ou d'obſeſſion; qui arrache plutôt qu'il n'obtient un conſentement. *Forcer* eſt un acte de puiſſance & de vigueur, qui, par ſon énergie, détruit celle d'une volonté oppoſée. *Violenter* eſt un acte d'emportement ou de brutalité, qui emploie le droit & les reſſources du plus fort à dompter une volonté rébelle & opiniâtre.

Les préceptes de l'Evangile *obligent*, dès qu'on eſt Chrétien, mais ſans *contraindre*; car on eſt parfaitement libre d'obéir ou de déſobéir. Les perſécutions d'un importun vous *contraignent* quelquefois, mais ſans vous *forcer*; car vous pouviez y réſiſter encore. Une puiſſance irréſiſtible qui vient ſur nous quand nous ſuivons la direction oppoſée, nous *force* à reculer ſans nous *violenter*; car il eſt naturel que nous nous déterminions, ſans attendre la violence, à renoncer à ce que nous ne pouvons pas faire. Un maître inique & abſolu qui vous ordonne une choſe honteuſe ou injuſte, vous *violentera* pour vaincre, par de mauvais traitemens, votre réſiſtance, & vous mener au crime malgré vos efforts.

On *s'oblige* ſoi-même, quand on s'engage. On ſe *contraint*, quand on ſe gêne fort. On s'efforce plutôt qu'on ne ſe *force*, dans ce qu'on fait avec répugnance. On ne ſe *violente* pas; car on ne peut pas vouloir efficacement & faire tout enſemble des choſes contraires.

* *Obliger* a différentes acceptions figurées.

Contraindre

Contraindre ne ſe dit auſſi que dans un ſens figuré, tantôt rigoureux, tantôt relâché. *Forcer* s'applique ſeul aux choſes : on *force* des barrieres, des obſtacles : il a toujours un ſens plus ou moins dur ou ſévere. *Violenter* ne ſe dit guere que dans le genre familier ou du moins modéré, & ce n'eſt ſouvent qu'une maniere de parler : au figuré & dans le genre noble, on dira *faire violence*, même aux choſes, à la Loi par exemple.

Obliger à faire, Obliger de faire.

TH. CORNEILLE & Bouhours ont remarqué & prouvé par l'uſage, que pluſieurs de nos verbes, tels qu'*obliger*, *contraindre*, *forcer*, *s'efforcer*, *tâcher*, &c. prennent également après eux la prépoſition *à* & la prépoſition *de*, quand ils ſont ſuivis d'un autre verbe, comme d'un régime. Ainſi l'on dit *obliger*, *contraindre*, *forcer*, &c. à *faire* ou de *faire*. Il eſt ſans doute plus naturel de dire *à* ou *de* devant un verbe, ſelon qu'on dit l'un ou l'autre devant un ſubſtantif, *obliger à faire* une choſe, comme *obliger* à une choſe, &c. Mais l'uſage a ſes licences, & même ſes raiſons, pour s'écarter de la regle générale. Il s'agiroit donc de trouver, dans ces deux manieres de s'exprimer, une différence générale qui en déterminât le ſens particulier & en réglât l'emploi. Quoique les Grammairiens n'aient pas pouſſé ſi loin leurs recherches & leurs réflexions, ils m'aideront,

par leurs remarques, à réſoudre ce problême; & à mettre la ſcience à la place de l'aveugle routine. A la regle générale, je joindrai quelques exceptions dans leſquelles l'uſage ſemble attribuer à d'autres verbes également ſuivis des deux prépoſitions, des ſens particuliers.

Si je ne me trompe, 1°. la prépoſition *à* placée entre les deux verbes, marque particuliérement le rapport, l'influence & l'action de la cauſe, de la puiſſance, du ſujet qui *oblige*, *force* ou *contraint*: au lieu que la prépoſition *de* marque ſpécialement l'effet de cette cauſe & de cette action ſur l'objet ou le ſujet qui eſt *contraint*, *forcé* ou *obligé*. 2°. La prépoſition *à* déſigne plutôt le genre d'action & le but, ſans aucun rapport déterminé de temps; au lieu que la prépoſition *de* annonce plutôt l'acte & l'exécution ou préſente ou prochaine, & par conſéquent avec une détermination de temps aſſez préciſe.

Je prouve la premiere de ces diſtinctions relative à la cauſe & à l'effet. Nous diſons plutôt *à* lorſque le verbe régiſſeur eſt à l'actif, & *de* lorſqu'il eſt au paſſif. Vous vous *obligez* à faire une choſe, & vous êtes *obligé* de la faire. La néceſſité nous *force* à nous aider; & nous ſommes *forcés* de nous aider. La réſiſtance vous *contraint* à uſer de force; & vous êtes *contraint* d'en uſer. Une douce violence vous *force* à quitter votre luxe & vos délices; & vous êtes *forcé* d'y renoncer. Comme la Religion nous *oblige* à révérer les Princes, les Princes ſont *obligés* de révérer la Religion, dit un Orateur. Corneille obſerve qu'on met plutôt *à* que *de*

après le passif ; Bouhours observe & confirme par des exemples, que nos bons Auteurs le pratiquent presque toujours ainsi. Or il est à remarquer qu'avec le verbe passif, vous n'êtes pas même *obligé* d'énoncer la cause : ainsi vous dites, *je suis obligé de partir*, *forcé de me défendre*, *contraint de céder*, sans autre énonciation. L'actif énonce au contraire nécessairement la cause : ainsi vous direz, *la loi m'oblige*, le *respect me force*, la *fortune me contraint*. La prépositon *de* sert donc plutôt à marquer l'effet produit ; & la prépositon *à* nécessite à désigner la cause qui le produit. La seconde dénote donc particuliérement le devoir & la nécessité qu'on impose ; & la premiere, le devoir ou la nécessité qui est imposée.

Je prouve la seconde différence relative à l'action & à l'acte. La prépositon *à* désigne précisément le genre & l'objet de l'obligation ; tandis que l'obligation se fait sentir dans l'acte ou à l'égard de l'exécution de la chose. Ainsi la Religion *oblige* le diffamateur *à* réparer l'honneur de son prochain aux dépens du sien propre ; c'est un devoir qu'il doit remplir : mais la justice l'*oblige*, par une condamnation, *de* faire à sa partie réparation d'honneur ; c'est une peine qu'il subit. Vous vous occupez *à* une chose, quand elle est l'objet de vos occupations, ou que c'est votre genre d'occupation ordinaire : vous vous occupez *de* la chose, quand vous y songez, quand vous y travaillez actuellement. L'ambition *force* le courtisan *à* ramper, il faudra qu'il rampe : quand il rampe, elle le *force* de ramper. Ainsi parlent nos bons

Ecrivains, comme dans les phraſes ſuivantes : La prévoyance *oblige* à faire des épargnes ; les impies *forcent* la Providence *à* les punir : la valeur *contraint* la fortune *à* ſe déclarer pour elle ; & tout au contraire, votre vainqueur vous *contraint* de fuir : la mauvaiſe conduite de votre ami vous *force* de l'abandonner ; de petites pertes *obligerent* Alexandre de ſéparer ſes troupes.

Auſſi dit-on *à* plutôt que *de*, lorſqu'il ne s'agit que d'une obligation morale & générale à remplir dans l'occaſion ; au lieu qu'on dit bien plutôt *de* qu'*à*, lorſqu'il s'agit d'une néceſſité phyſique & préſente dans le temps de l'exécution. Je ne ſais même, diſoit Bouhours, ſi, quand *obligé* emporte une obligation étroite de conſcience, *à* ne ſeroit point mieux que *de*. Oui certes, lorſqu'on ne parle que d'une loi, d'une regle, d'une autorité qui vous impoſe un devoir ou une néceſſité, abſtraction faite de la circonſtance du temps. Mais dans la circonſtance du temps, on eſt *obligé* par une force *d* agir ainſi. La charité vous *oblige* à pardonner, lorſque vous ſerez offenſé : vous êtes *obligé* de pardonner, dans le cas précis de l'offenſe.

Cette ſeconde diſtinction s'accorde parfaitement avec la premiere ; & elles ſe confirment l'une l'autre. L'actif qui demande, après lui, la prépoſition *à*, n'exprime que l'exiſtence de l'obligation ; mais le paſſif qui ſuppoſe déjà l'exiſtence de l'obligation, en marque l'accompliſſement & l'effet par la prépoſition *d*.

Et non-ſeulement ces diſtinctions ſont juſtifiées par l'uſage & par des préjugés légitimes ;

mais encore elles ſont fondées en raiſon, & ſur la valeur même des prépoſitions. *A*, comme chez les Latins *ad*, marque la fin, le but, la choſe *à faire*, la choſe *à venir*, plus ou moins éloignée : *de* déſigne l'induction, l'extraction, la conſéquence, l'origine de la choſe, l'effet produit par la cauſe. Ainſi l'obligation *à* remplir, la loi *à* obſerver, tend *à* un but, *à* une action, *à* un effet futur ; elle indique la choſe *à faire* : mais l'*obligation de* faire, la néceſſité d'agir, marque ſenſiblement la circonſtance, le cas préſent *de* faire ce qui eſt à faire dans le moment. La circonſtance vous *oblige de faire* ce que la regle vous *oblige à faire* dans cette occaſion.

Obſervez encore qu'on dit *obliger*, *forcer*, *contraindre*, *être obligé*, *forcé*, *contraint à une choſe*, & non pas *d'une choſe* ; la raiſon en eſt que le ſubſtantif ne déſigne que le genre d'obligation & d'action, & non l'acte & l'exécution même de la choſe.

Faut-il ajouter que quelquefois l'oreille demande une prépoſition plutôt que l'autre ? Une oreille délicate, dit Bouhours, ne pourroit ſouffrir *obliger à abandonner* ; & *obligé de défendre* lui paroîtroit un peu dur. Cette conſidération eſt de quelque poids, pourvu qu'il n'y ait d'ailleurs nul inconvénient, ajoute l'Obſervateur.

Paſſons à quelques autres verbes également ſuivis de l'une & l'autre prépoſitions. Les uns ſont dans la regle générale : les autres prennent des acceptions différentes.

On dit *tâcher* & *s'efforcer à* ou *de*. *Tâcher*

à ſignifie tendre avec effort à un but, ſe propoſer fermement une choſe, la prendre à tâche, y diriger toutes ſes facultés : ainſi l'on dit *j'y tâchois* ou *je n'y tâchois pas* ; c'eſt-à-dire j'avois ou je n'avais pas ce deſſein, c'étoit ou ce n'étoit pas mon projet, le but où je viſois, où je dirigeois mes efforts. *Tâcher de* exprime les efforts que l'on fait dans l'exécution même, les ſoins qu'on ſe donne en faiſant la choſe, toutes les reſſources que l'on emploie à la faire, le travail & le tourment avec lequel on pourſuit le ſuccès : on *tâche* de bien faire ce qu'on fait ; on *tâche* d'obtenir en ſollicitant vivement. Si vous *tâchez* à être plaiſant, vous ne le ſerez pas ; ſi vous *tâchez* de l'être, vous ne l'êtes pas : on eſt naturellement plaiſant, & la plaiſanterie doit être naturelle ; le deſſein & le travail vous trahiſſent. Ce verbe ſuit donc la regle générale qui diſtingue le deſſein, le but, l'objet éloigné par la prépoſition *à* ; l'acte, l'exécution, la choſe préſente par la prépoſition *de*. S'*efforcer* eſt dans le même cas, ſi toutefois il eſt du bel uſage de dire *s'efforcer à* faire.

On dit ainſi *prier à* dîner, *à* ſouper, ou *de* dîner, *de* ſouper. Bouhours obſerve qu'on *prie à dîner* d'avance & par un deſſein formé ; mais qu'on *prie de dîner* ſur-le-champ & ſans préparation. Ainſi M. Dacier dit, dans une Remarque ſur les Epîtres d'Horace, que ce Poëte écrit à Manlius Torquatus, pour le *prier à* ſouper la veille d'une grande fête : & Madame Dacier, en parlant de Térence, que ce Poëte ayant lu à Cécilius quelques vers de l'*Andrienne*, celui-ci le *pria de* ſouper. Les Sybarites, dit

Fontenelle dans ſes Dialogues, *prioient* les gens *à* manger un an avant le jour du repas, pour avoir le loiſir de le faire auſſi délicat qu'ils le vouloient. Mademoiſelle de Scudéry raconte que quelqu'un l'ayant *priée de* dîner chez lui, & ayant été *prié de* dîner ailleurs une heure après, il y alla ſans l'en avertir. *Prier à* marque la cérémonie, & *prier de* la familiarité. Cette remarque de Bouhours eſt conforme à la regle.

On *commence* de même & on *continue de* parler, *d'*écrire, *de* faire, ou *à* parler, *à* écrire, *à* faire. Vaugelas prétend qu'il faut toujours dire *commencer à* ſans aucune exception : l'Académie n'a point été de ce ſentiment, & Bouhours prouve qu'il eſt contraire à l'uſage ſuivi par de bons Ecrivains. Péliſſon parle, dans l'Hiſtoire de l'Académie, de foux qui *commencent d'*être éblouis de la gloire. Regnier dit dans un Eloge, que le jour *commence d'*éclore; Henri VIII, dit Boſſuet, Oraiſon funebre de la Reine d'Angleterre, *commença d'*ébranler l'autorité de l'Egliſe. Je ne ſais ſi cette maniere de parler eſt là bien placée; mais il me ſemble que *commencer à* faire a plus de rapport à l'état de la choſe conſidérée relativement à ſa durée. On *commence à* faire ce qui ſe fait progreſſivement, ce qui va croiſſant par degrés juſqu'à ſon plus haut période : on *commence de* faire ce qui ſe fait ſucceſſivement, ce qui a un commencement, un milieu, une fin. Vous *commencez à* parler une Langue, lorſque vous ne la parlez encore qu'imparfaitement & difficilement : Un Orateur *commence de* parler, quand il n'en eſt encore qu'au commencement de

à signifie tendre a[illegible] *mmence à* mar[illegible] poser fermement [illegible] ues pas : un Voy[illegible] y diriger tout [illegible] il se met en route [illegible] *tâchois* ou [illegible] ore qu'une foible lumie[illegible] vois ou j[illegible] le jour qui ne fait que [illegible] n'étoit [illegible] *, commence de* luire. Quan[illegible] où je [illegible] aux élémens d'une science, o[illegible] les [illegible] apprendre : on *commence d'ap*[illegible] l[illegible] on en est encore aux premieres le[illegible] *Commencer de* n'indique que le temps, [illegible] la suite, l'action physique, tandis [illegible] *commencer à* désigne le succès, la faculté, [illegible] capacité, les progrès, des circonstances mo[illegible] rales ; & nous rentrons ainsi sans cesse dans la regle générale, comme à l'article suivant.

On continue à faire ce qu'on fait d'habitude, ce qu'on a coutume de faire, tant qu'on n'y renonce pas : on *continue de* faire ce qu'on fait actuellement, ce après quoi l'on est, tant qu'on ne discontinue pas. La premiere maniere de parler n'indique que la continuation ; la seconde marque la continuité : celle-ci spécifie l'acte présent ; celle-là en fait abstraction. On *continue à* jouer, tant qu'on est adonné au jeu : on *continue de* jouer, tant qu'on reste au jeu. Celui qui a toujours la même opinion, *continue à* la défendre : celui qui parle toujours pour son opinion, sans attendre, sans écouter les objections, *continue de* la défendre. L'Empire *continue à* décliner, quand il est sujet à éprouver des secousses de décadence : il *continue de* décliner, lorsque, dans sa décadence, il ne s'arrête pas. Vous *continuez à* faire ce que vous avez *commencé à* faire ; &

vous *continuez de* faire ce que vous avez *commencé de* faire.

Bouhours obſerve à propos qu'entre *oublier à* faire & *oublier de* faire, il y a cette différence qu'*oublier à* ſignifie perdre l'habitude, la ſcience, le talent qu'on avoit; & *oublier de* ſignifie manquer à une choſe par oubli, l'omettre, ne pas ſonger à la faire. On *oublie à* faire ce qu'on ſavoit faire, on déſapprend : on *oublie de* faire ce qu'on devoit ou ce qu'on vouloit, on ne le fait pas. Là c'eſt la perte d'un talent, d'une faculté : ici c'eſt une omiſſion, une action omiſe dans le temps. Toujours des rapports avec la différence générale & primitive.

Le même Auteur ne voit guere de différence entre *manquer à* faire & *manquer de* faire, ſinon que quand le verbe *manquer* eſt joint à une négative, on met élégamment, avec tous les Ecrivains un peu corrects, *de* à la ſuite, & qu'on met plus élégamment *a*, quand il n'y a point de négative. Les malheureux *ne manquent* jamais de ſe plaindre; il y a déréglement dans les deſirs, ſi, *manquant à* obtenir ce qu'on ſouhaite, on en eſt chagrin.

J'ai de la peine à convenir de cette différence; car, puiſqu'on dit *manquer à* ſon devoir, pourquoi ne diroit on pas *manquer à* remplir ſon devoir? *Manquer à* déſigne encore une omiſſion morale, ſans détermination de temps; *manquer de*, une omiſſion phyſique d'action dans le temps propre : là il y a *manquement*, ici *manque*. On *manque à* faire ce qu'on doit, comme on *manque à* ſon devoir, à ſes enga-

gemens, à ſes obligations : on *manque de* faire ce qu'on ne fait pas dans le temps, ſoit que ce fût, ſoit que ce ne fût pas un devoir, comme on *manque* d'argent, de prudence, de hardieſſe quand on n'en a pas. C'eſt toujours le temps précis & l'exécution phyſique en oppoſition avec des conſidérations morales & des rapports vagues.

Manquer à ſe dit encore dans un ſens très-différent qu'on ne doit pas donner à *manquer de*. Il ſignifie quelquefois *manquer de peu*, avoir été tout près de la choſe, ſur le point de l'atteindre. Ainſi j'ai *manqué à* tomber, quand j'ai fait un faux pas ; vous avez *manqué à* obtenir une place, ſi vous avez été ſur le point de l'obtenir ; un autre a *manqué à* ſe ruiner, quand il s'en eſt peu fallu qu'il ne ſe ruinât. *Manquer de* ſignifie ſeulement qu'on n'a pas, qu'on n'a pas fait, que l'on n'eſt point parvenu à ſon but. Il eſt certain que *manquer d'obtenir* veut dire ſimplement *ne pas obtenir* ; la circonſtance d'avoir été ſur le point d'obtenir ne ſera bien marquée que par *manquer à*, comme par *faillir à*. Cette diſtinction ſeroit bonne à obſerver.

Des Ecrivains on dit *engager de*, *exhorter de* : mais les exemples en ſont rares, infiniment rares chez les Ecrivains purs & châtiés ; & l'uſage général eſt de dire *engager à*, *exhorter à*, ce qui me diſpenſe d'entrer dans une nouvelle diſcuſſion. Que s'il falloit tolérer *engager* ou *exhorter de*, il faudroit, comme à l'égard de tout autre verbe ſemblable, y appliquer notre regle générale.

J'ai été long dans cet article, pour abréger

par le rapprochement & éclaircir par la comparaiſon. Il eſt bon & convenable, ce me ſemble, de donner à tout une expreſſion propre, a l'expreſſion vague un ſens précis, à l'expreſſion équivoque un ſens clair & unique.

Obſcene, Déshonnête.

BOUHOURS a très-bien remarqué que l'épithete *déshonnête* s'applique aux choſes contraires à la pureté, à la chaſteté, à la pudicité, à la pudeur, tandis que celle de *mal-honnête* marque le défaut ou de politeſſe, de bienſéance, ou de bonne foi, de probité. *Obſcene* dit beaucoup plus que *déshonnête* dans le même ordre de choſes; car ſon idée propre eſt celle de ſale, immonde, ordurier, ſuivant la valeur du latin *cænum*, boue, bourbier, ordure; *ſcœnus*, chez les Sabins, impur, immonde; chez les Grecs, κοινος ſouillé, profane. *Obſcene* vient d'*obſcœnus*, dérivé lui-même d'*obſcœna*, parties de la génération.

La choſe *obſcene* viole ouvertement les vertus que la choſe *déshonnête* bleſſe. Je dis *ouvertement*, car c'eſt ce que la prépoſition *ob* exprime. L'*obſcénité* ajoute à la *déshonnêteté*, l'immodeſtie ou plutôt la licence impudente. Voler, tromper, commettre un adultere, dit Cicéron, c'eſt choſe *déshonnête*, honteuſe en ſoi; mais cela ſe dit ſans *obſcénité*. Il paroît que les Latins étendoient plus loin que nous l'emploi du mot *obſcene*.

O femmes ! ſouvenez-vous bien qu'une penſée *déshonnête* fait perdre la pureté, & qu'une parole *obſcene* fait perdre la pudeur !

Des penſées *déshonnêtes* ſe préſentent quelquefois aux cœurs les plus purs ; mais des manieres *obſcenes* appartiennent à la plus ſale corruption.

La prétendue modeſtie de notre Langue, ou, pour parler plus exactement, de notre langage, ne conſiſte, ce me ſemble, qu'à éviter les mots *obſcenes* ; car il n'y a guere de choſe *déshonnête* qu'on ne diſe juſque ſur le théâtre, avec des mots à double entente, & que le public n'applaudiſſe avec des éclats indécens. Je dis que la Langue n'eſt pas chaſte, comme l'a fort bien remarqué Rouſſeau, puiſqu'elle a des mots *obſcenes* : les Athéniens n'avoient point de nom pour exprimer le crime dont ils ne concevoient pas l'idée. Je dis que le langage eſt au moins *déshonnête ;* car on dit tout, & l'équivoque n'ôte pas la ſaleté.

Obſcene ne ſe dit communément que de certaines choſes, des choſes apparentes, des paroles, des tableaux, des poſtures, de ce qu'on peut appeller des *nudités : déshonnête* convient généralement à toute choſe qui bleſſe la pudeur ou la pureté. On a pourtant des idées, des imaginations *obſcenes*, lorſque les idées forment des images qu'on ſe plaît à conſidérer : mais la plus légere penſée peut être *déshonnête*. En général, l'*obſcénité* fait tableau, & ce tableau prononce fortement ce qu'il y a de plus *déshonnête*.

On dira bien, avec l'Académie, un Poëte

obſcene, & de même d'un Peintre, d'un Acteur, d'une perſonne quelconque. Mais, ſelon la remarque de Bouhours, on ne dira guere une perſonne *déshonnête*; une perſonne eſt immodeſte, indécente, *obſcene*, impure, impudique, &c.

Un Auteur *obſcene* eſt une eſpece d'empoiſonneur ou d'incendiaire, toujours impuni; car il ne l'eſt jamais aſſez. Un peuple ſimple & innocent ne trouve point *déshonnête* beaucoup de choſes que la corruption même rend telles aux yeux des autres.

L'Hiſtoire nous a conſervé des Réglemens relatifs aux femmes de mauvaiſe vie; Réglemens qui ſont *déshonnêtes* dès qu'ils ſont publics, car régler authentiquement la corruption, c'eſt l'autoriſer; & il faut la proſcrire. L'Hiſtoire nous retrace encore des ſupplices *obſcenes*, ordonnés chez différens peuples; ſupplices qui, familiariſant les yeux avec l'obſcénité, contrarient la fin que la Loi ſe propoſe: tout ce qui eſt de la Loi doit être chaſte & dans les bonnes mœurs, loin d'imiter le crime qu'elle punit; vice plus commun qu'on ne penſe (*a*).

Femmes chaſtes avec qui un époux ſe permet d'être *obſcene*, apprenez que c'eſt-là l'outrage d'un homme qui, ſans amour & ſans eſtime,

(*a*) Est-ce par l'homicide que l'horreur de l'homicide sera inspirée? Vous n'inspirerez donc que la crainte de la mort; mais celui qui tue, ne craint pas la mort; car il s'y expose.

n'a de plaisir qu'à vous corrompre & à vous avilir. Maris insensés, qui trouvez *déshonnête* dans vos femmes ce que la pudeur & la modestie ne désavouent pas, apprenez que le moindre inconvénient auquel vous vous exposiez, est de les rendre prudes, c'est-à-dire, fausses & méchantes.

* Je négligeois de rappeller, à l'égard du mot *déshonnête*, ce que j'ai dit ailleurs sur la racine *hon*, qui désigne l'*honneur*, & qui sert aussi à exprimer la *honte*, par le rapprochement des contraires. L'*honnêteté* est proprement l'amour de l'*honneur*, ou la conformité des choses avec les regles de l'*honneur*. Ce mot indique ici ce que nous appellons proprement *honneur* & *honnêteté* morale dans les femmes. *Des* marque la négation, la privation, l'opposition.

Obscur, Sombre, Ténébreux.

Obscur, qui n'est pas clair, privé de clarté: mot formé d'*obs*, privation, contrariété, & de *cur*, blancheur, clarté; ou de l'oriental *skar*, se masquer. *Sombre*, qui n'a qu'une foible lumiere, qui est à l'ombre: mot formé du latin *umbra*. *Ténébreux*, qui est sans lumiere, noir: mot formé de *ten*, feu, lumiere, & de *brelu*, ravir, fuir.

Obscur, faute de *clarté*, de maniere que les objets sont au moins plus difficiles à voir ou à distinguer. *Sombre*, faute de *jour*, de ma

niere que la lumiere éclaire moins les objets que les ombres ne les effacent. *Ténébreux*, faute de toute *lumiere*, de maniere qu'on ne voit rien, on ne voit pas.

Un lieu eſt *obſcur*, qui n'eſt pas aſſez éclairé. Un bois eſt *ſombre*, dont l'épaiſſeur, interceptant le jour, n'y laiſſe pénétrer qu'une foible & triſte lumiere. L'enfer eſt *ténébreux*, ou, s'il s'y éleve quelque ſombre lueur, elle ne ſert qu'à rendre les ténebres viſibles & plus affreuſes.

Il fait obſcur, lorſque le temps, eu égard à ſa clarté ordinaire, ne nous préſente plus qu'à peine le ſpectacle confus du ſoir. *Il fait ſombre*, lorſque le temps eſt ſi couvert & ſi rembruni qu'il reſte à peine une lumiere preſque inutile. *Il* ne *fait* pas *ténébreux*; mais il fait *noir*: ce dernier mot explique le premier, qui eſt d'un ſtyle recherché.

Des nuages épais & la fuite du jour rendent le temps *obſcur*: des nuées *ſombres* & l'appareil de la nuit le rendent *ſombre*: la nuit, la nuit parfaite le rend *ténébreux*.

La nuit qui n'eſt point éclairée par ſes *aſtres*, eſt *obſcure*: en accumulant les ombres, elle devient *ſombre*: par la profonde *obſcurité*, elle eſt *ténébreuſe*, ou plutôt ce ſont les *ténebres*, ces ténebres qui exiſtoient avant la lumiere.

L*obſcurité* ſe gradue & ſe modifie, de maniere que de légere, pâle & douce qu'elle étoit, elle dévient épaiſſe, triſte & *ſombre*; &, ſelon la valeur littérale du mot, elle ira juſqu'à être

ténébreuſe : car *obſcur* peut bien exprimer l'abſence de toute lumiere.

L'*obſcurité* inſpire des penſées & des ſentimens différens, ſelon ſes degrés & ſes modifications. Le *ſombre* inſpire la triſteſſe & la crainte. Les *ténebres* inſpirent l'horreur & l'effroi.

* Ces mots, au figuré, s'appliquent à des objets divers; & cette diverſité d'application ſert encore à l'intelligence de leur ſens propre.

Un homme eſt *obſcur*, qui n'eſt pas connu, qui eſt confondu dans la foule, qu'on ne remarque pas. Né de bas lieu, il eſt d'une naiſſance *obſcure*; car les lieux bas ſont naturellement plus *obſcurs*. Sa vie eſt *obſcure*, ſi elle eſt cachée, inconnue, ſans éclat, ſans appareil. Dans tous ces cas, l'*obſcurité* empêche de connoître, de remarquer, de diſtinguer. Il en eſt de même de l'*obſcurité* des temps, du paſſé, de l'avenir, où l'on ne voit rien de clair, dont on a peu de connoiſſance, qu'on ignore. On appelle ſur-tout *obſcur*, un diſcours qui n'eſt pas bien clair, bien intelligible. Cette épithete convient donc ſur-tout aux choſes qui, par elles-mêmes, ſont lumineuſes ou doivent être claires.

Sombre ne ſe dit figurément que de l'air du viſage, de l'humeur, de l'eſprit des perſonnes, des penſées, &c. *Sombre* eſt couvert, triſte, renfrogné, repouſſant : une humeur *ſombre* eſt inquiete, chagrine, rêveuſe, difficile, taciturne, mélancolique, atrabilaire. Il y a dans le tragique un genre *ſombre*, noir.

Ténébreux

Ténébreux se dit proprement des actions, des projets, des entrepriſes odieuſes & ſecretes, enveloppées de voiles impénétrables, en un mot des myſteres d'iniquité.

Obſéder, Aſſiéger.

ETRE établi, campé devant, autour; entourer, environner pour ôter la communication. *Obséder* ſignifie littéralement *aſſiéger.*

Au propre, on *aſſiége* une ville, une place, un ennemi, &c. *Obséder* ne ſe dit qu'au figuré. Nous avons ainſi emprunté divers mots latins, pour exprimer dans un ſens figuré, l'idée que la Langue exprimoit déjà dans le ſens propre par ſon mot propre. Nous diſons *oppreſſer*, compoſé du français *preſſer*, au phyſique; & *opprimer*, compoſé du latin *premere*, au moral. Il paroît qu'*obséder* a été ſpécialement emprunté pour le ſtyle myſtique: dans ce ſtyle, il ſuffit de dire qu'un homme eſt *obsédé*, pour faire entendre qu'il l'eſt par le malin eſprit qui s'attache à le pourſuivre d'illuſions pour le poſſéder. Balzac dit qu'un favori *obſede* le Prince & ſe l'*approprie.*

* Les perſonnes & les choſes nous *aſſiégent*; comme nous *aſſiégeons* les choſes & les perſonnes: il n'y a que les perſonnes ou les êtres intelligens & des êtres moraux qui *obſedent*, ils n'*obſedent* que les perſonnes.

Les Courtiſans *aſſiégent* le trône & *obſedent* le Prince.

Des eaux, des neiges qui vous entourent & vous enferment, vous *aſſiégent*. Des parens, des domeſtiques qui vous iſolent & vous circonviennent, vous *obſedent*.

Les maux nous *aſſiégent* nous ou notre vie, comme des créanciers *aſſiégent* un débiteur : de même que le malin eſprit nous *obſede*, les paſſions nous *obſedent*, comme des démons familiers.

* On *aſſiége* par l'aſſiduité, les aſſauts, les pourſuites, pour parvenir à un but quelconque : on *obſede* par l'aſſiduité, l'artifice, la malignité, pour parvenir à gagner & gouverner la perſonne. Ainſi, *obséder* quelqu'un, c'eſt l'*aſſiéger* ſans ceſſe, le circonvenir ou l'envelopper par les circuits artificieux de la ſéduction, pour s'emparer de ſon eſprit & de ſes volontés. L'*obſeſſion* a pour but la *poſſeſſion*.

L'homme en place eſt *aſſiégé* par d'importuns ſolliciteurs qui veulent lui arracher des graces. Le vieillard iſolé oſt *obsédé* par ſes familiers, qui veulent diſpoſer de lui, de ſa fortune.

Un homme facile ſera bientôt *aſſiégé*. Un eſprit foible ſera bientôt *obſédé*.

L'enfant qui a ſenti votre foible, vous *obsédera* ; il ne tient qu'à lui de vous gouverner. Si vous faites des pauvres, vous en ſerez *aſſiégé* ; il faut bien que vos enfans vous demandent leur nourriture.

L'homme poli & fin *obſede* les femmes :

l'homme ruſtique & brutal les *aſſiége*. L'un offenſe & révolte ; l'autre ſéduit & abuſe. Lequel eſt plus odieux ou de l'aſſaſſin ou de l'empoiſonneur ?

Celui qui ſe laiſſe *aſſiéger*, ſera forcé. Celle qui ſe laiſſer *obséder*, ſera poſſédée.

* *Aſſiéger* déſigne les attaques du dehors ; mais *obséder* marque ſur-tout la perſécution intérieure. Vous n'êtes pas *aſſiégé* par une penſée, une imagination, une viſion, une illuſion qui vous pourſuit ſans ceſſe malgré vous ; vous en êtes *obsédé* : l'*obſeſſion* eſt dans votre eſprit même.

☞ Comme ces mots nous ont été tranſmis par les Latins, c'eſt, je crois, à leur acception primitive que nous devons avoir recours.

Obſidere, dont nons avons fait *aſſiéger*, indiquoit le mouvement, l'emploi des forces, l'activité. *Obſidendum eo.*

Obſedere nous a donné *obséder*. Chez les Latins il marquoit le repos, la ſtation ; ils diſoient *obſeſſum teneo*. Ainſi, on *aſſiége* lorſqu'on entoure, qu'on preſſe, qu'on uſe de force, ou de moyens puiſſans. On *obséde* lorſqu'on ſiége autour, conſtamment & ſans déſemparer, mais d'une maniere paſſive.

Obséder répond au mot propre *bloquer*. *Aſſiéger* eſt pris au propre & au figuré ; celui qui vous *obséde* eſt toujours là, il ne vous parle ſouvent pas, mais il eſt votre ombre, il vous ſuit, vous preſſe & s'empare de vous. Celui qui vous

assiége joint à l'*obsession* tous les moyens que les circonstances lui fournissent, c'est un siége à soutenir, il cherche à vous forcer.

Observation, Observance.

SELON la remarque de Bouhours, *observance* signifie proprement regle, institut, constitution religieuse, réforme. Nous disons les *observances régulieres*, l'*étroite observance*. Nous appellons aussi *observances* les cérémonies légales, les pratiques extérieures. Nous disons les *observances de la Loi de Moïse*. La vie religieuse, dit Cheminais (serm. sur la Profession religieuse), gêne par une multitude de Loix, de coutumes & d'*observances*, & par une exactitude réguliere qui, de toutes les vertus, est celle dont l'amour-propre s'accommode le moins; n'y trouvant point l'éclat qui flatte sa vanité, & y trouvant toute la contrainte des vertus les plus héroïques.

Enfin, on a dit l'*observance* pour l'*observation* des commandemens de Dieu, des regles d'un Monastere, &c. Les Pharisiens, dit Bossuet, se glorifient de l'exacte *observance* des cérémonies de la Loi. Cheminais dit : Si un Religieux manque à observer une regle, l'*observance* d'une autre est une satisfaction présente. Le bon ordre des Communautés, dit un autre Ecrivain, dépend de l'exacte *observance* des regles.

Ainsi, comme le remarque Bouhours, la

regle, qui eſt elle-même l'*obſervance*, a conduit inſenſiblement à l'*obſervance de la regle*; & les *obſervances de la Loi*, à l'*obſervance des commandemens*. Il ne faut pas quelquefois, ajoute-t-il, d'autre fondement que cela, pour introduire une façon de parler, quelque irréguliere qu'elle ſoit.

Il réſulte de là, qu'*obſervance* ſe dit pour & comme *obſervation*, en matiere religieuſe : dans tout autre cas, on ne dit qu'*obſervation*. On ne dira pas l'*obſervance des Loix civiles* ou *des regles de l'art*, &c.

Il en réſulte encore que l'*obſervance* regarde proprement les regles monaſtiques & les pratiques cérémonielles. On loue un Religieux de ſon zele pour l'exacte *obſervance des conſtitutions* de ſon Ordre : on louera des Gentils de leur zele pour l'*obſervation de la Loi naturelle*. On dira l'*obſervance du jeûne*, & l'*obſervation des préceptes de la charité*.

La différence des terminaiſons met de plus dans la ſignification des termes, une différence générale. *Ion* déſigne proprement l'action & l'acte; *ance* ou *ence*, l'exiſtence & l'état des choſes. L'*obſervance* eſt, proprement, le réſultat de l'*obſervation*, ou l'*obſervation* accomplie. L'*obſervation* fait, exécute : l'*obſervance* ſuppoſe la choſe faite, exécutée. En ſuivant la même idée, *obſervation* ſera plus propre à déſigner une action particuliere, l'*obſervation* particuliere d'un précepte, les *obſervations* différentes des différens préceptes; & *obſervance*, l'exécution habituelle & entiere, l'*obſervation* fidele, étroite, conſtante, pléniere, abſolue de la Loi de la

regle, de l'ordre en général. Aussi ces épithetes sont-elles ordinairement jointes au mot *observance*.

Observer, Garder, Accomplir.

Ces termes sont synonymes dans le sens de faire, suivre, exécuter ce qui est prescrit par un commandement, une regle, une Loi.

Le sens propre d'*observer* est d'avoir sous les yeux, de tenir les yeux sur, de donner son attention à, (*sur*, serrer; *serr*; tenir lié, astreint, & *ob*, devant, sous les yeux). Le sens propre de *garder* est de tenir sous sa *garde*, de veiller sur, d'avoir toujours ses *regards* sur l'objet pour le conserver, le maintenir, le défendre (du celte *waq*, veiller; theuton *war*, garder; faire *guet* & *garde*). Le sens propre d'*accomplir* est celui d'achever de remplir, de compléter, de consommer (de *ple*, multitude, *plenus*, plein; *adimplere*, achever, *accomplir*).

Vous *observez* la Loi par votre attention à exécuter ce qu'elle prescrit. Vous la *gardez* par le soin continuel de veiller à ce qu'elle ne soit violée en aucun point. Vous l'*accomplissez* par votre exactitude à remplir entiérement & finalement tout ce qu'elle ordonnoit.

Observer marque proprement la fidélité à son devoir; *garder*, la persévérance & la continuité; *accomplir*, la perfection ou la consommation de l'œuvre.

Le précepte qui n'oblige qu'à certaines ac-

tions & dans certains cas, comme le précepte du jeûne, vous l'*observez*. L'obligation qui vous lie ſans ceſſe & que vous pouvez à chaque inſtant violer, comme la foi conjugale, vous la *gardez*. L'œuvre qu'il s'agit de terminer ou de mettre à ſa fin, comme une pénitence impoſée, vous l'*accompliſſez*.

Vous *obſervez* un commandement & un autre. Par votre conſtance à obſerver les commandemens de Dieu & de l'Egliſe, vous les *gardez*. Par l'obſervation pléniere de ces commandemens, vous *accompliſſez* la Loi.

On *obſerve* l'uſage, s'il y a lieu. On *garde* les bienſéances dont on ne s'écarte jamais. On *accomplit* ſes deſſeins, lorſqu'on en acheve l'exécution.

Il eſt encore vrai qu'il n'y a rien que l'on *obſerve* mieux, dans la Société, que le cérémonial & les formes : & nous nous plaignons qu'on ne les *obſerve* plus ! Il eſt des gens qui *gardent*, dit-on, religieuſement leur parole, & qui toutefois n'ont jamais payé un de leurs billets, une de leurs dettes à l'échéance : Il n'eſt perſonne qui ne ſe croye heureux, quand il voit *accomplir* ſes deſirs : attendez donc les effets de la jouiſſance, épreuve bien critique & du cœur & des objets de ſes deſirs.

Le méchant ſemble *obſerver* des préceptes de juſtice & même de bonté : je dis qu'il ſemble les *obſerver* ; car quand il fait ce qu'il doit, il ne le fait point parce qu'il le doit. Le Juſte ſeul les *obſerve*, parce qu'il les *garde* ; & il les *garde* par une crainte ſalutaire & continuelle de

s'en éloigner. Le Saint enfin les *accomplit* par la perſévérance finale ; & pour en *accomplir* un en particulier, il faut qu'il les *accompliſſe* tous.

Vous trouverez toujours les hommes plus fideles à *obſerver* leurs ſuperſtitions que leur religion. Je dirois volontiers à celui qui, ſans motif, veut me donner un ſecret à *garder*, *garde-le-toi-même.* C'eſt un grand bonheur pour l'homme, que ſes vœux ſoient rarement *accomplis.*

Obſtacle, Empêchement.

MOTS latins. *Obſtacle* ſignifie ce qui eſt, ce qui eſt fixé, ce qui reſte devant : *ob*, devant ; *ſtare*, être arrêté, reſter. *Empêchement* ſignifie, à la lettre, ce qui embarraſſe, entortille, gêne les pieds : *pes*, *ped*, pied ; & *en*, dans, entre. Mais *empêcher*, comme *empêtrer*, ſe dit, dans un ſens étendu, de tout ce qui gêne, embarraſſe, retient. L'*oppoſition* eſt une ſorte d'*obſtacle* ; puiſque le mot exprime l'action de *poſer devant*, d'aller contre ; *l'entrave* eſt un *empêchement*, puiſque ce mot déſigne ce qui ſe met entre, en *travers*, pour traverſer. *Embarras*, formé de *barre*, eſt de même un *empêchement* ; c'eſt comme un bâton mis entre les jambes. J'ai cru qu'il ſuffiſoit d'expliquer ces derniers mots, qui participent à la même idée.

L'*obſtacle* eſt devant vous, il vous arrête: l'*empêchement* eſt çà & là autour de vous, il vous retient. Pour avancer, il faut ſurmonter, applanir l'*obſtacle*: pour aller librement, il faut ôter l'*empêchement*, le lever.

L'*obſtacle* a quelque choſe de grand, d'élevé, de réſiſtant: & c'eſt pourquoi il faut le vaincre, le ſurmonter, le franchir, le renverſer, l'applanir; léger, il faut encore le détruire ou paſſer par-deſſus. L'*empêchement* a quelque choſe de gênant, d'incommode, d'embarraſſant: & c'eſt pourquoi il faut l'ôter, le lever, ou s'en debarraſſer, s'en délivrer, s'en affranchir; c'eſt un lien à rompre. On met des *obſtacles* & des *empêchemens*: il s'*éleve* des *obſtacles* plutôt que des *empêchemens*.

L'*obſtacle* ſe trouve ſur-tout dans les grandes entrepriſes & avec de grandes difficultés; l'*empêchement* dans les actions ordinaires & avec des difficultés ordinaires. Les *obſtacles* allument le courage; les *empêchemens* l'impatientent. Le ſtyle & le diſcours élevés négligent les *empêchemens* pour en venir aux *obſtacles*,

Celui qui craint les difficultés, voit par-tout des *obſtacles*. Celui qui manque de bonne volonté, a toujours des *empêchemens*.

Quoique l'idée d'*obſtacle* ſoit plus grande que celle d'*empêchement*, ce n'eſt pas à dire que l'*empêchement* ait moins de force relative que l'*obſtacle*, pour vous faire échouer: ils ſont ſeulement, l'un & l'autre, d'un genre ou dans un genre différent. Et puis, celui qui réuſſit dans les grandes choſes, eſt préciſément celui qui va échouer dans les petites.

L'Abbé Girard, faute d'avoir analyſé les mots, n'a que des ſoupçons ſur leur différence, & ſe jette dans des conjectures précaires & gratuites.

Odeur, Senteur.

NE pourroit-on pas, dit un Vocabuliſte, regarder le mot d'*odeur* comme un terme générique qui ſe prendroit en bonne & mauvaiſe part; & celui de *ſenteur*, comme reſtreint uniquement à une *odeur* agréable? Mais l'uſage rejette cette diſtinction; & l'Auteur dit lui-même, avec tous les Vocabuliſtes, une mauvaiſe *ſenteur*.

Ce qui le confirme dans cette idée, c'eſt, ajoute-t-il, que le mot de *ſenteur* pris abſolument & au pluriel, déſigne toujours une *odeur* agréable; & qu'ainſi on dit *acheter, aimer, porter des ſenteurs*; & au ſingulier même, on dit, dans le même ſens, *eaux, gants, poudre de ſenteurs*. Mais on dit également, & même plus ordinairement aujourd'hui, des *odeurs* pour déſigner une *odeur* agréable; & de même *porter des odeurs, poudre d'odeur*.

L'*odeur* eſt ſpécialement ce qui s'éleve ou s'exhale des corps; du celte *od, ol, oz*, qui éleve ou s'éleve. La *ſenteur* eſt proprement ce qui ſe ſent ou ce qu'on ſent; de la racine *ſen*, en celte *ſyn*, ſentir. L'*odeur* n'eſt *ſenteur* qu'autant qu'elle eſt ſentie ou qu'elle fait ſenſation. Le *ſens* relatif à l'*odeur* a été appellé *odorat*, pour être diſtingué des autres par la qualité ou la propriété

particuliere qu'il distingue dans les corps. Cette distinction est simple & prouvée par elle-même.

Ainsi l'*odeur* est l'émanation des corps, sensible à l'odorat ; & la *senteur* est cette même émanation, sentie par l'odorat. L'*odeur* peut absolument n'être pas sentie, il suffit qu'elle s'exhale ; il faut que la *senteur* le soit, elle frappe le sens. L'*odeur* peut être assez légere & foible, pour qu'elle soit insensible ; mais la *senteur* est toujours plus ou moins forte ou abondante, pour qu'elle affecte l'organe. Aussi n'appelle-t-on *senteur* qu'une *odeur* forte. L'*odeur* est commune à une infinité de corps : la *senteur* est propre à certains corps *odorifer.ans*, tels que les aromates, certaines fleurs, certains fruits. On ne dit pas qu'un corps qui ne sent rien, n'a point de *senteur* ; il n'a point d'*odeur*. La *senteur* se répand au loin, prédomine, absorbe les *odeurs* foibles ou délicates.

Montaigne, dans son chapitre des *Senteurs*, nous donne lieu d'observer que l'*odeur* est attachée aux corps ; & que la *senteur* s'attache au nez. Celui, dit-il, qui se plaint de Nature, de quoi elle a laissé l'homme sans instrument pour porter les *senteurs* au nez, a tort ; car elles se portent elles-mêmes. Mais à moi particuliérement, les moustaches m'en servent : si j'en approche mes gants ou mon mouchoir, l'*odeur* y tiendra tout un jour.

Odeur est donc le terme générique ; & c'est celui qu'on emploie pour exprimer l'espece particuliere d'*odeur* de chaque espece de corps, au lieu que *senteur* ne se dit guere que d'une maniere

vague & indéterminée, pour une forte *odeur*. Nous disons l'*odeur* & non la *senteur* du plâtre, du charbon, du thym, &c. pour distinguer les especes. Un bois a l'*odeur*, & non la *senteur*, de la rose. Un mélange a une *odeur*, & non une *senteur*, vineuse.

Au pluriel, les *odeurs* & les *senteurs* sont également des parfums agréables destinés à embaumer, à parfumer, à faire sentir bon. Les *senteurs* doivent donc être encore plus fortes que les *odeurs*. Vous avez des *odeurs* pour les respirer, lorsqu'il sent mauvais : un autre s'impregne de *senteurs* pour ne pas puer, & il en put davantage. Des *odeurs* douces & qui ne soient pas senties de vos voisins, passe : fi des *senteurs*, à moins que vous ne soyez dans un air infect. Avec des *odeurs*, vous sentirez peut-être bon, si l'on vous sent : avec des *senteurs*, on vous sentira au loin, malgré qu'on en ait. Le mot d'*odeur* ne conviendroit-il pas mieux aussi pour désigner les parfums naturels qui, sans apprêt ou sans mixtion, sentent ou font sentir bon ; & celui de *senteur*, à ces compositions & à ces mélanges que l'on forme artistement pour la même fin. C'est la Nature qui donneroit les *odeurs* ; c'est le Parfumeur qui fabriqueroit les *senteurs*. Les Latins distinguoient ainsi *odoramenta* d'*odores*.

On dit figurément *odeur de sainteté*, l'*odeur des vertus*, &c. *Senteur* ne se dit que dans le sens propre.

Odieux, Haïſſable.

Du latin *odi* (haïr), l'adjectif *odieux* : du verbe haïr, *haïſſable*. Ce dernier terme eſt infiniment plus foible de *haine* que le premier. Si l'objet *haïſſable* eſt digne de haine, l'objet *odieux* eſt digne de toute votre haine. La terminaiſon *eux* marque la plénitude, la force ; & la terminaiſon *ble*, la capacité, la diſpoſition.

Avec certains défauts, on eſt *haïſſable* : avec certains vices, on eſt *odieux*. Un homme méchant, pervers, dangereux, intolérable, eſt *odieux* : une perſonne incommode, fâcheuſe, impatientente, contrariante, devient *haïſſable*.

Il n'y a point d'homme ſi parfait, qu'il ne ſoit *haïſſable* pour un autre. Il n'y a point de méchant ſi endurci, qu'il ne ſoit quelquefois *odieux* à lui-même.

Combien ces vices ſont en effet *odieux*, qui nous paroiſſent ſi aimables ! Combien ces perſonnes ſont *haïſſables*, qui rendent *haïſſables* les vertus mêmes !

Quel art pour faire un monſtre tel que *Lovelace*, rarement *haïſſable*, mais ou ſouverainement aimable ou ſouverainement *odieux !*

Montrez-moi une Société où la franchiſe ne rende point *haïſſable*. Montrez-moi un homme à qui la flatterie ſoit *odieuſe*.

Combien de gens *odieux*, dès qu'on les voit tels qu'ils ſont ! Combien de perſonnes *haïſſables*, dès qu'on ceſſe de les aimer !

Dans le ſtyle familier du jour, c'eſt une faveur qu'une femme diſe à un homme qu'il eſt *haïſſable ;* une choſe *odieuſe*, ce ſera de n'avoir pas vu la nouvelle Piece. Il en eſt aujourd'hui des choſes comme des perſonnes, il n'y en a plus guere qui portent leur nom. Par qu'elles étranges locutions on diſtingue, par exemple, les couleurs ? Le mal eſt qu'avec ce langage-là, on veut faire du ſtyle fleuri & juſqu'à de l'éloquence. Repréſentez-vous un perſonnage qui, pour marcher avec grace ou nobleſſe, fait des tours d'adreſſe & de force comme un ſauteur, ou cet homme de Sophocle, lequel ouvre une grande bouche pour ſouffler dans une petite flûte.

* *Haïſſable* ne ſe dit guere que des perſonnes ou de leurs manieres, & dans le ſtyle modéré. *Odieux* ſe dit, dans tous les ſtyles, des perſonnes & des choſes.

Odorant, Odoriférant.

ON a beau dire que ces deux termes ſignifient la même choſe, *odoriférant* doit ajouter une idée à celle d'*odorant*, par l'addition du mot *fer* qui ſignifie porter, produire, pouſſer au dehors, jetter, répandre. Ainſi Pline donne à l'Arabie l'épithete d'*odoriférante* (*odorifera*), parce qu'elle produit les parfums (*a*) ; & non celle

(*a*) *Arabia odorifera, in quâ nascuntur odores.* L. 5, c. 11.

d'*odorante* (*odora*) ; car ce mot ne rendroit pas ſon idée. *Odoriférant* exprime la propriété de produire l'odeur, de l'exhaler de ſon ſein, de la répandre au loin ; tandis qu'*odorant* déſigne ſeulement la choſe qui a de l'odeur, qui en donne, qui en jette. Le corps *odoriférant* eſt donc naturellement très-*odorant*. On flaire, on ſent ce qui eſt *odorant* : on n'a pas beſoin de flairer ce qui eſt *odoriférant*, il ſe fait ſentir. Auſſi l'Académie dit-elle une *fleur odorante*, un *bois odorant*, & des *parfums odoriférans*, des *aromates odoriférans*. Les corps *odoriférans* parfument, embaument. Les corps *odorans* ont une odeur agréable, ſentent bon. Montaigne dit que la ſueur d'Alexandre étoit *odorante* & ſuave ; & que le Roi de Tunis, qui eut à Naples une entrevue avec Charles-Quint, faiſoit farcir ſes viandes de drogues *odoriférantes*, qui, quand on dépeçoit la volaille, rempliſſoit le palais & même les rues d'alentour d'une très-ſuave vapeur.

Peut-être auſſi *odoriférant* déſigne-t-il l'odeur, en tant qu'elle eſt exhalée, répandue & ſentie, comme le mot *ſenteur* ; au lieu que le mot *odorant* n'indiqueroit proprement que l'odeur qui s'exhale, ſe répand, & doit ſe faire ſentir, comme le mot même d'*odeur*. Dans cette hypotheſe, *odoriférant* dit plus encore qu'*odorant*.

Je ne dis pas qu'on a eu égard à ces différences : l'uſage, au rapport de l'Académie, diſtingue ces termes en donnant *odoriférant* à la proſe, & *odorant* à la poéſie. *Odoriférant* peut ſouvent gêner & embarraſſer les Poëtes ; & ſans

le rejetter, ils auront fait celui d'*odorant*; qu'on rejetteroit ſans raiſon de la proſe, ſi on lui affecte une idée particuliere.

Œillade, Coup-d'œil, Regard.

L'*œillade* n'eſt proprement qu'un *coup-d'œil*. Le mot *coup* exprime l'action d'un corps qui tombe ſur un autre, qui le frappe; il déſigne auſſi l'action qui ſe fait promptement en un inſtant: cette double acception ſe retrouve dans le *coup-d'œil* & dans l'*œillade*. Mais l'*œillade* eſt proprement conſidérée comme un *coup-d'œil* ou un *regard* jetté d'une maniere détournée, comme en tournant les yeux ſans tourner la tête, de maniere à regarder ſans qu'il y paroiſſe. Le *regard* exprime l'action de prendre *garde*, de faire attention, de conſidérer de l'œil. Ce mot vient de *gar*, garde; d'où *égard*, conſidération, &c.

L'*œillade* eſt un *coup-d'œil* ou un regard jetté comme furtivement, avec deſſein & avec une expreſſion marquée. Le *coup-d'œil* eſt un *regard* fugitif ou jetté comme en paſſant. Le *regard* eſt l'action de la vue qui ſe porte ſur l'objet qu'on veut voir.

Il y a toujours dans l'*œillade* une intention & un intérêt viſible: on jette des *œillades* amoureuſes, jalouſes, animées, favorables, &c. On donne un *coup-d'œil* pour voir en gros; on jette un *coup-d'œil* à deſſein ou par haſard; & il y a des *coups-d'œil* très-expreſſifs. Les *regards* ſe portent, ſe tournent, ſe jettent, ſe lancent, ſe

ſe fixent ſur les objets ; ils forment l'action propre de la vue, & même une ſorte de langage naturel.

Les paſſions diſſimulées jettent des *œillades*. La légéreté jette un *coup-d'œil* vain ; mais la fierté lance un *coup-d'œil* dédaigneux. Chaque paſſion a ſon *regard* ; & le *regard* prend toute ſorte de caracteres : *regard de colere*, *regard de pitié*, *regard doux* ou *ſévere*, &c.

L'*œillade* parle aux yeux. Il y a tel *coup-d'œil* qui ne dit rien, & tel autre qui dit plus qu'un long diſcours & qui compromet moins. Tout ſe peint dans les *regards*, au moral comme au phyſique.

Les amans trahiſſent par des *œillades* l'intelligence qu'ils veulent cacher. Il y a un *coup-d'œil* d'avis, qu'on jette inutilement ſur ceux qui ne penſent pas à ce qu'ils diſent. Le *regard*, ou la maniere de regarder propre à chacun, indique ou décele le caractere à celui qui ſait lire ſur les viſages.

Œillade ne ſe dit qu'au propre & dans le ſtyle familier. Dans le ſtyle ſoutenu, il faut dire *coup-d'œil* pour *œillade*. *Coup-d'œil* ſe dit au figuré comme *regard* ; il exprime ou une légere attention de l'eſprit, ou un talent compoſé de ſagacité & de juſteſſe, ou la vivacité & la pénétration comme dans le *coup-d'œil* du génie. *Coup-d'œil* ſe dit auſſi de l'objet même qui frappe l'œil : ainſi une campagne couverte de riches moiſſons & de productions tres-variées, eſt un beau *coup-d'œil* pour l'homme qui ſonge à ſes ſemblables. *Regard* a d'autres acceptions qu'il eſt utile de rappel'

Œuvre, Ouvrage.

« *Œuvre*, selon l'Abbé Girard, dit préciſément » une choſe faite; mais *ouvrage* dit une choſe » travaillée & faite avec art. Les bons Chrétiens » font de bonnes *œuvres*; les bons ouvriers font » de bons *ouvrages* ».

Œuvre exprime proprement l'action d'une puiſſance, ce qui eſt fait, produit par un *agent : ouvrage*, le travail de l'induſtrie, ce qui eſt fait, exécuté par un *ouvrier*. On dit l'*œuvre* de la création & l'*ouvrage* des ſix jours : la création eſt elle-même l'*œuvre* de la Toute-Puiſſance : le monde ſorti des mains du Créateur dans ſix jours d'exécution, eſt ſon *ouvrage*. La force productive eſt dans l'*œuvre;* l'effet de ſon action eſt dans l'*ouvrage*. L'*œuvre* de la rédemption eſt ce que Jéſus-Chriſt a fait pour le ſalut des hommes; & ſon *ouvrage* eſt leur ſalut. Nous admirons dans les *œuvres* de la Nature ſon énergie, & dans ſes *ouvrages* leur beauté. La puiſſance & l'action de l'agent ſont l'*œuvre* : l'*ouvrage* eſt le réſultat du travail & de l'induſtrie. On dit *œuvre* & non *ouvrage* de la chair. L'Artiſan fait des *ouvrages*, & ſon chef-d'*œuvre* eſt la plus belle production de ſon talent *Œuvre* eſt le latin *opus*; & ce mot exprime, dans ſon ſens primitif, la production, l'action productive : *ouvrage* eſt proprement le latin *opéra;* & ce mot exprime le travail, la choſe induſtrieuſe. Voyez *Production*, *Ouvrage*.

« Le mot d'*œuvre*, continue l'Abbé Girard,

» convient mieux à l'égard de ce que le cœur & » les paſſions engagent à faire. Le mot d'*ouvrage* » eſt plus propre à l'égard de ce qui dépend de » l'eſprit & de la ſcience. Ainſi l'on dit une » *œuvre* de miſéricorde & une *œuvre* d'iniquité, » un *ouvrage* de bon goût & un *ouvrage* de » critique ».

Voilà l'uſage : mais la raiſon de l'uſage ? c'eſt ce que je tâche toujours de découvrir : je la trouve ici dans la différence que je viens d'établir, ce qui m'en confirme la juſteſſe. L'*œuvre* eſt l'action, l'action faite par une puiſſance : or, qu'eſt-ce que la Morale conſidere ? les actions, les actions bonnes ou mauvaiſes, le bien & le mal, la vertu & le vice, principes de ces actions. L'*ouvrage* eſt le travail, ce qui réſulte ou reſte de ce travail : or, qu'eſt-ce que la Science entend par *ouvrage* ? les diſcours, les écrits, les pieces, les traités, les livres ; & l'Art, le mérite, les beautés ou les défauts qui ſont dans l'*ouvrage* même. L'*œuvre* morale n'eſt qu'une *action* bonne ou mauvaiſe ſelon les mœurs ; & cette action eſt produite par la miſéricorde, par l'iniquité, &c. L'*ouvrage* littéraire eſt une *choſe* bonne ou mauvaiſe ſelon la Science ; on trouve dans la choſe même de la critique & du goût.

Mais les *ouvrages* d'eſprit ſont les *productions* d'un Auteur : auſſi les appelle-t-on quelquefois *Œuvres*, *Œuvres* de théâtres, *Œuvres* morales, *Œuvres* mêlées, *Œuvres* complettes, *Œuvres* poſthumes, &c. L'Abbé Girard prétend qu'*œuvres* ſe dit au pluriel du recueil de *tous les ouvrages* d'un Auteur ; & que lorſqu'on les indique en particulier, ou qu'on leur joint quelque épi-

thete, on se sert du mot d'*ouvrages*. Mais le mot d'*ouvrage* au pluriel marque aussi la pluralité; & celui d'*œuvres* n'en marque pas davantage. Le recueil de *tous les ouvrages* forme les *œuvres complettes* : les *œuvres choisies* ne renferment qu'une *partie* des *ouvrages* de l'Auteur; & si le choix est bien fait, les *œuvres choisies* valent beaucoup mieux que les *œuvres complettes*. Ce qui signifie un recueil entier, c'est le mot *œuvre* au singulier & au masculin, quand il s'agit de gravures; l'*œuvre* de Calot, l'*œuvre* de Balechou. On dit aussi *œuvre* au singulier, pour un *ouvrage* particulier de Littérature : *La Pucelle est encore une* œuvre *bien galante*.

Œuvres est le titre de certains *ouvrages*. Les *œuvres* annoncent l'Auteur; les *ouvrages* le supposent : l'*œuvre* est sa production; le livre est son *ouvrage*. L'*œuvre* est l'*ouvrage*, en tant qu'il est fait par l'Auteur & considéré comme tel; l'*ouvrage* est bien fait par l'Auteur, mais on le considere tel qu'il est en lui-même ou indépendamment de ce rapport. Ainsi l'on juge l'*ouvrage* & non l'*œuvre* : l'*ouvrage* est bon ou mauvais en lui-même & sans égard à celui qui l'a fait; mais à l'*œuvre* on connoît l'ouvrier, on juge l'homme.

Avec les données précédentes, mes Lecteurs rendront facilement raison des différentes manieres usitées d'employer ces termes. Par exemple, on dit mettre en *œuvre* des matériaux : mettre des matériaux en *œuvre*, c'est donner la forme ou la façon à la matiere, l'employer à faire quelque *ouvrage*. L'action d'employer ou de former est propre à l'ouvrier, à la personne;

& c'eſt-là l'*œuvre*. La matiere employée, miſe en *œuvre*, qui a reçu la forme, eſt l'*ouvrage*.

La Nature, dit un illuſtre Ecrivain, fait le mérite ; & la fortune le *met en œuvre*. La fortune fait ainſi, par ſes influences, le prix de l'*ouvrage*.

On dira ſe mettre à l'*œuvre*, & ſe mettre à l'*ouvrage*. On ſe met à l'*œuvre*, quand on commence ſon travail ; on ſe met à l'*ouvrage*, quand on commence à donner, par ſon travail, des formes à la matiere. Il y a le travail actif de l'ouvrier, qui fait l'*œuvre* ; & le travail paſſif, qui, reçu par le ſujet, diſtingue l'*ouvrage*. Vous dites qu'il y a beaucoup d'*ouvrage* dans une tabatiere, & cet *ouvrage* eſt la façon de la tabatiere : vous en payez cher la *main d'œuvre*, c'eſt-à-dire, le travail de l'ouvrier qui a donné cette façon.

Office, Miniſtere, Charge, Emploi.

Office, lat. *officium*, ce qui *préſente* une choſe *à faire*, ce que chacun doit faire : de *facere*, faire, & d'*ob*, devant, préſent. Nous traduiſons le latin *officium* par *devoir*.

J'ai dit au mot *métier*, que *miniſtere* ſignifie *ſervice* qu'on rend à un ſupérieur, à un maître ; & de même ce qu'on fait en ſon nom, comme ſon repréſentant ; lat. *miniſtrare*, ſervir.

Charge ſignifie fardeau, ce qu'on porte, tant au figuré qu'au propre : de la racine *car*, ce ſur quoi une choſe porte, roule ; d'où le latin *cardo*,

gond, pivot, & nos mots *cardinal*, *char*, &c. Ce mot répond au latin *onus*, charge, fardeau; & au figuré, dans le ſens d'*office*, d'*emploi*, à *munus*, grande *charge*, *charge* peſante, importante; d'où *munia*, fonctions, obligations dont on doit s'acquitter (*fungi*).

Emploi, ce à quoi l'on ſe *ploie*, l'uſage qu'on fait d'une choſe, l'occupation que l'on ſuit : du lat. *implicare*, entrelacer, mettre en œuvre; rac. *pli*, *plo*, dont j'ai ſi ſouvent occaſion de parler. L'*emploi*, dans le ſens de charge, indique un travail déterminé.

Ainſi l'idée propre d'*office*, c'eſt d'obliger à faire une choſe utile à la Société : celle de *miniſtere* eſt d'agir pour un autre, au nom d'un autre, d'un Maître qui commande : celle de *charge*, de porter un fardeau, ou de faire une choſe pénible pour un bien ou un avantage commun : celle d'*emploi*, d'être attaché à un travail qui eſt commandé.

L'*office* impoſe un devoir; le *miniſtere*, un ſervice; la *charge*, des fonctions; l'*emploi*, de l'occupation.

L'*office* donne en même-temps un pouvoir, une autorité pour faire; le *miniſtere*, une qualité, un titre pour repréſenter les perſonnes, diſpoſer des choſes; la *charge*, des prérogatives, des priviléges qui honorent ou diſtinguent le titulaire; l'*emploi*, des ſalaires, des émolumens qui payent ou récompenſent le travail.

Il implique une ſorte de contradiction que l'un ait l'*office*, & l'autre le *bénéfice*. Il eſt naturel que celui qui prend un Agent, ſe ſerve ou ne ſe ſerve pas, à volonté de ſon *miniſtere*, & qu'il le paye en conſéquence. S'il y a des *charges* qui

ne *pesent* rien, je veux dire qui n'imposent aucun exercice, *charge* n'est plus qu'un mot sans idée; mais ces *charges* n'en sont que de plus gros fardeaux pour le peuple qui paye. On sait que tout *emploi* demande salaire; je ne sais si l'*emploi* qui occupe le plus est le mieux payé.

Autrefois on appelloit *offices* ce que nous appellons *charges* : ainsi l'on dit encore *Grands Officiers de la Couronne*, *Officiers d'épée*, *Officiers de robe*, &c. En général, la *charge* est au-dessus de l'*office* : nous disons les *grandes charges* & non les *offices* de la Couronne; mais sous les *grandes charges*, il y a beaucoup d'*offices* dans la Maison du Roi : nous disons *charges de Magistrature*, & *office de Finance* : on a une *charge* de Président du Parlement & un *office* de Greffier, &c. Cependant *charge* s'emploie comme un mot générique; & il y a une infinité de petites *charges* fort ignobles, constituées telles, ou mises dans cet ordre par lettres du Prince. L'*emploi* est chose subalterne & très-subalterne, quelquefois honnête, souvent ignoble, toujours en sous-ordre. Nous ne disons *ministere*, dans le sens de place, dont je parle en ce moment, que de la place de *Ministre* du Roi; ainsi ce terme a un caractere bien distingué : mais nous disons le *ministere public*, le *ministere des autels*, avec une idée de noblesse; & le *ministere*, dans le sens d'*entremise*, a quelque chose de plus relevé que l'entremise ordinaire. Ce n'est pas à dire que chacun n'ait ici son petit *ministere* à remplir, toujours dans le sens de service à rendre aux autres ou à faire pour les autres.

En général, l'*office* est par lui-même stable &

à demeure, mais on en ſupprime : il y a, par accident, des Miniſtres ſans *miniſtere* : vous avez des *charges* à temps, à vie, & même en héritage, & toujours faites pour le mérite : il y a beaucoup d'*emplois* où il y a beaucoup d'embarras & d'affaires.

Mais il faut conſulter les Dictionnaires, la Chancellerie, & les Praticiens, pour ſavoir les applications de ces noms aux cas particuliers. Ma tâche eſt d'expliquer la valeur propre & l'uſage ordinaire des mots.

Offrande, Oblation.

DANS un ſens rigoureux, l'*oblation* eſt l'action d'offrir; & l'*offrande* eſt la choſe à offrir, & enſuite la choſe offerte. *Oblation*, lat. *oblatio*, eſt un mot dérivé du participe paſſif d'*offerre*, *oblatum* : *offrande* eſt le gérondif *offerenda*; & ceci nous donne la vraie explication de notre terminaiſon ſubſtantive *ande* ou *ende*. *Amandus*, *faciendus*, ſignifie ce qui eſt à aimer, à faire; ce qui doit être aimé, fait; ce qui eſt fait pour cela. Notre terminaiſon *ande* ou *ende* exprime ce qu'il faut faire pour, ce qu'on fait pour une deſtination. Ainſi la *réprimande* eſt un diſcours fait pour *réprimer*; la *demande* eſt l'indice donné pour faire ſavoir ce qu'on deſire; la *guirlande* (de *gyr*, cercle) eſt une chaîne de fleurs faites pour couronner ou pour être miſes en rond; la *prébende* (*præbenda*) eſt ce qui doit être *fourni* en argent ou en nature, aux Eccléſiaſtiques d'un

Chapitre; la *propagande* eſt une Congrégation établie pour la *propagation* de la foi; la *bande* eſt un nombre de perſonnes raſſemblées pour aller de compagnie; la *viande* eſt la chair deſtinée à être mangée, à faire vivre; une *houpelande* eſt une eſpece de vêtement fait pour être mis *par-deſſus* (*hup*) & envelopper, &c.

L'*offrande* eſt donc proprement la choſe deſtinée pour l'*oblation*. Si l'uſage, intervertiſſant les idées, attribue également à l'*oblation* l'idée de l'*offrande*, & à l'*offrande* l'idée de l'*oblation*, la différence n'en exiſte pas moins dans les mots; & le ſens primitif de l'un n'eſt que le ſens détourné de l'autre.

L'*offrande*, ſe fait, dit-on, à Dieu, à ſes Saints, & même à ſes Miniſtres: l'*oblation* ne ſe fait qu'à Dieu.

L'*oblation* eſt alors un vrai ſacrifice: l'*offrande* eſt ſeulement un don religieux.

L'*offrande* du pain & du vin dans le ſacrifice de la Meſſe, eſt une *oblation*. Les préſens que les Fideles font en allant baiſer la patene, ſont proprement des *offrandes*.

Jéſus-Chrit fait à ſon Pere, ſur la croix, une *oblation* de lui-même. Dans vos prieres, vous élevez votre cœur à Dieu, & vous le lui donnez en *offrande*.

Les *offrandes* des premiers Fideles, conſiſtant en pain & en vin, deſtinés à être conſacrés pour la communion, étoient des *oblations*. Ainſi, comme Mabillon l'obſerve, ce qu'on appelle aujourd'hui l'*offrande*, eſt bien différent des *oblations* d'autrefois.

Oblation a toujours un ſens plus rigoureux

qu'*offrande*; & il ne ſe dit que pour exprimer le ſacrifice ou le don fait avec les cérémonies religieuſes preſcrites à cet effet. Ainſi toute *offrande* n'eſt pas *oblation*; & l'idée du don ou même du dévouement ſuffit pour conſtituer une *offrande* ſans aucune cérémonie. La main ou ſacrée où religieuſe fait ſon *oblation* ſur l'autel : le cœur fait en lui-même ſon *offrande*. *Oblation* eſt un terme de lithurgie, & le peuple ne l'entend pas : *offrande* eſt le terme commun & vulgaire, lors même qu'il s'agit de l'*oblation* rigoureuſe.

Oblation ne ſe détourne pas de ſon ſens religieux & propre. Nos Poëtes, nos Orateurs ſe ſervent du mot *offrande* pour déſigner ce qu'on préſente avec un reſpect & un zele fort vif : il eſt auſſi employé dans des phraſes populaires & proverbiales, pour revêtir d'un langage religieux des idées profanes. On dit, *à l'offrande qui a dévotion*, ou l'*offrande eſt à dévotion*, pour marquer qu'une choſe eſt libre. On dit, *à chaque Saint ſon offrande*, pour dire qu'il faut rendre à chacun ce qui lui convient, ou offrir à chacun ce qui peut lui convenir, pour ſe rendre tout le monde favorable.

Offuſquer, Obſcurcir.

DE *fo*, *foc*, feu, lumiere, les Latins firent *fucus*, fard, déguiſement, fauſſe couleur; & *fuſcus*, *obſcurci*, caché, brouillé, troublé, terni, bruni, littéralement décoloré, qui n'a pas ſon éclat; car *ſc* ou *x* déſigne la privation, l'abſence.

De là le verbe *offuſquer*. *Obſcurcir*, priver de lumiere, rendre obſcur. Voyez *Obſcur*.

Offuſquer ſignifie empêcher de voir ou d'être vu, du moins de voir & d'être vu clairement, dans ſa clarté naturelle, par l'interpoſition ou l'oppoſition d'un corps, d'un obſtacle. *Obſcurci* exprime l'action ſimple & vague de faire perdre à un objet ſa lumiere ou de ſon éclat, ſane aucun rapport indiqué ni au moyen ni à la vues

Le ſoleil eſt *obſcurci*, lorſqu'il a perdu ſon éclat : ſi vous le conſidérez dans des nuages, il eſt *offuſqué*. Les nuages l'*obſcurciſſent* & l'*offuſquent* : ils l'*obſcurciſſent*, en lui ôtant ſa lumiere ; ils l'*offuſquent*, en vous empêchant de le voir, ou en l'empêchant d'être vu.

Le hâle *offuſque* le teint ; il laiſſe un maſque ſur la figure. Le teint s'*obſcurcit* avec l'âge ; il n'a plus ſes couleurs & ſon éclat. Vous voyez le teint *obſcurci* par ſa dégradation, tel qu'il eſt : vous ne le voyez pas tel qu'il eſt, s'il eſt ſeulement *offuſqué* par des taches accidentelles.

Les paſſions *obſcurciſſent* l'entendement, de quelque maniere qu'elles le troublent : elles l'*offuſquent*, en élevant autour de lui des nuages, ou en s'interpoſant entre lui & la vérité.

Une montagne qui borne la vue de votre maiſon, l'*offuſque* ; & on ne veut pas dire qu'elle l'*obſcurciſſe*, comme un mur qui lui ôteroit le jour.

Une femme fardée eſt vraiment *offuſquée*, & elle vous *offuſque* : cependant ſon teint, loin d'être *obſcurci*, eſt enluminé.

Un feu ſombre vous *offuſque* plutôt que de vous éclairer : cependant il éclaire l'objet plutôt

que de l'*obſcurcir*. Cette phraſe fait bien, ce me ſemble, diſtinguer l'effet produit à l'égard de la *vue* par l'action d'*offuſquer*, eſt l'effet produit à l'égard de l'*objet* par celle d'*obſcurcir*.

La grandeur nous *offuſque*, & nous tâchons de l'*obſcurcir*.

La gloire de Miltiade *offuſquoit* l'eſprit de Thémiſtocle : la gloire de Thémiſtocle *obſcurcit* celle de Miltiade. Vous pouvez dire que la gloire de Thémiſtocle *offuſque* celle de Miltiade ; mais non que celle de Miltiade *obſcurcit* l'eſprit de Thémiſtocle. La raiſon en eſt que l'*offuſcation* tombe ou ſur vous qui voyez & conſidérez l'objet, ou ſur l'objet lui-même ; au lieu que l'*obſcurciſſement* ne touche que l'objet ſeul.

L'objet qui vous éblouit, vous *offuſque* ; & vous n'en ſoutenez la lumiere qu'à meſure qu'il s'*obſcurcit*.

Trop de paroles *offuſque* le diſcours ; & cette ſurabondance fait perdre de vue ce que vous dites, ce qui vaut quelquefois ſon prix. Trop de briéveté dans l'expreſſion *obſcurcit* l'idée ; mais cette obſcurité vous donne un air de profondeur, ce qui a bien auſſi ſon mérite.

Nous ſommes *offuſqués* par ceux qui ſont devant nous ; ils nous empêchent de voir & d'être vus : on voudroit bien les écarter. Nous ſommes *obſcurcis* par ceux qui ſont au-deſſus de nous ; ils nous couvrent de leur ombre pendant qu'ils ſont au grand jour : on voudroit bien les rabaiſſer.

Oiſif, Oiſeux.

M. Beauzée a donné la vraie différence de ces termes : il ne s'agit que de la juſtifier & de la commenter.

« Ces termes, dit-il, annoncent également » l'inaction & l'inutilité. Etre *oiſif*, c'eſt ne rien » faire, être ſans action, ſans occupation : être » *oiſeux*, c'eſt avoir quelque rapport à l'oiſiveté; » ſoit par goût, parce qu'on l'aime; par habi- » tude, parce qu'on y paſſe ſa vie; ou par reſſem- » blance, parce qu'on eſt inutile ».

Remontons à l'origine de ces mots. *Oed*, *ed*, *et*, ſignifie temps, en celte & dans d'autres langues anciennes. De là les Latins ont dit *otium* pour marquer le temps qu'on paſſe ſans rien faire : de là *otioſus*, autrefois *ocieux* (*a*) dans notre langue, & enſuite *oiſif* & *oiſeux*. *Otium* ſignifie proprement *loiſir;* mais l'*oiſiveté* eſt, en latin, *otioſitas*, mot formé d'*otioſus*, pour exprimer la qualité. *Oiſif* répond à *otium*, loiſir; & *oiſeux*, à *otioſitas*, oiſiveté. Avec du loiſir, on eſt *oiſif*; avec de l'oiſiveté, on eſt *oiſeux*. Attilius dit, dans une lettre de Pline le jeune, qu'il vaut mieux être *oiſif* (*otioſum*) que de ne rien faire; c'eſt-à-dire,

(*a*) Du Bellay, dans son *Illustration de la Langue française*, *l. IV*, dit : *Quant aux épithetes qui sont, en nos Poëtes français, la plus grand'part ou froids ou ocieux, &c.*

avoir du loisir, que de rester *oiseux*. Les Etymologistes conviennent qu'on a dit d'abord *oisi*, *oisir*; & que par la confusion de l'article *le*, *l'* avec ce mot, on en a fait *loisir*, ainsi que Vaugelas l'a remarqué.

On doit donc appeller *oisifs*, continue notre Académicien, l'homme, les animaux, les êtres qu'on regarde comme actif, si l'on veut dire qu'ils sont *actuellement* dans l'*inaction*. Mais si l'on veut dire qu'ils en ont l'habitude, on doit les appeller *oiseux*, ainsi que toutes les choses *inutiles* comme l'inaction, quand même ce seroient des actions.

Oisif n'exprime proprement que l'acte, un état passager, l'inaction actuelle : *oiseux* marque l'habitude, la qualité ou l'état permanent, l'inertie. On est *oisif*, dès qu'on n'est pas en activité; quand on croupit dans l'inaction, on est *oiseux*. La valeur distinctive de ce dernier mot est déjà connue par celle de sa terminaison : la terminaison *if*, en latin *ivus*, désigne quelque chose d'actif, qui fait, qui réduit en acte. Ainsi *actif* signifie qui est fort agissant & prompt à agir; *communicatif*, qui se communique facilement; *vocatif*, qui appelle; *curatif*, qui guérit; *palliatif*, qui pallie; *oppressif*, qui opprime; *plaintif*, qui fait plainte; *negatif*, qui nie. Ainsi *oisif* indique ce qu'on fait; *oiseux*, ce qu'on est dans le goût ou dans l'habitude de faire. *Oisif* ne marque que le repos ou la cessation du travail ordinaire : *oiseux* marque une sorte de léthargie ou d'inertie.

Un Ouvrier qui n'a point d'ouvrage, est *oisif*: un Ouvrier qui ne veut pas travailler, est *oiseux*.

Le premier ne fait rien, quoique peut-être il voulût faire quelque chose : le second ne fait rien, parce qu'il ne veut pas faire, & même quand il fait quelque chose, mais d'inutile ou d'*oiseux*.

Mademoiselle de Scudéri dit que les gens plongés dans la molesse méritent d'être appellés *oisifs* dans une mauvaise signification. Cette mauvaise signification est propre au mot *oiseux*.

> Là tous les soirs, la troupe vagabonde
> D'un peuple *oisif*, appellé le beau monde,
> Va promener de réduit en réduit
> L'inquiétude & l'ennui qui le suit.
>
> *Voltaire, Epît. sur la Calomnie.*

Ce peuple est non-seulement *oisif*, mais *oiseux*.

Au rapport de Cicéron (*a*), Scipion disoit qu'il n'étoit jamais moins *oisif* que quand il étoit *oisif*, c'est-à-dire, plus occupé que dans son loisir, ou quand il n'avoit point de travail commandé. Il est impossible que de tels hommes soient *oiseux*.

Solon vouloit punir les *oiseux*, qui sont déjà bien punis par leur oisiveté même, & non des gens *oisifs* ; car il y a un repos nécessaire, & même un repos forcé.

Bouhours dit qu'à y regarder de près, *oisif* va plus à la personne qu'à la chose. L'une & l'autre épithetes vont aux choses & aux personnes ; mais *oisif* ne convient proprement qu'à l'espece de

(*a*) *Dicere solitum Scipionem accepimus, numquam se minùs otiosum, quàm cùm otiosus esset.* Offic. l. 3.

choſes qui ont un principe d'activité ou un genre particulier d'énergie & d'action.

Ainſi la Nature paroît *oiſive* pendant l'hiver : la matiere eſt par elle-même *oiſeuſe*. L'épée du Soldat eſt *oiſive* en temps de paix : celle du Gentilhomme caſanier eſt fort *oiſeuſe*.

Les dix *Oiſeux* de la Synagogue étoient ainſi appellés parce qu'ils n'avoient d'autre emploi que de lire les livres ſaints au peuple ; ce qui eſt une ſorte d'emploi pareſſeux. On appelle deniers *oiſifs* (*pecunia otioſa*), l'argent mort que naturellement il faudroit faire circuler & valoir.

Bouhours remarque qu'on dit une *vie oiſive* : mais Fléchier préfere une *vie oiſeuſe*. La vie eſt *oiſive*, quand on ne fait pas grand choſe : la vie eſt *oiſeuſe*, quand on ne fait rien ou rien de bon. L'inaction fait donc la *vie oiſive*, & l'inutilité la *vie oiſeuſe* : oh ! combien de gens *oiſeux* ! Il y a, ſelon le mot de Séneque, des gens dont la vie ne peut être appellée *oiſive*, mais bien une occupation *oiſeuſe* (*a*).

On dit des mots, des paroles, des épithetes, des phraſes, des diſcours, &c. ou *oiſifs* ou *oiſeux*. *Oiſeux* eſt le meilleur, quoiqu'*oiſif* devienne peut-être plus commun ; & M. de Voltaire dit avec raiſon, dans la Préface de ſon *Electre*, des *termes lâches & oiſeux*. On a même dit une *parole oiſie*, en rappellant le *verbum otioſum* de l'Evangile : la parole n'eſt

(*a*) *Quorundam non otiosa vita est dicenda, sed desidiosa occupatio.* Beauzée.

point

point *oiſive*, c'eſt une action : mais elle eſt ſouvent *oiſeuſe*, car on en dit beaucoup d'inutiles. Si l'on veut abſolument parler ainſi, *oiſif* exprimera ce qui eſt ſuperflu & ſans effet ; *oiſeux*, ce qui eſt tout-à-fait vain & ne peut produire qu'un mauvais effet.

Ombrageux, Soupçonneux, Méfiant.

L'*ombrageux* voit tout en noir, tout l'offuſque. Le *ſoupçonneux* voit tout en mal, tout le choque. Le *méfiant* eſt toujours en garde, il craint tout. Il y a des apparences qui donnent de l'ombrage au premier, il ne faut pas même des apparences au ſecond, le dernier craint & repouſſe indiſtinctement tout le monde.

Ombrageux ſe dit au figuré des perſonnes qu'un rien offuſque ; il eſt pris en mauvaiſe part. C'eſt le caractere de l'homme timide, que ſon ombre effraye. Son ami n'eſt point en ſûreté dans ſon eſprit ; il ne ſuppoſe pas, mais il exagere, il eſt peureux, & d'une ſinguliere perſpicacité, pour appercevoir & démêler ce qu'il peut craindre. C'eſt par les ombres, qu'il juge des objets.

Le *ſoupçonneux* vit de ſoupçons & conjecture toujours le mal ; l'*ombrageux* peut revenir, & lorſqu'il a touché l'objet il ſe raſſure, mais le *ſoupçonneux* eſt inquiet, quand il n'y a même rien qui puiſſe juſtifier ſes craintes. Le premier ſe trompe en s'arrêtant à la ſurface, celui-ci néglige les apparences, & préſume le mal, lorſqu'il ne le voit pas.

La vérité n'eſt rien pour l'homme *ſoupçonneux*, moins il voit, plus il croit voir & plus il craint. Il eſt l'oppoſé de crédule, auſſi le Peuple, les enfans & les femmes ne ſont-ils pas *ſoupçonneux*.

La poſtérité ne voudra pas croire, qu'il a été un temps où l'on avoit conſacré comme maxime d'Etat, que celui-là étoit coupable, qui étoit *ſoupçonné*, & que la hâche le frappoit. Suſpecté! eh de quoi? d'avoir des vertus. Ah! ſi la langue n'avoit déjà conſacré le mot *ſoupçonneux* pour peindre l'affreuſe politique des tyrans, c'eſt de nos jours qu'il eut pris cette acception.

Méfiant du lat. *diffidens*, ne ſe fiant pas à la foi. Les uns ont une confiance ſans crainte, ils ſont légers ou préſomptueux; les autres des craintes raiſonnables, ils ſont prudens; d'autres ne croient pas à la vertu, & ne ſavent ce que c'eſt que la confiance, ils ſont *méfians*.

L'homme *méfiant* ſe tient en garde, ce n'eſt pas de l'ombre, c'eſt de la perſonne, c'eſt de la choſe qu'il a peur. C'eſt une ſorte de prudence exagérée qui devient défaut. Là où l'homme raiſonnable s'eſt livré, le *méfiant* calcule encore.

L'*ombrageux* s'arrête aux apparences, le *ſoupçonneux* à la ſuppoſition, le *méfiant* à la crainte d'être trompé.

La *méfiance*, comme je l'ai dit, n'eſt ſouvent que l'effet de la prudence; elle n'eſt défaut ou injure que lorſqu'elle en dépaſſe les bornes. Elle eſt, dit-on, la mere de la ſûreté. Il eſt fâcheux pour l'humanité qu'on ſoit réduit à généraliſer une maxime, qui érige l'abus en principe, car la *méfiance* eſt à la prudence, ce

que la foibleſſe eſt à la bonté, ou l'avarice à l'économie.

Que votre conduite & vos procédés n'offrent rien qui puiſſe offenſer l'homme *ombrageux*, il ſe cabre aiſément, & ſouvent il eſt difficile de le raſſurer. Si les circonſtances vous mettent vis-à-vis l'homme *ſoupçonneux*, préparez-vous à la défenſe, c'eſt à vous, c'eſt à la choſe que vous lui préſentez, c'eſt à tout ce qu'il voit qu'il s'en prend. Quant au *méfiant*, ſi c'eſt par prudence qu'il agit, il ne ſera pas à craindre; ſi c'eſt par caractere il ſera bien près de vous ſoupçonner, & il n'eſt pas de regles, pour un commerce ſi difficile.

On, l'On.

DANS l'écriture abrégée, *hom* vouloit dire *homo, homme. Hom, hon* ſe prononce *on* : par ſucceſſion de temps, on a écrit comme on prononçoit. *On dit* ſignifie donc *homme dit*: les Italiens ont employé de même *nomo*; les Allemands & preſque tous les peuples Septentrionaux diſent auſſi *man* (homme). *On* ou *homme dit*, eſt une propoſition particuliere; car *on* ſignifie un homme quelconque, quelqu'un, & des gens. *L'on*, l'*homme dit*, eſt une propoſition générale; *l'on* ſignifie les hommes, la généralité, la multitude du moins. *On* eſt un pronom indéfini : *l'on* eſt une expreſſion collective.

Cette diſtinction ſi naturelle de ſens, Vau-

gelas, du Marſais, & preſque tous nos habiles Grammairiens l'ont reconnue. Du Marſais reproche même à l'Abbé Girard de ne pas l'avoir obſervée. » Quand nous diſons *ſi l'on* au lieu » de *ſi on*, dit-il en parlant du bâillement, » *l'* n'eſt point alors une lettre euphonique, » quoi qu'en diſe M. l'Ab. Girard. *On* eſt un » abrégé de *homme* ; on dit l'*on* comme on » dit l'*homme*. *On* marque une propoſition in- » définie, *individuum vagum* «. Comment ſe peut-il donc que ce Grammairien philoſophe conclue enſuite, avec la foule, qu'il eſt *indifférent pour le ſens de dire*, *on* dit ou *l'on* dit ; & que c'eſt à l'oreille à décider lequel doit être préféré ?

Eſt-il donc indifférent de faire une propoſition ou générale ou particuliere ? Eſt-il indifférent de laiſſer le Lecteur dans l'embarras de ſavoir ſi la propoſition eſt ou particuliere ou générale, tandis que l'addition ou l'omiſſion de l'article doit lever toute équivoque ? Eſt-il indifférent de violer une regle eſſentielle de la Grammaire, qui détermine par l'article, ce qui, ſans l'article, reſte indéfini ? Si nos Grammairiens veulent ſeulement dire que, dans l'uſage reçu, on dit indifféremment, quant au ſens *on* ou *l'on*, pourquoi n'ont-ils pas démontré le vice & les inconvéniens de l'uſage ?

M'objectera-t-on l'autorité de l'uſage même ? Je répondrai que, ſi on ne peche point en le ſuivant, il n'en eſt pas moins contraire à la Grammaire, à la raiſon, au ſens propre des choſes : je répondrai que l'uſage change, & qu'il n'y a rien de mieux à faire que de le

changer pour le réformer & le perfectionner : je répondrai qu'un uſage introduit & maintenu par l'ignorance, ne défend point, lorſqu'on s'eſt éclairé, aux Ecrivains, faits pour donner l'exemple & la loi, de rendre avec ménagement à la Langue la clarté, la régularité, l'abondance. J'obſerverai plus bas, que *l'*, comme article, auroit encore une utilité particuliere.

Ainſi *on* & *l'on* ne ſont pas réellement identiques quant au ſens : loin d'être identiques, ils ne ſont pas ſynonymes : loin d'être ſynonymes, ils ſont ſi oppoſés l'un à l'autre, que l'un fait une propoſition vraie, tandis que l'autre la rend fauſſe. Quand une perſonne ſeule vous a dit une choſe, il eſt bien vrai qu'*on* vous l'a dite ; mais il eſt faux que l'*on* vous l'ait dite ; car tout le monde ne vous l'a pas dite. Cette diſtinction eſt bien évidemment utile & même néceſſaire ; car, ſans cela, vous ne parlez plus que d'une maniere vague, & on ne ſait plus ce que vous voulez dire par *on* ou par *l'on* ; on ne ſait pas ſi vous faites alluſion à un individu ou à l'eſpece ; on ne ſait ſi vous donnez une maxime générale ou une obſervation particuliere ; chacun vous fera dire à ſon gré une choſe ou une autre, vraie ou fauſſe, puiſqu'on eſt obligé de vous commenter.

Par exemple, la Bruyere dit : L'on *ſe couche à la Cour*, & l'on *ſe leve ſur l'intérêt ; c'eſt ce que* l'on *digere le matin & le ſoir, la nuit & le jour.* Il dit encore : On *loue les Grands pour marquer qu'*on *les voit de près, rarement par eſtime ou par gratitude.* S'il n'y a point de différence entre *on* & *l'on*, ces deux propoſi-

tions ſont donc pareilles : *on* exprime donc la même choſe que *l'on* ; toutes deux elles doivent être également ou générales ou particulieres. Or la premiere eſt générale, puiſque c'eſt en général la maniere de ſentir & de vivre du courtiſan : la ſeconde ne peut être que particuliere, car il eſt faux qu'en général nous ne louions les Grands que pour faire entendre que nous en approchons. Mais ſi *on* & l'*on* ſignifient deux choſes différentes, il n'y a plus d'équivoque & d'obſcurité ; au premier mot vous comprenez que la premiere de ces propoſitions regarde tous les courtiſans ou la foule ; & l'autre, certaines gens ou certaine eſpece de gens.

Revenons à l'uſage, & voyons ce qu'il nous enſeigne. Faute d'avoir conſulté la raiſon & la regle ſur le bon emploi de ces locutions, l'euphonie a été invoquée pour leur aſſigner des places diſtinctes, c'eſt à-dire, qu'on a ſérieuſement entrepris d'aſſujettir la proſe à des regles de verſification, ſans ſonger que la poéſie, faite pour l'harmonie & diſtinguée par ſon harmonie propre, retombe dans la proſe, ſi la proſe s'aſſujettit aux mêmes loix. Il s'agit donc, quant à l'uſage d'*on* ou de l'*on*, d'éviter dans la proſe des bâillemens ou des hiatus que la poéſie proſcrit avec raiſon, mais dont la proſe la plus coulante & la plus pure eſt inévitablement remplie.

Ainſi on veut nous obliger à dire *l'on* après ſi, tandis que nous diſons ſans ceſſe *ſi un*, *ſi elle*, &c. ; après *&*, tandis que nous diſons ſans ceſſe *& il*, *& elle*, *& ou*, &c. ; après *ou*, tandis que nous diſons *utile* ou *agréable*, *où eſt-il*, *où il va*, *fou à lier*, *mou à l'excès*, &c. ;

& le tout, ſans que l'oreille en ſoit choquée. L'oreille ne ſauroit être choquée des ſons qu'elle a coutume d'entendre ſans en être ſurpriſe, ſans même les remarquer : elle ſeroit inconſéquente & bizarre, ſi, en les approuvant dans tous les cas ordinaires, elle les rejettoit dans un ſeul : il ſeroit donc ridicule d'en exiger cette fauſſe délicateſſe. Eſt-il vraiſemblable, eſt-il poſſible qu'elle ſoit, par exemple, offenſée de *ſi on*, quand une foule innombrable de ſubſtantifs terminés en *ſion*, ou *tion*, la frappent, preſque à chaque phraſe, agréablement ou du moins ſans la bleſſer ? Il ne faudroit employer euphoniquement *l'* devant *on*, que dans les cas où le mot ſeul formeroit un bâillement ou un hiatus auquel l'oreille ne ſeroit point accoutumée, ou dont il n'y auroit que des exemples aſſez rares dans le langage pour être remarqués.

A cette occaſion, je voudrois diſtinguer le *bâillement* proprement dit de l'*hiatus* (*a*). J'ap-

(*a*) Je sais que *bâillement* se dit plutôt à l'égard de la prose, et *hiatus* à l'égard des vers : mais ce n'est point là une différence réelle de sens. Je sais que M. Beauzée considere le *bâillement* comme un effet relatif à la personne qui parle, & qui reste la bouche béante par l'émission de deux voix successives ; & l'*hiatus*, comme l'effet produit par la même cause sur la personne qui écoute, & dont l'oreille est offensée. Mais le mot latin *hiatus* signifie à la lettre, *bâillement* ; & il exprime l'ouverture de la bouche. Le mot primitif *hi*, d'où le latin *hio*, signifie de même *bâiller*, entr'ouvrir, rester la bouche ou la gueule béante. Sans m'opposer à ce qu'on adopte cette différence, j'observe seulement qu'elle n'est pas fondée sur la valeur des termes, & qu'elle paroît

pelle *bâillement* proprement dit, l'effet produit par la répétition immédiate de la même voyelle ou de la même voix ; & c'eſt ce qu'exprime par l'imitation le mot *ba-ailler*. J'appelle *hiatus* l'effet produit par la ſucceſſion immédiate de deux voix ou voyelles différentes ; & c'eſt encore ce qu'exprime par l'imitation le latin *hi-are*. En général le *bâillement*, ainſi entendu, eſt pénible & déſagréable ; il n'en eſt pas de même de l'*hiatus*, qui, ſouvent au contraire, rend le langage plus liant & plus doux. La langue a peu de mots dans leſquels la même voyelle ſoit répétée ſans conſonne ou articulation interpoſée : elle en a une infinité dans leſquels une voyelle ſe lie immédiatement avec une autre, comme dans *haïr*, *payer*, *prier*, &c. L'effet doit donc être à-peu-près le même quand le même rapport ſe trouve entre deux mots ; ainſi *qui eſt*, *il y eſt*, ſe prononce avec la même molleſſe & la même douceur qu'*inquiet*. Il faut donc en général éviter le *bâillement* s'il n'eſt imitatif & reçu ; il n'y a point de raiſon d'éviter un *hiatus* familier à l'oreille. J'aſſimile au *bâillement*, la cacophonie produite par la répétition de la même ſyllabe, comme quand on dit, *qu'on conſerve*.

Il me ſemble que les différentes remarques

---

purement arbitraire quoiqu'utile. Quant à celle que je donne, fondée sur la valeur & la constitution matérielle des mots, je ne dissimule point que l'usage n'y a pas plus d'égard qu'à la précédente ; mais je la crois fort propre à distinguer deux choses naturellement distinctes, ou deux especes ou deux sortes différentes de choses dans le même genre.

de Vaugelas peuvent ſe réduire à une obſervation générale. L'Abbé Girard, qui les raſſemble en une phraſe & les adopte, n'a pas pris garde qu'en faiſant deux termes différens d'*on* & de *l'on*, & en ajoutant qu'ils ſont entiérement ſemblables, il alloit directement contre le but de ſon livre qui tend à détruire la parfaite ſynonymie de ſens, & non à diſtinguer les ſynonymes par des différences intrinſéques d'une application arbitraire & précaire, & c'eſt en partie ce qui m'a fait entrer ici dans une diſcuſſion grammaticale. Achevons notre ouvrage.

L'Académie, dans ſes Obſervations ſur les Remarques de Vaugelas, juge, à l'égard de *ſi on*, que la rencontre des deux voyelles n'a rien de rude, & qu'il y auroit quelque choſe de trop affecté à dire toujours *ſi l'on*.

A l'égard de *& on*, ainſi que de *ou on*, prononcés tout de ſuite & ſans pauſe, il convient aſſez de ſéparer les deux ſyllabes par *l'*. Cependant on nous oblige à dire *& on*, *ou on*, quand le mot ſuivant commence par *l'*. Il faut donc que l'oreille s'accoutume à ces hiatus.

Il eſt certain que, ſi *l'* ne s'emploie que pour l'euphonie, l'objet n'eſt pas rempli, quand la lettre *l* commence le mot ſuivant : il faut rejetter le ſecours, dès qu'il eſt inutile, à plus forte raiſon quand il ne fait que choc & embarras : mais *l'* eſt un véritable article. L'habitude & l'utilité rendront auſſi ſupportables ces phraſes, l'*on lit*, l'*on le dit*, l'*on le loue*, & autres, que celles-ci, *il lit*, *elle lit*, *il* ou *elle lit le livre*, *le long de l'eau*, *la loi l'ordonne*, & mille autres ſemblables.

Qu'on, con ; qu'on conſente, qu'on conſigne : c'eſt-là de la cacophonie ; & nous dirons plutôt *que l'on* en pareils cas. Mais on a tort de mettre en theſe générale qu'il faut dire *que l'on* devant *con, com* : la regle n'eſt juſte que dans le cas où *con, com* ſe naſalent comme *on*, dans la prononciation. L'Académie a très bien obſervé qu'en converſant, on dit plutôt, *qu'on commence*. La raiſon en eſt que *com* & *con*, dans *commencer, commettre, connoître*, &c. ne ſe prononcent pas avec le ſon naſal : vous dites *qu'on co-mence, qu'on co-noît* ; de maniere que la lettre *n* ou *m* ſe rejette ſur la ſyllabe ſuivante ; & alors le ſon propre de *qu'on* n'étant pas répété, il n'y a point de cacophonie. Ainſi, quand vous direz, *on ondoie* un enfant, il n'y a point de bâillement, parce que vous prononcez *o-n-ond* : mais le bâillement eſt ſenſible, à dire *on hon-nit*, puiſque vous répétez le même ſon (*a*). Des Grammairiens voudroient même nous faire dire, *l'on* après *que*, ſuivi d'un *c* qui a le ſon de *k*, comme dans ces exemples : *il y a des défauts* que l'on cache *ſoigneuſement ; on ne ſe perſuade* que l'on connoît *aſſez ſes devoirs qu'à proportion qu'on les aime moins*. Je conviens qu'il vaut mieux dire *qu'on*, quand les *que* ſont multipliés dans une phraſe.

Vaugelas conſeille de préférer *on* à l'*on* au

(*a*) Je ne prétends pas proſcrire ce bâillement particulier ; puiſque *on-on* imite le cri que l'on fait en *honniſſant*. Je ſuppoſe ici que ce mot eſt prononcé comme il doit l'être ; mais j'ai tort, car on trouve fort joli de prononcer *honnir*, & de transformer ainſi les huées en des ſons doux & flatteurs.

commencement d'un discours & même d'une période : l'Académie en fait une loi. Et il est vrai que si *l'* ne se met que par euphonie, ce motif n'a pas lieu au commencement d'une phrase, & il faut l'en bannir. Mais n'est-ce donc là qu'une lettre euphonique ? Je crois le contraire avec du Marsais ; & je prouve que c'est un article par l'apostrophe ' nécessairement placée entre *l* & *o* : l'apostrophe marque l'élision, l'élision retranche l'*e* : *l'on* signifie donc *le on* : il s'agit donc d'un véritable article, & non d'une simple lettre *euphonique*. Et s'il faut même, par euphonisme, intercaler une lettre entre un verbe interrogatif & le pronom *on*, vous rejettez absolument *l'* pour placer le *-t-* entre le verbe & le pronom, *ira-t-on*, *viendra t-on* : tant il est vrai que *l'* n'est nullement une lettre euphonique. Je suis donc bien loin de blâmer la Bruyere, d'avoir commencé par *l'on* tant & tant de paragraphes : l'on *n'a guere vu jusqu'à présent un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs* : l'on *devroit aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger & les estimer* : l'on *n'aime bien qu'une seule fois, c'est la premiere* : l'on *ne peut se passer de ce même monde que l'*on *n'aime point*, & dont l'on *se mocque*, &c. Je conviens qu'on aimeroit mieux entendre dans cette derniere phrase *dont on se mocque*, comme le veut Vaugelas en parlant de *dont*. Mais l'Auteur avoit d'abord dit l'*on*, & il falloit continuer de même : que d'embarras !

C'est encore une regle que quand on répete plusieurs fois *on* ou l'*on*, il faut toujours dire

de même : *on loue, on blâme, on crie, on menace, on dit* & *on fait* ; & non *on dit & l'on fait*, &c. La choſe eſt convenable, lorſque le diſcours eſt rapide, & que le pronom ſe répete preſque auſſi-tôt. Ainſi Rouſſeau dit fort bien : On *n'eſt curieux qu'à proportion* qu'on *eſt inſtruit* : on *perd tout le temps* qu'on *peut mieux employer* : on *ne peut réfléchir ſur les mœurs* qu'on *ne ſe plaiſe à ſe rappeller l'image de la ſimplicité des premiers temps.*

Mais ſi, dans l'*on*, nous conſidérons l'article, il ſera très utile de s'en ſervir dans des phraſes longues, pour déterminer que le *on* dont on parle eſt le même dont on a parlé dans l'autre période, ou dans un autre membre d'une période étendue. *L'on* leve alors toute difficulté ; & en ce cas, il eſt encore utilement employé dans une propoſition particuliere pour en déſigner le ſujet. J'ai dit, *on* ou un homme fait ; & dans la ſuite du diſcours, je continue en diſant, & l'*on* ou cet homme-là croit. L'Abbé de Vertot dit ainſi : On *vendoit ordinairement une moitié de ces terres conquiſes pour indemniſer l'Etat des frais de la guerre ; & l'autre moitié ſe réuniſſoit au Domaine public, que* l'on *donnoit enſuite gratuitement ou à un cens modique*, &c. *L'on* marque très-bien ici que celui qui donne, c'eſt celui qui a vendu. Cet uſage établi donneroit la liberté d'employer plus ſouvent *on* avec des rapports différens : ſans cela, il devient quelquefois équivoque & fatiguant : auſſi a-t-il fallu établir qu'il ne ſeroit pas employé dans la même phraſe pour déſigner des perſonnes différentes.

Il eſt inutile de remarquer combien *l'on* réuniroit d'avantages, employé dans un récit à remplacer le pronom perſonnel défini, employé déjà pour remplacer un ſujet collectif, comme dans ce récit : » Les *Francs*, dans la cérémonie » de l'inſtallation de leurs Rois, les éleverent » d'abord ſur des boucliers. A cet uſage propre » à une aſſociation militaire, ils en ſubſtituerent » un autre plus analogue à une Société » policée. *L'on* plaça les Rois ſur des trônes » ou des ſieges ſans doſſier, pour les avertir, » dit-*on*, qu'ils devoient ſe ſoutenir ou ſe maintenir d'eux-mêmes, & veiller ſur eux comme » ſur les peuples «.

Ordonner, *Commander.*

Ordonner, donner ordre : *ordre* vient du primitif *r-d*, *rad*, *red*, gouverner, régir. *Commander*, montrer ou ordonner de la *main* : ce mot vient de *man*, la main qui indique, qui montre.

Le *commandement* eſt donc à la lettre la notification de l'*ordre*. Celui qui gouverne, *ordonne* : celui qui fait exécuter, *commande*. On *ordonne* en vertu de l'autorité, à celui qui doit obéir : on *commande* en vertu d'un pouvoir ou d'une charge, à celui qui doit exécuter.

Il faut la puiſſance, la force pour *ordonner* : il faut une domination, une ſupériorité pour *commander*. Un Maître *ordonne* ; un Chef *commande*. La Loi, la Juſtice *ordonnent*, la force en main :

un Général, un Officier *commande*, par ſon grade, une armée, une troupe; comme une citadelle *commande* une ville, ou une montagne la plaine, par ſon élévation. Un Général *ordonne* un aſſaut à des troupes; l'Officier principal le *commande* ou le conduit.

L'action d'*ordonner* a toujours quelque choſe de plus abſolu, de plus impérieux, de plus preſſant que celle de *commander*. Les pouvoirs particuliers diſtribués pour *commander*, n'*ordonnent* qu'au nom du Roi. Il faut que celui qui *commande* puiſſe *ordonner*, pour forcer la réſiſtance & punir l'infraction; car on *ordonne* ſous des peines. On *commande* à des hommes libres; mais celui qui *ordonne* ne laiſſe pas la liberté. On *ordonne* comme on veut de la choſe dont on diſpoſe: un Souverain n'oublie pas qu'il eſt homme & qu'il *commande* (*præeſſe*) à des hommes.

La même différence eſt ſenſible dans des applications éloignées du ton abſolu de l'autorité. Le Médecin qui gouverne un malade, *ordonne* les remedes: un Particulier qui emploie un Artiſan, lui *commande* un ouvrage. *Commander* ne ſignifie ſouvent que donner charge, commiſſion. *Ordonner* ne déſigne qu'*ordre* & *ordonnance*; mais ces mots renferment l'idée d'*arrangement* & de régularité.

Ainſi on ne peut *ordonner* que pour établir ou maintenir l'ordre, comme le mot le porte, & comme ſon idée primitive, celle de gouverner, le requiert. On *commande*, ſelon l'ordre établi, ou par des ordres particuliers conformes à l'ordre général, & tels que les conjectures l'exigent.

Dans le sens de *commander*, on *ordonne* aux personnes, mais on ne les *ordonne* pas ; au lieu qu'on les *commande* comme on leur *commande*. On *commande* une troupe, quand on lui *ordonne* de marcher, ou quand on la conduit comme chef. Un Prince *commande* à ses Sujets, un Colonel *commande* son régiment ; le Prince *ordonne* à ses Sujets de payer des tributs ; le Colonel *ordonne* à ses Soldats d'attaquer un poste.

Ordonner n'est qu'un acte émané de l'autorité : *commander* est encore un office, une charge, une fonction. On *ordonne* par un acte de sa volonté, lorsqu'il est question d'agir : on *commande* dans une province où l'on a été chargé de maintenir l'ordre.

Origine, *Source*.

L'*origine* est le premier commencement des choses qui ont une suite : la *source* est le principe ou la cause qui produit une succession de choses. L'*origine* met au jour ce qui n'y étoit point : la *source* répand au-dehors ce qu'elle renfermoit dans son sein. Les choses prennent naissance à leur *origine* ; elles tiennent leur existence de leur *source*. L'*origine* nous apprend dans quel temps, en quel lieu, de quelle maniere les objets ont paru au jour ; la *source* nous découvre le principe fécond d'où les choses découlent, procedent, émanent, avec plus ou moins de continuité ou d'abondance. *Origine*, lat. *origo*, vient du verbe *oriri*, paroître au

jour, commencer d'être, prendre naiſſance; de l'oriental *or*, jour, lumiere. *Source* vient de la prépoſition *ſur*; d'où *ſourdre*, *ſurgir*, ſortir de terre, s'élever : ce mot, au propre, indique l'endroit d'où l'eau ſort de terre pour prendre un cours plus ou moins continu : c'eſt le *fons* des Latins (*fundere*, verſer).

Les familles tirent leur *origine* d'un homme connu, du moins jadis, qu'elles appellent leur auteur, parce qu'il l'eſt de leur nobleſſe : mais cet homme nouveau & très-nouveau avoit un pere & des aïeux inconnus ; & peut-être eſt-il bon d'ignorer la *ſource* de ſon illuſtration, ce qu'il a fait pour y parvenir, & ce que la fortune a fait pour l'y élever.

Toute *origine* eſt petite ; l'embryon d'un Géant n'eſt pas moins imperceptible que celui d'un Nain. Toute *ſource* eſt primitivement foible ; les plus grands fleuves, comme les ruiſſeaux que vous franchiſſez d'un pas, deſcendent d'un filet d'eau.

Regardez l'*origine*, ſi vous le voulez ; mais conſidérez la fin. Remontez, ſi vous le voulez, juſqu'à la *ſource* ; mais deſcendez juſqu'à l'abîme où tout s'engloutit.

Il eſt curieux de ſavoir les *origines*, ſi elles peuvent nous éclairer. Il eſt bon de connoître les *ſources*, ſi nous pouvons y puiſer.

L'*origine* du mal en général eſt une grande & belle queſtion. Mais il me ſuffit, à moi, que la Religion l'ait réſolue ; & je ſerois plutôt occupé à découvrir la *ſource* des maux dont nous ſommes les victimes, de ceux qui nous environnent, & celle des maux que nous faiſons nous-mêmes,

nous-mêmes, pour le malheur d'autrui & le nôtre. Mon eſprit n'eſt pas fait pour ces hautes penſées qui aſpirent à concevoir la Nature & la Divinité ; & mon cœur l'eſt pour ces doux ſentimens qui nous rendent heureux ou malheureux du bonheur ou du malheur de ceux avec qui nous vivons.

L'*origine* nous découvre ſouvent la *ſource* ; elle nous met du moins à la *ſource* des choſes. Cependant, combien il y a de choſes dont l'*origine* nous eſt connue, & dont la *ſource* reſte cachée ! La connoiſſance de l'*origine* eſt proprement celle d'un fait ; & la *ſource* en découvre le principe.

Les *origines* de la plupart des coutumes & des uſages anciens, nous ſont inconnues ; & ſi elles nous étoient tout-à-coup manifeſtées, nous ſerions très-étonnés de voir tant de raiſon où nous trouvons tant de folie, & tant de folie où nous trouvons tant de raiſon, parce que nous jugeons tout ſelon l'eſprit de notre ſiecle & de nos mœurs : par exemple, la danſe *macabre* ou des *Macchabées*, quoiqu'elle renferme une bonne leçon pour des gens à qui l'on n'en donne guere, n'eſt pour nous qu'une ridicule momerie. Les vraies *ſources* de ce qui a cours dans le monde, nous ſont preſque toujours cachées : eh ! que m'importe à moi, d'ignorer les *ſources* du Nil, s'il répand réguliérement ſes eaux graſſes & fécondes ſur mes terres, & ſi je ſais profiter de ſes bienfaits ! j'en rends grace à l'Auteur de la Nature, *ſource* de tous les biens.

Mais il importe de connoître les *ſources* des maux publics, les *ſources* des abus, les *ſources*

des diviſions, les *ſources* des crimes, les *ſour*[illegible] de la miſere ; & ſans cela, comment y rem[illegible] dier ? Il faut bien que le feu vous brûle & v[illegible] conſume à la fin, quelque appareil que v[illegible] mettiez ſur vos plaies. Si vous aviez une h[illegible] toire, vous remonteriez juſqu'à l'*origine* de ces déſordres ; & ſi vous ſavez les principes eſſentiels de l'ordre, vous connoiſſez la *ſource* & le remede de tous les maux.

L'*origine* du langage date de la création de l'homme : la *ſource* du langage eſt dans la conſtitution de l'homme. Sa ſenſibilité, frappée par des objets divers, exprime ſes ſenſations diverſes par les ſons de l'inſtrument vocal propres à chaque ſenſation ; & ils vont frapper de la même maniere l'être organiſé de la même maniere ; dès-lors, l'homme commence à parler, il eſt entendu. L'intelligence humaine, habituée à reconnoître la même ſenſation à la même voix ou au même ſon, & à diſtinguer les ſenſations diverſes par la diverſité des voix & des ſons qui les expriment, applique & affecte naturellement aux objets qui excitent les ſenſations, & comme les noms qui leur conviennent le mieux, les ſons ou les expreſſions naturelles de ces ſenſations qu'ils excitent ; & voilà comment la Langue ſe forme.

Si je ne vais pas juſqu'à l'*origine* ou à l'étymologie des mots, comment fixerai-je l'idée incertaine d'un terme ? L'*origine* imprime un caractere ; & la vraie ſcience eſt à la *ſource* des choſes, là où ſont les principes, les cauſes, la raiſon des choſes, de leur exiſtence, de leurs qualités, de leurs propriétés.

* J'obſerve que la terminaiſon *ine* exprime ordinairement l'intention, l'objet, la deſtination de la choſe. La *cuiſine* eſt le lieu fait pour y *cuire* & apprêter les mets ; *machine*, ce qui eſt fait pour des opérations induſtrieuſes ; *médecine*, ce qui eſt fait pour guérir (*mederi*) ; *latrines*, ce qui eſt fait pour qu'on s'y *cache* (*latere*), qu'on s'y renferme ; *doctrine*, ce qui eſt fait pour être *enſeigné* (*docere*) ; *marine*, ce qui eſt fait pour aller en *mer* ; *ſourdine*, ce qui eſt fait pour rendre le ſon *ſourd* ; *uſine*, ce qui eſt fait pour de grandes fabrications ; *poitrine*, la *poche* (*petto*, *pectus*) qui eſt faite pour contenir l'air néceſſaire à la reſpiration ; *rétine*, le réſeau (*rete*), le tiſſu qui eſt fait pour arrêter, retenir, raſſembler tous les rayons, &c. Mais cette terminaiſon n'a pas toujours le même ſens : ainſi dans *urine*, *réſine*, *térébenthine*, &c. elle indique l'action de découler ; & c'eſt plutôt ce qu'elle exprime dans *origine*, où elle eſt manifeſtement formée de *gigno*, engendrer, produire ; *genus*, race, ce qui eſt produit, ce qui ſort d'une *ſource*. Ce mot eſt donc propre pour déſigner la *ſource* proprement dite ; & c'eſt ce qu'il exprime auſſi quelquefois, quoique cette idée du terme ait été obſcurcie par ſon extenſion & ſes applications diverſes. Ainſi *origine* ne marque proprement que les circonſtances & les divers rapports de la choſe naiſſante ; au lieu que *ſource* marque toujours une cauſe productive, féconde, continue. Une ſuite de choſes *tire* ſon *origine* de telle autre ; une ſucceſſion d'effets *prend* ſa *ſource* dans un tel principe. L'*origine* eſt quelquefois la maniere dont les choſes ſortent de leur *ſource*.

Ourdir, Tramer.

Au propre, *ourdir* ſignifie diſpoſer les fils pour faire une toile ; & *tramer*, paſſer des fils entre & à travers les fils tendus ſur le métier. Le ſens de ces termes répond bien à leur origine. *Ourdir* eſt le latin *ordiri*, commencer : du primitif *aur*, *or*, commencement, lever ; d'où *aurore*, *origine*, *exorde*, &c. Ce mot a auſſi de l'analogie avec le latin *ord-inare*, diſpoſer, arranger, *or*donner. *Tramer* eſt formé de *tra*, entre, travers : on commence par faire la chaîne ; & par l'*entrelacement* des fils paſſés dans un ſens contraire ou en *travers*, on forme la *trame*.

Ces termes ne ſe confondent point dans le ſens propre : mais au figuré, on dit, ſans avoir égard à leur idée rigoureuſe, *ourdir* & *tramer* un mauvais deſſein, une trahiſon, &c. Cependant il eſt bien ſenſible que *tramer* dit plus qu'*ourdir*, c'eſt un deſſein plus arrêté, une intrigue plus forte, des meſures plus concertées, des apprêts plus avancés pour l'exécution. *Ourdir*, c'eſt commencer ; on *ourdit* même une *trame* : *tramer*, c'eſt avancer l'ouvrage de maniere à lui donner la conſiſtance convenable : la choſe étant *tramée* elle eſt toute prête.

Si donc il eſt utile de déterminer l'état de la choſe & d'en diſtinguer les progrès, il l'eſt auſſi d'employer figurément le mot *ourdir*, pour annoncer le commencement d'un projet, un deſſein informe, les premieres idées & les premiers traits

de la chose ; & celui de *tramer*, pour annoncer une intrigue qui se noue, des moyens qui se combinent, la forme & la consistance que la chose commence à prendre. Au lieu d'une expression vague & commune, vous aurez deux idées distinctes qui vous épargneront souvent des longueurs ; vous peindrez d'un seul trait par le mot propre, employé selon son idée propre, tel ou tel état des choses, & leurs différences.

Nous disons aussi dans le même sens, *machiner*, qui marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus compliqué, & même de plus bas ou de plus odieux.

Outil, Instrument.

Outil, autrefois *util*, ainsi que l'écrit souvent Montaigne, vient du latin *uti*, se servir, s'aider d'une chose. *Instrument*, mot lat., vient de *stru*, *struere*, *instruere*, construire, instruire, élever, arranger, composer. Le premier de ces mots ne marque que l'usage ou l'emploi de la chose ; le second en indique l'objet & la qualité. L'*instrument* fait des choses plus grandes, plus remarquables, plus combinées, mieux ordonnées que l'*outil* ne le promet.

L'*outil* est une invention utile, usuelle, simple, maniable, dont les arts mécaniques & simples se servent pour faire des travaux & des ouvrages simples & communs. L'*instrument* est une invention adroite, ingénieuse, industrieuse, efficace, dont les arts plus relevés & les sciences mêmes

ſe ſervent pour faire des opérations & des ouvrages d'un ordre ſupérieur ou plus relevé. Si la choſe étoit plus compliquée, plus ſavante, plus puiſſante, ce ſeroit une *machine*. L'*engin* annonceroit ſur-tout l'eſprit d'invention, une ſorte de génie.

On dit les *outils* d'un Menuiſier, d'un Charron; & des *inſtrumens* de Chirurgie, de Mathématiques. L'Agriculture a des *outils* & des *inſtrumens*; la pioche eſt un *outil*; la grande charrue eſt un *inſtrument*. Le Luthier fait avec des *outils* des *inſtrumens* de muſique. L'*inſtrument* eſt en lui-même un ouvrage ſupérieur à l'*outil*.

L'*outil* eſt, en quelque ſorte, le ſupplément de la main; elle s'en aide: l'*inſtrument* eſt un ſupplément de l'intelligence ou de l'habileté. L'*outil* ne fait qu'obéir; l'*inſtrument* exécute avec art. L'*outil* a ſa propriété; l'*inſtrument* a ſon habileté, ſi je puis parler ainſi, ou ſon induſtrie propre. Il y a des *inſtrumens* qui, une fois mis en action, font tout par eux-mêmes: l'*outil* ſuit la main.

La néceſſité a inventé les *outils*: la ſcience a imaginé les *inſtrumens*. En perfectionnant les *outils*, on en vient aux *inſtrumens*.

Par les *outils* d'un peuple, vous connoiſſez ſon genre d'induſtrie; par ſes *inſtrumens*, vous connoiſſez quel eſt chez eux l'état des arts & des ſciences.

Celui qui, le premier, conſidéra le bras de l'homme & ſes manœuvres avec la ſagacité de l'obſervateur, fut l'inventeur d'*outils* le plus fécond, & le premier créateur d'*inſtrumens*. La

main, modele d'un nombre prodigieux d'*outils*, eſt le premier des *inſtrumens*.

Les Indiens n'ont, pour fabriquer les toiles les plus fines, que des *outils* ſi groſſiers, que nos bons Ouvriers feroient à peine, par leur moyen, une groſſe toile de canevas, ſi on en croit l'Hiſtorien Anglais des *dernieres guerres de l'Inde*. Mais la Nature leur a donné, ajoute-t-il, une main ſi déliée, ſi bien coupée, ſi adroite, qu'elle vaut les plus habiles *inſtrumens* de l'art.

Les Montagnards du Tyrol font avec une mauvaiſe lame de couteau, avec un clou, un morceau de fer, pour tout *outil*, ces jolies petites figures de bois que nous regardons toujours avec curioſité. Le talent, la perſévérance, l'habitude, tiennent lieu d'*inſtrumens*.

Il n'y a que de mauvais *outils* pour de mauvais Ouvriers. L'Artiſte habile ſait faire de tout un bon *inſtrument*.

* *Inſtrument* eſt beaucoup plus employé au figuré qu'*outil*. Cependant *outil* marqueroit bien un état preſque paſſif, une exécution ſervile, une obéiſſance aveugle, un moyen commun, une action ſimple : *inſtrument* caractériſeroit une induſtrie particuliere, une influence remarquable, un concours d'intelligence, un moyen puiſſant, une action énergique. Oppoſés l'un à l'autre ſelon la valeur de leur ſens propre, ils produiroient, ce me ſemble, un bon effet.

Un agent habile eſt un *inſtrument* ; un ſervile exécuteur eſt un *outil*. *Inſtrument* ſe prend ainſi quelquefois pour auteur, moteur, machinateur.

Un Manœuvre eſt un *outil* de métier ; l'homme de talent eſt un *inſtrument* de l'art.

Le cœur du Prince eſt dans la main de Dieu, comme l'*outil* (la ſcie) dans la main de l'Ouvrier : cette phraſe attribue tout à Dieu. Mais ſi je veux marquer le concours de l'homme dans les deſſeins de la Providence, je dirai qu'un mauvais Roi eſt l'*inſtrument* le plus terrible de la colere céleſte.

Le ſcélérat raffiné cherche plutôt, pour exécuter ſon crime, un *outil* qu'il briſe à volonté, qu'un *inſtrument* qui puiſſe ſe tourner contre lui-même.

La tyrannie brutale n'a beſoin que d'*outils* d'oppreſſion & de mort : la fine politique a beſoin d'*inſtrumens* ſubtils & déliés : le bon Gouvernement a toujours de bons *outils* ; & il n'a point de meilleur *inſtrument*, dit Tacite, que de bons amis.

Tel croit avoir été l'*inſtrument* de ſa fortune, qui n'en a pas même été l'*outil*.

Outrageant, Outrageux.

Outrageant, participe préſent du verbe *outrager*, converti en adjectif verbal, exprime l'action d'*outrager*, le fait, l'effet de cette action ; elle *outrage*, on en eſt *outragé*, offenſé cruellement. *Outrageux*, formé du ſubſtantif *outrage*, eſpece particuliere d'offenſe, déſigne la nature de la choſe, ſa propriété ou ſon caractere, l'effet qu'elle doit par elle-même produire ; elle eſt faite pour

outrager, c'eſt le propre de la choſe d'offenſer cruellement. Ainſi un diſcours, un procédé *outrageant*, fait un outrage : le diſcours, le procédé *outrageux*, fait outrage. Ce qui eſt *outrageux*, eſt donc *outrageant*, puiſqu'il porte en ſoi l'outrage, & que ſa vertu & ſon efficacité eſt d'outrager, ſelon la valeur de ſa terminaiſon qui ſert même à indiquer l'habitude, la plénitude, l'excès.

L'Académie obſerve qu'*outrageant* ne ſe dit que des choſes, tandis qu'*outrageux* s'applique également aux perſonnes. Cette obſervation confirme la diſtinction précédente ; car un homme *outrageux* a l'intention & le deſſein, l'habitude & le défaut, le caractere & l'humeur qui portent à outrager.

Cette diſtinction entre les adjectifs formés du participe préſent des verbes, & les adjectifs formés du ſubſtantif relatif à ces verbes, eſt bonne à établir ; puiſque, fondée ſur le ſens des terminaiſons *ant* & *eux*, elle nous rend la raiſon de deux ſortes d'adjectifs adoptés dans la Langue, ſans autre différence générale à aſſigner, & qu'elle nous donne une regle générale pour en déterminer la valeur propre & l'emploi. On retrouvera l'application aux mots *languiſſant* & *langoureux*, *vaillant* & *valeureux*, &c.

P.

Pacage, Pâturage, Pâtis, Pâture.

DE *pa*, bouche, ſont iſſus des mots ſans nombre, qui, en différentes langues, préſentent des idées relatives à l'action de manger & ſur-tout de *paître*, en lat. *paſcere*. De *pas*, *paſc*, *paſt*, viennent les mots du préſent article, où nous les conſidérons ſelon leur acception commune de lieux où le bétail trouve à *paître*.

Le *pacage* eſt un lieu propre pour nourrir & engraiſſer du bétail. Le *pâturage* eſt un champ où le bétail *pâture* & ſe *repaît*. Le *pâtis* eſt une terre où l'on met paître le bétail. La *pâture* eſt un terrein inculte où le bétail trouve quelque choſe à paître.

On dit de *bons pacages*, de *gras pâturages*, un *ſimple pâtis*, une *vaine pâture*.

Pacage déſigne la qualité de la terre & la production propre dont elle ſe couvre : ainſi le *bocage* eſt un lieu couvert ou parſemé de bois, de boſquets; le *marécage* un lieu plein de marais ou de terres humides & bourbeuſes; le *plantage* un lieu couvert de *plants*. *Pâturage* marque & la propriété

de la terre, & l'abondance de la production propre au bétail, & l'uſage qu'on en fait : le bétail y *pâture*, c'eſt-à-dire qu'il y prend la nourriture qui lui convient & qui lui ſuffit, l'herbe & ſa réfection. *Pâtis* rappelle ſeulement l'action ſimple de *paître*; le bétail y trouve à *paître*, c'eſt-à-dire de l'herbe à *brouter* (*a*) ou à manger ſur pied. *Pâture* ne ſe prend, dans l'acception préſente, que pour un lieu vain & entiérement négligé, qui ne peut donner qu'une herbe rare, courte & pauvre : c'eſt pourquoi, dans un bail de ferme, on diſtingue le *pré* de la *pâture*, tant d'arpens de *pré*, tant d'arpens de *pâture* : la *pâture* eſt donc oppoſée au *pré* qui eſt tout couvert d'herbes.

Les prés & les prairies, ou ces grands prés fertiles, arroſés, couverts d'herbes, forment naturellement des *pacages*. Ces *pacages*, ſoignés, entretenus, employés à leur deſtination naturelle, couverts de beſtiaux, ſont des *pâturages*. Les bruyeres, les landes, les bois comme les *prés*, forment des *pâtis*. Des friches, des terreins négligés ou abandonnés, de mauvaiſes terres qui ne ſont ni en prés ni en labour, ſont des *pâtures*. *Pâtis*, quoique moins uſité, eſt un mot générique, vague & technique : le *pâtis* peut

(*a*) *Paître* & *brouter* différent l'un de l'autre, en ce que le premier de ces verbes indique particulierement l'effet de ce genre d'action, celui de nourrir ou faire subsister; & le second, la maniere propre de l'action, celle de manger l'herbe ſur pied ou ſur ſa racine. Je donne, dans le texte, la différence de *paître* & de *pâturer* : *pacager* ſignifie ſeulement mener ou conduire le bétail dans des *pacages*; car il n'a point l'idée de nourrir.

donc être fertile & gras, comme dans ces ces vers de la Fontaine :

Je vous enseignerai les *pâtis* les plus gras.

Un âne, de la riche taille,
Tenté de l'herbe fraîche, & pour faire ripaille,
Voyant dans un *pâtis* un *grand troupeau* de bœufs,
Se mit à paître au milieu d'eux.

Mais, par lui-même, le mot n'exprime point l'abondance, au lieu qu'elle eſt naturelle au *pâturage*, à moins qu'on ne l'en dépouille par quelque acceſſoire. Ainſi l'on dit que les riches domaines conſiſtent en *pâturages* ; & ce mot eſt noble.

☞ Je haſarderai quelques obſervations que l'inſuffiſance des définitions rendent néceſſaires.

Pacage eſt un terme de coutume, il déſigne plutôt le droit de faire *paître*, que la dépaiſſance elle-même. Ce droit s'exerçoit pendant un certain temps de l'année, ſoit dans les chaumes, ſoit dans les prés, après la fauchaiſon. Le mot *pâturage* étant générique ne ſuffiſoit pas pour exprimer une action limitée, on fit *pacage*, qui paroît dérivé de *paſtus* & d'*agere*, mener *paître*. On a dit enſuite, par extenſion, *pacages* gras & *pacager* ; mais l'Académie obſerve que c'eſt un terme de coutume.

Pâturage eſt d'un uſage général, il déſigne un lieu couvert d'herbes, où les troupeaux paiſſent habituellement ; il a la même étymologie que *pacage*. On dit auſſi droit de *pâturage*, mais

dans un autre ſens, comme dans les communaux, les marais & les landes, où l'on peut mener *paître* dans toutes les ſaiſons de l'année. Ainſi l'un déſigne une faculté limitée, & l'autre un droit habituel.

Les *pâtis*, diſent certains Dictionnaires, ne different des *pâturages*, qu'en ce qu'ils ſont moins fertiles & moins gras. La définition eût été plus claire, ſi l'on eût dit que les *pâtis* ſont des eſpeces de landes ou de friches, où l'herbe eſt rare & ne ſe fauche pas : on ſait que la Nature, dans les lieux arides & ſecs, compenſe, par l'excellence & la ſalubrité des ſucs, l'abondance qu'on n'y trouve pas.

Pâture eſt un mot générique, employé au propre & au figuré ; c'eſt la nourriture qu'on trouve dans les *pâturages*, les *pâtis* ou les *pacages*. Dans le ſens où nous le prenons ici, il n'eſt employé, comme l'obſerve l'Auteur, que pour déſigner les herbages que le Propriétaire abandonne au Fermier, ſoit ſur les bordures, ſoit dans les chaumes. Si *pacage* n'avoit pas ſon acception propre, ſi *pâturage* n'eût pas un terme trop vague, ſi *pâtis* n'eût pas déſigné une étendue indéfinie & la nature du terrein, on n'eût pas donné une valeur nouvelle au mot *pâture*, dont l'effet eſt pris ici pour la cauſe.

Pâle, Blême, Livide, Hâve, Blafard.

PERSONNE ne dira ſans doute *hâve* pour *pâle*, ou *blafard* pour *livide* : mais tous ces mots indiquent une ſorte de pâleur ou de décoloration ; & j'ai cru qu'on me permettroit de les réunir, pour ne pas multiplier les articles inutilement & ne pas me répéter.

De *bal*, lumiere, on fit *pal*, lumiere foible. De là *pâle*, dont les couleurs ſont foibles, paſſées, blanchies.

De la même racine *bal, bel, bl*, ſoleil, lumiere, éclat, on a fait *blanc*, nom de la couleur du jour & de la lumiere. *Blâmer*, au figuré, ſignifie ternir, flétrir ; il nous a ſans doute fourni *blême*, effet de cette flétriſſure, qui eſt une dégradation de couleurs.

De *lu*, lumiere, on a fait pluſieurs mots, *luc*, *liv*, qui déſignent le contraire. Le celte *liu*, *lwid* ſignifie ſombre, morne. Le latin *lividus*, comme notre mot *livide*, marque de même quelque choſe de ſombre & de noirâtre, comme la meurtriſſure.

Hâve ſemble tenir au mot *havi*, brûlé par-deſſus, deſſéché, du grec *avein*, brûler.

Blafard eſt compoſé de *bla* & de *fard*. Il déſigne une couleur fade ou une couleur éteinte comme par une couche de blanc.

Ainſi, foible de coloris ou décoloré par une teinte de blanc ſans éclat, un objet eſt *pâle*.

Très-*pâle*, dépouillé de toute la vivacité de ſes couleurs, ou plutôt changé de couleur, le même objet eſt *blême*. Plombé & taché ou chamarré de noir, un objet eſt *livide*. Morne & défiguré par le décharnement, un objet eſt *hâve*. *Pâle* juſqu'à l'affadiſſement, blanchi par l'extinction de ſes couleurs, un objet eſt *blafard*.

Le teint d'une perſonne eſt *pâle*, dès qu'il n'eſt pas aſſez animé. Si les chairs ont perdu leur couleur propre & leur vie, il eſt *blême*. Il eſt *livide*, lorſqu'un mêlange de blanc & de noir lui donne une couleur ſombre ou rembrunie. Quand ſa couleur eſt morte ou effacée par un blanc mat ou inanimé, il eſt *blafard*. On dira plutôt un air *hâve* qu'un teint *hâve*, parce que le mot teint n'exprime que le coloris, & que le mot *hâve* raſſemble deux qualités, celle de la couleur qui eſt d'un blanc brun, & celle de la maigreur qui n'eſt pas applicable au teint.

Un convaleſcent eſt *pâle*; il n'a point encore repris ſes chairs & ſa carnation. Une perſonne, ſaiſie de crainte, eſt *blême* : il ſemble que ſon ſang ſe ſoit retiré ou glacé. Un malheureux, tout meurtri de coups, eſt *livide*; du ſang extravaſé & corrompu le noircit. Un pénitent, conſumé par des macérations, eſt *hâve* : à la décoloration, il joint le *défigurément* (pour me ſervir d'un terme de Boſſuet), & les autres ſignes extérieurs d'épuiſement ou de débilitation. Une femme, crépie de blanc, eſt *blafarde*; elle n'a plus de teint, & ſon viſage eſt d'un blanc mort.

Un objet eſt *pâle* ou naturellement ou par accident. Cette épithete s'applique aux perſonnes, aux couleurs, à toute ſorte du lumiere,

aux corps lumineux. Une perſonne eſt *pâle*, une couleur eſt *pâle*, une lumiere eſt *pâle*, le ſoleil eſt *pâle*.

Un objet n'eſt guere *blême* que par accident. Cette épithete ne convient qu'aux perſonnes ou aux êtres perſonnifiés : & dans les perſonnes, il n'y a que le viſage, le teint ou ſa couleur qui ſoit *blême*. On eſt, on devient *blême*, on a le viſage ou le teint *blême* par l'effet de la maladie, de la ſouffrance, de quelque paſſion violente, de quelque émotion ſubite. Mais la diſette, l'indigence, &c. ont le teint *blême*, & c'eſt leur couleur propre.

Des coups, des contuſions, des maladies, l'épanchement du ſang & ſa corruption, rendent *livide* une perſonne ou plutôt ſon teint, ſes chairs, ſa peau : on appelle auſſi *livides* les taches, les marques bleues ou noirâtres qui ſe forment ſur la peau ; & il en eſt de même des tumeurs. L'Envie a le teint *livide*.

Hâve ne s'applique auſſi qu'aux perſonnes, & proprement à l'air, au viſage, à ſon enſemble. Je ne ſais s'il convient de dire *les yeux hâves*, quoiqu'on ſemble l'aſſurer dans un Dictionnaire. Mais les yeux creux, enfoncés, éteints, contribuent, comme les joues creuſes, pâles, décharnées, à former un viſage *hâve*.

Blafard ſe dit en général de toute couleur, de toute lumiere qui n'a point d'éclat ou de vivacité, de tous les objets qui tirent ſur le blanc ou qui blanchiſſent en ſe décolorant. Le ſoleil, offuſqué par des vapeurs qui ne font qu'amortir ſes feux ſans le cacher, eſt *blafard*.

Parade,

Parade, Oſtentation.

DANS les choſes morales, *parade* eſt regardé comme ſynonyme d'*oſtentation*.

Indépendamment de la différence tirée de la racine ou de l'origine de ces mots, ils diffèrent en ce que *parade* ſert plutôt à déſigner l'action & ſa fin ou ſon but; & *oſtentation*, la maniere de faire l'action & ſon principe ou ſa cauſe.

On *fait* plutôt *parade* d'une choſe qu'on n'en *fait oſtentation* : l'uſage ordinaire eſt d'exprimer l'action par le premier de ces mots.

On fait une choſe, non *avec parade*, mais avec *oſtentation*; ce qui déſigne la maniere de faire.

On ſe met en *parade* pour être vu; on s'y montre avec *oſtentation*. On fait une choſe *pour la parade*; on la fait *par oſtentation*. *Pour* marque la fin, & *par* le principe.

Parade ne déſigne que l'appareil extérieur : l'*oſtentation* ſeule eſt le vice. L'*oſtentation* fait *parade* des choſes.

Une choſe de *parade* eſt faite pour les occaſions d'apparat ou avec appareil : une choſe d'*oſtentation* ſe fait par vanité, par vaine gloire.

Parade ſe dit au propre dans un ſens favorable ou indifférent : *oſtentation* réveille toujours l'idée de blâme.

On a des habits de *parade* pour la cérémonie : celui qui eſt réduit à ſe faire valoir par ſes habits, les étale avec *oſtentation*.

Dans le cas préſent, la *parade* eſt la montre ou l'étalage des choſes qu'on croit propres à faire briller ou à faire paroître avantageuſement : l'*oſtentation* eſt une montre vaine ou un étalage faſtueux des choſes qu'on croit propres à donner de l'éclat & à effacer tout le reſte. S'il y a de la vanité dans la *parade*, l'*oſtentation* eſt un excès de vaine gloire. On ſe *pare*, on ſe targue de la choſe dont on fait *parade* : on ſe glorifie, on s'enorgueillit de la choſe qu'on fait avec *oſtentation*. Cette diſtinction eſt reconnue par les Vocabuliſtes.

Celui qui fait *parade* de bel eſprit, craint donc de n'avoir pas naturellement aſſez d'eſprit pour être remarqué, s'il ne l'affiche. Celui qui met de l'*oſtentation* dans ſes paroles, craint donc que ce qu'il dit ne ſoit pas en ſoi aſſez bon pour être remarqué, s'il le diſoit ſimplement.

Il y a une modeſtie de *parade* ; elle conſiſte à ſe mettre en vue en faiſant ſemblant de ſe cacher. Il y a un ſilence d'*oſtentation* : il conſiſte à ſubſtituer l'air & les geſtes du dédain aux paroles.

La beauté, quand elle ſe met en *parade*, n'attire que les regards de la critique & de la cenſure. L'*oſtentation* de vertu, dans les femmes, eſt une maniere de provoquer la curioſité & les entrepriſes des hommes.

Faire *parade* de peu de choſe, c'eſt prouver qu'on eſt bien peu de choſe. Faire avec *oſtentation* des choſes communes, c'eſt prouver qu'on eſt bien au-deſſous du commun.

La vraie vertu & le vrai mérite ne font *parade* de rien ; c'eſt ce qui ne brille point de ſoi-même

qu'on tâche de faire briller. La vraie grandeur & la vraie gloire ſont ſans *oſtentation* ; l'*oſtentation* n'eſt qu'une fauſſe & gauche imitation de la grandeur & de la gloire.

Théophraſte n'eſtime pas que l'on puiſſe donner une idée plus juſte de l'*oſtentation*, qu'en diſant que c'eſt dans l'homme une paſſion de faire montre d'un bien ou des avantages qu'il n'a pas. Cependant celui qui fait montre de ſes richeſſes avec un grand étalage, peut être en effet très-riche. Mais cet homme veut ou donner aux choſes un prix qu'elles n'ont pas, ou ſe donner par elles un mérite qu'elles ne lui donnent pas : l'*oſtentation* eſt de la vanité ; & il y a dans la vanité un vuide ou de choſes ou d'eſprit.

J'ai dit ſouvent que *par* déſigne l'action de paſſer à travers, de mettre au dehors, de montrer ou de faire *paroître* : d'où *parer* ou couvrir d'ornemens ; *ſe parer*, faire *parade* de, s'en faire un mérite, en faire un étalage. *Oſtentation* vient du lat. *oſtentare*, fréquentatif d'*oſtendere*, mettre en avant, montrer, expoſer aux yeux : ainſi *oſtentare* ſignifie montrer ſouvent, & par une extenſion naturelle, montrer avec affectation, étaler avec faſte, exalter avec emphaſe ; & alors il devient augmentatif. Saint-Evremont a dit, à l'exemple des Latins, *oſtentateur*, beau mot pour le ſtyle noble.

Paralogiſme, *Sophiſme.*

IL ſemble que Meſſieurs de Port-Royal ne mettent aucune différence entre ces termes, lorſqu'ils diſent, dans leur logique, qu'il n'eſt pas inutile de repréſenter les principales ſources des mauvais raiſonnemens qu'on appelle *ſophiſmes* ou *paralogiſmes* : il auroit fallu dire *qu'on appelle ou ſophiſmes ou paralogiſmes*; pour rendre la particule disjonctive, ſi l'on avoit voulu diſtinguer ces termes par un ſens particulier à chacun.

Ces mots ſont purement grecs. Mais, en grec, *paralogiſme* déſigne la déception opérée des raiſonnemens artificieux, des argumens captieux, des concluſions trompeuſes; tandis que *ſophiſme* déſigne plutôt une fraude quelconque, la ſubtilité, l'aſtuce, un adroit artifice, ſans application particuliere au raiſonnement ou au diſcours exprimé par le mot *log* dans *paralogiſme*; car *ſoph*, racine de *ſophiſme*, ſignifie ſageſſe, ſcience, faculté. Il eſt vrai que, par le ſens même de cette racine, il eſt tout naturel de faire l'application du dérivé au raiſonnement; & il n'a point d'autre emploi dans notre langue. La différence des mots grecs ne ſe trouve donc plus dans les mots français; & ſi nous donnons à *paralogiſme* le ſens qu'il a dans le grec, il ſera difficile de le diſtinguer de *ſophiſme*. Remontons donc juſqu'à la valeur primitive & littérale des mots par leur décompoſition. *Para* ſert ici à marquer l'oppoſition,

la contrariété : le *paralogiſme* n'eſt donc qu'un raiſonnement faux, un argument vicieux, une concluſion mal tirée ou contraire aux regles. Or le mot *ſophiſme*, formé de *ſoph* & pris en mauvaiſe part, ſera toujours un trait d'artifice, un raiſonnement inſidieux, un argument captieux. Telle eſt la diſtinction qui paroît être reçue.

Le *paralogiſme* & le *ſophiſme* induiſent en erreur, le *paralogiſme* par défaut de lumiere ou d'application, le *ſophiſme* par malice ou par une ſubtilité méchante, comme il eſt fort bien dit dans le Dictionnaire de Trévoux. Je me trompe par un *paralogiſme*; par un *ſophiſme*, on m'abuſe. Le *paralogiſme* eſt contraire aux regles du raiſonnement : le *ſophiſme* l'eſt de plus à la droiture d'intention. *Paralogiſme* eſt un terme dogmatique; & par là même il déſigne plutôt une oppoſition aux regles de l'art : *ſophiſme* eſt un terme plus familier, & il déſigne plutôt l'art d'abuſer, ou le métier de chicaner; c'eſt auſſi l'idée propre à tous les mots français de la même famille. Platon comparoit les *ſophiſtes* à des chaſſeurs qui tendent des piéges : les *paralogiſtes* (*a*) peuvent être comparés à des voyageurs qui s'égarent par inattention ou par ignorance.

Il eſt des ſciences auxquelles il ſemble qu'on veuille attribuer excluſivement aux autres la cer-

(*a*) Ce mot n'eſt encore que grec : mais il mériteroit bien autant que *ſophiſte* d'être français. *Paralogiſte* déſigneroit l'homme qui, de bonne foi, raiſonne mal; & il a y de ces gens-là parmi nous comme chez les Grecs.

titude & l'évidence ; comme ſi les grandes vérités politiques ou morales ne ſe démontroient pas auſſi rigoureuſement que les vérités mathématiques ; comme ſi l'on ne tomboit pas dans le *paralogiſme* en géométrie tout auſſi bien qu'en morale ; comme ſi l'on croyoit que la géométrie ne ſeroit pas auſſi en butte au *ſophiſme* que la morale, dans le cas où une foule de gens mal-intentionnés s'attacheroit à la combattre devant un peuple ignorant qui s'imagineroit de la juger (*a*).

Nous diſons les *ſophiſmes du cœur*, les *ſophiſmes de l'amour-propre*, & nous ne diſons pas dans le même ſens *paralogiſmes des paſſions*, les *paralogiſmes de l'intérêt perſonnel*. L'amour-propre, les paſſions ne raiſonnent guere dans les formes ; mais, en feignant de raiſonner, elles nous ſéduiſent, nous entraînent & nous perſuadent. Le *paralogiſme* n'eſt qu'une erreur de l'eſprit. Le *paralogiſme* nous trompe, ſans le vouloir ; le *ſophiſme* veut nous tromper, ſi l'on me permet de m'exprimer ainſi.

* Il faut pourtant convenir que nous apppel-

(*a*) » Si la Géométrie, dit Leibnitz, dans ses *Nouveaux Eſſais ſur l'Entendement humain*, s'opposoit » autant à nos passions & à nos intérêts que la Morale, » nous ne la contesterions & ne la violerions guere » moins, malgré toutes les démonstrations d'Euclide & » d'Archimede, qu'on traiteroit de rêveries & qu'on » croiroit pleines de *paralogismes* ; & Joseph Scaliger, » Hobbes & d'autres qui ont écrit contre Euclide & » Archimede, ne se trouveroient pas aussi peu secondés qu'ils le sont «.

lons ſouvent *ſophiſmes* les faux raiſonnemens que nous faiſons ſans aucune intention de tromper, & quand nous nous trompons nous-mêmes. Nous voulons alors déſigner par ce mot un raiſonnement qui n'a que de l'apparence ſans ſolidité, un raiſonnement illuſoire. Or j'ai déjà remarqué que *paralogiſme* n'eſt guere employé que dans le genre dogmatique, & par conſéquent lorſqu'il s'agit ſur-tout d'argumenter en regle ou de relever l'irrégularité de l'argument, comme dans l'école.

Paraſite, Ecornifleur.

GENS qu'on appelle trivialement *piqueurs d'aſſiettes, chercheurs de franches lippées, écumeurs de marmites*, parce qu'ils font métier d'aller manger à la table d'autrui.

Paraſite, mot grec, qui prend ſa nourriture chez quelqu'un, qui mange chez les autres, de maniere qu'un domeſtique étoit un *paraſite*. Au rapport d'Athénée, l. VI, Solon inſtitua des *paraſites*, pour conſommer avec les Prêtres, comme leurs aſſeſſeurs, les chairs des victimes immolées. Miniſtres du culte religieux, les *paraſites* avoient l'intendance des *bleds* ſacrés & même de certains ſacrifices. Ainſi ce mot n'eſt nullement odieux en ſoi : il étoit même honorable & non-ſeulement chez les Grecs, mais encore chez les Gaulois, ſelon le témoignage de Polybe. Mais lorſqu'il y eut à Athenes beaucoup de ces gens ſi riches qu'ils ſont obligés de faire manger leur

bien aux autres pour en jouir, lorſqu'il y eut de grandes tables, il s'éleva des eſſaims de convives qui s'introduiſirent dans les maiſons opulentes, s'y impatroniſerent, & en devinrent les commenſaux. On les appella *paraſites*; & ce mot ſe prit alors en mauvaiſe part. Il eſt tiré de *ſit*, froment, nourriture, proviſion. Lucien compoſa un Traité pour prouver, à ſa maniere, que la *paraſitique*, ou l'art du *paraſite* eſt un art libéral & même le meilleur de tous les arts.

Je ne vois pas des rapports aſſez marqués entre l'*écornifleur* & la corneille, pour dériver le premier de ces mots du latin *cornix* (corneille) avec Ménage & M. Gébelin. Je compoſerois plutôt *écornifler*, d'*écorner* & de *nifler*, mot que nous avons dans *renifler*, reſpirer, attirer avec force & avec bruit dans le *nez*. L'*écornifleur* ne reſpire, ne convoite que de franches lippés; il eſcroque, pour-ainſi-dire, *écorne*, avale le dîner ou la part des autres; il gruge, comme on dit, impudemment, il dévore. auſſi ce terme eſt-il plus injurieux & plus aviliſſant que celui de *paraſite*.

L'aſſiduité à une table & l'art de s'y maintenir diſtinguent le *paraſite*: l'avidité de manger & l'art de ſurprendre des repas, diſtinguent l'*écornifleur*. Le *paraſite* a du moins l'air de chercher le Maître & de s'en occuper; il prend des formes: l'*écornifleur* a l'air de ne chercher que la table & de s'en occuper uniquement; il n'a guere beſoin que d'impudence. Le *paraſite* ſait ſe faire donner ce qu'il convoite, & du moins on le ſouffre: l'*écornifleur* eſcroque ſouvent ce qu'on n'a pas envie de lui donner, & on le ſouffre

impatiemment. Le *paraſite* paye en empreſſemens, en complaiſances, en adulations, en paroles, en baſſeſſes, ſa commenſalité : l'*écornifleur* mange, le repas eſt payé. Il y a des *paraſites* qu'on eſt bien aiſe de conſerver : il n'y a pas un *écornifleur* dont on ne tâche de ſe défaire.

Nous ne parlons pas des *paraſites*, quoiqu'il y ait à Paris, comme à Athenes & à Rome, une foule innombrable de ces gens qui ne font que dîner dans les maiſons où l'on dîne, ſoit en qualité d'amis de la maiſon, ſoit ſous le rôle de complaiſans, ſoit à titre de diſeurs défrayans pour la converſation & la Société : nos mœurs les autoriſent ; & dès-lors le métier n'a-plus rien d'odieux. Cependant l'eſpece des *complaiſans* reſſemble fort à ces *paraſites* décrits par Lucien, dans le fond vrais *écornifleurs*, qui n'ont d'autre envie & d'autre plaiſir que de manger aux dépens des autres, dans la forme bas valets qui ſervent fidélement, en préſence, les défauts & les vices de leurs Patrons, & vils flatteurs, dont le groſſier encens enivre la groſſiere vanité de ces ſots perſonnages qui ont une table pour avoir une Cour. Je voudrois pouvoir expoſer ici l'origine & l'hiſtoire de ces tables, de ces ſoupers, de ces dîners établis, & en développer les influences, auſſi puiſſantes que variées ſur les mœurs & la Société. Ces petites recherches ſeroient peut-être auſſi curieuſes qu'utiles pour l'importante hiſtoire des mœurs.

Pas, Point.

Pas, dit l'Abbé Girard, énonce la ſimple négation. *Point* appuie avec force & ſemble l'affirmer. Vaugelas avoit remarqué que *point* nie bien plus fortement que *pas*.

L'obſervation eſt ſi juſte, que *pas* ne nie ſouvent la choſe qu'en partie ou avec modification; & que *point* la nie abſolument, totalement, ſans réſerve, ſelon la remarque du même Grammairien.

Telle perſonne n'eſt *pas* riche, mais elle n'eſt peut-être *pas* fort éloignée de l'être : telle autre n'eſt *point* riche, & il s'en faut bien qu'elle le ſoit.

On n'a *pas* d'eſprit, quand on n'en eſt *pas* pourvu : on n'a *point* d'eſprit, quand on en eſt dénué.

Vous ne croyez *pas* une choſe qu'on ne peut vous perſuader : vous ne croyez *point* celle que votre eſprit rejette abſolument. Dans le premier cas, il peut encore vous reſter quelque doute; vous êtes très-décidé dans le ſecond.

Pour n'avoir *pas* d'argent, il ſuffit que vous en manquiez, que vous en ayez peu, que vous n'en ayez *pas* aſſez. Pour n'avoir *point* d'argent, il faut que vous n'en ayez *point du tout*, ou du moins que vous n'en ayez que ſi peu qu'on le compte pour rien.

Un homme n'eſt *pas fort* ſavant, il n'eſt *pas très*-beau, il n'eſt *pas bien* bon, il n'eſt *pas*

beaucoup répandu : ainſi *pas* s'accorde avec les différens degrés de qualité. Mais il n'en eſt *pas* de même de *point*, il ne ſe prête *pas* à ces manieres de reſtreindre la négation, il exclut la totalité de la choſe.

L'Académie, dans ſon Dictionnaire, met cette différence entre *pas* & *point*, quand à la ſignification. » Lorſqu'on dit, n'avez-vous *point* » vu un tel ? n'avez-vous *point* pris ma montre ? » l'interrogation n'eſt qu'une queſtion ſimple. » Et lorſqu'on dit, n'avez vous *pas* vu un tel ? » n'avez-vous *pas* vu ma montre ? on marque » par là que celui qu'on interroge a vu celui » dont on parle ; & qu'il a pris la montre qu'on » lui demande «. Je crains bien que cette fineſſe de langage ne ſoit guere obſervée, & que la différence de ſens ne ſe tire plutôt du ton dont on interroge, que de l'emploi particulier ou de *point* ou de *pas*. Quoi qu'il en ſoit, je m'en rapporte entiérement à l'Académie. *Point* aura donc encore la propriété d'exclure, dans la queſtion, une connoiſſance que *pas* ſuppoſe dans la perſonne qui interroge, outre ſa propriété naturelle de nier d'une maniere plus abſolue ou plus rigoureuſe que *pas*. Cette derniere différence ſe retrouve dans l'interrogation même. Si je dis, ne connoiſſez-vous *point* cette affaire ? c'eſt comme ſi je diſois, n'en avez-vous *abſolument aucune* connoiſſance ? & vous répondrez, *point*, ou je n'en *ſais rien du tout*. Au lieu qu'en diſant ne connoiſſez-vous *pas* cette affaire ? je vous demande ſi vous la ſavez, & vous répondez, je ne la ſais *pas*, lors même que vous en avez quelque connoiſſance, mais une connoiſſance

insuffisante. La premiere question semble dire, avez-vous connoissance de cette affaire? & la seconde, en avez-vous la connoissance ou la science?

Mais d'où vient donc cette différence de force négative, reconnue dans *pas* & *point?* Elle vient de la valeur propre & naturelle des mots. Le *pas* est une enjambée, la premiere division du marcher, la trace imprimée par le pied sur la terre: le *point* est une piqûre, la plus petite étendue possible, la valeur d'un *point* d'écriture ou de couture. Or, c'est de ces mots positifs que nos deux négations son formées; &, selon leur valeur positive, *point* qui représente la plus petite étendue est naturellement plus exclusif que *pas* qui ne laisse *pas* que d'avoir une étendue remarquable. *Il n'y en a pas*, c'est comme si on disoit, il n'y en a la valeur ou la longueur d'un *pas*, la trace du pied. Il n'y en a *point*, c'est, il n'y en a la valeur ou la grosseur d'un *point*, la trace de la plus légere piqûre. *Pas* & *point* marquent de petits objets; mais de tous les objets le plus petit, c'est le *point*: c'est donc le *point* qui a dû marquer l'absence ou la privation la plus complette; c'est ce qui est en effet.

Cette remarque a été faite depuis long-temps par Nicod; du Marsais l'a parfaitement développée en traitant de l'*article*; elle est confirmée par M. de Gébelin & par tous les Grammairiens Philosophes. Tous les mots employés dans un sens négatif désignent par eux-mêmes des objets positifs, mais petits, tous jusqu'à la simple négative *ne*, *ni* qui signifie *petit*, dans son sens

primitif, comme *rien* veut dire quelque chose, *rem*, en latin, accusatif de *res*, chose. Nos peres exprimerent d'abord le sens négatif par la simple négative *ne*, comme on l'a remarqué & prouvé par des exemples. Dans la suite, pour renforcer la négation, on y joignit divers mots qui désignent de petits objets, tels que *grain*, *goutte*, *mie*, *brin*, *pas*, *point*, suivant l'observation de Nicod au mot *goutte*. On disoit, je n'en ai *grain* ni *goutte*, ou pour la grosseur ou la valeur d'un *grain de blé* ou d'une *goutte d'eau*. Nous disons encore *je ne vois goutte* On dit encore dans quelques provinces, il n'en aura *mie*, *mie* pris dans le sens de *miette de pain*, en latin *mica*. Par illusion aux petits jets d'herbe, nous disons familiérement que quelqu'un n'a *brin* d'esprit.

Il n'est donc pas douteux que *pas* & *point* ne se rapportent au *pas* qu'on fait en marchant & au *point* qu'on fait en piquant ou pointant. Convertis en mots négatifs, ils ont nécessairement été d'abord employés selon l'analogie que les objets pouvoient avoir avec le *pas* & le *point*. Aussi on a dû dire, *je n'irai pas* & *je n'écrirai point*, par la raison bien simple que c'est en allant qu'on fait des *pas*, & en écrivant qu'on fait des *points*, & de même de tous les objets analogues à l'action de marcher ou à celle de piquer ou de pointer. Il en étoit sans doute ainsi de *brin*, *mie*, *goutte*, *grain*; ce qui donnoit au langage plus d'abondance, plus de variété, & tout-à-la-fois plus d'expression & d'image. L'oubli du sens propre des mots nous a fait perdre une différence particuliere qui les faisoit

négativement appliquer à tel ou tel genre différent d'objets ; & il ne leur eſt reſté que plus ou moins de propriété ou d'attribution négative.

» On doit regarder *ne* pas, *ne* point, dit » du Marſais, comme le *nihil* des Latins. *Nihil* » eſt compoſé de deux mots, 1°. de la négation *ne*, & de *hilum* qui ſignifie la petite » marque noire que l'on voit au bout d'une » feve..... Les Latins diſoient auſſi ne *pas* » faire plus de cas de quelqu'un ou de quelque » choſe, qu'on n'en fait de ces petits flocons » de laine ou de ſoie que le vent emporte, » *flocci facere*, c'eſt-à-dire *facere rem flocci* : » nous diſons *fetu*. Il en eſt de même de notre » *point*.... Or comme dans la ſuite, le *hilum* » des Latins s'unit ſi fort avec la négation *ne* » que ces mots n'en firent plus qu'un ſeul, *ni-* » *hilum*, *hilum*, *nil*, & que *nihil* ſe prend » ſouvent pour le ſimple *non*..... de même » notre *pas* & non *point* ne ſont plus regardés » dans l'uſage que comme des particules négatives qui accompagnent la négation *ne*, mais » qui ne laiſſent *pas* de conſerver toujours des » marques de leur origine «.

Paſſer, ſe Paſſer.

NOTRE Langue a beaucoup de verbes qui, & dans un ſens neutre & avec la forme des verbes réciproques, conjugués ou ſans ou avec le pronom *ſe*, ſemblent avoir à-peu-près la même

signification. Ainſi nous diſons *paſſer* & *ſe paſſer*, *pâmer* & *ſe pâmer*, *amender* & *s'amender*, &c.

Bouhours & M. Beauzée ont établi une diſtinction particuliere entre *paſſer* & *ſe paſſer*. Mon deſſein eſt de donner une regle générale applicable à toutes ces ſortes de verbes, & d'en faire enſuite différentes applications.

Les verbes neutres different des mêmes verbes accompagnés du pronom, en ce que les neutres déſignent d'une maniere générale la propriété ou la qualité, le ſort ou la deſtination du ſujet, l'état de la choſe, ou le fait & l'événement final: au lieu que les autres déſignent d'une maniere particuliere les changemens ſucceſifs, l'action progreſſive, le travail ou la criſe qui attaque actuellement le ſujet & qui le conduit à l'événement final. Le pronom *ſe* ne peut être utilement employé qu'à déſigner expreſſement l'action reçue & les changemens éprouvés par le ſujet dans le temps de l'épreuve. Cette différence eſt très-ſenſible dans l'emploi de *paſſer* & de *ſe paſſer*; exemple ſur lequel nous nous étendrons davantage, parce que l'uſage de ce verbe eſt ſans contredit le plus ordinaire.

La qualité & le ſort des choſes qui *paſſent*, c'eſt de n'avoir qu'une exiſtence bornée & de finir. L'état actuel & la révolution des choſes qui *ſe paſſent*, c'eſt d'être ſur leur déclin ou dans une criſe de décadence qui amene leur fin. On dit que *paſſer* ſe rapporte à la totalité de l'exiſtence; & *ſe paſſer*, aux différentes époques de l'exiſtence. *Paſſer* a bien plus de rapport à la fin

de l'exiſtence; & *ſe paſſer*, à l'action d'une telle époque, la dégradation.

Les fleurs & les fruits *paſſent*, ils n'ont qu'une ſaiſon : les fleurs & les fruits *ſe paſſent*, lorſqu'ils ſe fanent ou ſe flétriſſent. Les plaiſirs ſont, pour la plupart, comme ces fleurs qui ne font que *paſſer* : la plupart des biens ſont comme ces fruits qni *ſe paſſent*, dès qu'on les a cueillis.

Les couleurs *paſſent*, elles n'ont qu'une certaine durée : elles *ſe paſſent*, dès qu'elles commencent à s'effacer ou à perdre leur luſtre. C'eſt ainſi que la beauté *paſſe* & *ſe paſſe*.

Les ſaiſons *paſſent*, elles ſe ſuccedent : elles ne *ſe paſſent* que quand elles tirent à leur fin.

Les modes *paſſent*, leur nature eſt de changer : dès qu'elles commencent à *ſe paſſer*, elles ſont paſſées.

Ces diſtinctions ſont palpables. Ainſi, quoiqu'il ſoit vrai que *paſſer* & *ſe paſſer* s'appliquent ſouvent aux mêmes objets, il ne ſuffit pas de dire qu'il y a pluſieurs endroits où l'on peut mettre indifféremment l'un & l'autre, mais que néanmoins l'un eſt quelquefois plus propre & plus élégant que l'autre. L'un & l'autre expriment des idées différentes, & ſi l'un eſt propre dans un cas, l'autre ne ſauroit l'être.

Bouhours obſerve que s'il s'agiſſoit, par exemple, de la beauté en général, on diroit *la beauté paſſe*; mais que s'il s'agit d'une belle perſonne qui commence à vieillir, on dira plus proprement & plus élégamment, *ſa beauté ſe paſſe*. La raiſon en eſt que la propoſition générale préſente les qualités ou la fin commune aux objets

objets de la même espece ; & que, dans les cas particuliers, on considere plutôt le changement ou la révolution opérée dans les objets individuels. C'est le sort de la beauté en général que de *passer* : mais l'événement particulier à telle beauté, c'est de *se passer* par des altérations successives.

La beauté *passe* ; on a peu de temps à être belle & long-temps à ne l'être plus, comme dit Madame Deshoulieres. La *beauté* de nos jeunes femmes *se passe* avant qu'elle ait acquis toute sa perfection, & qu'elles aient acquis des ressources pour s'en *passer*.

Les maux *passent*, & votre mal *se passe*. Le temps *passe* ; & le temps de semer ou de recueillir *se passe*. Le goût du monde *passe* ; & votre goût pour le monde *se passe*, à mesure que vous en essuyez plus de dégoûts. Nous *passons*, & que reste-t-il de nous ? Le respect pour les anciens monumens *se passe* ; & nous apprenons à nos descendans à renverser ceux que nous aurons élevés.

* Comme le mot *passer* n'a trait qu'à la durée & à sa fin, on s'en sert particuliérement pour marquer le peu de durée des choses. Comme le verbe *se passer* désigne particuliérement une action ou une révolution, il sert particuliérement à indiquer un rapport à l'emploi des choses. Ainsi Bouhours remarque, avec ce goût fin qui le distingue & sans pouvoir en rendre raison, que quand on parle du temps, seulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échappe, on dit le *temps passe*, les *jours passent*, les

années paſſent : mais que quand on parle du temps avec rapport à l'uſage que nous en faiſons, on dit qu'il *ſe paſſe*.

Le temps *paſſe* ſans que nous nous en appercevions : il *ſe paſſe* ſans que nous en profitions.

La vie *paſſe* ; & elle *ſe paſſe* à perdre la plus grande partie du temps.

Que de jours *ſe paſſent* laborieuſement & longuement dans l'ennui ! & la vie *paſſe* comme un ſonge !

La vaine joie *paſſe* comme un éclair : la peine *ſe paſſe* avec le temps & la réflexion.

Il y a, dit Bouhours, des maux qui *paſſent* & des maux qui durent : les maux qui durent, *ſe paſſent* à la longue.

Ce Grammairien condamne la phraſe ſuivante d'un bon Auteur : *Le Temps a dans ſes mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures & les momens, les maux* ſe paſſent : il aimeroit mieux dire dans ce cas-là, *les maux* paſſent. Je ne ſuis point de ſon avis ; car il s'agit ici d'exprimer une diminution ſucceſſive & graduelle qui ſuit le cours des heures & des momens juſqu'à leur fin : & c'eſt préciſément là l'idée de *ſe paſſer*.

* Paſſons à quelques autres verbes qui, de même, dans un ſens neutre, déſignent ſimplement la qualité, la deſtination, le réſultat ou l'événement ; tandis qu'avec la forme réciproque, ils indiquent une ſucceſſion d'efforts, de changemens, de progrès, juſque vers le terme de l'événement final.

Celui qui *pâme*, tombe en défaillance : celui qui *se pâme*, se débat, pour-ainsi-dire, avant que de tomber. Le premier verbe désigne le résultat ; & le second, la crise. On *pâme* de joie ainsi que de tristesse ; la joie a, comme la tristesse, la propriété, la vertu de vous jetter dans un état de pâmoison. On se *pâme* à force de rire ou à force de crier ; c'est-à-dire que des efforts ou des éclats successifs de cri ou de rire, menent par une progression d'effets jusqu'à la défaillance.

Des fleurs, des oiseaux *panachent* ; c'est leur propriété que de prendre les couleurs ou les formes d'un panache. Les oiseaux, les fleurs *se panachent*, lorsque, par le développement & l'énergie de cette propriété, ils prennent en effet ces couleurs ou ces formes.

Les choses sujettes à devenir noires, *noircissent* : le teint *noircit* au soleil. Les choses se *noirciſſent*, lorsqu'elles perdent de leur blancheur & qu'elles deviennent noires : le temps *se noircit* à mesure qu'il se couvre de nuages épais & sombres. Un objet pourroit *noircir* tout d'un coup : il ne *se noircit* que par degrés.

En disant qu'une terre *amende*, vous la présentez dans un état d'amélioration, vous considérez l'effet produit : en disant qu'elle *s'amende*, vous la présentez dans le travail de l'amélioration, vous considérez ses efforts & ses progrès.

La viande *pourrit*, les confitures *chanſiſſent*, le pain *moiſit*, &c. ; ce sont des accidens que ces objets doivent éprouver ou même qu'ils éprouvent actuellement. La viande *se pourrit*,

les confitures *ſe chanſiſſent*, le pain *ſe moiſit*; ces objets ſont alors dans la criſe ou fermentation qui produit la pourriture, la chanſiſſure ou cette pellicule blanchâtre qui ſe forme ſur la ſurface, la moiſiſſure ou cette efflorescence en mouſſe ou en duvet qui s'éleve ſur cette pellicule.

Un homme *meurt*, qui rend le dernier ſoupir : un homme *ſe meurt*, qui ſe débat contre la mort.

Cet article m'a jetté dans de nouvelles réflexions ſur le travail immenſe qu'il reſte à faire, quand on ſait même le mieux l'uſage, pour ſavoir la langue : combien peu nous en connoiſſons les fineſſes ! comme nous ſommes loin de l'entendre parfaitement ! Je parle de moi & même du commun des Docteurs ; & je le dis même des manieres de parler les plus familieres.

Paſſereau, Moineau, &c.

La ſource des noms propres eſt infiniment difficile à découvrir : les noms d'eſpece ou de genre ſont ordinairement tirés des qualités diſtinctives de l'objet ; & l'eſpece ou le genre porte ſouvent des noms différens qui expriment les différentes qualités de l'objet, ou qui quelquefois ne préſentent que des rapports difficiles à ſaiſir, ou même que des alluſions qu'il faudroit ſouvent deviner.

Les Etymologiſtes ſemblent avoir déſeſpéré de trouver l'origine du mot *paſſereau*, ou plutôt du latin *paſſer*; car dire, par exemple, que ce mot vient de *pati*, pâtir, ſouffrir, parce que cet oiſeau eſt ſujet au mal caduc, c'eſt avouer toute ſon ignorance. Je conjecture qu'il tient à la racine *pan*, *pans*, *paſſ*, qui exprime l'idée d'étendre, déployer. Je conviens que cette idée relative au déploiement des ailes de l'oiſeau & de ſon vol, ne donneroit qu'une appellation commune à toute eſpece d'oiſeau : mais auſſi c'eſt ce qui arrive ſouvent, & je remarque que les Latins appellent également *paſſer*, un poiſſon plat & large du genre de nos pélamides. Un nom commun à des animaux ſi différens ne peut être tiré que d'une qualité commune, telle que celle d'étendue. La terminaiſon *eau* ajoute au mot latin une idée de petiteſſe, & *paſſereau* marqueroit une eſpece de petits oiſeaux qui, étant fort communs, ſe ſeront appropriés un nom convenable au genre entier des oiſeaux. *Moineau* a pris la même terminaiſon dans le même ſens. M. de Gébelin dit que ce nom eſt dû à la couleur de l'oiſeau, approchante de la robe de pluſieurs Ordres de Moines. Bélon avoit déjà dit que ce mot vient de *Moine*, parce que ſa couleur griſe le fait reſſembler à pluſieurs Moines. Ménage le tire directement du grec *monos*, ſolitaire, à cauſe qu'il y a une eſpece de moineau qu'on appelle *ſolitaire*. En vérité, il y a bien moins de raiſon à affecter à une eſpece particuliere d'oiſeaux, ce dernier nom qui ne porte que ſur un trait bien léger de reſſemblance & commun à tant d'autres eſpeces, que celui de *paſſereau*.

Quoi qu'il en ſoit, *paſſereau* eſt certainement le nom propre ; car ces oiſeaux étoient connus & nommés avant qu'on pût les comparer à des Moines. Mais *moineau* eſt devenu leur nom vulgaire & générique. Les Naturaliſtes diſtinguent encore pluſieurs ſortes ou variétés de cette eſpece d'oiſeau, par le nom de *paſſerau*, particuliérement réſervé à ces moineaux à plumage gris, qui font ordinairement leur nids dans des trous de muraille, mais de jour en jour moins uſité. En languedocien on dit *paſſeron* moineau ; & *paſſere* le moineau ſolitaire.

Dans le ſtyle religieux, nous diſons *paſſereau* pour déſigner le *paſſer ſolitarius* de l'Ecriture, & ſuivant l'idée particuliere de Ménage : je me trouve comme le *paſſereau* qui eſt ſeul ſur le toit d'une maiſon. Par-là même que ce mot n'eſt pas familier comme celui de *moineau*, il devient plus propre pour le ſtyle noble, pour ſes comparaiſons, ſes métaphores & autres manieres de l'employer.

Il en eſt de même de *colombe* & de *pigeon*. *Colombe* eſt du diſcours ou noble ou tendre ; & *pigeon* eſt le mot commun. *Colombe* n'exprime plus auſſi dans le langage ordinaire, comme *paſſereau*, qu'une eſpece ou une variété particuliere, tandis que *pigeon* eſt le mot générique. Ces deux noms ſont également tirés de deux qualités ou de deux rapports différens de l'objet. La racine *col* marque l'union, le lien, l'aſſemblage, l'attache ; & nous regardons la *colombe* comme l'emblême de la tendreſſe, de l'attachement. Le nom de *pigeon*, en latin *pipio*, eſt tiré du cri des pigeonneaux ou des petits de la colombe ; & *pi* eſt,

par cette raiſon, la racine de différentes dénominations de pluſieurs eſpeces d'oiſeaux. M. de Gébelin tire auſſi le nom de *colombe* de la nature des ſons que fait entendre cet oiſeau, de ſon *roucoulement* : cette opinion eſt d'autant plus vraiſemblable, que l'on diſoit autrefois *coulon* au lieu de *colombe*. Quoiqu'il en ſoit, ce *roucoulement* eſt l'accent de la tendreſſe, de l'amour ; & le cri d'où vient *pipio*, n'eſt que celui du beſoin & d'un foible organe. Nous retraçons les qualités phyſiques du *pigeon*, & les mœurs ou la ſimplicité, l'attachement, la fidélité de la *colombe*.

Vous trouverez toujours des différences ſemblables dans les différens noms de certains animaux, conſidérés alors ſous diverſes faces, lorſqu'il ſera poſſible de remonter juſqu'à leur origine. J'en ajouterai encore ici quelques exemples, pour ne pas être obligé de revenir à de ſimples applications des mêmes principes.

Ainſi nous diſons *cochon* & *porc*. L'idée propre de *cochon* eſt celle d'animal immonde : *coch*, *cawch*, en celte, ſignifie fumier, fiente : *ko*, *kak*, en grec, veut dire auſſi ſale, puant, vilain, &c. Nous appellons métaphoriquement *cochon*, un enfant ſale, mal-propre : une femme graſſe, groſſe & mal bâtie, eſt une *coche*. L'idée propre de *porc* eſt celle d'animal qui fouille, fend, labourę avec ſon groin ou ſon muſeau pointu : *per*, *por*, *porc*, ſignifie piquer, percer, paſſer à travers. Les Latins ont tiré de la racine *porc* une foule de mots relatifs au travail de labourer & de ſillonner : *porca* ſignifie chez eux ſillon & truie ; & la famille des *Porcius* deſcendoit ſans doute d'un Laboureur diſtingué.

L'*âne*, *aſne*, lat. *aſinus*, nom venu de l'Orient, eſt, à la lettre, l'animal aux longues oreilles : de l'oriental *azn*, *auzen*, oreille. Auſſi diſtinguons-nous l'*âne* par ſes oreilles, & nous diſons ſouvent des *oreilles d'âne*. L'*âne* chargé devient un *baudet* ; mot celte formé de *bal*, porter. Nous plaignons le pauvre *baudet*, pliant ſous le fardeau & aſſommé pour peine de ſa foibleſſe. Ce mot n'eſt que du ſtyle familier.

Le *cheval*, en latin *caballus*, mot connu des Grecs, ſelon Heſychius, tire ſon nom de ſa grandeur : *chev*, *chef*, *cub*, *cap*, déſignent la tête, le ſommet, la grandeur, l'élévation ; qualité que le mot *al* exprime également. Le *cheval* devient un *courſier*, dans le ſtyle noble ; & vous le diſtinguez alors par la rapidité de ſa courſe, par ſon ardeur, par ſon courage. Chez les Latins, *caballus* étoit un *cheval* de bagage & de peu de prix : le *cheval* bon & beau s'appelloit *equus*, mot dérivé du primitif *oc*, *og* (haut, grand) ; nom de divers grands animaux. Pour déſigner un *mauvais cheval*, un cheval uſé, nous avons fait le mot *roſſe*, du *roſſ* des Allemands.

Patelin, *Patelineur*, *Papelard*.

L'OPINION commune ſur l'origine du mot *patelin*, eſt que la langue l'a reçu de l'Auteur de l'ancienne farce intitulée l'*Avocat patelin*. Quel qu'en ſoit le créateur, le mot eſt bien fait ; &

vous en trouvez aussi tôt le sens par ses rapports marqués, soit avec la domination de *patte-pelue* donnée à celui qui fait comme le loup imitant la patte de brebis pour attirer l'agneau, soit avec la phrase très-usitée, *faire patte de velours*; c'est ce qui fait le *patelin*, *patte douce* (*lenis*, doux). *Papelard* sembleroit venir de *palpator*, flatteur, par une transposition très-naturelle de la lettre *L*. Du Cange croit que ce nom vient des exclamations d'un flatteur qui s'écrie sans cesse en latin *papæ!* cri d'admiration. Si ce mot a désigné autrefois, comme on le dit, quelqu'un qui bégaye & grasseye, il exprimera plutôt l'imitation du langage doux & du ton caressant d'un enfant qui n'en est encore qu'aux premiers mots de l'enfance, *baba*, *papa*. Ce sera même si l'on veut, un dérivé du latin *pappare*, qui indique l'action de faire avaler à quelqu'un les morceaux qu'on a mâchés. Quoi qu'il en soit, le *papelard* est en paroles, selon les idées reçues, ce que le *patelin* est par ses manieres. *Pat*, *patte*, qui signifie en général pied, se prend au figuré pour main. On rapporte *pap*, *papa*, au langage. Je parlerai tout-à-l'heure des terminaisons *eur* & *ard*.

Le Dictionnaire de l'Académie appelle *patelin* l'homme souple & artificieux qui, par des *manieres* flatteuses & insinuantes, *fait venir* les autres à ses fins. Il appelle *patelineur*, celui qui, par des *manieres* souples & artificieuses, *tâche de faire venir* les autres à ses fins. Le *papelard* est ordinairement un hypocrite, un faux dévot; mais c'est aussi tout homme caressant & rusé,

moutons ou de brebis, ou plutôt il en eſt l'éducateur.

* Nous avons coutume d'attribuer au *pâtre* des mœurs groſſieres. Je ne ſais ſi ce n'eſt point par une ſorte de rapport qu'on ſuppoſe entre l'homme & le gros betail qu'on met particuliérement ſous ſa garde. Je ne ſais ſi c'eſt à cauſe du rapport matériel du mot avec la terminaiſon *âtre* qui déſigne quelque choſe de ſauvage, de dur, de déſagréable : la terminaiſon latine *aſter*, ſignifie ſauvage; *oleaſter*, olivier ſauvage. Nos épitheres *douceâtre*, *olivâtre*, &c. ſe prennent en mauvaiſe part. Nous diſons *parâtre* & *marâtre*, pour déſigner des parens durs, ou des parens d'alliance & par eux-mêmes étrangers. Nous ſuppoſons au contraire dans le *berger* des mœurs ſimples & douces, comme à leurs troupeaux. Nous donnons plutôt au *paſteur* des qualités morales, ſur-tout pour l'adminiſtration, parce qu'il n'eſt guere employé qu'au figuré pour déſigner des Chefs ſpirituels ou temporels.

Dans le genre paſtoral, les perſonnages de Théocrite ne ſont quelquefois que des *pâtres groſſiers*; ceux de Virgile ſont des *bergers* un peu ennoblis; ceux de Geſner ſont des *paſteurs tendres* & ſenſibles, inſpirés par la ſimple & belle Nature.

Dans quelques éditions de la Henriade, il eſt dit de Sixte-Quint :

Le *Pâtre* de Montalte eſt le rival des Rois.

Paſteur ſeroit un mot équivoque dans ce vers ;

car appliqué à un personnage chargé de la conduite des ames, il réveilleroit d'abord dans l'esprit cette idée religieuse ; d'ailleurs, on appelle *pasteurs*, les Rois ; l'Histoire Ancienne parle des *Rois pasteurs*. Ce mot ne marqueroit donc point du tout le contraste : celui de *berger* ne peut que l'affoiblir par une image gracieuse.

* Dans le langage de l'économie rurale, le *pâtre* & le *laboureur* forment la principale division de la classe agricole, comme le pâturage & le labourage sont les deux premieres branches de l'agriculture. Ainsi Fénélon dans son *Télémaque*, Fleury dans ses *Mœurs des Israélites*, &c., mettent sans cesse en opposition les *laboureurs* & les *pâtres*.

Le mot *pasteur* est particuliérement adopté dans le langage de l'économie politique. Ainsi l'on dit les peuples *pasteurs* par opposition aux peuples *chasseurs* & aux peuples *agricoles*. On observe que les Patriarches étoient des *Rois pasteurs* ; & l'on appelle *Rois pasteurs*, les Rois Arabes de la seconde dynastie des Egyptiens. Le *pasteur* figure aussi dans l'Eglogue & dans le style grave.

Le *berger* est, dans l'économie rurale, une espece de *pâtre* ; & un bon *berger* est un homme aussi précieux que rare. Mais le *berger* est sur-tout le héros d'un genre particulier de Poésie, quoique ce genre de Poésie se distingue par différens noms qui expriment des rapports particuliers, l'un au *pâtre*, l'autre au *pasteur*, le dernier au *berger* proprement dit.

Le mot *bucolique* désigne littéralement ce qui concerne les bœufs & leurs *pâtres* : ce mot vient de *bu*, *bo*, *bœuf*. La *paſtorale* doit regarder les *paſteurs* : mais les *paſteurs* Latins ſont ordinairement des *bergers* dans notre langue. La *paſtorale* proprement dite, eſt une piece dramatique dont les perſonnages ſont de l'ordre des *bergers* : le Taſſe croyoit avoir créé ce genre, parce qu'il avoit fait oublier tous ceux qui l'avoient traité avant lui. Les *bergeries* ſont des pieces particulieres du genre *paſtoral* ou de vraies *paſtorales*, ou des hiſtoires des mœurs champêtres : les *bergeries* de Racan ſont une agréable *paſtorale*. Nous intitulons auſſi des Poëmes de ce genre, *Eglogue* ou *Idylle*, mots grecs dont le premier ſignifie *choix*, *élite* ; & le ſecond, *imitation*, *tableau*. L'*Idylle* eſt proprement un tableau des mœurs champêtres : l'*Eglogue* eſt, par une application particuliere à notre langue, un récit de quelque hiſtoire champêtre ou un entretien de *bergers*. Nous cherchons ſur-tout dans l'*Idylle* cette ſenſibilité pure, cette ſimplicité touchante, ces mœurs naïves, ces tableaux charmans, cet intérêt tendre, cette inſtruction douce que Madame Deshoulieres ſur-tout & les modernes Poëtes bucoliques de l'Allemagne ont mis avec tant de ſuccès dans les leurs. L'*Eglogue* eſt rarement auſſi morale que l'*Idylle* moderne.

Pauvre, Indigent, Néceſſiteux, Mendiant, Gueux.

Je ne ſuis point pauvre, diſoit un bon payſan qui n'avoit pour tout bien que ſes bras, & ſur ſes bras une famille (*a*); mais à qui l'on offroit la charité, quand il demandoit du travail. Il y a le *pauvre* qui demande du travail pour vivre, & le *pauvre* qui demande l'aumône & qui en vit. Le premier eſt un homme *pauvre;* le ſecond eſt ce qu'on appelle *un pauvre*, *un mendiant*, *un gueux*. *Pauvre* de profeſſion, il fait le métier de *mendiant*, & communément avec la livrée du *gueux* : il mendie, il gueuſe. *Pauvreté* n'eſt pas vice ſans doute; mais la mendicité eſt l'abus & la honte de la pauvreté. Je ne dis pas que le *mendiant* ſoit coupable & encore moins puniſſable; je dis ſeulement que c'eſt ou ſa faute ou celle d'autrui, d'en être réduit là. Quoi qu'il en ſoit, il falloit d'abord diſtinguer le *pauvre*, l'*indigent*, le *néceſſiteux*, le *gueux*, qui ne ſont que dans le beſoin, d'avec ceux qui ſe font un état de la mendicité.

(*a*) Si quelque Grammairien difficile ne s'accommode pas de cette ellipse, qu'il liſe : *& il avoit ſur ſes bras une famille.*

Pauvre eſt le latin *pauper* compoſé de *pau*, peu, & de *per*, richeſſe, bieus, partage. Le *pauvre* a peu, il eſt mal partagé, il manque de fortune.

Indigent eſt le latin *indigens*, participe d'*indigere*, compoſé d'*egere*, être ſans bien, avoir beſoin; *è* particule excluſive, hors, ſans; & *gé*, *ghé*, terre, biens. L'*indigent* n'a point de bien, il éprouve le beſoin, pâtit.

Néceſſiteux eſt le latin *neceſſitoſus*, dérivé de *neceſſitas*, extrême beſoin, obligation indiſpenſable; mot qui ſemble tenir à *nec*, triſteſſe, ſouffrance, mort, & à *necs*, lien, embarras, détreſſe; mais qui eſt formé de la négative *ne* & de *ceſſus*, participe de *cedo*, qui ne cede pas ou ne fléchit pas, irréſiſtible, invincible. Le *néceſſiteux* eſt dans les liens & les douleurs de la néceſſité, d'un beſoin urgent, d'une détreſſe dont il ne peut ſortir, ſe tirer.

Mendiant eſt le latin *mendicus*, formé de *men*, *man*, main, & de *dicare*, préſenter, tendre. Le *mendiant* tend la main en demandant & pour recevoir la charité.

Gueux eſt le latin *ganeo*, vaurien, débauché, ſelon Paſquier; ou l'allemand *geiler*, *mendiant*, ſelon Nicod; ou le latin *quæſitor*, qui cherche, quête, demande, ſelon Ménage; ou peut-être un dérivé du celte *gwaz*, qui ſert, ſelon la conjecture de M. de Gébelin; ou, ſelon d'autres, le latin *egenus*, &c. *Gueux* vient de *ghé*, terre, poſſeſſion, comme *egenus* & *indigens*; & il ſignifie dépouillé, dénué de biens. En matiere de fief, *guévé* ſignifie laiſſé vacant, abandonné; *guévir*,

ſe

ſe deſſaiſir, ſe dépouiller d'un bien, d'une propriété. Nous diſons un *gueux revêtu*, par la raiſon que le propre du *gueux* eſt d'être nu, dénué, dépouillé. Les *guenilles* ſont l'équipage du *gueux* : on dit un *équipage gueux*. Nous appellons hyperboliquement *gueux*, celui qui n'a pas la fortune & le coſtume de ſon état. *Gueux* eſt un mot injurieux; & il indique, au phyſique & au moral, un déſordre, un déréglement : vous appellez *gueux*, un miſérable, un fripon, un homme vil, &c. Les *gueux* ſont de vilains *pauvres*, des *mendians* ſuſpects, des fainéans vagabonds. Voyez le tableau de la vie des *gueux*, tracé par le Sage dans le *Diable boiteux*.

Le *pauvre* n'a qu'une exiſtence précaire, il eſt expoſé au beſoin. L'*indigent* eſt dans le beſoin, il éprouve de la ſouffrance. Le *néceſſiteux* eſt dans une extrême détreſſe, il manque des néceſſités de la vie. Le *mendiant* profeſſe, pour-ainſi-dire, la miſere, il va ſollicitant la charité publique. Le *gueux* gueuſant étale la nudité ou le dénuement de la miſere, il mendie avec l'appareil le plus dégoûtant ou le plus révoltant.

La *pauvreté* eſt une condition laborieuſe; l'*indigence*, une dangereuſe criſe; la *néceſſité*, une maladie mortelle; la *mendicité*, une profeſſion infame; la *gueuſerie*, priſe pour le métier fainéant de *gueuſer*, eſt la plus vile & la plus odieuſe mendicité.

Le *pauvre*, tant qu'il eſt valide, n'a beſoin que de travail : donnez-lui du travail; payez-lui & laiſſez-lui le prix de ce travail qui vous a ſervi & payé d'avance : c'eſt ſon pain, c'eſt ſa vie. L'*indigent* a beſoin d'aſſiſtance : aidez le pen-

dant qu'il s'aide lui-même à ſe tirer de cet état; & faites-lui bénir la leçon de prévoyance que la Providence vient de lui donner. Le *néceſſiteux* a beſoin & un beſoin urgent de ſecours : il faut peu pour le ſauver d'un grand danger, mais il le faut vîte : ayez donc votre petit tréſor de ſecours en réſerve & tout prêt (s'il ſe vuide bientôt, il ſe remplit aiſément), & la vigilance qui ne laiſſe pas la miſere ignorée & enſevelie dans des greniers, & la diligence qui fait le prix du moment & fait une épargne précieuſe du temps. Le *mendiant* a beſoin de ſubſiſtance; mais ſi vous pouvez le nourrir dangereuſement oiſif, vous pouvez le nourrir utilement employé : des travaux, & il n'y aura point de *mendians* : tendez ainſi de bonne heure au *pauvre*, à l'*indigent* une main ſecourable, & ils ne vous tendront pas une main flétrie & peut-être bientôt ſuſpecte. Le *gueux* de profeſſion a beſoin ou ſemble avoir beſoin de tout : j'ai dit tout ce qu'il y avoit à faire pour vous épargner le ſpectacle déchirant ou rebutant de toutes les miſeres de la vie, les ſéductions d'une pitié artificieuſement inſpirée & dérobée à ceux qui ſouffrent en effet, les dangers de ces aſſociations particulieres qui ne tendent qu'à infeſter un pays. Voilà tout le ſyſtême de la charité religieuſe & politique.

Le *pauvre* eſt auſſi néceſſaire au riche que le riche l'eſt au *pauvre* : le travail du *pauvre* fait le revenu du riche, & le revenu du riche fait le ſalaire du *pauvre* : ne les mettez donc pas ſans ceſſe en guerre l'un avec l'autre. L'*indigent* manque de ce que les aiſés ont de trop : n'eſt-ce pas pour que tout le monde vive que la Nature

donne l'abondance, & pour que vous la distribuiez au besoin, que Dieu vous la donne à vous? Apprenez-moi un emploi plus doux, plus beau, plus céleste de votre superflu, que de fournir au nécessaire de votre frere qui peut-être le rendra demain à vos enfans, à vous-même. Le *nécessiteux* semble accuser la Providence, mais les cœurs sensibles la justifient. Oh! si l'opulence lui refuse jusqu'à des regards, voilà des *pauvres* qui partageront leur nécessaire avec lui. Le *mendiant* est en face du Public : protégez toujours vos clients, craignez toujours d'opprimer l'innocence ; savez-vous bien qui l'a fait malheureux jusqu'à perdre la honte de la misere? Je me tais : mais s'il ne refuse pas le travail, qu'avez-vous à faire, si ce n'est de le soulager? Le *gueux* est votre honte, la mienne, celle de l'Etat ; un scandale & un fléau public : couvrez-le donc ; vos vieux vêtemens le pareroient : il s'engresseroit des miettes de votre table : mais sur-tout faites-le rougir & ne lui laissez point d'excuse.

Il y a des *pauvres* dans toutes les conditions : mais que veut-on dire quand on s'écrie que l'Etat doit venir au secours de la pauvre Noblesse? Voilà du travail, c'est tout ce qu'elle peut demander. Dieu a-t-il dispensé ses Nobles de la loi du travail? Y a-t-il une loi qui ordonne aux uns de travailler pour nourrir des gens oisifs? Et qu'est-ce que cet insensé qui aimera mieux mourir de faim que de travailler pour vivre? Le travail ne déshonnore pas : anobliſſez-le. Il y a des riches mêmes souvent *indigens* ; hommes mépriſables qui manquent du nécessaire pour regorger de superflu, & qui couvrent encore leur

miſere de faſte. Il y a des *néceſſiteux* retenus par la honte entre la mort & le crime : n'eſt-il donc point d'ame charitable qui ouvre leur cœur à la confiance ? N'eſt-il donc point de ſage établiſſement où ils puiſſent dépoſer en ſecret & en ſûreté leurs peines ? Il y a des *mendians* de toute eſpece & de toute qualité ; car qu'importe, lorſqu'on mendie la fortune, à quelles portes on aille frapper ! Il y a même des *gueux* ſuperbes ; êtres ridicules & impudens qui inſultent non-ſeulement à votre fortune, mais encore à votre pitié.

Paye, Solde, Salaire.

L'IDÉE propre de *paye* eſt celle de remplir un *pacte*, de donner la valeur dont on étoit convenu. De *pac, pag, pach*, &c. *pacte, marché.*

L'idée propre de *ſolde* eſt de s'acquitter finalement de ce qu'on doit, de ce qui étoit en compte. De *ſold, ſolv*, payer, ſe libérer, *ſolder* un compte, un engagement.

L'idée propre de *ſalaire* eſt de délivrer la proviſion de *ſel* (ſymbole antique de la ſubſiſtance), le prix du travail. De *ſal, ſel*, mot primitif qui ſignifie *mer, ſel, ſalut, ſanté*, &c.

Le *ſalaire* eſt le prix ou la rétribution due à un travail, à un ſervice. La *paye* eſt le *ſalaire* continu d'un travail ou d'un ſervice continu ou rendu chaque jour. La *ſolde* eſt le prix ou la *paye* d'un ſervice rendu par une perſonne *ſoudoyée*, c'eſt-à-dire, engagée & obligée à le rendre moyen-

nant ce *ſalaire*; &, dans une autre acception, le payement ou l'acquit final d'un compte.

Il ne faut pas définir la *paye*, ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur *ſolde*, comme ſi elle ne regardoit que les ſoldats : on dit auſſi la *paye* des ouvriers, quand on leur diſtribue tout-à-la-fois les *ſalaires* qu'ils ont gagnés dans un certain temps, par une ſuite de travaux.

Quoique la *ſolde* regarde, ſelon l'uſage ordinaire, le *ſoldat*, il faut obſerver que *ſoldat* vient de *ſolde*, & non *ſolde* de *ſoldat*. Ainſi il y avoit des *ſoldes* avant qu'il y eût des *ſoldats*; & l'on dit *ſoudoyer*, avoir, tenir à ſa *ſolde* des agens, des eſpions, &c., engagés & payés pour d'autres genres de ſervices.

Le *ſalaire* concerne proprement l'ouvrier, qui, pour gagner chaque jour ſa vie, travaille pour autrui chaque jour. Mais ce mot s'applique auſſi généralement à toute rétribution légitimement & rigoureuſement due pour tout genre de ſoin : ainſi l'on dit que toute peine mérite *ſalaire*.

Paye déſigne particuliérement l'action de payer, de diſtribuer, de délivrer actuellement la *ſolde* ou les *ſalaires* que l'on doit, ſelon les conventions qui ont été faites. *Solde* déſigne ſur-tout l'engagement par lequel on s'eſt mis au ſervice & ſous la puiſſance d'autrui pour tel genre de ſervice & avec la condition de la *ſolde*. *Salaire* déſigne ſpécialement un droit & un beſoin rigoureux dans celui qui le gagne.

* Il eſt parlé dans les Synonymes de l'Abbé Girard & dans l'Encyclopédie, des *gages*, des *appointemens*, des *honoraires*.

Les *gages*, dit-on, regardent les domeſtiques, les occupations ſerviles ; & ce mot marque toujours quelque choſe de bas. Cependant il y a des *gages* attribués aux offices de Juſtice, aux offices de la Maiſon du Roi, & même aux plus grandes charges. Ainſi le mot ne marque pas toujours quelque choſe de bas & une occupation ſervile. Mais il déſigne toujours un ſerviteur, celui qui ſert un maître, qui lui eſt *engagé* moyennant des *ſalaires* attachés à l'office.

Les *appointemens*, ajoute-t-on, s'appliquent à ce qu'on appelle ou à ce qu'on peut appeller *places* & à toute ſorte de places grandes ou petites ; & ils ſont fixés par celui qui a l'autorité, au lieu que les *gages* ſont de convention. Cette diſtinction eſt un peu précaire. A l'égard des offices publics, il eſt établi que les *gages* ſont certains & ordinaires, attribués par Edit ou Lettres-Patentes, & payés par les Tréſoriers ordinaires ; & que les *appointemens* ſont des penſions ou gratifications annuelles, accordées par brevet, & payées au Tréſor-Royal. Entre particuliers, il faut bien que l'on convienne des *appointemens* comme des *gages*. Mais *appointement* eſt un mot honnête, qui ſert à diſtinguer des emplois & des ſervices honnêtes & habituels qui ne vous mettent point au rang de domeſtique : c'eſt une ſorte de penſion qui dure autant que le ſervice.

Le mot *honoraire* déſigne clairement un ſervice & une rétribution *honorable*. Par un ancien uſage, les *honoraires* ſont la récompenſe de l'enſeignement, du conſeil, de ce qui demande de la ſcience, une capacité diſtinguée, l'exercice

d'un talent ou d'un art noble ou libéral. On en donne, soit pour un service habituel, tel que celui d'un Instituteur, d'un Gouverneur; soit pour un service passager, tel que celui d'un Médecin, d'un Avocat.

Payer, *Acquitter.*

Payer, en languedocien *paga*, est le celte *paga*, *paca*, faire un marché, donner ce dont on est convenu, le prix d'une chose. *Pac*, *pag*, racine de ces mots, présente en celte, en grec, en latin, l'idée d'arrêter, fixer, conclure, convenir, *pactiser*.

Acquitter, *quitter*, *quitte*, *acquit* expriment l'idée de rendre *coi*, tranquille, calme, libre: c'est le sens du latin barbare *acquitare*. *Coi* est le *quietus* des Latins. On a dit *achoison* & *accoiser*, pour marquer l'action d'appaiser, de tranquilliser. *Achoisonner* signifioit le contraire de *coy*, tourmenter, molester, vexer, mettre à l'amende; & *achesо*, tribut, impôt, amende, vexation. Cette famille tient à la racine *qué*, qui marque la force, la puissance, la stabilité. L'idée propre d'*acquitter*, c'est de décharger d'un fardeau, de libérer ou de délivrer d'une charge, de rendre tranquille & libre.

Ainsi *payer* c'est remplir la condition d'un marché, en livrant le prix convenu d'une chose ou d'un service qu'on reçoit. *Acquitter*, c'est remplir une charge imposée, de maniere à être

libéré, & quitte avec celui envers qui elle étoit imposée.

On *paye* des denrées, des marchandises, des services, des travaux, &c., ce qu'on reçoit moyennant un prix; mais on n'*acquitte* pas ces objets. On *acquitte* des obligations, des billets, des contrats, ce qui engage & greve à quelque titre; & ce n'est pas dans ce sens qu'on les *paye*. On s'*acquitte* d'un devoir, & on ne le *paye* pas. En *payant* une dette, on s'*acquitte* envers son créancier. Le *payement* termine le marché; l'*acquit* décharge la personne ou la chose.

Vous *payez* un droit pour prix de quelque équivalent: vous *acquittez* un droit à titre de charge. Vous *payez* les impôts, le tribut, à raison des avantages que vous retirez de la protection & des dépenses publiques: vous *acquittez* des droits de péage & d'entrée, dans la simple idée d'acquérir ou de recouvrer la liberté de passer & d'entrer.

Quand vous achetez une marchandise, vous la *payez*: si vous ne la *payez* pas, vous la devez, vous vous imposez une obligation: il faudra un jour que vous *acquittiez l'obligation* & que vous *payiez la marchandise*. Ainsi *payer* une dette, c'est donner le prix de la *chose due*; & *acquitter* une dette, c'est remplir l'obligation de débiteur.

On *paye* les personnes, & on s'*acquitte* envers elles. Vous *acquittez* quelqu'un, lorsque vous *payez* pour lui. *Acquitter*, c'est toujours décharger; *payer*, c'est satisfaire.

Vous *payez* une dette incertaine, pour *acquitter* votre conscience. Votre conscience dé-

licate seroit chargée, si dans le doute vous ne preniez pas le parti le plus sûr.

On ne *paye* pas un bienfait, il est gratuit : mais on *acquitte* envers le bienfaiteur les obligations de la reconnoissance, c'est un devoir.

La vertu se *paye* par elle-même, & elle ne fait que nous *acquitter* envers notre prochain & envers Dieu, autant qu'il est possible.

Celui qui prend facilement sans *payer*, aura peine à *payer*. Celui qui prodigue les promesses, n'entend pas s'en *acquitter*.

En général il n'y a rien qu'on *paye* plus cher que les sottises. En général & selon les mœurs des riches, il n'y a rien qu'on soit moins pressé d'*acquitter* que des engagemens envers les pauvres.

Payer se prend donc ainsi, par extension ou par métaphore, pour exprimer l'action de compenser ou de récompenser, de rendre la pareille, d'user de représailles, de donner un équivalent ; toujours la même idée : & cette idée est étrangere au mot *acquitter*, qui, dans les applications morales, désigne également l'obligation dont on étoit chargé, les devoirs qu'il faut rendre ou remplir, l'emploi qu'il s'agit d'exercer, &c.

C'est-là le sens de *payer* dans les exemples suivans. L'amitié seule *paye* l'amitié. La fatuité sera *payée* de mépris. Il faut *payer* la puissance par de grands travaux. On *paye* une grande fortune par de grands embarras. Le tyran *paye* de tout son repos les craintes qu'il inspire. Les Hollandais payent par un grand assujettissement la fidélité de leurs femmes. Toutes ces phrases annoncent la compensation ou la récompense, l'équivalent de la chose.

C'eſt toujours la *charge* dont on *s'acquitte* au moral, comme dans ces phraſes. On *s'acquitte* fort bien des devoirs que l'on aime. Celui qui craint le plus, par délicateſſe, de ſe charger d'une commiſſion, eſt ordinairement celui qui *s'en acquitte* le mieux. Il y a des charges & des emplois très-bien *payés* avec diſpenſe & même avec défenſe de *s'en acquitter*. Un vœu eſt bien téméraire, dont on ne peut *s'acquitter* que par une très-grande vertu. L'un *acquitte* les obligations d'une place, l'autre en tire les émolumens. Dans le monde, les devoirs de bienſéance ſont ceux dont on *s'acquitte* le mieux, encore *s'en acquitte*-t-on bien mal. On dit qu'une perſonne ſe ruine à promettre, & *s'acquitte* à ne rien tenir; c'eſt l'hiſtoire de bien des gens. Tous ces exemples démontrent l'obligation & le devoir de faire, & le deſſein d'en être quitte ou délivré.

On dit *payer de paroles, d'excuſes; payer de ſa tête, de ſa perſonne; payer d'ingratitude, de mépris; payer de complaiſance, d'attention; payer d'audace, d'effronterie, &c.* C'eſt comme ſi l'on diſoit métaphoriquement, *payer en telle ou telle monnoie*: il s'agit de la maniere de remplir les conditions données, ou de donner en retour, en réponſe, en revanche. Il n'en eſt pas de même d'*acquitter*; on *acquitte* ou on n'*acquitte* pas; la choſe à faire eſt toute déterminée par l'obligation. La raiſon de cette différence eſt que le mot *payer* n'exprime que l'action de donner, livrer, faire; & que l'action entraîne ſes particularités: au lieu qu'*acquitter* marque l'effet de rendre quitte, & par conſéquent il ſuppoſe qu'on fait ce qui eſt preſcrit pour rendre quitte. A la vérité on dit,

dans le moral, *s'acquitter* bien ou mal d'un emploi ; parce qu'en morale il ne s'agit pas seulement de faire, il faut bien faire.

Les Dictionnaires rapportent les différentes manieres uſitées d'employer ces mots avec différentes acceptions. En expoſant ſucceſſivement avec des applications particulieres ces divers emplois, j'ai tâché d'en expliquer la valeur ; & cette explication m'a toujours ramené à l'idée eſſentielle & propre des termes.

Avoir peine, Avoir de la peine à faire une choſe.

Nous diſons de même *avoir pitié* & *avoir de la pitié*, *avoir envie* & *avoir de l'envie*, *avoir horreur* & *avoir de l'horreur*, &c. *Avoir pitié*, *honte*, *ſoif*, c'eſt l'équivalent & l'explication des verbes qui ſeroient formés de ces noms. *Aimer*, *eſtimer*, *craindre*, &c., ſignifient *avoir amour*, *eſtime*, *crainte*. Les Latins diſent *miſereri*, avoir pitié ; *pudere*, avoir honte ; *ſitire*, avoir ſoif, &c.

Dans la phraſe, *avoir peine*, *pitié*, *horreur*, ces noms ſont des noms d'*eſpece*, pris dans un ſens indéfini, ſans extenſion & ſans reſtriction, ſans graduation & ſans qualification. Dans la phraſe, *avoir de la peine*, de *la pitié*, de l'*horreur*, ces noms, précédés de l'article, ſont pris dans un ſens particulier ou individuel, & ſuſceptible, de reſtriction, d'extenſion, de qualification, en un mot, de modifications différentes.

La phraſe *avoir peine*, *honte*, &c., exprime uniquement l'eſpece de ſentiment qu'on a, le genre de diſpoſition où l'on eſt. La phraſe *avoir de la peine*, *de la honte*, &c., marque tel effet qu'on ſent, certaine épreuve qu'on fait, avec telle circonſtance, dans un cas particulier ou particularisé.

Vous *avez peine* à faire la choſe à laquelle vous répugnez naturellement : vous *avez de la peine* à faire ce que vous ne faites qu'avec plus ou moins de difficulté.

On *a peine* à croire ce que l'eſprit rejette de lui-même : on *a de la peine* à croire ce qu'on ne ſe perſuade pas aiſément. Dans le premier cas, il y a une répugnance ou un préjugé à vaincre : dans le ſecond, vous trouvez des difficultés ou des embarras à lever.

Alexandre étoit dans une telle diſpoſition d'eſprit, qu'il *avoit peine* à croire ce qu'on lui diſoit de l'armée innombrable de Darius : on *eut de la peine*, *une grande peine*, *toutes les peines du monde* à lui faire croire.

Nous *avons peine* à concevoir ce qui choque nos idées : nous *avons de la peine* à concevoir ce qui ne nous eſt pas préſenté d'une maniere claire & intelligible.

Vous *avez peine* à voir ſouffrir les malheureux. Mais, s'il en eſt un à ſecourir, vous ne ſongez pas à *la peine que vous aurez*, vous volez à ſon ſecours.

Vous *avez peine* à paſſer par une ouverture étroite, s'il le faut. Vous *avez de la peine* à y paſſer, quand vous y paſſez en effet.

Il en eſt de même des autres exemples que

j'ai cités. Ainſi, en général, j'*aurai honte* de choquer les bienſéances : ce ſentiment eſt en moi : j'*ai de la honte* à les voir choquer ; c'eſt tel ſentiment que j'éprouve à certain degré.

Vous *avez faim* : voilà l'eſpece de beſoin que vous ſentez ſans autre acceſſoire. *Vous avez la faim* canine, la faim la plus preſſante : voilà le degré ou la qualité de la faim que vous éprouvez.

Vous *avez deſſein* de faire une entrepriſe ; telle eſt la diſpoſition de votre eſprit. Vous *avez le deſſein* de faire telle entrepriſe ; c'eſt une réſolution particuliere que vous avez formée.

Une perſonne peureuſe *a peur* ; c'eſt ſon naturel. Dans telle occaſion, elle *a telle* ou telle *peur* ; c'eſt le fait circonſtancié.

En général, *on a pitié* du pauvre, *horreur* du crime, *peur* du mal, &c. En vertu de ce ſentiment général, on *a pitié* d'un pauvre, *horreur* d'un crime, *peur* d'un mal particulier. Mais par le fait & ſelon les circonſtances, on *a* pour un pauvre *la pitié* qu'il mérite, pour un crime l'*horreur* qu'il inſpire, pour un mal *la peur* qu'il doit faire.

* Il eſt clair que le nom ſans l'article donne au diſcours plus de rapidité que le nom précédé de l'article. Il eſt ſenſible qu'il doit lui donner plus de force, puiſqu'il exclut la reſtriction que le nom ſouffre ordinairement dans le ſecond cas, ſi les acceſſoires n'en changent la valeur. *Avoir horreur du crime* dit plus qu'*avoir de l'horreur pour le crime* : il ſemble même que la premiere phraſe proportionne l'horreur qu'on éprouve au crime

qui l'excite ; circonſtance précieuſe à remarquer. Il eſt également viſible que le nom indéfini ſied ſur-tout lorſqu'il eſt ſuivi d'un régime indéfini, comme dans le premier de ces exemples : au lieu que le nom individualiſé ou particulariſé convient proprement dans tel cas individuel, comme quand on dit qu'*on a de l'horreur pour une telle action.*

Penchant, Pente, Propenſion, Inclination.

Pan, *pen* ſignifie haut, & par corrélation bas ; *pant*, en celte, bas, vallée : de là *pencher*, aller vers le bas, baiſſer ; *pendre*, aller de haut en bas. Au phyſique, *penchant* déſigne ce qui eſt hors de ſon aplomb, ce qui s'écarte de ſa poſition droite : *pente* eſt l'état de la choſe qui va en deſcendant, qui *pend*, pour-ainſi-dire, de haut en bas. Ainſi l'Académie avoit tiré *pente* de *prendre*, qui dit bien plus que *pencher*. De *pendre*, latin *pendere*, vient auſſi le mot *propenſion*, lat. *propenſio*, qui marque une *pente* forte & rapide, une tendance directe à la chûte ; car *propendeo* veut dire littéralement *pendre droit en bas.*

Cyl, *cil* en celte ſignifie la diminution, le décroiſſement, la petiteſſe : il ſe change ſouvent en *cli*. *Lin* (ligne) déſigne auſſi ce qui eſt mince, délié, petit. *Clin* ſignifie courber, baiſſer, ſe mouvoir un peu, s'écarter un peu de ſa direction. Un *clin* d'œil n'eſt qu'un mouvement rapide de l'œil. Le *dé-clin* eſt un commencement de dé-

croiſſement, de décadence. L'*inclination* eſt l'action de plier, de ſe courber, comme on le voit dans l'*inclination* de tête, ſimple mouvement de la tête. L'*inclination* n'eſt donc qu'un mouvement, un changement ſimple, un léger *penchement*. Quand la victoire *commence à pencher* d'un côté, ſelon le Dictionnaire de l'Académie, on dit qu'elle *incline* de ce côté-là. Et voilà ce qui prouve ce que diſoit l'Abbé Girard, qu'*inclination* dit quelque choſe de moins fort que *penchant*; ce qui n'empêche pas que l'*inclination* ne ſoit plus ou moins forte : auſſi *inclination* ſe prend-il même pour *attachement*.

Ainſi, au propre, le *penchant* eſt une direction qui porte la choſe vers le bas : la *pente* eſt un abaiſſement progreſſif qui mene la choſe de haut en bas : la *propenſion* eſt une tendance naturelle de la choſe vers un terme qui l'attire puiſſamment : l'*inclination* eſt une impreſſion qui fait plier ou courber la choſe d'un côté.

Nous diſons au propre le *penchant* d'une montagne, d'une colline, & la *pente* d'une montagne, d'une riviere. Le *penchant* eſt un point quelconque d'inclinaiſon ou d'abaiſſement, avec oppoſition au ſommet : la *pente* comprend tous les points du *penchant*, ou les divers degrés d'inclinaiſon ſur la ſurface du plan incliné. Vous êtes ſur le *penchant* de la montagne quand vous la deſcendez : vous ſuivez, vous graduez, vous meſurez ſa *pente* ou l'étendue de ſon abaiſſement. Nous diſons proprement la *pente* & non le *penchant* d'une riviere, parce que la riviere a une inclinaiſon prolongée & progreſſive, tandis qu'elle n'a pas un ſommet. *Propenſion* eſt un

terme métaphyſique qui déſigne une ſorte de force interne par laquelle un objet gravite ou tend en bas : ainſi les corps graves ont une *propenſion* naturelle vers le bas ou leur centre. *Inclination* ne ſe dit guere dans un ſens phyſique que quand il s'agit de courber ſon corps ou ſa tête, ou de pencher doucement un autre corps, comme quand on verſe par *inclination*. Hors de là, & s'il eſt queſtion de lignes & de plans, on dit *inclinaiſon* ; l'*inclinaiſon de l'axe de la terre*.

Le *penchant* & la *pente* ne figurent guere dans la métaphyſique : il n'en eſt pas de même de la *propenſion* & ſur-tout de l'*inclination*. L'*inclination* eſt une impreſſion reçue, qui nous porte vers certaines choſes. Les *inclinations* des eſprits, nous dit-on, ſont au monde ſpirituel ce qu'eſt au monde matériel le mouvement : elles ſont auſſi néceſſaires aux eſprits que le mouvement l'eſt à la matiere. Ainſi nous avons de l'*inclination* pour le bonheur, pour la conſervation de notre être, &c. ; nous avons de l'*inclination* pour les ſciences, pour les armes, &c. : ce ſont-là nos mobiles. Quand une *inclination* eſt ſi forte & ſi puiſſante que l'ame eſt dans un état violent ſi elle ne ſe réunit à ſon objet, comme un corps s'il n'eſt pas dans ſon centre, c'eſt une *propenſion*. En métaphyſique, l'*inclination* devient *propenſion*, comme en morale elle devient *penchant* par un accroiſſement de force & d'énergie. Il réſulte de-là que le mot *inclination* eſt ſouvent employé, abſtraction faite de toute moralité : mais ce n'eſt pas une raiſon pour dire, comme l'Abbé Girard, qu'on donne ordinairement

nairement à l'*inclination* un objet honnête, comme quand on parle d'*inclination* pour les arts; au lieu qu'on ſuppoſe au *penchant* un objet plus ſenſuel & quelquefois même honteux, comme quand on parle du *penchant* pour le libertinage; ce qui eſt faux.

En morale, le *penchant* marque une forte impulſion, la *pente* une ſituation gliſſante, la *propenſion* un puiſſant attrait, l'*inclination* une ſorte de goût ou une diſpoſition favorable.

Le *penchant*, plus ou moins fort, fait ſortir l'ame de ſon équilibre & de ſon indifférence par des mouvemens indélibérés qui la porte vers un objet: on y cede par foibleſſe, on y réſiſte par une force qui nous pouſſe en ſens contraire ou vers un autre objet. La *pente*, plus ou moins rapide, fait perdre l'équilibre; elle entraîne, ou l'on ne ſe retient qu'avec beaucoup d'efforts. La *propenſion*, plus ou moins grande ou violente, emporte l'ame ſéduite par la promeſſe du repos, du bonheur, d'une grande ſatisfaction; on s'y abandonne, on ne la combat qu'à regret & avec de puiſſans ſecours. L'*inclination*, plus ou moins agréable ou flatteuſe, inſpire le deſir qui ſollicite la pourſuite d'un objet; on la ſuit, ou on la contrarie: & voilà pourquoi ce mot ſe prend pour affection, attachement, amour.

Il eſt faux que l'*inclination* doive plus à l'éducation, & le *penchant* au tempéramment. Nous avons des *inclinations* & des *penchans*, & naturels & contractés, & les uns & les autres bons ou mauvais, vertueux ou vicieux, honnêtes ou dépravés. Nous naiſſons même plutôt avec des *inclinations* qu'avec des *penchans*: nous avons

des *inclinations* naturelles, même indeſtructibles, telles que l'*inclination* vers notre bien être. Sans les *inclinations* naturelles, nous ne ſerions qu'apathie & inertie. Les *inclinations* deviennent des *penchans*; les *penchans* deviennent des *paſſions*. Les *penchans* dominans & habituellement appliqués au même objet produiſent la *pente*. La *propenſion* tient ou ſemble tenir à notre conſtitution; c'eſt la nature ou une ſeconde nature: telle eſt la *propenſion* de la nature corrompue vers le mal.

Les *inclinations* forment comme une eſpece d'inſtinct ou de ſympathie. Les *penchans* forment les paſſions & les mœurs. La *propenſion* forme la maniere d'être, le genre de vie. La *pente* forme les habitudes & un état paſſif.

Nous avons des *inclinations* & des *penchans*, divers, contraires mêmes, & tout-à-la-fois. On ne dira pas que nous avons des *pentes* ou des *propenſions*: mais on dira *une pente*, *une propenſion particuliere*. La *pente* occupe tant de place, qu'elle ne laiſſe guere lieu qu'à des *penchans*. La *propenſion* a tant de force qu'elle ne ſouffre pas des *penchans* capables de la contrebalancer. La *pente* nous renverſe, pour-ainſi-dire; la *propenſion* nous domine. Le mot *pente* s'applique particuliérement aux choſes; & il indique une ſuite ou une intimité de rapports, qui naturellement nous entraîne d'un degré à l'autre, ou d'une choſe à une autre. Ainſi on eſt ſur la *pente* du vice; la *pente* eſt rapide, d'un crime à l'autre; on ne s'arrête guere ſur la *pente* du mal.

Pendant que, Tandis que.

L'ABBÉ GIRARD a fort bien dit que des prépositions *pendant* & *durant*, qui ajoutent un accessoire de temps au rapprochement de deux choses, la premiere, ne fait entendre que l'époque du temps où les choses arrivent sans qu'elles en embrassent également toute l'étendue, au lieu que la seconde exprime toute l'étendue du temps, ou l'égalité de durée dans les choses rapprochées. Ainsi *durant* signifie *pendant* la durée, toute la durée de la chose.

La même différence distingue les adverbes *pendant que* & *tandis que* : *tandis que* supplée à *durant que*, qui ne se dit guere. *Pendant* vient de *pen*, qui porte l'idée de *pendre*, suspendre, tenir en l'air : on dit *une affaire pendante* avec l'idée d'un rapport à son exécution ; & par une conversion dont il y a beaucoup d'exemples, on a dit *pendant cette affaire*, en ce temps-là, dans ce même temps. *Tandis que* vient de *tan*, *tam*, *tant*, signe de l'étendue & mot comparatif ; & de *di*, jour, temps : il indique ainsi toute l'étendue ou la durée du temps, *tant que*, *autant que*, *aussi long-temps* que l'autre chose dure. Ainsi l'Auteur de Télémaque fait dire par les habitans de la Bétique : *Tandis qu'*il restera des terres libres & incultes, nous ne voudrions pas même défendre les nôtres contre des voisins qui viendroient s'en saisir. Montesquieu dit : *Tandis que* les lois subsisterent

dans leur force, perſonne ne put ſe plaindre de ce qu'on lui ôtoit ſon fief, puiſque la loi ne le lui donnoit pas pour toujours. *Tandis que* eſt employé là dans ſon ſens propre : c'eſt le *tandiù* des Latins, *auſſi long-temps que*. Cicéron écrit à Atticus, 9. 4. : Quand je lis vos lettres, je me fais à moi-même moins de honte, mais ſeulement *tandis que* ou *tant que* je les lis.

Il arrive quelquefois à de bons Ecrivains de s'y tromper, comme on le voit dans la phraſe ſuivante d'un Hiſtorien célebre de Louis XI : *Tandis que* les Ambaſſadeurs du Roi étoient à Bruges, le Duc tint un Chapitre de l'ordre de la Toiſon-d'or. Le mot eſt impropre ; & il falloit dire *pendant que*, puiſque le Chapitre ne devoit pas durer autant que l'ambaſſade. Mais la Poéſie, moins rigoureuſe, préfere le premier de ces termes au ſecond, lors même qu'il ne s'agit que d'exprimer l'idée de conçours ſans aucun acceſſoire, comme dans ces vers de Racine :

Tandis que mes Soldats prêts à ſuivre leur Roi,
Rentrent dans mes vaiſſeaux pour partir avec moi,
Venez, &c.
Je me ſuis échappée,
Tandis qu'à l'arrêter ſa mere eſt occupée.
En vain de ce préſent ils m'auroient honoré. . . .
. . . . . .
Si, *tandis que* je donne aux veilles, aux alarmes
Des jours toujours à plaindre & toujours enviés,
Je ne vais quelquefois reſpirer à vos pieds.

Pendant que n'eſt guere employé que pour déſigner la circonſtance ou l'époque commune

des choſes; au lieu que *tandis que*, par un uſage familier aujourd'hui, & peut-être introduit par l'ignorance de ſa valeur propre, ſert particuliérement à marquer des rapports moraux entre deux choſes, & à faire ſortir les oppoſitions, les contraſtes, les diſparates, comme ſi l'on diſoit *au contraire*, *au lieu que*, *au rebours*.

Ainſi Boſſuet, pour préſenter uniquement les faits dans leurs rapports chronologiques, ſe ſert toujours du premier terme, comme dans les phraſes ſuivantes. *Pendant que* la valeur de Conſtantin maintenoit l'Empire dans une ſouveraine tranquillité, le repos de ſa famille fut troublé par les artifices de Fauſte ſa femme: *Pendant que* Rome étoit affligée d'une peſte épouvantable, Saint-Grégoire le Grand fut élevé malgré lui ſur le ſiége de Saint-Pierre; il appaiſe la peſte par ſes prieres: *Pendant que* la puiſſance des Perſes étoit ſi bien réprimée par Héraclius, Mahomet s'érigea en Prophete parmi les Sarraſins, &c.

J. B. Rouſſeau veut au contraire exprimer l'oppoſition ou le contraſte par *tandis que*, dans les paſſages ſuivans.

C'est l'asile du Juste; & la simple innocence
Y trouve son repos, *tandis que* la licence
N'y trouve qu'un sujet d'effroi.

Tandis que votre bras faisoit le sort du monde,
Vos bienfaits ont daigné descendre jusqu'à moi.

Tandis que l'Europe étonnée
Voit ses Peuples les plus puissans,

Traîner, dans les besoins pressans,
Leur importune destinée :
Grand Roi, loin de ton Peuple heureux,
Quel Dieu propice & généreux,
Détournant ces tristes nuages,
Semble, pour lui seul désormais,
Réserver tous les avantages
De la victoire & de la paix !

Dans le même dessein, Fénelon dit : *Tandis que* cette multitude d'hommes timides & troublés regrette la vie, sans chercher les moyens de la conserver, ne perdons pas un moment pour sauver la nôtre. Montesquieu : Il y avoit autrefois peu de gens à la Cour ; mais, sous Justinien, comme les Juges n'avoient pas la liberté de rendre justice, les Tribunaux étoient déserts, *tandis que* le palais du Prince retentissoit des clameurs des Parties qui y sollicitoient leurs affaires. J. J. Rousseau, *Tandis qu'*un Français court chez les Artistes du pays, qu'un Anglais en fait dessiner quelque antique, & qu'un Allemand porte son *Album* chez tous les Savans, l'Espagnol étudie en silence le gouvernement, les mœurs, la police. Racine,

O Ciel ! pour un hymen, quel temps choisissez-vous ?
Tandis qu'à nos vaisseaux la mer toujours fermée
Trouble toute la Grece & consume l'armée.
Tandis que pour fléchir l'inclémence des Dieux,
Il faut du sang peut-être, & du plus précieux.

La Bruyere dit : L'homme de cœur n'est occupé qu'à bien faire, *pendant que* le fanfaron travaille

à ce qu'on dise de lui qu'il a bien fait : les hommes agissent mollement dans les choses qui sont de leur devoir, *pendant qu'*ils se font un mérite ou plutôt une vanité de s'empresser pour celles qui leur sont étrangeres, & qui ne conviennent ni à leur état ni à leur caractere. Peut-être dans ces phrases & autres semblables, se serviroit-on plutôt aujourd'hui de *tandis que*, pour marquer le contraste.

Pendant que l'innocence dort, le crime veille : *tandis que* l'innocence veille & dort en paix, le crime ne veille & ne dort que dans le tourment. *Pendant* indique ici le temps, & *tandis* l'opposition ou la différence ; & de même dans les exemples suivans.

*Pendant qu'*on a l'esprit occupé de bonnes intentions, les mauvaises intentions vont leur train. Il y a vraiment des gens de mérite qui font fortune, il y en a ; *tandis que* la fortune fait sans cesse de rien une foule d'hommes merveilleux.

Pendant que ces gens-là ce font fort de leur courage, je voudrois qu'il survînt une de ces occurrences où, pour exposer & soutenir la vérité, il faut oser. Les lâches ! *tandis qu'*ils ne cessent de parler de courage, ils ne savent pas même ce que c'est.

*Pendant qu'*un peuple malheureux rit à des fêtes, je me rappelle ce faux rire d'un mourant. De deux hommes d'Etat qui s'occupent avec une ardeur égale de la chose publique, je vois que l'un songe à l'avenir, *tandis que* l'autre ne songe qu'au présent ; & les voilà jugés.

Pendant que l'un travaille, l'autre est oisif ;

& celui-ci vit dans l'abondance *tandis que* l'autre meurt de faim.

Les femmes, *pendant qu'*elles veulent donner leurs mœurs aux hommes, prennent les mœurs des hommes; & leur succès fait leur perte. Les femmes du monde, moins accessibles & plus rares, étoient plus recherchées & plus respectées; *tandis que*, par une singuliere fatalité, depuis qu'elles se sont avisées de tenir leur cour, même avant que d'être sorties de leur lit, à peine en reçoivent-elles un hommage fugitif; ils ne font plus société avec elles.

Autrefois on rassembloit ses amis chez soi; aujourd'hui on y rassemble du monde. Les amis faisoient société, *tandis que* le monde fait cohue; & *pendant que* la femme qui donne à souper à quarante personnes, se tourmente & s'excede, personne ne fait attention à elle.

Pendant que les mœurs se corrompent, le respect, ce sentiment si précieux, le respect de soi & des autres se perd; & jusqu'à la politesse extérieure, tout frein est rompu. *Tandis que* la politesse est d'être ou du moins de paroître occupé des autres, & de se gêner pour les autres, vous ne voyez par-tout, à considérer la génération qui nous chasse, que des cercles où, moyennant quelques inclinations & une formule de civilité, chacun, tout pour soi, ne pense qu'à se mettre à son aise & à faire ce qui lui convient, poussant la dépravation des mœurs jusqu'à la grossiéreté des manieres.

Penſée, Penſer.

Au lieu de répéter vainement la plainte de la Bruyere ſur la perte du ſubſtantif *penſer*, travaillons, avec quelques Poëtes, à le réhabiliter & à réparer nos torts.

Le mot *pensée* eſt changeant, verſatile, employé dans divers ſens. Dès-lors, il n'exprime que foiblement, & par les acceſſoires du diſcours, ce que *penſer* exprime ſenſiblement & lui-même.

Pensée ſignifie ici réflexion, méditation de l'eſprit. Le *penſer* eſt la *pensée* qui intéreſſe l'ame, l'attache, l'occupe, la remplit, la tient en *penſement*, (mot utile). L'eſprit s'entretient avec ſes *penſées*: l'ame s'entretient avec ſes *penſers*.

Le profond Métaphyſicien s'enfonce dans ſes *penſées*, & il y tient. Le Philoſophe ſenſible s'abandonne à ſes *penſers*, & il s'y complaît.

L'on s'égare quelquefois dans ſes *pensées*, & l'on s'y perd, l'on s'égare auſſi quelquefois dans ſes *penſers*, mais on s'y retrouve. Une vaine illuſion vous laiſſe l'eſprit vuide; une douce illuſion laiſſe le cœur ému.

Le *penſer* eſt proprement la *pensée* du cœur: car les *pensers* ſont des *pensées* attachantes, accompagnées de ſoin, de ſouci, d'inquiétude, d'émotions, d'intérêt. Ainſi l'italien *penſiero*, qui eſt notre mot *penſer*, ſignifie inquiétude, ſouci, ſoin: le *penſer*, c'eſt-à-dire le chagrin ne

paye pas les dettes, dit un Proverbe de cette Langue. Avec des *pensées*, on eſt penſant : avec des *pensers*, on eſt penſif.

Les *pensées* inſpirées & entretenues par une douce rêverie, par un tendre ſouvenir, par un ſentiment affectueux, ſont des *penſers* ; & ces *penſers* nourriſſent la rêverie.

L'amour vous tient dans d'éternelles *penſées* ; & ſes *penſers* ſont une de ſes plus douces jouiſſances.

Nous nous conſumons en *penſées* plutôt triſtes qu'agréables. A la grande douleur ſuccedent de mélancoliques *penſers* qu'on aime mieux que la joie.

La vieilleſſe ſe repaît de triſtes *penſées* : ſi elle a de doux *penſers*, ce ne ſont guere que de tendres ſouvenirs.

On laiſſe là tous les genres de *penſées*, pour les tendres *penſers* de l'Idyle & de l'Elégie.

Enfin les *penſers* ſont les *penſées* propres ou dominantes d'un tel genre, d'une telle paſſion, d'une telle ſituation. Ainſi l'ambition a ſes *penſées*, & ce ſont les *penſers* de l'ambition : elle les forme naturellement, elle s'y attache, elle s'en entretient, elle en entretient ſa rêverie, ſans ceſſe elle y revient ; c'eſt ce qui la flatte, l'excite, la remplit & la nourrit. Le mot *penſée* ne déſigne que l'action de *penſer* ; tandis que *penſer* en marque la maniere propre & diſtinctive.

Avec des traits ſi caractériſés, *penſer* a néceſſairement & manifeſtement une énergie que *penſée* ne peut jamais acquérir. Frappé du grand ſens & de l'excellence du mot, la Bruyere le

trouve beau & vante ſes effets en poéſie. Mais ſurquoi donc les prérogatives de ce terme ſont-elles fondées? Eſt-ce à ſes titres particuliers, eſt-ce au caprice qu'il les doit? Il les doit à ſa valeur propre & à l'eſprit philoſophique de la Langue. *Penſer* eſt le verbe changé en ſubſtantif par une converſion familiere à notre Langue. Ainſi nous diſons le *rire* d'une perſonne, le *parler* d'un autre, le faire d'un Artiſte, &c. Or ces ſubſtantifs verbaux marquent le genre, l'eſpece, la maniere propre de *rire*, de *parler*, de *faire* de la perſonne: & c'eſt préciſément ce que marque le *penſer*. Ce n'eſt pas tout: *penſer* & *penſée* différent eſſentiellement quant à la forme: de-là une différence naturelle de ſens. *Penſée* a, comme l'italien *penſata*, une terminaiſon paſſive: c'eſt la *choſe pensée*, l'effet ou le produit de l'action de *penſer*. *Penſer* au contraire a la forme active du verbe: il déſigne l'action, l'opération, l'efficacité, la cauſe productive. Auſſi le *penſer* a-t-il une activité & une efficacité particuliere; c'eſt le travail & le tourment de l'eſprit: il le tient & penſant & penſif; il l'attache à ſes *penſées* & le mene de l'une à l'autre; il le met en *penſement* & le jette dans la rêverie. Ainſi les idées affectées à ce mot par l'uſage ne ſont que les développemens de ſon énergie naturelle.

Penſée, Perception, Senſation, Conſcience, Idée, Notion.

CE n'eſt pas moi qui préſente ces termes comme ſynonymes : je les trouve aſſociés de la ſorte & avec *opération de l'eſprit* (définition particuliere d'un mot) dans le XIIe. volume de l'ancienne Encyclopédie : je les rapporte pour examiner les explications qu'on en donne.

« Tous ces termes, dit l'Auteur de l'article, » ſemblent être ſynonymes, du moins à des » eſprits ſuperficiels & pareſſeux, qui les em- » ploient indifféremment dans leur façon de » s'expliquer : mais comme il n'y a point de » mots abſolument ſynonymes, & qu'ils ne le » ſont tout au plus que par la reſſemblance » que produit en eux l'idée générale qui leur » eſt commune à tous, je vais marquer leur » différence délicate, c'eſt-à-dire, la maniere » dont chacun diverſifie une idée principale par » l'idée acceſſoire qui lui conſtitue un caractere » propre & ſingulier. Cette idée principale eſt » celle de la *penſée ;* & les idées acceſſoires qui » les diſtinguent, en ſorte qu'ils ne ſont point » parfaitement ſynonymes, en ſont les diverſes » nuances ». Je doute que mes Lecteurs apperçoivent une grande ſynonymie entre tous ces mots divers, & que perſonne les confonde au point de dire, par exemple, *ſenſation* pour *idée*, ou *notion* pour *conſcience*. Quoi qu'il en

ſoit, en examinant les idées de l'Auteur, je me bornerai à y ramener ou à y oppoſer les *notions* ſimples, communes & uſitées de ces termes métaphyſiquement pris, ſans m'embarraſſer ni des ſens particuliers que chaque école peut leur donner dans ſon langage, ni des acceptions détournées qu'il a plu à l'uſage de leur attribuer. Je traite de la Langue que tout le monde parle, & que nous devons tous entendre.

« On peut regarder le mot *penſée*, comme » celui qui exprime toutes les opérations de » l'ame. Ainſi j'appellerai *penſée* tout ce que » l'ame éprouve, ſoit par des impreſſions étran- » geres, ſoit par l'uſage qu'elle fait de ſa ré- » flexion; & *opération*, la *penſée* en tant qu'elle » eſt propre à produire quelque changement » dans l'ame, & par ce moyen à l'éclairer & » à la guider ».

Tous ces termes annoncent des modifications de l'ame. La *penſée* eſt l'opération propre de l'eſprit. L'ame penſe & ſent : le cœur ſent, & l'eſprit penſe. A mettre une différence entre la *penſée* & l'*opération* de l'eſprit, il faut dire que *penſée* ne préſente qu'un acte pur & ſimple; & qu'*opération* indique une action, un travail de l'eſprit. La racine primitive de *penſée* eſt le mot *pen*, qui ſignifient *tête :* c'eſt la tête qui *penſe*; c'eſt là que nous ſentons la *penſée* : la *penſée* eſt littéralement ce qu'on a dans la tête. *Op* marque la puiſſance, le ſecours, le travail : *opérer*, c'eſt faire, exécuter, travailler : & l'*opération* eſt l'action de faire ou l'acte d'une puiſſance qui fait, ainſi que l'ouvrage exécuté.

« J'appelle *perception*, l'impreſſion qui ſe » produit en nous par la préſence des objets ».

La *perception* eſt, pour-ainſi-dire, la viſion de l'objet préſent, qui, par l'impreſſion qu'il fait ſur l'entendement, s'en fait *appercevoir* & connoître. *Appercevoir* n'eſt pas ſimplement *recevoir* les impreſſions des objets, c'eſt encore les leur repporter comme à leur cauſe ou à leur ſource. Cette derniere opération ſuppoſe manifeſtement la réflexion d'après l'impreſſion reçue. Il y a même deux choſes à diſtinguer dans cette réflexion, la vue de l'objet qui n'eſt qu'une *apperception*; & une certaine connoiſſance acquiſe de l'objet, qui eſt la *perception* vraie & parfaite, comme la *conception* eſt l'intelligence de la choſe. *Cap*, *cep*, racine de tous ces mots, ſignifie, *prendre*, *ſaiſir*, *contenir*.

« J'appelle *ſenſation*, cette même impreſ- » ſion qui ſe produit en nous, en tant qu'elle » vient par les *ſens* ».

La *ſenſation* eſt la *perception* excitée dans l'ame par la force des impreſſions produites ſur nos *ſens* ou ſur les organes du corps, à la préſence des objets extérieurs & ſenſibles. La *ſenſation* eſt donc une ſorte de *perception* matérielle. Il y a des *perceptions* purement intellectuelles, telles que celles des objets ſpirituels, des choſes abſtraites, des *notions* générales, des objets moraux: elles appartiennent à l'entendement pur; & l'eſprit n'a pas beſoin de s'en former des images corporelles. La *ſenſation* va donc, pour-ainſi-dire, à l'ame par les *ſens*; car c'eſt l'ame qui ſent, & non le corps; c'eſt l'ame qui éprouve les *ſenſations* de douleur &

de plaiſir. Il ne ſuffit donc pas de dire, avec l'Abbé Girard, que la *ſenſation* va aux ſens, tandis que la *perception* s'adreſſe à l'eſprit, & que le *ſentiment* va au cœur. La *ſenſation* eſt dans l'ame qui en éprouve de la douleur, du plaiſir, ou autre *ſentiment*, en même temps qu'il s'y forme des *perceptions* corporelles : il y a même quelquefois des ébranlemens dans nos nerfs, organes des *ſenſations*, ſans aucune *ſenſation* réelle, parce que l'ame ne s'en apperçoit pas. *Sens*, en celte *cyn*, en oriental *zem*, expriment l'idée de penſer ou de ſentir.

« J'appelle *conſcience*, la connoiſſance qu'on » prend des objets ».

En Métaphyſique, la *conſcience* eſt le ſentiment intérieur que nous avons des objets, ſans en avoir reçu l'idée par une impreſſion étrangere. Nous avons le ſentiment intérieur de notre exiſtence, de nos penſées, de notre liberté, ſans qu'on nous en donne l'idée ; nous n'avons la connoiſſance des objets étrangers que par les idées que leurs impreſſions nous en donnent : cette connoiſſance eſt une *perception* acquiſe ; ce ſentiment eſt *conſcience*. En Morale, la *conſcience* eſt le ſentiment intérieur de ce qui eſt bien & de ce qui eſt mal. Il eſt des objets dont nous jugeons bien ſans réflexion, comme par inſtinct, mais par ſentiment, par ce ſentiment intérieur & naturel qui fait la *conſcience*. Ce ſentiment eſt ſi naturel & ſi intime, qu'on en a fait les idées innées. La *conſcience* eſt donc, avec raiſon, regardée comme un *ſens intime* : elle eſt, avec raiſon, nommée *conſcience*, c'eſt-à-dire, *ſcience intime* ; car non-ſeulement c'eſt une lumiere intérieure

qui nous éclaire & nous guide, mais elle a une force particuliere qui l'emporte ſur le raiſonnement & la démonſtration.

Et ceci donne la différence propre de la *ſenſation* & du *ſentiment*. Le *ſentiment* appartient à cette eſpece de ſens intime : & la *ſenſation* eſt dans la dépendance des ſens corporels. Le *ſentiment* eſt en nous, comme une modification de l'ame, comme une choſe qui nous eſt propre : la *ſenſation* vient du dehors, elle va dans l'ame porter une idée ou réveiller quelque *ſentiment*. Le *ſentiment* eſt à l'ame, comme la penſée qu'elle produit : la *ſenſation* eſt à l'ame : comme l'idée qu'elle reçoit. Le cœur eſt fait pour aimer,, il cherche à aimer, il aime, pour-ainſi-dire, d'un amour vague : un objet aimable ſe préſente à nous, & par une *ſenſation* agréable & vive, il va exciter & fixer le *ſentiment* dans votre cœur. Vous voyez un enfant dans quelque danger, une *ſenſation* pénible vous trouble, & un *ſentiment* impétueux vous fait voler à ſon ſecours. La *ſenſation* eſt paſſive & toujours paſſagere : le *ſentiment* eſt actif & ſouvent très-durable. La *ſenſation* eſt proprement phyſique; mais le *ſentiment* eſt moral. Les *ſenſations* ne ſont que des accidens : les *ſentimens* forment nos affections, nos paſſions, nos vertus, nos vices, notre naturel, notre caractere, nos mœurs, notre bonheur ou notre malheur. Reprenons.

« J'appelle *idée*, la connoiſſance qu'on prend » des objets comme image ».

L'*idée* eſt en effet, ſelon le ſens propre du mot, l'*image*, la repréſentation des objets, intimement

timement unie à l'ame ou gravée dans ſon entendement. C'eſt par l'*idée* ou la repréſentation immédiate des choſes, que l'eſprit les apperçoit & les connoît : c'eſt par cette *idée* conſervée dans la mémoire, que la mémoire nous les rappelle. Les *idées* ſimples forment la matiere premiere de nos connoiſſances ; & les opérations de l'eſprit ſe réduiſent à mettre cette matiere en œuvre de différentes manieres, ainſi que Locke l'explique. Dans l'impuiſſance d'expliquer la nature de ces *idées* ou repréſentations, Malebranche a tout vu en Dieu. Chez les Orientaux & les Grecs, *id* ſignifie *idée*, connoiſſance, ſcience, image, modele.

« J'appelle *notion*, toute idée qui eſt notre » propre ouvrage ».

Toute *idée* qui eſt notre propre ouvrage, eſt notre *penſée*, & non pas une *notion*. L'*idée* repréſente l'objet ; la *notion* en repréſente quelques détails. Si l'*idée*, dit Leibnitz, repréſente ce qu'un objet a de commun avec les autres individus de ſon eſpece, c'eſt alors une *notion* ; & en effet elle en conſidere & compare alors les qualités communes. La *notion* déploie l'*idée* de la choſe ; mais d'une maniere ſuccincte & imparfaite. Nous appellons *notions* communes, ces vérités élémentaires, ces principes naturels du ſens commun ou du bon ſens, que tout le monde conçoit de la même maniere. En général, la *notion* emporte une explication, mais courte, un développement, mais léger. J'ai dit que *not* ſignifioit connoiſſance.

Après ces *notions* un peu haſardées, notre Auteur continue. « On ne peut, dit-il, prendre

» indifféremment ces termes l'un pour l'autre, » qu'autant qu'on n'a beſoin que de l'idée prin- » cipale qu'ils ſignifient ». Ces cas ſont rares; & il n'y en a peut-être point où tel de ces mots puiſſe être employé pour tel autre; comme *conſcience* pour *ſenſation*: & l'Auteur le reconnoît lui-même tout auſſi-tôt.

« On peut, dit-il, appeller les *idées* ſimples » indifféremment *perceptions* ou *idées*; mais on » ne doit point les appeller *notions*, parce » qu'elles ne ſont pas l'ouvrage de l'eſprit; on » ne doit pas dire la *notion* du blanc, il faut » dire la *perception* du blanc ».

On ne dit pas la *notion* du blanc, parce que l'*idée* du blanc eſt une idée ſimple & premiere qui ne s'analyſe pas; & la *notion* eſt un eſſai d'analyſe. On ne dit pas non plus la *penſée* du blanc, quoique, ſelon l'Auteur, la *penſée* ſoit tout ce que l'ame éprouve. Ainſi ce n'eſt point parce que la *notion* eſt l'ouvrage de l'eſprit, qu'on ne dira pas la *notion* au lieu de la *perception* ou de l'*idée* du blanc.

On dira indifféremment *perception* ou *idée*, lorſque leur différence n'influera point ſur le ſens de la propoſition; ce qui arrive aſſez ſouvent. Mais s'il exiſte entre ces termes une différence, il eſt des cas où l'un des deux ne peut pas être mis à la place de l'autre, ſans entraîner une confuſion & une erreur. Selon l'Auteur, la *perception* eſt l'*impreſſion*, & l'*idée* eſt l'*image*: or l'impreſſion differe manifeſtement de l'image imprimée. Dans la réalité, la *perception* eſt l'action d'appercevoir; or cette action doit être quelquefois néceſſairement diſtinguée de l'image

imprimée dans l'esprit, c'est-à-dire, de l'*idée*. La *perception* suppose l'objet présent à l'esprit, elle suppose que l'esprit le considere : il n'en est pas de même de l'*idée* ; elle reste gravée dans l'esprit, sans que l'objet lui soit présent, sans que son image lui soit présente. L'esprit a la *perception* de l'objet par le moyen de l'*idée* ; & il a souvent l'*idée* de l'objet sans en avoir la *perception* actuelle. Enfin on ne dira jamais que la *perception* représente les objets ; on ne dira jamais que l'*idée* les apperçoive : donc il ne faut pas appeller indistinctement *idées* ou *perceptions*, les *idées* mêmes simples.

Nous dirons également des *idées* ou des *perceptions* claires ou obscures, distinctes ou confuses, simples ou complexes, parce qu'il ne s'agit ici que de considérer des qualités communes aux *idées* & aux *perceptions*, sans aucun égard à l'attention que l'esprit peut leur donner, & à la maniere dont il peut les envisager. Nous dirons encore, que l'esprit forme, avec ses *perceptions* ou ses *idées* combinées, des jugemens & des raisonnemens ; car il est évident que l'esprit donne alors à l'*idée* l'attention que la *perception* exige. Mais s'il faut exprimer formellement cette attention, c'est de la *perception* & non de l'*idée* qu'on parlera.

« Les *notions*, à leur tour, continue l'Auteur, peuvent être considérées comme *images* ; on peut par conséquent leur donner le nom d'*idées*, mais jamais celui de *perceptions* ; ce seroit faire entendre qu'elles ne sont pas notre ouvrage : on peut dire la *notion* de la hardiesse, & non la *perception* de la

» hardieſſe : ou ſi l'on veut faire uſage de ce » terme, il faut dire les *perceptions* qui com- » poſent la *notion* de la hardieſſe ».

Notre Métaphyſicien revient toujours à ſon idée que la *notion* eſt notre propre ouvrage, tandis que les *idées* & les *perceptions* ſont produites en nous. Mais il y a des *notions* comme des *idées* ou des *perceptions*, reçues & acquiſes. Quelques *idées* d'une choſe en forment une *notion :* or nous pouvons recevoir cette *notion*, comme nous pouvons la donner : des *notions* ſont de légeres connoiſſances, du moins quant à la forme. La *notion* peut être conſidérée comme une *image* ; elle eſt même un petit tableau, puiſqu'elle expoſe divers traits de la choſe. La *notion* peut donc s'appeller *idée*, mais moins parce que ce dernier mot ſignifie *image*, que parce que dans une acception ſecondaire, une *idée* ſe prend pour un court expoſé, ou pour un aſſemblage de rapports conſidérés dans la choſe : ainſi l'on donne une *idée*, un petit précis, une légere notice d'une affaire. Ce mot déſigne auſſi quelquefois toute ſorte d'opérations de l'eſprit, & par conſéquent notre propre ouvrage : ainſi le génie produit ſes *idées* ; & il y a dans ſes *penſées* des *idées* de génie. Dans le ſens de *notion*, le mot d'*idée* eſt plus vague ; & la *notion* ſert plutôt à faire connoître la choſe par ſes élémens, tandis que l'*idée* la repréſente par divers traits. Une définition eſt une *notion* rigoureuſe, & non pas une ſimple *idée* de la choſe ; l'*idée* en ſeroit plutôt une légere *deſcription*. Lorſqu'il s'agit de fixer l'*idée* propre des mots, il ne faut pas confondre leurs

acceptions différentes. Mais cet article n'auroit point de fin, ſi j'entreprenois d'expliquer toutes les acceptions de tant de termes dont on a tant abuſé.

Quant à *perception*, il ne ſe dit pas pour *notion*; parce que la *perception* ne ſe préſente que comme une *idée* ſimple, au lieu que la *notion* comprend pluſieurs *idées*; & parce que la *perception* n'eſt que la vue de l'objet qui ſe fait connoître à nous, tandis que la *notion* en eſt une connoiſſance diſtincte & détaillée qui le fait mieux connoître. Si les *perceptions* compoſent, comme on le dit, la *notion* de la hardieſſe, il eſt évident qu'on a des *perceptions* de la hardieſſe, & que la *notion* n'en eſt qu'un aſſemblage.

Enfin l'article de l'Encyclopédie eſt terminé par cette obſervation : » Une choſe qu'il faut » encore remarquer ſur les mots d'*idée* & de » *notion*, c'eſt que le premier ſignifie une *per-* » *ception* conſidérée comme *image*, & le » ſecond une *idée* que l'eſprit a lui-même for- » mée; les *idées* & les *notions* ne peuvent ap- » partenir qu'aux êtres qui ſont capables de ré- » flexion : quant aux bêtes, ſi tant eſt qu'elles » *penſent*, & qu'elles ne ſoient point de purs » automates, elles n'ont que des *ſenſations* & » des *perceptions*; & ce qui devient pour elles » une *perception*, devient *idée* à notre égard » par la réflexion que nous faiſons que cette » *perception*, repréſente quelque choſe ».

Je n'entreprends pas d'expliquer les myſteres de la Nature, & de compoſer des Traités de Métaphyſique. Je m'en tiens à la valeur des

termes ; & s'il eſt vrai que les bêtes n'aient pas des *notions*, puiſque les *notions* entraînent des réflexions, des comparaiſons, des jugemens, je demande pourquoi l'Auteur refuſe nettement des *idées* aux animaux, quand il n'oſe leur refuſer des *penſées* ? Pourquoi il leur refuſe des *idées*, ſous prétexte qu'elles ſont des *images*, pendant que les corps mêmes retracent des *images* ? Pourquoi il leur refuſe des *idées*, quand il leur accorde des *perceptions* qui ne font appercevoir les objets que par des *idées* ou des *images* ? Sans juger du fond des choſes, j'obſerve ſeulement que les explications de l'Auteur ne ſe concilient point avec les *notions* qu'il donne des choſes.

* L'Abbé Girard établit la différence ſuivante entre l'*idée*, la *penſée*, l'*imagination*.

« L'*idée* repréſente l'objet : la *penſée* le conſi-» dere : l'*imagination* le forme. La premiere » peint : la ſeconde examine : la troiſieme » ſéduit ».

L'*imagination* qui *forme*, dit-on, l'*objet*, eſt une puiſſance de l'ame ou la faculté qu'a l'ame de former des images, c'eſt à-dire, de nous retracer des images ſenſibles des objets abſens, ou d'opérer de telle maniere ſur les images, que quelquefois elles ſemblent être des inventions & des créations nouvelles. Or il eſt évident que cette *puiſſance* ne peut être aſſimilée ni à l'*idée* ni à la *penſée*, qui ſont des *effets* produits : c'eſt donc ſon effet propre ou une *imagination* qu'il faut comparer avec l'*idée* & la *penſée*, comme l'Auteur le fait dans ſes appli-

cations. Or l'*imagination*, considérée comme production ou effet de la puissance imaginative, est une *idée* ou une *pensée* imaginaire ou neuve; &c. & particuliere à la faculté d'imaginer; c'est une *image* reproduite ou créée, ou diversifiée; &c. sans le concours des objets extérieurs. Comme il s'agit ici de l'exactitude du langage, mes Lecteurs ne seront pas surpris que je releve la faute de comparer un terme avec d'autres termes dans un sens, tandis qu'il ne leur est comparable que dans un autre.

La *pensée* est une action quelconque de l'esprit, ou un travail qu'il fait sur ses *idées*; considération, réflexion, comparaison, combinaison, décomposition, jugement, &c. Ainsi *pensée* se prend pour *idée*; mais c'est une *idée* produite par l'esprit. *Pensée* se prend pour *opinion*; mais c'est une *opinion* moins méditée, moins approfondie, moins réfléchie, moins raisonnée, moins appuyée, moins arrêtée. *Pensée* se prend pour *dessein*; mais le *dessein* est plus combiné, plus concerté, plus décidé, plus achevé. *Pensée* se prend pour vue, réflexion, délibération; mais elle a toujours quelque chose de plus vague & de moins précis. *Pensée* se prend pour sentence, maxime, &c.; mais elle n'exprime ni le grand sens de la sentence, ni la hauteur ou la profondeur de la maxime. La *pensée* est susceptible de toute sorte de qualifications métaphysiques, littéraires, morales, &c.: il y a donc la *pensée* littéraire, la *pensée* morale, la *pensée* métaphysique. La *pensée* est opposée tantôt à l'action, tantôt à la parole, &c.... Je m'arrête: il est temps de finir.

Périphraſe, *Circonlocution.*

Périphraſe ſignifie en grec, ce que *circonlocution* ſignifie en latin, un circuit, un détour de paroles. περὶ, *circùm*, autour : φράζω, *loqui*, parler, dire.

La *périphraſe* (& de même la *circonlocution*) conſiſte à dire en plus de paroles ce que l'on auroit pu dire en moins, ſelon la définition de Quintilien.

La *périphraſe* ſuppoſe la *phraſe* : or nous entendons par *phraſe*, une propoſition compoſée de divers termes & qui forme un ſens. La *circonlocution* ſuppoſe la *locution* ; & nous entendons par *locution*, une certaine maniere de s'exprimer, qui a quelque choſe de particulier. Ainſi la *périphraſe* devroit naturellement rouler ſur une propoſition entiere ; & la *circonlocution*, ſur une expreſſion quelconque. Par *circonlocution*, vous appellerez Louis XII *le Pere du peuple* ; Alexandre *le vainqueur de Darius* : ce n'eſt pas-là une *phraſe*. Par *périphraſe*, vous direz que *le ſoleil ſort des bras de Thétis*, ou qu'*il ſe replonge dans l'Océan*, pour dire qu'il ſe leve ou qu'il ſe couche : chacune de ces propoſitions a un ſens complet. Cette différence eſt dans les termes, quoiqu'on n'y ait point d'égard : car, ainſi que l'obſerve du Marſais, la *périphraſe* tient auſſi la place d'un mot, quoique ce ſoit plutôt l'office de la *circonlocution*.

Périphraſe eſt proprement un terme de Rhé-

torique : la *périphraſe* eſt une figure par laquelle, à l'expreſſion ſimple d'une idée, vous ſubſtituez une deſcription ou une expreſſion plus développée ; pour rendre le diſcours plus agréable, plus noble, plus ſenſible, plus frappant, plus intéreſſant, plus pittoreſque. *Circonlocution* eſt un terme plus ſimple : la *circonlocution* ſera plutôt une expreſſion détournée, développée, & ſubſtituée à l'expreſſion naturelle, ſans art ou moins par art & avec une intention oratoire ou poétique, que par néceſſité, par convenance, pour la commodité, pour l'utilité, ſoit parce qu'on n'a pas le mot ou l'expreſſion propre, ſoit parce qu'il eſt à propos de s'en abſtenir, ſoit parce qu'il s'agit de faciliter l'intelligence des choſes. La *circonlocution* ſeroit donc la *périphraſe* commune, familiere, ſans prétention de ſtyle & de recherche dans l'élocution : la *périphraſe* ſeroit donc la *circonlocution* oratoire ou poétique, faite pour embellir ou relever le diſcours.

Quoique cette diſtinction n'ait point été faite expreſſément, il n'eſt pas moins vrai que les Grammairiens & les Rhéteurs parlent & traitent plutôt de la *périphraſe* que de la *circonlocution* ; qu'il eſt utile de diſtinguer ce qui appartient proprement à l'art, de ce qui n'a qu'un rapport accidentel avec l'art : il n'eſt pas moins vrai que, dans une foule de cas, on prend naturellement les détours de la *circonlocution*, ſans avoir deſſein de faire des *périphraſes*.

L'Orateur cherche à donner à ſon diſcours plus de force, de chaleur & d'intérêt, par des *périphraſes* qui déploient la choſe pour la pré-

conlocution & la *périphraſe* ne vont à leur but que par un *circuit* qui mene à ce but en tournant *autour* de lui ; car *circùm* ſignifie autour, en tournant, en formant un cercle ou des lignes courbes ou des détours, dans *circon-locution* comme dans *cir-cuit* ; & *péri* a le même ſens dans *périphraſe*.

Perpétuel, Continuel, Éternel, Immortel, Sempiternel.

Perpétuel, lat. *perpetuus*, formé de *peto*, aller, marcher (*pes*, *ped*, pied), & de *per*, à travers, dans toute l'étendue, entiérement, pleinement ; & appliqué au temps, à la durée, ce mot déſigne proprement l'action de traverſer, pour-ainſi-dire, toute l'étendue du temps, d'aller toujours, de ne pas finir.

Continuel, lat. *continuus*, formé de la racine *ten*, étendre, prolonger, maintenir, & de *con*, avec. Il marque proprement l'action qui ſe fait avec *tenue*, ſuite, conſtance, ſans relâche, ſans interruption ; ce à quoi on tient la main & long-temps, qui ne ceſſe pas.

Éternel, lat. *æternus*, dérivé de la racine *æt*, temps, âge ; en oriental, *hed*, *hoth* ; en celte *oed*, temps. Il déſigne l'état, la qualité de ce qui eſt de tout temps, en tout temps, dans tous les temps. Mais ce mot ne ſignifieroit-il pas plutôt l'*être*, celui qui *eſt*, celui qui eſt même avant & après les temps ? car l'Éternel proprement dit n'a pas commencé d'être.

Immortel, lat. *immortalis*, formé de la négation *in*, & de *mors*, *mortalis*, mort, mortel. Il marque la qualité de ce qui ne meurt pas, de ce qui vit toujours.

Sempiternel, lat. *ſempiternus*, formé du latin *ſemper*, toujours, à jamais, mot compoſé de *ſe*, *he*, *ſem*, *heim*, qui marque l'exiſtence, & de *per*, qui marque toute l'étendue, la plénitude, la perfection : *iternus* marque, comme *æternus*, le temps, le plus grand temps (*ter*, très). Ce mot qualifie donc ce qui eſt à jamais, ce qui exiſte toujours, ce qui ne s'évanouira pas.

Ainſi *perpétuel* déſigne le cours & la durée d'une choſe qui va ou qui revient toujours : *continuel*, le cours ou la durée prolongée d'une choſe qui ne s'arrête pas, ou une ſuite longue de choſes qui ſe ſuccedent rapidement : *éternel*, la durée de l'objet qui n'a ni commencement ni fin, ou du moins qui n'a point de fin : *immortel*, la durée de l'être qui ne meurt pas ou ne paſſe pas : *ſempiternel*, la durée de la choſe qui exiſte toujours ou qui ne périra pas.

Par la valeur propre des termes, *perpétuel* & *continuel* expriment une action ou un cours de choſes, avec cette différence que *perpétuel* exclut toute borne à la durée de la choſe dans l'avenir ; & que *continuel* marque une choſe commencée & ſuivie, ſans rien déterminer ſur ſa durée future. *Eternel*, *immortel*, *ſempiternel*, ne font proprement qu'annoncer un état permanent & illimité dans ſa durée ; mais avec cette différence qu'*éternel* exprime littéralement la durée du temps, *immortel* la durée de la vie,

ſempiternel la durée de l'exiſtence. Dans un ſens ſtrict, *éternel* exclut un commencement de même qu'une fin ; *immortel* & *ſempiternel* font abſtraction du commencement.

Le mot *perpétuel* n'exclut ni n'exige la continuation rigoureuſe & abſolue, ſans interruption & ſans intermiſſion : ainſi nous diſons également le *mouvement perpétuel* (& il ne ceſſe jamais), & des *rentes perpétuelles* (& elles ne font que revenir à certaines époques).

Le mot *continuel* ne ſouffre point d'interruption, ou il veut une ſucceſſion rapide ſans autre acceſſoire : ainſi des pluies ſont longues ou *continuelles*, dans une ſaiſon, mais à la fin elles ceſſent ; elles finiſſent un jour. Si des maux *continuels*, ou qui ne laiſſent point de relâche, duroient toujours, ils ſeroient *perpétuels*.

Le mot *éternel* réunit les idées de *continuité* & de *perpétuité*, toujours avec une idée plus ou moins ſévere & même effrayante ; ou plutôt il emporte toute la *continuité* & la *perpétuité* du temps ; ou même il déſigne une durée qui, oppoſée à celle du temps, n'a ni ſucceſſion ni changement, ni paſſé ni futur : c'eſt dans ce dernier ſens que Dieu eſt *éternel* : dans un autre ſens, les peines de l'enfer ſont *éternelles*, ou ſans ceſſe & ſans fin.

Le mot *immortel* marque la ſorte d'éternité de l'être vivant ou d'un être perſonnifié, & de tout objet à qui l'on attribue la vie : ainſi le Dieu vivant eſt *immortel*, l'ame eſt *immortelle* ; la gloire qui ne paſſe point, qui brille toujours, qui vit dans la mémoire des hommes, eſt *im-*

mortelle, & de même du nom, des hauts faits, &c.

Le mot *ſempiternel* rappelle une ſorte d'éternité ſucceſſive qui parcourt, comme par degrés, toute la ſuite des temps, pour-ainſi-dire, jour par jour, tous les jours, toujours (*ſemper*), pour ne jamais finir ; mais comme ce mot, purement latin, n'a point de famille dans notre Langue, il n'eſt point uſité, & il ne ſe dit qu'en raillant d'une femme très-vieille & qui, ce ſemble, ne peut mourir.

Ces termes ſe relâchent de leur ſévérité, & ne marquent ſouvent qu'une durée ou un temps plus ou moins long. Ainſi un Supérieur de couvent eſt *perpétuel*, lorſqu'il l'eſt pour ſa vie, & on érige des monumens *perpétuels* qui durent tant qu'ils peuvent : des plaintes très-longues & très-fréquentes ſont *continuelles* : ce qui dure outre-meſure, contre notre attente ou l'ordre commun, de maniere à fatiguer, à excéder, eſt *éternel* : ce qui mérite ou laiſſe une longue & glorieuſe mémoire, eſt *immortel* : la perſonne qui paſſe les bornes de la vie & qu'on ſemble ennuyé de voir vivre, eſt *ſempiternelle*. Ces applications en diſent aſſez pour que le Lecteur diſtingue aiſément ce qui ſe prend en bonne ou en mauvaiſe part.

Perſévérer, Perſiſter.

JE l'ai dit ſouvent, *per* ſignifie entiérement, abſolument, pleinement, parfaitement, fort, très : c'eſt ce ſuperlatif qu'il marque à la tête de ces deux verbes. *Persévérer* vient de *ſever, sévere*, rigoureux, inflexible, qui ne cede point, ne change point, ne ſe dément point, & reſte dans le même état, dans ſon état naturel ou ordinaire : *ſe* eſt la prépoſition *ſine*, ſans. Le latin *perſeverus*, ſi voiſin de *perſeverare*, ſignifie très-ſévere. *Perſiſter*, lat. *perſiſtere*, eſt un compoſé de *ſiſtere*, arrêter, s'arrêter, fixer, ſe fixer, ſoutenir, s'en tenir à, être ou tenir ferme, &c.

Persévérer ſignifie continuer avec attache ou plutôt pourſuivre avec une longue conſtance ce qu'on avoit commencé & même continué. *Perſiſter* ſignifie ſoutenir avec attachement & confirmer avec une ferme aſſurance ce qu'on a décidé ou réſolu.

Persévérer ſe dit proprement des actions & de la conduite ; *perſiſter*, des opinions & de la volonté. C'eſt dans la pratique ou l'exercice d'une choſe, dans le bien ou dans le mal, dans un genre d'occupation ou de vie, qu'on *persévere* : c'eſt dans ſon ſentiment ou dans ſon dire, dans ſa détermination ou dans ſa réſolution, dans ſa maniere de penſer ou de vouloir, qu'on *perſiſte*.

Vous ne *perſiſtez* pas dans le travail ou l'étude ; vous y *persévérez* : vous *perſiſtez* dans votre

votre dépoſition ; & vous n'y *persévérez* qu'autant qu'il eſt queſtion d'actes répétés ou d'affirmations multipliées. Pour *persévérer*, il faut toujours agir de même ſans ſe démentir ; pour *perſiſter*, il n'y a qu'à demeurer ferme ſans varier. Celui qui *persévere* dans ſa révolte, ſe comporte toujours en rebelle ; il faut l'arrêter dans ſa marche : celui qui *perſiſte* dans ſa révolte, y eſt fermement attaché ; il faudroit changer ſes ſentimens.

J'ai dit que *perſévérer* marquoit l'attache, je veux dire une aſſiduité ſoutenue : j'ai dit que *perſiſter* marquoit l'attachement, je veux dire une volonté ferme. Il ſuffit d'un acte de récollement, pour qu'un témoin *perſiſte* dans ſa dépoſition : il faut une ſuite d'épreuves, pour qu'un Fidele ſoit cenſé *persévérer* dans ſa foi. On *persévere* par l'habitude de faire ; & c'eſt ce qui demande une longue conſtance : on *perſiſte* par la force de la réſolution ; & c'eſt ce qui annonce la fermeté.

Ce n'eſt pas aſſez de continuer, il faut *perſévérer* : ce n'eſt pas aſſez de réſoudre, il faut *perſiſter*. Si vous ne *perſiſtez* pas dans vos bons ſentimens, vous ne *persévérerez* pas dans vos bonnes œuvres : ſi vous n'êtes pas ferme, vous tombez ; ſi vous n'êtes pas conſtant, vous changez. La vertu eſt de *perſévérer* ; la force d'eſprit eſt de *perſiſter*.

A *persévérer*, on arrive à ſon but : à *perſiſter*, on demeure dans le même état. Rien ne réſiſte à celui qui *perſévére* : celui qui *perſiſte*, réſiſte à tout. Celui qui *persévérera* juſqu'à la fin, ſera ſauvé : celui qui *perſiſtera* toujours,

eſt fort de caractere ou opiniâtre : il eſt *opiniâtre*, s'il *perſiſte* dans une fauſſe opinion ou dans une mauvaiſe réſolution, ſans vouloir en convenir ou ſe déſabuſer.

Il eſt viſible, par ces dernieres phraſes, que *persévérer*, employé ſeul & ſans acceſſoire qui détermine le bien ou le mal, ſe prend en bonne part : c'eſt ainſi que le ſubſtantif *persévérance* déſigne une vertu. *Perſiſter* ne marque par lui-même ni louange ni blâme ; mais il entraîne ſouvent la qualification d'*opiniâtreté*.

Ainſi donc, quand on a dit que *perſévérer* marquoit la réflexion & la volonté de ne point changer, on n'a pas ſaiſi le caractere du mot : mais on a été tout près de ſaiſir celui du mot *perſiſter*, quand on a dit qu'il marquoit l'attachement & la conſtance ou l'opiniâtreté à *perſévérer*.

On a dit encore qu'il y avoit des cas où ces mots ſignifioient préciſément la même choſe ; mais que *persévérer*, avec un ſens plus étendu, ſe dit généralement de tout ce qui demeure dans le même état, quelle que ſoit la cauſe de cette invariabilité ; & que *perſiſter*, plus reſtreint dans ſa ſignification, ne peut être employé que dans les cas où il y a un deſſein arrêté, un acte ou une délibération de la volonté qui la détermine & la fixe à une choſe. Ainſi on diroit qu'un corps *persevere*, mais non qu'il *perſiſte*, dans ſon repos, tant qu'une cauſe extérieure ne lui communique point de mouvement. Quelques Phyſiciens ont pu dire qu'un corps *persévere* dans ſon état, pour lui attribuer une ſorte d'invariabilité, mais contre l'uſage commun ou

plutôt général, quoique d'une maniere conforme au ſens naturel du mot ; car, hors de là, il ſeroit difficile de trouver un ſeul exemple qui juſtifie cette acception. A la maniere des Latins, nous n'employons ce mot que dans un ſens moral, comme celui de *perſiſter*, qui d'ailleurs pourroit, auſſi-bien que *perſévérer*, être pris, ſelon ſa valeur naturelle, dans un ſens phyſique. Quoiqu'il en ſoit, il n'eſt pas moins vrai qu'il n'y a point de cas où l'un & l'autre aient exactement la même ſignification.

Peſtilent, Peſtilentiel, Peſtilentieux, Peſtiféré.

Peſtilent, qui tient de la peſte, du caractere de la peſte, qui eſt contagieux. *Peſtilentiel*, qui eſt infecté de peſte, qui eſt propre à répandre la contagion. *Peſtilentieux*, qui eſt tout infecté & tout infect de peſte, qui eſt fait pour répandre de tous côtés la contagion. *Peſtiféré*, qui produit, porte, communique, répand partout la peſte, la contagion.

Une choſe eſt *peſtilente*, qui peut exciter ou communiquer un venin : on dit une fievre *peſtilente*, un ſouffle *peſtilent*, un air *peſtilent*, &c. Cicéron oppoſe les lieux *peſtilens* aux lieux *ſalubres* : leur infection peut cauſer ou communiquer la contagion.

Peſtilentiel tient à *peſtilence*, & *peſtilence* marque le regne de la peſte, une contagion éta-

blie, une influence épidémique : des maladies *peſtilentielles*, comme les fievres malignes & les petites véroles pourprées, ſont propres à engendrer de funeſtes épidémies : des exhalaiſons ou des vapeurs *peſtilentielles* ſont les miaſmes ou les émanations propres de la corruption, de la contagion ; ce qui les diſtingue fortement des vapeurs *peſtilentes*. De tous ces mots, c'eſt celui qui nous eſt le plus familier.

Peſtilentieux marque par ſa finale, la force, l'activité, l'opiniâtreté de la contagion : mais ce mot, adopté dans le dernier Dictionnaire de l'Académie, n'eſt pas uſité ; & s'il eſt quelquefois employé, il paroît, par les citations de l'Académie, que c'eſt dans un ſens religieux ou moral. Ainſi on dira des diſcours *peſtilentieux*, des ſentimens *peſtilentieux*, une doctrine *peſtilentieuſe*. C'eſt ainſi que le ſens moral peut être utilement diſtingué du ſens phyſique. Les Latins qui n'avoient que les mots *peſtilens* & *peſtifer*, diſoient au figuré, des *citoyens peſtiferes*, un *tribunal peſtifere*, des *vices peſtiferes*, une joie *peſtifere*.

Dans notre Langue, *peſtifere* eſt un terme didactique, comme *ſomnifere*, *létifere*, *mortifere*, &c. terme de Médecine. Le latin *ferre* ſignifie également produire, cauſer, porter, apporter : un corps *peſtifere*, une odeur *peſtifere*, une vapeur *peſtifere*, cauſe ; communique, apporte en effet la peſte, la contagion, l'épidémie.

Peu, Guere.

Pu, pau, parv, peu, expriment, dans un grand nombre de Langues, l'idée de petiteſſe, de *peu*. Ménage avoit rapporté, dans ſes Origines, le mot *guere* au *guare* des Italiens, ou *gara* (retrancher) de l'hébreu : mais, dans ſes Obſervations, il ſe reproche de n'avoir pas remarqué qu'il venoit du latin *avarè*, devenu, *varè*, enſuite *garè*, *guere*. C'eſt dommage que *guere* ſignifie *beaucoup* ; car il ne déſigne *peu* qu'en vertu de la négation qui l'accompagne toujours : il *n'*y en a *guere*, ou il *n'*y en a *pas* beaucoup. *Ger*, *gar*, ſignifie amas, tas : de-là notre mot *ger-be*, &c.

Il y a cette différence entre les deux phraſes, *il n'y en a guere* & *il n'y en a pas beaucoup*, que celle-ci ne fait que nier ou exclure la grande quantité, le grand nombre, la vraie abondance ; au lieu que l'autre exclut ou nie indéfiniment la quantité, le nombre, l'amas. Ainſi *non guere* diminue beaucoup plus & déſigne beaucoup moins de choſes que *pas beaucoup*. Il *n'*y a *guere*, c'eſt-à-dire, il n'y a pas nombre, quantité, amas ; il n'y a pas quantité remarquable, ſuffiſante, convenable ; il y a manque, défaut, diſette.

Peu eſt donc l'oppoſé de beaucoup ; & *guere* en devient une forte négation. S'il n'y a *guere* d'une choſe, non-ſeulement il n'y en a pas *beaucoup*, mais il n'y en a pas aſſez, il n'y en a

pas ce qu'il faut, il y en a *trop peu*, *fort peu*, il n'y en a presque point. L'usage est parfaitement conforme à cette observation, ainsi que je le prouverai plus bas.

Mais je dois remarquer d'abord que *peu* affirme positivement la petite quantité, & que *guere* ne fait que l'indiquer ou la supposer. *Peu* détermine une petite quantité ; & dès-lors il convient au ton positif, à l'assertion formelle, à l'opinion décidée. *Guere* ne détermine rien sur la petite quantité ; & dès-lors il laisse nécessairement une incertitude, un doute, & quelque chose de vague dans l'idée de *peu*. A la vérité, dès qu'il exclut la quantité, il laisse *bien peu* de chose.

Qui ne voit *guere*, dit la Fontaine, n'a *guere* à dire : ce n'est pas à dire que qui sait *peu*, parle *peu*. Savoir *peu* & parler *peu* expriment l'opposition formelle à *beaucoup* ; ne voir *guere*, n'avoir *guere* à dire, indique l'idée vague de *pas grand'chose* ; mais l'esprit, invité par cette maniere de parler à diminuer l'objet, le réduit presque à rien, comme on le verra par d'autres exemples.

Vous dites positivement qu'il y a *peu* de commerce dans un pays ; le commerce en est petit. Vous dites vaguement qu'il n'y a *guere* d'argent dans le commerce ; & par-là vous indiquez que l'argent y manque.

On dira qu'il y a *peu* de vin cette année, eu égard aux récoltes ordinaires, quoiqu'on n'en manque pas. Vous direz qu'il n'y en a *guere* dans le canton, pour marquer que vous ne

croyez pas qu'il y en ait suffisamment ou pour le besoin.

Un homme qui a *peu* d'argent, en a & peut-être assez : un homme qui n'en a *guere*, en manque, il en manquera. Vous demandez d'un plat, *peu* ? Mais si l'on ne vous en sert pas assez, vous trouvez qu'il n'y en a *guere*; qu'il y en a *trop peu*, *bien peu*. Vous rencontrerez mille exemples semblables où *guere* désigne une *quantité insuffisante*, tandis que *peu* ne marque que la petite quantité sans accessoire. On vit avec *peu*, on est content de *peu*; mais s'il n'y a *guere* de ce qu'il faut pour vivre ou pour être content, on vit mal & on n'est pas content. Les plaisirs durent *peu*; & les grands plaisirs ne durent *guere*.

* Il y a différens degrés de *peu*, *bien peu*, *fort peu*, *trop peu*, *très-peu*, *tant soit peu*, *si peu que rien*. Il n'en est pas ainsi de *guere*, il indique le *peu* comme indivisible : il exclut donc naturellement par son emploi négatif, tout ce qu'il peut exclure, & il ne laisse du *peu* que ce qu'il est obligé d'en laisser, *le moins*.

Il y a *peu*, *fort peu* d'originaux, & encore moins de bonnes copies. Il y a *si peu* d'originaux, qu'il n'est *guere* d'hommes qui, placés dans des circonstances tout-à-fait différentes, n'eussent été d'autres hommes.

Avec *peu*, on fait quelquefois *beaucoup* : avec *trop peu*, on ne fait *guere*, on ne fait pas grand'chose.

Sans expérience, on n'a *guere* de raison : avec

une grande expérience, on n'en a encore que *trop peu.*

Il y a ſi *peu* de gens à leur place dans le monde, qu'on diroit preſque le monde renverſé. Il n'y a *guere* d'homme aſſez fort pour aller ſe mettre à ſa véritable place, & point pour s'y maintenir.

Beaucoup d'eſprit & fort *peu* de goût, cela ſe rencontre : il ſemble que l'eſprit & le goût ſoient comme deux ſens différens de l'entendement. Du génie ſans goût, la choſe n'eſt *guere* poſſible, ſi elle l'eſt : qu'eſt-ce en effet que le génie, ſi ce n'eſt le goût ou le ſentiment & la révélation du grand, du ſublime, du beau (*a*)?

Il n'eſt pas étonnant qu'avec *peu* d'eſprit & de talent, on ſe faſſe une réputation, dès qu'on a le talent & l'art de ſe faire une réputation. Il n'eſt *guere* de réputation qui ne hauſſe ou ne baiſſe à la mort de l'homme célebre ; car tant que les perſonnes exiſtent, nous jugeons les perſonnes & les œuvres tout enſemble.

* *Peu* qui comporte des degrés de comparaiſon, ne ſe place pas devant des comparatifs

(*a*) » Beaucoup de gens prétendent que le génie » exclut le goût ; & Corneille eſt toujours l'exemple » dont s'appuie cette aſſertion. Corneille me perſuade » au contraire que le génie & le goût ſont inſéparables ; » car il ne manque jamais de goût que quand ſon génie » l'abandonne «, *Doutes ſur les opinions reçues dans la Société.* Fort bien obſervé ! Eh ! qui donc nous a donné le goût de la bonne Tragédie ? c'eſt à cet homme qu'on refuſe le goût !

ou des termes de comparaiſon ; or c'eſt préciſément le contraire de ſon ſynonyme. On dit qu'une perſonne n'eſt *guere mieux* ou *guere meilleure* qu'une autre ; & il faudroit dire qu'elle eſt, non pas *peu*, mais ſubſtantivement *un peu* mieux, *un peu* meilleure qu'une autre. Or il eſt évident qu'*un peu* marque une différence ſenſible, un jugement poſitif, une quantité certaine : au lieu que *guere* n'indique alors qu'une quantité inſenſible, un jugement douteux, une différence inſenſible ou ſi légere qu'on n'en fait pas cas.

S'il n'y a *guere moins* de probabilité pour une opinion que pour une autre, elles ſont preſque également probables : s'il y en a *un peu plus* pour celle-là que pour celle-ci, elles le ſont inégalement. Entre deux objets dont l'un n'eſt *guere* plus agréable que l'autre, vous laiſſez choiſir : entre deux objets dont l'un eſt *un peu plus* agréable que l'autre, vous choiſiſſez. Souvent même vous penſez qu'il n'y a point de différence entre deux choſes, lorſque par condeſcendance pour celui qui en trouve *un peu*, vous dites qu'il n'y en a *guere*. Ainſi *guere* dit ordinairement moins ou marque moins de grandeur ou de quantité que *peu*.

* Auſſi l'Académie obſerve-t-elle que *guere* ſe met ſouvent pour *preſque*, *preſque point*, comme quand ce mot eſt ſuivi d'un *que*. Par exemple, il n'y a *guere* que lui qui fut capable de faire cela, c'eſt-à-dire, il eſt *preſque* le ſeul, peut-être le ſeul homme capable de le faire : s'il y en a d'autres, il y en a *fort peu*.

Il n'y a *guere* qu'Alexandre qui fut capable de ſonger à donner un centre de commerce au monde. Il y a *peu* d'hommes capables, comme Annibal, de ſervir l'Etat dans toutes les parties du gouvernement & de l'adminiſtration, autant que dans les armes : on nommera *Catinat* & fort *peu* d'autres.

Ecoutez le monde : il vous dira qu'il n'y a *guere* que des fous, ou qu'il n'y a que des fous qui, ſans intérêt & à leurs riſques & périls, profeſſent hardiment les vérités de l'ordre public. C'eſt *peu* que ce mot, mais c'eſt aſſez pour faire connoître la trempe des ames.

S'il y a beaucoup de ſpectacles, il y aura beaucoup d'oiſiveté & *peu* de mœurs. Si les ſpectacles ne ſont plus *guere* que des écoles de mauvaiſes mœurs, je ne demanderai point comment une honnête femme y va même publiquement (ce ſeroit une queſtion bien ridicule dans ce ſiecle), mais comment elle y mene ſa fille?

Vous allez conſulter les regiſtres des exécutions criminelles, pour ſavoir s'il s'eſt commis *peu* ou beaucoup de crimes dans un tel temps : & vous avez raiſon, ſi vous êtes ſûr qu'il n'y a *guere* eu alors que des crimes qui ayent été punis par les Loix.

* Enfin il eſt très-ordinaire d'employer le mot *guere* pour adoucir la force & modérer l'énergie de la négation abſolue *pas* ou *point*, par un air d'exception ou de doute. Ainſi, pour ne pas dire ſéchement qu'une femme eſt laide, vous dites qu'elle n'eſt *guere* jolie ; & vous diriez qu'elle n'eſt pas fort jolie, pour dire

qu'elle l'eſt *peu* ou qu'elle ne l'eſt qu'*un peu*. Vous dites que vous ne vous ſouciez *guere* d'une choſe dont vous vous ſouciez *fort peu*, ou dont vous ne vous ſouciez point du tout. Pour ne pas trancher par une aſſertion abſolue, vous direz qu'il n'y a *guere* de vertu ſans défaut, de mal ſans quelque bien, d'abus ſans protecteur, d'abſurdité ſans partiſan, &c. Vous vous abſtiendriez modeſtement & philoſophiquement de dire *peu*, quand vous n'avez rien de poſitif & d'abſolu à établir ; & que vous ne ſavez pas certainement s'il y en a *peu* ou *point*.

Piquant, Poignant.

De *pic*, ce qui eſt pointu, aigu, ce qui perce, fiche, arrête, nous avons fait *piquer* ; les Latins ont fait *pug*, *pung*, *pungere*, d'où notre mot *poindre*. *Piquer* ſignifie *percer* dans, entamer légérement avec une pointe, faire par ce moyen un petit trou : la *piqûre* eſt plus ou moins légere ; elle ne fait qu'une petite ouverture ; elle ne pénetre pas très-avant dans un corps épais & gros. Nous diſons *poindre*, plutôt dans le ſens de *percer*, paroître, commencer à luire comme le jour, ou à pouſſer comme les herbes, quand on n'en voit qu'une petite *pointe*, que dans le ſens littéral de *piquer*. Cependant on dit en proverbe, *poignez vilain, il vous oindra ; oignez vilain, il vous poindra* : mais dans cet exemple, le mot ne déſigne que vaguement l'action de faire du mal ou

Il n'y a *guere* qu'Alexandre qui fut
de ſonger à donner un centre de co
monde. Il y a *peu* d'hommes capab
Annibal, de ſervir l'Etat dans to
du gouvernement & de l'admini
què dans les armes : on nor
fort *peu* d'autres.

Ecoutez le monde : il
guere que des fous, ou
qui, ſans intérêt & à
profeſſent hardiment
blic. C'eſt *peu* que
pour faire connoître

S'il y a beauco ie ;
beaucoup d'oiſive bleſſe,
ſpectacles ne ſo iant.
mauvaiſes mœr obſervée dans
ment une hor e fondée ſur celle-
ment (ce ſe uant s'applique à la
ce ſiecle), e ; & *poignant*, au mal,

Vous a éprouvez. Un trait eſt *pi-*
tions cri al eſt *poignant* : vous dites *une*
peu ou e & *une douleur poignante* : une
& vou t *piquante*, & le remords eſt *poi-*
a gue mot eſt ſur-tout une qualification de
puni de la cauſe interne, tandis que l'autre
e proprement l'action d'une cauſe exté-
re.

Les choſes nous paroiſſent *piquantes* en raiſon
de ce que nous ſommes ſenſibles : le mal que je
trouve *poignant*, ſeroit peut-être léger pour vous.
Le trait qui s'émouſſe contre l'un, perce l'autre :
le breuvage qui n'eſt pour celui-là qu'un verre
d'eau, eſt un poiſon pour celui-ci.

vent plus *poignant* que
ntiment eſt comme
nvenime, l'ir-

n mérite:
s'eſt attiré.
ne!
npunément eſ-
i *piquante* & ſi
er ſa peine, comme
qui ſe nourrit du mal
plus *poignante* & plus
qui ne ſe repaît que de

Pis, Pire.

MENT oſer dire qu'une Nation éclairée
e dans la mépriſe étonnante de prendre un
erbe pour un adjectif! J'ai beau repaſſer dans
on eſprit la preuve qu'on eſt tombé dans cette erreur inconcevable, je crains toujours de m'être fait illuſion.

Cherchez le mot *pis*; vous le trouverez par-tout qualifié d'abord d'*adjectif comparatif*. Je l'ai cru ſur la foi de l'autorité, je pourrois dire ſur la foi publique. Mais en tâchant de découvrir une différence entre *pire* & *pis*, *adjectifs*, je n'ai pu reconnoître dans ce dernier qu'un adverbe : je ne dois point le diſſimuler, & je propoſerai mes doutes en les ſoumettant au jugement de nos Maîtres.

de la peine. Il faut donc consulter ses dérivés ; or ses dérivés désignent quelque chose de très-piquant, très-perçant, très-aigu, plus ou moins profond & douloureux. Ainsi la *ponction* n'est pas une simple *piqûre* ; la *componction* est une vive douleur ; un *poignard* est une arme cruelle, ce qui cause une grande douleur, &c.

Poignant dit donc plus que *piquant*. Un point de côté vous *poind* & ne vous *pique* pas : il vous cause une vive douleur avec des élancemens, comme si l'on vous donnoit des coups de lancettes, & non de petits coups d'épingles. Une injure *poignante pique* jusqu'au vif, *perce* jusqu'au cœur. Le *piquant* est même quelquefois très-agréable ; il réveille, il chatouille : on est toujours blessé, toujours souffrant, de ce qui est *poignant*.

Mais la différence ordinairement observée dans l'usage de ces mots, & peut-être fondée sur celle-là, consiste en ce que *piquant* s'applique à la cause, à la chose qui pique ; & *poignant*, au mal, à la douleur que vous éprouvez. Un trait est *piquant*, & votre mal est *poignant* : vous dites *une raillerie piquante* & *une douleur poignante* : une épigramme est *piquante*, & le remords est *poignant*. Ce mot est sur-tout une qualification de l'effet ou de la cause interne, tandis que l'autre désigne proprement l'action d'une cause extérieure.

Les choses nous paroissent *piquantes* en raison de ce que nous sommes sensibles : le mal que je trouve *poignant*, seroit peut-être léger pour vous. Le trait qui s'émousse contre l'un, perce l'autre : le breuvage qui n'est pour celui-là qu'un verre d'eau, est un poison pour celui-ci.

Le reſſentiment eſt ſouvent plus *poignant* que l'injure n'eſt *piquante*. Le reſſentiment eſt comme l'aiguillon reſté dans la plaie; il l'envenime, l'irrite & l'enflamme.

L'injure la plus *piquante* eſt celle qu'on mérite: le mal le plus *poignant* eſt celui qu'on s'eſt attiré. Comme on ſe fait juſtice de ſoi-même!

La langue maligne, qui s'eſt impunément eſſayée ſur les foibles, en devient ſi *piquante* & ſi hardie, qu'elle ſemble chercher ſa peine, comme l'abeille ſa mort. L'envie, qui ſe nourrit du mal qu'elle fait, en devient plus *poignante* & plus avide, comme la faim qui ne ſe repaît que de fumée.

Pis, Pire.

COMMENT oſer dire qu'une Nation éclairée tombe dans la mépriſe étonnante de prendre un adverbe pour un adjectif! J'ai beau repaſſer dans mon eſprit la preuve qu'on eſt tombé dans cette erreur inconcevable, je crains toujours de m'être fait illuſion.

Cherchez le mot *pis*; vous le trouverez par-tout qualifié d'abord d'*adjectif comparatif*. Je l'ai cru ſur la foi de l'autorité, je pourrois dire ſur la foi publique. Mais en tâchant de découvrir une différence entre *pire* & *pis*, *adjectifs*, je n'ai pu reconnoître dans ce dernier qu'un adverbe: je ne dois point le diſſimuler, & je propoſerai mes doutes en les ſoumettant au jugement de nos Maîtres.

Si *pis* étoit adjectif, il seroit, du moins quelquefois, joint à un substantif, puisque c'est-là l'office propre de l'adjectif. Or il ne l'est jamais ; du moins je ne le trouve dans aucun exemple à citer. On ne dira pas qu'il n'y a *pis* sourd que celui qui ne veut pas entendre : on ne dira pas, *un remede* pis *que le mal* : on ne dira pas qu'un malade est dans un *pis* état qu'il n'étoit, &c. ; c'est toujours *pire* que vous joignez à un substantif.

On suppose que *pis* est adjectif dans les phrases suivantes : *Il n'y a rien qui soit* pis *que cela : Ce que j'y trouve de* pis *: Il ne me sauroit rien arriver de* pis. Or ces exemples ne prouvent rien. *Pis* est adverbe dans ces phrases, comme *mieux* dans celles-ci : *Il n'y a rien qui soit* mieux *que cela : ce que j'y trouve de* mieux, &c. *Pis* est l'opposé de *mieux*, & il se place de même dans les mêmes cas, comme adverbe : *pire* est l'opposé de *meilleur*, & il s'employe de même seul, comme adjectif.

Pis adjectif auroit un féminin ; car ce mot ne sauroit être des deux genres : seroit-ce *pire* ? Mais *pire* est *pire*, mot des deux genres ; & il est ridicule de supposer qu'un adjectif qui est masculin & féminin, ait encore, on ne sait pourquoi, un autre masculin. *Pire* est le latin *pejor*, des deux genres, comme *meilleur*, *melior* : *pis* est l'adverbe *pejùs*, formé du neutre *pejus*, comme *mieux* est *meliùs*, du neutre *melius*.

Pis est adverbe ; on en convient : or, s'il n'est point de cas où il ne puisse être reconnu pour adverbe, comme *mieux*, il n'est que cela. Ainsi *pire* n'est qu'adjectif comme *meilleur* ; c'est un point convenu : il n'y a que le peuple qui dise *tant pire*,

de mal en pire, &c. *Pis* signifie *plus mal*; & *pire*, *plus mauvais*.

Je sais que *pis* & *pire* s'employent substantivement & dans le degré superlatif, mais celui-ci comme adjectif, & celui-là comme adverbe. On dit *le pis*, comme *le mieux*; & *le pire*, comme *le meilleur*. Dans ces manieres de parler elliptiques, *pire* suppose un substantif sous-entendu dont il exprime la qualité & auquel il se rapporte: *pis* suppose un verbe sous-entendu dont il modifie l'expression.

Le pis, *le pis du pis*, *qui pis est*, *ce qu'il y a de pis*, *le pis aller*, toutes ces locutions & autres semblables annoncent par le mot *pis* ce qui est, ce qu'il y a, ce qui arrive, ce qui se fait *de plus mal*. *Pis* qualifie l'espece d'action ou d'existence qui seroit exprimée par le verbe sous entendu. On fait *du pis* qu'on peut, quand on fait *aussi mal* ou autant de mal qu'on peut, comme on fait *du mieux* qu'on peut. L'un *prend les choses au pis*, *aussi mal* qu'il est possible, tandis que l'autre les *prend bien*, ou *en bien* autant que cela se peut. Ce que vous *trouvez de pis*, est ce qui vous paroît *être plus mal*, ce qu'il peut *arriver de plus mal*.

Pis désigne adverbialement comme *plus mal* le *pire état*, le *pire événement*; ainsi que *mieux*, quand on dit *le mieux*, désigne *le meilleur état*, *la meilleure action*.

Le pire réveille toujours l'idée d'un substantif, par lequel vous expliquerez votre phrase. Qui choisit prend *le pire*, c'est-à-dire le plus mauvais parti, l'objet le plus mauvais. Il n'y a point de degré du médiocre *au pire*, c'est-à-dire entre le

degré médiocre ou moyen, & le degré *pire* ou le plus bas. Toujours *le pire* ſe rapporte à un mal ou à un autre ſubſtantif équivalent & ſuffiſament indiqué ; & c'eſt *le pire* ou le plus grand des maux comparés.

Tout rentre ainſi dans la regle ; & il ne reſte ni bizarrerie, ni inconſéquence, ni difficulté, ni ſynonymie.

De *pes*, pied, dit M. de Gébelin, les Latins firent *peſſùm*, aux pieds, au fond, en bas ; de *peſſùm*, *peſſimé*, très bas, très honteux, très-mal ; & nous en avons fait *pis*, mal, très-grand mal (ou plutôt *très-mal*). Ils ont fait auſſi *pejor*, plus mauvais, plus méchant, plus honteux ; & de là notre mot *pire*. Ainſi ce profond Etymologiſte tire *pis* d'un adverbe, & *pire* d'un adjectif.

Pitié, *Compaſſion*, *Commiſération*.

Pi eſt, ainſi que *bi*, l'imitation du bruit qu'on fait en buvant, en tettant, en ſuçant. De là le celte *piw*, mamelle, ſein, lait ; le grec *pipizo*, tetter, & *epios*, doux, bienfaiſant ; le latin *pius*, bon, doux, tendre, & *pietas*, *pitié*, piété. La *pitié* ouvre ſon ſein aux malheureux ; ils y puiſent des ſecours, comme l'enfant dans le ſein de ſa mere : c'eſt une ſenſibilité ou plutôt une bonté tendre & ſecourable : Fléchier la définit une triſteſſe mêlée d'amour pour ceux qui ſouffrent.

De *pat*, ce à quoi l'on eſt expoſé, ce qu'on éprouve, vient le grec παθ, affection, impreſſion, émotion ; d'où le latin *pati*, pâtir, ſouffrir, & *paſſio*,

passio, passion, affection; d'où nos mots *pâtir*, *compatir*, *passion*, *compassion*. La *compassion* nous fait souffrir *avec* (*cùm*, *com*) les autres & de leurs maux; c'est proprement, dit Pope dans sa Théorie des Passions, la peine que nous ressentons des souffrances d'autrui; c'est l'émotion qui, causée par les signes de la douleur, nous la fait actuellement partager.

De *mis*, mal, malheur, misere, sont formés les mots lat. *misereri* & *miserari* : *misereri* signifie avoir *pitié*, être touché du sort des misérables; & *miserari*, les plaindre, leur marquer de la sensibilité. *Miseratur is*, dit Festus, *qui aliena mala conqueritur*. La *commisération* est de déplorer les maux d'autrui, de mêler ses plaintes à celles des misérables, de pleurer avec ceux qui pleurent, &c.

La *pitié* est proprement la qualité de l'ame, qui dirige sur les malheureux le sentiment de la bienveillance ou plutôt de la charité universelle. La *compassion* est le sentiment de *pitié* actuellement excité dans l'ame par des malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur. La *commisération* est l'expression sensible d'un vif intérêt qui, excité dans l'ame par la *compassion*, se répand sur les malheureux avec plus ou moins d'effet.

La *pitié* résulte d'une correspondance générale établie dans la constitution & l'organisation des êtres sensibles, en vertu de laquelle, si vous faites résonner dans les uns les cordes de la douleur, vous les ébranlez dans les autres. Chaque homme, dit Montaigne, porte la forme entiere de l'humaine condition. La *compassion* est l'effet actuel-

lement produit dans ce ſyſtême d'harmonie par le ſeul mouvement imprimé à une touche, & non, comme le dit Pope, l'effet d'une imagination qui s'éleve par degrés de l'idée vive au ſentiment réel de la miſere des autres hommes : l'ame eſt émue, avant que l'imagination travaille ; auſſi les bêtes donnent-elles des ſignes ſenſibles de *compaſſion*. La *commiſération*, en vertu du mouvement communiqué, forme un accord harmonieux par lequel les ames ſe répondent les unes aux autres, & la voix de l'attendriſſement ſe mêle avec celle de la ſouffrance : un cri de plainte excite une acclamation.

La *pitié*, reconnue dans l'homme, même par les détracteurs de l'eſpece humaine, tels que l'Auteur de la Fable des Abeilles, eſt la ſource naturelle des vertus ſociales qu'ils s'obſtinent à lui diſputer : diſtinguée de la pure ſenſibilité par une activité quelquefois héroïque, elle mène à la bonté, à l'humanité, à la tendreſſe, à la clémence, à la bienfaiſance, à la généroſité, à la charité, à la piété même qui n'eſt qu'un amour reſpectueux. Qui reſſent le mal d'autrui, lui veut du bien, en écarte le mal, & jouit du bien qu'il lui fait. La *compaſſion* ſemble d'abord n'être qu'une qualité paſſive. La *compaſſion* de la plupart des hommes, dit un célebre Orateur, n'eſt que dans les ſens : ils ſont émus par les objets, & ne peuvent refuſer ce reſſentiment à la Nature : ainſi Charron dit, l. 1, c. 39, & l. 3, c. 30, que c'eſt une paſſion d'ame foible, une ſotte & féminine *pitié* qui vient de molleſſe d'ame émue, & loge volontiers aux femmes, aux enfans, aux hommes méchans & cruels (car ce ſont des lâches). Oh! ſans doute,

il y a une *compaſſion* ſtérile & barbare qui tient plus de la ſenſibilité que de la *pitié*, & qui nous fait éviter les malheureux pour nous faire éviter une ſorte de ſouffrance : c'eſt alors la paſſion forte qui triomphe d'une paſſion foible ; c'eſt l'amour excluſif de nous-mêmes qui nous endurcit contre la *pitié* qui voudroit nous attendrir. Mais les mouvemens naturels de la *compaſſion* n'en ſont pas moins en eux-mêmes des impulſions d'une *pitié* ſecourable ; & d'abord elle ſe change en *commiſération* ; & la *commiſération* témoigne auſſitôt par des plaintes & des pleurs un intérêt tendre pour les miſérables ; & cet intérêt promet aux miſérables déjà ſoulagés, tous les ſecours d'une *pitié* bienfaiſante & même généreuſe ; & au défaut des grands bienfaits, les conſolations, les conſeils, les ſoins, les amis, les protections ſont autant de reſſources que la *commiſération* laiſſe pour le ſoulagement des malheureux, comme l'obſerve J. J. Rouſſeau.

La *pitié*, dit l'illuſtre Auteur des Réflexions morales, eſt un ſentiment de nos propres maux dans autrui : oui, ſans doute ; mais eſt-ce par une habile prévoyance que nous donnons des ſecours aux autres, & dans la vue qu'ils nous les rendent ? Nos ſervices ne ſont-ils que des biens anticipés que nous nous faiſons à nous-mêmes ? Eh ! la *pitié*, ſi elle n'exclut pas un retour ſur ſoi-même, ne prévient-elle pas ſans ceſſe la réflexion ? Un enfant attaqué par une bête féroce, jette des cris perçans ; l'homme ſenſible l'entend, le voit, vole, l'arrache à la dent meurtriere, & diſpute enſuite ſa propre vie. *Homo ſum*, je ſuis homme, voilà tout le ſecret de la *pitié*. Mais il eſt vrai que nous

ne reſſentirons les maux d'autrui qu'autant que nous les aurons ſoufferts ou que nous ſerons expoſés à les ſouffrir. Comment notre *compaſſion* ſeroit-elle excitée par un mal ſi étranger pour nous que nous n'en avons pas l'idée? Comment nous mettrions-nous à la place de celui qui ſouffre, quand nous ne concevons ni ce qu'il ſouffre, ni même qu'il ſouffre? Malebranche obſerve que l'homme ſouffrant qui ne changeroit ni d'air ni de contenance, n'inſpireroit aucune *compaſſion*; & les maux qui ſe manifeſtent le moins, ſont ceux dont nous ſommes le moins touchés. Heureuſement nous paſſons aſſez généralement de bonne heure par l'école du malheur; & à la fin, *les plus* malheureux d'entre nous, ce ſont ceux qui, n'y ayant point été inſtruits, ſont devenus auſſi incapables de ſupporter leur malheur propre, qu'ils ſont inſenſibles au malheur d'autrui. Ils n'entendront pas alors un cri de *commiſération*; pas une larme pour adoucir leur ſort: ou s'ils éprouvent les douceurs de la *commiſération*, s'ils éprouvent une *compaſſion* indulgente, s'ils éprouvent une *pitié* généreuſe de la part des ames ſenſibles & nobles, cette épreuve fera leur déſeſpoir: au ſentiment de leurs maux préſens ſe joindra l'horreur de leur vie paſſée.

La *pitié* eſt douce, dit J. J. Rouſſeau, parce qu'en ſe mettant à la place de celui qui ſouffre, on ſent pourtant le plaiſir de ne pas ſouffrir comme lui. Elle eſt douce encore par le bon témoignage que la conſcience nous rend, & par la récompenſe que la vertu porte avec elle. Montaigne dit qu'au milieu de la *compaſſion* nous ſentons au dedans je ne ſais quelle aigre-douce pointe de volupté

maligne à voir ſouffrir autrui : cette malignité n'eſt que de l'amour-propre qui s'enorgueillit de l'humiliation des miſérables. Les malheureux ſe cherchent les uns les autres, & s'attachent les uns aux autres, mais moins pour ſe ſoutenir mutuellement que pour diſputer de malheur, ou pour ſe conſoler par l'aſpect d'un malheur plus grand ; plaiſir qui n'a pas plus en lui-même de malignité que celui de n'éprouver ſoi-même aucun mal. Auſſi dans le concert de leurs plaintes, vous n'entendez guere celles de la *commiſération* ; on réſerve ſa ſenſibilité pour ſoi, c'eſt ſoi qu'on plaint ; il n'y a que l'ame ferme & généreuſe qui, oubliant ſes propres maux, ſe livre toute entiere à la *commiſération* ; elle ne ſe plaint pas, elle nous plaint.

La *pitié* nous conduit naturellement au grand précepte de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît : elle nous apprend par ſentiment ce que la raiſon démontre à la rigueur, que l'intérêt de chacun eſt celui de tous, & que l'intérêt de l'humanité eſt celui de chacun. La *compaſſion* ou la *pitié* appliquée à des cas particuliers, fournit de ſi fortes preuves de ces vérités, qu'elle va juſqu'à déſarmer l'ennemi furieux qui ſe croit alors & ſe trouve en effet plus heureux de ſauver ſa victime ſuppliante que de l'immoler à ſa colere. Voyez Marcellus, conſidérant ce peuple infortuné qu'il vient d'écraſer & d'enſevelir ſous les ruines de Syracuſe ; il frémit de ſa gloire, & il en eſt puni comme d'un grand crime par les larmes ameres & intariſſables d'une *commiſération* ſtérile & déſeſpérée.

Comme la *pitié* vient à l'appui de la raiſon, la

raiſon vient à l'appui de la *pitié*; & la raiſon nous apprend que la vraie *pitié*, ſubordonnée à la juſtice, s'intéreſſe plutôt pour l'humanité que pour l'homme, pour l'eſpece que pour l'individu; & que la *pitié* pour les mêchans eſt une barbarie. Ainſi les livres ſaints nous défendent d'avoir *pitié* du pauvre en jugement: il appartient à la Juſtice à qui l'ordre ſocial appartient. Mais le jugement une fois prononcé par la Loi, que la *compaſſion* la plus tendre, la plus miſéricordieuſe, la plus conſolante préſide à ſon exécution: frappez comme ſi vous ne frappiez qu'à regret; & ne multipliez pas autour du ſupplice tant de tourmens qui ne font haïr que les bourreaux qui ſemblent s'y complaire. A ce ſpectacle d'une cruauté recherchée & inſatiable, la *commiſération* publique éclate en faveur de la victime: on pleure ſur celui qu'on auroit preſque immolé ſoi-même; & au lieu de l'horreur du crime, vous n'avez inſpiré que l'horreur du ſupplice & de votre juſtice criminelle. La juſtice n'eſt pas d'être cruel; il faut le dire, puiſqu'on l'a tant oublié.

L'Aréopage, par un raffinement de juſtice, abjure avec la *pitié*, la raiſon, pour condamner à la mort un enfant qui a crevé les yeux à ſon oiſeau. Et l'on cite, & l'on approuve, & l'on célebre cette atrocité inſenſée! Et qui? les hommes les plus ſenſibles, les plus bienfaiſans (*a*)! Ah! qu'ils en-

(*a*) Voyez *l'Eſprit des Loix*, L. V. c. 19. Ainſi, dans la crainte d'être ſéduit par ſa ſenſibilité, on s'en dépouille pour s'abandonner aux idées rigoureuſes de la juſtice, & l'on devient impitoyable comme la Loi: l'imagina-

tendent les cris d'un enfant, émus de la *compaſſion* la plus tendre & la plus vive, ils iront le ſouſtraire même au châtiment paternel : fût-il coupable ? ils ſavent que la peine d'un enfant n'eſt que d'être corrigé, & qu'envers un enfant l'indulgence eſt juſtice. Et ſi ces hommes reſpectables, mais abuſés, avoient été les témoins du ſupplice de ce malheureux Athénien, je le demande à leur cœur, n'auroient-ils éprouvé qu'une vaine *commisération* ? leur ame indignée & révoltée auroit fait trembler l'Aréopage, & l'enfant auroit vécu.

---

nation, exaltée dans la ſévérité de ces idées, franchit même à la fin les bornes de la juſtice même. Je ne sais expliquer autrement les éloges donnés à ce jugement de l'Aréopage, jugement non moins inſensé qu'atroce. Jugement inſensé ; car cet enfant n'a su ce qu'il faiſoit, & celui qui se trompe, comme le dit Platon, ne mérite que d'être éclairé : il n'a su ce qu'il faiſoit, & il a cru qu'il pouvoit aveugler son oiseau, lui qui voyoit sa famille, sa Nation, les Juges, les Prêtres maltraiter & égorger des animaux jusque sur les autels : il n'a su ce qu'il faiſoit, il n'a pas su même ce qu'il avoit fait, parce qu'il n'a pas entendu l'oiseau se plaindre & avertir sa *compassion* : il n'a pas su ce qu'il faiſoit, car il étoit enfant, ignorant, inconsidéré, pétulant, étourdi, défaut de l'âge. Jugement atroce ; car il est atroce d'ôter la vie à un homme pour venger les yeux d'un oiseau ; ou de punir une faute comme le plus grand des crimes, car il est atroce de punir ainsi dans un enfant ce qui n'auroit pas même été légérement puni dans un homme fait ; car il est atroce de punir cet enfant des crimes qu'il n'a pas commis, sous prétexte que son caractere le porte au crime ; prétexte aussi abominable qu'absurde, qui feroit étouffer tous les enfans au berceau, & qui fait commettre un crime bien avéré en vertu d'un soupçon que ce crime en préviendra peut-être quelqu'autre.

Plier, Ployer.

VAUGELAS a très-bien obſervé que ces mots ont deux ſignifications fort différentes : mais on n'a pas voulu l'entendre ; & *plier* a pris, preſque partout, la place de *ployer*, ſans toutefois l'exclure de la langue ; car de bons Ecrivains, & ſur-tout les Poëtes, *ployent* encore des choſes que la foule n'a aucune raiſon de *plier*.

Tout le monde ſait, dit Vaugelas, que *plier* veut dire faire des *plis* ou mettre par *plis*, comme *plier* du papier, du linge ; & *ployer* ſignifie céder, obéir, & en quelque façon ſuccomber, comme *ployer ſous le faix*, une planche qui *ploye à force d'être chargée*. Mais comme on a dit auſſi *plier* pour céder ou obéir, *ployer* a paru dès-lors inutile. Remontons plus haut ; & en fixant, s'il ſe peut, la différence capitale des deux termes, rendons-la ſi ſenſible, qu'elle ſe trouve facilement dans toutes les acceptions, & juſque dans leurs applications aux mêmes objets : c'eſt le ſeul moyen de remettre les choſes à leur place.

Pel, boule, s'eſt changé en *ple*, *pli*, *plo*, *pla*, d'où *plier*, *ployer*, en celte *pelyg*, en grec *pleko*, en latin *plico*, *plecto*, en allemand *biegen*, en anglais *plaite*, en eſpagnol *plager*, en ital. *piegar*, &c. *Ployer*, ſouvent prononcé *pléyer*, rappelle particuliérement l'idée premiere de boule ou de *pel-oton*, de courbure ou d'arc ; & *plier* exprime proprement celle de *pli* ou d'*application* d'une

partie sur une autre ; de *rendoublement* ou d'arrangement en double. Ces idées très-distinctes expliqueront toute l'énigme.

Au propre, *plier*, c'est mettre en double ou par plis, de maniere qu'une partie de la chose se rabatte sur l'autre : *ployer*, c'est mettre en forme de boule ou d'arc, de maniere que les deux bouts de la chose se rapprochent plus ou moins. On *plie* à plat ; on *ploye* en rond. Personne ne contestera qu'on ne *plie* de la sorte : la preuve que c'est ainsi qu'on *ploye*, est dans l'usage général & constant d'expliquer ce mot par ceux de *courber* & de *fléchir*. *Plier* & *ployer* different donc comme la *courbure* du *pli*. Le papier que vous pliſſez, vous le *pliez* ; le papier que vous roulez, vous le *ployez*. Cette distinction fort claire démontre l'utilité des deux mots.

On avoit *plié* ce que vous *dépliez* : on avoit *ployé* ce que vous *déployez*. *Déployer* est-il un mot inutile, & le confondez-vous avec *déplier* ? Pourquoi donc abandonner *ployer* ou le confondre avec *plier*? Vous ne *pliez* ni ne *dépliez* l'étendard que vous *roulez* ou *déroulez*, vous le *ployez* & *déployez*.

Plier se dit particuliérement des corps minces & flasques, ou du moins fort souples, qui se pliſſent facilement & gardent leur pli : *ployer* se dit particuliérement des corps roides & élastiques qui fléchiſſent sous l'effort & tendent à se rétablir dans leur premier état. On *plie* de la mouſſeline ; & on *ploye* une branche d'arbre. Quand je dis *particuliérement*, je ne dis pas exclusivement & sans exception.

* J'ai déjà remarqué que nous disions *plier* dans le sens de *ployer*, courber, fléchir, ou de céder; & ce n'est pas sans raison, lorsque la chose, en *ployant*, forme un pli, un coude, un angle. Ainsi on dira fort bien *plier* comme *ployer* le genou, le bras (contre le sentiment de Vaugelas), parce que le bras & le genou *ployés* forment un vrai pli, le pli du jarret; le pli du coude, comme l'on dit. Mais à proprement parler, comme le dit ce Grammairien, un bâton, une épée *ployent* & ne *plient* pas; car ils ne font que décrire un arc ou fléchissent, & ils tendent à se rétablir dans leur état naturel, tandis que les objets *pliés* restent naturellement comme on les met. On dira donc qu'il vaut mieux *ployer*, & non *plier*, que rompre, par la raison que les corps qui rompent sont des corps durs & roides qui résistent & refusent de sortir de leur état naturel.

Dans tous ces cas, *plier* dit un effet plus grand, plus marqué, plus approchant du pli rigoureux, que *ployer*. Ainsi dans une génuflexion profonde, vous *pliez* le genou; il faut le *ployer* pour marcher. Pour marquer qu'une personne *ploye* beaucoup le corps, sans pouvoir se relever, on dira qu'elle est *pliée* en deux. Si vous voulez absolument qu'une épée *plie*, quoiqu'elle ne fasse en effet que *ployer*, ce sera lorsqu'elle *pliera*, comme on dit, *jusqu'à la garde*. Sous le fardeau qui fait *ployer* un homme fort, l'homme foible *plie*. Une armée ne fait que *ployer*, tant qu'elle résiste & s'efforce de reprendre sa place, sinon elle *plie* ou s'enfonce, il ne lui reste que la retraite. Ainsi donc au figuré, il suffit de fléchir, de foiblir, de mol-

lit pour *ployer*; on *plie*, quand on ne fait plus que céder, obéir, succomber.

* *Plier* & *ployer* emportent quelquefois une idée secondaire d'arrangement avec une fin ou une destination particuliere. Le Marchand *plie* sa marchandise pour en diminuer l'étendue; car en la *dépliant*, il l'étend : il *ploye* sa marchandise pour la soustraire à la vue; car en la *déployant*, il l'étale. On *plie* du linge, afin de le placer commodément & de le conserver propre : on le *ploye* pour le renfermer & le mettre à part ou à couvert. *Ployer* est le contraire de *déployer* : or *déployer* signifie développer, exposer au grand jour, mettre en spectacle, faire parade; & c'est selon cette idée qu'on dit *déployer* ses talens, ses charmes, son éloquence, ainsi que des voiles, des enseignes, &c. *Déplier* n'a point ce faste & ce dessein; ainsi *plier* n'a point de rapport.

Quoi qu'il en soit, en fait d'arrangement & d'ordre, on ne doit encore dire *plier* que des choses qui se mettent en plis, ou bien par lits & par couches, semblables à des plis, telles que des nippes, des toiles, des vêtemens, des étoffes : *ployer* convient mieux à ce qui se met en paquet, en bloc, en peloton, de ce qui se roule, s'enveloppe sans avoir besoin de plis. Un Marchand de draps *plie* sa marchandise : un Marchand de porcelaines *ploye* la sienne.

Le Point du jour, la Pointe du jour.

COSTAR demandoit à Voiture s'il falloit dire le *point* ou la *pointe du jour ?* Voiture lui répondit, le *point du jour* ou la *pointe du jour ;* vous en uſerez comme il vous plaira, & ſelon l'humeur où vous ſerez. Balzac fit la même queſtion à Chapelain ; & celui-ci prononça que le *point du jour* valoit beaucoup mieux ; & qu'il ne falloit ſe ſervir de la *pointe du jour* que dans le ſtyle familier, & en y ajoutant le mot *petite :* c'eſt ce qui s'obſerve communément. Ménage, en préférant le *point du jour*, penſe, avec raiſon, que, dans le diſcours familier, on peut fort bien dire la *pointe du jour* ſans épithete. L'élégant Abbé de Vertot n'a pas craint que cette derniere locution déparât la nobleſſe de l'Hiſtoire : il dit, dans la deſcription du ſiége de Rhodes, que les Turcs, dès la *pointe du jour*, redoublerent leurs batteries, &c.

Pour juger entre ces deux manieres de parler, il faut en connoître la valeur. Le *point* & la *pointe du jour* different naturellement entre eux comme le *point* & la *pointe*. Ainſi le *point* & la *pointe du jour* s'accordent à déſigner le plus petit jour, par la raiſon que le *point* & la *pointe* déſignent ce qu'il y a de plus petit.

Le *point* eſt la plus petite diviſion de l'étendue : la *pointe* eſt le plus petit bout de la choſe. Le *point du jour* eſt le premier & le plus ſimple élément de la *journée* qui commence à

courir : la *pointe du jour* eſt la premiere & la plus légere apparence du *jour* qui commence à luire. Le jour eſt la clarté répandue dans le monde ; la journée eſt la ſucceſſion des temps renfermés dans la durée du jour : or la *pointe* eſt au *point*, comme le jour à la journée.

Je m'explique. La *pointe* fait le *point* : la *pointe* de l'aiguille fait le *point* de couture, un ouvrage : la *pointe du jour* fait le *point du jour* ou le commencement du temps que dure le jour. La *pointe* fait partie du corps ; le *point* en eſt un ouvrage diſtinct. La *pointe du jour* eſt le premier rayon du jour qui commence à poindre ou à percer les ténebres, c'eſt la naiſſance du jour : le *point du jour* eſt le premier inſtant qui commence à marquer la diviſion des époques différentes de la journée ou du jour conſidéré dans ſa durée ; c'eſt l'origine du temps. Le *point du jour* eſt le commencement de la durée, comme le midi en eſt le milieu : la *pointe du jour* eſt le commencement de la clarté, comme le grand jour en eſt la plénitude ou l'éclat.

Le propre du *point* eſt de marquer & de diviſer ; & c'eſt ce que fait le *point du jour*, qui marque & diviſe le temps. Le propre de la *pointe* eſt de poindre & de percer ; & c'eſt ce que fait la *pointe du jour* qui perce & luit à travers l'obſcurité.

Le *point du jour* eſt très-bien dit pour marquer le commencement de la durée du jour ; car le mot *point* ſe prend ſouvent pour l'inſtant, le moment, le temps précis d'une choſe : on dit *ſur le point* ou au moment de partir ; une choſe vient à *point* ou au temps propre ; vous arrivez

à *point nommé* ou au temps précis. La *pointe du jour* eſt une très-bonne maniere d'exprimer un petit commencement d'apparence ; car le mot *pointe* déſigne toujours quelque choſe d'aigu, de piquant, de perçant, de fin, de ſubtil : auſſi *poindre* (piquer, percer), ſe dit-il proprement du jour qui commence à paroître, ainſi que de l'herbe qui commence à pouſſer ; & l'on dit également que le jour, la clarté, un rayon de lumiere, percent à travers l'obſcurité, les nuées, les corps tranſparens. Une *pointe* ſe dit auſſi pour un *peu* ; & la *pointe du jour* n'eſt qu'un peu de lumiere.

Il y a donc une différence bien ſenſible entre ces deux locutions ; & vous n'avez plus à balancer ſur l'emploi propre que vous devez en faire. Ainſi, quand nous parlons de l'époque ou de l'emploi du temps, nous diſons le *point du jour* : nous dirons la *pointe du jour*, quand il s'agira de diſtinguer le degré ou l'effet de ſa clarté. L'Obſervateur ſe leve avant le *point du jour* pour conſidérer la petite *pointe du jour*. Vous partez au *point du jour*, à cette époque ; & vous marchez à la *pointe du jour*, ou à la clarté du jour naiſſant. Vous meſurez le temps par le *point du jour* : la *pointe du jour* vous fait diſtinguer les objets.

On dit la *petite pointe du jour*, & non le *petit point*. Le *point* eſt ordinairement cenſé n'avoir point d'étendue ; le *point du jour* eſt donc regardé comme indiviſible : la *pointe* au contraire a plus ou moins de longueur & de groſſeur ; & c'eſt une raiſon pour dire la *petite pointe du jour*.

Poltron, Lâche.

L'ABBÉ Girard dit que le *lâche* recule & que le *poltron* n'avance pas, il a raiſon, mais l'application eſt commune aux deux, & ce n'eſt pas par un ſimple jeu de mots & des traits inſignifians qu'on peut les diſtinguer.

Lâche eſt une expreſſion figurée, qui garde ſa force; non-ſeulement c'eſt manque d'énergie, mais c'eſt l'incapacité de tenſion. Le péril effraye tellement l'homme *lâche*, qu'il ne conçoit même pas l'idée de la réſiſtance.

Poltron eſt, ſelon les uns, l'ellypſe de *Pollex truncatus*, pouce coupé (moyen dont ſe ſervoient ceux qui craignoient d'aller à la guerre) ſelon d'autres c'eſt l'Allemand *polſter* qui ſignifie oreiller, parce qu'on ſuppoſe que le *poltron* aime à reſter au lit. La premiere étymologie me paroît plus naturelle, d'autant que l'uſage l'a pour-ainſi-dire conſacrée, en donnant le nom de *poltron* aux oiſeaux de proie auxquels on coupe l'ongle du doigt de derriere.

Poltron eſt celui qui craint le danger qui ſe laiſſe aller à la peur. Il differe de *lâche* en ce que celui-ci n'oſe ni reculer, ni ſe ſervir de ſes armes, & que le *poltron*, qui n'eſt qu'intimidé, met tout en uſage pour ſe ſauver.

Le *lâche* tombe, s'abandonne & ſe laiſſe achever. Le *poltron* dort l'œil ouvert, il fuit, il craint le bruit & la guerre, mais s'il eſt forcé,

il ſe bat & ſe bat bien ; auſſi, dit-on, qu'il ne faut pas le révolter ; au lieu que l'*épée du lâche ne fit jamais de mal.*

Le *lâche* regarde les objets avec un microſcope & reſte pétrifié à l'aſpect d'un Ciron. Le *poltron* ne voit qu'à travers un verre à facettes, & fait éviter les dangers que ſon imagination multiplie. N'eſpérez rien du premier, mais le ſecond n'eſt pas incapable de bravoure ; pour éviter un danger, il brave un péril, qu'il n'a pas eu le temps d'enviſager. Le *lâche* ne peut pas être tendu, c'eſt par caractere, c'eſt par vice de conſtitution ; le *poltron* a plutôt à ſe plaindre de ſes ſens ; c'eſt, diſent les Italiens, un poulain que le bruit effraye.

La *lâcheté* ſuppoſe l'abandon abſolu du devoir, l'incapacité de le remplir ; la *poltronerie* prévoyance trop inquiete, n'eſt quelquefois qu'un excès de prudence, au lieu que l'autre eſt l'excès de foibleſſe. Par l'abandon de l'un vous jugerez de la *lâcheté*, par ſa prévoyance outrée, vous jugerez de la *poltronerie* de l'autre.

Ces deux qualifications ſont toujours priſes en mauvaiſe part ; celle de *lâche* infiniment plus fâcheuſe, conſerve toujours la force de ſon origine, ſans jamais être modifiée.

Lâche ſe dit non-ſeulement des individus, mais des nations, & des corps. La molleſſe, le luxe, de climat énervent & dégradent les hommes, c'eſt une cauſe phyſique, qui diſtend juſqu'aux reſſorts de l'ame.

Par *lâche* ou *lâcheté*, on caractériſe l'individu ; on embraſſe pour-ainſi-dire toutes les actions de ſa vie ; *poltron* a un ſens moins étendu, & ne s'applique

s'applique qu'à certaines circonſtances. On rit quelquefois d'une *poltronerie*, mais non pas d'une *lâcheté*. Celle-ci eſt vice, & l'autre n'eſt qu'un défaut.

Pontife, Prélat, Evêque.

Pontife, qui fait ou dirige les choſes ſublimes, les choſes ſaintes, celle de la Religion. Pluſieurs Savans ont cru, avec Varron, que le mot latin *Pontifex* ſignifioit *faiſeur de pont*; & que les *Pontifes* Romains étoient ainſi appellés, parce qu'ils avoient préſidé à la conſtruction & à l'entretien du pont *Sublicien* : comme ſi ces Miniſtres ſacrés n'avoient point eu de nom avant d'être chargés de ce ſoin; & comme ſi leur nom avoit pu être tiré d'un ſoin étranger à leur miniſtere, plutôt que de leurs fonctions propres, de ces ſublimes fonctions. D'autres diſent avec Scævola, que *Pontifex*, formé de *pontis* & de *facere*, ſignifie *celui qui peut faire des ſacrifices* : pourquoi des ſacrifices? comment cette idée eſt-elle exprimée dans le mot *Pontife*? C'eſt ce qu'il falloit expliquer : car s'il eſt vrai que les *Pontifes* ſeuls avoient le droit d'offrir des ſacrifices, ce n'eſt pas à dire que le mot porte en lui même ce ſens. Il falloit donc obſerver que *pot*, *potn* en grec, *pont* en latin, déſignent l'élévation, la grandeur, la puiſſance, les choſes élevées, vaſtes, vénérables, céleſtes. Le grec *potniades* ſignifie mot à mot *choſes ſublimes*, & déſigne des choſes céleſtes ou divines :

le latin *pontifex* qualifie l'homme chargé des choſes ſacrées, puiſſant en matiere de religion, chef religieux. Le *Pontife*, dit Cicéron, préſide aux choſes ſacrées.

Prélat, qui eſt élevé au deſſus des autres, placé dans un haut rang, diſtingué par ſa place, ſelon la valeur du latin *Præ-latus*, qu'il nous a plu d'appliquer à l'Ordre Eccléſiaſtique excluſivement à tout autre. Ce mot revient au *Præſul* des Latins, celui qui mene la bande, la troupe, la proceſſion, la danſe (des Prêtres Saliens); & à l'*Antiſtes* des Phrygiens & des Grecs, qui étoit le premier Prêtre du Temple, à la premiere place, devant les autres. Il y a dans *l'Egliſe* deux ordres de *Prélats*: les *Evêques* forment le premier: le ſecond eſt compoſé d'Abbés, de Généraux d'Ordre, de Doyens, &c. qui ont des droits honorifiques, tels que celui de porter la croſſe & la mitre, &c. A Rome, les Eccléſiaſtiques qui ont le droit de porter l'habit violet, s'appellent *Prélats*. Le *Prélat* eſt diſtingué par la ſupériorité & par des honneurs.

Evêque, eſpece de Magiſtrat qui, par une conſécration ou deſtination particuliere, exerce une juriſdiction & veille au gouvernement d'un diſtrict, d'un dioceſe. C'eſt le grec ἐπίσκοπος lat. *Epiſcopus*, inſpecteur, ſurveillant, intendant; mot dérivé de *ſp*, *ſpc*, regarder, conſidérer, *ſpéculer*, être *ſpectateur*, *inſpecteur*. L'*Evêque*, chez les Athéniens, étoit un Magiſtrat délégué pour viſiter une province, inſpecter l'adminiſtration, veiller au maintien ou au rétabliſſement de l'ordre. Arrien donne ce nom à des eſpeces de *Miſſi dominici*, employés, dans l'Inde, à

s'inſtruire de l'état des choſes dans les provinces, pour en faire un fidele rapport. Chez les Romains, l'*Evêque* avoit l'inſpection & la police du pain & des alimens dans un reſſort appellé, à la grecque, *dioceſe*. Cicéron dit, dans le Liv. 7e de ſes *Lettres à Atticus*, que Pompée voulut le faire *Evêque* d'un *dioceſe* de la Campanie. Ces fonctions des *Evêques* Grecs & Romains indiquent aſſez les fonctions ſpirituelles attribuées aux *Evêques* Chrétiens par l'impoſition de ce nom.

Ainſi vous êtes *Pontife* par la puiſſance & par la hauteur des fonctions que vous exercez dans l'Egliſe : vous êtes *Prélat* par la dignité & par le rang que vous occupez dans la Hiérarchie Eccléſiaſtique : vous êtes *Evêque* par la conſécration & par le gouvernement ſpirituel que vous avez d'un dioceſe. Le *pontificat* eſt une domination ; la *prélature*, une diſtinction ; l'*épiſcopat*, une charge. La domination du *Pontife* lui donne le droit de commander & de préſider : la diſtinction du *Prélat* lui attribue la préſéance & des prérogatives honorifiques : la charge d'*Evêque* impoſe le devoir de veiller & de pourvoir aux beſoins ſpirituels d'un troupeau.

Le mot *Pontife* & ſes dérivés réveillent toujours les idées de grandeur & de prééminence, d'une autorité & d'un miniſtere divin, d'appareil & de pompe dans la repréſentation. Le mot *Prélat* réveille bien moins des idées de miniſtere & de fonctions, que celles des honneurs eccléſiaſtiques & d'un coſtume diſtinctif : ainſi La Fontaine a oſé dire que l'âne ſe *prélaſſoit*,

marchant seul devant le Meûnier & son fils, avec une gravité composée & même arrogante. Le mot *Evêque* & ses dérivés réveillent & réveilleront toujours l'idée d'une vie pastorale, d'une continuelle surveillance, d'un dévouement absolu au soin des Fideles, de leur foi, de leurs mœurs, de leurs besoins : on est *Evêque d'un tel dioceſe*, c'est-à-dire, Pasteur d'un tel troupeau ; & jamais des mœurs contraires n'en effaceront l'idée. S'il y a des *Evêques* sans fonctions, comme les *Evêques* titulaires des pays infideles, ils ne sont pas moins appellés à ces travaux par leur consécration.

Dans le langage ordinaire, le nom de *Pontif* n'est donné qu'au *Souverain Pontife* (au Pape), aux *Pontifes* de l'ancienne Rome ou autres anciens, aux Saints *Evêques* dont l'Eglise fait l'office : ces cas-là exceptés, *Pontife* ne se dit que dans le style relevé, pour désigner un *Evêque*; & ce nom imprime toujours la vénération. *Prélat* est de tous les styles, & sur-tout du style poëtique qui ne s'accommode pas du mot *Evêque* : mais ce nom, qui n'exprime ni juriſdiction ni office particulier, a quelquefois excité la censure qui s'égaye sur l'oisiveté, l'inutilité, le faste, l'ambition, les vices de quelques individus de cet ordre, parvenus, comme dit Boileau, par la brigue aux honneurs, soutenant leur dignité par l'oiseuse consommation d'un ample revenu, & pour toutes vertus faisant armorier la crosse à côté d'une mitre, au dos de leur carrosse : ainsi ce nom n'est pas toujours aussi respecté qu'il est respectable. *Evêque* est le nom propre & vulgaire des Prélats chargés de la con-

duite spirituelle d'un diocese : ce nom honorable distingue des simples *Prêtres* l'ordre éminent de ceux qui jouissent de toute la gloire & de tous les pouvoirs du sacerdoce (*a*) ; & chaque *Evêque*

(*a*) Le *Sacerdoce* & la *Prêtrise* désignent, dans les idées de la Religion, l'ordre & le caractere indélébile, en vertu duquel on a le pouvoir d'offrir le saint Sacrifice de la Messe & d'administrer divers Sacremens. Mais avec la simple *Prêtrise*, on n'a pas le pouvoir de conférer les Ordres, ni celui de donner la Confirmation, ni même celui d'exercer, sans une Jurisdiction ou sans une approbation particuliere, le pouvoir de confesser ; tandis que cette approbation est accordée, & que ces deux Sacremens sont administrés par l'Evêque en vertu d'une consécration spéciale : & c'est ce qui le constitue dans la plénitude du *Sacerdoce* conféré à l'homme. Le *Sacerdoce*, dans toute son étendue, renferme plus de pouvoirs & de droits que la simple *Prêtrise*.

Sacerdoce est aussi un mot générique qui s'applique également à tous les genres de Prêtres, Chrétiens, Juifs & Païens, au lieu que *Prêtrise* n'a d'usage qu'à l'égard des Prêtres de la Religion Chrétienne, quoique nous disions *les Prêtres Païens ou Juifs*, faute d'avoir adopté le mot *Sacerdos* en même temps que celui de *Sacerdotium* : d'où il résulte que *Sacerdoce* n'indique proprement que la consécration au service des Autels, & l'office de faire les sacrifices & les cérémonies sacrées ; & que le Sacrement de l'Ordre & le caractere imprimé par ce Sacrement au Prêtre Chrétien distinguent proprement la *Prêtrise* : aussi est-ce proprement la *Prêtrise* qu'on reçoit par l'Ordination.

Enfin, *Prêtrise* est le mot vulgaire, & *Sacerdoce* est un mot noble. Dans le sens propre & simple du mot, *Sacerdoce* exprime le ministere & l'office de Sacrificateur ou de celui qui fait ou remplit les choses sacrées, en oriental *hag*, *chag*, signifie fête, sacrifice, offrande ; *sakar*, célébrer, louer ; en grec, *hagios*, saint ; en latin, *sacer*,

ſe diſtingue des autres par le nom de la ville où il eſt cenſé réſider.

Poſture, Attitude.

Poſture, maniere dont le corps eſt mis, *poſé* (lat. *poſitus*). *Attitude*, maniere convenable d'être du corps, de la tête, &c.; c'eſt le latin *aptitudo*, diſpoſition propre, convenable; mot qui, en paſſant par la langue Italienne, a pris un *t* au lieu du *p*, *attitudine*.

La *poſture* eſt une maniere de poſer le corps, plus ou moins éloignée de ſon habitude ordinaire: l'*attitude* eſt une maniere de tenir le corps, plus ou moins convenable à la circonſtance préſente. La *poſture*, même la plus commode, n'eſt jamais ſans gêne, & on en change: l'*attitude*, même la moins ordinaire, eſt dans la nature ou la convenance des choſes, & on s'y maintient; ſinon l'*attitude* devient *poſture*. La *poſture* de ſuppliant eſt une *attitude* fort contrainte.

ſacré, &c. Quant au mot *Prêtriſe*, il a été détourné de ſon acception primitive pour déſigner l'autorité, la ſupériorité, ou un caractere impoſant: *Prêtre* eſt le grec πρέσβυς, vieux, ancien, πρεσβύτερος, très-vieux, très-ancien, très-avancé en âge: de *by*, vie, & *pro*, en avant, avancé. Perſonne n'ignore que, dans toutes les Langues, les mots qui expriment la vieilleſſe, ſont devenus les noms de l'autorité, de la dignité, de la prééminence.

La *poſture* marque la poſition, & la poſition eſt mobile : l'*attitude* marque la contenance ; & la contenance eſt ferme. Une perſonne ſouffrante ne fait que changer de *poſture* : l'homme conſtant gardera long-temps la même *attitude*.

On prend des *poſtures* & des *attitudes* : on fait des *poſtures* & non des *attitudes*. Il y a de la recherche & du mouvement dans les *poſtures* ; les *attitudes* ſont des manieres d'être données.

La *poſture* eſt ſinguliere ; elle a toujours quelque choſe qui, ſortant de la nature ou de l'état ordinaire du corps, ſe fait remarquer. L'*attitude* eſt pittoreſque ; elle eſt l'expreſſion naturelle du caractere, de la paſſion, de l'état actuel de l'ame.

Les poſitions forcées, outrées, bizarres, celles de la caricature ou de la charge, s'appelleront des *poſtures*. Les formes nobles, agréables, expreſſives du maintien & de la contenance, s'appelleront des *attitudes*.

Ces *poſtures* ſont au corps ce que les grimaces ſont au viſage : ces *attitudes* ſont au corps ce que l'air eſt à la figure.

Les Baladins font des *poſtures* ridicules pour exciter le rire : les acteurs prennent des *attitudes* pour repréſenter leur perſonnage.

Celui qui pour marcher prend l'*attitude* d'un Danſeur, ſe met dans une *poſture* ridicule. L'*attitude* naturelle, convenable & belle dans la danſe, n'eſt qu'une *poſture* affectée, outrée & riſible hors de là.

Les groteſques de Callot s'appellent *poſtures*, comme les indécences de l'Aretin. Les figures

naturelles ont dans les tableaux les *attitudes* convenables à l'action représentée.

Posture est le terme vulgaire; *attitude* est un terme d'art, employé par le Peintre, le Sculpteur, le Danseur, &c.

Enfin la *posture* embrasse le corps entier; au lieu que l'*attitude* n'est quelquefois que de certaine partie telle que la tête.

Poudre, Poussiere.

Du celte *pol*, boue, limon, en grec *pelos*, en latin *pulvis*, espagnol *polvo*, italien *polvere*, &c. nous avons fait *pouldre*, ensuite *poudre*. Les Grecs, les Latins, &c. ont des diminutifs de ces mots, qui répondent à notre mot *poussiere*. La *poudre* est la terre desséchée, divisée & réduite en petites molécules: la *poussiere* est la *poudre* la plus fine que le moindre vent enléve, qui s'envole, se dissipe, s'attache aux corps qu'elle rencontre.

Homme, souviens-toi que tu es *poudre*, & que tu retourneras en *poudre*: telle est la traduction littérale de cette formule dans laquelle il s'agit de rappeller à l'homme sa fragilité, sa mortalité, par la matiere, la *poudre* dont son corps est formé: & c'est ainsi que traduit la Rue avec fort peu d'autres Prédicateurs. Cependant la cendre employée dans la cérémonie est plutôt une *poussiere*; & les Grecs & les Romains exprimoient la valeur de ce dernier mot par *cohis* & *cinis*.

Lorſque la terre eſt ſi deſſéchée qu'elle ſe met en *poudre*, il s'éleve dans les chemins beaucoup de *pouſſiere*, & les Voyageurs en ſont couverts. Si vous réduiſez un corps en *poudre*, il s'en éleve une *pouſſiere* incommode & ſouvent dangereuſe. La foudre qui écraſe un corps, le réduit en *poudre* : la foudre qui conſume un corps, le réduit en *pouſſiere*. On dit du tabac en *poudre*, quand il eſt trop fin, que c'eſt de la *pouſſiere*.

Le vainqueur qui vient de faire mordre la *poudre* à ſon ennemi, paroît aſſez beau, couvert de ſueur & de *pouſſiere*.

L'induſtrie humaine eſt habile à mettre en *poudre* les corps les plus compacts ; mais, comme ſi elle n'étoit faite que pour détruire, elle ne ſait plus de cette *poudre* recompoſer les corps. Lorſque l'Hiſtoire des Nations devient celle des Parvenus, les Empires reſſemblent bientôt à ces terres arides d'où il ne s'éleve plus qu'une vaine *pouſſiere* qui va tout ternir, tout déſſécher, tout étouffer, tout engloutir.

Dans le ſtyle hyperbolique, il ſuffit de renverſer & de détruire pour mettre en *poudre* ; il faut renverſer de fond en comble & diſſiper pour réduire en *pouſſiere*.

Nous appellons *poudres*, différentes ſortes de compoſitions ou de ſubſtances broyées, pulvériſées, réduites en petits grains, en petites parcelles, & ſemblables à la *poudre* : ainſi nous diſons *poudres de ſenteurs*, *poudres officinales*, *poudre à canon*, *poudre à poudrer*, &c. Nous appellerons *pouſſiere*, tout ce qu'il y aura de plus ſubtil & de plus fin, comme cette matiere

qui s'éleve ſur les étamines des fleurs pour les féconder, ces atômes que nous ne voyons voler dans l'air qu'à travers les rayons du ſoleil, la matiere ſubtile de Deſcartes, qu'on dit être une *pouſſiere* provenant de la raclure des angles des parties primordiales, &c. On dit, au figuré, qu'un homme a été tiré de la *pouſſiere*, du néant, lorſqu'il s'eſt élevé de la condition la plus baſſe ou de l'état le plus obſcur, juſqu'à une certaine hauteur.

Au figuré, on dit jetter de la *poudre* & de la *pouſſiere* aux yeux. On jette de la *poudre* aux yeux, lorſqu'il s'agit d'éblouir, d'impoſer, de donner le change : on jette de la *pouſſiere* aux yeux, lorſqu'il s'agit d'aveugler, d'abuſer, d'ôter la faculté de voir. La *poudre* offuſque les yeux; la *pouſſiere* y pénetre. Le faſte jette de la *poudre* aux yeux du peuple : le preſtige y jette de la *pouſſiere*.

Préoccupation, Prévention, Préjugé.

Pré, d'avance, par anticipation. *Préoccupation* déſigne l'action d'occuper, de ſaiſir l'eſprit mal-à-propos; *prévention*, celle de prévenir, de diſpoſer d'avance l'eſprit; *préjugé*, celle de juger, de croire trop tôt.

» Tous ces termes, dit M. Beauzée, ex-» priment une diſpoſition intérieure, oppoſée » à la connoiſſance certaine de la vérité. La » *préoccupation* & la *prévention* ſont des diſ-» poſitions qui empêchent l'eſprit d'acquérir les

» connoiſſances néceſſaires pour juger réguliérement des choſes : avec cette différence que la » *préoccupation* eſt dans le cœur, & qu'elle rend » injuſte ; au lieu que la *prévention* eſt dans » l'eſprit, & qu'elle l'aveugle. Le *préjugé* eſt » un jugement porté précipitamment ſur quelque objet, après un exercice inſuffiſant des » facultés intellectuelles «.

La *préoccupation* n'eſt pas ſeulement dans le cœur ; vous avez l'eſprit *préoccupé*, comme vous l'avez *occupé* ; & c'eſt auſſi ce que vous répondez pour vous excuſer de n'avoir pas entendu ce qu'on vous diſoit. La *prévention* tient fort ſouvent au cœur ; la *prévention* des peres & meres pour leurs enfans vient de là. Le cœur, comme dit Saint-Evremont, a ſes *préventions* auſſi bien que l'eſprit. La *préoccupation* & la *prévention* menent au *préjugé*.

La *préoccupation* eſt l'état d'un eſprit ſi plein, ſi poſſédé de certaines idées, qu'il ne peut plus en entendre ou en concevoir de contraires. La *prévention* eſt une diſpoſition de l'ame, telle, qu'elle la fait pencher à juger plus ou moins favorablement ou défavorablement d'un objet. Le *préjugé* eſt un jugement anticipé, ou une croyance établie ſans un examen ſuffiſant ou une connoiſſance convenable de la choſe.

La *préoccupation* ôte la liberté de l'eſprit ; elle l'abſorbe. La *prévention* ôte l'impartialité du jugement ; elle ſuborne. Le *préjugé* ôte le doute raiſonnable ; il tranche.

La *préoccupation* rend ſourd & intraitable : la *prévention* rend partial & même aveugle : le *préjugé* rend indocile & opiniâtre.

Dieu vous garde de la *préoccupation* d'un maître qui vous juge d'autorité & qui ne veut pas vous entendre ; de la *prévention* d'un Juge qui entend mal votre affaire & qui n'entendra pas mieux vos raisons ; & des *préjugés* fanatiques d'un peuple qui ne veut ni ne peut entendre raison.

Je ne sais comment m'insinuer dans un esprit dont la *préoccupation* a fermé, pour-ainsi-dire, toutes les avenues : je laisse à d'autres la finesse & le manege, & je garde autre chose pour moi. Dès qu'on m'écoute, j'espere venir à bout de détruire une fausse *prévention* ; j'augure bien de celui qui écoute. Pour réduire à l'absurde tel ou tel *préjugé* politique, il ne faudroit que la liberté de parler ; je ne dis pas pour en désabuser.

La *préoccupation* n'est jamais bonne à rien ; elle fait tort même à la vérité, par là même qu'elle empêche l'erreur de se défendre. Il y a des *préventions* justes & raisonnables : ainsi la justice & la raison veulent que nous consultions nos *préventions* pour l'homme d'une probité reconnue & contre l'homme suspect de mauvaise foi, si nous avons à traiter avec eux. Les *préjugés* seront légitimes, lorsque, fondés sur des présomptions fortes, ils ne formeront que des jugemens provisoires sur lesquels l'esprit se repose, en attendant une instruction plus ample : le *préjugé* n'est plus alors qu'une opinion.

Je ne vivrai pas avec des gens sujets à la *préoccupation* : ils ne vous écoutent pas ; & ils veulent qu'on pense ou qu'on parle comme eux. Il est si difficile de se garantir de toute *préven-*

tion, qu'il faut bien ſe pardonner réciproquement celles qu'on a de part & d'autre; c'eſt avec ces diſpoſitions, qu'elles ſont faciles à diſſiper. Vous voulez mener un peuple par les *préjugés*? fort bien, avec cela il ſe laiſſera mener: mais où le menerez-vous? & vous-même, ou irez-vous.?

Les Philoſophes ſyſtématiques donnent tant d'aſcendant à leurs idées ſur leur eſprit, que la *préoccupation* ne leur permet plus de voir autrement les objets que dans leurs idées mêmes: tout s'y moule. Il eſt ſi doux & ſi commode de ſe livrer à ſes *préventions*, au lieu de les combattre, que ſi elles ne dictent pas la plupart de nos jugemens, il n'en eſt guere où elles n'influent: rarement juge-t-on un homme comme un autre ſur les mêmes œuvres. Quelqu'un a dit que les *préjugés* ſont les ſupplémens de la raiſon; ils ſont même la raiſon de la plupart des hommes: combien de milliers d'hommes qui croyent, pour un qui ſait!

Il faut ſe garder de la *préoccupation* comme d'un démon qui vous obſede pour vous égarer. Il faut redouter les *préventions* du cœur; mais auſſi craindre de jetter l'eſprit dans des *préventions* oppoſées. Il faut, dit-on, reſpecter les *préjugés*; &, ce qui vaut mieux encore, ne jamais trahir la vérité.

La jalouſie eſt une *préoccupation* continuelle: auſſi n'en guérit-on jamais. L'amour eſt une furieuſe *prévention*: le cœur ne veut jamais avoir tort. L'incrédulité n'eſt, pour l'ordinaire, qu'un *préjugé* conçu de mauvaiſe foi: attendez le danger, & vous verrez.

Si les paſſions prennent ſur nous tant d'empire, c'eſt ſur-tout par l'éternelle *préoccupation* dans laquelle elles tiennent l'eſprit : il faut à la fin que la raiſon s'y faſſe. Si des ſympathies & des antipathies cachées nous inſpirent tant de *prévention* à l'égard de gens inconnus, que ſera-ce donc à l'égard de ceux avec qui nous vivons ? Promettez-vous donc d'être juſtes ! Si l'opinion eſt la reine du monde, le *préjugé* en eſt donc le tyran ; car le *préjugé* eſt l'opinion érigée en raiſon, en regle & en loi.

Il ſemble, nous dit-on, que l'amour-propre ſoit le premier principe de la *préoccupation* ; la pareſſe, celui de la *prévention* ; & l'une de ces deux cauſes, celui des *préjugés*. L'amour-propre peut ſe mêler de tout, de la *prévention* comme de la *préoccupation*, & il ſeroit bien plutôt le principe de la *prévention* que la pareſſe, qui ne fait certainement pas qu'on ſoit *prévenu* pour les gens qu'on aime, comme l'amour-propre ne fait pas toujours qu'on ait l'eſprit rempli de certaines idées, à moins qu'on ne le regarde comme notre mobile ; & alors il n'agira pas moins dans les *préventions* & les *préjugés* & dans tout autre cas que dans la *préoccupation*

La *préoccupation* naît de quelque impreſſion vive & profonde qui remplit de ſon objet la capacité de l'eſprit & captive la penſée. La *prévention* naît de certains rapports qui, en nous intéreſſant à l'égard d'un objet, ne permettent pas à l'ame de conſerver ſon équilibre & ſon indifférence. Les *préjugés* naiſſent ſur-tout de la foibleſſe & de la pareſſe de l'eſprit, qui aime mieux juger & croire que douter & apprendre.

Les têtes ardentes, étroites & foibles, ſont ſujettes à la *préoccupation*; & voilà pourquoi un ſexe y eſt plus expoſé qu'un autre. Avec de la molleſſe & de la tenacité, des penchans déterminés & irréfléchis, plus de ſentiment que de lumiere, la *prévention* eſt fort à craindre; & voilà pourquoi elle eſt tant à craindre. Le doute n'eſt ſupportable que pour les bons eſprits & pour les cœurs droits; & voilà pourquoi il y a tant de *préjugés* & de gens à *préjugés*.

Les *préjugés*, ces idoles de l'ame, dit Bacon, viennent, ou de la nature de l'entendement qui donne à tout une exiſtence intellectuelle, ou de la *préoccupation* du jugement qui naît de l'obſcurité des idées, ou de la diverſité des impreſſions fondée ſur la diſpoſition des ſens (ce qui fait ſurtout la *prévention*), ou de l'influence des paſſions toujours mobiles & changeantes.

Près, Proche.

Ces deux mots viennent, comme le lat. *propè*, de *por*, *pr*, face, têtes; d'où les prépoſitions lat. *præ*, *pro*, qui eſt en avant, devant, vers, contre. Mais *proche* tient à *prox*, qui ſert à exprimer le ſuperlatif, une grande proximité, un étroit voiſinage: de là le latin *proximus*, prochain; *approximare*, approcher. La lettre *x* ſe change ſouvent en *ch*: *merx*, marchandiſe; *maxilla*, mâchoire; *laxare*, lâcher, &c. De *proche* en *proche* ſignifie du lieu, du point le plus voiſin au plus voiſin. Nous diſons qu'un homme a *ap-*

proché fort près, *très près* du but ; il en a été *proche* ou *tout proche*.

* Ces prépoſitions doivent être ſuivies de la particule *de* ; mais quelquefois on la ſupprime dans le diſcours familier, pour abréger, quand elles ont pour régime un ſubſtantif de pluſieurs ſyllabes, & mieux encore un régime compoſé : *près* ou *proche le Palais Royal*, *la porte Saint-Antoine*. Mais la prépoſition *de* ſe met quelquefois devant *près*, & non pas devant *proche*. Voir *de près*, ſuivre *de près*, ſerrer *de près*, tenir *de près*, toucher *de près*, &c. & non de *proche*. Dans ces cas-là, *près* acquiert la valeur de *proche*, celle d'une grande proximité ; & par là même il en exclut l'uſage. Un homme regarde *de près* à la dépenſe, lorſqu'il eſt fort ménager. La véritable grandeur, dit la Bruyere, ne perd rien à être vue *de près*, elle ſe laiſſe *approcher de fort près*. Il faut voir les choſes *de près*, ou les examiner attentivement pour en juger. On loue les Grands pour faire entendre qu'on les voit *de près*, qu'on les fréquente familiérement.

* Le mot *près* ſe prend donc adverbialement ; il n'en eſt pas de même de *proche* : mais *proche* ſe prend adjectivement, & il n'en eſt pas de même de *près* : voyez *Proche*, *Prochain*. Je ſais qu'on a coutume de dire que *proche* eſt, ainſi que *près*, adverbe dans ces phraſes : ces deux villages ſont *tout proche* ou *tout près* ; ces deux amis logent *aſſez près* ou *aſſez proche*. Mais il eſt aiſé de remarquer que, dans ces cas-là, le régime eſt

ſeulement

seulement sous-entendu ; & qu'on entend alors *près* ou *proche d'ici*, ou *l'un de l'autre*.

* On dit *près* & non *proche* de faire, de tomber, de partir, de parler, de périr, & autres verbes. Je n'ignore point que cette maniere de parler, *près de faire*, a été censurée, comme si elle n'étoit pas françaiſe. *Près de*, dit-on, veut un ſubſtantif, *près de la ruine*, *près d'être ruiné*. Je ſuppoſe que cette derniere maniere de parler n'eſt employée que pour l'explication de celle qui précede ; ſans quoi il y auroit contradiction entre l'exemple & la remarque. Quoi qu'il en ſoit, conſultez le Dictionnaire de l'Académie, & vous y trouverez *près de mourir*, *près d'être condamné*. Conſultez Trévoux, vous y lirez : *on dit* ſi près *que vous voudrez*, pourvu qu'il n'y touche, lorſqu'un *accident a été* près d'arriver. Conſultez tous les bons Ecrivains & l'uſage général, tout le monde parle de la ſorte. Corneille a donc pu dire,

Si près de voir ſur ſoi fondre de tels orages,
L'ébranlement ſied bien aux plus fermes courages.
Horace, *Act.* 1 *ſc.* 1.

Racine a parlé comme Corneille :

Près d'unir avec moi ſa haine & ſa famille,
Il me demande un fils pour époux à ſa fille.
Mithrid. Act. 3, *ſc.* 1.

Voltaire auſſi :

Je lui reſtois encore, &, *tout près de périr*,
Il n'avoit plus que moi qui pût le ſecourir.
Henriade, *Ch.* 3, *vers* 109.

Je crois néanmoins avoir remarqué que Racine ſemble éviter cette locution, & qu'il préfere ſouvent *prêt à*, à *près de*, devant un verbe.

Ils ſavent que ſur eux, *prêt à ſe déborder*,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder.

Toujours *prêt à partir*, & demeurant toujours,
Quelquefois elle appelle Oreſte à ſon ſecours.

Je tremble au ſeul penſer du coup qui le menace;
Et *prêt à me venger*, je lui fais déjà grace.

Je vois de votre cœur, Octavie effacée,
Prête à ſortir du lit où je l'avois placée.

Il me ſemble que, dans ces divers exemples, l'expreſſion propre ou du moins la plus propre, ſeroit *près de ſe déborder*, *de partir*, *de me venger*, *de ſortir*. Je ſais qu'il eſt une infinité de cas où l'on peut dire également *prêt à* & *près de*; parce qu'il eſt très-ordinaire qu'on ſoit en même-temps *près* ou *ſur le point* de faire une choſe, & *prêt* ou *préparé à la faire*. Mais les Grammairiens n'en ont pas moins raiſon de nous avertir qu'il ne faut pas confondre la prépoſition *près* avec *prêt* adjectif, puiſque la prépoſition déſigne le temps, le moment de faire; & que l'adjectif ſignifie *diſpoſé à faire*, *en état de faire*. Rollin dit que *Rome* prête *à ſuccomber*, *ſe ſoutint par la conſtance du Sénat*: or Rome n'étoit pas proprement *diſpoſée* à ſa chûte; mais elle étoit *près*, *ſur le point*, *ſur le penchant* de ſa ruine. Cette façon de parler mérite d'autant plus d'être conſervée, que la locution ſynonyme, *ſur le point*, fixe une époque beaucoup

plus précise & plus restreinte que *près de* : elle est même sur-tout d'autant plus nécessaire à la poésie, que l'expression à-peu-près équivalente est languissante & prosaïque. L'utilité de cette digression nous la fera sens doute pardonner.

* *Proche* ne s'emploie qu'au propre & dans le langage ordinaire, pour exprimer une proximité de lieu ou de temps ; & il est beaucoup moins usité que son synonyme. *Près* est très-usité dans tous les genres de style ; & il s'emploie selon diverses acceptions & dans une foule d'expressions figurées. Les Dictionnaires me dispensent d'entrer dans le détail de ces applications différentes.

Présenter, Offrir.

L'ABBÉ GIRARD a joint à ces deux termes celui de *donner*.

« L'idée du don est, dit-il, le fondement es-
» sentiel & commun qui rend synonyme, en
» beaucoup d'occasions, la signification de ces
» mots : mais *donner* est plus familier ; *présenter*
» est toujours respectueux ; *offrir* est quelquefois
» religieux. Nous *donnons* aux Domestiques ;
» nous *présentons* aux Princes ; nous *offrons* à
» Dieu.

» On *donne* à une personne, afin qu'elle re-
» çoive. On lui *présente*, afin qu'elle agrée. On
» lui *offre*, afin qu'elle accepte.

» Nous ne pouvons *donner* que ce qui est à
» nous ; *offrir* que ce qui est en notre pouvoir ;

» mais nous *préſentons* quelquefois ce qui n'eſt » ni à nous, ni en notre puiſſance.

» *Donner* marque plus poſitivement l'acte de » la volonté qui tranſporte actuellement la pro- » priété de la choſe. *Préſenter* déſigne proprement » l'action extérieure de la main ou du geſte, pour » livrer la choſe dont on veut tranſporter la pro- » priété ou l'uſage. *Offrir* exprime particuliére- » ment le mouvement du cœur qui tend à ce » tranſport. Ainſi la valeur des deux derniers » mots a plus de rapport à la partie préliminaire » du don; & celle du premier en a davantage à » ce qui rend cet acte pleinement exécuté : c'eſt » pourquoi l'on peut fort bien dire qu'on *pré-* » *ſente* en donnant, & qu'on *offre* pour don- » ner; mais on ne peut changer l'ordre de ce » ſens.

» Les biens, le cœur, l'eſtime, ſe *donnent*. Le » reſpect, le pain bénit, les cayers (*cahiers*) des » Etats ou des délibérations, ſe *préſentent*. Les » ſervices perſonnels s'*offrent*.

» Ce n'eſt pas toujours la libéralité qui fait » *donner*; l'intérêt y a quelquefois beaucoup de » part. La maniere de *préſenter* peut être plus » agréable que le don même de la choſe. On » *offre* plus ſouvent par pure politeſſe que par » affection de cœur ».

L'Auteur ſent mieux qu'il ne s'explique; & faute d'idées aſſez claires & diſtinctes, il marque de l'embarras & laiſſe des difficultés. Je ſupprime- rai d'abord le verbe *donner*, parce qu'il n'eſt point ſynonyme de *préſenter* & d'*offrir*, quoiqu'il ait quelque rapport avec ces termes, & parce que perſonne ne s'y trompe. J'obſerverai ſeulement

que *donner* & *recevoir* ſont réciproques : l'action de *donner* n'eſt accomplie qu'autant que la condition de *recevoir* eſt remplie d'un autre côté. Sans cela, le *don* n'a pas lieu ; il n'y a eu que la volonté de *donner*. Ainſi vous *donnez* ce qu'on reçoit, plutôt que vous ne *donnez* pour qu'on reçoive. Mais qu'on reçoive ou non & le *préſent* & l'*offre*, l'action de *préſenter* ou d'*offrir* n'en eſt pas moins conſommée.

Préſenter ſignifie littéralement mettre devant, ſous la main, devant ou ſous les yeux de quelqu'un : *préſent*, ce qui eſt *près*, devant, en *préſence*, de *præ*, devant, & *ens*, qui eſt. *Offrir* ſignifie porter devant, mettre en avant : *offre*, ce qu'on met en avant, ce qu'on propoſe ; de *ferre*, porter, & *ob*, devant, en avant.

Il n'y a perſonne qui ne conçoive d'abord la différence qu'il y a entre *faire une offre* & une *préſentation* : on ſait donc ce qui diſtingue *offrir* de *préſenter*. Vous *préſentez* à quelqu'un ce que vous avez à lui *donner* de la main à la main ; vous ne *préſentez* que ce qui eſt *préſent* : vous *offrez* ce que vous deſirez de donner ou de faire, ſans qu'il ſoit néceſſaire de livrer ou d'exécuter actuellement la choſe ; vous *offrez* ce qui n'eſt pas *préſent* comme ce qui l'eſt. *Préſenter*, c'eſt offrir une choſe *préſente* : *offrir*, c'eſt propoſer une choſe quelconque préſente ou abſente. Vous *préſentez* ce que vous avez à la main, ſous la main ; vous *offrez* ce que vous avez à votre diſpoſition, en votre pouvoir. *Préſenter* un bouquet, c'eſt *offrir* un préſent. Vous *préſentez* des hommages par des ſignes actuels de reſpect & de ſoumiſſion ; vous *offrez* des ſervices par la propoſition d'en

» mais nous *préſentons* quelquefois ce qui n'eſt » ni à nous, ni en notre puiſſance.

» *Donner* marque plus poſitivement l'acte de » la volonté qui tranſporte actuellement la pro- » priété de la choſe. *Préſenter* déſigne proprement » l'action extérieure de la main ou du geſte, pour » livrer la choſe dont on veut tranſporter la pro- » priété ou l'uſage. *Offrir* exprime particuliére- » ment le mouvement du cœur qui tend à ce » tranſport. Ainſi la valeur des deux derniers » mots a plus de rapport à la partie préliminaire » du don ; & celle du premier en a davantage à » ce qui rend cet acte pleinement exécuté : c'eſt » pourquoi l'on peut fort bien dire qu'*on pré-* » *ſente* en donnant, & qu'on *offre* pour don- » ner ; mais on ne peut changer l'ordre de ce » ſens.

» Les biens, le cœur, l'eſtime, ſe *donnent*. Le » reſpect, le pain bénit, les cayers (*cahiers*) des » Etats ou des délibérations, ſe *préſentent*. Les » ſervices perſonnels s'*offrent*.

» Ce n'eſt pas toujours la libéralité qui fait » *donner* ; l'intérêt y a quelquefois beaucoup de » part. La maniere de *préſenter* peut être plus » agréable que le don même de la choſe. On » *offre* plus ſouvent par pure politeſſe que par » affection de cœur ».

L'Auteur ſent mieux qu'il ne s'explique ; & faute d'idées aſſez claires & diſtinctes, il marque de l'embarras & laiſſe des difficultés. Je ſupprimerai d'abord le verbe *donner*, parce qu'il n'eſt point ſynonyme de *préſenter* & d'*offrir*, quoiqu'il ait quelque rapport avec ces termes, & parce que perſonne ne s'y trompe. J'obſerverai ſeulement

que *donner* & *recevoir* ſont réciproques : l'action de *donner* n'eſt accomplie qu'autant que la condition de *recevoir* eſt remplie d'un autre côté. Sans cela, le *don* n'a pas lieu ; il n'y a eu que la volonté de *donner*. Ainſi vous *donnez* ce qu'on reçoit, plutôt que vous ne *donnez* pour qu'on reçoive. Mais qu'on reçoive ou non & le *préſent* & l'*offre*, l'action de *préſenter* ou d'*offrir* n'en eſt pas moins conſommée.

Préſenter ſignifie littéralement mettre devant, ſous la main, devant ou ſous les yeux de quelqu'un : *préſent*, ce qui eſt *prés*, devant, en *préſence*, de *præ*, devant, & *ens*, qui eſt. *Offrir* ſignifie porter devant, mettre en avant : *offre*, ce qu'on met en avant, ce qu'on propoſe ; de *ferre*, porter, & *ob*, devant, en avant.

Il n'y a perſonne qui ne conçoive d'abord la différence qu'il y a entre *faire une offre* & une *préſentation* : on ſait donc ce qui diſtingue *offrir* de *préſenter*. Vous *préſentez* à quelqu'un ce que vous avez à lui *donner* de la main à la main ; vous ne *préſentez* que ce qui eſt *préſent* : vous *offrez* ce que vous deſirez de donner ou de faire, ſans qu'il ſoit néceſſaire de livrer ou d'exécuter actuellement la choſe ; vous *offrez* ce qui n'eſt pas *préſent* comme ce qui l'eſt. *Préſenter*, c'eſt offrir une choſe *préſente* : *offrir*, c'eſt propoſer une choſe quelconque préſente ou abſente. Vous *préſentez* ce que vous avez à la main, ſous la main ; vous *offrez* ce que vous avez à votre diſpoſition, en votre pouvoir. *Préſenter* un bouquet, c'eſt *offrir* un préſent. Vous *préſentez* des hommages par des ſignes actuels de reſpect & de ſoumiſſion ; vous *offrez* des ſervices par la propoſition d'en

rendre, quand l'occaſion s'en *préſentera*. Rien n'eſt plus ſimple & plus palpable : on ne confond pas une *préſentation* avec une *propoſition*.

On *préſente* donc à une perſonne, afin qu'elle reçoive ou qu'elle prenne, comme de la main à la main : on lui *offre*, afin qu'elle accepte ou qu'elle agrée. *Recevoir*, c'eſt prendre ce qu'on vous donne : *accepter*, c'eſt conſentir à ce qu'on vous propoſe (*a*). Il ſuffit qu'on trouve bon ce que vous *offrez* : il faut que vous remettiez en quelque ſorte à la perſonne ce que vous lui *préſentez*. Si vous ne faites pas connoître la valeur des mots *recevoir* & *accepter*, vous expliquez une énigme *par une* autre.

Vous *préſentez* quelqu'un dans une ſociété; il y eſt reçu, admis. Il *offre* de faire la partie qu'on voudra, & ſes offres ſont agrées ou acceptées.

Il eſt clair qu'on *préſente* & qu'on *offre* également une choſe pour la donner, dans la vue de la donner ; puiſqu'on la *préſente* pour qu'elle

(*a*) L'Abbé Girard dit dans un autre article, que *recevoir* exclut simplement le refus; & qu'*accepter* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse. Cette distinction est insuffisante. *Recevoir* emporte, pour-ainsi-dire, une prise de possession de la chose, tandis qu'*accepter* n'exprime que le consentement ou l'agrément donné à la chose. Ce que vous avez *reçu*, vous l'avez; mais vous n'avez fait qu'autoriser ce que vous avez *accepté*. Un Négociant *accepte* & ne *reçoit* pas une lettre de change. Vous *recevez* même malgré vous; mais vous n'*acceptez* que de plein gré. On refuse ce qu'on ne *reçoit* pas; on rejette ce qu'on n'*accepte* point, &c.

soit reçue, & qu'on l'*offre* pour qu'elle soit acceptée. Il est clair qu'en la donnant ou la délivrant, on la *présente*; mais qu'on l'*offre*, soit en la *présentant* & la donnant, soit en s'engageant seulement à la donner sans la *présenter* actuellement. L'Abbé Girard s'est donc ou mal entendu ou mal expliqué.

On *offre* de faire, de dire, d'aller, &c. choses à venir: on *présente* les remercîmens qu'on fait, l'hommage qu'on rend, le placet qu'on donne, choses qu'on rend présentes. On *offre* de payer, & on *présente* l'argent en payement. On *offre* de faire des réparations d'honneur; & on *présente* ses soumissions pour les faire.

On *présente* ce qu'on a; on *offre* ce qu'on peut.

Personne ne vous *présente* des secours quand vous êtes dans la détresse: tout le monde vous *offre* ses services quand vous n'en avez pas besoin.

Il y a des personnes fort obligeantes, toujours empressées à vous *présenter* tout ce qu'elles ont, hors ce que vous demandez; & à vous *offrir* tout ce que vous voudrez, hors ce que vous voudrez.

Le rôle des pauvres & des petits est de *présenter* en pur don des bagatelles, pour qu'on les leur paye bien cher. Le rôle des importans & des protecteurs est d'*offrir* à tout venant le crédit qu'ils n'ont pas, & de garder pour eux celui qu'ils ont.

Si vous voulez qu'on vous *présente* beaucoup de choses, donnez. Si vous voulez qu'on vous *offre*, n'acceptez rien.

Préſenter, c'eſt riſquer quelque choſe : tout *offrir*, n'engage à rien, dans le ſtyle du monde.

* Mais on *offre* auſſi comme on *préſente*, des objets préſens ; & alors n'y a-t-il entre ces termes aucune différence ?

Il y en a d'abord une ſi grande, qu'il eſt des objets qu'on ne peut qu'*offrir* & qu'on ne ſauroit *préſenter*. Par les définitions que nous avons données, il eſt ſenſible qu'on ne *préſente* que des choſes mobiles, & qu'on *offre* beaucoup d'autres choſes. On *préſente* & on *offre* des fruits, de l'argent, des bijoux, des dons manuels : mais on ne *préſente* pas, on *offre* une maiſon, un terrein, un domaine, ce qu'on ne ſauroit porter avec ſoi. Voyez l'art. *Don*, *Préſent*.

Vous *offrez* à quelqu'un votre maiſon & l'hoſpitalité ; & ces objets ne ſe *préſentent* pas. Vous *offrez*, & vous ne *préſentez* pas l'uſage ou la propriété d'une choſe. Vous *offrez* & vous *préſentez* à Dieu vos maux, vos peines, vos ſouffrances, afin qu'il les reçoive en expiation de vos fautes ou qu'il les accepte pour ſa gloire. Pour *offrir*, il n'y a qu'à propoſer ; pour *préſenter*, il faut rendre l'objet à la perſonne.

Le Czar Pierre auroit *offert* à Richelieu la moitié de ſes *Etats*, pour que le Miniſtre lui apprît à gouverner l'autre : mais s'il lui avoit *préſenté* une *couronne*, il auroit couru riſque de perdre la ſienne, comme on l'a très-bien remarqué.

Vous *préſentez* des tributs au Souverain ; & il vous *offre* l'abri du trône.

On *préſente* la main au malheureux pour le tirer

du danger : on *offre* ſa vie pour ſauver celle de ſon ami.

Mais il y a auſſi des choſes qu'on *préſente* & qu'on n'*offre* pas. Vous *préſentez* & vous n'*offrez* pas un placet ou une requête. On *préſente* à quelqu'un une perſonne qu'on ne lui *offre* point. Le peuple *préſente* & n'*offre* pas, à proprement parler, ſes doléances au Prince.

Et c'eſt ici le lieu de déployer enfin l'énergie particuliere du mot *offrir*. *Préſenter* n'exprime que l'idée ſimple & nue d'expoſer devant quelqu'un ou de lui tendre une choſe pour qu'il la prenne, qu'il l'agrée, qu'il l'accueille, ou même qu'il la conſidere (car *préſenter* comporte ces différentes intentions), mais ſans aucune autre circonſtance marquée, ſans déſigner aucun acceſſoire, ni la qualité de la choſe préſentée, ni aucun ſentiment qui accompagne la préſentation, ni autre rapport. *Offrir* exprime l'action de propoſer ou d'engager à agréer, mais particuliérement des choſes agréables, utiles, intéreſſantes, importantes, & même avec empreſſement, ardeur, zele, dévouement, ainſi que pour prouver ſes ſentimens particuliers, convaincre ou perſuader la perſonne, lui complaire ou la ſatisfaire, la ſervir ou l'honorer, &c. Ainſi nous diſons *offrir* des victimes, des ſacrifices, ſon cœur, ſa vie, un culte, & *s'offrir* ſoi-même en ſacrifice, &c. Ainſi *offrir* ſignifie quelquefois, comme le lat. *offerre*, dévouer, conſacrer; de là les mots religieux *oblation*, *offrande*, *offertoire*. Ainſi nous *offrons* des témoignages éclatans de reſpect, d'amour, de tendreſſe, de ſoumiſſion, de vénération,

d'honneur, à nos parens, à nos amis, aux Grands, à Dieu, &c.

Ainſi on *préſente* de la main : on *offre* du cœur, du moins on le dit.

On *offre* ce qu'on *préſente* généreuſement, & pour le plaiſir de le voir accepter.

Celui qui vous doit de l'argent, vous en *préſente* : celui qui ne vous en doit pas, vous en *offre*.

On vous *préſente* un ſiége : on vous *offre* ſa place.

La politeſſe fait qu'on vous *préſente* ce que le ſentiment fait qu'on vous *offre*.

Par civilité, on vous *préſente* un hommage : par dévouement, on vous *offre* des ſacrifices.

On vous *préſente* à boire, quand vous l'avez demandé ; on vous l'*offre*, quand on vous y invite.

Il y a des gens qui tiennent bien ce qu'ils vous *préſentent* ; ils ont l'art de ſe faire refuſer. Il y a des gens qui font ſemblant d'*offrir*, & ils diſent qu'ils ont *offert*.

Un Général qui, rangé en bataille, attend l'ennemi, *préſente* le combat. Un général qui provoque & défie l'ennemi, *offre* le combat.

On vous *préſente* un compte ; & on vous *offre* à l'appui des pieces juſtificatives pour vous convaincre.

Vous me *préſentez*, dans un tableau des finances, un calcul hypothétique du nombre des habitans, & la ſomme des arpens de terre d'un Royaume : eh ! que m'importe à moi ? qu'eſt-ce que cela ſignifie ? Et ſi les hommes n'ont que des beſoins, & ſi les terres ne ſont que des friches ?

déchirez ces états précaires ou inutiles & illusoires : *offrez*-moi celui du revenu territorial, qui seul paye le revenu public ; car on ne paye pas avec des hommes & de la terre brute ; alors seulement je saurai si les impôts sont ou trop forts ou trop foibles. Vous me *présentez* du papier perdu ; & vous prétendez m'*offrir* des instructions ! Craignez qu'on ne dise que celui qui ne connoît rien à l'agriculture, ne sait rien & ne peut rien savoir en finance, du moins en matiere d'impôt.

Celui qui, pour remplir la cérémonie, brûle de l'encens devant l'autel, le *présente* ; celui-là l'*offre*, qui le *présente* avec les sentimens d'une piété humble, tendre & sincere.

Vous *présenterez* toujours avec grace ce que vous *offrirez* de tout votre cœur.

L'occasion se *présente* lorsque vous ne la cherchez pas : lorsqu'elle semble vous chercher, elle s'*offre*.

Présentez-vous comme vous voudrez : mais *offrez* les bienfaits comme on doit vous *offrir* des actions de graces.

Comment oserois-je demander, si je n'ai aucun titre à *présenter* pour obtenir ? Si l'on m'*offre* des graces, je n'ai donc pas mérité des récompenses.

Que de choses dans un mot ! c'est ma réponse à ceux qui se récrieroient sur la longueur de certains articles de cet Ouvrage ; je pourrois même répondre : *Je n'ai pas tout dit, je n'en ai pas même assez dit.* Les applications des termes ne sont-elles pas du moins trop multipliées ? A cela, j'ai un mot à dire : je ne viens à bout de me convaincre

de la juſteſſe de mes idées & de les inculquer aſſez avant dans mon eſprit, qu'à force d'en multiplier & d'en varier les preuves.

Préſomption, Conjecture.

Préſomption, action de *préſumer*, c'eſt-à-dire, de prendre d'avance un avis, une opinion; ou l'opinion priſe d'avance, un jugement préalable, *opinio præſompta*, diſent les Juriſconſultes. Du primitif *ham*, *hem*, prendre, les Latins ont fait *ſum*, *ſumere*, *præſumere*.

Conjecture eſt tirée de la racine lat. *jac*, *jacere*, jetter, lancer: d'où *conjicere*, *conjectare*, jetter enſemble ou avec, augurer, deviner, interpréter, par une alluſion marquée à l'action de jetter les dés, de tirer au ſort. *Conjectura*, dit Quintilien, l. 3, *à conjectu*, c'eſt-à-dire, ainſi qu'il l'explique lui-même, d'une certaine direction de la raiſon vers la vérité; mais avec l'idée de haſard & d'augure.

La *préſomption* eſt une opinion fondée ſur des motifs de crédibilité: la *conjecture* eſt une opinion établie ſur de ſimples apparences. La *préſomption* eſt plus forte de raiſon que la *conjecture*. La *préſomption* forme un préjugé légitime; la *conjecture* n'eſt qu'un ſimple pronoſtic.

La *préſomption* eſt réelle, je veux dire fondée ſur des faits certains, des vérités connues, des commencemens de preuves: la *conjecture* eſt idéale, je veux dire tirée par des raiſonnemens, des interprétations, des ſuppoſitions. La *préſomp-*

tion eſt donnée par les choſes : la *conjecture* eſt trouvée par l'imagination.

Les motifs extrinſeques, tels que les circonſtances des temps, des lieux & des perſonnes, des titres valides mais indirects, les preuves des faits qui tiennent à la choſe, enfin les probabilités qui établiſſent une forte vraiſemblance ſans prouver directement la vérité, forment des *préſomptions* : des rapports vagues, des inductions éloignées, des analogies imparfaites, des raiſonnemens qui n'arrivent qu'à la vraiſemblance, ne produiront que des *conjectures*.

La croyance univerſelle de tous les peuples & dans tous les temps, eſt une forte *préſomption* en faveur d'une vérité morale, ſans en être une démonſtration directe. L'expérience dément ſi ſouvent nos *conjectures* ſans nous en déſabuſer, que l'ancienneté d'une coutume ne prouve plus rien en ſa faveur.

On a dit que c'étoit une forte *préſomption* en faveur des dogmes du Chriſtianiſme que Deſcartes les ait prouvés, que Newton les ait crus, que Leibnitz les ait défendus, &c ; & nos petits eſprits forts en rient ! De toutes les *conjectures* ou plutôt de toutes les hypotheſes haſardées touchant l'action du corps ſur l'ame & l'action de l'ame ſur le corps, il n'y en a peut-être point de plus ingénieuſe & de plus grande que l'harmonie préétablie entre la ſuite des mouvemens de l'un & la ſuite des penſées de l'autre, & *vice verſâ* ; mais les plus beaux génies s'arrêtent à l'hypotheſe.

Entre deux témoins dont l'un affirme & l'autre nie, la *préſomption*, toutes choſes étant égales d'ailleurs, eſt ſans doute pour le plus honnête &

le plus désintéressé : c'est donc une regle bien absurde & bien injuste qu'un témoignage en détruise un autre ; tel témoin en vaut cent. Entre deux Historiens d'un poids égal & contraires l'un à l'autre, il est rare que la critique ne trouve pas des *conjectures* à tirer des circonstances mêmes de leurs récits & des circonstances relatives aux personnes ; & la vérité n'a-t-elle pas toujours quelque chose de naïf qui vous saisit l'ame ?

La *présomption* attend la certitude : la *conjecture* tend à la découverte. La *présomption* a lieu sur-tout à l'égard des faits positifs, dans les affaires civiles, pour des actions morales à *juger* : elle est familiere au Jurisconsulte & à l'Orateur. La *conjecture* s'exerce principalement sur des choses cachées, des vérités inconnues, des principes éloignés à découvrir : elle est familiere au Philosophe & au Savant. Il ne suffit pas de *présumer*, il faut prouver : il ne suffit pas de *conjecturer*, il faut trouver. La *présomption* doit se changer en conviction ; la *conjecture* en réalité.

La *présomption* doit, selon les Jurisconsultes, passer provisoirement pour une vérité jusqu'à ce qu'on prouve le contraire : disons plutôt que la *présomption* autorise à croire, mais non à juger. La *conjecture* ne peut passer que pour une hypothese, quand même on ne prouveroit pas le contraire, tant qu'elle ne fait qu'augurer : car raisonner sur ce que les choses peuvent être, n'est pas savoir ce qu'elles sont.

La *présomption* est un poids qui fait pencher la balance, mais qui ne la fait pas tomber. La *conjecture* n'est qu'une voie ouverte pour chercher la vérité ; savoir si elle y mene.

Le danger de la *préſomption*, c'eſt d'inſpirer des préventions & des partialités qui corrompent le jugement ; & la *préſomption* qui prend un air de certitude n'eſt plus qu'une ſotte & dangereuſe arrogance. Le danger des *conjectures*, c'eſt de produire des préoccupations & des préjugés ſyſtématiques qui abuſent l'eſprit : la *conjecture*, reçue comme une réalité, eſt un miroir magique où l'on ne voit que des fantômes.

Sous le Prétexte, ſur le Prétexte.

CES deux locutions ſont bonnes, ſelon Bouhours, & même également uſitées ; ce qu'il prouve par des citations. Sans rien conteſter à l'uſage, j'obſerverai que la prépoſition *ſur* ne s'accorde point avec le ſens du mot *prétexte*, qui, formé du latin *prætexere* (tendre devant, mettre deſſus, couvrir), déſigne un *tiſſu*, un voile, une enveloppe, ce qui cache, couvre, déguiſe la choſe : or la choſe qui eſt couverte, eſt *ſous* ce qui la couvre & non *ſur*.

Quoiqu'il en ſoit, l'uſage a-t-il prétendu donner le même ſens à deux prépoſitions contraires, telles que *ſous* & *ſur* ? Il me paroît plus naturel de penſer qu'il a laiſſé à chacune ſon ſens naturel, & qu'il en réſulte deux propoſitions différentes. On fonde, on établit, on appuye *ſur* : on couvre, on diſſimule, on cache *ſous*. Ainſi on fonde, on appuye ſes deſſeins, ſes actions *ſur un prétexte* : on cache ſes deſſeins, ſes motifs *ſous un prétexte*. Le *prétexte* eſt une

raiſon fauſſe, feinte, apparente & mauvaiſe. Quand on fait une choſe ſans raiſon, on la fait *ſur un prétexte :* quand on la fait pour des raiſons qu'on diſſimule, on la fait *ſous un prétexte.* Dans le premier cas, on veut s'autoriſer, ſe diſculper : dans le ſecond, ſe déguiſer, en impoſer. On cherche un *prétexte ſur* quoi l'on s'appuye pour s'autoriſer à faire la ſottiſe ou le mal qu'on a envie de faire : on imagine un *prétexte ſous* lequel on faſſe paſſer une action ou une entrepriſe pour toute autre choſe que ce qu'elle eſt. Le premier *prétexte* a pour objet de nous tromper par une fauſſeté, & le ſecond de nous ſéduire par une impoſture. On prendra une réſolution *ſur un prétexte plauſible* : on déguiſe ſes vrais motifs *ſous un prétexte ſpécieux.*

On laiſſe aller le mal, *ſur le prétexte* qu'il eſt impoſſible d'y remédier : on protege les abus, *ſous le prétexte* qu'ils tiennent à des choſes utiles ; mais en effet parce qu'ils ſont utiles à ceux qui les protegent. Dans la premiere phraſe, le *prétexte* n'eſt qu'une mauvaiſe raiſon qu'on donne de ſa conduite ; & dans la ſeconde, un déguiſement de ſes vrais motifs.

Celui-là qui n'eſt pas fort humain, ſe fonde pour renvoyer un malheureux ſans ſecours, *ſur le prétexte* qu'il y a trop de malheureux à ſecourir ; comme ſi on étoit diſpenſé de faire quelque choſe, parce qu'on ne peut pas tout faire ! Celui-ci qui trouve l'argent du peuple fort bon, ſoutient qu'il ne faut pas laiſſer de l'aiſance au peuple, *ſous le prétexte* que l'aiſance le rend inſolent ; je ne pardonne à cet homme

qui

qui masque son avidité d'une cruelle politique, que de craindre les insultes.

Sur le prétexte de la fragilité humaine, il y a des gens qui se pardonnent bonnement leurs fautes : mais *sous prétexte* de justice, leur malignité ne pardonne pas celles des autres.

Vous trouvez assez de gens qui, *sur le prétexte* qu'il seroit ridicule de ne pas être & faire comme tout le monde, se rendent fort ridicules. Vous voyez des gens qui ne se conviennent plus, se quitter *sous divers prétextes* qui ne trompent personne ; on fait mieux encore, c'est de se quitter sans *prétexte*.

Que de crimes on honore & on encense *sur le prétexte* qu'ils supposent de grands talens & de grandes qualités ! & je les aurois cru cent fois plus dignes d'anathême. Que de mal-honnêtes gens on caresse & on emploie, *sous prétexte* qu'ils rendent de bons services que d'honnêtes gens ne voudroient pas rendre ! De bons services que d'honnêtes gens ne voudroient pas rendre ! je n'entends pas cela.

* Ce n'est pas à moi d'observer qu'on dit *sous* avec ou sans article à sa suite ; & qu'il faut l'article après *sur*, devant *prétexte* : *sous prétexte*, & non *sur prétexte*.

Prier, Supplier.

Prier, demander avec une ſorte de reſpect & d'inſtance : *ſupplier*, *prier* avec révérence & humilité, avec beaucoup d'empreſſement & d'ardeur. On *prie* ceux dont on veut obtenir quelque choſe : on *ſupplie* ceux qu'on veut particuliérement intéreſſer & honorer. La *ſupplication* ajoute à la *priere* les ſignes qui ſuppoſent ou une aſſez grande diſtance entre celui qui prie & celui qu'il prie, ou des beſoins & des deſirs urgens dans celui qui *ſupplie*. Tout le monde connoît la poſture du *ſuppliant*, qui, ſelon la valeur du mot, *plie* ou *ploye* ſon corps, ſe courbe pour ſe mettre fort au *deſſous*, ſe proſterne devant.

Vaugelas, Th. Corneille, M. Beauzée, &c. ont remarqué qu'en parlant aux Rois, aux Grands, ou en parlant d'eux, on dit *ſupplier* & non *prier* : mais qu'en parlant de Dieu & des Saints, on dit *prier* ; & en leur adreſſant la parole, *prier* ou *ſupplier*. Il me ſemble qu'en parlant des Grands, on dit fort bien *prier*, & même en leur parlant, pourvu qu'on accompagne ce mot de tournures & de formules d'un reſpect plus ou moins profond ſelon les diſtances.

» D'où vient, demande M. Beauzée, cette » différence par rapport à Dieu & aux Grands » de la terre ? car l'uſage même, que l'on » donne ordinairement pour derniere raiſon, a » auſſi les ſiennes. Ne ſeroit-ce pas parce que » la ſupériorité des Grands étant accidentelle

» & en quelque ſorte précaire, vu les droits » impreſcriptibles de l'égalité naturelle, on ne » doit ſe permettre aucune expreſſion qui puiſſe » leur rappeller trop clairement ces droits, & » donner quelque atteinte à leur prééminence ? » Au contraire, la grandeur de Dieu eſt ſi in- » conteſtable, que le choix des expreſſions ne » doit plus tomber que ſur nos beſoins ; & » elle eſt ſi ſupérieure à notre néant, que les » différences de nos façons de parler ſont nulles » à ſon égard «.

Cette raiſon eſt ingénieuſe & philoſophique : mais il me ſemble que la véritable raiſon de dire, à l'égard de Dieu, *prier*, c'eſt que ce mot ſe prend alors dans un ſens religieux, & qu'il eſt conſacré pour marquer un acte de culte, un hommage de religion, un devoir & un exercice de piété. *Prier*, c'eſt faire la priere, ſes prieres, les prieres par leſquelles on rend un devoir & un culte. C'eſt la *priere* qui nous eſt recommandée & ordonnée comme un moyen de ſalut. Il faut *prier* ; veillez & *priez* ; *priez* & *priez ſans intermiſſion* : ce mot emporte ainſi toutes les idées acceſſoires de la choſe. Auſſi diſons-nous *prier Dieu*, dans un ſens abſolu, ſans addition, ſans ſpécifier ce qu'on lui demande ; car l'objet de cet acte eſt conſtant & connu, comme l'obſerve M. Beauzée. Mais on ne dit pas *ſupplier Dieu*, ſans ajouter, déterminer & ſpécifier la grace qu'on deſire obtenir ; car ce mot ne déſigne qu'un acte particulier & une maniere particuliere & accidentelle de *prier*. Il faut appliquer aux Saints ce que je dis de de Dieu, avec cette différence qu'on *prie* Dieu

pour qu'il nous accorde ſes graces, & les Saints pour qu'ils intercedent en notre faveur auprès de Dieu.

Mais à l'égard des Grands de la terre, le mot *prier* rentrera néceſſairement dans ſon acception vulgaire. Nous ne dirons pas *prier le Roi & les Grands*, dans un ſens abſolu & ſans addition : on ne fait point la *priere* aux Grands ; on leur demande accidentellement une choſe ou une autre. Ainſi, pour marquer le reſpect particulier qu'on leur porte, & la diſtance à laquelle on ſe tient d'eux, il faudra communément dire *ſupplier* au lieu de *prier*, qui les confondroit dans la foule de ceux qu'on a coutume de *prier*.

Et il ne faut pas croire que le ſens religieux de *prier* ne tienne qu'à un caprice de l'uſage ; c'eſt au contraire une acception fort naturelle & ſuggérée par la valeur primitive du mot. *Prier*, en latin *precari*, en languedocien *prega*, vient de l'oriental *brek*, genou, *brak*, plier ; il ſignifie littéralement *plier le genou*, *s'agenouiller*, ſigne d'une vénération profonde ou même de l'adoration ; & c'eſt à cette idée que ſe rapporte ſon acception religieuſe. Prodigué enſuite à toute ſorte d'objets profanes, le terme s'eſt affoibli ; & il a ceſſé de préſenter à notre eſprit l'image qu'il dépeint naturellement, & que nous avons cru retrouver plus ſenſible dans le mot *ſupplier*.

☞ En revenant ſur la queſtion de ſavoir, pourquoi l'uſage de *prier Dieu* & de *ſupplier les*

Grands ? ne seroit-il pas simple de s'arrêter à la nature de l'acte, & à celui auquel il est adressé.

Prier, c'est demander avec respect, *supplier* c'est ajouter l'instance au geste, c'est revenir à la charge pour être exaucé.

Prier a un sens absolu. On *prie Dieu*, c'est l'Etre souverainement juste ; c'est moins par la pertinacité qu'on l'appaise, que par l'offrande d'un cœur pur & la contrition de nos fautes, cela lui suffit.

Supplier désigne un acte particulier & des instances, à la faveur desquelles on espere d'être entendu, on veut être écouté, on veut éclairer la justice, on demande d'être jugé, on veut obtenir grâce ; mais ce n'est que des hommes que ces formes peuvent regarder ; des hommes auprès desquels l'innocence suppliante ne trouve même pas accès, alors que Dieu même a prévenu la priere.

Principe, Elément.

Principe, du lat. *principium*, racine *præ*, avant, est ce par quoi les choses existent. C'est la cause, avant le *principe* il n'y a rien.

En Physique, c'est le corps simple, en Métaphysique, c'est la vérité démontrée, qui ne peut pas être contestée.

Nous ne répéterons pas ici, ce que les Philosophes ont dit sur les *principes* du bien & du mal. Nous ne parlerons pas des *principes* élémentaires ou passifs, qu'on trouve à la dé-

compoſition des corps. L'objet de la morale eſt de régler les paſſions & de nous détromper des erreurs de l'imagination & des ſens, ſes *principes* ſont des vérités, aucune aſſociation ne peut long-temps ſubſiſter ſans elle.

D'un même *principe* naiſſent ſouvent des effets ſi contraires, que l'imagination a de la peine à en ſaiſir les rapports. Là, par humanité, le Grec honoroit la vieilleſſe & l'environnoit de toutes les jouiſſances dont elle étoit encore ſuſceptible ; ici, le ſauvage tue ſon vieux pere, pour l'empêcher de ſouffrir. C'eſt en partant du même *principe* que les Légiſlateurs ont cherché le meilleur mode de Gouvernement, & *tous*, divergeant rapidement, ont porté du centre à la circonférence des *élémens* ſi contraires en apparence, que le cercle n'eſt formé que par le rapprochement des extrêmes.

Le *principe* eſt la cauſe premiere ſans laquelle rien n'exiſteroit.

Elément, du lat. *elementum*, dérivé d'*alere*, *allactare*, nourrir des premiers alimens que la nature préſente, de la choſe à laquelle nous devons accroiſſement & conſervation. Nous dirons que la géométrie eſt la ſcience qui a pour objet la meſure des ſurfaces & de la capacité. Rectitude, voilà le *principe*. Les calculs en ſont les *élémens*.

Elément, en phyſique, prend la qualité de *principe*. Nous diſons *élément* en parlant d'un corps ſimple qui entre dans la compoſition de la matiere, & par le moyen duquel elle exiſte dans ſon *intégralité*.

On n'eſt pas encore d'accord ſur le nombre

d'*élémens*, qui compoſent la matiere. Les uns n'en admettent qu'un, d'autres trois, les quatre avoient prévalu, mais la décompoſition de l'eau, les a réduit au moins à trois. Juſqu'à ce qu'un Lavoiſier parvienne à décompoſer les autres, n'affirmons rien & cherchons. La chaleur eſt le *principe* de la vie, l'air eſt notre *élément*.

Les *élémens* des Sciences & des Arts, ſont les premieres regles qui dérivent des *principes*, c'eſt-à-dire, de l'objet. La néceſſité fut le *principe* de la formation des Langues, c'eſt dans la grammaire qui établit le rapport des ſons, qu'on en trouve les *élémens*.

Dans tous les cas, le *principe* eſt aux *élémens*, ce que la cauſe eſt à l'effet. Les *élémens* n'exiſteroient pas ſans le *principe*, mais celui-ci peut exiſter ſans effet.

La Phyſique & la Chymie ont nommé *principes*, les corps ſimples qui entroient dans la compoſition des mixtes. Ces ſciences raiſonnant ſur la nature des corps, ont dû donner ce nom à tout ce qui les conſtituoit tels, car le *principe* de la matiere n'exiſte pas hors de la matiere.

La Métaphyſique raiſonnant ſur des choſes abſtraites, n'admet pour *principe* que la cauſe premiere; elle a donné comme la Phyſique le nom d'*élément* à la partie inhérente au tout. Dieu eſt le *principe*; la bonté eſt un de ſes *élémens*. Connoiſſons le *principe*, nourriſſons-nous des *élémens*, cette leçon s'applique à tout.

Privé, Apprivoisé.

» Les animaux *privés*, dit l'Abbé Girard, » le ſont naturellement ; & les *apprivoisés* le » ſont par l'art & par l'induſtrie des hommes ; » le chien, le bœuf & le cheval ſont des ani- » maux *privés* : l'ours & le lion ſont quelquefois » *apprivoisés*. Les bêtes ſauvages ne ſont pas » *privées* ; les farouches ne ſont pas *appri-* » *voiſées* «,

Ce n'eſt pas aſſez : il falloit ajouter que l'animal *apprivoisé* devient *privé*, c'eſt-à-dire, familier ; car *apprivoiſer* ſignifie rendre *privé*, familier, traitable. Rectifiez, d'après cette idée, celle de l'Abbé Girard. Les chiens & autres animaux qui naiſſent au milieu de nous, ſont naturellement *privés* : votre moineau, votre ſerin, vos tourterelles, ne ſont *privés*, que parce que vous les avez *apprivoisés*. L'éléphant *apprivoisé* devient ſi *privé*, qu'il rend avec docilité une foule de ſervices domeſtiques, & qu'un enfant le mene plus facilement avec une baguette que vous ne menez votre cheval avec la bride, le fouet & l'éperon.

Les animaux naturellement *privés* ſont des ſerviteurs à nos gages ; il faut leur payer des ſalaires en ſubſiſtances & en ſoins : toute ſociété eſt une réciprocité de ſervices. Des inſectes *apprivoisés* ont fait la conſolation & les délices de plus d'un priſonnier : comme les

conjonctures rendent les choſes précieuſes ! & combien la ſociété eſt néceſſaire à l'homme !

Le lion, guéri d'une bleſſure par l'eſclave fugitif Androcle, devint ſi *privé* & ſi benin, qu'il parcouroit aſſez librement les rues de Rome, ſans donner aux enfans même le moindre ſujet de crainte : quelle eſt la puiſſance des bienfaits ! Un lion *apprivoiſé* valut au Carthaginois Hannon, ſon maître, la peine de l'exil que lui infligerent ſes compatriotes, tremblans qu'un homme capable de dompter une bête féroce, ne captivât bientôt le peuple : comme une lâche peur eſt ſotte & cruelle !

Il eſt certain qu'une multitude inutile & innombrable d'animaux *privés* mange, chaque année, bien des milliers d'hommes dans un Etat ; & le pauvre lui-même ſe fait manger par ſon chien : avons nous donc perdu le ſecret de faire rougir les hommes ? Il ne faut pas pour cela tomber dans la ridiculité propoſée de taxer les chiens. Il eſt certain que la bête féroce, la mieux *apprivoiſée*, ne ceſſe pas d'être fort redoutable : le lionceau, élevé avec les agneaux, dit La Fontaine, croît pour la guerre, devient lion & mange les agneaux : évitez donc ces ſpectacles de férocité & de deſtruction, qui engagent des hommes à expoſer tous les jours leur vie à la fureur de ces animaux, pour la gagner. Mais que dis-je ? tout le monde y court.

Il y a une petite eſpece d'hommes naturellement ſi *privés*, qu'ils ſont vos camarades & vos intimes avant que vous ayez eu le temps

de les connoître. Il y a une eſpece de bêtes féroces, qui ne ſera jamais *apprivoisée* ; c'eſt le tyran farouche.

Prix, Récompenſe.

Prix, en latin *pretium*, en celte comme en languedocien *pris*, en theut. *priis*, tient à la racine *præ*, *pre*, ce qui eſt mis devant, offert, préféré, *pris*. Il déſigne proprement la valeur des choſes, l'eſtime qu'on en fait, ce qu'on en donne. Le P. Pezron, dans l'*Antiquité des Gaulois*, obſerve qu'anciennement *pris* ſignifioit *récompenſe* chez les Celtes ; on le tiroit des dépouilles les plus précieuſes priſes ſur les ennemis ; & cette ſorte de *récompenſe* étoit la marque de la *valeur*. Le mot auroit ainſi paſſé de la valeur des perſonnes à celle des choſes : & cette idée eſt renfermée dans le latin *præmium*, qui ſignifie également *prix* & proie ou butin. *Récompenſe* vient de *pen*, *pens*, peſer, balancer ; d'où *compenſer*, *diſpenſer*, &c. : la *récompenſe* eſt ce qu'on rend, ce qu'on *diſpenſe*, en *compenſation*, pour rétribution.

Dans le ſens naturel & rigoureux, le *prix* eſt la valeur vénale d'une choſe : la *récompenſe* eſt le retour dû au mérite. Le *prix* eſt ce que la choſe vaut ; la *récompenſe*, ce que la choſe mérite. Vous payez le *prix* de la choſe que vous achetez : vous donnez une *récompenſe* pour le ſervice qu'on vous a rendu.

Le *prix* eſt l'avantage naturel qu'on retire de ſa choſe, ſelon la qualité de la choſe : la *récompenſe* eſt un avantage quelconque que l'on tient des perſonnes, & ſelon la reconnoiſſance des perſonnes. Deux choſes, appréciables l'une par l'autre & de valeur égale, ſont le *prix* naturel l'une de l'autre : deux objets, moralement auſſi eſtimables & d'une utilité ou d'un agrément pareil pour l'un & pour l'autre, ſont de juſtes *récompenſes* pour l'un ou pour l'autre. Les *prix* ſont eſtimés, réglés, convenus ; c'eſt affaire de juſtice : les *récompenſes* ſont plus ou moins arbitraires, volontaires, variables ; c'eſt affaire d'équité. La concurrence détermine les *prix* : les convenances déterminent les *récompenſes*.

Le ſalaire d'un Ouvrier eſt le *prix* de ſon travail : une gratification ſera la *récompenſe* de ſon aſſiduité. Les gages ſont le *prix* des ſervices d'un Domeſtique ; un legs ou une penſion de retraite ſera la *récompenſe* de ſes longs & agréables ſervices : vous le payez parce qu'il vous ſert ; vous le récompenſerez de ce qu'il vous aura bien ſervi. Vous aviez perdu quelque effet d'un grand *prix* : vous donnez une *récompenſe* honnête à celui qui vous le rapporte.

Celui qui remplit ſon devoir a pour *prix* un droit acquis par l'accompliſſement de ſon devoir. Celui qui fait plus que ſon devoir, mérite encore une *récompenſe* ; mais qu'il ſache ſe contenter de la mériter.

La victoire eſt le *prix* naturel du courage & de l'habileté protégée par la fortune : la gloire eſt

une *récompense* de la victoire, mais quelquefois partagée par les vaincus.

La vertu, dit un Ecrivain plus célebre autrefois qu'aujourd'hui, la vertu est le *prix* d'elle-même & sa propre *récompense*. En effet la vertu seule vaut ce qu'elle coûte ; & la rétribution de l'homme vertueux est de devenir plus vertueux.

Un bienfait n'a point de *prix* : il ne se paye pas, mais il se reconnoît ; & la gratitude en est la *récompense*.

A la Chine, il n'y a point d'action patriotique qui n'ait un *prix* que les Loix y ont affecté. Ailleurs il y a des actions patriotiques qui attirent quelquefois des *récompenses*.

Le Ciel est le *prix* d'une sainte mort : une sainte mort est la *récompense* d'une sainte vie. Il y a quelque chose de gratuit dans la *récompense*, mais non dans le *prix*.

* J'ai dit que le mot *prix* marquoit naturellement la comparaison, le concours, l'estimation, la préférence. Ainsi l'on met des *prix* au concours : ces *prix* sont de nobles salaires assignés à de nobles travaux ; & la justice est censée les adjuger. On propose, on promet aussi des *récompenses* ; mais les *récompenses* semblent toujours avoir une teinte de faveur & de grace : vous les donnez & les distribuez toujours à votre gré.

On gagne, on remporte un *prix* : on obtient, on reçoit une *récompense*. Les *prix* sont pour les plus dignes : La Rochefoucauld prétend que les *récompenses* tombent plutôt sur les apparences du mérite que sur le mérite même.

Il ne faut croire ni que les Juges soient in-

faillibles sur le *prix* des choses présentées au concours, ni qu'ils se sont trompés toutes les fois que des concurrens & des censeurs d'office frondent la distribution qu'on a faite des *prix*. Faut-il croire, comme le dit Bourdaloue dans son *Sermon sur l'Ascension*, que telle est la distribution des *récompenses* dans le monde, qu'on les a souvent sans le mériter, & qu'on les mérite encore plus souvent sans les avoir ?

Il est si difficile de juger, que, dans la plupart des genres de littérature, le Public n'ose pas décerner à tel Auteur le *prix* de son art : aussi n'ai-je pas balancé à remettre à une Société un *prix* laissé à mon jugement seul par un Bienfaiteur de l'Agriculture (*a*). Il est difficile que les *récompenses* aient leur vrai *prix*, si elles sont distribuées comme des graces, ou si les graces sont répandues comme des *récompenses* : aussi arrive-t-il alors qu'on cherche plutôt à obtenir qu'à mériter.

Rousseau disoit : Les *récompenses* sont prodiguées au bel esprit, & la vertu reste sans honneurs : il y a mille *prix* pour les beaux discours, aucun pour les belles actions. Ce Philosophe a trop peu vécu ; il auroit vu un grand nombre d'actions généreuses honorées & *récompensées* par la munificence de Louis XVI ; & un *prix* déjà institué par un excellent Citoyen pour le trait le plus marqué de vertu parmi le peuple.

Chimene est le *prix* d'un combat, & la *ré-*

(*a*) Feu M. Hulin, Ministre du Roi de Pologne, Stanislas.

compenſe du vainqueur. Le *prix* eſt attaché à a choſe ; & il devient la compenſation ou la rétribution des travaux de la perſonne. Tancrede dit dans ce ſens :

Quel est donc ce superbe Orbassan ?

. . . . . .

Qu'a-t-il déjà donc fait qui le doive enhardir
A demander le *prix* qu'on doit à la vaillance,
Qui des plus grands *héros* seroit la *récompense*,
Qui m'appartient ?

* *Récompenſe* ſe dit pour *dédommagement*, *indemnité* : on l'oppoſe auſſi à *peine*. *Prix* a auſſi d'autres acceptions : mais ce n'eſt pas le lieu d'en parler.

Probité, Intégrité, Honnêteté.

LA racine latine *prob* renferme les idées de *preuve*, d'*épreuve*, d'*approbation*, de *probité*, &c. : elle indique ce qui eſt *bon* à mettre *en avant* (*pro*), à produire, à faire. La *probité* eſt l'eſpece de bonté qui empêche de faire du tort. *Probus*, diſent les Interpretes Latins, *quaſi prohibus* ; parce que la *probité* nous empêche (*prohibere*) de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes. C'eſt une vertu à l'*épreuve* & digne de toute *approbation*.

L'*intégrité* eſt la qualité d'*integre*, c'eſt-à-dire, *entier*, *intact*, qui n'a point été touché, entamé, ſouillé, gâté. La racine de ce mot eſt *tac*, tou-

cher, précédé de la négation *in*. En morale, l'*intégrité* eſt une pureté de mœurs, qui n'a ſouffert aucune atteinte, une ſorte d'innocence ſans tache, une vertu entiere. Le propre de cette qualité eſt d'exclure l'altération, la corruption, le vice, le manquement.

Hon, mot primitif, oriental & celte, marque l'élévation en tout genre, l'élévation morale en bonté, en beauté, en mérite, en rang, en conſidération. Le mot celtique *on*, ſignifie bon, beau. De-là *honneur* & *honnêteté*. L'*honnêteté* eſt de faire ce qui eſt bon en ſoi, ce qui mérite d'être *honoré*, le bien qui nous eſt impoſé. Tel eſt le ſens propre qu'il s'agit de conſidérer ici dans ce terme. C'eſt de l'*honnête* que je parle, c'eſt-à dire, de ce qui eſt conforme à la raiſon & à la vertu, comme le dit Cicéron. Voyez l'article *Honnête homme*, *Homme honnête*.

La *probité* eſt la qualité de l'homme ferme & conſtant à reſpecter les droits d'autrui & à rendre à chacun ce qui lui appartient, ſelon les regles eſſentielles du Juſte. L'*intégrité* eſt la qualité de l'homme ferme & conſtant à remplir ce qu'il doit, ſans que ſa fidélité ſoit jamais altérée. L'*honnêteté* eſt la qualité de l'homme ferme & conſtant à pratiquer le bien que la morale preſcrit, d'après les regles imprimées par la Nature dans le cœur humain.

La *probité* eſt d'un cœur droit ; ſon principe eſt l'amour de l'ordre : vertu de caractere. L'*intégrité* eſt d'un cœur pur ; ſon principe eſt l'amour de ſes devoirs : vertu d'une conſcience timorée. L'*honnêteté* eſt d'un cœur bon (je voudrois dire

bien né) ; son principe est l'amour du bien : vertu des belles ames.

La *probité* est une vertu de société ; elle ne s'exerce qu'envers les autres hommes. L'*intégrité* est la vertu pure de son état : tantôt elle n'intéresse que nous seuls, comme l'*intégrité* d'une Vierge ; tantôt elle intéresse les autres, comme l'*intégrité* d'un Juge. L'*honnêteté* est la vertu de l'homme dans tout état possible : on est honnête pour soi comme pour autrui ; on l'est seul comme dans la Société.

La *probité* défend ; elle défend de faire tort à personne, ou même de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. L'*intégrité* se défend & se conserve ; elle se défend contre les atteintes qu'on voudroit lui porter. L'*honnêteté* défend, comme la *probité* ; elle commande plus que l'*intégrité* : elle commande de faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fût fait à nous-mêmes ; car cela est conforme à la raison & à la vertu.

La *probité* rend le commerce d'une personne sûr ; l'*intégrité* le rend sain ; l'*honnêteté* le rend doux & salutaire.

La *probité* exclut toute injustice ; l'*intégrité*, la corruption ; l'*honnêteté*, le mal & même les mauvaises manieres de faire le bien.

Qui n'auroit, dit Duclos, que la *probité* qu'exigent les Loix civiles, & ne s'abstiendroit que de ce qu'elles puniſſent, seroit encore un assez mal-honnête homme : je dis même *un très-mal-honnête homme* ; car il seroit encore malin, détracteur, dur, féroce, menteur, fourbe, ingrat, perfide, injuste de mille manieres. Qui n'auroit

n'auroit que l'*intégrité* qui empêche qu'on ne ſe vende à prix d'argent ou qu'on ne ſe proſtitue à un vil intérêt, ſeroit certes très-corrompu : les partialités, les conſidérations, les brigues, les cabales corrompent l'*intégrité* de la juſtice, comme l'obſerve Boſſuet. Qui ne feroit le bien par de bons motifs, qui ne le préféreroit au mal que par des calculs d'intérêt perſonnel, ſeroit ſans *honnêteté* ; car, comme le dit Horace, les méchans s'abſtiennent du mal par la crainte de la peine, & les bons par amour pour la vertu.

Il ne faut qu'un menſonge pour violer la *probité* ; car il ne vaut pas mieux tromper que trahir, & manquer à ſa penſée qu'à ſa parole. Il eſt bien difficile de conſerver l'*intégrité* des mœurs, s'il ne faut qu'une penſée pour perdre la pureté, ou une prévention pour manquer à la droiture : mais le ſoleil a des taches qui n'alterent ni ſa beauté, ni la pureté de ſa lumiere, ni ſes influences bienfaiſantes. S'il faut ſuivre conſtamment les inſpirations de l'*honnêteté* pour en remplir les conditions, l'*honnêteté* parfaite eſt la vertu elle-même ; cette vertu qui fait non-ſeulement ce qu'elle doit faire, mais beaucoup plus qu'elle ne doit rigoureuſement ; qui non-ſeulement rend à chacun ce qui appartient à chacun, mais qui ordonne encore des ſacrifices ; qui faiſant toujours le bien, tend toujours à faire le mieux ; qui donne à l'*honnêteté* ſimple cette force, cet éclat & cette grandeur qui approchent l'homme de la Divinité.

D'après ces principes, cherchez la *probité* parmi les gens de *probité* ; cherchez l'*intégrité*

dans les ſanctuaires où l'*intégrité* ſe réfugie ; cherchez l'*honnêteté* là où on ne parle que d'*honnêteté*. Il y a le mot & la choſe : la choſe paſſe & le mot reſte.

Il ſemble, dit fort bien un ingénieux Obſervateur, qu'on ſoit convenu de différentes eſpeces de *probité*, qu'on ne ſoit obligé qu'à celle de ſon état, & qu'on ne puiſſe avoir que celle de ſon eſprit. Il y a en effet, dans la Langue, différentes ſortes d'*intégrité*, une *intégrité* qui eſt innocente, une *intégrité* qui eſt juſtice, une *intégrité* qui eſt chaſteté ; & leur idée commune ne peut être que de remplir purement les conditions de l'état ou de la vie que l'on profeſſe. L'*honnêteté* prend, dans le monde, tant de formes différentes, qu'on oublie ce qu'elle eſt : il y a l'*honnêteté* des manieres & celle des mœurs, l'*honnêteté* des femmes & celle des hommes, l'*honnêteté* de convention & l'*honnêteté* naturelle, &c. : mais, dans toutes ces acceptions, le mot annonce quelque choſe de ſéant, de convenable, de bien placé, de favorable, de gracieux pour autrui ; & c'eſt un des caracteres diſtinctifs de l'*honnêteté* eſſentielle.

Quoiqu'il en ſoit, celui qui viole la *probité* eſt un coquin (c'eſt le mot) : celui qui a perdu ſon *intégrité*, eſt vicieux : celui qui n'a pas l'*honnêteté* dans le cœur, eſt au moins mauvais.

* Nous ſommes obligés d'appeller *honnête homme*, l'homme de *probité* : voilà donc l'idée d'*honnêteté* & celle de *probité* confondues. J'approuverois fort l'*homme probe* : on a hazardé cette locution ainſi que le mot *improbité*. Sans

cela, nous n'aurons jamais la juſteſſe de l'expreſſion & une Langue vraiment philoſophique. *Integre* n'a pas la même étendue de ſens qu'*intégrité*; il ne déſigne qu'une juſtice, une équité *incorruptible* (*incorrompue*), & ne ſe dit guere que des Juges, des Supérieurs, & autres perſonnes ſemblables: ainſi nous ſerons trompés, ſi nous voulons expliquer le dérivé par le ſimple, ou le ſimple par le dérivé. J'ai déjà dit combien on avoit flétri le mot d'*honnêteté* pour l'accommoder aux mœurs.

L'Auteur des *Conſidérations ſur les Mœurs de ce Siecle*, a très-bien parlé de la *probité*. Il la compare avec la *vertu*, non pas comme nous comparons enſemble des ſynonymes, mais comme on peut comparer des objets qui ont entre eux de la reſſemblance. Ce parallele ne ſera point ici déplacé.

L'eſprit ſeul, dit-il, peut & doit faire l'homme de *probité*: la ſenſibilité prépare l'homme *vertueux*. La fidélité aux lois, aux mœurs & à la conſcience, fait l'exacte *probité*: la *vertu*, ſupérieure à la *probité*, exige qu'on faſſe le bien, & y détermine. La *probité*, défend, il faut obéir: la *vertu* commande, mais l'obéiſſance eſt libre, à moins que la vertu n'emprunte la voix de la Religion. On eſtime la *probité*, on reſpecte la *vertu*. La *probité* conſiſte preſque dans l'inaction, la *vertu* agit. On doit de la reconnoiſſance à la *vertu*; on pourroit s'en diſpenſer à l'égard de la *probité*, parce qu'un homme éclairé, n'eût-il que ſon intérêt pour objet, n'a pas, pour y parvenir, de moyen plus ſûr que la *probité*. Il y a tel homme dont la *probité* mérite plus d'éloges

que la *vertu* d'un autre. La *probité* eſt la *vertu* des pauvres; la *vertu* doit être la *probité* des riches, &c.

Ce que l'Auteur rapporte ici à la *vertu*, je le rapporte proprement à l'*honnêteté*: mais ce mot eſt ſi équivoque, & l'on met la *vertu* à ſi bon marché, qu'il a jugé néceſſaire de ſe prêter aux idées communes. L'*honnêteté*, dans toute ſa valeur, eſt d'ailleurs ſi près de la *vertu*, comme je l'ai remarqué ci-devant, que la *vertu* n'eſt, pour-ainſi-dire, que l'excellence de l'*honnêteté*.

Enfin notre Obſervateur compare enſemble la *probité*, la *vertu* & l'*honneur*. L'*honneur*, dit-il, eſt différent de la *probité*, peut-être ne l'eſt-il pas de la *vertu*; mais il lui donne de l'éclat, & me paroît être une qualité de plus. L'homme de *probité* ſe conduit par éducation, par habitude, par intérêt: ou par crainte: l'homme *vertueux* agit avec bonté. L'homme d'*honneur* penſe & ſent avec nobleſſe: ce n'eſt pas aux lois qu'il obéit, ce n'eſt pas la réflexion & encore moins l'imitation qui le dirigent: l'*honneur* eſt l'inſtinct de la *vertu*, & il en fait le courage. La *probité* a ſes limites, & pour le commun des hommes, c'eſt beaucoup que de les atteindre; mais la *vertu* & l'*honneur* peuvent s'élever & s'étendre à l'infini; on peut toujours en reculer les bornes, on ne les paſſe jamais.

J'ai dit quel eſt le vrai principe de la *probité*, conſidérée comme une *vertu* particuliere. Je dirai que l'*honneur* eſt très-différent de la *vertu*; la *vertu* exige même quelquefois le ſacrifice de

l'*honneur* (*a*). L'*honneur* eſt le deſir d'être *honoré*, ou la diſtinction brillante acquiſe par des choſes *honorables* : la *vertu* ne cherche ni diſtinction, ni récompenſe, ni gloire ; elle fait le bien pour le bien. Perſonne, dit Séneque, *Ep.* 81, ne me paroît plus eſtimer la *vertu* que celui qui perd l'*honneur*, la réputation d'homme de bien, pour n'en pas perdre la conſcience. L'homme d'*honneur* eſt tel par l'élévation & la délicateſſe des ſentimens, qui ne ſouffrent ni tache ni atteinte ſur ſa réputation : l'homme *vertueux* eſt tel par un dévoûment abſolu au bien, ſans aucune conſidération acceſſoire, & même malgré toutes les conſidérations contraires. Il réſulte de là que la *vertu* eſt dirigée par une regle immuable, & que l'*honneur* eſt expoſé à la verſatilité de l'opinion. La différence eſt d'ailleurs immenſe entre celui qui préfere d'être & celui qui préféreroit de paroître. L'Auteur obſerve lui-même que l'homme du monde qui eſt irréprochable au jeu & par la valeur, eſt *homme d'honneur* décidé. Je crains que nos Lecteurs ne remarquent, quant à l'article du jeu, qu'il parle du temps paſſé.

(*a*) » Il faut être vertueux sans intérêt. Il n'y a point » de plus grand prix d'une bonne action que d'être bon. » Il n'importe que beaucoup de gens connoissent votre » rectitude. Celui qui veut que sa vertu soit vantée, ne » travaille pas pour la vertu, mais pour la gloire. Vous » ne voulez pas être vertueux sans gloire ? mais certes » vous serez souvent obligé de l'être avec infamie : & » alors, si vous avez le sens droit, la mauvaise réputa- » tion acquise par des actions bonnes, vous réjouira «. *Seneque, Ep.* 113.

Problématique, Douteux, Incertain.

Problématique, du grec προβλημα, proposition à éclaircir. *Douteux*, latin *dubius*, de *du*, *duo*, deux, & de *via*, changé en *bia*, qui a deux voies, l'embarras entre deux chemins. *Incertain*, qui n'eſt pas *certain*, qui peut être combattu, qui n'a pas une vérité irréſiſtible.

Il n'y a point encore de raiſon de prononcer dans les choſes *problématiques* : il n'y a pas des raiſons ſuffiſantes pour ſe décider dans les choſes *douteuſes* : il n'y a pas aſſez de raiſons de croire dans les choſes *incertaines*. Dans le premier cas, l'eſprit eſt indifférent pour & contre : dans le ſecond, entre le pour & le contre, il eſt embarraſſé : dans le troiſieme, il voit le pour & craint le contre. A l'égard des propoſitions *problématiques*, l'opinion eſt libre : dans les cas *douteux*, le choix eſt difficile : ſur les objets *incertains*, on n'a qu'une opinion.

Vous chercherez la ſolution de ce qui eſt *problématique*, la vérification de ce qui eſt *douteux*, la confirmation de ce qui eſt *incertain*.

Il faut acquérir des idées claires de la choſe *problématique*, dont vous ne ſavez que penſer ; des raiſons ſolides à l'égard de la choſe *douteuſe*, dont vous n'avez que des idées précaires ; des preuves conſtantes de la choſe *incertaine*, à laquelle vous n'oſez ajouter foi.

Une vérité, pour-ainſi-dire, aventurée, eſt *problématique* : une vérité, fortement com-

battue, paroît *douteuſe* : une vérité, purement croyable, eſt encore *incertaine*.

Il y a la ſottiſe & l'art d'embrouiller les choſes les plus claires, de maniere à les rendre *problématiques*. Il y a deux ſortes de philoſophie, fondées ſur le doute ; l'une qui regarde tout comme *douteux*, pour ſe convaincre de ce qui ne l'eſt pas ; l'autre qui affecte de trouver tout *douteux*, pour ne pas même avouer ce qui eſt évident. Il y a une maniere de ſophiſme & d'impoſture, aſſez employée & peu remarquée ; qui conſiſte à bien entourer les choſes *incertaines*, & à paſſer légérement ſur elles, pour appuyer ſur les choſes certaines & en tirer une concluſion commune à tous les points du diſcours.

Sur des points *problématiques*, commencez par douter, puiſque vous ignorez. Dans les cas *douteux* en morale, prenez le parti le plus ſûr, ſi le doute ne peut être levé. A l'égard des bruits *incertains*, ne comptez que ſur la fauſſeté, ſur la malice & ſur la crédulité des hommes.

* *Problématique* eſt un terme de ſcience : on dit une *queſtion* ou une *propoſition problématique* : c'eſt un *problême* à réſoudre. Mais le *doute* & l'*incertitude* nous accompagnent partout : les penſées, les opinions, les cas, les événemens, les faits, &c., ſont *douteux* & *incertains*. *Douteux* ne ſe dit proprement que des choſes, tandis qu'*incertain* ſe dit des perſonnes, mais dans un autre ſens.

Procéder, Provenir, Emaner, Découler, Dériver.

Ces termes désignent le rapport des choses avec leur origine.

Procéder, aller hors de, en avant, en lumiere, sortir de : *pro*, dehors, en avant, & *cedere*, quitter sa place. *Provenir*, *venir* de là ici ; être produit & mis au jour : il désigne le cours de la chose depuis le lieu d'où elle *vient*. *Emaner*, sortir, jaillir d'un lieu, d'un corps, se répandre au-dehors, de toutes parts : *man* signifie eau, & particuliérement la source assez abondante pour verser, surgir, répandre. *Découler*, *couler* de, couler lentement, par un canal : *col*, tuyau, canal. *Dériver*, se détourner, s'éloigner de la source ou de la *rive* : *ru*, eau ; celte *rihv*, riviere, ruisseau ; en français *rive*, bord.

Procéder indique particuliérement le principe & un certain ordre dans les choses : *provenir*, la cause & les moyens ou la maniere de produire l'effet : *émaner*, la source & l'action de répandre avec force : *découler*, la source, la voie & l'écoulement successif : *dériver*, la source ou la racine, l'action d'en tirer la chose, ses modifications.

Je dis que *procéder* marque un principe ou ce qui fait que les choses sont ou sont ainsi : le discours *procede* de la pensée ; le mal *procede* d'un vice ; l'ordre *procede* du bon arrangement.

J'ajoute que ce mot emporte une idée d'ordre; car cette idée se retrouve dans ſes différentes acceptions, & dans tous les mots de la même famille : ainſi on *procede* avec ordre dans les affaires; les *procédés* forment la bonne conduite; un *procédé* de l'art eſt une méthode : une *procédure* eſt une inſtruction réguliere : une *proceſſion* eſt une marche bien ordonnée.

Je dis que *provenir* déſigne la cauſe & ſa maniere d'opérer : ainſi, pour ſavoir d'où les choſes *proviennent*, il faut remonter des effets juſqu'aux cauſes, & expliquer comment les cauſes produiſent les effets. Une éclipſe *provient* de l'interpoſition d'un corps opaque qui intercepte la lumiere d'un aſtre : la licence *provient* de l'impunité qui relâche tous les freins : la ſtérilité *provient* de la ſéchereſſe qui refuſe l'aliment & la vie aux plantes; la facilité des grandes fortunes *provient* d'un déſordre qui renverſe beaucoup d'autres fortunes, petites & grandes.

Procéder & *provenir* ont bien plus de rapports enſemble qu'avec les trois autres verbes. *Provenir* eſt plus du diſcours ordinaire, & *procéder* du ſtyle philoſophique ou ſavant. On cherche d'où *proviennent* les effets ſenſibles, communs, phyſiques ou moraux : on cherche d'où *procedent* les choſes métaphyſiques, les objets intellectuels. Ces mots ne ſe diſent qu'au figuré, tandis que les autres s'employent & dans un ſens figuré & dans le ſens propre.

J'ai dit qu'*émaner* indique une ſource qui répand avec force ou avec abondance, au loin, de toutes parts : caractere d'une puiſſance active & féconde. C'eſt ainſi que la lumiere *émane* du

ſein du ſoleil ; que d'un grand principe, il *émane* des vérités innombrables ; que des particules ſubtiles *émanent* en abondance & ſans ceſſe des corps ; que les actes *émanent* de la puiſſance.

J'ai dit que *découler* indique mieux la ſource d'où les choſes découlent & la voie par laquelle elles coulent avec plus de ſuite que d'activité. C'eſt pourquoi l'eau *découle* d'une fontaine par un tuyau ; la ſueur *découle* du corps par les pores de la peau ; la conſéquence *découle* des prémiſſes dans un raiſonnement ; une douce éloquence *découle* des levres de l'Orateur. *Découler* s'applique proprement aux liquides dont l'écoulement eſt perceptible & ſucceſſif, tels que l'eau : mais *émaner* concerne plutôt les émiſſions abondantes des fluides ſubtils, tels que la lumiere.

J'ai dit que *dériver* regardoit les choſes tirées & détournées de leur ſource, de laquelle elles s'éloignent plus ou moins : idée particuliere à ce terme. Ainſi l'eau d'un canal *dérive* ou eſt *dérivée* d'un ruiſſeau : le revenu public *dérive* du revenu territorial : un mal local *dérive* quelquefois d'un déſordre éloigné : divers mots *dérivent* d'une racine commune. Et voilà pourquoi j'ai dit que ce verbe indique auſſi une *racine ;* car la Grammaire l'a conſacré pour déſigner les mots qui viennent d'un autre : celui-ci eſt le *radical* ; ceux-là ſont ſes *dérivés.*

Proche, Prochain, Voiſin.

APRÈS avoir médité les remarques & les obſervations critiques de nos plus habiles maîtres ſur ces trois mots, l'eſprit demeure enveloppé de nuages à travers leſquels il apperçoit à peine quelques rayons d'une lumiere incertaine, qui, s'ils l'avertiſſent d'une fauſſe route qu'il faut éviter, ne l'éclairent point du tout ſur celle qu'il doit prendre. Je ne déſeſpere pas d'éclaircir la matiere.

Proche vient du latin *propé*, *près*, non loin, à votre portée, dans le lieu qui touche : mot formé du verbe *e*, *es*, *eſt*, qui marque l'exiſtence, & de *pro*, *prop*, en avant, en face, devant vos yeux, &c., *Proche* eſt primitivement préposition, comme *propè*; on en a fait un adjectif; on a fait de ſon pluriel un ſubſtantif.

Prochain ſignifie *très-proche*, *le plus proche* : tous les Etymologiſtes conviennent que c'eſt le latin *proximus*. Sa forme eſt adjective; & ſa terminaiſon naſale indique l'exiſtence, la relation de lieu, de temps, &c. On dit ſubſtantivement le *prochain*.

Voiſin eſt un adjectif formé du latin *vicinus*, tiré de *vic*, *ouic*, qui ſignifie en celte & dans ſes dialectes *habitation*, lieu. Il ne s'applique en effet, dans le ſens propre, qu'à l'habitation renfermée avec d'autres dans un certain arrondiſſement, tandis que *proche* & *prochain* embraſſent auſſi les relations de temps, &c. Les Eſpagnols

diſent qu'une ville a douze mille *voiſins*, pour douze mille habitans qu'elle renferme dans ſes murs. Nous appellons ſubſtantivement un *voiſin* celui qui demeure dans une habitation voiſine.

Ainſi *proche* annonce une proximité quelconque ou de lieu ou de temps, &c. & même un moindre éloignement; *prochain*, une grande proximité ou de temps ou de lieu, une proximité très-grande ou relativement grande; *voiſin*, une grande proximité locale.

Saint-Denis eſt *proche* de Paris; une ſaiſon eſt *proche* de ſa fin. Quand vous partez de Calais, Douvres eſt le Port d'Angleterre, *prochain*, *le plus prochain* : l'été *prochain* eſt le premier été qui arrivera. L'Eſpagne eſt *voiſine* de la France. Mais une ſaiſon n'eſt pas *voiſine* d'une autre.

Proche n'indique pas toujours une proximité abſolue, une choſe *voiſine* ou vraiment *prochaine*. Si je dis que la ville la plus *proche* d'un hameau en eſt à quinze lieues, je n'entends pas dire qu'elle ſoit *prochaine* ou *voiſine*; je dis ſeulement que c'eſt la ville la moins éloignée. Quand vous direz figurément que Regnard eſt l'Auteur comique le plus *proche* de Moliere, vous n'excluez pas un intervalle aſſez grand entre l'un & l'autre.

* Nous diſons ſubſtantivement & figurément, *proches* pour parens, le *prochain* pour hommes ou les hommes en général, un *voiſin* pour une perſonne qui loge près de nous.

Quel temps, quel pays où l'on connoît à peine ſes *proches*, où l'on ne vit pas avec ſes plus

proches ! Comment des gens si fiers de leur illustre race, reconnoîtroient-ils leur *prochain* dans cette immense multitude qui n'est que de la race humaine? Quel désordre a donc fait dire en proverbe, *grand chemin*, *grande riviere*, *grand Seigneur*, *sont trois mauvais voisins*, quand l'ordre pur & prospere nous les donne pour les plus désirables?

S'il est vrai que l'élévation & la fortune vous fassent méconnoître vos *proches*, comment ne pas trembler d'être frappé de la peste des honneurs & des biens? S'il est vrai que la couleur noire ou rouge ou cuivrée fasse des especes différentes d'hommes ou plutôt d'êtres antropophormes, pourquoi être si fort étonnés que les conquérans des deux Indes aient traité les Indiens plutôt comme des animaux que comme leur *prochain?* S'il est vrai que, comme on dit dans un sens moral, *n'est pas* voisin *qui ne voisine*, combien d'habitans de Paris, qui n'ont point de *voisins !*

Cette remarque qui semble nous éloigner de notre plan, nous y ramene par une objection spécieuse qu'elle suggere contre la distinction que nous avons établie entre *proche* & *prochain*. Si le mot *prochain* disoit plus que *proche*, comment auroit-on appellé toute la race humaine notre *prochain*, tandis que nous ne donnons à nos parens que la qualité de *proches?* Je pourrois dire qu'une exception, sur-tout dans un sens figuré, ne détruit pas la regle; je pourrois dire encore que le *prochain*, renfermant tous nos *proches*, il exprime même ceux qui nous sont le plus *proches* : mais j'observerai seulement que quand nous appellons tous les hommes *notre*

Vaugelas & Ménage ſentoient que le mot *prochain* a la valeur d'un ſuperlatif ; par-là il ſemble exclure d'autres degrés de comparaiſon : en effet, il eſt une infinité de cas où le mot exprime la plus grande proximité ou le plus haut degré de proximité. La maiſon *prochaine*, la rue *prochaine*, la ſemaine *prochaine*, l'année *prochaine*, le terme *prochain*, la *prochaine* aſſemblée, &c., ſont ce qu'il y a de plus *proche*, ce qui vient immédiatement après, ce qui exclut tout autre objet de comparaiſon ; c'eſt le premier objet qui ſe préſente enſuite. Voilà ce qui avoit induit ces Ecrivains en erreur ; voilà ce que les Cenſeurs auroient dû remarquer. Il en eſt de même, dans divers cas ſemblables, du mot *voiſin*.

Mais notre Langue a deux ſortes de ſuperlatifs ; l'un abſolu, qui exprime un *très*-haut degré ſans rapport à aucune autre choſe ; l'autre relatif, qui exprime *le plus* haut degré, à l'excluſion de tout autre objet comparé. Le mot *prochain* équivaut tantôt à l'un tantôt à l'autre de ces ſuperlatifs. Dans les derniers exemples cités, il ſignifie *le plus proche ;* dans d'autres cas, il ſignifie ſeulement *très-proche*. Lorſqu'il veut dire *le plus proche*, il n'y a plus de degrés à y ajouter. Mais lorſqu'il ne veut dire que *très-proche*, il eſt clair qu'entre les objets même *très-proche*, il y en a qui ſont *plus* ou *moins prochains*, comme on le voit dans les exemples cités par l'Académie, & à leur ſuite. Les Latins ont dit *proximior*, au comparatif, quoique *proximus* ſoit un ſuperlatif. Il réſulte de là que *prochain* ſignifie *le plus proche*, quand le ſubſtantif auquel il

il eſt joint, n'eſt pas expreſſément comparé à d'autres objets; & que, s'il y a une comparaiſon expreſſe, il ne ſignifie plus que *très-proche*. Il réſulte de toute cette diſcuſſion, que *prochain* dit encore plus que *proche*.

Prodige, Miracle, Merveille.

Prodigium quaſi prodicium, diſent les Interpretes Latins : le *prodige* eſt une choſe qui *prédit*, annonce d'avance, préſage; de *pro*, en avant, devant, & *dic*, montrer, *indiquer*. Cicéron, l. 2, *de Nat. Deor*, dit formellement que les ſignes des choſes futures ſont appellés *prodiges*, parce qu'ils *prédiſent* ou *préſagent*. Valere Maxime, l. 1, c. 6, range les *prodiges* dans la claſſe des augures & des auſpices. Nos Livres ſaints préſentent auſſi les *prodiges* comme des ſignes prophétiques. Cependant ce n'eſt-là qu'une acception ſecondaire du mot : *prodigium* eſt formé de *pro*, prononcé, *prod*, pour éviter l'hiatus, & du verbe *ago*, pouſſer, chaſſer, piquer, faire aller, changé en *igo* dans ſes compoſés. Le *prodige* eſt ce qui eſt mis au jour, ce qui fait ſpectacle, ce qui excite la curioſité, ce qui va plus avant, plus loin, au-deſſus.

Miraculum quaſi res mira : le *miracle* eſt une choſe que l'on regarde avec étonnement, que l'on contemple, que l'on *admire* : de *mir*, voir, *mirer*, *admirer*. La terminaiſon neutre des Latins *um*, ſignifie choſe. Le *miracle* eſt, comme

le dit Valere Maxime, un effet dont on ne peut découvrir la cauſe & donner la raiſon ; ou, ſelon Saint-Auguſtin, ce qui paſſe notre eſpérance & notre conception ; ou dans l'acception rigoureuſe de la Théologie, ce qui eſt au deſſus des forces de la Nature, & contraire à ſes Loix. *Merveille*, en eſpagnol *maravilla*, en italien *maraviglia*, eſt le latin *mirabilitas*, ou plutôt *res mirabilis*, choſe admirable, digne d'admiration. Auſſi Valere Maxime rapporte-t-il indifféremment ſous le même titre (c. 8. l. 1.) & les *miracles* proprement dits & les *merveilles*. Mais le mot eſpagnol, de même que l'italien, déſigne, par la racine *mar*, la grandeur, l'élévation ce qui brille. La *merveille* eſt grande, belle, ſublime, admirable : c'eſt l'ouvrage qu'on regarde comme un chef-d'œuvre & avec des ſentimens d'approbation & de ſatisfaction.

Ces trois termes indiquent quelque choſe de ſurprenant & d'extraordinaire. Mais le *prodige* eſt un phénomene éclatant qui ſort du cours ordinaire des choſes ; le *miracle*, un étrange événement qui arrive contre l'ordre naturel des choſes ; la *merveille*, une œuvre admirable qui efface tout un genre de choſes. Le *prodige* ſurpaſſe les idées communes ; le *miracle*, toute notre intelligence ; la *merveille*, notre attente & notre imagination. Le *prodige* annonce un nouvel ordre de choſes, & les grandes influences d'une cauſe ſecrète : le *miracle* annonce un ordre ſurnaturel de choſes, & les forces irréſiſtibles d'une Puiſſance ſupérieure : la *merveille* annonce le plus bel ordre de choſes, & les curieux artifices d'une induſtrie éminente. Ainſi une cauſe

cachée fait les prodiges ; une puiſſance extraordinaire, les *miracles* ; une induſtrie rare, les *merveilles*.

Que, ſans cauſe connue, le ſoleil perde tout à coup ſa lumiere, c'eſt un *prodige*. Que, ſans moyen naturel, le muet parle au ſourd étonné de l'entendre, c'eſt un double *miracle*. Que, par un ſavant artifice, l'homme s'éleve dans les airs & les parcoure, c'eſt une *merveille*.

Les Magiciens de Pharaon font des *prodiges* : Moïſe fait des *miracles* : Saint-Paul, ravi au troiſieme ciel, voit des *merveilles* inénarrables.

A meſure que la Nature nous a révélé ſes Lois, ſes phénomenes effrayans, tels que les apparitions de nouveaux corps céleſtes, les éclipſes, les lumieres boréales, les feux électriques, ont ceſſé d'être des *prodiges* ; & le ciel, en perdant ſes ſignes prophétiques, n'en a pas moins publié la gloire de ſon Auteur. A meſure que la Religion Chrétienne s'eſt établie & affermie ſur des fondemens inébranlables, les *miracles*, moins néceſſaires, ſont devenus plus rares ; & ils ont laiſſé la foi ſe repoſer, pour-ainſi-dire, ſur le *miracle* toujours ſubſiſtant de ſon établiſſement. A meſure que les arts ont été portés à une haute perfection, ſes premieres *merveilles* n'ont plus été que des inſtrumens & des inventions communes ; & nous n'en jouiſſons plus qu'avec ingratitude.

Le peuple prend pour un *prodige* ce que le Savant trouve fort naturel ; mais à ſon tour, dans ce que le peuple trouve fort ſimple, le Savant voit quelquefois un *prodige* Si le fanatique croit ſans héſiter le *miracle* qu'on lui

annonce, l'esprit fort ne croira pas même le *miracle* dont il sera témoin. Quand je vois un homme se complaire à raconter des *merveilles* dont il est raisonnable de douter, je m'imagine que cet homme en croit bien plus qu'il n'en a vu, ou qu'il en a vu bien plus qu'il n'y en a eu en effet.

Dans les livres des Orientaux, les *prodiges* prophétiques accompagnent la naissance des Dieux ou des Législateurs, Brama, Wistnou, Zoroastre, La, Fo, Xaca, Sommonacodom, &c. Ces personnages-là font des *miracles*, mais si pitoyables, si puérils, si ridicules, qu'ils ne valent pas celui de Mahomet, qui, quand la montagne refuse d'aller à lui, s'écrie : *Eh bien! je vais à toi*, & marche : les *miracles* seuls de Jésus-Christ sont des bienfaits d'une puissance divine. Si les *merveilles* de la Nature n'annoncent point un suprême Architecte, comme dit Newton, un suprême Ordonnateur, il est évident que rien ne peut prouver l'intelligence de l'homme; & que, s'il en a une, il faut qu'il attribue à la matiere, à la matiere mise en mouvement sans moteur, au hasard qui n'est rien que notre ignorance, à des forces aveugles qui ne sont que des puissances supposées, un esprit infini.

Le monde est bien vieux, dit-on, ou du moins bien ancien; & il n'y a pas long-temps que l'apparition d'une comete étoit un *prodige* sinistre pour tout l'Univers; & l'art de rendre le souffle aux asphixiques feroit crier au *miracle* dans la plus grande partie de l'Univers; la lanterne magique de Kircher fut une *merveille* pour l'Europe même.

Les ſingularités ſont des *prodiges* pour celui qui n'a rien obſervé & qui s'étonne aiſément. Les effets extraordinaires ſont des *miracles* pour celui qui n'a aucune idée des poſſibles, & qui juge ſelon ſa foibleſſe. Un ouvrage curieux eſt une *merveille* pour celui qui n'a rien vu & qui ne peut rien apprécier.

* Et c'eſt par ces raiſons-là que le ſtyle familier a fort affoibli, & que le ſtyle hyperbolique a même avili ces trois termes, comme tant d'autres, faits pour exprimer de grandes choſes. Mais du moins, ſi on leur ôte leur énergie, faut-il leur laiſſer leur idée propre, & ne pas les confondre l'un avec l'autre. Ainſi ce qui eſt pouſſé fort loin ou porté fort haut, ce qui ſurpaſſe de beaucoup l'énergie ou la portée commune, de maniere à exciter la ſurpriſe & à fixer notre conſidération, ſera regardé comme un *prodige* : ce qui eſt contraire à toutes les apparences & à toutes les vraiſemblances, ce qui ſembloit impoſſible & paroît incroyable, de maniere que l'eſprit reſte confondu ou qu'il en eſt enthouſiaſmé, ſera regardé comme un *miracle* : ce qui eſt parfait dans ſon genre, ce qui ſe diſtingue par une ſupériorité marquée, de maniere à ſurpaſſer nos eſpérances & à enlever tous les ſuffrages, ſera regardé comme une *merveille*.

Un ſoldat fait des *prodiges* de valeur, lorſqu'il y a peu d'exploits comparables aux ſiens. Une perſonne retirée par le plus heureux haſard ou par le ſecours le plus inattendu, d'un danger où elle devoit infailliblement périr, eſt ſauvée

par *miracle*. Ce ſont des *merveilles* que des ſuccès ſi rapides & ſi grands, qu'on n'auroit jamais oſé ſe les promettre.

Une pluie teinte de rouge, paſſeroit encore pour un *prodige*, car c'eſt une choſe extraordinaire & très-rare. La conjuration de Veniſe fut un *miracle* du ſecret; car jamais ſecret ſi difficile à garder ne le fut ſi long-temps. La ſphere d'Archimede ſeroit encore une *merveille*; car la ſcience & l'induſtrie réunies enſemble ne forment guere d'ouvrages ſi curieux.

* On dit même des perſonnes qu'elles ſont des *prodiges*, des *miracles*, des *merveilles*; *prodige de ſcience*, *miracle de beauté*, *merveille du ſiecle* : exagérations à peine ſupportables dans la premiere chaleur de l'enthouſiaſme.

Il arrive ſouvent que ces enfans qui étoient des *prodiges d'eſprit*, ne ſont pas même des hommes ordinaires; que des *miracles de vertu* n'attendent qu'une occaſion particuliere pour n'être pas même des vertus communes; & que la *merveille du jour* eſt oubliée ou ridiculiſée le lendemain.

* Les mots de *prodige*, de *miracle*, de *merveille*, avoient tant été prodigués dans les vers, ſelon la remarque de Paſcal, que les bons Poëtes du ſiecle de Louis XIV ne les employerent plus qu'avec beaucoup de réſerve, ſi ce n'eſt dans leur ſens propre.

* J'ai remarqué que le mot *prodige* venoit du verbe *ago*, qui marque l'action & l'énergie, ce qui fait, ce qui fait faire; & cette idée ſe

retrouve dans divers mots qui ont la même terminaison : *preſtige*, ce qui fait illuſion ; *vertige*, ce qui fait tourner la tête : c'eſt auſſi la valeur propre & primitive de la terminaiſon *age*, ainſi que des terminaiſons *ager*, *iger*, &c. pour les verbes. La terminaiſon *cle*, en latin *culum*, ſignifie, dans une foule de mots tant français que latins, ce qui ſert à faire, ce qui eſt fait pour, la deſtination, l'intention, la propriété d'une choſe : ainſi *miracle*, ce qui eſt fait pour exciter l'admiration ; *ſpectacle*, ce qui eſt fait pour être conſidéré ; *oracle*, ce qui eſt fait pour parler ; *cénacle*, ce qui eſt fait pour y manger, *tabernacle*, ce qui eſt fait pour y loger, &c. J'ai dit que le mot *merveille* étoit formé du lat. *mirabilis*, &, ſelon cette origine, la terminaiſon *eille* indiqueroit ce dont un objet eſt capable ou ſuſceptible, ſa propriété ou ſon effet, ainſi *merveille*, ce qui eſt propre à exciter l'admiration ; *oreille* ce qui a la propriété, la faculté d'entendre ; *oſeille*, ce qui a la qualité, l'acidité propre pour piquer ; *treille*, ce qui a la propriété d'entrelacer, de s'entrelacer, &c.

Je ne dis pas que chaque terminaiſon ait toujours le même ſens ; ſouvent le même mot en a pluſieurs : & il eſt bien à croire que, quand on employe une terminaiſon comme une déſinence vague & inſignificative par elle-même, elle peut être quelquefois mal appliquée, ſi en effet elle a une ſignification. Du reſte, je deſire fort qu'on découvre mieux, quand je ſuis obligé de m'en tenir à des conjectures.

Prodigue, Diſſipateur.

Prodigue, lat. prodigus, de *pro, procul & agere* chaſſer au loin. *Diſſipateur, diſſipator*, de *dis* qui marque la diſperſion, l'éparpillage, & de l'ancien latin *ſipo*, en Polonais *ſipain*, répandre.

Cicéron, *offic. L.* 2. dit que les *prodigues* ſont ceux qui font de grandes dépenſes en feſtins, jeux, combats de gladiateurs & autres choſes dont il ne reſte bientôt aucune trace. Le *diſſipateur* eſt le *decoctor* des lat., qui mange follement ſon bien, fruſtre ſes créanciers & fait banqueroute.

Le *prodigue* pouſſe ſa dépenſe à l'excès, au-delà des bornes. Le *diſſipateur* ne garde dans la ſienne, ni regle ni meſure, ni bienſéance. Le premier s'écarte des regles de l'économie, le ſecond donne dans l'extrémité oppoſée à l'avarice. Les dépenſes du *prodigue* peuvent être en elles-mêmes brillantes & bonnes, mais il y a excès: l'homme trop libéral eſt *prodigue*. Les dépenſes du *diſſipateur*, ſont folles & extravagantes: le *prodigue* devient *diſſipateur*. Toute dépenſe inutile, toute profuſion, peut être regardée comme *prodigalité*: toute dépenſe deſtructive eſt *diſſipation*. La prodigalité commence la ruine, la diſſipation la conſomme.

C'eſt ordinairement la vanité qui fait le *prodigue*: le déréglement fait le *diſſipateur*. Apprenez au *prodigue* comment l'habile économie

fait les fonds de la libéralité, répétez lui l'hiſtoire de Jean Kirle, dans l'épitre de Pope, ſur l'emploi des richeſſes.

Celui qui livre aveuglément le ſoin de ſes affaires au premier mercenaire habile à le flatter eſt déjà *diſſipateur* avant d'être *prodigue*.

L'homme qui n'a point acquis la connoiſſance des devoirs & des charges du propriétaire, des ſoins & des calculs du ménage, flottera longtemps entre l'avarice & la prodigalité, & viendra ſouvent de l'une à l'autre en voulant les éviter. L'avare qui pour entaſſer, dérobe à ſes propriétés les dépenſes d'entretien, donne la main au *diſſipateur* en lui tournant le dos.

Alphonſe, Roi d'Arragon, infligeait des peines corporelles aux *prodigues*, comme deſtructeurs des familles, corrupteurs des mœurs & perturbateurs de l'ordre. Nos loix plus modérées par reſpect pour la propriété, la premiere des loix ſociales, les traitent, lorſqu'ils ſont *diſſipateurs* avérés comme des enfans incapables de régir leurs biens. L'Empereur Bazile diſoit à ſon fils, *n'admettez pas des* prodigues *dans vos conſeils*: *Comment celui qui diſſipe ſon bien, ménageroit-il un bien étranger?*

Ariſtote (*Polit. L. 6.*) marque que les revolutions commencent dans la République, quand la prodigalité s'y introduit. L'hiſtoire nous montre dans tous les troubles, comme dans la conjuration de Catilina, les *diſſipateurs* ligués pour la deſtruction & la dilapidation.

Voulez-vous modérer la diſſipation & contenir la prodigalité? donnez l'exemple de la modeſtie & de la modération; faites rougir ces

hommes qui portent *leurs bois & leurs châteaux ſur leurs épaules* : mais ſur-tout retranchez toutes injuſtes libéralités qu'on appelle bienfaits ou graces, ces dignités ou ces honneurs lucratifs, qu'on pourroit appeller bénéfices, tous les moyens de faire ſa proie de la fortune publique.

Diſſipateur ne ſe dit qu'en mauvaiſe part. *Prodigue*, ſuivant l'application qu'on en fait ne prend pas ce caractere : on dit, en forme de louange, *prodigue* de ſes ſoins, de ſes ſervices, de ſon ſang, de ſa vie, &c.

☞ Il ſemble que les traits qui diſtinguent le *prodigue* du *diſſipateur* ne ſont pas ſuffiſamment marqués, & qu'il exiſte une différence plus ſenſible entre les deux caracteres.

Le *prodigue* ne fait pas toujours des dépenſes inutiles, mais il y met de la profuſion. L'avare en certaines occaſions eſt *prodigue*, mais il n'eſt jamais *diſſipateur*. On eſt *prodigue* toutes les fois que la dépenſe eſt néceſſaire, mais qu'elle eſt pouſſée trop loin. On a dit d'un général qu'il étoit *prodigue* du ſang de ſes ſoldats, en oppoſition avec celui qui en étoit *avare*. Le caractere de ce dernier eſt de ne pas faire aſſez, celui du *prodigue* eſt de faire trop.

Le *diſſipateur* eſt celui qui ſans raiſons, ſans motifs, & ſans utilité, répand ça & là. Il pourra dilapider ſa fortune en dépenſes étroites, meſquines & mal-entendues, ſans être pour cela *prodigue*. L'un fait trop bien ce qu'il fait, l'autre fait trop de petites choſes, ou de choſes inutiles. Le premier ſera plutôt grand & libéral;

le ſecond futile & inconſidéré, c'eſt le tonneau des Danaïdes. L'un dépenſe & l'autre gaſpille.

Production, Ouvrage.

Produire, ou plutôt le latin *pro-ducere*, ſignifie littéralement mettre en avant, au dehors, au jour, en face, au loin ou au long. Une de ſes acceptions principales eſt celle d'engendrer, enfanter, donner naiſſance, tirer de ſoi, cauſer par ſon efficacité propre : & c'eſt ici l'acception particuliere du mot *production*. Ainſi nous diſons les *productions* de la terre, de la Nature, de l'eſprit, du génie, de toute cauſe qui produit par elle-même qui donne l'être à ce qui ne l'avoit pas, qui tire une choſe de ſa propre ſubſtance ou de ſon fond. *Ouvrage* eſt le latin *opera*, ce qu'on fait, travail, ce qu'opere l'induſtrie : ce mot eſt tiré d'*opus*, moyen de ſe procurer des ſubſiſtances, des richeſſes, des ſecours, & primitivement la culture de la terre ; car *ops* ſignifie la terre productive ou couverte de fruits. Ainſi le mot *ouvrage* peut bien déſigner une *production* ; mais il ſert à déſigner en général tous les genres de travaux & d'objets d'induſtrie. On dit des *ouvrages* de menuiſerie, de broderie, de tapiſſerie ; & ce ne ſont pas là des *productions*. Dans les *productions*, c'eſt la ſubſtance de la choſe que l'on conſidere ; & dans les *ouvrages*, la forme. La *production* & l'*ouvrage* mis en oppoſition, different comme le *producteur* & l'*ou-*

vrier. Le *producteur* donne l'être ; l'*ouvrier* travaille la *production* ou la choſe *produite*.

La *production* eſt l'ouvrage de la fécondité : l'*ouvrage* eſt le réſultat du travail. La *production* ſort du ſein de la cauſe productive ; l'*ouvrage* ſort des mains de l'ouvrier induſtrieux. La *production* reçoit l'être ; & l'*ouvrage*, la forme.

L'arbre eſt une *production* de la terre ; la charpente eſt un *ouvrage* formé de cette *production* par la façon qu'on lui a donnée. La terre, avec un germe, produit un arbre par ſa fécondité propre : le Charpentier ne fait que façonner le bois que la terre a produit.

L'Univers eſt la *production* ou la création d'une Puiſſance infinie qui l'a fait de rien : il eſt l'*ouvrage* d'une intelligence infinie qui a donné à la matiere ces formes merveilleuſes & cette ordonnance faite pour jetter dans l'extaſe l'ame ſenſible.

La terre eſt la ſource unique des *productions*, & par conſéquent des richeſſes, & par conſéquent de tous les revenus tant publics que particuliers : il eſt donc d'un intérêt évident de prendre le revenu public à ſa ſource. L'induſtrie ne fait que des *ouvrages*, & le commerce ne fait que tranſporter ces *ouvrages* : l'un & l'autre ne font point des *productions* & des richeſſes ; ils gagnent ſeulement des ſalaires qui leur payent les *productions* qu'ils ont employées ou conſommées, avec d'autres *productions* de la terre : ils ne peuvent donc payer des impôts qu'avec de plus forts ſalaires ou une plus grande portion de revenu territorial qui, en derniere analyſe, paye ces impôts.

Saturne qui dévore ſes enfans, eſt le cultivateur qui conſomme ſes *productions*: Pygmalion, amoureux de ſa ſtatue, eſt l'artiſan énorgueilli de ſon *ouvrage*. Avec un boiſſeau de blé, le Laboureur en fait dix: avec un bloc de marbre, le Statuaire ne fait que configurer diverſement ſon bloc.

Les *productions* de la terre ſont celles du cultivateur, par la raiſon que c'eſt lui qui la féconde, la fertiliſe, & la force à lui rendre le double de ce qu'il dépenſe à la cultiver: ainſi, comme la terre eſt la ſource unique des *productions*, la claſſe agricole eſt la ſeule claſſe *productive* de la Société. Les *ouvrages* de l'art ne ſont que ces mêmes *productions* devenues uſuelles par des façons ou des combinaiſons nouvelles; car l'art ne fait que travailler ſur des matieres ou des matériaux donnés qu'il approprie à notre uſage: ainſi le Corps entier des Artiſans & des Artiſtes, ainſi que des Commerçans, ne forme dans la ſociété qu'une claſſe induſtrieuſe, ſubordonnée, mais néceſſaire à l'agriculture.

Si vous ôtez au Cultivateur ſes avances, les *productions* ceſſent de renaître: ſi vous ôtez à l'induſtrie les ſiennes, les *ouvrages* manquent.

Il ne faut que la confuſion de ces mots & de ces idées ſimples pour ruiner les Empires: tant il importe d'avoir la ſcience des mots, je veux dire la connoiſſance exacte de leur valeur.

Je ſais qu'on dit quelquefois les *productions de l'art* comme les *productions de la Nature*: fort mal-à-propos, ainſi que je m'en plains, ſi c'eſt dans le ſens propre & phyſique; très-à-propos,

voix, comme dans le Mariage. Il faut *articuler* très-distinctement les paroles de la consécration, & par conséquent de maniere que les mots liés ensemble fassent entendre une phrase, & non des syllabes détachées. Il suffit que ces paroles soient *prononcées* assez haut pour que le Prêtre s'entende lui-même.

C'est une irrévérence que de *proférer* dans les temples des paroles profanes qui détournent les fideles. C'est une bien grande irrévérence que de ne pas *articuler* les prieres publiques qu'on fait à Dieu; irrévérence si commune, même parmi ceux qui donnent l'exemple à l'autel, qu'elle ne scandalise presque plus. C'étoit, chez les Hébreux, une irrévérence que de *prononcer* le nom de *Jehovah*, nom ineffable de Dieu.

En Grammaire, *articuler* ne se prend que, dans un sens physique, pour exprimer l'action de l'instrument vocal. *Proférer* n'a d'autre idée physique distincte, que celle de parler de maniere à être entendu & compris; mais avec une idée morale d'intention & d'attention. *Prononcer* s'employe dans différens sens & avec des rapports divers, soit physiques, soit moraux. Il y a des *articulations* fortes & des *articulations* foibles: il y en a de labiales & de linguales, &c. Il ne suffit pas d'*articuler* distinctement; il faut bien *prononcer*, c'est-à-dire, faire sonner les mots, comme le font les gens les plus polis & les plus instruits. On distingue aussi la *prononciation* oratoire de la *prononciation* familiere. Tandis qu'on ne *profere* que tout haut, on *prononce* ou haut ou bas, &c. Nous disons *proférer*

férer des formules, *proférer des blaſphêmes*, pour marquer le poids qu'on veut donner aux paroles, ou l'état qu'on leur donne. Nous diſons *prononcer un diſcours*, *prononcer un jugement*, pour marquer la ſolemnité de l'acte, l'autorité de la perſonne; idées acceſſoires qu'il me ſuffit d'indiquer.

Proie, *Butin*.

Ces mots déſignent une priſe ou plutôt une capture faite par force. *Proie*, en latin *præda*, ſignifie littéralement ce qu'on *prend pour* ſoi, pour ſa nourriture, pour ſa ſubſiſtance: il vient de *prad*, *prend*, nourriture, repas; & tient au verbe *prehendere*, prendre, originairement *prehendre*. Ils ſe préparent à la *proie* & au feſtin, dit Virgile. Le cerf va périr, dit Ovide, & ſervir de *proie*, c'eſt-à-dire, à la chaſſe qui doit le nourrir. Les Latins ont, par extenſion, appellé *præda*, tout ce qui provient du pillage. Mais c'eſt ce que nous avons exprimé par le mot *butin*, qui ſignifie proprement dépouille, choſe utile qu'on ravit par ſon uſage. Ce mot-ci appartient aux Langues teutoniques. *Beute*, en allemand, a le même ſens; *beutenn*, piller, & anciennement troquer. *Bot*, en anglo-ſaxon, veut dire profit, gain: l'anglois *to boot*, être utile; *to boot-hale*, piller, voler.

Le mot *proie* ſert proprement à déſigner ce que les animaux carnaciers raviſſent & mangent, leur chaſſe: le mot *butin* eſt proprement affecté

à désigner ce qu'on a pris en guerre ou sur l'ennemi, des dépouilles. Mais l'un & l'autre sont le plus souvent employés dans des sens plus vagues, le premier avec son idée distinctive de *destruction*, le second avec son idée caractéristique de *pillage*.

L'appétit féroce cherche une *proie* : l'avide cupidité cherche du *butin*. L'animal carnacier court à sa *proie*, pour la déchirer & en faire sa pâture : l'abeille diligente vole au *butin*, pour l'enlever & l'emporter dans sa ruche. Le Chasseur poursuit sa *proie* : le Maraudeur fait du *butin*. Un édifice est en *proie* aux flammes qui le consument : le glanage est un *butin* que l'on ravit au propriétaire du champ, s'il ne le donne lui-même ; car nul autre n'a le droit de donner pour lui ce qui est à lui. Dans toutes ces applications, la destruction & le pillage sont distinctement exprimés & marqués fortement.

Celui qui ne vit que de *butin*, sera la *proie* de la misere : celui qui s'en engraisse, sera la *proie* de la corruption.

Il faut bien que les animaux soient la *proie* de l'homme, si l'homme ne veut être la *proie* des animaux ; car ils font la guerre ou à sa personne ou à ses ouvrages. Il faut bien que la Justice rende en entier aux propriétaires le *butin* qu'elle a repris sur des brigands, à moins qu'elle ne prétende participer au brigandage ; car la protection ou la puissance tutélaire est déjà payée.

Chez les peuples antropophages, le prisonnier de guerre est rigoureusement la *proie* du vainqueur, il est mangé ; chez des peuples barbares,

du moins quant à leur droit des gens, les priſonniers de guerre étoient une partie du *butin*; on les faiſoit eſclaves. Pour moi, je crois que l'homme qui en rend un autre miſérable, le feroit bien eſclave, s'il le pouvoit; & que celui qui eſt capable de faire périr ſon ſemblable, l'eſt auſſi de le manger.

Quand le ſoldat n'avoit d'autre paye qu'une portion du *butin*, la guerre pouvoit quelquefois payer & nourrir la guerre; mais le vaincu devenoit la *proie* du vainqueur affamé. Depuis que la ſolde & les troupes réglées ont été ſubſtituées au *butin* & au devoir du ſervice militaire, la guerre s'eſt ſur-tout payée & nourrie de la ſubſtance propre de chaque Nation belligérante victorieuſe ou vaincue; & long-temps encore dans la paix, elles ſont en *proie* aux horreurs de la guerre.

Dès qu'il y a une puiſſance tutélaire, le foible n'eſt plus la *proie* du fort. Tant que le fiſc n'eſt pas dans les intérêts des exacteurs, la dépouille du pauvre n'eſt point le *butin* du péculat.

Il n'y a de vrai malheur philoſophiquement parlant, que d'être en *proie* à une paſſion; & le bonheur eſt de régner ſur ſoi. Il n'y a, dans la ſomme de nos connoiſſances, preſque rien qui ſoit à nous en propre; & l'homme le plus riche en ſavoir ne l'eſt que de *butin*.

Le premier ſupplice du tyran eſt d'être, le premier, la *proie* de la plus cruelle tyrannie; car la tyrannie eſt encore plus terrible dans ſon cœur que ſur les peuples. Dans les Etats deſpotiques, l'impôt mis ſur les peuples eſt ordinairement modéré, mais le *butin* fait ſur eux

eſt immenſe; car les commiſſions du Prince ſont des pouvoirs de piller, conférés aux brigands qui ont le mieux payé ces pouvoirs.

Toute choſe eſt, dans la Nature, la *proie* d'une autre qui le ſera d'une autre à ſon tour, & ainſi à l'infini; tout change, tandis que l'ordre eſt toujours le même. Le Naturaliſte eſt tout étonné, en remontant & étudiant les Alpes, d'y trouver, à différens degrés, les productions diſtinctives de tous les climats; & il en revient chargé d'un *butin* auquel la terre entiere ſemble avoir contribué.

* Quelques-unes des phraſes précédentes indiquent au Lecteur que le mot *butin* ne ſe prend pas toujours, comme *proie*, dans un ſens odieux.

Promenade, Promenoir.

Promenoir eſt un mot preſque oublié, quoiqu'il déſigne une eſpece particuliere de *promenade*, utile à diſtinguer. Cependant on lit dans un Poëme récent : *Le Luxembourg, gai promenoir*; & j'en loue l'Auteur. *Promenade* dit, ſelon Bouhours, quelque choſe de plus naturel: & *promenoir* tient plus de l'art. Des plaines, des prairies, ajoute-t-il, ſont des *promenades*: des *promenoirs* ſont des lieux plantés ſelon les alignemens de l'art. Le *promenoir* eſt en effet de l'art: mais la *promenade* eſt ou de l'art ou de la nature. Les Tuileries, les Champs-Elyſées ſont des *prome-*

noirs & des *promenades* : la plaine de Grenelle, des bois ſont des *promenades* & non des *promenoirs*. Tout lieu où l'on ſe promene, eſt *promenade* : il n'y a de *promenoir* que le lieu deſtiné, arrangé, diſpoſé exprès pour qu'on s'y promene.

Un Courtiſan du dernier ſiecle écrivoit à une femme d'eſprit, ſa parente : Je ſuis fâché que vos *promenoirs* vous faſſent ſouvenir que vous n'êtes plus jeune. Ces *promenoirs* étoient, ſelon la réponſe de cette femme célebre, des *promenades* qu'elle avoit faites ; & l'ombrage que lui donnoient ſes plantations, lui rappelloit ſon âge. Buſſy-Rabutin parloit plus rigoureuſement que ſa couſine.

Boſſuet dit en parlant des palais de Salomon : Tout étoit grand dans ces édifices ; les ſalles, les veſtibules, les galeries, les *promenoirs*. On ſe ménage des *promenoirs* dans des jardins, dans des parcs. Les Anciens en conſtruiſoient toujours autour de leurs théâtres ; les Philoſophes en avoient dans leurs lycées ; uſages bons à ſuivre. Nos trop grandes villes manquent de *promenoirs*, & ſouvent il faut aller chercher trop loin les *promenades* : de là les inconvéniens d'une vie ſédentaire, le trop grand uſage des voitures, les dangers de l'iſolement, de la ſéparation, des amuſemens privés, &c.

Promenade ſignifie proprement l'action de ſe promener, & par extenſion le lieu où l'on ſe promene. La terminaiſon ſubſtantive *ade* déſigne l'action de faire telle choſe marquée, ou tel genre d'action, ou un concours, un enſemble, une ſuite d'actions ou de choſes d'un tel genre.

Ainſi *bravade* exprime l'action de faire le brave ; *accolade*, l'action, la cérémonie d'embraſſer ; *baſtonnade*, l'action de donner des coups de bâton ; *canonnade*, l'action de canonner ; *ſaccade*, une forte ſecouſſe ou l'action de ſecouer rudement ; *parade*, l'action de s'étaler ; *aubade*, un concert donné à l'aube ou au point du jour ; *algarade*, une ſortie véhémente contre quelqu'un ; *caſcade*, une chûte d'eau ; *gaſconnade*, une action ou un trait de Gaſcon ; *arlequinade*, un tour d'Arlequin ; *enfilade*, une ſuite de choſes à la file ; *cavalcade*, une file de gens à cheval ; *maſcarade*, une bande de maſques ; *eſplanade*, une étendue de terrein applani ; *marmelade*, un amas de fruits mêlés, mis en pâte & confits ; *ſalade*, un amas d'herbes qu'on ſale & aſſaiſonnê ; *grenade*, un fruit qui contient beaucoup de grains ; *rémolade*, une ſauce dans laquelle il entre divers ingrédiens, &c.

Promenoir ſignifie uniquement & à la lettre un lieu deſtiné pour la *promenade*. La terminaiſon *oir* ou *oire* marque la deſtination propre des choſes, le lieu diſpoſé, un moyen préparé, un inſtrument fabriqué, &c., pour telle opération, tel deſſein, tel objet. Ainſi *dortoir* ſignifie lieu où on ſe retire pour dormir ; *trottoir*, lieu élevé pour trotter à l'aiſe ou marcher ſans embarras ; *boudoir*, lieu, cabinet fait pour être ſeul, comme ſi on boudoit ; *manoir*, lieu deſtiné à ſervir de demeure ; *obſervatoire*, lieu, édifice élevé pour obſerver ; *mouchoir*, linge pour ſe moucher ; *peignoir*, vêtement pour ſe couvrir le corps quand on ſe peigne ; *baignoire*, cuve à ſe baigner ; *ratiſſoire*, inſtrument pour

ratiſſer ; *écumoire*, uſtenſile pour écumer ; *couloir*, *couloire*, vaiſſeaux à couler, à paſſer des liquides ; *nageoire*, eſpece d'aile, moyen pour nager ; *armoire*, meuble a ſerrer les armes & enſuite des effets ; *doloire*, inſtrument à tailler le bois en travers & à faire des pieces *courbes* (*dol*, en celte) ; *oſtenſoire*, vaſe pour contenir & *expoſer à la vue* (latin *oſtendere*) ; *mémoire*, faculté, moyen pour ſe ſouvenir ; *preſſoir*, machine pour preſſer ou preſſurer ; *montoir*, maſſe élevée & ſolide pour aider à monter à cheval ; *hiſtoire*, ouvrage fait pour retracer les événemens (de l'hébreu *ſter*, écrire, tracer), &c. Je multiplie les citations, pour établir par leur enſemble la ſignification ou l'acception ordinaire des terminaiſons.

Propre à, Propre pour.

Le mot *propre* déſigne ici les diſpoſitions néceſſaires pour un objet. La lettre *A* déſigne la poſſeſſion, l'action d'*avoir*, la préſence de ce qu'on *a*. De ce mot primitif, ſe formerent les prépoſitions *ab* & *ad*, dont la premiere marque le paſſé, & la ſeconde le futur. Le latin *ad* eſt en français la prépoſition *à*. De *por*, tête, face, on a fait *pro*, *pour*, ce qui eſt en tête, en face, en préſence, en avant, devant : *pour* marque la conſidération, la vue, la perſpective actuelle, préſente. Lorſque les prépoſitions *à* & *pour* indiquent la fin ou l'objet, *pour* annonce

la fin prochaine, l'objet immédiat; & *à fin*, la fin ultérieure, l'objet éloigné.

Propre à désigne des dispositions plus ou moins éloignées, une aptitude ou une capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite. *Propre pour* marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entiere & absolue, une vocation ou une destination immédiate. En deux mots, la premiere de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné; & la seconde, un pouvoir prochain.

Ainsi l'homme *propre à* une chose a des talens relatifs à la chose: l'homme *propre pour* la chose a le talent même de la chose. Un savant en état de donner de bonnes leçons est *propre pour* une chaire; un jeune homme en état de recevoir ses instructions, est *propre aux* Sciences: le premier a toutes les qualités & les conditions requises pour instruire actuellement; le second a les qualités & les conditions nécessaires pour s'instruire ou être instruit avec le temps. On est tout formé à l'égard de la chose *pour* laquelle on est *propre*: il faudra se former à l'égard de la chose *à* laquelle on est *propre*. *Propre aux* armes, vous serez, vous deviendrez guerrier; *propre pour* les armes, vous êtes guerrier ou prêt à l'être. Le fer est *propre à* divers usages, c'est-à-dire qu'il peut recevoir différentes formes d'une utilité différente: un couteau est *propre pour* couper. Un homme *propre à* tout n'est pas également *propre pour* tout; & *propre à* une chose, il faut encore qu'il devienne *propre pour* la chose en acquérant de nouvelles condi-

tions. Un objet eſt *propre pour* faire & *propre à* devenir.

Cette diſtinction, fondée ſur la valeur des prépoſitions, eſt confirmée par une différence bien reconnue. La locution *propre pour*, laiſſe le ſens actif au verbe qui le ſuit; tandis que la locution *propre à*, donne après elle un ſens paſſif même au verbe actif. *Propre pour* ſignifie *propre pour faire*, pour agir; *propre à* ſignifie *propre à devenir*, à être fait: ainſi la premiere locution marque une propriété actuelle, active, efficace; & la ſeconde, une propriété éloignée, paſſive, &, pour-ainſi-dire, brute.

Nous diſons que des ſimples ſont *propres pour* guérir, c'eſt-à-dire qu'ils operent par eux-mêmes la guériſon: nous diſons que des fruits ſont *propres à* confire, c'eſt-à-dire à être confits en ſubiſſant des préparations particulieres.

La faulx eſt *propre pour* moiſſonner, ou couper la moiſſon: un champ eſt *propre* ou bon *à* moiſſonner, ou en état de ſouffrir la moiſſon.

Un bois eſt *propre pour* teindre ou donner la teinture: une étoffe eſt *propre à* teindre ou à recevoir la teinture.

Un Laboureur eſt *propre pour* ſemer ou répandre la ſemence: des graines ſont *propres à* ſemer ou à être employées en ſemences.

Vous trouverez dans mille exemples ſemblables, & le pouvoir prochain & actif attribué à la prépoſition *pour*, & le pouvoir éloigné & paſſif affecté à la prépoſition *à*.

Proſternation, Proſtration.

CES mots expriment l'action de ſe *proſterner devant* quelqu'un, ou de ſe baiſſer, par une profonde révérence, juſqu'à ſes genoux, juſqu'à ſes pieds. Le verbe latin *ſterno* ſignifie étendre ou jetter par terre, coucher de ſon long, mettre bas, joncher.

Mais la *proſternation* eſt proprement l'action par laquelle on ſe proſterne; & la *proſtration*, l'action par laquelle on eſt proſterné. La preuve en eſt que *ſtern* marque le préſent & l'actif; & *ſtrat*, le paſſé & le paſſif; *ſtern* qui étend par terre, *ſtrat* qui eſt étendu par terre.

Il réſulte de-là que *proſternation* n'indique qu'un acte de reſpect; & que *proſtration* marque un état ou une poſture plus ou moins durable de reſpect. Dans la *proſternation* ſimple, on s'incline profondément & on ſe releve: dans la *proſtration*, on reſte profondément incliné.

Auſſi le mot *proſtration* ſert-il à marquer une ſorte de culte, tandis que celui de *proſternation* n'annonce qu'une humble révérence. Le premier ſe prend plutôt dans un ſens religieux que le ſecond.

On ſalue avec *proſternation*: on adore avec *proſtration*.

La Bruyere demande ſi un Souverain eſt bien payé de ſes ſoins par les *proſternations* de ſes courtiſans. Dupin obſerve que la *proſtration* étoit fort commune dans l'ancienne Loi.

Les Chinois font plusieurs *prosternations*, quand ils se présentent devant l'Empereur; & plusieurs *prostrations*, quand ils honorent l'image de Confucius.

La *prostration* est donc une *prosternation* profonde qui, & par sa forme & par sa durée, tient de l'adoration.

Proverbe, Adage.

Mot ou dit sentencieux & familier ou populaire. Les *proverbes*, dit Bouhours, sont les sentences du peuple, & les sentences sont les *proverbes* des honnêtes gens : je croirois qu'il y a beaucoup de *proverbes* qui valent bien les sentences des honnêtes gens; & je vois que beaucoup de sentences d'honnêtes gens, tels, par exemple, que la Fontaine & Moliere, deviennent *proverbes*. Nous ne disons guere *adage* qu'en y joignant l'épithete de *vieux* : est-ce que la raison vieillit, ou qu'il ne se trouve d'*adages* que chez les Anciens?

Verbe signifie mot, parole; le *proverbe* est un mot, une sentence qui va en avant (*pro*), qui court qui est dans la bouche de tout le monde. *Adage*, lat. *adagium*, est formé du verbe *ago*, piquer, pousser, aiguillonner, & de la préposition *ad*, à, vers, à une fin, vers un but : l'*adage* est une sentence ou plutôt un *proverbe* qui a quelque chose de piquant, qui aiguillonne, qui excite l'attention & pousse à l'action.

Varron explique *adagium* par *circumagium*, qui tourne autour, qui circule : ce ſeroit l'idée du *proverbe*, à moins qu'on ne voulût déſigner par-là une idée enveloppée ou cachée ſous l'idée apparente de l'expreſſion. Scaliger a fort bien ſenti la valeur de la prépoſition *ad* dans *adagium* : mais il a ſuppoſé gratuitement, ce me ſemble, que le deſſein de l'*adage* eſt de ſignifier autre choſe que ce qu'il préſente, *quod agatur ad aliud ſignificandum.* On a dit en conſéquence que l'*adage* eſt une courte ſentence qui a un ſens caché : ce ſeroit alors une eſpece de *proverbe allégorique. La caque ſent toujours le hareng*, ſeroit donc un *adage* ; car ce *proverbe* mene du ſens littéral à un ſens caché. Mais *ad* ne veut pas dire *pour ſignifier autre choſe* ; au-lieu que, par lui-même, il indique l'objet & l'effet de pouſſer *à faire*, d'exciter.

Le *proverbe* eſt une ſentence populaire ou un mot familier & plein de ſens : l'*adage* eſt un *proverbe* piquant & plein de ſel. Le *proverbe* annonce une vérité naïve, tirée de l'obſervation : l'*adage* donne à cette vérité une pointe pour la rendre plus pénétrante. Il n'y a que du ſens & de la préciſion dans le *proverbe* ; il y a de l'eſprit & de la fineſſe dans l'*adage*. Le *proverbe* inſtruit ; l'*adage* excite. Le *proverbe* qui joint à l'inſtruction des motifs d'agir, eſt un *adage*.

Tout ce qui reluit n'eſt pas or ; *monnoie fait tout* ; *nul n'eſt prophete dans ſon pays* ; *tel maître, tel valet* ; voilà de ſimples *proverbes* qui nous apprennent ce qui eſt, ce qui ſe paſſe, ce qu'on a obſervé, ſans autre circonſtance re-

marquable que la préciſion des phraſes. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*; *un tiens vaut mieux que deux tu auras*; *la mélancolie ne paye pas les dettes*; *faites bien, bien vous vient :* voilà des *proverbes* qui deviennent *adages* par une tournure ſinguliere, par l'invitation qu'ils nous font, par la regle de conduite qu'ils nous donnent.

Dans les *adages* d'Eraſme comme dans les *proverbes* Arabes de Scaliger, les *proverbes* & les *adages* ſont confondus enſemble, & avec raiſon; car il eſt inutile de les diſtinguer; il n'eſt pas toujours facile de le faire; &, comme les *adages* ſont une eſpece de *proverbes*, les bons *proverbes* tiennent toujours de l'*adage*.

Cardan (*de Sapientiâ*) a fort bien obſervé que la ſageſſe & la prudence d'une nation eſt toute contenue dans ſes *proverbes :* j'ajoute qu'on trouvera ſur-tout ſon eſprit dans ſes *adages*.

Toute la raiſon humaine ſe réduit à quelques *proverbes*; & l'*adage* eſt la meilleure maniere d'inſtruire.

Paſquier, Henri Etienne, Nicod, Moiſant de Brieux, &c., ont ſoigneuſement recueilli les *proverbes* de notre Langue, & recherché curieuſement l'origine de ces ſentences nationales. Si les ridicules détracteurs de ces façons de parler & d'enſeigner les releguent parmi les *vieux adages* condamnés à l'oubli comme indignes de groſſir le tréſor de la Langue, le Philoſophe leur apprendra que c'eſt un tréſor pour l'Hiſtoire : là ſe peignent le caractere, l'eſprit, les mœurs, & les uſages mêmes des nations, pour qui ſait les y chercher.

Il faut en convenir : nos ayeux ont étrangement abuſé des *proverbes* juſques à confondre les *adages* les plus agréables avec les plus groſſiers quolibets, & à les entaſſer les uns ſur les autres avec auſſi peu de meſure que de goût. Mais falloit-il pour cela les négliger, les décrier, & ſe jetter dans les quolibets les plus plats, les rébus, & les calembours où tant de gens d'eſprit mettent ſi ſouvent tout leur eſprit à faire heureuſement les ſots ?

Proueſſe, Exploit.

AVONS-NOUS trop de mots qui expriment les actions de courage, de bravoure, de valeur, d'héroïſme, pour avilir celui de *proueſſe*, comme on l'a fait, en le renvoyant au ſtyle moqueur ? Le mot *exploit*, naturellement ſi éloigné de l'idée d'une vertu militaire, ſuffit-il pour caractériſer les différens genres d'actions propres à chacune de ces qualités ? Comment ne ſentons-nous pas que rien ne prouve mieux l'imperfection & la diſette d'une Langue, que la néceſſité de recourir, faute de mots propres, à des périphraſes, pour exprimer les idées qui nous ſont le plus familieres, comme celle des hauts faits d'armes doit l'être à un peuple guerrier.

La *proueſſe* eſt l'action propre du *preux*. Le *preux*, dit M. de Gébelin, eſt le *premier* en valeur : il ſe diſtingue du moins entre ſes pareils par une valeur *éprouvée*, par les *preuves*

ſignalées d'une vertu militaire qui le conſtitue brave entre les braves, fort entre les forts, vaillant entre les plus vaillans. Les *neuf preux* ſont l'élite des braves & vaillans Chevaliers. Le *preux* n'eſt pas ſeulement courageux : il a plus que du *cœur*, de la hardieſſe, cette ſécurité qui ne ſouffre pas la crainte. Il n'eſt pas ſeulement brave, il a plus que de la confiance dans ſon *bras*, c'eſt-à-dire, ſes forces ; il fait plus que de *braver* & d'affronter le danger. Il n'eſt pas ſimplement *vaillant* ; ſa haute *valeur* eſt ſortie triomphante des plus grandes épreuves. *Pre* marque la *primauté*, la *prééminence*, &c. : *pro* marque la *manifeſtation*, l'*évidence*, la *preuve* : *pro*, *prou* marque la *force*, la *valeur*, l'*utilité*, l'*abondance*, &c. L'excellent mot que celui de *proueſſe* !

Quant à celui d'*exploit*, il peut en effet exprimer, par une acception particuliere, une action d'éclat, digne de renommée, faite pour exciter de grands *applaudiſſemens*. La racine de ce mot eſt *plo*, imitation du bruit qu'on fait en frappant des mains, en *applaudiſſant* : le mot *exploſion* marque le bruit & l'éclat d'un corps qui en chaſſe un *autre avec* une grande violence. Ainſi le fait d'armes éclatant, ſignalé, mémorable, glorieux, s'appelle très-bien un *exploit*.

Il eſt fâcheux que les Romans de Chevalerie, à force de célébrer les extravagantes *proueſſes* de leurs Chevaliers errans, ayent décrié ce mot, beaucoup mieux marqué que celui d'*exploit*, au coin de la valeur & de l'héroïſme. La *proueſſe* n'eſt plus proprement que l'action d'un Cheva-

lier, d'un Paladin ; l'*exploit* eſt d'un grand Capitaine, d'un Général. Le Roman racontera les *proueſſes* d'Amadis & de Splandian ; & l'Hiſtoire dira les *exploits* d'Alexandre & de Céſar. Il n'y a qu'un aventurier qui faſſe des *proueſſes*, & qu'un homme ridiculement vain qui parle de ſes *proueſſes* : le héros, le conquérant fait des *exploits* ; & c'eſt aux *exploits* que la renommée & la gloire s'attachent. Un trait de courage ſingulier, étonnant, mais ſans un grand deſſein & un grand intérêt, pourroit peut-être s'appeller fort bien encore une *proueſſe* : mais il faut, pour l'*exploit*, de grands intérêts & de grands effets. Je voudrois du moins dire la *proueſſe* du ſoldat qui fait un beau coup de main ; & l'*exploit* du Capitaine qui force la victoire ou qui fait rougir la fortune. S'il faut abſolument que *proueſſe* n'exprime plus qu'un ridicule, je voudrois qu'on n'employât pas auſſi le mot d'*exploit* dans le même ſens.

Publicain, Financier, Traitant, Partiſan, Maltôtier.

LE *publicain* eſt littéralement le percepteur des revenus publics ; il ne s'applique qu'à la finance de l'antiquité.

Financier, intéreſſé dans les *finances* de l'Etat, leve l'impôt en argent fin, & non en nature, il eſt ou fermier, ou régiſſeur, ou entrepreneur.

Les

Les *traitans* étoient ceux qui traitoient pour une certaine ſomme, pour la rentrée d'un recouvrement particulier. On appelle *traitant*, celui qui, à la création de certains offices, s'en chargea pour les revendre à ſon profit, celui qui acheta les droits du domaine ſur les iſles & alluvions des rivieres navigables.

Partiſans préſente l'idée du ſoldat qui met à contribution le pays ennemi. C'eſt une dénomination odieuſe qu'on donnoit au *traitant*, qui ſe chargeoit d'une levée vexatoire.

Le *Maltotier* étoit une dénomination injurieuſe qu'on donnoit aux *traitans* qui vexoient. On ne connoît pas trop l'étymologie de ce terme, il paroît dérivé de *mala tota turba*, troupe toute mauvaiſe. *Financier* eſt plus noble, *traitant* plus en ſous-ordre, *partiſan* plus odieux, *maltotier* plus mépriſable.

Pureté, Chaſteté, Pudicité, Continence.

Nous conſidérerons ces termes dans leur ſens moral, relatif à l'uſage des plaiſirs charnels que je déſignerai, dans le cours de cet article, par le ſeul mot de *plaiſirs*.

Du primitif *ur*, feu, vient le mot *pur*, à la lettre, ce qui a paſſé par le feu, ou qui ſemble avoir paſſé par le feu, parce qu'il eſt ſans mélange, ſans altération, ſans tache: le feu fut naturellement l'emblême de la purification. La *pureté* morale déſigne en général l'intégrité, l'honnêteté, la droiture, l'innocence, la candeur

naturelle des mœurs ou plutôt de l'ame. Dans un ſens reſtreint, c'eſt la *chaſteté*, germe de *pureté*, qui a tant d'influence ſur la bonté des mœurs, & qui eſt ſi recommandable aux yeux de la raiſon & de la Religion : mais c'eſt la *chaſteté* la plus pure, la plus entiere, la plus parfaite, exempte de toute ſouillure, de tout ce qui pourroit l'altérer ou la ternir.

Cad ; *cat*, nuancé en *cas*, *caſt*, &c. eſt, au rapport de M. de Gébelin, un mot primitif qui déſigne les objets propres à contenir, à envelopper, à couvrir, &c. *Cas*, en toute Langue, ſignifie enceinte, enveloppe, habillement, ceinture ; en égyptien, *cas*, habit ; en theuton, *kaſak*, caſaque ; en grec, *keſter*, ceinture, tablier, &c. De la famille *Caſte*, habit, jupe, ceinture, ce qui couvre le corps, ſe forma le mot latin *caſtus*, *chaſte*, modeſte, pur, dévot, qui ſe garde du vice, qui maintient ſa pureté : ainſi, en hébreu, *cheſd* ſignifie pureté, intégrité. C'eſt, dit le Savant qui me ſert de garant & de guide, c'eſt, mot à mot, la qualité d'une perſonne remplie de modeſtie & qui s'habille toujours décemment, couvrant ce qu'il ſeroit immodeſte de laiſſer à découvert. Cette *pureté* phyſique, ſymbole de la *pureté* morale, eſt devenue le nom même de celle-ci. Ainſi la *chaſteté* ſera proprement le vêtement de la *pureté*, & la modeſtie du plaiſir même. Si le plaiſir eſt permis, elle tient ſur lui d'une main le voile nuptial ; & de l'autre, le frein qui lui eſt impoſé par la Loi.

Pu, *put*, *pud*, déſigne la corruption. La *pudeur*, lat. *pudor*, eſt l'averſion marquée de la corruption, de tout ce qui eſt deshonnête

& honteux ; une honte chaſte & naïve qui s'exprime ordinairement par la rougeur du viſage, la modeſtie naturelle d'un cœur pur. La *pudicité* ſe manifeſte, ſe défend & ſe conſerve par la *pudeur* : c'eſt la qualité qui empêche de faire des choſes dont on doive rougir, & qui fait même quelquefois rougir de ce qui n'eſt permis qu'en ſecret. Si elle cede au devoir, ce n'eſt qu'en combattant le plaiſir & en le reſſerrant dans les limites les plus étroites : elle ne connoît que le plaiſir honnête, & elle le craint : mais elle repouſſe avec force l'attentat. Voyez dans l'invocation de Valere Maxime, l. 6. c. 1, à la Déeſſe *Pudicité*, l'influence qu'elle a ſur les mœurs.

Le mot *continence* exprime ſenſiblement l'action & l'effort de ſe *contenir*, ſoit en *s'abſtenant* des plaiſirs qu'on deſire, ſoit en ſe *retenant* dans la jouiſſance. Le latin *continentia* eſt ſynonyme de tempérance, modération, ſobriété, ce qui ne ſuppoſe pas la privation totale : il s'applique même à toutes les jouiſſances modérées par une grande retenue. Le terme français n'exprime que la réſiſtance à la volupté dont nous parlons ; & dans un ſens religieux, il ordonne une privation abſolue. Ainſi la *continence* de Scipion n'étoit pas ce que doit être celle d'un Chrétien célibataire. Le célibat eſt un état de *continence* abſolue.

Adaptons ces idées propres des termes à l'uſage qu'on en fait.

La *pureté* eſt l'état de l'ame qui conſerve la fleur de l'innocence, ſans que le ſouffle de la corruption en ait ni altéré l'intégrité, ni terni la couleur propre. La *chaſteté* eſt une vertu forte &

sévere, qui dompte le corps, l'épure, & tient constamment ses appétits ou ses jouissances dans un respect sacré de la Loi. La *pudicité* est une qualité délicate & vertueuse, qui met toujours la pudeur devant les desirs & les plaisirs, pour se sauver de la honte ou de la *déshonnêteté* ou de l'immodestie. La *continence* est le mérite sublime de résister invinciblement à la soif des plaisirs, & de frustrer la Nature elle-même de ses droits, par le sacrifice continuel de ses appétits, & un empire sans cesse combattu, mais toujours conservé, sur ses sens (*a*).

(*a*) » La *chasteté*, dit-on, est une vertu morale qui » prescrit des regles à l'usage des plaisirs de la chair: » la *continence* est une autre vertu qui en interdit ab- » solument l'usage. La *chasteté* étend ses vues sur tout » ce qui peut être relatif à l'objet qu'elle se propose de » régler: pensées, discours, lectures; attitudes; gestes, » choix des alimens, des occupations, des sociétés, du » genre de vie par rapport au tempérament, &c. La » *continence* n'envisage que la privation actuelle des » plaisirs de la chair «.

Il me semble que la *chasteté* interdit quelquefois absolument, comme la *continence*, l'usage des plaisirs: c'est ainsi qu'une fille est *chaste*; & c'est par l'usage réglé des plaisirs qu'une femme l'est. Le vœu de *chasteté* est un vœu de *continence* absolue. Il me semble aussi que la privation absolue n'est que de la *continence* chrétienne & vouée, tandis que la *continence* purement morale n'exige qu'une grande modération, comme l'exemple de Scipion le prouve. Du reste, il est vrai que cette derniere vertu s'arrête à l'exclusion des plaisirs, au lieu que la premiere étend sa vigilance sur tout ce qui peut l'intéresser.

Quelqu'un a dit que la *continence* consiste à s'abstenir des plaisirs de l'amour; & le *chasteté*, à ne jouir de ces plaisirs qu'autant que la Loi le permet, & comme la Loi le permet.

La *pureté* est moins une vertu particuliere que l'excellence, la persévérance, l'honneur & le lustre de la *chasteté*. La *chasteté* est une grande regle des mœurs, & la gloire propre du sexe. La *pudicité* est la fidélité à un sentiment naturel exprimé & réglé par la pudeur dont elle ne passe pas les bornes. La *continence* est l'observation constante d'une Loi que la Religion ou la sagesse impose.

C'est proprement par le cœur qu'on est *pur*; & il suffit de se complaire dans une pensée impure ou de savourer un desir impur, pour perdre ou corrompre la *pureté*. Avec un corps intact, on est *chaste*; mais la vertu de la *chasteté* est dans le cœur; la pensée & le desir l'offensent, elle se perd par des actions volontaires & illégitimes. La *pudicité* veut l'intégrité du corps & la modestie du plaisir honnête: elle se perd même par la violence & la licence d'un ravisseur. La *continence* ne retient que le corps; elle se perd par sa foiblesse. Lucrece vivoit dans une *continence* virginale; Tarquin lui ravit sa *pudicité*: sa *chasteté* ne se démentit-elle pas? Saint-Augustin en doute, & il demande pourquoi, si son cœur fût demeuré *pur*, son bras auroit vengé sur elle le crime & la honte d'un scélérat?

La *pureté* ressemble au feu sacré de Vesta, éternellement conservé dans son éclat par une main vierge. La *chasteté* s'échauffe & s'éclaire de ce feu, pour en épurer tous les autres. La *pudicité* l'entretient; & de ses douces flammes, elle anime la pudeur. La *continence* a besoin d'en emprunter la force, pour l'opposer aux feux de la concupiscence.

La *pureté* se conserve, pour parler le langage de l'Ecriture, par la fineſſe du ſerpent jointe à la ſimplicité de la colombe; elle ſe conſerve au milieu du monde, comme la vie des trois enfans dans la fournaiſe, par un miracle divin: retracez-vous la vertu des Anges, mais eſſayez auſſi de vous retracer leur béatitude. La *chaſteté*, dit un Ecrivain auſſi ardent que ſenſible, doit être une vertu délicieuſe pour une belle femme qui a quelque élévation dans l'ame: tandis qu'elle voit toute la terre à ſes pieds, elle triomphe de tout & d'elle-même; elle s'éleve dans ſon cœur un trône, &c.: ce tableau nous rappelle celui de la *Chaſteté* Romaine, repréſentée avec le ſceptre en main & des colombes blanches à ſes pieds. La *pudicité* ne ſe conſerve & ne triomphe guere qu'en fuyant; mais elle a de rudes combats à eſſuyer, lorſque le plaiſir eſt aux priſes avec la pudeur: auſſi les Romains la peignoient-ils avec un voile qu'elle tiroit ſur ſon viſage, & une *haſte* (eſpece de javelot) qu'elle tenoit en travers du corps. La *continence* ne ſe ſoutient & ne s'affermit que par des victoires continuelles ſur ſoi-même: mais la victoire devient toujours plus facile; à force de réprimer le deſir, on l'éteint: rappellons-nous ces ſacrifices de purification, qui, au lieu de détruire la victime, ne détruiſent en elle que des principes de corruption.

Peres & meres imprudens, qui oubliez devant vos enfans le reſpect que l'on doit à la *pureté* de l'enfance (*a*), vous ne ſavez pas ce que vous faites; avant qu'ils ſachent diſcerner le mal, vous

(*a*) *Maxima debetur puero reverentia.* Juven.

les avez corrompus. Meres inconsidérées, qui, en prêchant à vos filles la décence & la *chasteté*, ne les formez pourtant que dans l'art de plaire ou d'allumer des desirs, même par cette décence maligne, vous les allumez dans leurs cœurs, ces mêmes desirs; & vous ne leur laissez de la *chasteté* qu'un préjugé dont elle commencent à souffrir impatiemment le frein. Femmes vaines, qui ne cherchez que l'orgueil des triomphes, vous ne songez pas que votre manege suscite contre votre *pudicité* autant d'ennemis redoutables qu'elle vous attire d'adorateurs; & que la femme qui emploie l'art de séduire, se prête bien plus qu'aucune autre à celui qui veut la séduire. Vierges folles, qui vous engagez à une éternelle *continence*, sans connoître la force de vos engagemens, avant de vous connoître vous-mêmes, vous tentez Dieu; & si vous ne touchez sa miséricorde, vous serez consumées par le feu que vous lui offrez en sacrifice?

Purger, Purifier, Épurer.

CES termes expriment littéralement, l'un comme l'autre, l'action de rendre *pur*. Leur synonymie seroit-elle donc parfaite? Si elle l'étoit quant à leur signification primitive, l'usage les auroit différenciés par des applications particulieres & par des idées accessoires. Mais analysons ces mots, ou plutôt les mots latins *purgare*, *purificare*, *expurgare*; décomposons-les avec les Interpretes, & nous les trouverons distingués par des traits bien sensibles.

Purgare, *purger*, eſt mot-à-mot *purum agere* : or *agere*, *agir* ne marque que l'action, le ſoin, le travail : *purger* ſignifie donc agir pour rendre *pur*, travailler à ce qu'une choſe ſoit *pure*, faire en ſorte qu'elle le devienne. *Purificare*, *purifier*, eſt mot à mot *facere purum* : or *facere*, *faire*, ſignifie produire par ſon action, être la cauſe ou l'auteur, exécuter & conſommer par ſa propre efficacité ; *purifier* ſignifie donc donner ou rendre à la choſe ſa *pureté*, la faire par ſoi-même *pure*, exécuter & conſommer l'action propre de ſa *purification*. *Expurgare*, *épurer*, c'eſt *purgare ex*, purger la choſe de tout ce qu'elle a d'impur : or cette action conſiſte à attaquer directement, & à détruire entierement les impuretés de la choſe : *épurer* ſignifie donc rendre la choſe toujours plus pure à force de la dépouiller de ce qui l'empêche de l'être parfaitement. Ainſi l'action de *purger* tend à procurer ou à opérer la pureté ; celle de *purifier* rend ou produit la pureté ; l'action d'*épurer* tend à perfectionner ou à conſommer la pureté.

Cherchons maintenant, dans les acceptions particulieres de chacun de ces termes, l'idée propre & diſtinctive qui leur eſt affectée par l'uſage.

Quelle eſt l'idée commune des différentes acceptions du mot *purger* ? celle de débarraſſer ou de délivrer la choſe de ce qui s'y trouve de ſale ou de nuiſible. Ainſi on *purge*, on *ſe purge*, en évacuant, en expulſant du corps ce qui eſt contraire à la ſanté : on *purge* les laines dont on détache les ordures : on *purge* les métaux en les ſéparant des matieres étrangeres qui les dégradent ; on *purge* un jardin des mauvaiſes herbes

qu'on arrache pour qu'elles ne nuiſent pas aux bonnes : on *purge* une terre des hypotheques qui la grevent : on *purge* la mémoire d'un mort, en la déchargeant de ce qui l'a flétrie : on *purge* une contrée, une ſociété, des voleurs, des fripons dont on l'a délivre : on *purge* ſa conſcience de ce qui la charge : on *purge* ſon eſprit d'erreurs & de préjugés funeſtes ou pernicieux. On *purge* donc en ôtant ce qui gâte & nuit, mais ſur-tout les matieres étrangeres qui forment un groſſier alliage ou un déſagréable mélange avec la choſe.

L'idée commune des différentes acceptions du mot *purifier*, eſt de diſſiper ou de détruire ce qu'il y a de mauvais & de vicieux dans la ſubſtance de la choſe. Le feu *purifie* les métaux qu'il met en fuſion. Les vents *purifient* l'air qui ſe corrompt, comme l'eau, dans le calme. Les eaux, en ſe diviſant & ſe filtrant, dépoſent les principes de leurs mauvaiſes qualités, & ſe *purifient*. Le ſuc des alimens purs va *purifier* le ſang dont il pénetre la maſſe. Le cœur ſe *purifie* par la pénitence qui le briſe, le réforme, & l'anime d'un feu nouveau. Des principes purs & ſalutaires *purifient* les mœurs, les actions, les intentions, l'ame. L'Ange *purifie* les levres d'Iſaïe avec un charbon de l'autel. Toutes ces applications ordinaires du mot *purifier* ſuppoſent une cauſe ou une vertu active, pénétrante, efficace, qui s'inſinue dans les ſubſtances, conſume ou diſſipe ce qu'elles ont d'impur, les raffine, les *ſubtiliſe*, les ſpiritualiſe, les change en bien & en mieux.

L'idée propre à toutes les acceptions du mot

épurer, eſt celle de donner un nouveau dégré de pureté, de bonté, d'agrément, de netteté, de clarté, de fineſſe, de délicateſſe, d'élevation, en un mot de perfection; c'eſt donc enlever non-ſeulement ce qui eſt impur ou mauvais, mais encore ce qui n'eſt pas aſſez pur, aſſez bon. Les métaux *s'épurent* par des fuſions réitérées qui les raffinent de plus en plus. Le ſucre bien *épuré* prend une blancheur éclatante. Vous *épurez* le mercure en le *ſublimant*. Les liqueurs deviennent plus claires, plus limpides, plus parfaites, à meſure qu'elles *s'épurent*. Une diction plus nette, plus châtiée, plus élégante, *épure* le ſtyle. Le langage qui *s'épure*, ſe polit. Le goût le plus *épuré* eſt le plus fin & le plus délicat. Le cœur, les ſentimens, l'ame, les idées, la foi, *s'épurent*, en s'élevant, en s'ennobliſſant, en ſe réformant, en ſe perfectionnant. Boſſuet blâme la dévotion *trop ſublime* & *trop épurée* (trop déſintéreſſée) de Fénélon. *Epurer* ne déſigne que l'effet ſans le rapport déterminé que *purifier* marque avec la cauſe & les moyens de le produire. Il eſt bon d'obſerver que ces différences ſont juſtifiées par les propriétés naturelles des termes.

Otez donc de deſſus les choſes, d'entre les choſes, du milieu des choſes, celles qui ne produiſent qu'un mauvais effet, & vous *purgerez* ce qui forme l'objet de vos ſoins. Enlevez par des moyens puiſſans, de la ſubſtance même de l'objet ce qui l'altere, le ſouille, le gâte, le corrompt, & vous le *purifierez*. *Purgez*, *purifiez* l'objet de ce qui en empêche le perfectionnement, de ce qui en diminue la perfection, de ce qui n'eſt pas conſommé en perfection, vous l'*épurerez*.

L'action de *purger* rend la choſe nette, claire, ſaine, libre de ce qui lui ôtoit ſa pureté apparente ou l'offuſquoit. L'action de *purifier* rend en effet à la choſe ſa pureté, ſon intégrité, ſa vertu eſſentielle qu'elle avoit perdue par altération, mélange ou corruption; elle lui donne même la pureté qu'elle n'avoit jamais eue. L'action d'*epurer* ſuppoſe déjà une ſorte de pureté; mais elle l'augmente par des dépurations, des raffinemens, des réformations, des purifications, des perfectionnemens ſucceſſifs.

Un métal dégagé d'un groſſier alliage, paroît *purgé*. *Purgé* par le feu de tout ce qu'il avoit en lui-même d'impur quoiqu'inſenſible, réduit à ſa propre ſubſtance, il eſt *purifié*. Plus on le *purifie*; plus il eſt *épuré*.

L'ame ſe *purge* des affections groſſieres. La charité ſeule la *purifie*, en l'embraſant, de toute ſouillure & de toute impureté. Plus elle ſe détache du corps & de la terre avec le ſecours de la grace, plus elle s'*épure* & s'éleve vers le Ciel; mais quoique *purgée* de ce qu'elle avoit de terreſtre, quoique *purifiée* par le feu de la charité, n'aura-t-elle pas encore beſoin de s'*épurer* dans les feux du Purgatoire pour s'élever juſqu'à la vue intuitive de Dieu?

Vous *purgez* un pays de malfaiteurs, comme un champ de mauvaiſes herbes; mais il eſt auſſi difficile de *purger* l'un de fripons, que l'autre d'inſectes. Un vice groſſier eſt dans les mœurs comme une humeur groſſiere dans le corps; & vous *purgez* le corps: un vice raffiné eſt dans le cœur, comme la corruption dans le ſang; & il faut *purifier* le ſang: or cette cure ne s'opere

que par le régime le plus ſain, le plus ſage & le plus conſtant. Il y a des gens qui jugent que les mœurs s'*épurent* à meſure que les manieres ſe polissent, à-peu-près comme les Orientaux croient que l'ame eſt *purifiée*, quand ils ſe ſont lavé le corps : il eſt pourtant vrai que, ſi les manieres n'*épurent* pas les mœurs, la grande dépravation des mœurs mene à la groſſiéreté des manieres.

Fin du Tome troiſieme.

TABLE
DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

Les nouveaux Synonymes ſont déſignés par une *.

L.

LABYRINTHE, Dédale. page 1.
Lacs, Rets, Filets. 4.
Laine, Toiſon. Remarque ſur la terminaiſon age *&* erie. 7.
Lamentable, Déplorable. Explication des mots gémiſſemens, plaintes, ſoupirs, ſanglots, *&c.* 11.
Lancer, Darder. 17.
Landes, Friches. 19.
Languiſſant, Langoureux. Explication des terminaiſons ent *&* eux. 22.
Lares, Penates. 23.
Larmes, Pleurs. 27.
Larves, Lemures. 33.
Laſciveté, Lubricité, Impudicité. 36.
Légal, Légitime, Licite. Explication des terminaiſons, al, ime, ite. 41.
Légérement, A la Légere. 44.

Lépreux, *Ladre*. page 48.
Levant, *Orient*, *Est*. *Explication des mots* midi, sud, *&c. & de deux manieres de parler synonymes*. 50.
Lever, *Hauſſer*. *Remarque ſur le mot* élever. 54.
Libéralité, *Largeſſe*. 58.
Liberté, *Franchiſe*. 63.
Licencier (*Se*), *S'émanciper*. 69.
Limer, *Polir*. 70.
Limon, *Fange*, *Boue*, *Bourbe*, *Crotte*. 72.
Liſte, *Catalogue*, *Rôle*, *&c*. 76.
Littéralement, *à la Lettre*. 81.
Livre, *Franc*. 83.
Livrer, *Délivrer*. 86.
* *Logique*, *Dialectique*. 89.
Longuement, *Long-tems*. 91.
Lorſque, *Quand*. 94.
Louche, *Bigle*. 99.
Loyal, *Franc*. 100.
Lumiere, *Lueur*, *Clarté*, *&c*. 105.
Luxe, *Faſte*, *Somptuoſité*. 108.

M.

Maſſé, *Jouflu*. 116.
Magnifier, *Glorifier*. 118.
Maint, *Pluſieurs*, *Moult*. 121.
Maintenir, *Soutenir*. 123.
Mal parler, *Parler mal*. 125.
Mal-aviſé, *Imprudent*. 127.
Malicieux, *Malon*, *Mauvais*, *Méchant*. *Note ſur* chétif. 130.
Maniaque, *Lunatique*, *Furieux*. *Explication des terminaiſons* aque *&* ique. 139.

Manifeste, Notoire, Public. Explication de la terminaiſon oire. *Difference d'aſſentiment & conſentement aux notes.* page 142.
Manigance, Machination, Manege. 146.
Manœuvre, Manouvrier. 149.
Manque, Défaut, Manquement, &c. 151.
Manſuétude, Douceur, Bonté. 155.
Marchandiſe, Denrée. 158.
Mari, Epoux. 162.
Marquer, Indiquer, Déſigner. 164.
Marri, Fâché, Repentant. 167.
Maſſacre, Carnage, Boucherie, &c. 170.
Mater, Macérer, Mortifier. 174.
Matiere, Sujet. 177.
Matinal, Matineux, Matinier. Terminaiſon eux, al, ier. 180.
Mélancolique, Atrabilaire. 184.
Méler, Melanger, Mixtionner. 187.
Menſonge, Menterie. 190.
Merci, Miſéricorde. 193.
Mériter, être Digne. 197.
Méſaiſe, Mal-aiſe. 203.
Meſuſer, Abuſer. 206.
Métal, Métail. 209.
Métamorphoſer, Transformer. 211.
Métier, Profession, Art. 214.
Mignon, Mignard, Gentil, Joli. 218.
Minutie, Babiole, Bagatelle, &c. 226.
Mirer, Viſer. 231.
Mobilier, Mobiliaire. 233.
Monde (le grand), le beau Monde. 236.
Montueux, Montagneux. 238.
Mur, Muraille. Terminaiſon aille. 240.
Mutation, Changement, Révolution. 244.
Mutuel, Réciproque. 246.

N.

Nabot, *Ragot*. *Terminaiſon* ot. page 250.
Naïveté, *Ingénuité*, *Franchiſe*, *&c.* 253.
Narrer, *Conter*, *Raconter*. 257.
Nation, *Peuple*. 260.
Naturel, *Tempéramment*, *Conſtitution*, *&c.* 267.
Nef, *Navire*. *Explication de* Nocher, Pilote, Nautonier, Matelot. 270.
Négre, *Noir*. 274.
Néologie, *Néologiſme*. *Remarque ſur la maniere de former des mots nouveaux*. 276.
Net, *Propre*. 279.
Nippes, *Hardes*. 281.
Noircir, *Dénigrer*. 284.
Noiſe, *Querelle*, *Rixe*, *Diſpute*, *&c.* 286.
Nom, *Renom*, *Renommée*. *Explication de la terminaiſon* ée, *dans les ſubſtantifs compoſés*. 290.
Nommer, *Appeller*. 296.
Nonne, *Nonnette*, *Nonnain*. *Explication de la terminaiſon* ain. 299.
Notes, *Remarques*, *Obſervations*, *Réflexions*, *Conſidérations*. 301.
Notifier, *Signifier*. 305.
Nourrir, *Alimenter*, *Sustenter*. *Obſervations ſur la terminaiſon des verbes* menter. 307.
Nourriſſant, *Nutritif*, *Nourricier*. 314.
Nue, *Nuée*, *Nuage*. 316.
Nuer, *Nuancer*. 319.
Nul, *Aucun*. 321.
Numéral, *Numérique*. *Obſervations ſur la formation des chiffres*. 324.

O,

O.

O, Oh, Ho. Observation sur la formation du langage. page 327.
* *Obligence, ou Obligeance.* 332.
Obliger, Contraindre, Forcer, Violenter. 334.
Obliger à faire, Obliger de faire. Observations sur quelques autres verbes. 337.
Obscène, Deshonnête. 347.
Obscur, Sombre, Ténébreux. 350.
Obséder, Assiéger. 353.
Observation, Observance. 356.
Observer, Garder, Accomplir. 358.
Obstacle, Empêchement. 360.
Odeur, Senteur. 362.
Odieux, Haïssable. 365.
Odorant, Odoriférant. 366.
œillade, Coup-d'œuil, Regard. 368.
œuvre, Ouvrage. 370.
Office, Ministère, Charge, Emploi. 373.
Offrande, Oblation. Explication de la terminaison and. 376.
Offusquer, Obscurcir. 378.
Oisif, Oiseux. Explication de la terminaison if. 381.
* *Ombrageux, Soupçonneux, Méfiant.* 385.
On, l'On. Note sur le baillement *& l'*hiatus. 387.
Ordonner, Commander. 397.
Origine, Source. 399.
Ourdir, Tramer. 404.
Outil, Instrument. 405.
Outrageant, Outrageux. 408.

P.

Pacage, Pâturage, Pâtir, Pâture. Paitre & brouter *aux notes.* page 410.
Pâle, Blême, Livide, Hâve, Blafard. 414.
Parade, Ostentation. 417.
Paralogisme, Sophisme. 420.
Parasite, Ecornisleur. 423.
Pas, Point. 426.
Passer, se Passer. Observation sur d'autres verbes de ce genre. 430.
Passereau, Moineau. Explication de divers autres mots de ce genre. 436.
Patelin, Patelineur, Papelard. Explication de la terminaison eur & ard. 440.
Pâtre, Pasteur, Berger. 443.
Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, Gueux. 447.
Paye, Solde, Salaire. Explication des mots gages, salaires, appointemens. 452.
Payer, Acquitter. 455.
Peine (Avoir), De la peine à faire. 459.
Penchant, Pente, Propension, Inclination. 462.
Pendant que, Tandis que. 467.
Pensée, Penser. 473.
Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Idée, Notion. Différence entre sensation & sentiment. 476.
Périphrase, Circonlocution. 488.
Perpétuel, Continuel, Eternel, Immortel, Sempiternel. 492.
Persévérer, Persister. 496.
Pestilent, Pestilentiel, Pestilentieux, Pestiféré. 499.

Peu, *Guere*. page 501.
Piquant, *Poignant*. 507.
Pis, *Pire*. 509.
Pitié, *Compassion*, *Commiſération*. 512.
Plier, *Ployer*. 520.
Point (*le*) *du jour*, *la Pointe du jour*. 524.
✲ *Poltron*, *Lâche*. 527.
Pontife, *Prélat*, *Evêque*. *En note*, Sacerdoce, Prêtriſe. 529.
Posture, *Attitude*. 534.
Poudre, *Poussiere*. 536.
Préoccupation, *Prévention*, *Préjugé*. 538.
Prés, *Proche*. 343.
Préſenter, *Offrir*. 547.
Préſomption, *Conjecture*. 556.
Prétexte (*ſous le*), *Sur le prétexte*. 559.
Prier, *Supplier*. 562.
✲ *Principe*, *Elément*. 565.
Privé, *Apprivoiſé*. 568.
Prix, *Recompenſe*. 570.
Probité, *Intégrité*, *Honnêteté*. *Obſervations ſur les mots*, vertu, honneur. 574.
Problématique, *Douteux*, *Incertain*. 582.
Procéder, *Provenir*, *Emaner*, *Découler*, *Dériver*. 584.
Proche, *Prochain*, *Voisin*. 587.
Prodige, *Miracle*, *Merveille*. 593.
✲ *Prodigue*, *Diſſipateur*. 600.
Production, *Ouvrage*. 603.
Proférer, *Articuler*, *Prononcer*. 606.
Proye, *Butin*. 609.
Promenade, *Promenoir*. *Explication des finales*, ade & oir. 612
Propre à, *Propre pour*. 615.
Proſternation, *Proſtration*. 618.